Université Nancy 2
ATILF – CNRS (UMR 7118)

Les verbes de manière de mouvement en polonais et en français.

Eléments pour une étude comparée des propriétés structurelles de prédicats

THÈSE

présentée en vue de l'obtention du titre de docteur
en Sciences du langage
par

Dorota Sikora
sous la direction de
Monsieur le Professeur Denis Apothéloz
le 5 décembre 2009

JURY

M. Denis APOTHELOZ, professeur, Université Nancy 2
M. Georges KLEIBER, professeur, Université de Strasbourg (rapporteur)
M. Józef SYPNICKI, professeur, Université A. Mickiewicz, Poznań (rapporteur)
M. Carl VETTERS, professeur, Université du Littoral – Côte d'Opale
Mme Hélène WŁODARCZYK, professeur, Université Paris IV - Sorbonne

Remerciements

Je remercie Monsieur Denis Apothéloz d'avoir accepté la direction de cette thèse et de m'avoir soutenu dans les démarches qui m'ont permis de participer dans des colloques et dans des projets de publication. Les discussions que nous avons eues ont toujours été formatrices et éclairantes.

Je suis profondément reconnaissante à Monsieur Józef Sypnicki pour son aide et pour les conseils qu'il m'a prodigués. Depuis des années, son soutien bienveillant m'accompagne et m'encourage à persévérer dans les recherches.

Plusieurs fois, j'ai eu la chance de bénéficier de l'aide des chercheurs qui m'ont fait part de leurs remarques et de leurs critiques. Ils ont généreusement consacré de leur temps pour m'indiquer des références bibliographiques et pour m'envoyer des publications. J'en remercie William Croft, John Beavers, Benjamin Fagard, Walter De Mulder, Aneta Kopecka, Małgorzata Nowakowska, Beth Levin, Dejan Stosic, Carl Vetters.

Ce travail ne pourrait être mené à terme sans l'aide du Laboratoire ATILF – CNRS (UMR 7118). Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Monsieur Jean-Marie Pierrel et à Madame Eva Buchi pour la confiance et pour le soutien qu'ils ont accordés à mes projets. Outre une assistance logistique inestimable, je leur dois la notion de culture de laboratoire que j'espère avoir comprise et acquise.

Je ne saurais remercier assez tous les membres de l'équipe Lexique au sein du Laboratoire ATILF, qui avec une patience angélique, ont toujours répondu à mes questions et à mes tests d'acceptabilité. Je suis particulièrement reconnaissante à Eva Buchi, Christophe Benzitoun, Bertrand Gaiffe, Evelyne Jacquey, Yvon Keromnes, Laurence Kister pour leurs relectures critiques des parties de mon travail et pour les encouragements dont ils n'ont pas été avares. Qu'ils en soient remerciés. Sébastien Haton et Laurent Mascherin se sont toujours montrés disponibles pour relire et corriger mes productions. Je suis particulièrement reconnaissante à Béatrice Stumpf : son œil de lynx m'a permis d'éviter nombre d'erreurs et d'inconséquences.

Je suis consciente de la chance que j'ai eue de pouvoir compter sur les compétences et sur l'efficacité des documentalistes et des informaticiens de l'ATILF. Leur passion du travail et leur générosité m'ont toujours été d'un grand secours. Mes remerciements vont à Simone Augustin, Annie Bernardoff, Viviane Berthelier, Etienne Petitjean, William Sayer, Dominique Schloupt, Olivier Servas.

Je tiens à remercier tous les membres de l'APA. L'ambiance amicale autour d'un café partagé et nos moments de fou rire m'ont toujours redonné confiance et l'envie de poursuivre le travail.

Gérard Augustin, Simone Augustin et Laurent Gobert n'ont pas hésité à consacrer de leur temps et de leur personne pour assurer l'organisation de la soutenance. Je leur en suis profondément reconnaissante.

Last, *but not least*, je remercie de tout cœur Roger, Krystyna, Tomasz et Jan. Leur présence affectueuse, leur compréhension patiente et le soutien inconditionnel qu'ils m'ont apporté pendant ces quatre années m'ont permis de ne pas perdre de vue la différence entre ce qui est essentiel et ce qui est simplement important.

Sommaire

Introduction 7

1. Verbes de mouvement et verbes de manière de mouvement 8
2. Un champ vaste et prometteur 12
3. Présentation de l'objet et des objectifs du travail 18
4. Présentation des corpus de travail 19

Chapitre 1

Bases théoriques et méthode de l'approche descriptive 21

Première partie : Eléments conceptuels et linguistiques de l'analyse 21

1. Sémantique de l'événement : de la philosophie vers la linguistique 22
2. La notion d'événement et ses applications en linguistique 27
3. Eléments d'une description linguistique – précisions terminologiques 35
4. Relations sémantico-logiques entre *site* et *trajectoire* 56
5. Pour une nouvelle répartition de compléments adlatifs 63
6. Description du sens verbal et délimitation de la classe de verbes de manière de mouvement 82

Seconde partie : A la recherche d'outils pour une description de prédicats en polonais et en français 100

7. Problèmes liés à la description des propriétés aspectuelles dans une perspective comparative . 101
8. Verbes de manière de mouvement et leurs prédicats : propriétés pertinentes pour une description d'événement 111
9. En guise de conclusion du chapitre 1 122

Chapitre 2

Verbes de manière de mouvement polonais et caractéristiques aspectuelles liées à leurs structures argumentales 123

Introduction 123
1. Verbes déterminés en tant que prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* 125
2. Verbes déterminés en tant que prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)* 155
3. Bilan du chapitre 2 178

Chapitre 3

Verbes indéterminés et propriétés associées à leurs structures argumentales 181

1. Quelques remarques générales sur la sémantique des verbes indéterminés de mouvement 181
2. Prédicats monoargumentaux à référent événementiel 189
3. Modifieurs adverbiaux des prédicats *P(***e***,x)* indéterminés 196
4. Prédicats monoargumentaux à référence multiple 203
5. Prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* et potentiel dérivationnel des verbes 211
6. Verbes indéterminés en tant que prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)* 213
7. Propriétés pertinentes pour une description d'événements multiples 217
8. Prédicats *P(***e***,x,y)* et potentiel dérivationnel des verbes indéterminés 226
9. Verbes de manière de mouvement polonais – récapitulatif du chapitre 232

Chapitre 4

Verbes de manière de mouvement français et caractéristiques sémantiques liées à leurs structures argumentales 237

Introduction 237
1. Du verbe de manière de mouvement au prédicat 239
2. Structures argumentales des prédicats de manière de mouvement 243
3. Propriétés des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* 244
4. Modifieurs adverbiaux des prédicats de manière de mouvement 249
5. Construction d'événéments multiples 274
6. Potentiel dérivationnel des verbes de manière de mouvement 288
7. Verbes de manière de mouvement en tant que prédicats biargumentaux 301
8. Modifieurs adverbiaux 307
9. *Courir* en tant que prédicat biargumental et ses constructions infinitives 311
10. Verbes de manière de mouvement français en tant que prédicats..... 323

Chapitre 5

Verbes de manière de mouvement en polonais et en français – bilan comparatif 325

1. Aspects liés à la lexicalisation des éléments constitutifs d'événements de mouvement 325
2. Verbes de manière de mouvement dans les constructions intransitives..... 330
3. Verbes de manière de mouvement polonais et français en tant que prédicats 333
4. Verbes de manière de mouvement polonais et français – mode d'emploi général 345

Conclusions :

Questions qui demeurent et perspectives de recherches 353

Bibliographie et références : 357

Index d'auteurs et de notions 373

Table des matières : 377

Introduction

Les recherches consacrées à la sémantique de l'espace, c'est-à-dire aux moyens linguistiques employés pour décrire les relations spatiales, suscitent actuellement beaucoup d'intérêt au sein de la communauté scientifique. En témoignent de multiples travaux menés dans des perspectives nombreuses et variées. La problématique est abordée d'un point de vue cognitif par Svorou (1994), Talmy (2000) ou Vandeloise (1986). Les rapports entre la langue et la cognition ont également été envisagés en psycholinguistique par Bowerman et Levinson (2001), par Slobin (2003, 2004) ou encore par Wilkins et Levinson (2006). En France, d'importants travaux ont été menés au sein de l'ancienne Equipe de Recherche en Syntaxe et en Sémantique (ERSS) de Toulouse en vue d'élaboration de modèle formel du sens des expressions spatiales (Asher et Sablayrolles 1995, Borillo 1998, Muller et Sarda 1998, Aunargue 2001). Les recherches consacrées à l'expression du déplacement en français se poursuivent aujourd'hui sous la direction de M. Aunargue dans le cadre de l'Axe III (*Structures sémantiques : des catégories lexicales au discours*) de l'UMR 5263 (Maison de la Recherche, Université Toulouse – Le Mirail). Actuellement, deux groupes de recherches se sont constitués autour de la problématique de l'espace dans la langue : le projet intitulé *Trajectoire* qui se propose comme objectif d'explorer des problématiques linguistiques liées à l'expression de ce paramètre constitutif des événements de mouvement. Ce projet est co-dirigé par Jean-Michel Fortis (Laboratoire d'Histoire des Théories Linguistiques CNRS – Paris 7) et Colette Grinevald (équipe Dynamique du Langage – Université Lyon 2). Par ailleurs, Colette Grinevald dirige le Groupe de Recherche *Espace* qui se donne comme objectif d'élaborer un cadre typologique et méthodologique pour la description des variations morphosyntaxiques dans l'expression de l'espace. Depuis 2008, le projet innovant *Espace et grammaticalisation*, qui se propose de tester la pertinence des théories localistes, réunit une équipe de chercheurs sous la direction de Benjamin Fagard (Ecole Nationale Supérieure, Montrouge).

Cette richesse de points de vue et des approches qui s'ensuivent peut, certes, avoir un effet troublant : qu'y a-t-il à dire de plus, si tant de chercheurs éminents s'y sont déjà attelés ? Mais elle peut aussi conduire à un constat nettement plus positif. Si richesse il y a, c'est peut-être parce que la sémantique spatiale, dans la multitude de ses manifestations langagières, présente tant de facettes que des approches différentes, voire opposées, sont non seulement possibles, mais tout simplement nécessaires. Si les problèmes liés à la représentation linguistique de l'espace et des relations spatiales continuent à susciter un tel intérêt, c'est que l'on peut raisonnablement penser que le champ de réflexion est effectivement vaste et que de nombreuses interrogations persistent.

1. Verbes de mouvement et verbes de manière de mouvement

Lorsque l'on compare les travaux consacrés aux verbes de mouvement, il en ressort un certain accord en ce qui concerne la définition de *mouvement* (Bojar 1979, Asher et Sablayrolles 1995, Talmy 2000). Les auteurs pointent la présence de l'objet qui se meut ou qui est mu, désigné sous le nom de *cible* (Vandeloise 1985, 1986, Boons 1985, 1987, Borillo 1998), *trajecteur* (Fortis 1996), *figure* (Talmy 2000, Kopecka 2009) et d'un lieu appelé *site* (Vandeloise 1985, 1986, Boons 1985, 1987, Borillo 1998), *fond* (Kopecka 2009 en suivant Talmy 2000 qui parle de *ground*) ou encore *landmark* dans les travaux d'inspiration langackerienne.

Par souci de clarté[1], nous avons effectué le choix terminologique suivant : nous qualifierons de *figure* l'objet en mouvement et de *site* le lieu qui constitue la source ou la destination de mouvement. Asher et Sablayrolles (1995) soulignent que le mouvement constitue une propriété que l'on attribue aux objets, mais que le mouvement est à chaque fois un type d'événement ou de situation.

Talmy (2000) considère qu'un événement de mouvement réunit quatre éléments : un objet (*figure*) qui se déplace ou qui est localisé par rapport à un autre objet (*site*). Outre ces deux composants, il cite également *trajectoire* suivie par *figure* dans son *mouvement*. Cette définition se situe sur le plan conceptuel et elle est destinée à repérer les éléments présents, sous différentes formes linguistiques (nominales, prépositionnels, verbales, etc.) dans les énoncés qui décrivent les événements de mouvement. Remarquons par ailleurs que le terme de *site* permet de regrouper la source et la destination.

[1] À titre d'exemple, *cible* risque quelques interférences avec l'usage courant de ce terme que le *Trésor de la Langue Française informatisé* définit entre autres comme « but, l'objectif que l'on veut atteindre ». Par conséquent, il est facile de confondre *cible* et *site*, surtout lorsque le second n'est pas mentionné.

Pour notre part, nous nous limiterons dans ce travail aux verbes dits de manière de mouvement auprès desquels *figure* joue le rôle de sujet syntaxique. Pour ce qui est du second élément, nous restreignons nos analyses au *site* que l'on qualifie traditionnellement de destination. En résumé, d'un point de vue syntaxique, nos recherches seront concentrées sur des verbes intransitifs, qui apparaissent avec ou sans complément indirect de lieu interprété en termes de lieu final de mouvement. Tout au long de notre travail, nous emploierons le terme de *mouvement* comme synonyme de *déplacement*.

Par verbes de mouvement, nous entendons donc, pour les besoins de ce travail, les lexèmes verbaux qui contiennent des composants sémantiques permettant de décrire le changement d'emplacement d'un objet dans l'espace. Par conséquent, nombre de verbes discutés dans certains travaux tels que *dévisser* (Boons 1985, 1987) ne pourront pas être pris en compte.

1.1 La notion de manière de mouvement

Ainsi, conformément à notre caractérisation des verbes de mouvement, nous admettons que le composant *mouvement* est lexicalisé dans la forme verbale. Talmy (2000) remarque cependant que les lexèmes verbaux fusionnent plusieurs informations sémantiques. Ainsi, peut-on y trouver également des éléments relatifs à la *trajectoire* (*sortir*, *avancer*), à la cause (*lancer* où *figure* est mise en mouvement par l'action d'un *Agent*)[2] ou à la manière (*marcher*, *trotter*) d'effectuer le mouvement. Contrairement à la *trajectoire*, qui est l'un des composants sémantiques de l'événement de mouvement, *cause* et *manière* ont selon Talmy (2000) un statut de co-événement : *figure* qui marche exerce un certain nombre de gestes tels que poser les pieds au sol en suivant un certain rythme qui cooccurrent avec le déplacement.

D'un point de vue sémantique, nous définissons donc les verbes de manière de mouvement comme ceux dont le sens lexical contient des éléments permettant d'identifier la manière d'exercer le mouvement, c'est-à-dire ceux qui fusionnent le mouvement et la manière[3].

1.2 Verbes de manière de mouvement retenus pour analyse

En ce qui concerne les verbes de manière de mouvement, ceux que nous avons choisis pour analyse sont relativement peu nombreux. En polonais, seront pris en compte sept verbes

---

[2] Nous adoptons la convention de notation suivante qui consiste à marquer en italiques les élements conceptuels qui constituent l'événement de mouvement (*figure*, *site*, etc). Une majuscule signale qu'il s'agit d'une classe d'arguments sémantiques assumant un rôle thématique. Nous discutons plus largement ces problématiques dans le chapitre suivant.

[3] Dans le chapitre 1, nous rediscutons la notion de *manière de mouvement* en tant qu'élément susceptible d'organiser une classe de verbes.

déterminés, à savoir *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* ainsi que leurs correspondants indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*. Plusieurs raisons contribuent à ce choix. Il n'est pas sans importance de souligner qu'il s'agit de verbes à haute fréquence d'emplois dans le polonais actuel (Kurcz, 1990). Deuxièmement, ces verbes forment deux groupes dont les membres peuvent être réunis en couples lexicalisant la même manière de déplacement. Il nous a paru extrêmement intéressant de saisir en quoi les descriptions d'événements qu'ils permettent de construire sont différentes[4].

Du côté français, nous nous sommes penchée sur les verbes de manière de mouvement sémantiquement équivalents aux lexèmes polonais, même s'ils n'apparaissent pas systématiquement dans les traductions. Nous avons retenu pour analyse *marcher*, *rouler*, *nager*, *courir*, *voler*, *ramper* afin de vérifier quand l'équivalence sémantique s'établit, en autorisant la traduction et quels sont les facteurs qui l'empêchent. Ce choix peut paraître limité, voire réducteur, d'autant plus que certains travaux récents font état d'un nombre très élevé de verbes de manière de mouvement en français. Stosic (*à paraître*) décompte 165 verbes de manière de mouvement en français. Figurent parmi eux des lexèmes tels que *jaillir*, *grimper*, *monter*, *heurter*, *effleurer*. Pour notre part, nous hésiterions à considérer tous ces exemples comme relevant de la classe qui nous occupe ici[5]. Les raisons de cette mise à l'écart seront exposées dans la section suivante et dans le chapitre 1.

Force est de reconnaître toutefois qu'aussi bien en français qu'en polonais, il existe d'autres verbes de manière de mouvement. Notre choix a été opéré en vertu de la relation de troponymie proposée par Fellbaum et Miller (1991) et par Fellbaum (2002). Nous la présentons dans la section suivante pour exposer ensuite le rôle que ce concept a joué dans le choix de verbes retenus pour analyses.

1.3 Relation de troponymie et hiérarchisation d'une classe verbale

Une littérature abondante est consacrée, depuis Aristote, à l'organisation des catégories. En linguistique, les principes d'organisation et la structuration des catégories nominales ont pu être remis en question et rediscutés avec l'apparition de la théorie du prototype (Rosch 1975, 1987, Kleiber 1990, Taylor 1995). Des relations paradigmatiques de synonymie et

---

[4] Notre expérience pédagogique avec les étudiants français de polonais langue étrangère d'une part et avec les enfants et les adolescents bilingues français-polonais au sein de l'Association « Szkoła Polska », nous a particulièrement sensibilisée aux difficultés que présente le maniement de ces verbes. Le va-et-vient entre les deux classes se fait rarement sans heurt pour les locuteurs bilingues vivant dans des milieux francophones. Les difficultés décuplent chez les étudiants francophones, lorsqu'ils doivent penser leurs descriptions d'événements de mouvement en fonction des possibilités offertes par le système linguistique polonais.

[5] Les raisons de nos réticences apparaîtront au fil de ces pages, notamment lorsque nous aurons précisé la notion de *manière de mouvement*.

d'antonymie entre les membres de catégories nominales ont été explorées et décrites. De même, l'hypero-, l'hypo- et la méronymie permettent d'établir des relations entre les sens des lexèmes nominaux.

Dans le cas des catégories verbales, il est difficile de décrire les relations entre les sens des lexèmes en termes d'hypero-, hypo- et méronymie. En effet, S'il est possible de définir un moineau comme une espèce d'oiseau, on peut difficilement soutenir que *marcher* est une espèce d'*aller* ou de *se déplacer*. Les relations entre le terme subordonné et superordonné sont de nature différente dans le cas de *moineau* et d*'oiseau* d'une part, et dans celui de *marcher* et de *aller* ou de *se déplacer*[6] de l'autre. Fellbaum et Miller (1991) et Fellbaum (2002) proposent de définir les relations hiérarchisantes à l'intérieur de classes verbales en termes de **troponymie.** La troponymie relie en effet les verbes tels que *courir*, *marcher* ou *nager* à un lexème superordonné tel que *aller* ou *se déplacer*. Les troponymes *courir*, *marcher* ou *nager* expriment avec plus de précision l'un des aspects[7] de l'événement dénoté par le verbe superordonné. Ainsi, pourra-t-on dire que *courir est une manière de se déplacer*.

Fellbaum (2002) note que les arborescences représentant les hiérarchies à l'intérieur des classes verbales sont généralement moins développées que celles des catégories nominales. Néanmoins, certains troponymes sont des termes superordonnés pour d'autres lexèmes. Autrement dit, ils ont leurs propres troponymes. C'est ainsi que nous pouvons expliquer le rapport entre *marcher* et *trotter* : le second caractérise le premier en apportant des informations plus détaillées. Le sens de *trotter* étant explicité, dans le *Trésor de la Langue Française informatisé* (désormais TLFi), par la paraphrase *marcher à tout petits pas*[8], il est possible d'admettre que *trotter est une manière de marcher*. De même, en définissant *cavaler* comme *courir précipitamment*[9], nous l'appréhendons en tant que troponyme, puisque *cavaler est une manière de courir*.

Les relations de troponomie entre les verbes de manière de mouvement sont présentes en polonais également. Citons à titre d'exemple *iść* et *leźć*. *Leźć* est défini dans Dubisz (2006) comme *iść péniblement*, *avec difficulté, sans raison apparente*[10], ce qui autorise à penser que *leźć est une manière de iść*.

---

[6] Pour un exposé de cette problématique, voir Fellbaum (2002).
[7] Dans le cas des verbes de mouvement, Fellbaum (2002) parle d'élaboration de manière.
[8] http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=3760165485;r=1;nat=;sol=2;
[9] http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?33;s=568231800; Il ne s'agit que de l'un de ses emplois possibles. Le TLFi en cite d'autres, dans lesquels *cavaler* est quasi-synonyme de *fuir*, *s'évader*. Dans ce cas de figure, nous pouvons difficilement le considérer comme un verbe de manière de mouvement.
[10] Dubisz (2006) : « leźć – iść, posuwać się wolno z trudem, bez potrzeby » (*traîner – se déplacer à pied*, *avec difficulté*, *sans utilité*)

Les verbes polonais et français retenus pour analyse ici sont des troponymes de *przemieszczać się* pour ce qui est des premiers, et de *aller* ou *se déplacer* dans le cas des seconds. Dans le souci d'éviter des analyses trop éclatées, nous avons écarté les verbes qui sont des troponymes de niveau inférieur encore, comme *trotter* ou *leźć*[11].

2. Un champ vaste et prometteur

> « L'information que véhiculent les verbes de mouvement va bien au-delà d'une simple description d'activités de mouvement (…). L'immense richesse des verbes de mouvement est probablement à l'origine des difficultés rencontrées par tous ceux (nous compris) qui s'attachent à les étudier »[12]
>
> Asher et Sablayrolles, 1995 : 164

Formulé au sujet des verbes de mouvement en général, ce constat reste valable pour ceux de manière de déplacement en particulier. De cette richesse sémantique, de nombreux éléments ont déjà été repérés. Force est de reconnaître que les recherches menées pour le français semblent plus abondantes que celles consacrées au polonais. Depuis peu, les travaux de Kopecka (2004), Kopecka (*à paraître*) proposent des analyses qui appliquent au polonais des notions et des méthodes issues des travaux récents américains (Talmy 2000, Slobin 2003) et français.

Parmi les travaux menés en polonais, il convient de mentionner ceux de Weinsberg (1971, 1973) qui s'intéresse tout particulièrement aux rapports entre les verbes de mouvement, leurs préfixes et les compléments de lieux dont il propose une répartition syntactico-sémantique[13]. Grochowski (1973a, 1973b), Bojar (1977, 1979) proposent des analyses sémantiques des verbes de mouvement, en répertoriant les traits contenus dans leur sens lexical et en classant les interprétations que l'on peut en faire dans différents co-textes[14]. Dans la plupart des cas, on traite indifféremment les formes verbales imperfectives et

---

[11] L'identification du terme superordonné d'une relation troponymique et l'observation de réseaux synonymiques permettent d'écarter certains verbes comme ne relevant pas de manière de déplacement. Plutôt que de dire que *grimper est une manière de se déplacer*, il nous semble plus judicieux de le mettre en relation troponymique avec *monter* : *grimper est une façon de monter*. Or, *monter* lexicalise non pas la manière de mouvement, mais la *trajectoire* : nous savons, en effet, qu'elle a une orientation verticale. *Effleurer* n'est pas une manière de se déplacer, mais une façon de toucher. Il serait dès lors plus judicieux de le classer parmi les verbes de contact.

[12] Asher et Sablayrolles (1995 : 163) : « Motion verbs convey much more information than just a simple and strict spatiotemporal description of motion activities (…). The immense richness of motion verbs is probably at the origin of the difficulties enountered by all those (including us) who have attempted to study them ».

[13] Nous la présentons et discutons dans le chapitre suivant.

[14] Tout au long de ce travail, nous nous servons essentiellement d'exemples provenant de textes écrits. Les éléments nécessaires pour leur interprétation se trouvent en général dans le co-texte. Si néanmoins il faut recourir à des éléments liés à la situation d'énonciation, nous parlerons de contexte. Dans le cas où les deux types d'informations, à la fois co-textuelles et contextuelles sont impliqués, nous le marquerons par *co(n)texte*.

perfectives (Kopecka 2004, Kopecka *à paraître*). Si les différences aspectuelles entre les deux groupes de verbes imperfectifs de manière de mouvement, déterminés et indéterminés, ont peu retenu l'attention de certains chercheurs (Grochowski 1973 les qualifie de « nuances », Kopecka (2004), Kopecka (*à paraître*) s'intéresse indifféremment aux imperfectifs et aux perfectifs), il convient de distinguer de ce point de vue le travail contrastif de Giermak-Zielińska (1979) consacré au verbes de mouvement préfixés du polonais et leurs équivalents français et celui de Włodarczyk (1980b) qui s'intéresse aux caractéristiques aspectuelles des imperfectifs.

En français, les travaux syntaxiques élaborés dans le cadre du programme Lexique-Grammaire (Gross 1975, Boons 1985, 1987), Guiller et Leclère (1992) situent les verbes de mouvement, en général, dans une classe plus vaste de verbes locatifs. Ils possèdent, en effet, la propriété syntaxique commune qui consiste à sélectionner un complément à caractère locatif. Celui-ci prend, entre autres, la forme de syntagme prépositionnel avec une préposition qui revêt une valeur spatiale marquée par *Loc*. Par ailleurs, le statut syntaxique des compléments locatifs doit être pris en compte : Gross (1995) systématise cette différence, en parlant de compléments arguments de lieu et de compléments scéniques qui sont des circonstants.

Ces descriptions syntaxiques ont été complétées par des études sémantiques. Boons (1985, 1987) propose une répartition des membres de cette catégorie selon ce qu'il appelle leur polarité aspectuelle. La polarité aspectuelle est déterminée par la superposition de deux critères. Ils permettent de distinguer huit classes de verbes locatifs. Les verbes de déplacement sont répartis dans six de ces groupes.

Le premier critère retenu par Boons (1985) prend en compte la nature de la relation locative[15] qui peut revêtir trois formes « définies par la relation d'implication qu'elles entretiennent soit avec l'état initial du procès, soit avec son état final, soit enfin avec le procès lui-même » (Boons 1985 : 227). Selon ce critère, trois types de relations locatives dynamiques sont à distinguer : *localisation initiale*, *localisation finale* et *localisation médiane*.

Le second critère aboutit à une bipartition, en traçant une distinction entre les verbes unipolaires (U) et les verbes bipolaires (B). Les premiers, contrairement aux verbes bipolaires, sont employés avec une seule valeur locative. La seconde propriété prise en compte repose donc sur le type de compléments de lieu acceptés par le verbe. Le tableau 1, reproduit d'après Boons (1987), représente les classes distinguées selon ces critères.

[15] La relation locative s'établit, chez Boons entre la cible et le corrélat de lieu ou, dans la terminologie qui est la nôtre, entre *Figure* et *site*.

	initial		centré	final	
antiorientation intrinsèque			MU médians unipolaires : errer Max désert		
orientation libre			ML médians libres : ramer, *voler, nager*		
orientation intrinsèque			MB médians bipolaires : chasser voiture vers N *avancer*		
télicité	IU initiaux unipolaires : défricher arbustes clairière	IB initiaux bipolaires déboucher Max parc *partir*	BB bipolaires migrer oies de N à N *aller*, *passer*	FB finaux bipolaires aboutir Max clairière *arriver*, *venir*	FU finaux unipolaires *retourner*

Tableau 1 : Répartition des verbes de mouvement français selon leur polarité aspectuelle (Boons 1987)

Les classes de verbes, ainsi que leurs dénominations et les exemples, souvent pourvus d'indications pour la construction du verbe (dans la case MU, *errer Max désert* doit se lire *Max erre dans le désert*) sont reproduites fidèlement. En italiques, nous avons ajouté des exemples de verbes de déplacement qui, d'après les critères de Boons, devraient relever des catégories distinguées. Conformément au classement proposé par Boons (1985) et Borillo (1998), les verbes de manière de mouvement relèvent des médians à orientation libre.

Il convient de souligner deux aspects mis en avant et largement reconnus qui ressortent des travaux consacrés aux verbes de mouvement français, quelle que soit la perspective adoptée. Premièrement, il est difficile, voire impossible de parler des verbes de mouvement sans prendre en compte le complexe verbal qu'ils forment[16]. Deuxièmement, plusieurs études mettent en avant le rapport entre le sémantisme des verbes de mouvement, l'organisation spatio-temporelle du déplacement qu'ils décrivent et leurs propriétés aspectuelles[17]. Asher et Sablayrolles constatent en effet :

[16] C'est une idée que l'on retrouve également, comme nous l'avons vu, dans des travaux des chercheurs polonais.

[17] Sur ce point, il est nécessaire de souligner que les travaux polonais que nous avons évoqués ci-dessus se concentrent davantage sur le point de vue aspectuel imperfectif ou perfectif propre aux lexèmes. En français, la polarité aspectuelle est le résultat d'un calcul sémantique qui relève plutôt de l'aspect lexical, quand il s'agit du verbe et de l'aspect prédicationnel, quand il est question de complexes verbaux. Remarquons que la notion de *complexe verbal* est plus maniable que celle de syntagme verbal dans la mesure où elle ne prédétermine pas le niveau d'analyse sur lequel on l'aborde.

> « La computation des propriétés spatio-temporelles des complexes verbaux est similaire au calcul de l'aspect tel qu'il est étudié dans Verkuyl (1972), Smith (1991) et Krifka (1987) ».
>
> Asher et Sablayrolles (1995 : 165)

Plusieurs éléments supplémentaires se sont avérés nécessaires pour décrire le fonctionnement des complexes verbaux (Asher et Sablayrolles, 1995), c'est-à-dire de l'ensemble que forment le verbe, la préposition et le type de lieu. Ce dernier paramètre a pu être affiné par la distinction entre *lieu à proprement parler* (« entité pouvant généralement être caractérisée par une fonction liée (…) au types d'activités pouvant s'y dérouler » selon l'expression utilisée par Asher *et alii* 1995 : 31) et *emplacement* (« portion de surface sans aucune fonctionnalité ni élément lexical associé », *ibidem*). Deux autres concepts sont ensuite mis en place : ceux de *enveloppe pragmatique* (« morceau d'espace entièrement occupé par l'entité », *ibidem*) et de *posture* (« d'une entité de type Obj [objet] est définie comme la façon particulière de se tenir dans son enveloppe pragmatique », *ibidem*). Aunargue, Vieu et Borillo (1997) proposent un classement des entités spatiales selon leurs représentations conceptuelles, en distinguant entre *lieux*, *portions d'espace*, *objets*, *entités mixtes* et *substances*.

Avec les travaux cognitivistes de Talmy (2000)[18], une perspective typologique est proposée en sémantique de l'espace. En déterminant les éléments conceptuels de base *figure*, *mouvement*, *site* et *trajectoire*, Talmy réunit les éléments qu'il est possible de repérer dans les descriptions d'événements de mouvement dans plusieurs langues. En d'autres termes, les éléments conceptuels sont potentiellement universels, alors que les moyens linguistiques restent spécifiques à chacun des systèmes linguistiques.

Dans les descriptions d'événements de mouvement à travers de nombreuses langues, Talmy repère les moyens utilisés par chacune d'entre elles pour exprimer la trajectoire. Il constate qu'à cet égard, les langues se répartissent en deux grandes classes.

La première classe est celles de **langues à trajectoire verbalisée** (*verb framed languages*), c'est-à-dire celles où la trajectoire est contenue dans le sémantisme du verbe. Dans cette branche typologique, outre le turc et l'hébreu, nous trouvons des langues romanes telles que l'espagnol, l'italien ou le français. Ainsi, en français, le modèle de lexicalisation le plus fréquent (65% des cas)[19] est celui que nous retrouvons dans un exemple comme (1) :

(1)
Je pars du bureau.

---

[18] Les travaux de Talmy s'étalent sur les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix. Talmy (2000) présente une édition revue des études les plus marquantes.
[19] Cf : Pourcel et Kopecka, 2006.

dans lequel, en suivant Talmy, nous pouvons dégager la répartition suivante des éléments conceptuels :

(1)
Je*[figure]* pars*[mouvement+trajectoire]* du*[trajectoire]* bureau*[site]*

Si le locuteur souhaite préciser la manière de mouvement, il recourt le plus souvent à des moyens supplémentaires tels que les gérondifs, des syntagmes prépositionnels ou des adverbes. Il dira alors :

(2)
Je*[figure]* pars*[mouvement+trajectoire]* du*[trajectoire]* bureau*[site]* en courant*[manière]*

La seconde classe distinguée par Talmy (2000), regroupe les **langues à trajectoire satellisée** (*satellite framed languages*) qui se servent d'éléments lexicaux et grammaticaux répartis dans l'énoncé pour exprimer la trajectoire. C'est notamment le cas de l'anglais, de l'allemand et des langues slaves, dont le polonais. Ainsi, pour décrire la même situation que (1), sommes-nous bien obligée de choisir un verbe qui précise la manière :

(3)
(Ja)[20] wychodzę wcześniej z biura

Par conséquent, la répartition des éléments conceptuels se fait de manière suivante :

(3)
(Ja)*[figure]* wy*[trajectoire]*-chodzę*[mouvement+manière]* z*[trajectoire]* biura*[site]*

La typologie de Talmy a été critiquée par Slobin (2003) qui lui reproche d'introduire une hiérarchisation entre les éléments qui composent un événement de mouvement de base et, de ce fait, sont considérés comme plus élémentaires et ceux qui, comme *manière* et *cause*, se voient attribuer un statut secondaire. En observant ce qu'il appelle stratégies narratives appliquées par les locuteurs de différentes langues, Slobin remarque que dans certaines langues, il n'est pas possible de décrire un déplacement sans en indiquer la manière, alors que dans d'autres une telle spécification ne se fait qu'exceptionnellement, en cas de besoin particulier. Slobin (2003) propose donc une répartition des langues selon l'importance de *manière de mouvement* dans les descriptions des événements de mouvement. Deux classes sont ainsi définies.

La première réunit les **langues à haute saillance de manière** (*high-manner-salient languages*), parmi lesquelles nous trouvons l'allemand et d'autres langues germaniques, les

[20] Nous avons placé le pronom personnel sujet entre parenthèses pour souligner son caractère facultatif. Nous ne nous arrêterons pas ici sur la possibilité qu'offre le polonais, comme bien d'autres langues, d'identifier le sujet grâce à la désinence flexionnelle du verbe, ceci n'étant pas essentiel pour notre propos. Par ailleurs, seuls les éléments concernant directement l'événement de mouvement nous intéressent ici, ce qui explique le peu de cas fait de l'information temporelle véhiculée par *plus tôt – wcześniej*.

langues slaves (dont le polonais qui nous intéresse ici), le hongrois, le mandarin et bien d'autres.

La seconde classe regroupe les **langues à basse saillance de manière** (*low-manner-salient languages*) où la *manière* de mouvement est secondaire par rapport à la composante *trajectoire*. Grammaticalement, ce caractère secondaire s'exprime par la subordination des segments véhiculant la manière à ceux qui indiquent la trajectoire. Dans cette classe de langues, nous trouvons les langues romanes (dont le français, qui nous intéresse dans notre approche contrastive), le turc, l'hébreu, et sans aucun doute, beaucoup d'autres.

Il est intéressant de remarquer que les deux approches typologiques considèrent le polonais et le français comme relevant de classes différentes. Le polonais est une langue à trajectoire satellisée et à haute saillance de manière, alors que le français lexicalise de préférence la trajectoire, avec une basse saillance de manière. Même si ce constat a été nuancé par les derniers travaux de Kopecka (2009) et de Stosic (*à paraître*) qui montrent qu'outre les verbes lexicalisant la trajectoire, le français possède un nombre important de verbes de manière, on peut s'attendre à des différences sémantiques importantes entre le polonais et le français pour ce qui est du traitement conceptuel et linguistique des événements de mouvement.

3. Présentation de l'objet et des objectifs du travail

L'objet de la présente thèse peut être caractérisé à travers ses nombreux aspects de la manière suivante :

- verbes de manière qui sont des troponymes des verbes de déplacement ;
- verbes qui, du point de vue syntaxique, sont intransitifs. Ils se construisent sans ou avec des compléments de lieu indirects.

Nous nous focalisons sur le rapport entre ces verbes et leurs compléments adlatifs (Weinsberg 1971), c'est-à-dire ceux qui désignent le lieu final ou la destination. Notre approche est sémantique : il s'agit de vérifier comment les composants lexicalisés par les verbes de manière de mouvement sélectionnent, sur le plan du prédicat, l'argument sémantique de lieu et dans quelle mesure leurs propriétés aspectuelles peuvent en être modifiées. Nous nous intéresserons donc aux verbes de manière de mouvement en tant que prédicats qui d'une part mettent en relation *figure* et *site*, et de l'autre imposent à l'événement de mouvement un ensemble de traits qui structurent son organisation temporelle interne.

Notre travail a un caractère comparatif. Une comparaison suppose la définition préalable d'un dénominateur commun selon lequel elle peut être effectuée. Or, cette tâche est plutôt épineuse, car elle suppose la prise en compte de nombreux facteurs. Premièrement, nous

devons construire un ensemble d'outils descriptifs qui d'une part tienne compte des éléments mis en évidence par des recherches qui s'inscrivent dans des perspectives différentes. D'autre part, ces outils doivent constituer un dispositif cohérent du point de vue théorique. Deuxièmement, il doit être opérationnel tant pour le polonais que pour le français, dont les systèmes linguistiques présentent de nombreuses différences formelles. Tel est l'objectif du premier chapitre : c'est en raison de la complexité de la tâche, qu'il est nettement plus long que les suivants. Les chapitres 2 et 3 sont consacrés à l'analyse des verbes de manière de mouvement polonais, respectivement déterminés et indéterminés. Leurs correspondants français sont décrits et discutés dans le chapitre 4. Enfin le dernier chapitre est destiné à dresser un bilan comparatif à la lumière des éléments repérés lors de nos analyses.

4. Présentation des corpus de travail

4.1 Deux corpus : verbes de manière de mouvement polonais et français

De par le caractère comparatif de notre travail de recherche, l'ensemble des énoncés sur lesquels nous avons appuyé notre réflexion provient de deux corpus : polonais et français. Notre collecte d'exemples s'est organisée en deux étapes. Elles se sont suivies dans le temps et elles ont été soumises à des principes méthodologiques différents. Nous les résumons dans les sections suivantes.

4.2 Deux démarches dans le travail sur corpus

4.2.1 Repérer les caractéristiques sur un corpus réuni

Dans un premier temps, nous avons recherché des occurrences de verbes de manière de mouvement, employés dans les deux langues dans des énoncés qui sont des descriptions d'événements de mouvement. Il s'agissait de réunir des exemples qui constituent un objet d'observation, nous permettant de repérer les structures argumentales des verbes de manière de mouvement en tant que prédicats. Les exemples proviennent essentiellement de deux sources : les corpus disponibles en ligne (*Narodowy Korpus Języka Polskiego*[21] et *Korpus Instytutu Podstaw Informatyki Polskiej Akademii Nauk*[22] pour le polonais, *Frantext*[23] pour le français). A cette étape, des lectures personnelles (romans et presse) nous ont également fourni du matériau. Elles sont détaillées dans la bibliographie.

Pour décider du choix des lexèmes, nous nous sommes tenue aux critères fixés et présentés ci-dessus. Par événement de mouvement ou de déplacement, nous entendons une

[21] http://nkjp.pl/
[22] http://korpus.pl/
[23] www.atilf.fr/frantext

situation dynamique qui contient les éléments énumérés par Talmy (2000). Il s'agissait donc d'une sélection à caractère sémantique.

Après un tri visant à éliminer les cas non pertinents, nous sommes parvenue à un échantillon, représentatif à nos yeux, des emplois des verbes en question s'arrêtant à trois cents énoncés pour chacune des langues étudiées. Leur observation nous a permis d'identifier la ou les structures argumentales qui les caractérise(nt) en tant que prédicats et de discerner les propriétés des situations qui leur sont attachées. Cette étape de notre travail a consisté dans une démarche dans laquelle nous nous sommes fiée aux données linguistiques (*corpus-based and corpus-driven procedure*). Ainsi, à titre d'exemple, avons-nous pu associer la structure monoargumentale des prédicats de manière de mouvement aussi bien français et polonais à leur référence homogène[24].

4.2.2 Recherches ciblées

Une fois que nous étions en mesure d'indiquer un certain nombre de propriétés qui caractérisent les prédicats, nous avons procédé à des vérifications effectuées à travers des recherches ciblées. Celles-ci ont été menées essentiellement sur des moteurs de recherches. Leur objectif était de confirmer (ou d'infirmer) la présence d'une propriété par des emplois qui la manifestent (ou non). Pour nous en tenir au cas d'homogénéité, citons les requêtes soumises pour tester s'il existe des emplois mettant à contribution la divisibilité ou la cumulativité des prédicats monoargumentaux. Si la première étape nous a conduite à considérer que le verbe *marcher* est un prédicat monoargumental à référence homogène, la seconde a permis de repérer un exemple comme (150) discuté dans le chapitre 4 qui, pour obtenir un effet rhétorique d'insistance, met à profit la divisibilité propre aux prédicats homogènes.

Ces deux démarches dans notre travail sur corpus nous sont apparues comme nécessaires, car complémentaires, la seconde, plus expérimentale, fournissant la justification de la première, plutôt théorique.

4.3 Traitement des exemples

De nombreux exemples polonais et français jalonnent notre travail. Pour ce qui est des premiers, il a été nécessaire de les rendre accessible au lecteur francophone d'une manière qui rende saillantes leurs particularités discutées dans l'exposé. En même temps, notre souci était de ne pas alourdir et de ne pas allonger leur présentation. C'est la raison pour laquelle notre

[24] Nous n'évoquons ces notions que pour illustrer notre itinéraire. L'homogénéité, ainsi que la divisibilité et la cumulativité, seront présentées dans le chapitre 1.

recours aux gloses reste exceptionnel et réservé aux situations dans lesquelles les aspects morphosyntaxiques doivent être traités. Dans la majorité des cas, les exemples polonais sont présentés de la manière suivante :

> Piję poranną kawę z mlekiem. Listonosz **idzie** w tym swoim granatowym waciaku. Widzę go z okna w kuchni. (Kalicińska 2)
> Je bois mon café au lait du matin. Le facteur *IŚĆ*$_{[PRÉSENT]}$ dans sa doudoune bleu marine. *(Le facteur marche/avance dans sa doudoune bleu marine)* Je le vois depuis la fenêtre de la cuisine.

Dans un premier temps, nous nous limitons à évoquer le lexème (*IŚĆ* dans l'exemple ci-dessus) en signalant en indice (par exemple $_{[PRÉSENT]}$) le temps grammatical. Nous n'avons pas souhaité proposer immédiatement une traduction française pour ne pas encourager des rapprochements entre les verbes polonais et ceux auxquels l'on recourt en français[25]. C'est dans un second temps qu'un énoncé entre parenthèses et en petits caractères rend compte du contenu informationnel de l'exemple.

[25] Un marque-page destiné tout particulièrement au lecteur non polonophone devrait faciliter la lecture.

Chapitre 1

Bases théoriques et méthode de l'approche descriptive

Notre objectif dans ce chapitre est double. Dans un premier temps, il est nécessaire de préciser nos positions et de situer notre démarche dans un cadre théorique. Nous nous efforçons de montrer que les différentes approches proposées par les auteurs en sémantique de l'espace peuvent fournir des outils conceptuels et descriptifs, réunis dans un ensemble cohérent. Pour ce faire, nous discutons les notions qui ont déjà été utilisées dans la littérature afin d'identifier le niveau d'analyse (syntaxique ou sémantique) sur lequel il convient de les appréhender.

Cette démarche suppose une certaine circularité : ainsi, la notion de verbe est discutée dans la section 3.1, elle est suivie de remarques au sujet du prédicat 3.2, pour réapparaître dans la section 6 où il est question du mode de description du sens que nous avons choisi et de la constitution des classes verbales.

Le chapitre est divisé en deux parties, consacrées respectivement aux éléments conceptuels et linguistiques qui forment la base de notre démarche (première partie) et à la présentation de l'ensemble des caractéristiques aspectuelles dont nous nous servons dans les chapitres dans lesquels nous analysons les verbes de manière de mouvement en polonais et en français (seconde partie).

Première partie : Eléments conceptuels et linguistiques de l'analyse

Nous commençons par présenter la conception davidsonienne de l'événement et l'usage qui en est fait en linguistique. Nous nous intéressons ensuite aux moyens linguistiques permettant de décrire les déplacements. Nous pourrons noter en outre l'utilité des concepts proposés par Talmy (2000) dans l'interprétation des descriptions linguistiques des événements de mouvement. Nous pensons en effet qu'ils fournissent une base solide pour une répartition des compléments adlatifs regroupant des expressions aux statuts très différent auprès du prédicat que forme le verbe. Finalement, en réunissant les éléments dégagés, nous

réfléchirons aux problèmes liés à la description du sens verbal et à la pertinence même de la notion de classe verbale, en l'occurrence celle de manière de mouvement.

1. Sémantique de l'événement : de la philosophie vers la linguistique

1.1 La notion d'événement en philosophie

Depuis les arguments de Davidson (1967), plaidant en faveur du réalisme dans le traitement des événements, la sémantique des langues naturelles s'intéresse de plus en plus à la notion d'événement et aux usages qu'elle peut en faire. Selon Davidson, les prédicats de langues naturelles permettent de former des descriptions d'événements. Dans cette section, nous nous intéressons de plus près à la variable événementielle postulée par Davidson (1967). Nous présentons d'abord la forme qu'elle prend chez cet auteur. Il est impossible de résumer, dans le cadre de ce travail, l'histoire et les aléas qu'a suivis le concept d'événement en philosophie. Ainsi, nous limitons-nous à esquisser les principales tendances qui se dessinent dans l'abondante réflexion à ce sujet, qui prenant sa source chez Aristote, s'étale sur plusieurs siècles. Nous nous concentrons donc sur celles qui sont en rapport avec la conception davidsonienne. Finalement, nous nous intéressons aux applications linguistiques de la notion d'événement et aux aménagements qu'elle a subis pour servir d'outil descriptif de phénomènes de référence en langues naturelles.

1.2 Le réalisme de Davidson (1967) et l'introduction de la variable événementielle

Selon Davidson (1967/1993)[26], une proposition simple asserte l'existence d'un événement.

> « Il se passe des choses bien étranges ! Dupond l'a fait lentement, délibérément, dans la salle de bains, avec un couteau à minuit. Qu'a-t-il fait ? Il a beurré une tartine. Le langage de l'action nous est trop familier pour que nous relevions de prime abord une anomalie : « Le 'l'' de 'Dupond l'a fait lentement, délibérément …' semble faire référence à une certaine entité, qu'on présume être une action, qui se trouve ainsi caractérisée d'un certain nombre de manières. » Si l'on nous demande quelle est la forme logique de phrases de ce genre, nous pourrions proposer quelque chose dans ce style : « Il y a une action *x* telle que Dupond l'a faite lentement et Dupond a fait *x* délibérément et Dupond a fait *x* dans la salle de bains … » et ainsi de suite. »
>
> (Davidson, 1993 : 149)

[26] Nous utilisons la traduction française par Pascal Engel (1993) de Davidson, D. (1967) The Logical Form of Action Sentences. Dans : Rescher, N. (éd.), *The Logic of Decision and Action*, University of Pittsburgh Press

Davidson s'intéresse moins, à l'entreprise – aussi étrange soit-elle – de Dupond qu'à la forme logique des phrases simples portant sur des actions. Plus précisément, ses analyses reposent sur l'idée selon laquelle les prédicats que de telles propositions contiennent ont une variable en plus de celles que l'on repère dans la proposition sous sa forme linguistique :

> « Par exemple, nous avons tendance à supposer habituellement que « Shem a frappé Shaun » consiste en deux noms et en un prédicat à deux places. Or, je suggère que nous devons traiter « a frappé » comme un prédicat à *trois* places, et que l'on doit donner à cette phrase la forme suivante :
> (17) (E*x*) (A frappé (Shem, Shaun, *x*). »
>
> (Davidson 1967/1993 : 166)

La formule (17) proposée par Davidson se laisse paraphraser par « Il y a un événement *x* tel que *x* est un frapper par Shem de Shaun », sans oublier toutefois que le « frapper » évoqué par Davidson ne doit pas être interprété comme un terme singulier, mais comme un type. Selon Davidson, les prédicats de langues naturelles prennent un événement comme l'un de leurs arguments. Une proposition comme *Shem a frappé Shaun*, outre les arguments *Shem* et *Shaun*, en possède un troisième qui est *x*[27]. En tant qu'arguments, les événements sont des entités sur lesquelles portent les prédicats. De plus, la variable événementielle *x* est placée dans la portée d'un quantificateur existentiel. Une proposition simple asserte tout d'abord l'existence d'un événement dont le type est spécifié par la sémantique du verbe.

Un certain nombre d'expressions, que nous allons qualifier de *modifieurs adverbiaux*[28], permettent ensuite à cette même proposition d'inclure dans la description les caractéristiques propres à chaque réalisation particulière (occurrence) de l'événement *e*. La spécification des propriétés de l'occurrence est réalisée par les adverbiaux tels que *délibérément*, *lentement* ou *dans la salle de bains*. Dans la mesure où ils permettent d'attribuer des propriétés à un argument événementiel, ils constituent eux-mêmes des prédicats portant sur les événements.

La conception davidsonienne rapproche sensiblement les événements des objets, puisque tout comme eux, ils peuvent remplir une position argumentale. De fait, elle autorise une réification des événements qui peuvent désormais être conceptuellement traités comme des objets. Ce constat va bien au-delà des phrases d'action qui font l'objet de l'article en question. Davidson l'indique lui-même :

> « … je pense qu'il est évident que si les prédicats d'action ont de telles places d'événements, beaucoup de prédicats qui n'ont pas grand-chose à voir avec

[27] Par la suite, nous désignons l'argument-événement par *e*.
[28] Nous discutons plus largement la notion de *modifieurs* dans la section 3.2.3.2.

> l'expression de l'action en ont aussi. En fait, les problèmes qui nous ont principalement occupés ne sont pas propres au discours sur l'action : ils relèvent du discours sur les événements en général. Une action de voler vers l'Etoile du Matin est identique à l'action de voler vers l'Etoile du Soir ; mais de la même manière, une éclipse de l'Etoile du Matin est une éclipse de l'Etoile du Soir. Notre discours usuel sur les événements, sur les causes et les effets, requiert un usage constant de l'idée qu'il peut y avoir différentes descriptions du même événement. Quand on fait remarquer que frotter une allumette n'était pas suffisant pour l'allumer, ce qui n'est pas suffisant n'est pas l'événement mais sa description – c'était une allumette *sèche*, et ainsi de suite. »
>
> (Davidson 1967/1993 : 168)

Le dernier passage contient deux généralisations qui présentent un intérêt particulier pour la philosophie du langage, et plus loin pour la linguistique. La première est une reprise de l'idée frégéenne selon laquelle un seul et même objet peut être désigné sous des dénominations différentes. *L'Etoile du Matin* et *l'Etoile du Soir* sont en effet des expressions co-référentielles. Elles constituent deux modes différents de donation d'un seul et même référent[29]. Si nous admettons la thèse selon laquelle les événements peuvent être réifiés, il est possible d'en conclure qu'un seul événement est susceptible de recevoir des descriptions différentes.

Deuxièmement, les phrases d'action évoquées dans le titre de l'article de Davidson (1967/1993) ne sont pas les seules à constituer des descriptions d'événements. Les propositions qui attribuent une propriété à un objet, comme celle qui dit d'une allumette qu'elle est sèche, en font autant, même s'il est difficile, le cas échéant, de parler d'action.

L'idée de Davidson (1967) n'a pas fait l'unanimité parmi les philosophes qui ont mis en avant un certain nombre de conceptions alternatives quant au statut ontologique de l'événement[30].

---

[29] Cf. Frege (1971)

[30] Si l'intérêt et les avantages de l'approche davidsonienne ont été remarqués par les linguistes, les philosophes se montrent nettement plus réticents. Partee (1999) souligne que ces derniers sont plutôt ontologiquement conservateurs : quand on en vient aux entités à considérer comme existantes, la plupart d'entre eux optent pour ce que Vendler, en citant Quine, appelait « un paysage désertique ». Moins on admet de types ontologiques qui doivent être traités comme primitifs, moins on affronte de problèmes avec les engagements métaphysiques qui en découlent.

1.3 Conceptions non davidsoniennes de l'événement

1.3.1 Evénements et objets

Pour les philosophes, l'approche davidsonienne est semée d'embûches. Casati et Varzi (2006) notent qu'il est difficile de fournir ne serait-ce qu'une caractérisation non controversée de ce qu'est un événement. L'opposition la plus fondamentale sépare ceux qui considèrent que les événements sont des entités et ceux qui les envisagent en tant que propriétés.

Les dictionnaires, y compris philosophiques, affirment que les événements sont des choses qui arrivent ou qui adviennent[31]. Nous ne sommes donc pas très éloignés du sens que l'on attribue au terme *événement* dans ses emplois courants : « tout ce qui se produit, tout fait qui s'insère dans la durée » (TLFi). Si le terme *chose* est généralement utilisé dans les définitions d'événement, d'importantes différences ontologiques et métaphysiques sont mises en avant par les philosophes. Elles concernent avant tout le mode d'existence des deux types d'entités (Hacker, 1982) : les événements *arrivent*, *adviennent* ou *ont lieu* (*occur, happen, take place*), alors que les choses (objets) existent autour. Les deux types d'entités n'ont pas non plus le même rapport au temps et à l'espace. Les objets physiques ont de clairs contours spatiaux, mais leurs limites temporelles sont difficiles à établir. Inversement, les limites spatiales des événements ne sont pas clairement délimitées, alors que leurs bornes temporelles sont identifiables. Quinton (1979) remarque par ailleurs que les objets sont individuellement localisés dans l'espace, ils occupent pleinement leur espace physique, alors que les événements supportent fort bien la « collocation » (Casati, R. Varzi, A, 2006). En d'autres termes, deux chaises peuvent être placées à proximité, mais jamais exactement au même endroit physique. Cette restriction spatiale n'est apparemment pas valide dans le cas de deux événements. Deux, voire plus d'événements peuvent arriver simultanément au même endroit. De plus, les objets sont libres de se déplacer ou d'être déplacés, ce qui n'est pas le cas des événements (Dretske, 1967). Enfin, les objets forment des *continua*, ce qui signifie qu'ils sont entièrement présents dans le temps tout au long de leur existence. Les événements se déroulent dans le temps par des phases successives qui constituent leurs parties internes.

Le tableau 2 reprend les principales différences ontologiques entre les choses/objets et les événements[32], sans prétendre à présenter une ontologie exhaustive[33] :

---

[31] Casati, R. Varzi, A, 2006 : « things that happen ».

[32] Cette présentation est, par nature, réductrice puisqu'il n'est pas possible, dans le cadre de ce travail, de rendre compte des controverses qui animent les débats philosophiques. Il nous importe, en revanche, de mettre en avant les points pertinents, repris par la sémantique lexicale.

[33] Il nous est impossible d'exposer les débats aux sujets d'objets non extensionnels tels que *blancheur*, *beauté*, *intelligence*. Signalons simplement les trois principales tendances dans ce domaine. Les nominalistes considèrent

	Les objets	Les événements
mode d'existence	- existent ;	- arrivent, adviennent, ont lieu dans le temps ;
rapport au temps	- limites temporelles indéfinies ;	- leurs limites temporelles peuvent être définies ;
rapport à l'espace	- claires limites spatiales ;	- limites spatiales indéfinies ;
mobilité	- sont déplaçables ;	- ???
structure interne	- existent dans le temps avec toutes leurs parties constitutives, sont tout entiers à chaque moment de leur existence	- se déroulent dans le temps par des phases successives qui les composent, ont des parties temporelles (des tranches temporelles)

Tableau 2 : Différences ontologiques entre les objets et les événements

Même si ces distinctions métaphysiques ne font pas l'unanimité des philosophes, le lien entre les deux types d'entités est souvent mis en avant. Comme le remarquent Casati et Varzi (2006), « les événements sans objets sont inhabituels ». Pris en tant qu'entités, les membres de deux catégories présentent des traits communs : même s'ils diffèrent par leurs caractéristiques spatio-temporelles, ils peuvent être décrits selon ces dimensions. Dans les deux cas, une organisation en parties-tout est également possible à dégager. Ainsi, les événements, tout comme les objets se laissent décrire en termes de structure interne, même si l'on opère à des niveaux d'abstraction différents.

1.3.2 Evénements et faits

Dans les emplois courants, un *événement* est souvent défini comme proche, voire équivalent d'un *fait* (voir : la définition d'*événement* par le TLFi citée ci-dessus). Pour de nombreux philosophes, surtout ceux de tradition analytique, une telle assimilation n'a pourtant rien d'évident. Il est vrai que pour certains (Chisholm, 1970, Wilson, 1974) la différence entre les deux est une question de granularité : lorsqu'il est question de faits, c'est que l'on appréhende les événements selon une granularité plus fine. D'autres (Ramsey, 1927, Bennett, 1988) cependant se gardent bien de tout amalgame entre ces deux notions. Ainsi, l'événement consistant dans la mort de César a eu lieu à Rome en 44 avant Jésus Christ[34]. Le fait que César soit mort à Rome en 44 avant Jésus Christ reste abstrait (ou plutôt extrait de son contexte immédiat) et atemporel, c'est-à-dire aussi vrai à Rome en 43 avant Jésus Christ qu'aujourd'hui, plus de vingt siècles après Jésus Christ.

---

qu'à chaque fois que l'on parle de blancheur, il est en réalité question de choses blanches. Pour les conceptualistes, il s'agit de concepts. Les réalistes accordent à la blancheur, à la beauté ou à l'intelligence une réalité intensionnelle.

[34] L'exemple vient de Ramsey (1927).

1.3.3 Evénements et leurs rapports aux instances temporelles

Dans certaines approches philosophiques, les événements sont considérés comme des propriétés. Ainsi, pour Montague (1969), les événements sont-ils des propriétés des instants de temps pendant lesquels ils adviennent. L'événement consistant dans un lever de soleil doit donc être considéré comme la propriété décrivant le mode d'existence du moment où le soleil se lève. D'autres voient dans les événements des propriétés attribuables aux classes d'individus (Lewis, 1986) ou bien des propriétés qu'on peut asserter des segments du monde (von Kutschera, 1993).

Enfin, il existe également des conceptions, comme celle de Van Benthem (1983), selon lesquelles les événements sont des instances temporelles *cum descriptione*. En d'autres termes, un événement doit être envisagé comme un intervalle temporel pendant lequel une proposition est valide. C'est ainsi qu'il faut lire la formule $<i,\varphi>$ où i désigne un moment du temps, par exemple *ce matin*, et φ la proposition *Le soleil se lève*.[35]

2. La notion d'événement et ses applications en linguistique

2.1 L'événement : objet de la linguistique ou objet grammatical ?

Sans être immédiates, les réactions des linguistes ont été plus favorables que celles des philosophes. Comme le remarque Partee (1999), il est moins important, en linguistique, de démontrer le caractère ontologiquement indispensable de l'entité « événement ». « Les linguistes ont un esprit pratique à cet égard – écrit-elle (1999 : 484). Si l'introduction de l'argument événementiel facilite les analyses et conduit à des réponses linguistiquement satisfaisantes pour un certain nombre de phénomènes linguistiques, ils trouvent cela bien plus convaincant que toute argumentation philosophique »[36]. En d'autres termes, l'aspect applicatif de l'outil conceptuel que représente la notion d'événement l'emporte en linguistique sur des débats au sujet d'éventuels engagements métaphysiques.

Compte tenu de l'objectif que nous nous posons dans ce travail, nous ne pouvons qu'évoquer une infime partie des recherches qui s'inscrivent dans le vaste courant néodavidsonien. Parmi les phénomènes linguistiques traités selon cette perspective, il faut citer le cas des propriétés de verbes, préservées ou non, dans les nominalisations correspondantes. Les travaux de Parsons (1990), de Grimshaw (1990) et de Van de Velde

---

[35] Pour un exposé plus complet, voir : Casati et Varzi (2006).

[36] Partee (1999 : 484) : « I do not believe that many linguists have tried to argue that an event argument is indispensable, particulary in the kinds of terms that would satisfy a philospher ; linguists are basically utilitarians in this respect, and if having an event argument makes it easier to give linguistically satisfying analyses of a range of linguistic phenomena, that is usually more convincing to linguists than philosophical argumentation. »

(2006) explorent ces problématiques. Parmi les domaines traités, il n'est pas inintéressant de citer également la Théorie de la Représentation Discursive (*Discourse Representation Theory* ou *DRT*) qui postule la réification de l'argument événement. Cette approche trouve une application dans des analyses des temps grammaticaux et des problèmes aspectuels. Par exemple, Kamp (1981) défend la thèse selon laquelle la différence entre l'imparfait et le passé simple réside dans un traitement différent de l'argument événement. De même, les travaux consacrés à la structure interne de l'événement ont permis des développements nouveaux en sémantique lexicale (Grimshaw 1990, Jackendoff 1990, Pustejovsky 1991, Pustejovsky et Tenny 1999, Levin 2005, 2006). En aspectologie, de nouveaux modes de description ont vu le jour. Ils reposent sur des analyses de propriétés que l'on attribue aux événements (Borillo 1987, Gosselin et François 1991), ce qui aboutit à des classements de types de procès (Bach 1986, Parsons 1990)[37]. De même, de nouveaux outils conceptuels ont pu être élaborés et appliqués dans l'analyse du déroulement des événements dans le temps (Smith 1991, Caudal 2000, Caudal et Vetters 2007, Croft 2009).

De manière générale, dans les recherches qui, à la suite de Davidson, prennent en compte l'argument événement, il ne s'agit nullement de gommer les différences entre la référence nominale et verbale ni, encore moins, de passer outre le fonctionnement linguistique propre aux syntagmes nominaux et verbaux. L'enjeu consiste à saisir et à exploiter :

> « un parallèle assez net dans la manière que nous avons de structurer et de conceptualiser le monde des objets et de concevoir et de décrire les occurrences de situations. »
>
> (Borillo, 1987 : 215)

2.2 Définition de la notion linguistique d'événement

Si l'on admet, en linguistique, que les verbes réfèrent à des événements, il est important de préciser leur statut en tant que référent, tout particulièrement en ce qui concerne leur rapport avec ce qui arrive dans le monde réel extralinguistique.

Comme le remarquent Levin et Rappaport Hovav (2005), les verbes saisissent, dans leurs sens, des propriétés des événements du monde réel. Dans la mesure où chaque événement réel présente une mutlitude de propriétés, il est difficile d'imaginer qu'elles se trouvent toutes lexicalisées par un verbe. En effet, les verbes ne lexicalisent qu'un sous-ensemble de ces propriétés. Par conséquent, un événement du monde réel peut être désigné par plusieurs verbes qui mettent en avant tel ou tel sous-ensemble de propriétés. Il est alors possible de le

[37] Voir ci-dessous, section 2.4.

construire ou de le conceptualiser, en tant qu'événement lexicalisé, de plus d'une façon. Le sens verbal décrit une représentation d'événement plutôt que l'événement lui-même. Cette représentation ou description est une construction propre à la langue donnée.

Si l'on aborde le problème dans une perspective comparative, il faut admettre d'emblée que chacune des langues comparées procède à des découpages et à des regroupements différents des caractéristiques d'événements. Potentiellement, le nombre de ces propriétés et de leurs combinaisons dans le sens des lexèmes verbaux augmente.

Outre les traits lexicaux des verbes, résultats des opérations d'abstraction effectuées à partir de situations réelles, qui permettent de construire des descriptions d'événements, ces derniers peuvent également être considérés comme des objets grammaticaux (Tenny 1994, Tenny et Pustejovsky 1999). Tenny (1994) en explique la raison de manière suivante :

> « (…) les prédicats de langues naturelles imposent une certaine structure sur les événements qu'ils décrivent, structure qui est en grande partie temporelle ou aspectuelle »
>
> (Tenny 1994 : 3)[38].

Enfin, de nombreux chercheurs (Bach 1981, Ter Meulen 1984, Krifka 1989) ont mis en avant « une algèbre d'événements ». Il s'agit de la capacité que possèdent les événements, en tant qu'objets conceptuels, de se regrouper pour former un événement nouveau. Du coup, comme le remarque Asher (1993), le regard « algébrique » du linguiste permet d'affiner une question ancienne en philosophie, à savoir celle des principes méréologiques qui s'appliquent non seulement aux objets, mais également aux événements.

Comme l'observe Caudal (2000), en parlant de la notion d'événement (situation) en linguistique, il est important de préciser le rapport que le *designatum* entretient avec les événements du monde réel. Caudal précise ce rapport de la manière suivante :

> « … la structure des situations est une catégorie sémantique *linguistique* appartenant à la « métaphysique de la langue », soit à un correspondant abstrait (au sens où il s'agit d' « épures » cognitives) et conventionnalisé (car linguistique) des situations dont nous pouvons faire l'expérience dans le monde réel. En somme, les types de situations sont une sorte de « physique de sens commun », ou « naïve », des événements dans notre représentation langagière du monde – qui est proprement la métaphysique de la langue (cf. Asher 1993). Ils n'ont ni toute la complexité, ni toute l'insaisissabilité des

[38] Tenny 1994 : « predicates of natural language impose a certain structure on the events they describe, a structure which is to a large extent temporal or aspectual ».

situations du monde réel ; ils en sont une simplification linguistique, passée au filtre de la cognition. »

(Caudal 2000 : 20)

Si l'on retient le caractère conventionnel et abstrait de la notion linguistique d'événement, il convient de noter *mutatis mutandis* l'abandon des positions réalistes de Davidson. En effet, rien dans les conceptions linguistiques ne présuppose l'existence réelle de la variable *e*.

En tant qu'entité conventionnellement saisie dans et par les langues naturelles, un événement présente un haut degré de structuration. Comme nous l'avons vu plus haut, on peut s'attacher à décrire la structure de l'événement en prenant en compte les parties (sous-événements) qui le composent. Il est également possible de dégager son organisation temporelle et aspectuelle. Les deux types de structuration sont cependant tributaires de la sémantique lexicale du verbe, c'est-à-dire des traits sémantiques retenus dans une langue pour former son sens.

2.3 Evénements et situations

Pour décrire un événement particulier, peu importe si celui-ci a lieu dans le monde réel ou s'il relève de la fiction, le locuteur recourt à ce que nous avons présenté jusque-là comme des objets linguistiques, c'est-à-dire à des représentations d'événements ou événements idéalisés (Smith 1986). Ce sont des abstractions construites à l'aide de propriétés conventionnelles à partir des perceptions individuelles. Un événement particulier, réel ou fictif, est ensuite associé à un type d'événements. Smith (1986) suggère que cette opération a un caractère cognitif et qu'elle consiste dans une catégorisation. Selon elle, c'est à ce niveau abstrait qu'il faut situer le classement effectué par Aristote.

Depuis Carlson (1981), on recourt en linguistique à la notion de **situation** (*eventuality*). Les situations sont des catégories[39] regroupant les représentations d'événements conventionnellement réalisées dans les langues. Les descriptions de situations sont formées par recours à un type et le locuteur le fait en choisissant un prédicat, pour ensuite y apporter des spécifications permettant de rendre compte d'un événement particulier. La structure prédicative ainsi construite permet de décrire une occurrence d'événement, qu'elle soit réelle ou fictive.

« Lorsque les locuteurs parlent d'une situation particulière, ils la présentent comme un exemplaire d'un type idéalisé en recourant aux formes linguistiques associées avec lui »

[39] Borillo (2005 :82) précise l'utilisation qu'elle fait du terme *situation* comme celle d'« un terme générique désignant indifféremment états, actions, processus et événements ».

explique Smith (1986 : 99)[40]. Elle opte ainsi pour une conception énonciative de l'aspect (*speaker-based*), reprise dans Smith (1991, 1997) et adoptée également par Gosselin (1996), Caudal (2000). C'est donc au locuteur que revient le choix définitif des formes linguistiques offertes en langue, qui lui permettront de décrire une occurrence d'événement.

Smith (1986) schématise ses propositions de la manière suivante :

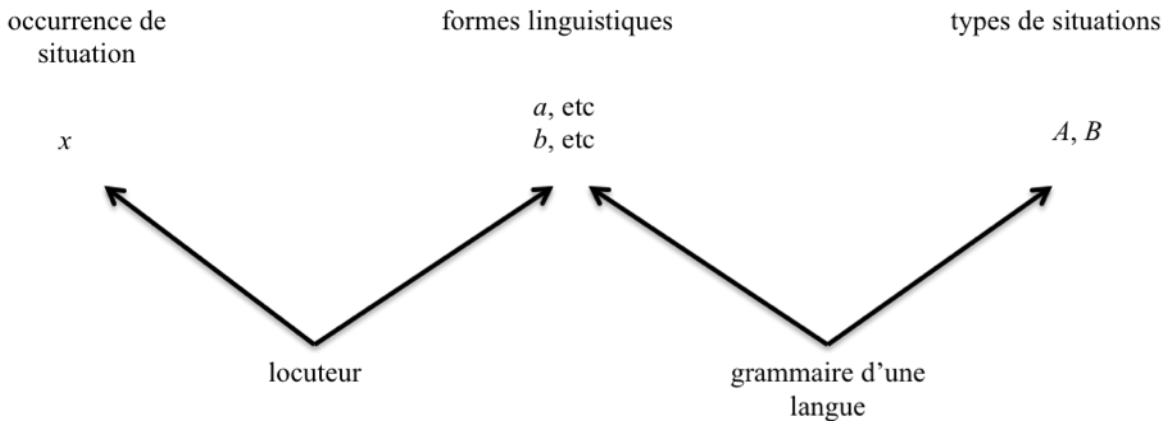

Figure 1 : Eléments impliqués dans la description d'une occurrence de situation (Smith, 1986)

2.4 Typologies de situations

Les regroupements possibles des situations idéalisées selon les propriétés jugées pertinentes ne cessent de susciter de vives discussions. Celles-ci s'organisent autour de deux axes. Le premier concerne l'objet même de ces classements. Les propositions typologiques[41] qui voient le jour forment le second. Les deux sont par ailleurs liés.

Depuis Vendler (1967), en effet, un certain flottement apparaît dans ces démarches typologiques en ce qui concerne leur objet : s'agit-il de classer les verbes, c'est-à-dire les formes linguistiques (*a*, *b* dans la figure 1) ou bien des concepts (*ibidem A*, *B*) ? Si nous en référons au schéma ci-dessus, on verra que la question est de savoir s'il s'agit de la branche droite de la figure 1 (*A*, *B*) ou bien de celle du milieu (*a*, *b*).

Vendler (1967) lui-même précise pourtant qu'il décrit les schèmes temporels associés aux verbes anglais (Vendler 1967 : 98). Leur examen permet de distinguer quatre catégories dont ils sont susceptibles de relever : activités, accomplissements, états et achèvements.

Parallèlement, Vendler évoque l'apport de certains compléments verbaux, susceptibles de modifier les caractéristiques aspectuelles telles qu'elles apparaissent, si l'on prend en compte

[40] Smith (1986 : 99) : « When speakers talk about an actual situation, they present it as an exemplar of an idealized situation type by using the linguistic forms associated with that type ».
[41] Voir le tableau 3 ci-dessous.

seulement le sens lexical du verbe. Il précise (Vendler 1967 : 100-101) notamment que *courir* et *courir un kilomètre*, *écrire* et *écrire une lettre* se voient associer des schémas temporels différents[42]. Depuis, le rôle des compléments dans le calcul de l'aspect a été mis en évidence, notamment par Verkuyl (1972, 1993, 1999), Tenny (1994), ainsi que l'apport sémantique des temps verbaux (Borillo 1982, 1986, 1991, Krifka 1992, 1998, Gosselin 1996, Ramchand 1997, Verkuyl *et alii* 2004). En conséquence, ces recherches portent non seulement sur les schémas temporels associés aux verbes, mais elles prennent en compte, de manière computationnelle, les autres éléments qui contribuent à la construction de ces schèmes. Les « facteurs » de ce calcul sont fournis par l'aspect lexical (déterminé par le sémantisme du lexème verbal), l'aspect grammatical (éléments grammaticaux qui façonnent la description de l'événement). La prise en compte des compléments verbaux s'avère également nécessaire. Finalement, l'on parvient à définir l'aspect phrastique (*predicational aspect*). La perspective est donc sensiblement différente, puisque l'aspect est alors abordé comme ne relevant plus seulement de la langue. En fait, le schéma temporel associé à un verbe n'est que l'un des éléments du calcul effectué en discours.

De nombreux réajustements, visant notamment à adapter les classifications de situations aux réalités linguistiques de différentes langues ont vu le jour. Nous empruntons à Asnès et Kupferman (2008 : 28) le tableau récapitulatif qui réunit les plus marquants d'entre eux (voir le tableau 3 ci-dessous). On remarque que les auteurs considèrent qu'il est beaucoup plus adapté de parler de prédicats que de verbes.

[42] Vendler discute les verbes anglais *to run* versus *to run a mile*, *to write* et *to write a letter*.

<table>
<tr><th></th><th>X aime</th><th>X est assis sur</th><th>X marche</th><th>X construit une maison</th><th>X reconnaît</th><th>X atteint le sommet</th></tr>
<tr><td>Kenny 1963</td><td colspan="2">état</td><td>activité</td><td colspan="3">performance</td></tr>
<tr><td>Taylor 1977</td><td colspan="2">état</td><td>energeia ± homogène</td><td colspan="3">kinésis</td></tr>
<tr><td>Mourelatos 1978</td><td colspan="6">situations</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">état</td><td colspan="4">occurences</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2"></td><td>procès</td><td colspan="3">événement</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2"></td><td></td><td>développement</td><td colspan="2">occurrence ponctuelle</td></tr>
<tr><td>Vendler 1967</td><td colspan="2">état</td><td>activité</td><td>accomplissement</td><td colspan="2">achèvement</td></tr>
<tr><td>Dowty 1979</td><td colspan="2">état</td><td>activité</td><td>changement d'état complexe</td><td colspan="2">changement d'état simple</td></tr>
<tr><td>Recanati et Recanati 1999</td><td colspan="2">état (homogène)</td><td colspan="4">processus (micro-hétérogène)</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2"></td><td>activité (macro-homogène)</td><td colspan="3">processus télique (macro-hétérogène)</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2"></td><td></td><td>accomplissement</td><td colspan="2">achèvement</td></tr>
<tr><td>Carlson 1981</td><td>état</td><td>dynamisme</td><td>activité</td><td>accomplissement</td><td colspan="2">achèvement</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>proprement dit</td><td>momentané</td></tr>
<tr><td>Bach 1986</td><td colspan="6">éventualités</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">état</td><td colspan="4">non-état</td></tr>
<tr><td></td><td>statif</td><td>dynamique</td><td>procès</td><td colspan="3">événement</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>prolongé</td><td colspan="2">momentané</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>surve-nance</td><td>culmination</td></tr>
<tr><td>Vet 1980</td><td colspan="6">situations</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">non-transitionnelles</td><td colspan="3">transitionnelles</td></tr>
<tr><td></td><td>état</td><td>position</td><td>activité dynamisme</td><td>(action)-procès non momentané</td><td colspan="2">(action)-procès momentané</td></tr>
<tr><td>Borillo 1988</td><td colspan="6">situations</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">non terminatives</td><td colspan="3">terminatives</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">état</td><td colspan="2">activité</td><td>accomplissement</td><td colspan="2">achèvement</td></tr>
</table>

Tableau 3 : Quelques exemples de classements des prédicats (Asnès et Kupferman 2008 :28)

Si les résultats, c'est-à-dire les types de situations, issus des procédures classificatoires ne se recouvrent pas systématiquement, les traits retenus pour leur définition sont largement partagés par plusieurs auteurs. Nous trouvons parmi eux l'opposition entre la dynamicité et la stativité, la durée interne et l'absence de celle-ci, la présence d'un terme, le changement d'état

auquel aboutit l'événement ou son absence. Certaines de ces propriétés sémantiques semblent coocurrer (par exemple la dynamicité est une condition *sine qua non* du changement d'état quelle que soit la typologie), tandis que d'autres s'excluent, comme cela a lieu dans le cas d'homogénéité et de télicité[43].

Il existe des typologies de situations[44] qui outre ces propriétés sémantiques, prennent en compte celles qui sont liées à la nature de l'argument externe du prédicat. François (1997a,b) parle à ce propos de **propriétés participatives des prédications verbales**, qui englobent notamment l'agentivité, le pouvoir causatif et, pour ce qui est de l'argument interne, le degré d'affectation par l'action de l'*Agent*. Il s'agit donc de critères relationnels liés aux participants de la situation en question.

Le principal classement de situations établi pour le polonais (Laskowski 1998)[45] entrecroise les deux types de propriétés (aspectuelles et partcipatives), comme le montre le tableau 4 ci-dessous :

	Etats	Evénements	Activités	Procès	Actions	Accidents	Actes
dynamique	-	+	+	+	+	+	+
changement d'état	-	-	-	+	+	+	+
télicité	-	-	-	+	+	-	-
contrôle	-	-	+	-	+	-	+

Tableau 4 : Caractéristiques sémantiques des classes de verbes polonais selon le type de situations qu'ils décrivent (Laskowski 1998)

Nous reviendrons plus loin sur les problèmes liés aux typologies de situations dans une perspective comparative. Pour l'heure, il convient de souligner que, comme le montrent les classements ci-dessus (les tableaux 3 et 4), le terme d'**événement** est employé pour désigner un certain type de situations, en général dynamiques. Dans le cadre de ce travail nous

[43] A ce propos, voir Asnès (2005). Faute de place, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur vers l'abondante littérature consacrée aux typologies de situations (de procès). Pour notre part, dans la partie présentant les difficultés spécifiques à une démarche comparative, nous discuterons plus amplement les propriétés sémantiques que nous jugeons pertinentes pour la description des prédicats de manière de mouvement polonais et français et des situations qui leur sont associées.

[44] Il est difficile de décider ce qui constitue l'objet de la démarche classificatoire de Laskowski. Son propos nous semble quelque peu opaque. Il constate, en effet : « Une analyse de types de situations décrites par les verbes, et plus précisément par les énoncés construits par eux, constituera le point de départ d'une classification de lexèmes verbaux » (Laskowski 1998 : 153). Nous poursuivrons la discussion à ce sujet dans la partie consacrée à la présentation de notre démarche comparative (section 7).

[45] Le classement de Laskowski est une adaptation au polonais de celui qui a été proposé par Paducheva (1996) pour les verbes russes. Par ailleurs, nous en présentons une version ultérieure, nettement plus réduite en ce qui concerne le nombre de classes distinguées que celle présentée dans Laskowski (1996).

utilisons le terme d'**événement de mouvement** dans la mesure où les prédicats qui nous occupent sont systématiquement porteurs de trait [+ dynamicité][46].

Le terme de *situation* présente l'avantage de rester neutre quant à son caractère dynamique ou statif, il permet donc d'intégrer les états. Filip (1999) remarque que le concept de types de situations permet de réunir ce que l'on désignait auparavant sous le nom d'Aktionsarten (Agrell 1908), celui d'*aspect lexical inhérent* (Comrie 1976, Van Valin 1990), de *classes aspectuelles* (Dowty 1979) ou encore de *types de procès* d'un côté et l'aspect en tant que catégorie grammaticale de l'autre. Cette perspective est, pour nous, d'une grande utilité dans la mesure où elle ouvre la voie vers un dénominateur commun pour une description d'événements de mouvement, en tant que situations, dans des langues qui diffèrent sensiblement quant aux moyens susceptibles de véhiculer les valeurs traditionnellement associées à l'aspect grammatical.

3. Eléments d'une description linguistique – précisions terminologiques

Plusieurs termes sont apparus ci-dessus qu'il est nécessaire d'expliciter et d'articuler, tout particulièrement en ce qui concerne la notion d'événement dans son rapport avec le schéma conceptuel d'événement de mouvement proposé par Talmy (2000). Mais en premier lieu, il covient de préciser l'emploi des termes de *verbe* et de *prédicat* qui sera le nôtre.

3.1 Verbe – unité de sens et fonctionnement syntaxique

Riegel, Pelat et Rioul (1994) indiquent qu'il est possible de reconnaître un lexème en tant qu'appartenant à la catégorie de verbes de par son fonctionnement morphologique, syntaxique et sémantique. Dans la mesure où nous sommes peu concernée, dans ce travail, par les variations formelles, nous emploierons le terme de **verbe**, lorsque nos propos seront focalisés sur les deux derniers aspects, à savoir la sémantique lexicale et le fonctionnement syntaxique.

Notre réflexion au sujet du verbe est répartie entre deux sections. Ici même, nous tenons à préciser l'usage qui est fait de ce terme tout au long de cette thèse. C'est une entreprise d'autant plus importante que la perspective que nous adoptons conduit à des allers retours réguliers entre le plan conceptuel et sémantique et celui de la syntaxe, puisque les éléments du premier possèdent des manifestations linguistiques qui relèvent du second.

Par conséquent, une fois définis les plans d'analyse sur lesquels nous nous servons de la notion de verbe, nous proposons un détour qui doit nous permettre de présenter les problèmes liés à sa complémentation. Le verbe lui-même et ses compléments possèdent un

[46] Exception faite des emplois attributifs que nous aurons l'occasion de discuter dans les chapitres 3, 4 et 5.

fonctionnement et des caractéristiques sur le plan du prédicat. La question à laquelle nous devons répondre est celle de la fonction et par conséquent du statut qu'il convient d'accorder aux différents compléments du verbe sur le plan du prédicat. C'est seulement quand nous aurons fait la part des choses entre ce qui relève du verbe et du prédicat, des compléments syntaxiques et des arguments sémantiques, que nous pourrons discuter la conception du sens verbal et celle de la classe de verbes sur lesquelles nous appuyons notre travail.

3.1.1 Le verbe et la définition de ses plans d'analyses

Depuis Aristote, un accord général semble établi au sujet de ce qu'est un verbe : c'est une unité lexicale dénotant les phénomènes qui adviennent ou peuvent advenir, c'est-à-dire les événements[47]. Plus précisément, les lexèmes appartenant à la catégorie *verbe* nous permettent de désigner ce type d'entité[48]. Si les verbes possèdent la capacité de référer à des événements, c'est parce qu'ils lexicalisent un certain nombre de propriétés de ce qui arrive (*happenings* chez Levin et Rappaport Hovav 2005) dans le monde réel. Ainsi, le verbe *courir* est-il défini comme *se déplacer rapidement par un mouvement successif et accéléré des jambes ou des pattes prenant appui sur le sol* (cf. le TLFi). Il peut donc renvoyer à toute sorte d'entités, en l'occurrence, à toute sorte d'événements qui correspondent au sens du verbe, c'est-à-dire qui présentent les caractéristiques telles une vitesse importante et un mouvement accéléré des jambes. Dans ce travail, nous parlerons de **verbe** ou **lexème verbal** pour évoquer son aspect dénotatif. De ce point de vue, les verbes de mouvement sont ceux qui, de par leur sens lexical, permettent de référer à des événements qui relèvent du schéma défini par Talmy (2000).

Le terme de *verbe* ou de *syntagme verbal* nous permettra également de désigner les lexèmes de cette catégorie dans leur fonctionnement syntaxique, c'est-à-dire dans leurs rapports syntagmatiques, notamment en ce qui concerne leur complémentation.

3.1.2 Verbes de mouvement et leur complémentation

La répartition typologique proposée par Talmy (2000) repose sur un schéma conceptuel de l'événement de mouvement de base. Celui-ci fait appel à des structures syntaxiques qui permettent de former des descriptions d'événements de mouvement. En effet, les éléments tels que *site* et *trajectoire* sont réalisés, sur le plan syntaxique, entre autres par ce que les

---

[47] Il s'agit, bien évidemment, d'une définition fonctionnelle très générale. Le terme d'événement est fortement connoté du point de vue de sa dynamicité dans les typologies que nous avons citées. Un événement qui relève d'une situation telle que *état*, par exemple *Paul est malade*, n'est pas dynamique.

[48] Même si, comme le montrent de nombreux auteurs, des lexèmes nominaux peuvent en faire autant (Riegel *et alii* 1994, Van de Velde 2008). Le but de notre propos n'étant pas d'explorer les similitudes et les différences entre les catégories grammaticales, nous tenons surtout à clarifier l'usage que nous faisons du terme *verbe*.

grammaires scolaires appellent *compléments indirects de lieu*. Ces compléments nous intéressent tout particulièrement dans le cadre de ce travail.

En français, comme en polonais, plusieurs études à caractère syntaxique ont été menées. Pour le français, il faut mentionner ceux de Lamiroy (1983)[49], Boons (1985, 1987), Guillet et Leclère (1992), Gross (1995). Selon ces auteurs les verbes de mouvement, ceux de manière de mouvement compris, appartiennent à une classe plus large de verbes locatifs. L'inclusion s'effectue sur la base d'une propriété commune. Gross (1995) indique en effet qu'en français, les structures syntaxiques des verbes locatifs et celles des verbes de mouvement ont en commun la présence d'un segment connu dans les grammaires scolaires sous le nom de complément de lieu. Il est réalisé, dans la plupart des cas, par un syntagme prépositionnel de forme *Loc* SN_1 où *Loc* représente une préposition (telle que *à*, *dans*, *sur*, *contre*) « induisant l'interprétation de SN_1 comme 'lieu', et où l'actant SN_0 représente un objet que le verbe met en relation avec un lieu »[50] (Boons *et alii*, 1976 : 216), comme l'illustre l'exemple (4) :

(4)
Jean court dans la chambre

Parmi les compléments de lieu d'un verbe de déplacement, on distingue régulièrement ceux qui représentent le lieu initial ou source, le parcours ou encore le lieu final (destination). La répartition des compléments se fait donc sur des bases sémantiques. Gross (1995 : 192) considère cependant que les notions telles que lieu (de source, de destination) jusqu'à la dénomination même de verbes de déplacement, ne sont que des « intuitions [sémantiques] déclenchées par la lecture d'exemples ».

En ce qui concerne les compléments de lieu en polonais, nous retrouvons les mêmes distinctions qu'en français, notamment dans la tripartition définie par Weinsberg (1971, 1973)[51]. Les compléments permettant d'identifier les lieux tels que la source, le parcours ou la destination du déplacement sont considérés par Weinsberg comme **latifs** et ils forment trois types. Nous avons, en effet, les compléments de lieu

- **adlatifs** dont la fonction consiste à indiquer le point final du déplacement. Ils répondent à la question en *dokąd ?*[52]

---

[49] Le travail de Lamiroy (1983) est une étude contrastive franco-espagnole des constructions infinitives.
[50] Nous proposons de modifier cette notation, en signalant la valeur locative qu'adopte une préposition de la manière suivante : $Prép_{Loc}$.
[51] La tripartition proposée par Weinsberg (1973) concerne les compléments qu'il qualifie de *latifs*. Un quatrième type, dit *locatif* sera discuté dans la section suivante dans la mesure où l'on peut le rapprocher des compléments scéniques introduits par Gross (1995).
[52] Les grammaires et les manuels de polonais sont formels : *dokąd ?* « porte sur la destination » (Dyèvre et Furman-Bouvard, 1994). De manière générale, le verbe qu'il accompagne doit avoir le caractère dynamique. Plus souple, l'usage admet également dans ces cas l'interrogatif *gdzie ?* Il est effectivement tout aussi admissible

- **ablatifs** ou ceux qui permettent d'identifier l'origine du déplacement. A la forme interrogative, les ablatifs sont remplacés par l'interrogatif *skąd ? – d'où*.
- **perlatifs** qui caractérisent la trajectoire du mouvement. *Którędy ? – par où ?* est la question à laquelle l'on recourt dans le cas des perlatifs.

Contrairement à Gross (1995), Weinsberg (1971, 1973) ne met pas en question le sérieux des bases sémantiques sur lesquelles s'appuient les répartitions syntaxiques des compléments de lieu. Dans Weinsberg (1973), il identifie un certain nombre d'informations véhiculées par les syntagmes prépositionnels $Prép_{Loc}$ *SN* qui caractérisent la relation spatiale entre *figure* et *site*[53]. Le complément de lieu renvoie à trois catégories sémantiques : celle du *comportement spatial de l'élément localisé*, c'est-à-dire de *figure*, celles de *disposition* et de *voisinage*[54].

Le classement proposé par Weinsberg a donc un caractère syntactico-sémantique dans la mesure où il croise des critères tels que la possibilité de remplacer le complément de lieu, dans des énoncés interrogatifs, par un certain type de pronoms interrogatifs[55] et leurs caractéristiques sémantiques. Cette démarche est celle de Boons (1985) et de Gross (1995) qui considèrent que la capacité de répondre à une question en *où* n'est pas une condition nécessaire ni même suffisante pour identifier un complément comme celui de lieu. Ce n'est qu'un outil permettant de déceler le caractère locatif des éléments qui ne sont pas des syntagmes prépositionnels de forme $Prép_{Loc}$ SN_1, comme dans l'exemple *Paul a couru acheter du pain*. En effet, à la question *Où Paul a-t-il couru* ? nous pouvons répondre par une construction infinitive : *Acheter du pain.*

Les remarques de Gross (1995) sur le caractère sémantique de la notion de lieu tout comme les critères retenus par Weinsberg, indiquent clairement qu'une description syntaxique ne pourrait pas se passer d'analyse sémantique. C'est l'(in)compatibilité des sens des verbes et des pronoms interrogatifs qui permet ou non de remplacer un complément de lieu par tel ou tel pronom interrogatif, et plus précisément de porter un jugement

---

de dire *Dokąd idziesz ?* (*Où vas-tu ?*) que *Gdzie idziesz ?* (*Où vas-tu ?*). Cependant, il ne saurait être question d'interchangeabilité. Si *dokąd ?* peut être remplacé par *gdzie ?*, quand il s'agit de poser une question « sur la destination », la substitution inverse n'est pas possible, dans le cas de *gdzie ?* Nous y reviendrons ultérieurement dans cette section.

[53] Weinsberg (1971, 1973) emploie une terminologie différente, en recourant à *obiekt* et *lokalizator*. Nous avons préféré *figure* et *site* largement adoptés en sémantique de l'espace.

[54] Remarquons les ressemblances significatives entre les éléments sémantiques retenus pour analyse par Weinsberg (1973) et ceux de Vandeloise (1986). Les similarités apparaissent, en effet, malgré des perspectives de recherche radicalement différentes, Vandeloise adoptant des positions cognitivistes, ce qui n'est pas le cas de Weinsberg.

[55] Le problème d'une analyse sémantique sous-jacente n'en est pas moins présent, dans la mesure où c'est l'(in)compatibilité des sens des verbes et des pronoms interrogatifs qui permet ou non de remplacer un complément de lieu par un pronom particulier.

d'acceptabilité sur le résultat. De même, la répartition des compléments de lieu en compléments arguments et en compléments scéniques (Gross 1995), que nous présentons dans la section suivante, suppose un examen préalable des rapports sémantiques entre les éléments de l'énoncé.

3.1.3 Complément de lieu : argument versus *scénique (Boons 1985, 1987, Gross 1995)*

L'exemple (4) *Jean court dans la chambre* évoqué ci-dessus, est ambigu quant à la relation locative qu'il décrit. De fait, deux interprétations sont possibles. Il se peut, en effet, que *dans la chambre* soit un complément adlatif spécifiant le terme du déplacement effectué par *Jean*. Dans ce cas, la relation locative doit s'établir, au bout de la course, entre *Jean* et *la chambre*. Il n'est pas impossible cependant de considérer que la course de Jean a lieu dans la chambre, auquel cas la relation locative se construit entre l'événement *courir(Jean)* et *la chambre*.

Dans chacune des deux interprétations, le syntagme prépositionnel *dans la chambre* se voit assigner une fonction différente. Dans le premier cas, lorsqu'il spécifie la destination du mouvement, il relève de ce que Boons (1987 : 5-6) qualifie de complément nucléaire, puisqu'il est impliqué par le verbe « de manière stricte, non circonstancielle pour [construire] une relation locative entre deux arguments au moins ». *Dans la chambre* est donc, dans cette première interprétation, un argument syntaxique de la tête verbale. Un verbe comme *courir* possède deux arguments syntaxiques : le sujet (*Jean*) et le complément indirect de lieu (*dans la chambre*). Gross (1995) introduit le terme de **complément argument de lieu** pour le distinguer du **complément scénique de lieu**, qui n'est pas un argument syntaxique du verbe, mais un complément de phrase. Un circonstant scénique décrit ce que l'on pourrait considérer comme un décor dans lequel se situe l'activité, le procès ou l'état dénotés par le verbe. La seconde interprétation du complément *dans la chambre* consiste à attribuer à cette expression une fonction localisatrice propre au complément scénique.

Une distinction similaire est effectuée en polonais par Weinsberg (1973). Outre les compléments adlatifs, ablatifs et perlatifs, réunis sous le nom commun de *latifs*, il définit également une classe de **locatifs** dont l'une des caractéristiques principales consiste à répondre à la question en *gdzie ?* (*où ?*)[56]. Le classement de Weinsberg (1973) est comparable aux propositions de Boons (1985) et de Gross (1995) dans la mesure où il s'appuie sur les

[56] Dans ce cas, il est impossible de remplacer l'interrogatif *gdzie ?* par *dokąd ?* sans modifier la signification de l'énoncé, et par là même la portée de la question. Si nous traduisons l'exemple *Jean court dans la chambre* en lui accordant la seconde lecture, dans laquelle le complément de lieu est un circonstant scénique, nous parviendrons à *Jan biega w pokoju*. Seule la question en *gdzie ?* permet d'obtenir une réponse sur la localisation de l'événement *biegać(Jan)*.

mêmes distinctions sémantiques. Cependant, il n'est pas possible de conclure à l'identité à cause du statut syntaxique unique que Weinsberg accorde à toutes les quatre classes de compléments (adlatifs, ablatifs, perlatifs et locatifs). Il les réunit sous le terme commun de *okoliczniki – des circonstants*. Cette notion regroupe donc en polonais les compléments qui, en français, se trouvent répartis en deux catégories : celle de compléments arguments de lieu et celle de compléments scéniques.

Plusieurs auteurs ont mis en avant la difficulté de tracer une ligne de démarcation claire entre les compléments arguments (ou compléments nucléaires dans Boons 1985, *dopełnienie* dans la terminologie polonaise) et les circonstants (*okoliczniki*) à fonction adverbiale. Aucun verbe de mouvement polonais ne requiert un complément de lieu.

Dans le domaine des compléments de lieu polonais, deux tendances se laissent repérer. Tokarski (1967) indique que l'usage de ces deux dénominations est plus d'une fois affaire de convention à laquelle, de toute manière, de nombreux cas ne se soumettent point. Cette difficulté n'est pas étrangère aux verbes de mouvement. Certains chercheurs, comme Weinsberg (1973) et Bąk (1979) ne parlent que de circonstanciels de lieu. D'autres (Piernikarski 1969, Podracki 1989) optent pour une distinction entre les compléments arguments et les compléments scéniques (circonstants), tout en soulignant qu'elle ne peut se faire sans recours à la tête verbale. Les positions des auteurs se laissent donc résumer ainsi :

1. tous les compléments de lieu (latifs et locatifs) sont des circonstants ;
2. leur statut syntaxique ne peut être déterminé qu'au cas par cas : il se peut qu'un complément soit un argument de lieu au sens dans lequel Gross (1995) l'entend.

Avant de quitter cette section, il convient d'apporter une dernière précision au sujet de la complémentation des verbes de manière de mouvement en polonais. Le système flexionnel nominal de cette langue, en corrélation avec les prépositions à valeur lative ou locative, empêche les ambiguïtés de lecture que nous avons pu constater dans le cas de *Jean court dans la chambre*. En accordant au complément de lieu le statut d'argument syntaxique du verbe (complément adlatif dans la terminologie proposée par Weinsberg), nous traduisons l'exemple de la manière suivante :

(4a)
Jan biega do pokoju
Jan$_{[SN0nominatif\ sg]}$ *BIEGAĆ*$_{[PRÉSENT]}$ do$_{[préposition]}$ pokój$_{[SN1génitif\ sg]}$

Pour rendre la seconde lecture selon laquelle *dans la chambre* est un complément scénique, il est nécessaire de recourir à un autre cas, à savoir le locatif[57] :

(4b)

[57] Nous reviendrons sur ces problématiques plus en détail dans la section 5.3.2.1 de ce chapitre.

Jan biega w pokoju
Jan$_{[SN0Nominatif\ sg]}$ *BIEGAĆ*$_{[PRÉSENT]}$ w$_{[préposition]}$ pokój$_{[SN1locatif\ sg]}$

Notre travail se veut sémantique, mais il n'est pas inutile de définir et de délimiter son objet sur le plan syntaxique. Nous nous intéressons aux verbes de manière de mouvement et à leurs constructions intransitives ou transitives indirectes avec un complément adlatif. Pour certains d'entre eux, le statut d'argument paraît cependant problématique sur le plan du prédicat, comme nous pourrons le constater plus loin.

3.2 Prédicats et arguments sémantiques

Si les verbes lexicalisent certaines caractéristiques « des événements qui arrivent dans le monde » (Levin et Rappoport Hovav, 2005 :19) de manière conventionnelle, identifiées sous forme de traits sémantiques qui forment le sens, ils peuvent également être appréhendés à un niveau de généralité plus élevé. On s'intéresse alors non pas aux particularités sémantiques de tel ou tel lexème verbal, mais on l'aborde en tant que contenu notionnel permettant d'asserter une propriété ou une relation au sujet d'un argument.

Un prédicat ouvre un certain nombre de positions argumentales. Les arguments sémantiques sélectionnés par le prédicat ne sont pas forcément identiques aux arguments syntaxiques du verbe. Il se peut que certains arguments sémantiques ne soient pas réalisés sur le plan de l'énoncé.

De nombreux chercheurs explorent le rapport entre le contenu sémantique du verbe et ses caractéristiques en tant que prédicat, notamment en ce qui concerne le nombre et le type d'argument(s) sélectionné(s). Tout comme Levin (2005, 2006) et Levin et Rappaport Hovav (1992, 2005), Asnès et Kupferman (2008 : 15) considèrent que « seules certaines facettes sémantiques lexicales sont pertinentes pour les structures argumentales ». Outre l'identification des composants du sens lexical responsables de la sélection des arguments mis en relation par le prédicat, une autre question importante nécessite une réponse. En effet, s'il est possible de définir la notion même d'argument sémantique, il est nettement moins facile de déterminer si certains compléments syntaxiques sont ou ne sont pas des réalisations d'arguments sémantiques.

3.2.1 Argument syntaxique versus *argument sémantique.*

Il est d'usage de parler d'arguments sur deux plans différents. Lorsqu'il est question de verbe dans son fonctionnement syntaxique, ses **arguments syntaxiques** sont des expressions de différente nature (syntagmes nominaux, prépositionnels, infinitifs, propositions complétives, etc.) organisées et régies par lui. Karolak (1984 : 20) parle à ce sujet de *corrélat*

linguistique d'un objet (*językowy korelat wyróżnionego przedmiotu*). En syntaxe, le terme d'argument est également utilisé pour indiquer les fonctions de sujet et de compléments (complément direct, attribut, complément indirect). Observons l'exemple (5) :

(5)
Piotr jedzie samochodem do szkoły
Piotr *JECHAĆ[PRÉSENT]* en voiture à l'école.
Piotr*[SN0 nom propre nominatif masc. sg]* jechać*[PRÉSENT]* samochód*[SN1instrumental masc. sg]* do*[Prép]* szkoła*[SN3génitif fém sg]*
(*Piotr va à l'école en voiture*)

Trois expressions nominales apparaissent autour du verbe *jechać* dans notre exemple. Il s'agit de trois fonctions syntaxiques différentes : sujet (*Piotr*), complément d'instrument ou de moyen (*samochodem*)[58] et le complément indirect de lieu (*do szkoły*). Pour éviter les confusions, nous évoquerons les arguments syntaxiques en tant que fonctions et nous parlerons de *sujet* et de *compléments*.

En tant qu'expressions de la langue pourvues de sens, les compléments ont une capacité référentielle. Ils sont en mesure de désigner des objets et des individus. Nous entendons par **argument sémantique** l'objet ou l'individu désigné par une telle expression. Les arguments sémantiques sont définis en termes de valeurs sémantiques des expressions à caractère le plus souvent mais non seulement nominal.

Cependant, tout objet ou individu désigné par une expression n'est pas un argument sémantique. Pour avoir ce statut, il doit faire l'objet d'une caractérisation par le prédicat ou bien être mis en relation, toujours par le biais du prédicat, avec un autre objet ou individu, également argument sémantique. Le rapport entre les arguments sémantiques du prédicat est déterminé par le sémantisme du lexème et c'est en fonction du type de relation que les arguments sont caractérisables par un rôle thématique identifiable. De ce point de vue, l'exemple (5) compte deux arguments sémantiques, à savoir *Piotr* (individu) et *szkoła* (objet). Le contenu relationnel du prédicat est défini par le sémantisme du lexème verbal. En d'autres termes, le sens du verbe *jechać* détermine la relation qu'il établit en tant que prédicat entre *Piotr* et *szkoła*. En parlant d'argument, nous aurons à l'esprit un argument sémantique, c'est-à-dire entité à laquelle on attribue une propriété ou que l'on met en relation avec une autre par le biais du prédicat. De ce point de vue, le statut argumental de *samochodem* de l'exemple (5) est douteux. Nous reprendrons la question de son statut dans la section 3.2.3.2 ci-dessous.

[58] Nous avons compté *samochodem* parmi les arguments syntaxiques de *jechać* dans (5) dans la mesure où sa forme (le cas grammatical) est imposée par le verbe, mais le statut exact de ce type de complément est loin de faire l'unanimité. Certains chercheurs considèrent qu'il s'agit plutôt de circonstants.

3.2.2 Prédicat et structure(s) argumentale(s)

Il convient de définir dès lors la notion de structure argumentale. En suivant Levin et Rappaport Hovav (2005) et Levin (2005, 2006), ainsi que Asnès et Kupferman (2008) pour ce qui est de la présentation de leur travaux en français, nous adoptons la définition suivante de la structure argumentale :

> « Par **structure argumentale** d'un prédicat nous entendons l'ensemble des éléments sélectionnés par lui, combinant à chaque fois dans cette sorte d'association les arguments et leurs θ-rôles. »[59]
>
> Asnès et Kupferman (2008 : 11)

L'approche en termes de structure argumentale inclut deux postulats qui la distinguent de la théorie actancielle formulée en sémantique à la suite de Tesnière (1965). Premièrement, Levin et Rappaport Hovav (2005), Levin (2005, 2006), Asnès et Kupferman (2008) considèrent qu'un verbe peut construire plus d'un prédicat, si l'on prend en compte sa structure argumentale. Comparons les exemples (6a) et (6b) ci-dessous :

(6)
a. Paul écrit.
b. Paul écrit une lettre.

Le verbe *écrire* dans (6a) est employé en tant que prédicat à une seule position argumentale. On pourra donc le représenter, en tant que prédicat, par la formule *P(x)*, *x* étant saturé par la variable *Paul*. Dans (6b), la structure argumentale du prédicat comprend deux positions et le prédicat prend la forme *P(x,y)*. *Ecrire* est donc un exemple de ce qui, dans l'approche que nous adoptons, est qualifié d'**alternance de modèles de réalisation argumentale**. Il s'agit d'admettre qu'un verbe peut dénoter plusieurs prédicats. Ainsi, pose-t-on l'existence de verbes qui forment des prédicats à **structure argumentale multiple**[60].

Deuxièmement, cette approche suppose une hiérarchisation des arguments sémantiques en argument interne et en argument externe. Pour illustrer cette distinction, prenons l'exemple classique désormais (Vendler 1967, Partee 1999) du verbe *écrire* qui illustre ce phénomène. En tant que prédicat, *écrire* n'a pas les mêmes propriétés selon qu'il sélectionne ou non l'argument *y*. Comparons les énoncés a) et b) :

a) Paul écrit.
b) Paul écrit une lettre.

---

[59] Nous reviendrons aux rôles thématiques (θ-rôles) dans la section 3.2.4.1.

[60] La question qui s'impose dès lors est celle de savoir s'il s'agit d'une polysémie. Nous ne pouvons cependant pas ouvrir ce débat à cette étape et encore mois tenter d'apporter une réponse. Une réflexion sur des faits langagiers, exemples à l'appui, doit être auparavant menée tant en polonais, qu'en français.

Les interprétations possibles des deux énoncés diffèrent. L'énoncé a) est susceptible d'une triple interprétation. La première consiste à considérer qu'il s'agit d'un événement spécifique (d'une occurrence événementielle) que l'on pourrait paraphraser par *En ce moment, Paul est en train d'écrire*, ce en quoi il ressemble à b) qui décrit également un événement spécifique : *En ce moment, Paul est en train d'écrire une lettre*. Ces interprétations occurrentielles de (6a) et (6b) relèvent de deux types d'événements différents. En d'autres termes, *Paul* n'exerce pas la même activité[61] dans (6a) et dans (6b). Dans (6a), le terme de l'événement *e* n'est pas déterminé, alors que celui de (6b) sera atteint à la fin de la lettre.

Dans une seconde lecture, (6a) n'a pas de caractère dynamique. L'énoncé *Paul écrit* est alors équivalent de *Paul est écrivain* et représente un état, une propriété attribuée à *Paul*. Enfin, une troisième interprétation n'est pas exclue pour (6a). Elle se traduit par la paraphrase *Paul est déjà capable d'écrire* que l'on pourrait asserter d'un enfant qui, suite à un cycle d'apprentissage, a acquis l'aptitude en question. Les deux dernières interprétations statives, qui consistent à attribuer une propriété (qualité ou aptitude) à l'argument *x* sont bloquées par l'argument *y* (*une lettre*) de (6b). L'argument *y* peut également être décisif pour concéder à un énoncé une lecture plurielle, comme dans c) :

(6)
c. Paul écrit des lettres

La référence plurielle de l'expression qui remplit la seconde position argumentale conduit à une lecture selon laquelle Paul a l'habitude d'écrire des lettres, à moins qu'il soit écrivain public, auquel cas *écrire des lettres* constitue pour lui un état permanent.

Ces observations rapides permettent de constater l'importance de l'argument *y* pour l'interprétation que l'on donne à un énoncé, et par là même pour le caractère de l'événement qu'il décrit. L'argument *y* (*une lettre* dans 6b, *des lettres* dans 6c) est ainsi qualifié **d'interne** dans la mesure où il forme, avec le prédicat verbal qui le sélectionne, un **prédicat étendu** (Asnès et Kupferman 2008). L'argument *x* (*Paul*), qualifié d'**externe**, fonctionne donc « face à la combinaison du prédicat verbal et de ses arguments internes (…). La structure argumentale n'est pas plate, mais hiérarchisée » (*ibidem*, 19).

[61] Nous employons ici le terme d'*activité* dans son acception courante, et non pas en tant que dénomination d'un type de situations.

3.2.3 Structure argumentale versus structure actancielle (valence) : comparaison des deux approches

L'objection qui risque de nous être opposée est celle de l'utilité du concept même de structure argumentale. Présente-t-il réellement un avantage sur celui de *valence* et de *structure actancielle* proposé par Tesnière (1965). Plusieurs raisons nous conduisent à choisir une description en termes de structure argumentale plutôt que celle qui recourt à l'organisation actancielle.

Tout d'abord, l'approche de Tesnière a un caractère syntaxique, comme l'indique par ailleurs le titre de son ouvrage. Elle a plus d'une fois été transposée sur le plan sémantique (à titre d'exemple, voir Touratier 2000). Un tel transfert paraît effectivement possible à la lumière des explications que Tesnière formule au sujet du « nœud verbal [qui]

> exprime tout **un petit drame**. Comme un drame, en effet, il comporte obligatoirement un **procès**, et le plus souvent des **acteurs** et des **circonstances**. (…) Transposés du plan de la réalité dramatique sur celui de la syntaxe structurale, le procès, les acteurs et les circonstances deviennent respectivement le **verbe**, les **actants** et les **circonstants**. (…) Les **actants** sont les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simples figurants et de la façon la plus passive, participent au procès. »
>
> Tesnière, 1965 : 102

A partir de ces éléments, la valence est définie (Tesnière 1965, Ducrot et Schaeffer 1999) à l'image de celle que présente un atome : c'est le nombre d'éléments, en l'occurrence le nombre d'actants, régis par un verbe[62].

Dans cette optique, Tesnière (1965 : 109) remarque que « du point de vue structural, le sujet est un complément comme les autres ». Tout en reconnaissant des différences fonctionnelles, par exemple dans la passivation, cette approche ne permet pas de hiérarchiser les actants (qui, par ailleurs, d'un point de vue purement syntaxique, n'ont pas besoin de l'être). Et s'il propose de distinguer des espèces d'actants, les termes du prime, second et tiers actant ne marquent pas une différenciation hiérarchique, mais l'ordre d'apparition des compléments[63].

---

[62] Cf. Tesnière, 1965 : 238. Ducrot et Schaeffer (1999 : 378) précisent que l'on doit entendre par valence le nombre de compléments verbaux nécessaires pour construire un énoncé simple et complet.

[63] Signalons que cet aspect descriptif est difficilement applicable au polonais dont le système casuel autorise une certaine liberté pour ce qui est de l'ordre des compléments.

3.2.3.1 Emplois absolus versus *structure monoargumentale*

Tesnière pose qu'un verbe a une valence constante et qu'il est toujours perçu en rapport avec le nombre « complet » de ses actants[64]. L'image de l'atome évoquée à ce sujet est, en effet, parlante. Tout comme un atome possède un nombre de crochets stable, un verbe régit toujours un nombre d'actants fixe, même si certains peuvent ne pas être présents. Dans l'optique de Tesnière, la valence du verbe *écrire* comprend trois actants. Dans l'exemple (6d) les trois sont présents :

(6)
d. Paul écrit une lettre à Pierre.
1 écrit 2 3
1 écrire 2, 3

Les trois actants sont nécessaires pour que le verbe *écrire* soit saturé. Il se peut cependant, que certaines valences « restent inemployés ou libres » (Tesnière, 1965 : 238-239). C'est le cas de nos exemples (6a), (6b) et (6c) dans lesquels certaines valences restent inoccupées. Il convient dès lors de marquer cette absence d'actant en signalant une place vide.

(6)
a. Paul écrit ➔ 1 écrit ∅ ∅
b. Paul écrit une lettre ➔ 1 écrit 2 ∅
c. Paul écrit des lettres ➔ 1 écrit 2 ∅

L'exemple (6a) est un emploi absolu dans lequel un verbe à plusieurs valences « présente ce qu'on pourrait appeler un effet de sens apparemment monovalent et est réinterprété comme s'il était sémantiquement monovalent » (Touratier, 2000 : 127).

Plutôt que de considérer les positions non saturées auprès de *écrire* comme une absence et parler d'« effet de sens *apparemment* [c'est nous qui soulignons] monovalent », une approche en termes de structure argumentale conduit à voir dans *écrire* un verbe qui, en tant que prédicat, possède une structure argumentale multiple : mono-, bi- ou triargumentale. Selon la configuration qu'il réalise dans un énoncé, il renvoie à un événement différent.

Avec une telle réinterprétation effectuée sur le plan du prédicat, on constate que la présence d'un argument interne ne consiste pas seulement à occuper une place vide. Si c'était le cas, le prédicat *écrire* dans l'exemple (6a) serait une version incomplète du prédicat *écrire*. Notre comparaison rapide des propriétés du prédicat *écrire* dans (6a), (6b) et (6c) montre un lien entre celles-ci et un certain type d'arguments. Le concept d'actant semble gommer la différence entre les rôles remplis par les arguments et leurs positions syntaxiques.

---

[64] Tesnière (1965 : 238) : « il est évident que la pensée d'un sujet parlant ne conçoit pas psychologiquement de la même façon un verbe susceptible de ne régir qu'un seul actant, un verbe susceptible de régir deux ou trois actants et un verbe qui n'est susceptible d'en régir aucun ».

Plutôt que d'envisager une absence ou une incomplétude, la solution proposée par Levin et Rappaport Hovav (2005) et Asnès et Kupferman (2008) consiste à admettre que *écrire* est un prédicat à structure argumentale multiple. Il est réalisé selon trois modes différents : *P(x,y,z)* comme dans (6d), *P(x,y)* dans le cas des énoncés (6b) et (6c), et *P(x)* dans l'exemple (6a), en permettant de construire à chaque fois la description d'événement d'un certain type. Il nous semble donc intéressant d'explorer les corrélations entre la/les structure(s) argumentale(s) d'un prédicat et leur capacité de décrire des événements. C'est la raison pour laquelle, nous marquerons désormais par **e** le type d'événement associé à la structure argumentale *P(***e***,x,y,z)*, *P(***e***,x,y)* ou *P(***e***,x)*. De prime abord, il pourrait paraître paradoxal qu'avec deux symboles **e** et *x*, le prédicat *P(***e***,x)* soit néanmoins qualifié de monoargumental. Il convient donc de souligner que le terme de *monoargumental* est utilisé en raison d'un seul argument sémantique dont la présence est marquée par *x*. Cependant, une formalisation peut réunir des symboles représentant des entités de nature différente. Ainsi, avons-nous choisi d'indiquer que le nombre d'arguments sélectionnés n'est pas indifférent pour les caractéristiques de l'événement **e** qu'il décrit. Nous considérons cependant que **e** et *x* ont des statuts ontologiques différents. Pour la même raison, nous qualifions le prédicat *P(***e***,x,y)* de biargumental, et *P(***e***,x,y,z)* de triargumental.

3.2.3.2 Différentiation des compléments nominaux : arguments sémantiques versus *modifieurs*

Parmi les compléments nominaux, qualifiés indifféremment d'actants, il est nécessaire de distinguer entre ceux qui du point de vue sémantique sont des arguments internes du prédicat (c'est-à-dire ceux qui sont mis en relation par lui) et ceux dont le statut argumental est sémantiquement problématique. Certains, comme nous l'avons vu dans le cas d'*écrire*, sont décisifs pour les propriétés du prédicat (*une lettre*, *des lettres*)[65], d'autres restent sans incidence sur ce plan, comme *à Paul* dans d). Pour illustrer nos propos sans nous éloigner de notre thématique, nous revenons aux verbes de manière de mouvement avec l'exemple (7) :

(7)
Piotr jedzie do pracy samochodem, powoli, zatłoczonymi ulicami.
Piotr*[SN0 nominatif nom propre]* *JECHAĆ*[*PRÉSENT*] do*[préposition]* praca[*SN1 génitif féminin sg*] samochód[*SN2 instrumental masculin sg*] powoli[*adverbial*] zatłoczone ulice[*SN3 instrumental pluriel fém pl*]
Piotr *JECHAĆ[PRÉSENT]* au travail en voiture, lentement, par des rues chargées.
(*Piotr va au travail en voiture, lentement, par des rues chargées*)

[65] Encore, faut-il remarquer le double rôle de *des lettres*, marquant à la fois la i. pluralité des occurrences dont ii. chacune a un terme.

Commençons notre réflexion par une analyse en termes de structure actancielle. Outre le sujet *Piotr*, le verbe *jechać* dans l'exemple (7) possède quatre compléments : un complément de manière *powoli* (*lentement*), un complément adlatif[66] SN_1 *do pracy* (*au travail*), un complément de moyen ou d'instrument SN_2 *samochodem* (*en voiture*) et un complément perlatif SN_3 *zatłoczonymi ulicami* (*par des rues chargées*). Deux d'entre eux (SN_1 *do pracy* et SN_2 *samochodem*), en tant qu'éléments nominaux, peuvent être considérés comme actants[67] régis par le verbe. Il convient de préciser qu'aucun d'entre eux, mis à part le sujet syntaxique, n'est à strictement parler, nécessaire pour « construire un énoncé simple et complet », conformément à la définition de valence proposée dans Ducrot et Schaeffer (1999), puisque *Piotr jedzie* est parfaitement grammatical.

Faut-il dès lors reléguer les trois compléments nominaux au rang de circonstants ? Cela nous semble entièrement justifié dans le cas de SN_3 *zatłoczonymi ulicami* (*par des rues chargées*), si l'on admet qu'il spécifie les circonstances du procès. Le SN_1 *do pracy* (*au travail*) remplit, en revanche, au moins certaines conditions requises pour un complément argument de lieu, en introduisant le lieu final du déplacement qui peut être considéré comme un élément de la scène actancielle. De plus, sa forme morphosyntaxique est régie par le verbe, notamment en ce qui concerne le choix du cas grammatical.

Le cas de SN_2 *samochodem* (*en voiture*) est plus complexe. On pourrait considérer qu'en tant que syntagme nominal, il représente un actant participant de la scène actancielle. Effectivement, lorsque le locuteur construit une représentation de l'événement, un moyen de transport y est présent de par le sens même du verbe *jechać*.

Cependant, lorsqu'on le compare avec les SN_0 *Piotr* et SN_1 *do pracy* (*au travail*) d'un point de vue sémantique, une différence importante empêche, à notre avis, de classer le SN_2 *samochodem* (*en voiture*) parmi les arguments du prédicat *jechać*. Contrairement aux deux arguments *Piotr* et *do pracy* (*au travail*), le SN_2 *samochodem* (*en voiture*), ne fait que spécifier un composant présent dans le sens du verbe qui construit le prédicat. *Jechać* lexicalise, en effet, la manière de mouvement consistant à recourir à un moyen de transport ou instrument qui est ensuite explicité, sur le plan de l'énoncé, par le SN_2 *samochodem*. En simplifiant, on pourra dire que cet élément, contrairement à SN_0 *Piotr* et de SN_1 *do pracy*, n'introduit pas un nouvel participant d'événement. Sémantiquement, le rôle du SN_2 *samochodem* (*en voiture*) consiste à spécifier un élément présent dans le sens du verbe, c'est-à-dire l'instrument ou le moyen du déplacement.

---

[66] Nous reprenons ici la terminologie proposée par Weinsberg (1971, 1973).

[67] Remarquons au passage que dans la mesure où les qualificatifs *prime*, *second* et *tiers* prennent en compte chez Tesnière (1965), l'organisation syntaxique des arguments syntaxiques, il est difficile de les appliquer au polonais où l'ordre des compléments présente un haut degré de liberté.

En résumant, dans un exemple comme (7), les compléments nominaux *SN_1 do pracy* (*au travail*) et *SN_2 samochodem* (*en voiture*) ne sont pas syntaxiquement obligatoires, ni même strictement nécessaires, comme nous le montre un énoncé bien formé tel que *Piotr jedzie*. De ce point de vue, ils ne correspondent pas à la définition de complément de lieu nucléaire développée par Boons (1985) ou celle de complément argument de lieu (Gross 1995), ce qui devrait nous amener à les classer parmi les circonstants, tout comme *SN_3 zatłoczonymi ulicami* (*par des rues chargées*).

En revanche, si nous les abordons d'un point de vue sémantique, le rapport entre le prédicat *jechać* et les *SN_1 do pracy* (*au travail*) et *SN_2 samochodem* (*en voiture*) diffère de celui qui s'établit avec *SN_3 zatłoczonymi ulicami* (*par des rues chargées*). En ce qui concerne la représentation de l'événement de mouvement, *SN_1 do pracy* (*au travail*) introduit un participant de l'événement nouveau, à savoir le lieu final, élément conceptuel qui ne fait pas partie du sens du verbe. *SN_2 samochodem* (*en voiture*), au contraire, n'introduit pas de nouveau participant, mais spécifie un élément contenu dans le sens du verbe. *SN_3 zatłoczonymi ulicami* (*par des rues chargées*) semble dépourvu de ce type de lien avec le verbe, ne faisant que localiser l'ensemble de l'événement.

Il est plus clair désormais pourquoi une approche en termes de structures argumentale ne peut être réduite à celle proposée auparavant par Tesnière (1965). Selon cet auteur, le *SN_2 samochodem* (*en voiture*), complément régi par le verbe *jechać*, est un actant, peut-être un simple figurant. Si l'on s'intéresse au contraire à la structure argumentale du prédicat, son statut même d'argument sémantique est contesté, puisqu'il n'introduit pas un participant d'événement.

Un second point de divergence concerne le postulat du nombre d'actants fixe que possède un verbe, selon lequel l'énoncé *Piotr jedzie* serait une version « incomplète » dans la mesure où certains actants n'y figurent pas. En abordant cet énoncé minimal à travers la structure argumentale de son prédicat, on dira que celui-ci n'ouvre qu'une seule position destinée à un participant. Par conséquent, l'événement avec un seul participant doit être différent de celui qui en comprend deux. Dans (7), le verbe *jechać* est réalisé en tant que prédicat à deux arguments : *x – Piotr*, *y – do pracy* (*au travail*).

Au-delà de cet argument plutôt intuitif, il en existe un plus fort. Il s'agit de l'idée largement admise selon laquelle ce n'est pas le verbe qui dénote un type particulier d'événement (situation). Un type de situation est associé avec le prédicat et ses arguments sémantiques, c'est-à-dire avec le « prédicat étendu » (Asnès et Kupferman 2008). Admettre qu'un verbe peut, en tant que prédicat, posséder une structure argumentale multiple offre la possibilité de systématiser la dérivation aspectuelle, c'est-à-dire le phénomène consistant,

pour un verbe, à être employé dans des descriptions d'événements relevant de classes différentes. Nous ne faisons que signaler ce point ici, en remettant la discussion à la section consacrée à la représentation du sens.

Enfin, compte tenu de l'objectif que nous nous posons, à savoir la description des représentation d'événements de mouvement à travers les prédicats dits de manière de mouvement, une troisième raison nous a conduite à choisir une approche en termes de structure argumentale plutôt que de recourir à la notion d'actants. L'observation de l'exemple (7) nous a permis de constater que même si deux arguments syntaxiques sont régis par le verbe (comme c'est le cas de SN_1 – *do pracy* et de SN_2 *samochodem – en voiture*), ils diffèrent quant à leur rapport au prédicat. En d'autres termes, il est possible d'effectuer une hiérarchisation entre les expressions qui représentent réellement un argument sémantique (*do pracy* - *au travail*) et celles dont la fonction consiste à spécifier un élément du sens lexical et que nous allons qualifier de **modifieurs**[68]. Nous rejoignons donc ici Levin et Rappaport Hovav (2005), Levin (2005, 2006) et Asnès et Kupferman (2008 : 15) qui considèrent que « seules certaines facettes sémantiques lexicales sont pertinentes pour les structures argumentales ». Nous reprendrons le débat à ce sujet dans la section 6.

3.2.4 Arguments du prédicat et leur caractérisation selon le plan d'analyse

3.2.4.1 Arguments sémantiques et rôles thématiques

Issus de la grammaire des cas de Fillmore (1968, 1977), les rôles thématiques sont employés en linguistique pour désigner les classes d'arguments sémantiques qui entretiennent le même rapport avec le prédicat (Levin 2006). Les rôles thématiques sont imposés par le sens lexical du verbe et ils sont généralement envisagés selon deux axes :

1. dans leur(s) interaction(s) avec les autres arguments, ce en quoi ils sont tributaires du prédicat ;
2. à l'interface de la sémantique et de la syntaxe, on s'intéresse à l'association des arguments sémantiques porteurs d'un rôle thématique particulier avec certaines fonctions syntaxiques dans l'énoncé. Cet aspect de la problématique, qui par ailleurs n'est pas indépendant du premier, a conduit à de nombreux travaux visant à établir une hiérarchie des rôles thématiques[69]. Dans ces démarches, il s'agit de déterminer quels rôles sont systématiquement sélectionnés pour apparaître en position de sujet ou d'objet. Ceux que l'on retrouve en

[68] Par analogie avec l'emploi syntaxique de ce terme, nous parlerons de modifieurs sémantiques quand il sera question d'éléments qui apportent des précisions sur des composantes lexicales que l'on peut déceler dans le sens du verbe. Les modifieurs n'ont donc pas de statut d'arguments sémantiques sélectionnés par le prédicat.
[69] Pour une discussion détaillée, voir Grimshaw (1990) et Levin et Rappaport Hovav (2005).

position de sujet sont considérés comme proéminents, c'est-à-dire hiérarchiquement supérieurs à ceux qui, en position d'arguments externes, sont porteurs du rôle *Objet*[70].

Dans l'usage que nous faisons des rôles thématiques, nous nous limiterons au premier type de problématiques.

Les principaux rôles thématiques (θ-rôles) ont été élaborés par Dowty (1991). Il s'agit de *proto-Agent* et de *proto-Patient*, définis en termes de propriétés associées aux arguments du prédicat. Ces propriétés sont déterminées par le sens lexical du verbe. Dowty parle de *proto-rôles* dans la mesure où il n'est pas nécessaire, pour un argument, de les posséder toutes. Ainsi, les traits suivants sont énumérés par Dowty (1991 : 572) pour un *Agent* prototypique :

- engagement volitionnel dans la situation
- perception de sensations quelle que soit leur nature (visuelle, auditive, etc)
- pouvoir causal par rapport à un événement ou au changement d'état subi par un autre participant d'événement,
- mobilité par rapport à un autre participant d'événement,
- existence indépendante de l'événement associé au prédicat[71].

Un *proto-Patient*, au contraire, est celui qui

- subit le changement d'état,
- peut être considéré comme un *Thème incrémental*,
- est affecté, subit le changement dont il n'est pas la cause,
- est stationnaire par rapport au mouvement exercé par un autre participant,
- n'est pas envisagé indépendamment de l'événement dans lequel il est impliqué.

Les critiques adressées aux approches en termes de rôles thématiques portent sur deux points importants. Les premières concernent les frontières plutôt floues pour chacune des classes d'arguments. Le rôle *Thème* en est un bon exemple dans la mesure où, faute de définition adéquate, il est devenu une sorte de fourre-tout permettant d'étiqueter les cas problématiques.

D'un autre côté, la multitude des contenus sémantiques lexicalisés dans les verbes, conduit, sur le plan du prédicat, à une multiplication incontrôlée de rôles que l'on assigne aux arguments. Levin (2006) cite onze rôles plus spécifiques que l'on peut distinguer pour le

---

[70] Pour la suite de notre travail, nous marquons les rôles thématiques en italiques et avec une majuscule.

[71] A ce sujet, voir supra pour la définition d'argument externe et de prédicat étendu. Par ailleurs, certains chercheurs, comme Grimshaw (1990) proposent une définition plus restrictive de l'argument externe dont l'indépendance face au prédicat et son/ses argument(s) interne(s) est liée à son double caractère agentif et causal. Il n'est pas rare, en effet, de considérer *Cause* comme hiérarchiquement supérieure à l'*Agent* dans la mesure où cette implication lexicale engage l'argument également sur le plan de la structure de l'événement, et non pas seulement auprès du prédicat (Cf. Davis et Koenig 2000).

proto-Patient (par exemple *Objet effectué*, *Thème incrémental*, *Thème*, *Source*, *Trajectoire*, *Surface*, *Objet de perception*, etc).

Cet émiettement souvent reproché aux caractérisations des arguments en termes de rôles thématiques est pourtant lié à la granularité que l'on adopte dans la description. Prenons l'exemple de *Thème incrémental*, qui est distingué à l'intérieur de la catégorie *Patient*. Dans la mesure où nous serons amenée à discuter le rôle de cette classe d'arguments plus loin, il est utile de la présenter plus en détail.

3.2.4.2 Rôles thématiques versus *rôles aspectuels (Tenny 1994)*

Introduit par Dowty (1991), le *Thème incrémental* a été redéfini à la lumière de la thèse d'homomorphisme développée par Krifka (1986, 1989, 1992). Dans les approches qui s'en inspirent, on qualifie un argument de *Thème incrémental*, lorsque l'extension physique de l'objet qu'il représente détermine la progression temporelle de l'événement décrit par le prédicat. Il s'agit de prédicats de certaines classes verbales dites de création ou de performance (*peindre un tableau*, *écrire un poème*), de consommation (*manger une pomme*, *boire un verre*), etc. Originellement atéliques, ils peuvent prendre un argument – par exemple *une lettre*, comme dans le cas d'*écrire* discuté plus haut, ou bien *une pomme* pour ce qui est de *manger*. Le déroulement de l'événement décrit par *écrire* ou *manger* se mesure selon le changement subi par l'objet qu'est la lettre ou la pomme incriminée. Le *Thème incrémental* marque aussi le terme interne de l'événement qui s'arrête une fois que la lettre est terminée et la pomme mangée.

Une description qui recourt au *Thème incrémental* présente ainsi un degré de granularité plus fine que celle qui ne fait que distinguer le *Patient*. Il s'agit, certes, d'une catégorie d'arguments qui entretiennent le même type de rapport avec le prédicat, rapport défini par la sémantique lexicale du verbe. Mais en parlant de *Thème incrémental*, on caractérise le prédicat du point de vue de ses propriétés aspectuelles, ce qui n'est pas le cas de tous les rôles thématiques (par exemple, le *Bénéficiaire* reste neutre à cet égard).

Tenny (1994) propose de distinguer parmi les arguments ceux dont la présence n'est pas indifférente sur le plan aspectuel. Un argument interne, indépendamment de sa forme syntaxique de complément direct ou indirect, peut apporter des modifications des propriétés aspectuelles d'un prédicat. Pour systématiser l'apport aspectuel des arguments internes, elle propose de définir des rôles aspectuels dont ils sont porteurs. Elle redéfinit le *Thème incrémental* en tant qu'argument aspectuel dont la fonction consiste à mesurer la progression

temporelle de l'événement, ce qui la conduit ensuite à proposer un rôle aspectuel spécifique de *Mesure* (*measuring-out argument*)[72].

Tenny (1994) considère que parmi les prédicats susceptibles d'avoir un argument *Mesure*, on compte également certains verbes de mouvement. Elle cite l'exemple anglais suivant :

(8)
Sue walked Appalachian Trail[73] (Tenny 1994 : 17)

Le Sentier des Appalaches est un argument[74] qui, dans la description de l'événement, permet de mesurer non seulement son organisation spatiale, mais également temporelle. Il remplit donc les conditions requises pour un argument porteur du rôle aspectuel *Mesure*.

Un second rôle aspectuel, celui de *Terminus*, est assigné aux arguments qui introduisent le terme du déplacement, c'est-à-dire le point final au-delà duquel l'événement ne peut plus continuer. C'est ainsi que nous pouvons caractériser *au bar* dans l'exemple (9) :

(9)
Quelque chose dans l'air donnait à la cigarette une saveur ignoble. **J'ai couru *au bar***, ni l'eau ni le soda ne l'ont fait passer. (Frantext, Brisac, *Weekend de chasse à la mer*)

En résumé, Tenny (1994) discerne deux rôles aspectuels assignables aux arguments de prédicats de mouvement : *Mesure* et *Terminus*. Le *Terminus* marque le terme de l'événement. Dans les cas qui font l'objet de notre recherche, l'argument porteur de ce rôle est syntaxiquement présent dans l'énoncé sous forme de complément indirect de lieu.

3.2.5 Figure, site, trajectoire – *éléments conceptuels ou rôles thématiques et/ou aspectuels ?*

Nous avons été amenée à considérer, sur le plan sémantique, les notions suivantes :

---

[72] Plus précisément, Tenny (1994) parle de complément aspectuel qu'elle appelle *measuring-out complement*, en articulant directement la structure aspectuelle et la syntaxe verbale. Nous avons préféré le niveau du prédicat, car c'est là qu'il est question d'attribuer des rôles aspectuels. Il est vrai que pour ce qui est des prédicats à *Thème incrémental*, il s'agit d'arguments qui sur le plan aspectuel, fournissent une mesure de progression. En revanche, dans le cas des prédicats de mouvement, une approche plus nuancée sera nécessaire. Nous reprendrons ce débat plus loin.

[73] Nous citons cet exemple anglais proposé par Tenny (1994 : 17) uniquement pour présenter, et ensuite discuter, l'utilité de ces concepts pour notre travail. Leur application au français et au polonais nécessite quelques aménagements, notamment en ce qui concerne le statut argumental, douteux à nos yeux, de certaines expressions spécifiant la trajectoire de mouvement.

[74] Cet exemple offre une cible facile aux critiques des approches en termes de rôles thématiques. En effet, le choix du rôle qui caractérise le mieux le rapport entre le prédicat et l'argument n'est pas facile. *Thème incrémental* fait référence à son étendue spatiale, alors que *Trajectoire* correspond au sens lexical du verbe de mouvement. Il nous semble que, du point de vue du contenu notionnel du prédicat (déterminé par le sens lexical), il est plus adapté de parler de *Trajectoire*, alors que sur le plan de l'organisation interne de l'événement *Mesure* remplace avec succès le *Thème incrémental*. Nous aurons l'occasion de poursuivre la réflexion à ce sujet dans le chapitre 4, en observant certains emplois de verbes de manière de mouvement français (par exemple, *courir le marathon*).

i. Eléments formant un événement de mouvement typique (Talmy 2000) : *figure*, *site*, *trajectoire* et *mouvement* ;
ii. Rôles thématiques assignables à des classes d'arguments : *Agent*, *Patient*, *Objet*, *Thème incrémental*, *Trajectoire*, etc.
iii. Rôles aspectuels (Tenny 1994) : *Terminus* et *Mesure*.

Les rapports entre ces concepts doivent être clarifiés.

Les rôles thématiques, avons-nous admis avec Levin et Rappaport Hovav (2005), permettent d'identifier des classes d'arguments qui entretiennent le même rapport avec le prédicat. La nature de cette relation est déterminée par le sémantisme du verbe. Ainsi, l'argument *une lettre* de l'exemple *Paul écrit une lettre* est-il considéré comme *Thème incrémental* de par le sens du verbe *écrire*, qui définit la nature de la relation prédicative entre *Paul* et *une lettre*. Si nous remplaçons *écrire* par *jeter*, la relation entre les arguments du prédicat n'est plus la même et *une lettre*, en tant qu'argument interne, peut être qualifiée de *Patient* ou d'*Objet*, comme dans l'énoncé *Paul a jeté une lettre dans la poubelle*[75]. Certains arguments sont porteurs simultanément d'un rôle thématique et d'un rôle aspectuel. C'est le cas de *une lettre* : *Thème incrémental* pour ce qui est de son rapport au prédicat, *Mesure* pour ce qui est de l'organisation spatio-temporelle de l'événement *e* qui consiste, pour Paul, à écrire une lettre. En cas de *Paul a jeté une lettre à la poubelle*, l'argument *une lettre* assume le rôle thématique de *Patient* ou *d'Objet*, mais il reste neutre sur le plan aspectuel.

Si Talmy (2000) insiste sur la différence entre les éléments conceptuels *figure* et *site* et les rôles thématiques, il n'en formule pas moins un certain nombre d'implications lexicales liées à *figure* et à *site*, comparables à celles que Dowty (1991) répertorie pour les rôles d'*Agent* et de *Patient*. Talmy (2000/II : 26) précise que *figure* est une entité en mouvement ou bien simplement conceptualisée comme mobile. *Figure* est affecté par le mouvement (déplacement) en ce que la localisation spatiale que l'on peut lui attribuer est soumise au changement. Le *site* est un objet ou un cadre de référence immobile ou perçu comme tel. Il sert de point de référence spatiale par rapport auquel le mouvement est évalué, mais sa localisation ne subit aucun changement.

Les observations de Talmy montrent cependant clairement que les éléments conceptuels ne sont pas forcément des arguments sémantiques du prédicat de mouvement autour duquel la description d'événement est construite. Ainsi, la *trajectoire* peut-elle être identifiée à travers des préfixes verbaux (en polonais) ou bien par des adverbiaux (en polonais et en français), pour ne mentionner que les catégories grammaticales des langues qui nous intéressent dans ce

[75] Si nous considérons que *jeter* est un verbe causal de déplacement, *une lettre* peut également être considéré comme *Figure*.

travail. De plus, la typologie de Talmy tend à montrer que dans plusieurs langues la trajectoire est lexicalisée par le verbe. Il en est de même pour *mouvement* que nous identifions, en polonais comme en français, à travers le sens lexical du verbe.

Le cas de *trajectoire* montre qu'il faut se garder de transposer directement les concepts de *figure*, de *site* et de *trajectoire* dans le domaine des rôles thématiques. Un tel glissement reviendrait à admettre que ces éléments constituent systématiquement des arguments du prédicat. L'observation de notre corpus conduit à accorder le statut d'argument (externe ou interne) à un seul des trois candidats, à savoir *figure*. Pour ce qui est du site, deux situations doivent être prises en compte (nous les discuterons dans les sections 4 et 5 du présent chapitre).

3.2.6 Figure *en tant que classe d'arguments*

Dans le cas des verbes de manière de mouvement polonais et français et des prédicats qu'ils forment, il est possible de retenir *Figure* comme dénomination de rôle thématique, avec les caractéristiques qu'en propose Talmy (voir *supra*). Par conséquent, nous ne prenons pas en compte les propriétés participatives, telles que le contrôle volitionnel du déplacement. Les propriétés participatives autorisent, en effet, dans le cas d'une description plus fine, à distinguer entre *Agent* et *Thème* ou *Instrument* dans les énoncés (10) et (11) :

> (10)
> Au début d'octobre 1977, Paul Fredrickson **roulait vers sa maison** avec son fils, près d'Elmwood, dans le Wisconsin. (www.ufologie.net)
>
> (11)
> L'agression a eu lieu à 18h30 mardi dernier sur la ligne 8 alors que le bus **roulait vers son terminus**. (www.provence.com)

Dans (10), l'argument externe du prédicat *rouler* est un *Agent* qui exerce un contrôle volitionnel sur le déplacement, ce qui n'est pas le cas du bus dans (11), porteur du rôle thématique *Instrument*. Cependant, cette différence n'est pas pertinente pour notre démarche dans laquelle il est suffisant de caractériser l'argument externe avec une granularité moins fine que permet le rôle *Figure*[76]. Nous emploierons désormais le terme *Figure* pour caractériser un certain type d'arguments[77] du prédicat. Dans la mesure où nous nous

---

[76] Nous reconnaissons cependant que dans certaines problématiques, il est nécessaire d'adopter une granularité plus fine. A titre d'exemple, parmi les arguments externes du prédicat polonais *pływać*, nous trouvons aussi bien *Agent*, *Instrument* que *Thème*. Nous pouvons donc dire aussi bien *Jan pływa* (*Agent*) que *Korek* (*Thème*) *pływa*. Le sémantisme du verbe français *nager* impose des contraintes sur la sélection des arguments. Si *nager* est bien l'équivalent de *pływać* dans le premier énoncé (*Jean nage*), *Le bouchon nage* est plutôt problématique. En revanche, *flotter* accepte bien un argument non agentif.

[77] Dans les emplois des verbes de manière de mouvement dont nous nous occupons dans ce travail, *Figure* est argument externe. Cependant, lorsque un verbe fusionne un événement de mouvement et un co-événement

intéressons aux prédicats de manière de mouvement dépourvus de structure causale, *Figure* se trouve, dans nos exemples, en position d'argument externe.

4. Relations sémantico-logiques entre site *et* trajectoire

Il convient à présent de réfléchir aux éléments conceptuels qui, contrairement à *Figure*, ne sont pas forcément des arguments sémantiques, du moins en polonais et en français. Dans la discussion, nous limitons nos propos au seul cas des verbes de manière de mouvement. Nous pouvons donc admettre, que dans leur cas *le mouvement* et *la manière* sont lexicalisés par le verbe[78].

Parmi les paramètres de mouvement, il nous reste à apporter des précisions au sujet de *trajectoire* et de *site*, ce qui nous amènera par la suite à évoquer le problème de leurs relations réciproques. Celles-ci nous serviront de base pour proposer, dans la section 5, une nouvelle répartition de compléments adlatifs.

4.1 Modes de spécification linguistique de la *trajectoire*

4.1.1 Définition de trajectoire *et de* relation de mouvement

Commençons par un bref rappel des informations concernant la trajectoire que nous avons réunies au fil de ces pages. Le parcours, le chemin, le trajet et la trajectoire est un élément constant, employé dans les définitions de mouvement (cf. Bojar 1977, 1979, Asher et Sablayrolles 1995, Talmy 2000). Tous ces termes servent à nommer les emplacements occupés par *Figure* dans le cours de son déplacement. Dans un énoncé qui décrit un événement de mouvement, l'information spécifiant la trajectoire peut être fournie par le sémantisme du verbe et/ou par d'autres composants tels que des préfixes ou des adverbiaux en position de compléments. Dans la section 3.2.4.2, nous avons présenté le rôle aspectuel *Mesure* que Tenny (1994) propose pour la trajectoire : ce rôle consiste à fournir l'échelle selon laquelle le mouvement se déroule. Ainsi, à chaque moment t du temps interne du déplacement, pouvons-nous faire correspondre un emplacement l occupée par *Figure* au moment t. Dès lors, le déroulement du mouvement est représenté par la formule suivante :

formule 1 : $(t_1, l_1), (l_2, t_2), (t_3, l_3), \ldots, (t_n, l_n)$

Une telle fonction repose sur la thèse de l'homomorphisme (Krifka 1998) entre la trajectoire et le déroulement de l'événement, c'est-à-dire entre son organisation spatiale et

---

CAUSE (cf. Talmy 2000), *Figure* peut très bien se trouver en position d'argument interne, comme dans *remettre le livre sur l'étagère*.

[78] Rappelons que la lexicalisation n'est pas l'unique façon de spécifier la manière, comme le montre le cas de *partir en courant*.

temporelle. Plus précisément, Krifka (1998) décrit le rapport entre l'événement et la trajectoire en termes de **relation de mouvement**. Celle-ci se caractérise par quatre propriétés :

1. La *co-extension* consiste dans la correspondance entre, d'une part, les parties initiale et finale de l'événement, et les segments initial et final de la trajectoire.
2. La *contiguïté* exige que les sous-parties temporellement adjacentes de l'événement de mouvement *e* correspondent aux segments spatialement adjacents de la trajectoire.
3. La relation de mouvement est une *application surjective*, ce qui signifie que toute partie de l'événement trouve une partie correspondante de la trajectoire et inversement.
4. Le rapport entre l'événement et la trajectoire a un *caractère minimal*, c'est-à-dire l'événement commence à la partie initiale de la trajectoire et il se termine avec sa partie finale.

4.1.2 Lexicalisation de trajectoire

Nous admettons qu'un lexème verbal lexicalise la manière de mouvement, lorsque dans une démarche décompositionnelle de son sens, nous retrouvons un ou plusieurs composants sémantiques qui fournissent des informations relatives aux emplacements successifs de *Figure* à différentes étapes de son déplacement. Avec l'exemple (12), nous essaierons d'expliquer pourquoi le verbe *sortir* peut être considéré comme lexicalisant la trajectoire.

(12)
Lejeune salua et **sortit** très vite. (Frantext, Rambaud, *La Bataille*)

Sortir articule deux emplacements successifs de *Figure* (*Lejeune* dans l'exemple 12)[79]. Le premier est l'endroit où *Figure* se trouve au début de l'événement de déplacement, très probablement un intérieur. Le second met en avant son emplacement, un extérieur, où *Lejeune* se trouve à la fin du déplacement. Les deux localisations successives de *Figure* sont articulées par un point de passage, désigné souvent comme *franchissement de frontière* (Asher et Salayrolles 1995, Boons 1985, 1987, Slobin 2004). Il s'agit d'une frontière entre l'emplacement initial et final.

Il existe des verbes qui présentent les emplacements de *Figure* non pas comme une articulation de deux valeurs spatiales, mais comme toute une série d'endroits occupés qui, ensemble, constituent la trajectoire du mouvement. C'est le cas du verbe *avancer* dans l'exemple (13) :

(13)

[79] Dans cette partie, nous nous appliquons à vérifier si, effectivement, dans le cas des verbes comme *sortir* et d'autres, on peut parler de *trajectoire lexicalisée*. Il ne s'agit nullement de présenter exhaustivement l'organisation interne spatio-temporelle des prédicats.

> La sentinelle avait posé son fusil contre une murette, le major **avança**, Lejeune tourna bride et se sauva en traversant un buisson. (Frantext, Rambaud, P. *La Bataille*)

Le TLFi propose de paraphraser de tels emplois de *avancer* par « aller en avant »[80]. Nous pouvons en déduire que *Figure* se déplace et son mouvement consiste à adopter des emplacements situés « en avant », devant *Figure* (*le major*). Contrairement à des cas comme *sortir*, la trajectoire n'est pas envisagée comme une articulation de deux dispositions spatiales de *Figure*, mais comme une série d'emplacements adoptés par *Figure* au fur et à mesure que l'événement de mouvement se déroule dans le temps.

4.1.3 Définition d'échelle

Dans notre réflexion, nous avons adopté la thèse de Tenny (1994) selon laquelle la trajectoire (*path*) constitue une échelle permettant de mesurer la progression de l'événement. Contrairement à Tenny, nous ne réservons pas cette fonction aux arguments. La trajectoire étant un élément conceptuel peut être exprimée, par exemple, par des modifieurs adverbiaux.

Selon Kennedy (2001), une échelle est un ensemble de degrés, conceptualisés comme des points ou comme des intervalles, qui correspondent à des valeurs ordonnées selon une certaine dimension. Levin (2006) remarque qu'une échelle mesurant la progression de l'événement peut s'organiser de différentes façons. Elle distingue, en effet, des **échelles à deux valeurs** (*two-point scales*) et des **échelles plurivalentes** qui comportent des points multiples correspondant à plusieurs valeurs successives (*multi-point scales*). La présence ou l'absence de la valeur finale, susceptible de marquer le terme, permet ensuite d'identifier des **échelles fermées** et des **échelles ouvertes**.

4.1.4 Lexicalisation de trajectoire et différents types de scalarité

Si l'on cherche à identifier le type de scalarité que représente *sortir*, on pourra constater que la trajectoire qu'il lexicalise est conceptualisée comme articulant deux intervalles temporels t_1 et t_2, associés par une relation de mouvement aux deux localisations spatiales l_1 et

[80] En suivant Vandeloise (1986), on pourrait parler de *direction frontale*.

l_2[81]. Le déroulement de l'événement *e* décrit par *sortir* se mesure selon une échelle à deux valeurs (t_1,l_1), (t_2,l_2). Nous représentons cette articulation par la figure 2 ci-dessous[82] :

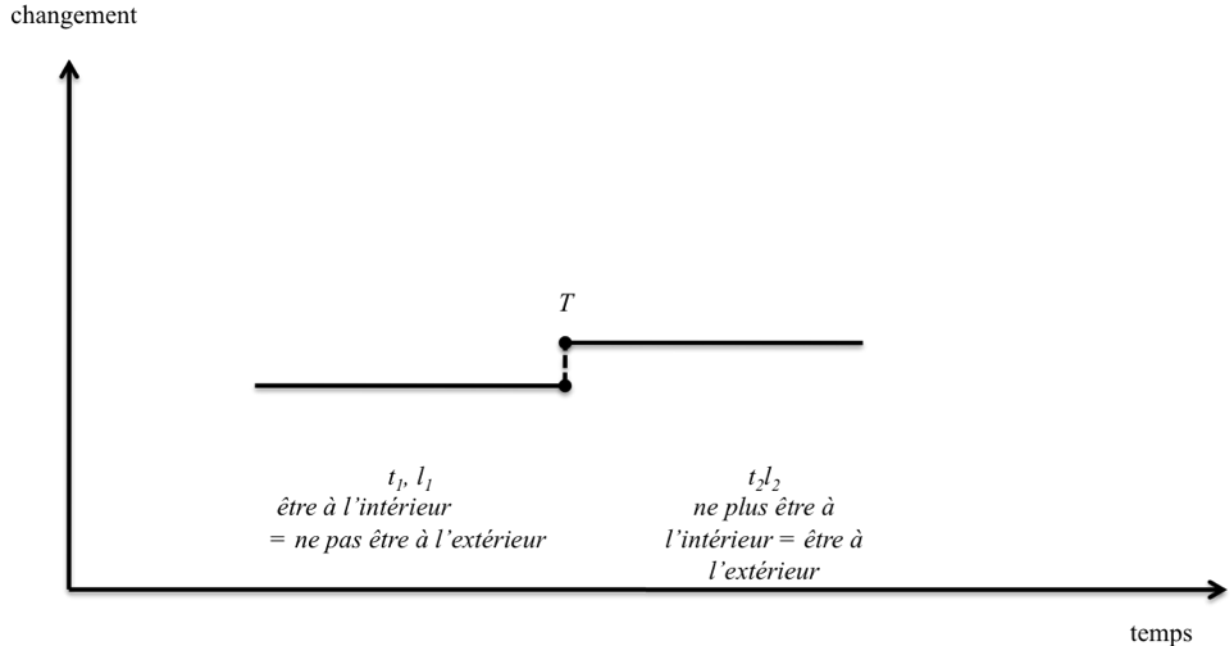

Figure 2 : Organisation spatio-temporelle du mouvement selon une échelle à deux valeurs (le cas de *sortir*).

Remarquons que ces commentaires sont en fait une réinterprétation du constat de Boons (1987) qui considère que les verbes de mouvement téliques (ceux de la dernière ligne du tableau 1 que nous avons reproduit dans l'introduction) mettent en rapport des états locatifs qui

> « … se laissent représenter par des relations locatives élémentaires en *être* et leurs négations, mais l'information nucléaire consiste en une comparaison de ces états, sans être généralement réductible à l'un d'entre eux. »
>
> Boons 1987 : 1

Dans le cas de *sortir*, nous avons donc affaire à une trajectoire composée de deux intervalles qui correspondent aux deux emplacements occupés par *Figure*, articulés par le point *T* marquant le franchissement de frontière.

---

[81] Il reste la question de *T*. Ne faudrait-il pas, en effet, considérer cet élément comme une troisième partie de l'événement décrit par *entrer* ? A notre avis, une réponse positive n'est pas valable, puisque T peut être inclus dans l_1 comme sont point final, ou bien dans l_2 comme son point initial. Nous parlons ici de la représentation spatio-temporelle telle qu'elle est organisée dans le sens du verbe. Celui-ci détermine, bien évidemment, les propriétés aspectuelles analysables, entre autres, en termes de phases. Rien n'empêche une focalisation sur *T* par recours à un temps verbal particulier, par exemple le passé simple dans notre exemple (12).

[82] Nous empruntons ce mode de représentation bidimensionnelle à Croft (2007, 2009). L'événement décrit peut se dérouler selon deux axes : celui du temps et celui du changement. Le changement caractérise les prédicats dynamiques. Dans leur cas, le segment qui représente l'événement « grimpe ». Celui qui représente les états ne progresse que selon l'axe du temps. Pour une présentation détaillée, voir Croft (2007, 2009).

En (13), au contraire, le mouvement de *Figure* se déroule (ou plutôt se déroula) le long d'une trajectoire composée de plusieurs valeurs spatiales l_1, l_2, l_3, …, l_n. Même si l'événement se tient dans un intervalle temporel clos, l'échelle susceptible de mesurer sa progression doit comporter plusieurs points. Il s'agit donc d'une échelle plurivalente qui peut être fermée par des bornes temporelles gauche et droite dues à l'usage de l'opérateur temporel passé simple (exemple 13), mais qui peut également, en cas de présent ou d'imparfait, rester ouverte. Nous avons représenté la progression du déplacement décrit par *avancer* dans le schéma ci-dessous. En vertu de la relation de mouvement, la borne temporelle finale t_n se voit attribuer une localisation l_n de la trajectoire. La dernière paire de valeurs spatio-temporelles (t_n,l_n) qui caractérise le mouvement correspond à la borne temporelle imposé par le temps verbal.

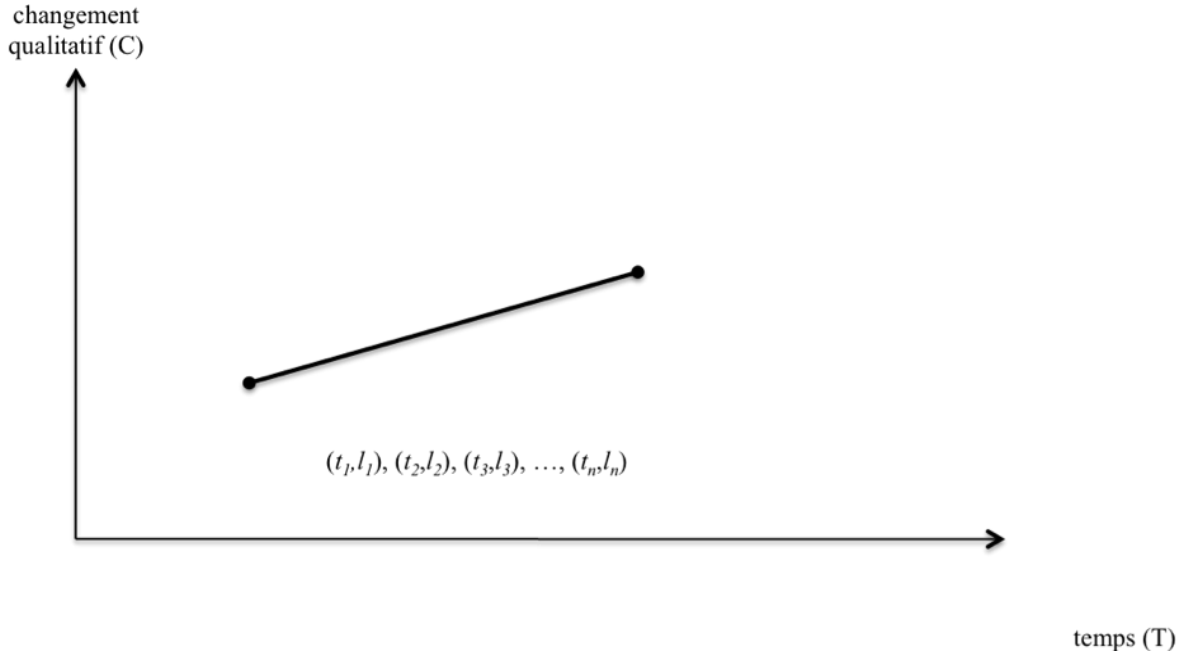

Figure 3 : Organisation spatio-temporelle du mouvement selon une échelle plurivalente fermée (exemple 13)

Il est dès lors possible de considérer *sortir* et *avancer* comme lexicalisant la trajectoire du mouvement, puisque de par leur sémantisme, les étapes du déplacement se suivent dans un ordre non seulement temporel, mais également spatial.

Talmy (2000) remarque que les verbes de manière de mouvement sont, du moins en anglais, des doublets lexicaux. En lexicalisant la *manière de mouvement*, leurs constructions les plus simples servent à décrire un certain type de mouvement exercé par *Figure*. Pour le français, Fortis (2006) remarque que *marcher* n'exprime pas le déplacement *per se*, alors que Asnès et Kupferman (2008) soulignent que le déplacement peut être ouvertement nié par un

adverbial, par exemple dans une construction comme *courir sur place*[83]. Le mouvement est alors compris non pas comme un déplacement, mais comme un ensemble de gestes qui, pris ensemble, constituent l'activité de *nager*, de *courir* ou de *marcher*. En ce qui concerne les verbes de manière de mouvement polonais, un seul groupe (dit indéterminé) est susceptible de ne pas désigner le déplacement *per se*[84]. Dans ce cas, le verbe ne lexicalise aucun composant de type *trajectoire* et le verbe dénote un mouvement non scalaire. Dans les chapitres qui suivent, nous montrons que le caractère non scalaire du mouvement dénoté par le verbe peut, dans certains cas, être modifié par un complément adlatif.

4.2 Rapports sémantico-logiques entre *site* et *trajectoire*

Dans cette partie, nous nous arrêterons sur les rapports possibles entre la *trajectoire* et le *site*, deux éléments conceptuels qui forment, avec *figure* et *mouvement,* un événement de déplacement. Dans le cas des verbes de manière de mouvement, *Figure* est syntaxiquement réalisée comme sujet du verbe. Sémantiquement, il s'agit d'argument externe du prédicat. Le mouvement fait partie du sens lexical du verbe et il détermine le contenu notionnel du prédicat. Les éléments tels que *site* et *trajectoire* trouvent l'expression, entre autres, dans les compléments adlatifs. Il est cependant nécessaire de préciser les éléments sémantiques que nous retrouvons dans leurs interprétations. La distinction que nous avons opérée parmi les compléments adlatifs repose sur deux types de relations entre la trajectoire et le site.

4.2.1 Relation d'inclusion entre trajectoire *et* site

Considérons l'exemple (9) d'un point de vue syntactico-sémantique :

> (9)
> Quelque chose dans l'air donnait à la cigarette une saveur ignoble. **J'ai couru *au bar***, ni l'eau ni le soda ne l'ont fait passer. (Frantext, Brisac, G. *Weekend de chasse à la mer*)

Si l'on s'en remet aux classements habituels, le complément de lieu *au bar* dans (9) est un adlatif. *Au bar* présente le référent comme un lieu final : une fois qu'il est atteint, le déplacement s'arrête. En plus de servir de point de référence spatiale, le site désigne également le terme de l'événement décrit. En revanche, la trajectoire ne possède pas d'expression explicite. Elle peut être facilement inférée comme l'ensemble d'emplacements occupés par *Figure* dans sa course et qui précèdent le site. Si l'événement de mouvement consiste, pour *Figure*, à atteindre le point final l_n au moment t_n, la trajectoire à parcourir est

[83] Remarquons cependant que l'adverbial *sur place* s'accorde moins bien avec des verbes tels que *voler* (*? voler sur place*) ou *ramper* (*? ramper sur place*).
[84] Nous le présentons, tout comme le groupe de verbes de manière de mouvement déterminés dans le chapitre consacré au polonais.

composée de toutes les positions spatiales successives l_1, l_2, l_3, …, l_n que *Figure* occupe à des moments successifs t_1, t_2, t_3, … qui précèdant t_n.

Le déplacement est donc organisé selon le mode que nous avons présenté à l'aide de la formule 1 dans une section précédente :

formule 1 : (t_1, l_1), (t_2, l_2), (t_3, l_3), …, (t_n, l_n)

Le site correspond à la dernière paire des valeurs spatio-temporelles (t_n, l_n) et il est inclus, en tant que point final, dans la trajectoire. Une fois la trajectoire reconstituée par inférence, la formule (1) pourra être modifiée pour marquer l'inclusion du site :

formule 2 : $[(t_1, l_1), (t_2, l_2), (t_3, l_3), \ldots, (t_n, l_n)]$

Il en ressort que la paire de valeurs (t_n, l_n) n'a pas toujours le même statut. Nous avons vu, dans le cas de l'exemple (13), qu'elle peut marquer la borne temporelle imposée par un opérateur temporel ou bien le terme inhérent de l'événement, comme dans (9). De fait, une différence importante doit être notée en ce qui concerne la borne (t_n,l_n) dans nos deux exemples : dans le cas de (9), elle marque non seulement le terme de l'événement, mais également un nouvel état de choses qui lui est associé. Tel n'est pas le cas de (13) où le déplacement est certes délimité, mais il ne conduit pas à un nouvel état de choses.

4.2.2 Non inclusion entre trajectoire *et* site

Comparativement, il convient de noter des différences entre l'exemple (9) discuté dans la section précédente et celui que nous présentons en (14) :

(14)
Je marche en direction des taxis. Je cours presque. (Frantext, Brochet, A. *Trajet d'une amoureuse éconduite*)

Tout comme *au bar* dans (9), le complément *en direction des taxis* de (14) relève des adlatifs. Pourtant, dès que l'on cherche à identifier les informations sémantiques véhiculées par les deux expressions, on s'aperçoit que leurs contenus sont sensiblement différents à cet égard. L'endroit où se trouvent les taxis ne peut pas être considéré comme lieu final du déplacement à partir du contenu sémantique des éléments qui composent le syntagme prépositionnel complément de lieu[85].

Les taxis, ou plutôt le lieu auquel ils sont associés dans la représentation de l'événement, fournissent un point de référence spatiale qui sert à préciser l'organisation spatiale de la

[85] Il n'est pas exclu par ailleurs que *Figure* (*je*) termine son déplacement en atteignant le lieu qui constitue le référent de SN_1. C'est le cas d'un exemple comme :
J'ai cavalé comme un fou **vers la rivière** et me suis jeté dedans.
Cependant, *la rivière* est considérée comme lieu final non pas en vertu de la signification du syntagme prépositionnel, mais sur la base des relations discursives qui s'établissent entre les événements auxquels réfèrent les deux propositions qui forment l'énoncé ci-dessus (cf. Asher et Lascarides 2003).

trajectoire. Il s'agit donc également d'un site, mais à la différence de celui que nous avons pu observer en (9), il n'est pas inclus dans la trajectoire. Pour marquer cette non-inclusion, nous avons choisi d'omettre le crochet droit dans la formule (3) :

formule 3 : $[(t_1, l_1), (t_2, l_2), (t_3, l_3), \ldots, (t_n, l_n)$

En gardant à l'esprit les deux types de situations, nous présentons dans la section 5 une nouvelle répartition des compléments qui jusque-là étaient classés indifféremment comme adlatifs. On verra qu'en réalité, ils diffèrent non seulement par le rapport entre le site et la trajectoire qu'ils expriment, mais également par leur statut auprès du prédicat.

5. Pour une nouvelle répartition de compléments adlatifs

Nous sommes en mesure à présent de distinguer deux types de compléments adlatifs selon le rapport que le site entretient avec la trajectoire. La fonction que l'on accorde au site est la conséquence de l'inclusion ou de la non-inclusion du site dans la trajectoire.

Nous proposons donc de dégager sémantiquement deux types de compléments adlatifs : des **terminatifs** et des **directionnels**. Nous les présentons dans la section 5.1. Dans 5.2, nous poursuivons notre réflexion, en discutant le statut sémantique et la fonction qu'assument ces expressions auprès du prédicat. Ensuite (sections 5.3 et 5.4), nous observons les compléments terminatifs et les compléments directionnels d'un point de vue syntaxique et fonctionnel. Il s'agit de vérifier si nos déductions au sujet des relations possibles entre le site et la trajectoire trouvent un reflet dans des réalités syntaxiques des descriptions d'événements de mouvement en français et en polonais.

5.1 Deux types de compléments adlatifs

Les compléments adlatifs se répartissent en deux groupes selon qu'ils sont à interpréter en termes d'inclusion ou de non inclusion du site dans la trajectoire. Lorsque le site est présenté comme inclus dans la trajectoire, nous avons affaire à un complément terminatif. Si tel n'est pas le cas, il s'agit d'un complément directionnel. Les deux types de compléments diffèrent quant à leur statut auprès du prédicat.

5.1.1 Compléments terminatifs

Nous qualifions de terminatifs les compléments adlatifs dont l'interprétation repose sur l'inclusion du site dans la trajectoire, comme dans l'exemple (9) ci-dessus. Ce rapport logique entre les deux éléments conceptuels est décisif pour déterminer **la relation locative** entre *Figure* et *site*. Nous empruntons le terme de relation locative à Borillo (1998 : 42), en précisant avec Fortis (2006) qu'il s'agit de relation locative finale, c'est-à-dire celle qui doit

s'établir à la suite du déplacement, en signalant sa complétion. Elle est calculée à partir de la valeur sémantique du verbe et de la préposition[86]. Remarquons que le temps grammatical importe peu, comme le montre l'exemple (9a), version modifiée du (9) discuté dans la section 3.2.4 :

(9a)
Quelque chose dans l'air donne à la cigarette une saveur ignoble. Je **cours *au bar***.

Le présent que nous avons employé pour signaler un point de vue imperfectif, permet d'envisager la situation dans laquelle *Figure*, suite à une chute par exemple, n'atteindra pas le bar. Le point de vue imperfectif n'atteint pas cependant la structure de l'événement qui est pourvue du terme inhérent désigné par le complément terminatif *au bar*.

La relation locative finale est visée par le déplacement *courir au bar* et même en restant virtuelle, elle constitue sa conséquence naturelle.

5.1.2 Compléments directionnels

Sous le nom de compléments directionnels, nous réunissons ceux qui, comme *en direction des taxis* dans l'exemple (14), restent neutres quant à la relation locative.

(14)
Je marche en direction des taxis. Je cours presque. (Frantext, Brochet, A. *Trajet d'une amoureuse éconduite*)

Le calcul sémantique ne permet pas de conclure si, à l'issue de son déplacement, *Figure* atteindra les taxis ou non. Seuls les rapports discursifs, comme ceux de l'exemple (15), permettent d'inférer qu'avant de s'adresser à son beau-frère, il a bien fallu atteindre la tente, c'est-à-dire le lieu où celui-ci est supposé se trouver.

(15)
J'ai couru *vers ma tente* et j'ai dit à mon beau-frère : « Prépare les chevaux ». (www.arizona-dream.com)

Dans le cas de l'exemple (15), la relation locative finale entre *Figure* (*je*) et le site (*la tente*) n'est pas sémantique, elle n'est pas le résultat d'un calcul effectué à partir des éléments qui forment la description *j'ai couru vers la tente*. C'est le rapport discursif de type Narration (Asher et Lascarides 2003) qui permet de l'inférer, en admettant que le beau-frère se trouvait dans la tente et que pour lui parler, il a fallu l'atteindre. Conformément à la définition de la

[86] On utilise souvent, dans ce contexte, le terme de *complexe verbal* (cf. Asher et alii 1995, Kopecka 2004). « Puisque la langue associe verbe et préposition au sein d'un même complexe verbal, il nous faut être capable de recomposer les propriétés spatiales et temporelles d'un tel complexe à partir des propriétés de chacun de ces composés » (Asher et alii 1995 : 34). Un complexe verbal ne doit pas être assimilé au syntagme verbale dans le mesure où celui-ci inclut non seulement la préposition, mais également le syntagme nominal qu'elle introduit.

relation de Narration[87], l'événement *e* décrit par *j'ai dit à mon beau-frère: « Prépare les chevaux »* permet d'inférer que la relation locative finale que l'on peut décrire par *Figure est sous/devant/à côté de la tente* a été établie suite à la course vers la tente. Mais une telle relation locative ne peut pas être considérée comme une conséquence strictement impliquée par le déplacement. Il s'agit au contraire d'une conséquence tout à fait aléatoire que les logiciens qualifient de *defeasible consequence*. Elle est susceptible de disparaître, si l'on modifie les relations entre les événements du discours, comme le montre (15a) :

(15a)
J'ai dit à mon beau-frère : « Prépare les chevaux » et j'ai couru vers ma tente.

Comme le montre l'exemple (16) ci-dessous, *courir* (ou bien *marcher*, *nager*, etc) vers un site n'implique pas le fait de l'atteindre :

(16)
On marche *vers La Pointe* sans aller jamais jusque-là, mon père n'a jamais été un marcheur, la voiture fait partie de sa coquille corporelle. (Frantext, Bon, F. *Mécanique)*

D'un point de vue sémantique, les compléments directionnels servent à spécifier l'organisation spatiale du mouvement. Ils situent dans l'espace les localisations occupées par *Figure* dans le cours de son déplacement, mais le site n'est pas inclus dans la trajectoire.

5.1.3 Compléments terminatifs et directionnels – bilan comparatif

En présentant le classement de Weinsberg (1973), nous l'avons qualifié de syntactico-sémantique. Il relève de la syntaxe dans la mesure où il classifie des compléments indirects de lieu, mais la répartition ne peut être faite que sur des bases sémantiques.

Parmi les compléments adlatifs, il convient de distinguer deux classes : celle des compléments terminatifs et celle des directionnels. Les deux classes se définissent par recours à un ensemble de critères sémantiques que nous répertorions ci-dessous :

1. référence explicite au site ou à la trajectoire
2. le rapport entre la trajectoire et le site (inclusion ou non-inclusion)
3. la relation locative finale. Elle s'établit, le cas échéant, entre *Figure* et le site
4. les propriétés sémantiques détaillées dans les points 2 et 3 permettent de définir le rôle du site dans la représentation de l'événement.

Le tableau 5 récapitule les différences sémantiques entre les compléments terminatifs et directionnels :

---

[87] L'événement e_2 (en l'occurrence, le fait de parler au beau-frère) est la conséquence de e_1 (*j'ai couru vers ma tente*), sans être à proprement parler causé par lui. Il va sans dire que le présupposé selon lequel *le beau-frère était sous la tente* joue un rôle important dans le calcul de cette relation. (Cf. Lascarides et Asher, 1993)

	compléments terminatifs	compléments directionnels
élément explicitement spécifié	site	trajectoire
rapport trajectoire-site	inclusion du site	non-inclusion du site
relation locative finale (*Figure*-site)	coïncidence spatiale de *Figure* et de site	neutre, absence de relation
rôle du site dans la représentation de l'événement	marque le terme inhérent (*Terminus*) du déplacement effectué par *Figure*	ordonne spatialement les emplacements qui forment la trajectoire

Tableau 5 : Valeurs sémantiques des compléments terminatifs et directionnels

5.2 Compléments terminatifs et directionnels : entre arguments sémantiques et modifieurs adverbiaux

Compte tenu des différences sémantiques aussi bien en ce qui concerne la structure de l'événement que l'interprétation accordée aux deux types de compléments, nous soutenons que les terminatifs et les directionnels ont un statut différent à l'égard du prédicat.

Les compléments terminatifs sont des projections syntaxiques de l'argument sémantique que nous désignerons désormais sous le nom de *Terminus*. Nous voulons marquer ainsi sa double fonction de lieu final visé pour la relation locative finale et son rôle aspectuel qui consiste à indiquer le terme inhérent du mouvement. Le verbe de manière de mouvement qu'ils accompagnent est réalisé sous forme de prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* qui met en relation (locative finale) *Figure* et *Terminus*.

Les compléments directionnels désignent un lieu qui n'est pas un *Terminus*, mais un site qui ordonne conceptuellement la trajectoire, en conférant ainsi un caractère scalaire au mouvement. Il reste néanmoins à préciser le statut des compléments directionnels à l'égard du prédicat. Revenons rapidement à l'exemple davidsonien cité au début de ce chapitre. Si l'on réinterprète, d'un point de vue linguistique, le cas de Dupond beurrant sa tartine, il s'avère que le prédicat *beurrer* met en relation deux arguments : un *Agent* (*Dupond*) et un *Objet/Patient* (*une tartine*). Un certain nombre de propriétés, spécifiées par des modifieurs adverbiaux, caractérisent cette occurrence d'événement, à savoir : *lentement*, *délibérément*, ainsi que la localisation dans la salle de bains.

Nous pensons que les compléments directionnels assument la même fonction adverbiale : ils attribuent à l'événement de mouvement la propriété accidentelle de se dérouler de manière scalaire, selon une trajectoire organisée par rapport à un site particulier. Les compléments directionnels sont des modifieurs adverbiaux et non pas des arguments sémantiques. Le lieu qu'ils désignent n'est pas un *Terminus*, mais un site qui ordonne conceptuellement la

trajectoire, en conférant à l'événement *e* un caractère scalaire. Le verbe de manière de mouvement accompagné d'un complément directionnel est réalisé en tant que prédicat monoargumental *P(***e***,x)*.

5.3 Compléments terminatifs et directionnels en français et en polonais

Notre distinction entre les compléments terminatifs et directionnels a, pour le moment, un caractère théorique : elle résulte d'un raisonnement. Dans la présente section, nous nous proposons de vérifier sa validité, en observant le comportement et les caractéristiques syntaxiques dont ces compléments font preuve dans les énoncés décrivant les événements de mouvement en français et en polonais. Nous espérons montrer que les différences fonctionnelles entre les deux types de compléments ne sont pas uniquement un construit théorique, mais qu'elles se laissent observer dans les propriétés linguistiques particulières.

5.3.1 Compléments terminatifs et directionnels en français

Nous commençons notre exposé par le français dans la mesure où de nombreuses analyses et descriptions des propriétés syntaxiques de compléments de lieu ont vu le jour (Gross, 1975, 1995, Lamiroy 1983, Boons, 1985, 1987). Plusieurs tests permettent, en effet, de vérifier le lien qu'un complément entretient avec le verbe. Dans cette section, nous nous proposons de vérifier si les différences sémantiques entre les compléments terminatifs et les compléments directionnels en français se manifestent sur le plan syntaxique.

5.3.1.1 Cliticisation de compléments terminatifs et directionnels

Une première différence entre les deux types de compléments adlatifs doit être notée en ce qui concerne la cliticisation. Dans le cas des terminatifs français, elle s'effectue par recours au pronom *y*, comme le montre l'exemple (17) et sa version (17a) :

(17)
Elle courut à la salle de bains, s'aspergea le visage d'eau froide, mais la douleur allait en s'amplifiant. (Frantext, Jonquet, T. *Les Orpailleurs*)

(17a)
Elle y courut, s'aspergea le visage d'eau froide, mais la douleur allait en s'amplifiant.

Ce mode de cliticisation est impossible dans le cas de compléments directionnels, comme le montrent les exemples (18) et (18a) ci-dessous. De fait, un complément directionnel ne peut être remplacé que par un autre syntagme prépositionnel dans lequel l'élément nominal cède la place à l'adverbial *là-bas* ou à un pronom, comme *lui* :

(18)
Un homme arrêté à Heathrow.

Hier, un homme a couru vers un avion, sur une piste. (www.rtlinfo.be)
(18a)
Un homme arrêté à Heathrow.
Hier, un homme a couru vers lui, sur une piste.

De même, les compléments directionnels introduits par la préposition complexe *en direction de*/*dans la direction de*, comme celui de (19), résistent à la cliticisation par *y*. L'élément nominal peut être remplacé par l'adverbial *là-bas*[88] :

(19)
Je marche en direction de la mer, dans les bourrasques de vent et la pluie qui m'inonde, me transperce. (www.lemonde.fr)
(19a)
Je marche en direction de là-bas, dans les bourrasques de vent et la pluie qui m'inonde, me transperce.

5.3.1.2 Résultats de tests de détachement

Les tests consistant à détacher le complément, en l'occurrence un complément terminatif ou directionnel, vers une position post- ou préverbale sont, en général, destinés à vérifier quel est son degré d'autonomie par rapport au verbe. Le comportement des compléments terminatifs est à cet égard différent de celui que l'on note dans le cas des directionnels.

Observons la version (17b) de notre exemple. Le déplacement en tête de la phrase est possible, mais l'énoncé ainsi obtenu n'est pas synonyme de (17) :

(17b)
A la salle de bains, elle courut, s'aspergea le visage d'eau froide, mais la douleur allait en s'amplifiant.

Contrairement à l'exemple (17), dans (17b) le complément *à la salle de bains* est clairement un scénique dont la fonction sémantique consiste à localiser non seulement la course effectuée par *Figure*, mais également les événements qui suivent. Il porte ainsi sur l'ensemble de l'énoncé (17b).

Dans le cas de compléments directionnels, le détachement produit des effets plus ambigus, comme dans le cas de (18b) et de (18c) ci-desous :

(18b)
Un homme arrêté à Heathrow.
? Hier, vers un avion, un homme a couru sur une piste.
(18c)
Un homme arrêté à Heathrow.
Hier, un homme a couru sur une piste, vers un avion.

---

[88] Lorsque la préposition complexe est introduite par *dans* (*dans la direction de*), un possessif est également possible en remplacement de l'élément nominal.

Le détachement préverbal proposé en (18b) semble quelque peu problématique, notamment pour ce qui est de son interprétation. Celui qui consiste, dans (18c), à placer le complément directionnel en position finale peut, au contraire, être accepté sans réserve. Le contenu informationnel de (18) et de (18c) est le même. Cependant, une nuance concernant la trajectoire doit être notée : dans la version originale de (18), elle apparaît comme choisie de manière clairement intentionnelle, alors que suite au détachement en position finale, elle est présentée comme accidentelle, due en grande partie au hasard.

En revanche, dans le cas de l'exemple (19), le détachement est possible aussi bien en tête, qu'à la fin de la phrase, en devenant clairement un circonstant. (19b) et (19c) résultent de telles opérations.

> (19b)
> En direction de la mer, je marche dans les bourrasques de vent et la pluie qui me transperce.
>
> (19c)
> Je marche dans les bourrasques de vent et la pluie qui me transperce, en direction de la mer.

Remarquons que la différence de signification entre (19) et ses versions modifiées (19b) et (19c) semble la même que dans le cas des exemples (18). Lorsque le complément directionnel *en direction de la mer* suit immédiatement le verbe, la trajectoire est conçue comme résultat d'un choix, alors qu'en cas de détachement, elle apparaît comme adoptée au hasard.

Les manipulations que nous avons effectuées sur les exemples (17), (18) et (19) conduisent à des effets différents, selon qu'elles concernent les compléments terminatifs ou les compléments directionnels. Pour les premiers, le détachement aboutit au changement de statut syntaxique. Ainsi, le complément terminatif *à la salle de bains* de l'exemple (17), devient-il un circonstant scénique dans (17a).

En ce qui concerne les compléments directionnels, les modifications consécutives aux opérations de détachement permettent de formuler deux constats. Premièrement, au vu de (18b) et de (19b), il semblerait que les possibilités de détachement sont en grande partie tributaires de l'organisation du discours. En (18b), le déplacement de *vers un avion* en position préverbale est difficilement acceptable, alors que ce complément se détache sans difficulté pour être placé en fin de phrase en (18c). Or, l'exemple (19b) montre qu'un complément directionnel peut se retrouver en position initiale, si le co-texte l'autorise[89].

---

[89] La préposition ne semble pas entrer en ligne de compte. Si, dans l'exemple (19), nous remplaçons *en direction de la mer* par *vers la mer*, ce complément directionnel peut être mis en tête de la phrase, comme le montre l'énoncé suivant :

Deuxièmement, les résultats des détachements peuvent difficilement être expliqués en termes de changement de statut syntaxique. Il est difficile de trancher dans quelle version de (18) et de (19), *vers un avion* et *en direction de la mer* ne sont pas des circonstants. Plutôt que de recourir à la syntaxe, il est plus convaincant d'expliquer les différences produites par le détachement sur le plan sémantique. Dans la sous-section suivante, nous pourrons constater qu'un troisième test, consistant à remplacer le syntagme verbal par *le faire* conduit à des constats similaires, en ce qui concerne les deux types de compléments.

5.3.1.3 Remplacement par le faire

Si un syntagme verbal se laisse remplacer par *le faire*, nous pouvons considérer que le verbe et son complément forment un bloc difficile, voire impossible à scinder. Cependant, *le faire* avant de servir de test permettant de vérifier la force du lien entre le verbe et son complément, est une expression qui se caractérise par son fonctionnement anaphorique. Autant dire qu'une fois de plus l'impact du co-texte sur la possibilité de substitution d'un syntagme verbal par *le faire* doit être pris en compte.

Dans nos exemples (17), (18) et (19) rien ne bloque la substitution qui peut inclure ou non le complément. Observons les résultats de cette opération. Dans les versions (17d), (18d) et (19d), *le faire* englobe le complément, ce qui n'est pas le cas dans les énoncés (17e), (18e) et (19e).

> (17d)
> Elle le fit, s'aspergea le visage d'eau froide, mais la douleur allait en s'amplifiant.
>
> (17e)
> Elle le fit à la salle de bains, s'aspergea le visage d'eau froide, mais la douleur allait en s'amplifiant.
>
> (18d)
> Un homme arrêté à Heathrow.
> Hier, un homme l'a fait, sur une piste.
>
> (18e)
> Un homme arrêté à Heathrow.
> Hier, un homme l'a fait vers un avion, sur une piste.
>
> (19d)
> Je le fais, dans les bourrasques de vent et la pluie qui m'inonde, me transperce.
>
> (19e)
> Je le fais en direction de la mer, dans les bourrasques de vent et la pluie qui m'inonde, me transperce.

Vers la mer, je marche dans les bourrasques de vent et la pluie qui m'inonde, me transperce.

Tout comme dans le cas de détachement, ce test permet de préciser le statut syntaxique, lorsqu'il s'agit de distinguer entre un complément terminatif qui, dans (17d), se trouve inclus dans *le faire* et un circonstant scénique dans (17e) qui reste en dehors de sa portée.

Les résultats de cette même opération effectuée sur des verbes accompagnés de compléments directionnels semblent dépendre du co-texte beaucoup plus quen cas de détachement. Le remplacement incluant le complément directionnel est favorisé, lorsque le co-texte permet d'identifier le référent, c'est-à-dire l'événement et la trajectoire qui le caractérise.

5.3.1.4 L'apport des tests syntaxiques – bilan

Les résultats de nos tests sont quelque peu troublants, car ils ne permettent pas de trancher clairement si les compléments directionnels sont des arguments syntaxiques, ou bien s'il convient de les classer parmi les circonstants avec lesquels ils partagent un certain nombre de caractéristiques. Nous pensons néanmoins qu'ils se rapprochent de ces derniers de par leur fonction adverbiale telle qu'elle est définie par Bogusławski (2005) : les expressions adverbiales, malgré leur diversité formelle, précisent le mode du déroulement d'un événement désigné par le verbe, ses propriétés ou, autrement dit, le *comment* de cet événement. Tout comme les circonstants, par exemple ceux de manière, les compléments directionnels attribuent des propriétés spécifiques, propres à une occurrence d'événement. Observons :

> (19)
> Je marche en direction de la mer, dans les bourrasques de vent et la pluie qui m'inonde, me transperce. (www.lemonde.fr)

L'événement consistant à marcher relève du type de situations associées aux prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* de manière de mouvement. Outre les caractéristiques structurelles communes (par exemple, l'absence de terme inhérent), il possède également des propriétés spécifiques et accidentelles. Il se déroule *dans les bourrasques de vent*, comme le stipule le circonstant. De même, il se déroule *en direction de la mer*, c'est-à-dire selon une trajectoire composée de localisations situées entre *Figure* et le site (*la mer*).

Un autre argument plaide en faveur de la fonction adverbiale des directionnels. Nous avons, certes, noté un lien plus fort entre le verbe et son complément directionnel dans le cas de (18) *Hier, un homme a couru vers un avion, sur la piste* que dans celui de (18c) *Hier, un homme a couru sur une piste, vers un avion*. Cependant, le rapport nous semble moins fort que dans le cas de (17) *Elle courut à la salle de bains*. C'est parce que, contrairement à un argument structurel dont le terminatif *à la salle de bains* est la projection syntaxique dans (17b), les modifieurs adverbiaux acceptent des positions intra- et extra-prédicatives. En effet,

à la question *As-tu travaillé dur ?*, nous pouvons répondre par un *Oui, je l'ai fait*, en incluant l'adverbial *dur* dans *le faire*. De plus, dans le cas de *dur*, le lien avec le verbe *travailler* est suffisamment fort pour empêcher le détachement.

En quittant cette section, nous sommes amenée à constater la difficulté d'appliquer des tests syntaxiques, lorsque les expressions testées sont placées dans leur co-texte du fait des interférences dues aux relations discursives susceptibles de bloquer la substitution là où une phrase isolée l'aurait autorisée. Outre cette remarque générale, il convient d'admettre que les tests en question n'apportent pas de réponse précise quant au statut syntaxique des compléments directionnels. Le détachement et le remplacemet par *le faire* montrent qu'ils peuvent fonctionner syntaxiquement comme circonstants. Les résultats sont plus difficiles à interpréter, lorsque leur lien avec le verbe est plus fort. Nous pensons donc qu'une analyse sémantique et fonctionnelle que nous en avons proposé, consistant à traiter les compléments directionnels comme des adverbiaux en position intra- ou extraprédicative, ne va pas à l'encontre des faits syntaxiques.

5.3.2 Compléments adlatifs et scéniques de lieu en polonais

Le fonctionnement du système linguistique du polonais nous impose une démarche qui n'est pas symétrique à celle que nous avons adoptée pour discuter les compléments de lieu en français. Dans les sections consacrées au français, il s'agissait avant tout de tests de détachement post- et préverbal que nous avons pratiqués pour décider quel statut, circonstant ou argument de lieu, accorder à un complément. Or, le système de flexion nominale en polonais autorise une mobilité plus importante à l'intérieur de l'énoncé, y compris à l'intérieur d'un syntagme verbal. Le détachement par rapport au verbe n'empêche pas une expression d'être son argument syntaxique[90]. Nous avons indiqué dans une section précédente que la flexion nominale conjuguée à un système de prépositions permet de différencier formellement les compléments terminatifs et locatifs. En revanche, il reste à déterminer si les adlatifs sont ou non strictement impliqués par le verbe, comme l'exige Boons (1987) pour les compléments nucléaires.

Faute de tests formels disponibles pour le polonais, le débat sur le statut des compléments de lieu n'est pas clos. Dans la section 3.1.3, nous avons évoqué les désaccords au sujet du statut syntaxique des compléments de lieu polonais. Il est difficile, en effet, de justifier de leur

[90] Ce qui ne signifie pas que deux énoncés qui diffèrent, par exemple par la position d'un complément argument de lieu qui se trouve soit en tête de la phrase, soit à sa fin, sont parfaitement synonymes. Cependant, les différences de signification sont liées non pas à l'interprétation en termes de complément scénique versus complément argument, mais à la structure thématique et à la focalisation choisie par le locuteur. Ainsi, dans *Jadę do Gdańska*, on met en focus le déplacement, alors que *Do Gdańska jadę* c'est le *Terminus* qui est mis en avant.

caractère nécessaire ou strictement impliqué notamment dans le cas des verbes de manière de mouvement, puisque aucun d'entre eux ne requiert un tel complément pour former une expression syntaxiquement correcte. En d'autres termes, quel que soit le verbe de mouvement, le complément de lieu reste facultatif.

Dans la présente section, nous nous proposons d'exposer les problématiques propres au traitement des compléments de lieu polonais. Nous avons déjà mentionné, dans la section 3.1.3, la distinction opérée sur le plan morphosyntaxique entre les compléments terminatifs et scéniques. Nous y revenons de manière plus complète dans la section 5.3.2.1 ci-dessous. Dans la section 5.3.3 nous appliquons la distinction entre les compléments terminatifs et directionnels au polonais. Sur le plan du prédicat, nous retrouvons par ailleurs les mêmes différences fonctionnelles qu'en français. Enfin, nous nous penchons sur des emplois des verbes de manière de mouvement polonais qui, sans être accompagnés de complément de lieu, forment néanmoins des prédicats biargumentaux (section 5.3.3.4).

5.3.2.1 Différenciation formelle entre les adlatifs et les scéniques

En polonais, les compléments qui nous intéressent prennent la forme de syntagmes prépositionnels. Adlatifs ou circonstants de localisation, ils sont en mesure de répondre à la question en *gdzie ?*, l'un des équivalents polonais de l'interrogatif français *où*[91].

Le polonais dispose cependant de deux types de moyens permettant d'opérer une distinction claire entre les terminatifs et les circonstants scéniques. Le premier est fourni par les prépositions spécialisées qui, selon le sens dynamique (comme dans le cas des verbes de mouvement chez Gross 1975, Boons 1983, 1987) ou statif du lexème verbal (verbes locatifs chez Gross 1975, Boons 1983, 1987)[92] sélectionnent le cas grammatical du syntagme nominal complément qu'elles introduisent. Le second outil est à chercher parmi les interrogatifs. Les deux sous-sections suivantes sont destinées à une rapide présentation de ces deux dispositifs.

5.3.2.1.1 Caractéristiques flexionnelles des compléments de lieu

Dans la discussion, nous adoptons le système de notation proposé par Gross (1995) qui consiste à distinguer, parmi les prépositions, celles qui ont une valeur locative (*Loc*) et celles qui n'en ont pas (*Prép*)[93]. Si les compléments de lieu ont, effectivement, la forme $Prép_{Loc}\ SN_1$,

---

[91] Abordées à un niveau de généralité plutôt élevé, ces caractéristiques ont d'ailleurs conduit certains chercheurs (Miladi 2002) à conclure que les compléments polonais de lieu ont les mêmes propriétés syntaxiques que leurs équivalents français.

[92] Il en ressort qu'en polonais, les verbes de mouvement ne peuvent pas être considérés comme appartenant à la classe plus large des verbes locatifs.

[93] Nous sommes consciente du caractère réducteur de notre démarche, pour ce qui est de la sémantique des prépositions polonaises. Néanmoins, plusieurs travaux leur ont été consacrés (Przybylska 2002). Pour notre part,

le système de flexion nominale distingue clairement les terminatifs des circonstants scéniques. Pour l'illustrer, nous prenons l'exemple (20) :

(20)
… j'étais allé chez le fleuriste avec mon père chez nous au village (document télévisuel)

Deux interprétations ont été retenues pour l'exemple (20), selon le caractère circonstant ou terminatif des compléments *Prép*$_{Loc}$ *SN*$_3$ (*chez nous*) et *Prép*$_{Loc}$ *SN*$_4$ (*au village*). Dans la première lecture, seul le syntagme prépositionnel *Prép*$_{Loc}$ *SN*$_1$ (*chez le fleuriste*) représente un terminatif, alors que *Prép*$_{Loc}$ *SN*$_3$ et *Prép*$_{Loc}$ *SN*$_4$ sont des compléments scéniques. La traduction prend dès lors la forme suivante :

(20a)
… poszedłem do kwiaciarni/do kwiaciarza*[PrépLoc SN1génitif]*, z ojcem*[Prép SN2instrumental]*, u nas*[PrépLoc PN3génitif]*, w miasteczku*[PrépLoc SN4locatif]*.

La seconde interprétation de (20) accorde aux syntagmes *Prép*$_{Loc}$ *SN*$_3$ et *Prép*$_{Loc}$ *SN*$_4$ le statut de complément terminatif. Cette différence est clairement rendue par les désinences flexionnelles :

(20b)
… poszedłem do kwiaciarni/do kwiaciarza*[PrépLoc SN1génitif]*, z ojcem*[Prép SN2instrumental]*, do nas*[PrépLoc PN3génitif]*, do miasteczka*[PrépLoc SN4génitif]*.

Les syntagmes prépositionnels *Prép*$_{Loc}$ *SN* diffèrent par la préposition sélectionnée, selon qu'ils assument la fonction syntaxique de complément terminatif ou de circonstant. La préposition impose, à son tour, le cas grammatical de l'élément nominal. Comparons les formes des compléments *Prép*$_{Loc}$ *SN* dans les exemples (20a) et (20b) :

---

l'objectif consiste à trouver un dénominateur et des outils communs pertinents pour la description des problématiques qui sont les nôtres.

Prép$_{Loc}$ SN	compléments terminatifs	compléments scéniques (circonstants)
Prép$_{Loc}$ SN$_1$	do kwiaciarni/do kwiaciarza (*do SN$_{1génitif}$*)	w kwiaciarni (*w SN$_{1locatif}$*)[94] u kwiaciarza (*u SN$_{1génitif}$*)
Prép$_{Loc}$ SN$_3$	do nas (*do PN$_{3génitif}$*)	u nas (*u PN$_{3génitif}$*)
Prép$_{Loc}$ SN$_4$	do miasteczka (*do SN$_{4génitif}$*)	w miasteczku (*w SN$_{4locatif}$*)

Tableau 6 : Différences morphosyntaxiques entre les compléments adlatifs et scéniques

Dans nos exemples ci-dessus, le complément *Prép$_{Loc}$ SN$_4$* en fournit une illustration. Le terminatif et le scénique diffèrent tant par la préposition que par le cas. Dans le cas du syntagme *Prép$_{Loc}$ PN$_3$*, la préposition *u* versus *do* reste le seul marqueur de fonction syntaxique différente, alors que le cas grammatical du syntagme nominal reste le même (génitif). A l'inverse, il se peut que la préposition, par exemple *na*, ne change guère, comme dans nos exemples (21) et (22) empruntés à un manuel de polonais langue étrangère[95]. Dans ce cas, la différenciation s'effectue à travers le cas grammatical dont le syntagme nominal est porteur : le locatif signale qu'il s'agit d'un circonstant scénique, comme dans l'exemple (21), alors que l'accusatif annonce un terminatif dans un cas comme celui de (22).

(21)
Jestem na uniwersytecie (*Prép$_{Loc}$ SN$_{1locatif}$*).
(*Je suis à l'université*)
(22)
Idę na uniwersytet (*Prép$_{Loc}$ SN$_{1accusatif}$*).
(*Je vais à l'université*)

5.3.2.1.2 Compléments de lieu et différenciation par interrogatifs spécialisés

En décrivant les constructions locatives françaises, Boons (1985) et Gross (1975, 1995) mettent en avant leur rapport avec l'interrogatif *où*. Le polonais dispose de deux équivalents de cet adverbial, à savoir *gdzie ?* et *dokąd ?* Dans l'optique qui est la nôtre, ces deux interrogatifs constituent un moyen supplémentaire permettant de déterminer si un complément est un adlatif ou un scénique. Avant de le caractériser plus en détail, il est cependant important de signaler le double fonctionnement de *gdzie*. Il est, en effet, nécessaire de distinguer ce qu'en dit la norme linguistique et ce qui est pratiqué par les locuteurs dans l'usage courant, nettement moins restrictif.

[94] Cette forme n'apparaissant pas dans nos exemples (20a) et (20b), nous ne faisons que signaler en gris pour indiquer la possibilité de l'utiliser.
[95] Lewiński, P. (2001 : 28)

Ainsi, la norme impose-t-elle *gdzie ?* lorsqu'il s'agit de circonstants à fonction localisatrice, comme ceux qui forment la colonne droite de notre tableau 6. *Dokąd* est, en revanche, de rigueur quand la question porte sur l'adlatif. Dans l'usage courant néanmoins, *gdzie* est souvent utilisé à la place de *dokąd*, ce qui signifie que cet interrogatif étend ses emplois sur les deux types de compléments (colonnes de milieu et de droite dans notre tableau). *Gdzie* peut donc prendre soit une valeur locative, soit une valeur adlative et, par conséquent, terminative. A côté de *gdzie* portant sur un scénique, comme *w miasteczku* (*au village*) dans (20c) :

(20c)
Gdzie poszedłeś do kwiaciarni ?
W miasteczku*[PrépLoc SN4locatif]*

il n'est pas rare de trouver ce même interrogatif portant sur le complément adlatif *do kwiaciarni* (*chez le fleuriste*) :

(20d)
Gdzie poszedłeś ?
Do kwiaciarni*[PrépLoc SN4génitif]*

L'objection possible consisterait dès lors à nier la valeur distinctive des interrogatifs *gdzie/dokąd*, en arguant de l'avance que présente l'usage sur la norme linguistique. Si celle de *gdzie*, applicable aux deux types de compléments, est effectivement limitée, elle n'est pas contestable dans le cas de *dokąd* qui reste invariablement adlatif. Ce dernier ne peut pas se substituer à *gdzie* dans les constructions locatives, comme en témoigne l'échange boiteux en (20e) :

(20e)
Dokąd poszedłeś do kwiaciarni ?
? W miasteczku*[PrépLoc SN4locatif]*

Dokąd appelle clairement en réponse un complément adlatif, comme celui de (20f) :

(20f)
Dokąd poszedłeś do kwiaciarni ?
Do miasteczka*[PrépLoc SN4génitif]*

5.3.3 *Distinction entre compléments terminatifs et directionnels en polonais*

Tout comme en français, il est possible, en polonais, de répartir les compléments adlatifs en terminatifs et en directionnels. Pour ce faire, nous recourons au même critère sémantique, c'est-à-dire au rapport entre la trajectoire et le site. Les deux sous-sections qui suivent présentent les terminatifs et les directionnels d'un point de vue formel, en tant que syntagmes prépositionnels.

5.3.3.1 Compléments terminatifs (do$_1$ SN$_{1génitif}$, na SN$_{1accusatif}$)

Un certain nombre de prépositions à caractère locatif (*Prép$_{Loc}$*) permettent de former les compléments terminatifs. Parmi les plus fréquentes, nous trouvons *do$_1$* qui forme avec le syntagme nominal un complément de forme *do$_1$ SN$_{1génitif}$*[96]. *Do kwiaciarni*/*do kwiaciarza* que nous avons observés dans les traductions polonaises de l'exemple (20) en sont une illustration. La préposition *do$_1$* mérite une attention particulière, car elle possède uniquement une valeur adlative et ne peut pas être employée dans les compléments scéniques.

Tel n'est pas le cas de *na* qui, selon le cas marquant le syntagme nominal, possède une valeur adlative ou locative. Seuls ses emplois adlatifs permettant de former les compléments terminatifs nous intéressent dans cette section. L'énoncé (22) de la section précédente illustre le sens terminatif du syntagme prépositionnel *na SN$_{1accusatif}$*:

(22)
Idę na uniwersytet$_{[PrépLoc\ SN1accusatif]}$.
(*Je vais à l'université*)

D'autres prépositions, moins fréquentes, peuvent également apparaître dans les terminatifs. Il convient de mentionner, à titre d'exemple *nad* + *SN$_{1instrumental}$*, *pod* + *SN$_{1instrumental}$*. Le sémantisme de ces prépositions restreint leur distribution. Ils ne s'appliquent qu'en rapport avec des sites qui possèdent certaines caractéristiques spatiales (l'étendue spatiale dans le cas de *nad*) et configurationnelles (avec *nad*, *Figure* semble dominer l'étendue du site).

5.3.3.2 Compléments directionnels (w stronę SN1génitif, w kierunku SN1génitif, ku SN1datif)

Trois prépositions, dont deux complexes, servent d'introducteurs aux compléments directionnels. *W kierunku* + *SN$_{1génitif}$*, *w stronę* + *SN$_{1génitif}$*, ainsi que *ku* + *SN$_{1datif}$* signalent que le site n'est pas nécessairement inclus dans la trajectoire. Dans l'exemple (23), le complément directionnel *Prép$_{Loc}$ SN$_{1génitif}$ w stronę zachodzącego słońca* (*vers le soleil couchant*) permet seulement d'identifier le site en tant que point de référence spatiale.

---

[96] Nous avons indexé la préposition *do$_1$* + *SN$_{1génitif}$* caractéristique du complément terminatif pour marquer la différence avec l'opérateur de délimitation *do$_2$* + *SN$_{1génitif}$*, comme celui de l'exemple :
Nie wierzę ! Sama jadę ! Mamo, tato ! Widzicie ?
- Piotrek, ale jadę tylko ***do szosy*** !
Je n'y crois pas ! Je *JECHAĆ$_{[PRESENT]}$* toute seule. (*Je roule/j'avance toute seule*) Maman, papa, vous voyez ?
- Piotrek, mais je *JECHAĆ$_{[PRESENT]}$* (*je roule/je conduis*) seulement jusqu'à la route. (Kalicińska 2)
Dans cet exemple, le site auquel réfère *SN$_{1Génitif}$ do szosy* (*jusqu'à la route*) n'est pas le *Terminus* du déplacement. Il n'est pas inclus dans la trajectoire et n'en est pas le point final, puisqu'il n'implique pas une nouvelle localisation que l'on pourrait exprimer par une construction locative *być na szosie* (*être sur la route*). Par ailleurs, un complément terminatif prendrait la forme suivante : *na szosę* (*na* + *SN$_{1\ accusatif}$*).

(23)

Żaglówka unosiła się na falach i **płynęła *w stronę zachodzącego słońca***. Ptaki ćwiczyły przed wieczornym koncertem. Przyjaciele sprawnie dobili do brzegu i zacumowali. (www.bajki.com)

Le bateau à voile flottait sur les vagues et *PŁYNĄĆ[PASSÉ FÉM]* vers le soleil couchant. (*Le bateau à voile flottait sur les vagues en naviguant vers le soleil couchant*.) Les oiseaux s'exerçaient avant le concert du soir. Les amis accostèrent avec adresse et jetèrent les amarres.

5.3.4 Compléments terminatifs et directionnels polonais : arguments sémantiques versus modifieurs adverbiaux

D'un point de vue sémantique, les compléments terminatifs et directionnels assument les mêmes fonctions que leurs équivalents français. Les terminatifs sont à considérer comme des projections syntaxiques des arguments sémantiques *Terminus*. Un tel argument permet d'identifier la partie finale de l'événement qui implique un nouvel état de choses, en l'occurrence une nouvelle localisation de *Figure*. Le prédicat construit ainsi une relation locative finale entre deux arguments : *Figure* et *Terminus*.

Comme en français, le rôle des compléments directionnels consiste à attribuer une propriété spécifique, en l'occurrence une certaine organisation spatiale scalaire, à la variable événementielle *e*. Il est clair, dans l'exemple (23) ci-dessus, que *żaglówka* (*le bateau à voile*) ne vise pas l'établissement de la relation locative finale avec le site *zachodzące słońce* (*le soleil couchant*). Il s'agit d'indiquer comment sont situées les localisations successives de la trajectoire. Sur la base de cette fonction sémantique, nous admettons la thèse selon laquelle les compléments directionnels sont en polonais, comme en français, des modifieurs adverbiaux, et non pas des arguments du prédicat.

5.3.5 Repérage discursif de l'argument de lieu

Les compléments terminatifs polonais étant systématiquement facultatifs sur le plan syntaxique, nous sommes confrontée au problème de leur absence dans certains emplois. Il s'avère cependant que cette absence correspond à deux cas de figure qu'il convient de distinguer.

Tout d'abord, il se peut, en effet, que l'absence d'argument syntaxique équivaut à celle de l'argument sémantique *Terminus*. Il est, par conséquent impossible, d'établir la relation locative finale entre *Figure* et *Terminus*. D'autre part, il existe des cas où, bien que dépourvu de réalisation syntaxique dans l'énoncé, l'argument sémantique est récupérable par une procédure discursive, par exemple anaphorique. Comparons à cet égard les exemples (24) et (25) :

(24)
Samochód skoczył i zgasł. Musiałam wszystko powtarzać jeszcze kilka razy. Aż do zwycięstwa. Ruszył.
Aaaaaa ! **Jadę** ! – krzyczę radośnie, ale i ze strachem. Nagle samochód szarpie i … zdycha. Zaczynam jeszcze raz. **Jadę** ! Pomału, ale prosto. (…)
Nie wierzę ! Sama **jadę** ! Mamo, tato ! Widzicie ? (Kalicińska 2)

La voiture fit un bond et s'arrêta. Je dus tout recommencer plusieurs fois encore. Jusqu'à la victoire. Elle redémarra.
- Aaaaaa ! Je *JECHAĆ[PRÉSENT]* (*je roule*) ! – crié-je joyeusement, mais non sans peur.
Soudain, la voiture fait une secousse et ... cale. Je recommence une fois de plus. Je *JECHAĆ[PRÉSENT]* (*je roule*) ! Lentement, mais tout droit.
Je n'y crois pas ! Je *JECHAĆ[PRÉSENT]* (*je roule*) toute seule. Maman, papa, le voyez-vous ?

(25)
Z czasem zauważyłam, że przejął moje stery. Zaczął decydować o wszystkim, a mnie było to na rękę.
- Jutro (25.1) **idziemy do kina**! – zapowiadał i (25.2) **szliśmy**.
- Włóż tę sukienkę, ładnie ci!
I ja wkładałam. (Kalicińska 2)

Avec le temps, je remarquai qu'il avait repris le gouvernail. Il se mit à décider de tout, et cela m'arrangeait.
- Nous *IŚĆ[PRÉSENT]* au cinéma demain – annonçait-il. Et nous *IŚĆ[PASSÉ]*.
(*Nous allons au cinéma demain – annonçait-il. Et nous y allions*)
- Mets cette robe, elle te va bien!
Et je la mettais.

L'exemple (24) comprend quatre occurrences du verbe *jechać* qui relèvent du premier cas évoqué plus haut : l'absence du complément terminatif équivaut à celle d'argument sémantique *Terminus* auprès du prédicat. Le co-texte ne fournit aucun élément permettant d'identifier la localisation de *Figure* résultant de son déplacement. *Jechać* est réalisé en tant que prédicat monoargumental *P(***e***,x)*.

Dans (25), au contraire, la première occurrence du verbe *iść* est suivie du complément *do kina* (*au cinéma*), ce qui n'est pas le cas de la seconde[97]. Cependant, dans les deux emplois, en tant que prédicats, nous nous apercevons qu'ils mettent en relations deux arguments : *Figure* (*my – nous*) et *Terminus* (*do kina – au cinéma*). Dans (25.1), l'argument *Terminus* est explicitement réalisé sous forme d'un complément terminatif. Dans (25.2) l'absence de réalisation syntaxique n'empêche pas d'identifier le *Terminus* par anaphore, grâce au co-texte gauche. Nous avons affaire, en (25.2), à un procédé elliptique, qui n'empêche pas de comprendre que le déplacement de *Figure* (*my*) vise la relation locative finale avec le

[97] Dans les deux cas, il s'agit d'une phrase habituelle, mais la référence multiple n'altère pas nos analyses dans la mesure où il s'agit d'un verbe déterminé. Or, les verbes de ce groupe réfèrent à un événement pluriel uniquement à travers l'occurrence, présentée comme typique de toutes celles qui sont itérées. Nous présentons cette problématique plus largement dans le chapitre 2.

Terminus désigné par *do kina* (*au cinéma*). Par conséquent, il convient de voir dans *szliśmy* (*iść - passé, pluriel, masculin*) un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*.

En l'absence de complément terminatif, il existe deux démarches qui permettent de vérifier si, sur le plan sémantique, l'argument *Terminus* fait réellement défaut auprès du prédicat ou s'il s'agit plutôt d'une ellipse sur le plan de l'énoncé. Le premier moyen consiste à expliciter l'argument sémantique par l'adjonction du complément terminatif, par exemple (*do kina*) à la seconde occurrence de *iść* (*szliśmy*). Une telle manipulation ne change pas le sens de l'énoncé, même si elle peut quelquefois créer un effet d'insistance dû à la répétition. (25a) montre l'effet produit par une telle opération :

> (25a)
> - Jutro **idziemy do kina**! – zapowiadał i **szliśmy do kina**.
> - Nous *IŚĆ[PRÉSENT]* au cinéma demain – annonçait-il. Et nous *IŚĆ[PASSÉ MASC]*.
> (*Nous allons au cinéma demain – annonçait-il. Et nous y allions*)

Une telle démarche est hautement problématique dans l'exemple (24). Si syntaxiquement la langue autorise l'adjonction d'un complément terminatif, rien dans le co-texte ne permet d'identifier son référent. Quand bien même nous serions tentée d'introduire un tel complément, le résultat différerait de celui obtenu en (25a). Afin de ne pas surcharger notre présentation, nous effectuons cette manipulation uniquement sur la première occurrence de *jechać* :

> (24a)
> Samochód skoczył i zgasł. Musiałam wszystko powtarzać jeszcze kilka razy. Aż do zwycięstwa. Ruszył.
> - Aaaaaa ! **Jadę do kina** ! – krzyczę radośnie, ale i ze strachem. Nagle samochód szarpie i … zdycha. Zaczynam jeszcze raz.
>
> La voiture fit un bond et s'arrêta. Je dus tout recommencer plusieurs fois encore. Jusqu'à la victoire. Elle redémarra.
> - Aaaaaa ! Je *JECHAĆ[PRÉSENT]* au cinéma (*je vais au cinéma*) ! – crié-je joyeusement, mais non sans peur.
> Soudain, la voiture fait une secousse et ... cale. Je recommence une fois de plus.

L'introduction du complément est syntaxiquement correcte, mais elle modifie la description de l'événement. Une relation locative que vise le déplacement apparaît en effet en (24a), alors qu'elle était absente de la version originale (24)[98]. Elle entraîne en guise de conséquence une rupture de la cohérence du discours.

Un second test vient renforcer le premier. Il consiste à intercaler la question en *dokąd ?*, spécifique des adlatifs, et par conséquent des terminatifs. Une telle opération est possible, lorsque l'argument *Terminus* est présent auprès du prédicat sans être réalisé syntaxiquement.

[98] De plus, elle modifie le calcul des relations discursives de tout le récit.

L'introduction de l'interrogatif peut se faire sans que la cohérence du récit soit rompue, comme le montre (25b) ci-dessous :

(25b)
- Jutro **idziemy do kina**! – zapowiadał i **szliśmy**.
Nous *IŚĆ[PRÉSENT]* au cinéma demain – annonçait-il. Et nous *IŚĆ[PASSÉ MASC]*.
(*Nous allons au cinéma demain – annonçait-il. Et nous y allions*)
- **Dokąd** szliście ?
Où *IŚĆ[PASSÉ MASC]*-vous ?
(Où alliez-vous ?)
- Do kina.
(Au cinéma)

L'exemple (25b) contient un échange qui semble une version développée de (25), référant dans les deux cas à un même événement, en l'occurrence multiple, c'est-à-dire supposant une itération. La même démarche appliquée à l'exemple (24) conduit à un effet différent de celui que nous observons en (25). En (24b), l'introduction de la question en *dokąd ?* rend le récit chaotique :

(24b)
Samochód skoczył i zgasł. Musiałam wszystko powtarzać jeszcze kilka razy. Aż do zwycięstwa. Ruszył.
- Aaaaaa ! **Jadę** ! – krzyczę radośnie, ale i ze strachem. **Dokąd ?** Nagle samochód szarpie i … zdycha. Zaczynam jeszcze raz.

La voiture fit un bond et s'arrêta. Je dus tout recommencer plusieurs fois encore. Jusqu'à la victoire. Elle redémarra.
- Aaaaaa ! Je *JECHAĆ[PRÉSENT]* (*je roule*) ! – crié-je joyeusement, mais non sans peur. ***Où ?*** Soudain, la voiture fait une secousse et ... cale. Je recommence une fois de plus.

Nos deux exemples (24) et (25), ainsi que les opérations que nous avons effectuées sur eux, montrent qu'en polonais, l'absence de complément terminatif auprès d'un verbe de manière de mouvement peut recouvrir deux phénomènes sémantiquement fort différents. Il peut s'agir, comme dans le cas de (24), de l'absence d'argument sémantique *Terminus*. Le verbe est alors réalisé en tant que prédicat à structure monoargumentale *P(***e***,x)*. L'unique position argumentale est réservée à *Figure*.

Dans le cas de (25), les deux occurrences de *iść* (*idziemy* en 25a et *szliśmy* en 25b) diffèrent par leur complémentation, mais la structure argumentale des prédicats qu'elles forment possède deux positions. Outre *Figure*, nous y trouvons également l'argument interne *Terminus* qui signale que le déplacement vise à établir la relation locative finale. Le verbe est alors réalisé sous forme de prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*. Dans le cas de (25b), l'argument *Terminus* (*y*) est présent sur le plan de la représentation de l'événement, mais sans réalisation syntaxique. Nous pouvons donc parler, dans de tels cas, d'**arguments sémantiques strictement implicites** (Bonami 1999).

6. Description du sens verbal et délimitation de la classe de verbes de manière de mouvement

6.1 Niveaux de granularité d'une description du sens verbal

Le problème du sens verbal, et plus concrètement celui de la meilleure façon de l'aborder et de le décrire, fait objet de débats passionnants et passionnés. De nombreux ouvrages sémantiques offrent des regards souvent opposés sur le sens et sur ses représentations[99]. Il nous est impossible de rendre compte, même dans les grandes lignes, de ces prises de positions et de leurs applications possibles. C'est avec tout le regret qui accompagne une démarche inévitablement réductrice que nous avons choisi de nous concentrer sur la présentation de la conception du sens verbal qui sous-tend nos analyses.

La première question est celle de la granularité de description que nous allons adopter pour caractériser le sens des lexèmes verbaux qui nous intéressent. Il existe des démarches dont les auteurs prennent en compte quasiment tous les traits propres aux emplois particuliers. Ainsi, en ce qui concerne les verbes de mouvement polonais, Bojar (1979) répertorie-t-elle 332 lexèmes. Elle identifie ensuite 124 traits sémantiques nécessaires, selon elle, pour les décrire. On aboutit ainsi à des distinctions très fines.

Dans notre démarche, nous adopterons un niveau de granularité moins fin. Nous chercherons des regroupements possibles des composants sémantiques que l'on repère dans le sens lexical et qui, pris ensemble, peuvent être mis en rapport avec les caractéristiques grammaticales du verbes. Dans cette thèse, nous nous intéressons aux composants qui sont pertinents pour les verbes de manière de mouvement en tant que classe verbale.

La seconde question de ce chapitre est celle de savoir ce que l'on entend par une classe de verbes et comment celle-ci peut être constituée et délimitée. En attendant, nous allons définir une classe de sens de manière plutôt grossière, comme un groupe de verbes sémantiquement proches.

6.1.1 Classes verbales et classes de sens

En choisissant de parler de la classe de verbes de manière de mouvement, nous avons opté pour une perspective qui permet de croiser les résultats de recherches typologiques et comparatives (Talmy 2000, Slobin 2003, Kopecka 2004) et celles qui s'intéressent aux structures argumentales propres à des classes verbales. Dans un premier temps, il est important de préciser la notion de *manière de mouvement* en tant que composant sémantique

[99] A ce sujet, peut comparer par exemple les positions dont les partisans rejettent délibérément tout recours aux formalismes (cf. les travaux de Kleiber, tout particulièrement Kleiber 1990, 1999) et celles de Victorri (1996) qui adopte des démarches formalisantes.

« fédérateur » de la classe du même nom (Levin 2005, 2006). Notre démarche est largement inspirée des travaux de Levin (2005, 2006, 2009) et de Levin et Rappaport Hovav (2005) que nous discutons ci-dessous.

6.1.2 Constitution de classes de verbes selon Levin (2005, 2006, 2009)

Les travaux de Levin (2005, 2006, 2009) à ce sujet s'inscrivent dans la lignée de Fillmore (1970) qui étudie les verbes *to break* et *to hit*. Partant d'une intuition de proximité sémantique, il est en effet possible de les placer dans une même classe. Fillmore remarque cependant que lorsque l'on prend en compte leurs propriétés grammaticales, telles que par exemple leurs fonctionnements syntaxiques respectifs et les classes d'arguments sémantiques qu'ils sélectionnent (notamment pour ce qui est de l'argument interne), les deux verbes relèvent de paradigmes différents. D'autres recherches ont mené à un constat similaire. L'exemple souvent cité dans la littérature est celui de *frighten* et *fear* décrits par Grimshaw (1990) ou celui des verbes italiens *russare* et *arrossire* (Rosen cité dans Levin 2006). Par ailleurs, Belletti et Rizzi (1988) discutent le cas des verbes dits de procès corporels en italien. A l'issue des analyses comparatives, le constat est souvent le même : malgré une « parenté » sémantique, les verbes comparés font preuve de comportements grammaticaux très différents. Ils sélectionnent les auxiliaires différents et leurs structures argumentales ne se recouvrent pas. D'où le postulat revendiqué par de nombreux chercheurs (Jackendoff, 1990, Grimshaw 1990, Levin et Rappaport Hovav 1998, 2005) qui s'accordent pour dire qu'une représentation sémantique du sens verbal doit avant tout réunir les éléments pertinents pour expliquer le fonctionnement grammatical du verbe.

En conséquence, Levin (2005, 2006, 2009) propose de définir une classe verbale comme un ensemble de verbes sémantiquement liés, ces liens se manifestant dans un certain nombre de propriétés linguistiques communes. Les verbes d'une même classe réalisent, en tant que prédicats, les mêmes structures argumentales et, le cas échéant, les mêmes alternances d'arguments dans leurs réalisations discursives.

Appliquée à l'objet de notre étude, cette définition conduit à une formulation plus claire de l'objectif de notre travail : dans une perspective comparative, il s'agit de savoir si les verbes dits de manière de mouvement présentent les caractéristiques grammaticales identiques et s'ils forment des prédicats partageant les mêmes propriétés structurelles en polonais et en français.

Dans les sections qui suivent nous présentons la conception bipartite du sens verbal proposée par Levin (2005, 2006, 2009). Nous nous attachons ensuite à préciser dans ce cadre la notion de *manière de mouvement*. Enfin, nous envisageons les aspects applicatifs des

propositions de Levin, notamment en ce qui concerne la délimitation de la classe des verbes de manière de mouvement.

6.2 Conception bipartite du sens verbal selon Levin et Rappaport Hovav (2005) et Levin (2005, 2006, 2009)

La question complémentaire consiste alors à essayer de trouver des éléments de sens qui d'une part seraient communs aux membres d'une classe verbale, et de l'autre pertinents pour expliquer le comportement grammatical du verbe, notamment pour ce qui est de la sélection des arguments. En d'autres termes, il s'agit de trouver un mode de description du sens qui implique à la fois le sémantisme du verbe et son fonctionnement tant que prédicat.

Une description du sens verbal inclut, selon Levin (2005, 2006, 2009), deux types d'informations. Premièrement, il y a celles qui caractérisent le type d'événement associé au prédicat. C'est la partie du sens commune à tous les membres d'une classe verbale. Deuxièmement, le sémantisme de chaque lexème verbal comprend des éléments spécifiques qui le distinguent des autres membres de sa classe. Cette partie idiosyncrasique, propre à chaque verbe de la catégorie est qualifiée de *root* par Levin.

Dans les deux sections suivantes, nous discuterons ces éléments plus en détail.

6.2.1 Décomposition du prédicat et types d'événements

En suivant Levin (2005, 2006, 2009), nous sommes amenée à admettre que les verbes appartenant à une même classe désignent des événements construits selon le même schéma. Si, en tant que prédicats, ils réalisent plus d'une structure argumentale, par exemple *P(***e***,x)* et *P(***e***,x,y)*, c'est-à-dire s'ils possèdent une structure argumentale multiple, celle-ci comprend le même type d'alternances. Par conséquent, les verbes d'une même classe forment des prédicats qui se voient associer les événements du même type, impliquant les mêmes participants. Ainsi, *aller* et *marcher* peuvent-ils tous les deux être qualifiés de *verbes de mouvement*[100] de par leur proximité sémantique. Or, si l'on prend en compte leurs structures argumentales et le type d'événement qui leur est associé, *aller* et *marcher* appartiennent à deux classes différentes. Comparons sous cet angle les deux énoncés qui forment l'exemple (26) :

(26)
(26.1) Jean va à Paris *versus* (26.2) Jean marche à Paris.

Dans *Jean va à Paris*, *aller* est un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* qui met en relation deux participants de l'événement de mouvement, à savoir *Figure* et *Terminus*. Dans (26.2), *à Paris*

[100] Comme nous avons eu l'occasion de le signaler, comprise ainsi, la classe de verbes de mouvement est trop large pour être tant soit peu cohérente et homogène.

n'est pas une réalisation syntaxique de l'argument *Terminus*, mais il localise l'événement consistant à *marcher*$_{(Jean)}$[101]. Contrairement à *aller*, le verbe *marcher* forme un prédicat monoargumental *P(***e***,x)* et ne peut pas sélectionner d'argument interne *Terminus*. En d'autres termes, il ne construit pas de prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*. *Aller* et *marcher* ne construisent pas les mêmes prédicats. Certes, nous pouvons bien construire l'énoncé *Jean marche vers Paris*, mais conformément à nos réflexions précédentes, *vers Paris* n'est pas une réalisation syntaxique de l'argument *Terminus*.

En résumé, le verbe *aller* forme un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* alors que *marcher* ne sélectionne qu'un seul argument, à savoir *x* (*Figure*). A cette étape, on peut donc constater que les événements associés à leurs structures argumentales en tant que prédicats, diffèrent par le nombre de participants. Par la suite, on verra que leurs propriétés structurelles possèdent des caractéristiques différentes. Conformément à la conception de classe verbale, il convient de ranger *aller* et *marcher* dans deux classes distinctes dans la mesure où ils ont, en tant que prédicats, des structures argumentales différentes et de ce fait, se voient associer des types d'événements dissemblables.

En caractérisant les événements comme objets grammaticaux, nous avons évoqué leur capacité de fonctionner à la manière de « briques de construction » (*building blocks* chez Asher 1993). Un premier pas d'une analyse consiste alors à décomposer l'événement associé à une structure argumentale pour vérifier s'il a une construction simple ou complexe.

Un événement est simple, lorsqu'il est impossible de le décomposer en sous-événements (briques de construction)[102]. Un événement complexe, au contraire, est composé d'au moins deux sous-événements. Observons les emplois de *courir* dans les exemples (27) et (17) sous cet angle :

(27)
Quand elle franchit la barrière ouverte, Aimée **courait** presque, à pas raides. (Frantext, Manchette, J.-P., *Fatale*)

(17)
Elle **courut** ***à la salle de bains*** (Frantext, Jonquet, T. *Les Orpailleurs*)

Dans l'exemple (27), le verbe *courir* apparaît sous forme de prédicat monoargumental *P(***e***,x)* où *x = Aimée*. *Courir(x)* dénote un événement simple que l'on peut représenter, selon le mode proposé par Grimshaw (1990), sous forme d'une arborescence (figure 4) :

[101] Sur le plan syntaxique, il s'agit d'un circonstant scénique.
[102] Un prédicat d'événement simple peut cependant être divisible du moment où il a une référence homogène. Une structure simple et le caractère divisible du prédicat doivent être distinguées.

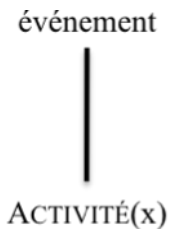

Figure 4 : Structure d'événement simple selon Grimshaw (1990)

ou bien comme Levin (2006) qui propose de recourir à la formule :

[x AGIT <*courir*>]

Dans l'exemple (17), *à la salle de bains* désigne un site *Terminus*. La structure argumentale du prédicat compte donc deux arguments. Celle de l'événement associé est dès lors différente, puisqu'elle doit intégrer le terme inhérent, absent dans le cas du prédicat monoargumental *P(***e***,x)* - *courir* dans (27). Dans (17), *courir* est un prédicat bi-argumental *P(***e***,x,y)* où *x = Figure* (*elle*), *y = Terminus* (*à la salle de bains*). L'événement qu'il décrit a une structure complexe dans laquelle il est possible de distinguer deux composants :

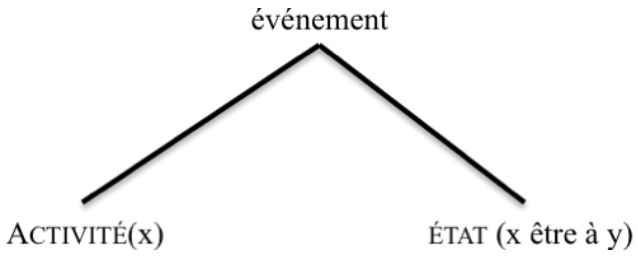

Figure 5 : Structure d'événement complexe selon Grimshaw (1990).

La figure 5 signale la présence d'un état locatif *x être à y* qui apparaît avec l'argument *Terminus*. En effet, l'événement décrit par *courir à la salle de bains* possède un terme inhérent, une partie finale au-delà de laquelle le déplacement ne peut plus continuer. Peu importe si *Figure* atteint ce terme ou si, arrêtée dans son déplacement, elle n'est pas en mesure de le faire. L'argument *y* permet d'identifier ce terme comme faisant partie de la structure de l'événement de déplacement désigné par *courir* réalisé en tant que prédicat biargumental. Le *Terminus* assume également une autre fonction : il constitue le point d'articulation entre le déplacement et le nouvel état de choses qui en résulte. Atteindre le lieu *y* signifie déboucher sur une nouvelle localisation de *Figure* telle que nous pouvons désormais lui attribuer la propriété *x* (*elle*) *est à y* (*la salle de bains*).

Dans notre exemple (17) *Elle courut à la salle de bains*, l'événement *courir à la salle de bains* s'arrête (ou est censé s'arrêter) une fois le *Terminus* atteint. Commence (ou est supposé commencer) alors, pour *Figure*, un nouvel état de choses : une nouvelle localisation, consécutive de sa course que l'on peut décrire par une phrase locative *être à la salle de bains*. Il convient de souligner cependant que le nouvel état de choses ne fait pas partie du sens lexical du verbe *courir* que l'on peut focaliser par recours à un opérateur temporel à valeur résultative. La nouvelle localisation de *Figure* est strictement impliquée.

6.2.2 Déterminer la structure de l'événement : difficultés et limites de la démarche

Quelques commentaires s'imposent au sujet des représentations des structures d'événement élaborées par Grimshaw (1990) et par Levin (2006). En décomposant le prédicat, Grimshaw repère les parties qui composent la structure de l'événement désigné et elle les caractérise d'un point de vue aspectuel en termes vendleriens. Levin construit les descriptions en recourant à un ensemble de prédicats primitifs tels que FAIRE, AGIR, CAUSER, DEVENIR, ETRE, ALLER, etc[103]. Ils prennent comme arguments soit des entités, soit des événements.

L'application de ces deux modes de représentation de la structuration interne de l'événement associé aux prédicats de manière de mouvement ne va pas sans poser des problèmes, surtout dans une perspective comparative. Tout d'abord, la démarche de Grimshaw suppose que les catégories vendleriennes de types de situations sont adéquates dans le cas des deux langues : le polonais et le français. Or, il a été signalé plus d'une fois (Paducheva 1996, Laskowski 1998, Stawnicka 2007) que la quadripartition *états*, *activités*, *accomplissements*, *achèvements* ne recouvre pas les types de situations désignés par les systèmes verbaux des langues slaves, dont le polonais. De même, en ce qui concerne le français, les répartitions typologiques ont dû être adaptées (voir section 2.4 du présent chapitre).

Le mode de représentation choisi par Levin intègre les caractéristiques aspectuelles (état, état résultant) et les relations entre les parties constitutives de l'événement. Interrogée sur un exemple comme (17), Levin reconnaît la difficulté[104]. Elle exclut une relation causale entre le déplacement et la nouvelle localisation de *Figure*, tout en admettant une double qualification pour le procès par deux prédicats primitifs AGIR et ALLER. La formule 4 représentant la

---

[103] DO, ACT, CAUSE, BECOME, BE, GO – pour une présentation détaillée, voir Levin et Rappaport Hovav (2005 : 74).

[104] Communication personnelle. Nous tenons à remercier Beth Levin pour ses commentaires.

structure (ou, au moins, l'une de ses parties constitutives) de l'événement décrit en (17) devrait alors prendre la forme suivante :

formule 4 : [[x AGIT $_{<COURIR>}$ ∧ x VA] à y]

Une double qualification ne résout pas le problème du nouvel état locatif de *Figure*. Tel que nous l'avons présenté sous forme de schéma (figure 5), il ferait partie de l'événement associé à la structure argumentale, ce qui n'est pas le cas. L'état locatif *x être à y* n'appartient pas au sens du verbe *courir* en particulier, ni de verbes de manière de mouvement polonais et français en général. Il relève plutôt de l'implication stricte non accidentelle. L'état locatif *x est à y* est incomparablement plus fort que celui qui relie le déplacement *x a couru* et l'état *x est fatigué* dans *Paul a couru*, *il est fatigué* où nous avons affaire à ce que les logiciens appellent *defeasible consequence*.

La difficulté de trouver une représentation adéquate pour (17) n'invalide pas le postulat de Levin (2006) selon lequel une structure d'événement identique fait l'unité d'une classe de verbes. Il nous conduit simplement à adopter un mode de représentation moins formel pour retracer le déroulement et l'organisation des éléments constitutifs d'un événement. Il consiste à décrire le prédicat au moyen d'un ensemble de traits aspectuels tels que la durativité, la télicité, etc, qui permettent d'identifier les ressemblances et les différences dans le fonctionnement de verbes de manière de mouvement en polonais et en français. La présentation des propriétés retenues fera objet de la seconde partie de ce chapitre, mais nous tenons à souligner l'une des raisons qui nous ont poussée à choisir un tel modus operandi. Pour ce qui est de la représentation du prédicat et de l'organisation interne de l'événement qu'il désigne, nous préférerons la solution proposée par Croft (2000, 2009) qui sépare les structures causale et aspectuelle. Nous avons déjà eu l'occasion de recourir aux schémas bidimensionnels qu'il propose en discutant les différents types d'organisation scalaire dans la section 4.1.4. Dans le cas de l'exemple (17), la structure de l'événement décrit se présente de la manière suivante :

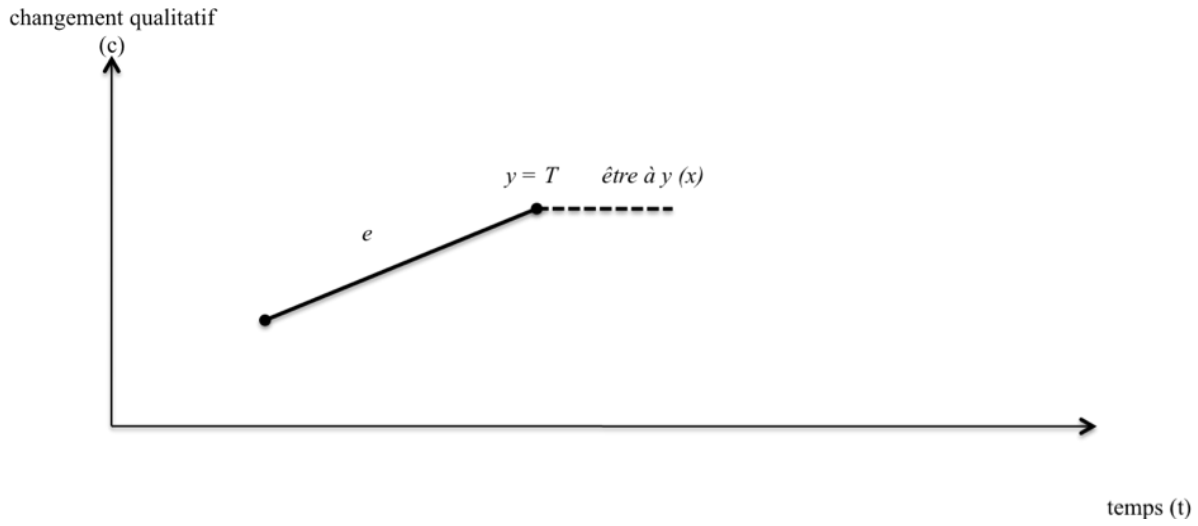

Figure 6 : Structure de l'événement décrit par l'énoncé *Elle courut à la salle de bains* (exemple 17)

L'événement *e* fermé dans les bornes temporelles imposées par le passé simple, intègre la partie finale *T* (*Terminus*) qui donne lieu au nouvel état locatif de *Figure*. Le segment en pointillés qui le représente est parallèle à l'axe du temps, puisqu'il s'agit d'une situation stative.

6.2.3 Type ontologique du lexème verbal (root)

Avec un même type de situations associées à son prédicat, chaque membre d'une classe verbale possède un faisceau de caractéristiques sémantiques qui lui sont propres et qui le distinguent des autres. Pour désigner cette partie idiosyncrasique du sens verbal, Levin recourt au terme de *root* qui peut conduire à quelque confusion. En effet, ses équivalents français *radical* ou *racine* relèvent des domaines linguistiques différents : la morphologie dérivationnelle et ou linguistique historique.

Tel qu'il est défini chez Levin (2009), c'est-à-dire en tant qu'association de « son et de sens qui représente le contenu sémantique du verbe »[105], il correspond à la notion de *lexème* couramment utilisée dans la linguistique française depuis Pottier (1974). En dehors du cadre structuraliste, *un lexème* est défini comme une forme lexicale qui assure la spécificité sémantique d'un mot (Neveu 2004). Fradin (2003) souligne par ailleurs que le lexème est une entité abstraite, considérée en dehors de ces emplois. Un lexème, par définition, ne peut donc être abordé qu'en langue.

[105] Levin (2009 : 8) « a sound/meaning pairing, representing a verb's core lexicalised meaning ». Il nous semble, par ailleurs, qu'il serait plus adéquat de parler de d'une association de *forme* et *de sens*.

Observons comment le sens des verbes français que nous avons retenus pour analyse est saisi dans les définitions lexicographiques. Le TLFi explicite les significations de *marcher*, *courir*, *nager*, *voler, rouler*, *ramper* par les périphrases suivantes[106] :

marcher – « aller d'un endroit vers un autre, en faisant une suite de pas à une cadence modérée » ;

courir – « se déplacer rapidement par un mouvement successif et accéléré des jambes ou des pattes, prenant appui sur le sol » ;

nager – « soutenir ou se déplacer dans ou sur l'eau grâce à des mouvements appropriés » ;

voler – « se soutenir dans l'air de manière plus ou moins prolongée et s'y mouvoir grâce à des ailes ou à des organes analogues » ;

rouler – « avancer, se déplacer en appui sur une surface en tournant sur soi-même, sous l'effet d'une impulsion, de la pesanteur » ;

ramper – « progresser par des mouvement d'ondulation, en prenant appui sur la face ventrale du corps ».

Les sémantismes de *marcher* et de *courir* contiennent des éléments tels que *cadence modérée* versus *mouvement* ou *cadence accélérée* qui ont une valeur distinctive pour ces deux membres de la classe. En même temps, toutes les définitions lexicographiques mentionnent les composants de nature identique tels que la vitesse (« cadence modérée », « très vite », « rapidement »), une façon particulière d'exercer le mouvement (« faisant une suite de pas », « ondulation », « mouvements appropriés », « en tournant sur soi-même »), les parties du corps impliquées dans le mouvement (« jambes », « pattes », « ailes ou organes analogues », « face ventrale du corps ») ou encore le milieu spécifique pour exercer chacune de ces activités (« appui sur le sol », « dans l'air », « appui sur une surface », « sur l'eau, dans l'eau »). Pris ensemble, ces composants sémantiques forment un sens lexical qui peut être caractérisé comme *manière*, en l'occurrence *manière de mouvement*.

En ce qui concerne le polonais, les définitions lexicographiques (Szymczak 1978, Dubisz 2006) caractérisent le sens de lexèmes verbaux qui nous intéressent, en énumérant des composants propres à la manière de mouvement. Ainsi, pour *iść* et *chodzić*, il s'agit de « se déplacer en faisant des pas », alors que *jechać* et *jeździć*, *lecieć* et *latać* exigent l'usage d'un moyen de locomotion, d'un matériel sportif (mentionné uniquement pour *jechać*). Dans d'autres cas, il est question de mouvements appropriés de parties de corps (*biec*, *biegać*,

[106] Nous retenons uniquement les paraphrases définitoires qui caractérisent les verbes de mouvement, les emplois non spatiaux ayant été écartés.

lecieć, *latać*, *płynąć*, *pływać*, *pełznąć*, *pełzać*) et/ou du contact avec un environnement spécifique (*lecieć*, *latać*, *płynąć*, *pływać*, *pełznąć*, *pełzać*)[107].

Les traits identifiés dans le sens du lexème verbal permettent de lui attribuer un type ontologique, une sorte de label qui rend le mieux son contenu sémantique. Parmi les types ontologiques susceptibles de caractériser le sémantisme d'un lexème, en plus de *manière* (*run*), Levin cite *contenant* (par exemple *bag*, *box*), *matière* (*butter*, *garland*), *instrument* (*microwave*, *bicycle*), *état à cause interne* (*blossom*, *flower*), *résultat* (*break*, *leave*). La vitesse, les gestes effectués, les parties de corps engagées, le milieu forment une entité que l'on qualifie de *manière de mouvement*.

Observons que la qualification du contenu sémantique d'un lexème par recours à un type ontologique permet de créer une classification transversale, réunissant en catégories les membres appartenant à des classes de sens différentes. Les verbes de mouvement se trouvent ainsi répartis entre plusieurs sous-catégories caractérisables, par exemple, par les types ontologiques *manière* (*run*), *instrument* (*bicycle*) et *résultat* (*leave*).

Il est fort probable que l'inventaire des types ontologiques susceptibles de qualifier l'information sémantique propre aux lexèmes varie d'une langue à l'autre. Ainsi, en français comme en polonais, avons-nous trouvé des exemples de verbes d'état à cause interne (*fleurir*, *kwitnąć*), d'instrument (*ramer*, *wiosłować*). Pour ce qui est de *matière* (*beurrer*, *ferrer*) et de *contenant* (*empaqueter*, *empocher*), le polonais semble ne pas fournir d'exemple[108].

Dans l'approche proposée par Levin (2005, 2006, 2009), le type ontologique du lexème verbal est en rapport direct avec ses propriétés grammaticales et surtout distributionnelles. Il est déterminant pour la structure argumentale, ses éventuelles alternances, et par là, pour le type d'événements associés au prédicat. Ainsi, Beavers (2008), à la suite de Dowty (1979) souligne-t-il une corrélation entre le type ontologique *manière* et la durativité des prédicats. Effectivement, faire un pas n'est pas marcher, pas plus que courir. Un certain temps est nécessaire pour que l'on puisse identifier un événement comme celui de *marcher* ou de *courir*.

---

[107] Plus d'une fois, les verbes déterminés (par exemple *pełznąć*) sont définis par recours à leurs correspondants indéterminés (*pełzać*). C'est un indice intéressant en faveur d'un contenu sémantique commun. Dans le cas de certains indéterminés, on mentionne leur caractéristiques aspectuelles. Les adverbiaux habituels et fréquentatifs indiquent quelquefois leurs possible référence multiple (*chodzić*), dans d'autres cas celle-ci est passée sous silence (*pływać*, *biegać*). En tout état de cause, les définitions que nous avons étudiées ne permettent pas de voir que tous ces verbes se répartissent en deux groupes dont l'unité est assurée par un comportement sémantique et grammatical similaire.

[108] Levin (2006) souligne le rôle décisif du type ontologique propre au sémantisme du lexème verbal pour les propriétés grammaticales de celui-ci. Il n'est pas inintéressant, dans cette perspective, de remarquer, en français, le rapport entre le morphème *EM-* dont l'apport sémantique correspond à *contenant*.

L'approche proposée par Levin présente un intérêt particulier pour un travail comparatif. Elle permet de distinguer, dans une vaste classe comme celle de verbes de mouvement, des catégories plus fines, dont les membres sont réunis sur la base des similarités tant sémantiques que grammaticales. Nous pouvons désormais définir une classe verbale comme un ensemble de lexèmes :

1. dont le sens spécifique est caractérisé par un même type ontologique. Ainsi, *courir* et *marcher* diffèrent-ils par leurs sémantismes respectifs, mais les composants auxquels l'on recourt dans leurs descriptions sont, dans les deux cas, qualifiés de *manière de mouvement*. L'approche en termes de type ontologique que l'on assigne à un lexème verbal pour caractériser et catégoriser son contenu sémantique permet de préciser la notion de *manière de mouvement* qui est apparue dans les travaux typologiques de Talmy (2000) et Slobin (2003) avec un statut légèrement vague de co-événement.
2. Les verbes d'une même classe, par exemple de manière de mouvement, sont réalisés, dans le discours, en tant que prédicats à structure(s) argumentale(s) identique(s). S'agissant de prédicats à structure multiple, ils ont les mêmes alternances argumentales.
3. Une interprétation spécifique est associée à chacune des structures argumentales de ces prédicats. A titre d'exemple, *marcher* et *ramper*, malgré les spécificités de leurs sens lexicaux, à savoir les manières différentes d'exercer le mouvement, sont réalisés en tant que prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* et dans cette configuration, ils renvoient à un événement *e* qui relève du même type de situations.

6.2.4 Aspects applicatifs de la conception levinienne de classe de sens

Les outils conceptuels proposés par Levin permettent de préciser la notion de manière de mouvement. Elle avait été employée, sur la plan conceptuel, par Talmy (2000), en tant que co-événement survenant en même temps que déplacement. L'approche de Levin offre la possibilité de transférer cette notion sur le plan de la sémantique lexicale. Lors de nos inverstigations, nous les avons employés également pour restreindre l'ensemble des verbes pris en considération. Ainsi, en analysant la structure des situations associées aux prédicats, avons-nous écarté un certain nombre de cas qui, à notre avis, relèvent plutôt des verbes de transfert ou de transport, ou bien ont un caractère causal (section 6.2.4.1). Quant au type ontologique caractérisant le contenu sémantique des lexèmes, il nous a permis dans la section (6.2.4.2), de distinguer entre les verbes de manière de mouvement et ceux d'instrument (par exemple *ramer*)[109].

[109] Les verbes d'instrument (*ramer*, *pédaler*, etc.) sont intégrés dans la classe de manière de mouvement par Stosic (*à paraître*).

6.2.4.1 Définition de classes lexicales de verbes de mouvement

Le recours à la structure de l'événement associé au prédicat nous a été particulièrement utile en polonais. En étudiant les propriétés aspectuelles des verbes de mouvement polonais[110], Włodarczyk (1980b) restreint cette classe à une douzaine de paires, ce qui permet de systématiser les effets de sens qu'ils produisent dans le discours. Chaque couple comprend un verbe unidirectionnel (déterminé) et un verbe multidirectionnel (indéterminé)[111]. Nous les présentons dans le tableau 7 ci-dessous :

1. verbes déterminés (unidirectionnels *jednokierunkowe*)	**2. verbes indéterminés (multidirectionnels *wielokierunkowe*)**	**équivalents français**
(1) iść	chodzić	*marcher*, *aller qpart à pied*
(2) jechać	jeździć	*rouler*, *aller par un moyen de transport*
(3) biec	biegać	*courir*
(4) lecieć	latać	*voler, aller qpart par les airs*
(5) płynąć	pływać	*nager*, *naviguer*
(6) pełznąć	pełzać	*ramper*
(7) leźć	łazić	*traînasser*
(8) nieść	nosić	*porter*
(9) wieść	wodzić	*conduire qn (qpart)*
(10) wieźć	wozić	*transporter*
(11) gnać (gonić)	ganiać	*faire courir qn*, *presser qn*
(12) wlec	włóczyć	*traîner qn*

Tableau 7 : Subdivision des verbes de mouvement polonais analysés par Włodarczyk (1980b)

Bien que tous les verbes du tableau 7 dénotent le mouvement tel que nous l'avons défini à la suite de Talmy (2000), à la lumière du triple postulat de la section précédente, ils forment deux sous-classes distinctes. Une ligne de démarcation doit être tracée pour séparer les paires de verbes (1) à (7) des couples que nous trouvons sous (8) à (12). Les premiers, à l'exception de (7) *leźć*/*łazić*[112] constituent l'objet de ce travail, les seconds ont été écartés. Sans anticiper les détails des analyses des chapitres 2 et 3, nous pouvons d'ores et déjà repérer des

[110] Rappelons qu'ils sont nécessairement des verbes de manière de mouvement.

[111] Włodarczyk (1980b) emploie les termes de *unidirectionnel* et *de multidirectionnel* que l'on trouve également dans Goczołowa et Rudzka (1992), alors que Pyzik (2003) parle de verbes directionnels et non directionnels. Nous préférons désigner ces classes verbales sous le nom de déterminés et d'indéterminés. En effet, la directionnalité nous semble moins précise que la trajectoire. La notion de multidirectionnalité prête à confusion, car elle semble indiquer que le mouvement se déroule dans plusieurs directions à la fois, ce qui est difficile à imaginer.

[112] *Leźć* et *łazić* sont des troponymes de respectivement *iść* et *chodzić*.

différences significatives dans la sélection des arguments par les prédicats (1) à (7) d'un côté, et ceux en (8) et (12) de l'autre.

D'un point de vue formel, nous trouvons d'un côté des paires de verbes intransitifs tels que *iść/chodzić* (1), *jechać/jeździć* (2), *biec/biegać* (3), *lecieć/latać* (4), *płynąć/pływać* (5), *pełznąć/pełzać* (6) et *leźć/łazić* (7). Ils peuvent former des prédicats avec un seul argument ou bien avec deux arguments, lorsqu'en plus de *Figure*, ils sélectionnent un argument interne *Terminus*. D'autre part, ceux qui figurent dans les paires (8) à (12) sont formellement transitifs. En tant que prédicats, ils exigent systématiquement au moins deux arguments. Cependant, les deux arguments sélectionnés ne sont pas porteurs de mêmes rôles thématiques. Dans le cas de *nieść/nosić* (8), *wieść/wodzić* (9), *wieźć/wozić* (10), *wlec/włóczyć* (12), *Figure* se trouve en position d'argument interne, alors l'argument externe est un *Agent* ou un *Instrument*. Rappelons l'exemple qui, chez Włodarczyk (1980b), présente les emplois caractéristiques des verbes indiqués sous (8) – (12) :

(28)[113]
Spotkałem wczoraj Jana, niósł damską torebkę.
Hier, j'ai rencontré Jan, il *NIEŚĆ*$_{[PASSÉ]}$ un sac de femme.
(*Hier, j'ai rencontré Jan, il portait un sac de femme*)

Un prédicat comme *nieść* (*porter*) décrit un événement avec deux participants *x = il* (*Jan*) est à la fois *Agent* et *Cause* et *y = sac de femme – Figure*. L'événement désigné est composé de deux sous-événements reliés par une relation causale : l'activité exercée et contrôlée par *Jan* cause le déplacement du sac.

Les prédicats formés par *nieść/nosić* (8), *wieść/wodzić* (9), *wieźć/wozić* (10), *wlec/włóczyć* (12) sont aptes à sélectionner un troisième argument *z*, assumant le rôle de *Terminus*. Dans l'exemple (28a), le prédicat *nieść* est réalisé avec une structure triargumentale *P(***e***,x,y,z)* :

(28a)
Spotkałem wczoraj Jana, niósł damską torebkę do domu.
Hier, j'ai rencontré Jan, il *NIEŚĆ*$_{[PASSÉ]}$ un sac de femme chez lui.
(*Hier, j'ai rencontré Jan, il portait un sac de femme chez lui*)

Le sémantisme des verbes que nous retrouvons en (1) – (7) ne permet pas d'établir ce type de relations entre trois arguments. La structure de l'événement est, dans leur cas, différente, elle réunit des participants entre lesquelles les relations diffèrent. De même, les propriétés grammaticales ne sont pas les mêmes, notamment pour ce qui est de la passivation. Elle est possible dans le cas de *nieść/nosić* (8), *wieść/wodzić* (9), *wieźć/wozić* (10), *gnać/gonić* (11), *wlec/włóczyć* (12), alors que les sept premiers paires de verbes l'excluent.

[113] Cet exemple a été rénuméroté pour les besoins de notre travail.

La comparaison des particularités des prédicats, tout particulièrement des structures argumentales et des relations entre les participants d'événement, permet de répartir les verbes de mouvement du tableau (7) en deux classes, comme le montre le tableau (8) ci-dessous :

verbes de manière de mouvement	verbes de transfert (de transport)
(1) iść/chodzić	(8) nieść/nosić
(2) jechać/jeździć	(9) wieść/wodzić
(3) biec/biegać	(10) wieźć/wozić
(4) lecieć/latać	(12) wlec/włóczyć
(5) płynąć/pływać	
(6) pełznąć/pełzać	
(7) leźć/łazić	

Tableau 8 : Répartition des verbes de manière de mouvement selon les propriétés des prédicats qu'ils forment

Comme dans tout classement, il existe des cas qui se montrent réfractaires à une démarche classificatoire. En effet, *gnać* et *gonić* (11) possèdent des caractéristiques propres aux deux sous-classes du tableau 8. D'une part, en tant que prédicats, ils subissent les alternances de structures avec un seul et avec deux arguments : *P(***e***,x)* et *P(***e***,x,y)* où *x* est porteur du rôle thématique *Figure* et *y* de *Terminus*. Il s'agit d'une alternance caractéristique des verbes de manière de mouvement polonais, comme nous le verrons dans les chapitres suivants. Par ailleurs, les prédicats *gnać* et *gonić* fonctionnent également avec trois arguments, auquel cas nous pouvons les représenter comme *P(***e***,x,y,z)* où *x* est *Agent*, *y – Figure* et *z – Terminus*. C'est la structure argumentale que nous trouvons dans l'exemple (29) ci-dessous :

> (29)
> Teraz mój syn mnie informuje często : « Nie chce mi się iść do szkoły, proszę cię, zostanę… ». A **ja gnam go do szkoły**. Taka zabawa cotygodniowa. (www.maluchy.pl)
> Maintenant mon fils m'informe souvent : « Je n'ai pas envie d'aller à l'école, s'il te plaît, je reste … ». Et moi, je le *GNAĆ[PRÉSENT]* à l'école (*Et moi, je le fais partir rapidement*). Voilà un jeu de toute la semaine.

Avec trois arguments, *gnać* et *gonić* se rapprochent sensiblement de verbes de transfert (de transport). Tout comme eux, le prédicat formé par *gnać* dans (29) se voit associer un événement à structure complexe, avec une relation causale qui relie les sous-événements constitutifs. Dès lors, parmi les propriétés grammaticales qui le caractérisent, nous trouvons entre autres la possibilité de passivation. Autant de raisons d'écarter *gnać* et *gonić* de nos investigations, du moins dans le cadre de la présente thèse.

6.2.4.2 Identification du type ontologique du lexème : entre manière et instrument

Dans le cas de certains verbes (*jechać*, *lecieć*, *płynąć*, *jeździć*, *pływać* et *latać* en polonais, *rouler* en français) qui dénotent un déplacement effectué à bord d'un moyen de transport, il n'est pas inutile de poser la question du choix du type ontologique propre à un lexème. Nous les avons qualifiés de verbes de manière de mouvement, mais l'on pourrait, effectivement, soulever l'objection selon laquelle le choix de ce type ontologique est purement intuitif. Les verbes (*jechać*, *lecieć*, *płynąć*, *jeździć*, *pływać*, *latać* et *rouler*) seraient-ils mieux caractérisés par *manière* plutôt que par *instrument* ?

Sans mettre en question la part de l'arbitraire, nous disposons de quelques indices qui permettent de trancher en faveur d'une solution. Pour l'illustrer, observons d'abord le cas des verbes de manière de mouvement polonais qui font référence à un instrument, en les comparant à ceux qui comme *pedałować* ou *wiosłować* (*pédaler* ou *ramer*) sont clairement des verbes d'instrument.

Ensuite, nous essaierons de répondre à la question suivante : comment *jechać*, *lecieć*, *płynąć*, *jeździć*, *pływać*, *latać* ainsi que *rouler* font-ils référence à des instruments, à des moyens de transport, voire des parties du corps[114] ? En effet, l'usage approprié de certaines parties du corps, par exemple d'ailes, supporte la comparaison avec un instrument pour ce qui est d'assurer le déplacement. De plus, selon Levin (2006), il existe bien un type identifié comme *instrument* qui caractérise les verbes tels que *szczotkować*/*brosser*, *grabić/ratisser* ou, pour rester dans le domaine de mouvement, *pédaler*, *ramer*. Pourquoi dans le cas de *jechać*, *lecieć*, *płynąć*, *jeździć*, *pływać*, *latać* et *rouler* s'agirait-il de *manière* plutôt que d'*instrument* ?

Si un composant de type *instrument* est incontestablement présent dans le sens lexical de certains verbes de manière de mouvement, il existe des arguments valables en faveur de la notion plus large de *manière*[115].

Commençons par les verbes d'instrument tels que *pedałować* (*pédaler*), *wiosłować* (*ramer*). Dans cette classe, les lexèmes verbaux nomment explicitement l'instrument dont l'usage peut assurer le mouvement. Par conséquent, les énoncés tels que (30) et (31) :

(30)
Wiosła wiosłują.
Wiosło$_{[nominatif\ pl\ neutre]}$ *WIOSŁOWAĆ*$_{[PRÉSENT\ 3pers\ sg]}$
(31)
Ewa wiosłuje wiosłami.

---

[114] Voir, à titre d'exemple, la description du sens de *płynąć* par Grochowski (1973b : 103-104) : « *x* porusza się za pomocą rąk i nóg (*x* se déplace à l'aide des bras et des jambes) ».
[115] Signalons par ailleurs une importante différence morphologique : aussi bien en polonais qu'en français, les lexèmes de type *instrument* sont majoritairement des verbes dénominaux, ce qui n'est pas le cas de ceux de *manière*.

Ewa*[nominatif sg]* *WIOSŁOWAĆ[PRÉSENT 3pers sg]* wiosłami*[instrumental pl neutre]*
(*Ewa rame avec des rames*)

sont tautologiques, ce qui explique pourquoi nous n'en avons pas trouvé de cas attestés. Compte tenu de l'instrument lexicalisé dans le verbe, toute expression référant à ce même outil (*wiosło*, *rame*) est rejetée, lorsqu'elle le désigne comme une catégorie d'objets ou comme un type[116]. Cependant, la sélection d'instrument est débloquée à condition d'ajouter une spécification particulière qui permette de signaler qu'il s'agit d'une occurrence d'événement et, par conséquent, d'un objet particulier employé pour réaliser le mouvement. Les exemples (32) et (33) en sont une illustration :

(32)
Gdy oba wiosła wiosłowały, łódź płynęła, ale kiedy jedno przestało, łódź zaczęła obracać się w kółko (http://wizaz.pl/forum)
Tant que les deux rames *WIOSŁOWAĆ[PASSE 3pers pl]*, le bateau *PŁYNĄĆ[PASSÉ FÉM 3pers sg]*, mais quand l'une d'entre elles s'est arrêtée, il a commencé à tourner en rond.
(*Tant que les deux rames ramaient, le bateau avançait, mais quand l'une d'entre elles s'est arrêtée, il a commencé à tourner en rond*)

(33)
Teraz Bernardka **wiosłuje wiosłem** z odłamanym kawałkiem pióra. (www.portal-pisarski.pl)
Maintenant Bernardka *WIOSŁOWAĆ[PRÉSENT 3pers sg]* avec une rame à pale partiellement cassée
(*Maintenant, Bernardka rame avec une rame à pale partiellement cassée*)

Les exemples (32) et (33) décrivent des occurrences d'événement. Dans (32), l'argument *Instrument* (*les deux rames*) est constitué par deux objets spécifiques. De même, dans (33) le modifieur instrumental *wiosłem z odłamanym kawałkiem pióra* (*avec une rame à pale partiellement cassée*) réfère à un objet qui présente une particularité par rapport à l'ensemble de ceux qui appartiennent à la même classe.

Il est intéressant de remarquer que les verbes d'instrument ne s'accordent pas avec les expressions nominales, peu importe leur statut argumental ou adverbial, qui réfèrent à des moyens de transport. Dans ce cas, la sélection est bloquée aussi bien lorsqu'il s'agit d'une classe d'objets qu'en cas d'objet spécifique. Les exemples (34a) et (34b) ont été forgés pour les besoins de notre présentation, faute d'emploi attesté.

(34a)
? Łódka wiosłuje.
Le bateau *WIOSŁOWAĆ[PRÉSENT 3pers sg]*
(*? Le bateau rame*)
(34b)
? Ewa wiosłuje łódką.

[116] Cf. Peirce (1934/1958). Wetzel (2006) définit un type comme une sorte générale de choses.

Ewa *WIOSŁOWAĆ*[PRÉSENT] łódką[instrumental sg fém]
(# *Ewa rame avec un bateau*)

Les verbes de manière de mouvement se comportent différemment en ce qui concerne les expressions renvoyant à des objets *instruments*. Dans la mesure où le lexème verbal ne fait référence à aucun instrument en particulier, en supposant simplement, dans le cas de *jechać*, *jeździć*, *płynąć*, *pływać*, *lecieć*, *latać*, *rouler*, le recours à un moyen d'exercer le mouvement d'une manière particulière (par exemple, sans perdre contact avec le sol dans le cas de *jechać*, *jeździć* et *rouler*), un exemple comme (35) est possible :

(35)
Wiosło płynęło z prądem, oddalając się stopniowo. (www.garycki.pl)
La rame *PŁYNĄĆ*[PASSE NEUTRE] avec le courant, en s'éloignant progressivement.
(*La rame se déplaçait avec le courant, en s'éloignant progressivement*)

Par ailleurs, les verbes de manière s'accordent avec plusieurs moyens de transport. Ceux-ci peuvent être désignés en tant que types d'objets, comme dans les exemples (36a), (36b) et (37a), (37b) ou en tant qu'entités particulières, comme le montrent (38) et (39). Les énoncés tels que :

(36a)
Samolot leci
Samolot[nominatif sg masc] *LECIEĆ*[PRÉSENT 3pers sg]
(*L'avion vole*)
(36b)
Ewa leci samolotem
Ewa[nominatif sg] *LECIEĆ*[PRÉSENT 3pers sg] samolot[instrumental sg masc]
(*Ewa voyage/se déplace en avion*)
(37a)
Balon leci
Balon[nominatif sg masc] *LECIEĆ*[PRÉSENT 3pers sg]
(*La montgolfière vole*)
(36b)
Ewa leci balonem
Ewa[nominatif sg] *LECIEĆ*[PRÉSENT 3pers sg] balon[instrumental sg masc]
(*Ewa voyage/se déplace en montgolfière*)

ne sont pas rares et ils n'ont rien de tautologique. Les exemples (38) et (39) montrent en plus que, tant en polonais qu'en français, les verbes de manière de mouvement s'accordent bien avec un instrument qui, dans leur cas, apparaît comme insolite ou, pour le moins, inattendu :

(38)
Dzisiaj z trudem wyleciałam z Minneapolis – **samolot jechał** po śniegu, został spryskany płynem, który miał powstrzymać zamarzanie skrzydeł (www.gazeta.pl)

Aujourd'hui, j'ai difficilement quitté Minneapolis[117] – l'avion *JECHAĆ[PASSÉ MASCULIN]* sur la neige, il a été aspergé d'un liquide qui devait empêcher les ailes de se couvrir de glace.
(*Aujourd'hui, j'ai difficilement quitté Minneapolis - l'avion roulait sur la neige, il a été aspergé d'un liquide qui devait empêcher les ailes de se couvrir de glace*)

(39)
Selon lui, alors que **l'avion roulait** sur le tarmac, ils ont entendu « un gros bruit » (www.lesinfos.com)

Hay, Kennedy et Levin (1999), Levin (2006) remarquent à plusieurs reprises le rapport privilégié entre les composants sémantiques *manière* et *instrument*, visible notamment à travers une fréquence élevée de compléments instrumentaux auprès des verbes de manière de mouvement. Les verbes de manière de mouvement, contrairement à *ramer* ou *pédaler*, ne lexicalisent aucun instrument en particulier et montrent très peu de restrictions à cet égard. Les exemples comme (40) sont plus fréquents à l'oral qu'à l'écrit. Il faut reconnaître par ailleurs qu'ils se situent à la limite, voire en dehors, de la norme. Mais leur rejet par les puristes n'empêche pas les locuteurs, sans doute moins attentifs, d'y recourir :

(40)
Co do autokaru to się nie boję, bo jedziemy samolotem (échange oral)
Pour le car, je n'ai pas peur, puisque nous *JECHAĆ[PRESENT]* en avion.
(*Pour le car, je n'ai pas peur, puisque nous [y] allons en avion*)

De tels emplois autorisent à penser que le locuteur n'identifie pas nécessairement la manière de mouvement à un instrument en particulier. Le composant sémantique *instrument* n'est pas décisif pour ce qui est de la sélection des arguments dans le cas des verbes polonais *jechać*, *płynąć*, *lecieć*, *jeździć*, *pływać*, *latać* ni dans celui du verbe français *rouler*.

6.3 Bilan : du verbe vers le prédicat

Dans cette partie qui se veut théorique et, en conséquence méthodologique, nous nous sommes attachée à trouver un dénominateur commun permettant une description de verbes de manière de mouvement polonais et français selon les mêmes critères. Il a été important de déterminer les éléments descriptifs propres aux verbes et ceux qui ont trait aux prédicats.

En dépassant les spécificités propres au fonctionnement syntaxique de chacun des deux systèmes linguistiques, la différenciation entre les compléments terminatifs et directionnels

[117] Dans cet exemple, et à cette étape, nous avons intentionnellement omis de remplacer la forme passée *wyleciałam* par *WYLECIEĆ[PASSE]* dans le souci de rendre l'exemple lisible. Par ailleurs, nous reviendrons aux dérivés par préfixation de manière plus largement dans la suite de notre travail.

s'avère valide en français comme en polonais. Elle s'appuie sur des distinctions conceptuelles communes aux deux langues.

Elle peut être abordée sous trois angles d'approche :

1. Du point de vue du contenu relationnel du prédicat : les terminatifs réfèrent à une entité qui, de par le sémantisme du lexème verbal, entre en relation avec *Figure*, alors que les directionnels imposent un ordre spatial à la progression de l'événement.

2. Les compléments terminatifs et directionnels diffèrent du point de vue fonctionnel. Les premiers sont des réalisations de l'argument sémantique du prédicat qui renvoie à un participant d'événement. Les compléments directionnels sont des modifieurs adverbiaux qui attribuent à l'événement une propriété particulière, non structurelle, en l'occurrence celle qui consiste à se dérouler selon une trajectoire. En d'autres termes, la fonction adverbiale d'un complément directionnel consiste à prédiquer le caractère scalaire de l'événement. Le caractère scalaire consiste, pour un événement, dans un déroulement qui suit non seulement un ordre temporel, mais également un ordre spatial. Les compléments directionnels spécifient cet ordre.

3. Sur le plan aspectuel, la présence du *Terminus* spécifié par un complément terminatif n'est pas indifférente pour les propriétés du prédicat et pour la structure de l'événement qui lui est attaché. L'événement possède alors un terme inhérent qui en est une partie constitutive. Un complément directionnel attribue à l'événement une organisation spatiale, mais ne désigne aucune partie constitutive de l'événement.

Une dernière précision s'impose avant de quitter cette section. Si nous avons choisi l'optique de Levin (2005, 2006, 2009) pour ce qui est de la constitution des classes verbales, c'est parce qu'elle conduit à opérer sur des groupes (relativement) homogènes[118]. Une telle approche permet de définir la fonctionnalité des compléments par rapport aux verbes qui appartiennent à la même classe. Il se peut que, rapportés à d'autres classes verbales, les syntagmes prépositionnels introduits par *vers* assument un rôle non adverbial.

Seconde partie : A la recherche d'outils pour une description de prédicats en polonais et en français

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons discuté des problèmes liés aux éléments conceptuels qui forment un événement de mouvement et nous les avons rapprochés

[118] Cette homogénéité est en effet relative, comme nous le verrons dans le chapitre 4 consacré aux verbes de manières de mouvement en français.

de ce que nous considérons comme leurs manifestations linguistiques dans l'énoncé. Ce parcours nous a également permis de clarifier la question qui fait objet de notre recherche, en délimitant avec le plus de précision possible les classes de verbes de manière de mouvement en polonais et en français. Nous abordons ces verbes en tant que prédicats. Nous nous intéresserons à leurs structures argumentales pour savoir ensuite comment, par quels moyens (alternances de structure argumentale, modifieurs adverbiaux) est façonnée la représentation d'un événement de mouvement dans les deux langues. En d'autres termes, nos analyses sémantiques portent sur la partie du sens que les membres d'une classe verbale sont supposés partager (Levin 2005, 2006, 2009).

La seconde partie du présent chapitre a pour objectif de présenter les outils descriptifs adaptés à la description des prédicats dans les deux langues. Nous commençons par signaler les difficultés que l'on rencontre sur ce plan, lorsque l'on tente une démarche comparative. La question de l'objet d'une éventuelle démarche classificatoire des situations, signalé dans la section 2 de ce chapitre, émergera de nouveau. Il nous faudra ensuite aborder le problème de perfectivité et d'imperfectivité qui marque toute discussion aspectuelle dès qu'un système verbal slave est en jeu. Au fil des pages, nous nous appliquons à dégager des éléments communs, c'est-à-dire un ensemble de propriétés qui nous permettront de construire une description homogène des prédicats de manière de mouvement en polonais et en français.

7. Problèmes liés à la description des propriétés aspectuelles dans une perspective comparative

7.1 Un classement de situations pour les deux langues ?

Face au tableau 3 (section 2.4), il suffit d'un regard rapide pour remarquer que les typologies proposées pour une seule et même langue répartissent les situations en des catégories différentes. Nous pensons notamment aux classements de Vet (1980) et de Borillo (1988) qui concernent le français. Si la notion d'activité leur est commune, les frontières de cette catégorie ne se recouvrent pas. De plus, la comparaison de la typologie de Borillo (1988) avec celle, plus récente, de Caudal (2000) permet de constater que les classes déterminées selon un même critère se trouvent à des niveaux de ramifications différents. C'est le cas notamment de situations terminatives chez Borillo (1988) et des terminations chez Caudal (2000). Le tableau 9 représente le classement de Caudal (2000) :

<table>
<tr><td colspan="4">éventualités (situations)</td></tr>
<tr><td rowspan="3">états
[- dynamiques]</td><td colspan="3">événements
[+ dynamiques]</td></tr>
<tr><td rowspan="2">processus
[- téliques]</td><td colspan="2">terminations
[+ téliques]</td></tr>
<tr><td>terminations non atomiques
[- atomique]</td><td>terminations atomiques
[+ atomiques]</td></tr>
</table>

Tableau 9 : Typologie d'éventualités (Caudal 2000)

Qui plus est, choisir l'une des typologies plutôt qu'une autre nous apparaît comme une tâche épineuse. Selon quel critère devrions-nous choisir l'un ou l'autre parmi les nombreux classements proposés pour le français ?

Par ailleurs, de nombreuses tentatives ont été entreprises pour réconcilier les systèmes verbaux des langues slaves avec les typologies de procès d'inspiration vendleriéenne (Vendler 1967, Comrie 1976, Mourelatos 1981, Smith 1991). D'importants travaux mettant en avant le rapport entre l'aspect et la sémantique du verbe ont vue le jour. Faute de place, nous ne pouvons qu'évoquer certains d'entre eux, en commençant par Maslov (1948), Wierzbicka (1967), Antinucci et Gebert (1977), Karolak (1997, 2001, 2005), Grzegorczykowa et Zaron (1997), Laskowski (1998), Bogusławski (2004, 2005). Les aménagements nécessaires pour adapter les classements d'inspiration vendlérienne aux systèmes verbaux des langues slaves ont été réalisés pour le russe par Paducheva (1996). A son tour, Laskowski (à partir de 1998) retravaille les résultats de Paducheva (1996) et de Grzegorczykowa et Zaron (1997) pour proposer un classement des verbes polonais que nous rappelons dans la section suivante (tableau 3).

Il manque souvent une place, dans les typologies disponibles, pour les verbes dits paramétriques tels que *jaunir*, *élargir*, etc. dont le caractère (a)télique est largement discuté dans la littérature sous le nom de *degree achievements* (Dowty 1979, Hay, Kennedy, Levin, 1999) ou de *gradual completion verbs* (Bertinetto et Squarini 1995).

La question qui émerge dès lors est celle d'un classement commun. Faut-il adopter un seul classement de situations pour les deux langues ? Si tel est le cas, sur quels critères faut-il l'asseoir ? Si nous optons pour une répartition selon les propriétés des situations ou des événements déterminées par le contenu sémantique du lexème, nous n'avons aucune garantie que deux langues effectuent des découpages similaires. Bien au contraire, il y a fort à parier que la sélection des propriétés sémantiques par et dans les lexèmes verbaux soit différente et

que par conséquent les structures argumentales présentent des divergences. Rappelons la remarque de Tenny (1994 : 3) à ce propos : « (…) les prédicats de langues naturelles imposent une certaines structure sur des événements qu'ils décrivent, structure qui est en grande partie temporelle ou aspectuelle »[119]. Le sens verbal décrit une représentation d'événement plutôt que l'événement lui-même. Cette représentation ou description est une construction propre à la langue donnée. Les propriétés aspectuelles liées à la structure de l'événement, telles que par exemple la télicité, sont des propriétés des descriptions linguistiques. Cela signifie que nous n'avons *a priori* aucune garantie que les verbes décrivent les situations de la même façon, c'est-à-dire en sélectionnant les mêmes propriétés et en construisant, en tant que prédicats, les mêmes structures événementielles.

D'un point de vue théorique, il ne semble pas impossible d'élaborer une typologie de situations commune à deux langues[120]. Une telle entreprise supposerait cependant un travail d'analyse préalable sur l'ensemble des verbes polonais et français, ainsi que sur leurs structures argumentales. C'est une tâche qui dépasse largement le cadre et l'objectif de ce travail.

Une autre raison, liée aux définitions des critères, rend le choix de typologie commune malaisé. La télicité, à laquelle recourt aussi bien la typologie de Laskowski (1998) que celle de Caudal (2000), n'a pas le même contenu définitionnel chez les deux auteurs. Laskowski l'associe à un changement d'état à effet permanent, alors que pour Caudal, la télicité est liée à la partie finale qui marque la complétion de l'événement. Il s'agit donc de deux conceptions différentes, l'une basée sur la notion d'état résultant, l'autre, méréologique, construite sur l'analyse de la structure de l'événement.

7.2 Pour un objet de classement unique

Un autre problème, signalé souvent en aspectologie, est celui de l'objet du classement. S'agit-il d'un classement de verbes ou plutôt de situations ? La question n'est pas neutre, car il n'est pas rare, nous l'avons vu avec le cas de *écrire*, qu'un seul et même verbe renvoie à des types de situations différents. Il faudrait dès lors accepter une double, voire triple appartenance catégorielle d'un lexème verbal.

Nous sommes confrontée à ce problème face à la typologie de Laskowski (1998). Nous avons déjà signalé (section 2.4) une certaine ambiguïté de sa démarche. Rappelons le tableau 3 (section 2.4) qui réunit les catégories de verbes polonais :

---

[119] Tenny 1994 : « predicates of natural language impose a certain structure on the events they describe, a structure which is to a large extent temporal or aspectual ».
[120] Voir Croft (2009) dont le système permet d'intégrer des types de procès de différentes langues.

	Etats	Evénements	Activités	Procès	Actions	Accidents	Actes
dynamique	-	+	+	+	+	+	+
changement d'état	-	-	-	+	+	+	+
télicité	-	-	-	+	+	-	-
contrôle	-	-	+	-	+	-	+

Tableau 3 : Caractéristiques sémantiques des classes de verbes [polonais - DS] selon le type de situations qu'ils décrivent (Laskowski 1998 : 156)

Laskowski (1998 : 153) déclare, en effet :

> « Une analyse de types de situations décrites par les verbes, et plus précisément par les énoncés construits par eux, constituera le point de départ d'une classification de lexèmes verbaux (cf. Vendler) »[121]

Le classement de Laskowski doit donc être traité comme un classement de verbes « selon le type de situations qu'ils décrivent » dans les énoncés. Ainsi, les traits des situations (télicité, dynamicité, changement d'état) sont-ils attachés directement aux formes verbales, et non pas aux prédicats. D'autre part, il adopte comme critère le contrôle volitionnel de la situation, c'est-à-dire une propriété participative qu'il attribue non pas à un certain type d'argument externe, mais au sujet. En même temps, dans la mesure où il s'agit de verbes, et non pas de prédicats, il est difficile d'y intégrer des situations où le complément direct ou indirect représente un argument du prédicat modifiant ses traits aspectuels (par exemple, lorsqu'un complément direct représente un argument *Thème incrémental*, comme dans *pisać list* (*écrire une lettre*). De plus, l'intervention des paramètres relevant de niveaux d'analyses différents (sujet syntaxique versus contrôle volitionnel appartenant plutôt au domaine sémantique) peut conduire à quelque confusion.

Observons l'exemple concret du verbe *jechać* qui nous intéresse dans le cadre de la présente thèse. Laskowski (1998) le cite comme exemple d'activités atéliques, exercées sous le contrôle « du sujet ». La capacité d'exercer un contrôle est liée non pas au sujet, mais à une classe d'arguments porteurs du rôle sémantique *Agent*. La prise en compte de cette propriété participative nous transpose au plan de prédicat. On peut, certes, objecter que le sémantisme du verbe contraint le choix de ce type d'arguments, auquel cas il serait justifié de classer les lexèmes verbaux. L'objection est pourtant facilement rejetée, si l'on regarde du côté des

[121] Laskowski (1998 : 153) : « Punktem wyjścia semantycznej klasyfikacji leksemów czasownikowych będzie analiza typów sytuacji opisywanych przez czasowniki (por. Vendler 1967), a właściwie sytuacji opisywanych przez wyrażenia zdaniowe konstytuowane przez czasowniki. »

« énoncés construits par eux ». L'exemple (41) montre que *jechać* sélectionne également des arguments externes qui se caractérisent par le trait [- contrôle] :

> (41)
> Na tablicy Rudki, ale **autobus jedzie** do Ostrowca (Gazeta Wyborcza, titre d'article)
> Avec *Rudki* marqué sur le panneau, le bus *JECHAĆ[PRÉSENT]* à Ostrowiec (*le bus va à Ostrowiec*)

Si le classement de Laskowski prend en compte les propriétés liées à l'argument externe, il n'évoque pas celles apportées par les arguments internes. Dans l'exemple (41), *jechać* est accompagné d'un complément terminatif qui est la réalisation syntaxique de l'argument sémantique *Terminus*. Or, comme nous avons essayé de le montrer précédemment, un tel argument est porteur d'un rôle aspectuel, car il spécifie le terme inhérent de l'événement, absent si l'on prend en compte uniquement le sens du lexème verbal.

Il ne s'agit nullement de mettre en question l'intérêt et les enjeux des démarches classificatoires. Nous souhaitons simplement présenter la difficulté et d'expliquer pourquoi, tout compte fait, nous nous sommes résolue à ne référer à aucune des typologies établies, en choisissant une voie intermédiaire.

7.3 Verbes perfectifs et imperfectifs : aspect grammatical ou point de vue aspectuel ?

Notre recherche de dénominateur commun comprend le domaine de perfectivité et d'imperfectivité en polonais et en français. Pour ce qui est de la définition de ces notions dans les deux langues, un accord semble établi. La perfectivité apparaît lorsque l'on saisit l'événement dans sa globalité, l'imperfectivité consiste à le présenter en cours de sa réalisation. Du moment où le contenu notionnel des deux termes est commun, on peut admettre que le point de vue aspectuel[122] perfectif ou imperfectif est réalisé, dans les différentes langues, par des moyens qui leurs sont propres.

Comme dans toutes les langues slaves, une première répartition des formes verbales polonaises s'effectue selon leur forme perfective ou imperfective. Les verbes de manière de mouvement ne sont pas une exception. A partir des formes imperfectives que nous avons retenues pour l'analyse ici, des formes perfectives peuvent être forgées à l'aide d'un ensemble de préfixes[123]. A titre d'exemple, un verbe imperfectif comme *iść* permet de dériver plusieurs formes perfectives :

---

[122] L'idée de point de vue aspectuel, c'est-à-dire du regard porté sur la situation, est présent dans *вид* – terme qui désigne l'aspect en russe.

[123] Nous parlons uniquement des verbes de manière de mouvement polonais. D'autres procédés, tels que des infixes spécialisés (*kupować – imperfectif* versus *kupić – perfectif*) ou formes lexicales distinctes (*brać – wziąć*) existent. Par ailleurs, les préfixes ne sont pas seulement des marqueurs de perfectivité. Ils apportent des contenus

iść	pójść	(aller, se rendre, partir)
	przyjść	(venir, arriver)
	dojść	(venir, arriver)
	odejść	(partir, quitter, s'éloigner)
	przejść	(passer, traverser)
	zajść	(arriver et rester peu de temps)[124]

En polonais, la perfectivité ou l'imperfectivité sont indissociables de la forme du lexème verbal. Elles font partie du sens codé et déterminent certaines propriétés grammaticales, par exemple la possibilité de former un futur synthétique (pour les perfectifs) ou un futur composé à l'aide de l'auxiliaire *być* (*être*) dans le cas des imperfectifs. C'est un point qui mérite d'être souligné : la perfectivité ou l'imperfectivité de la forme lexicale contraint le choix du futur que forme le verbe. C'est également la perfectivité d'un verbe qui l'empêche d'apparaître au présent. Contrairement au français, les temps verbaux polonais n'apportent pas de valeur aspectuelle, ils ne font que localiser l'événement désigné dans le temps.

Pour le français, Verkuyl *et alii* (2004) proposent un calcul de l'aspect qui oblige à prendre en compte trois paramètres. Le point de vue aspectuel ou aspect grammatical se conjugue avec l'apport des temps verbaux et l'aspect prédicationnel. Ce dernier est défini comme interaction entre l'information temporelle contenue dans le lexème (dit également *aspect lexical* ou *Aktionsart*) et les arguments qu'il prend en tant que prédicat. De plus, le français recourt largement à plusieurs formes lexicales qui véhiculent des valeurs aspectuelles. Borillo (2005) établit une liste de 42 auxiliaires aspectuels français, parmi lesquels figurent *achever de*, *commencer à*, *être en train de*. Pour ce qui est des points de vue aspectuels, ils sont véhiculés essentiellement par les temps verbaux. Précisons que le français permet de porter un troisième point de vue, résultatif (Caudal et Vetters 2007), absent du système temporel du polonais.

Par conséquent, si l'on cherche des moyens linguistiques porteurs du point de vue aspectuel en français, il faut composer à la fois avec l'information temporelle contenue dans le lexème (l'aspect lexical) et l'effet de certains temps verbaux (par exemple l'imparfait pour ce qui est de l'imperfectivité) qui peuvent lui être appliqués. Des expressions telles que *être*

---

sémantiques absents de la base (cf. Agrell 1918, Klemensiewicz 1951, Giermak-Zielińska 1979 dans une perspective contrastive polono-française. Parmi les travaux plus récents, Przybylska 2006 dans une approche cognitiviste).

[124] Les traductions françaises des verbes perfectifs doivent être traitées avec une extrême prudence. Si en français, nous devons recourir à plusieurs verbes différents, le lien qu'entretiennent ces perfectifs avec *iść* reste très fort. De plus, les traductions tiennent à une multitude de critères, allant de la structure argumentale que la base réalise en tant que prédicat au contexte énonciatif. Ainsi, comme nous le montrons plus loin, *pójść* peut également être traduit par *avancer*. Dans le cas des verbes de manière de déplacement, la notion de *couple aspectuel* composé d'un imperfectif et d'un perfectif est donc particulièrement contestable. Janda (2007) propose de parler de faisceaux (*clusters*) qui correspondent à un/des imperfectif(s).

en train de permettent également de former un point de vue, en l'occurrence imperfectif, sur le procès.

Il est clair, dès lors, que dans le domaine aspectuel, c'est-à-dire celui qui concerne l'organisation temporelle interne de l'événement décrit, nous avons été amenée à déterminer un terrain d'entente sur lequel une comparaison entre les verbes de manière de mouvement polonais et français est possible. En d'autres termes, il s'agissait de comparer ce qui est comparable. Les lexèmes verbaux polonais étant morphologiquement marqués par le point de vue aspectuel imperfectif, ils le restent quel que soit l'opérateur temporel appliqué. En français, l'infinitif d'un verbe comme *marcher* pourrait être qualifié d'imperfectif dans la mesure où de par son sémantisme, il présente le procès dans son déroulement, sans aucune indication de borne finale[125]. En revanche, il est plutôt discutable de soutenir que *marcher* reste imperfectif, c'est-à-dire donne à voir l'événement en cours de son déroulement, dans un exemple comme (42) :

(42)
Ensuite elle **a marché** et couru jusqu'à la maison du pêcheur (Frantext, Le Clézio, J.M.G, *Désert*)

où le passé composé, ainsi que la succession des événements présentent le procès d'un point de vue perfectif, global[126].

Il nous est, une fois de plus, impossible de rendre compte des différentes positions face à ces problèmes. Notre souci, dans ce travail, consiste à adopter une approche qui permette un traitement similaire de la question du point de vue aspectuel en polonais et en français. Nous pensons qu'un traitement unifié des manifestations de perfectivité et d'imperfectivité est possible dans l'optique élaborée par Smith (1991), largement appliquée en linguistique française (Gosselin 1996, Caudal 2000, Caudal et Vetters 2007). Selon cet angle d'approche, les points de vue aspectuels « donnent à voir des référents situationnels » (Caudal et Vetters 2007 : 138) selon une perspective particulière. C'est à l'énonciateur que revient le choix du point de vue, conformément aux moyens qu'offre sa langue en tant que système. Smith (1991) parle à ce sujet de visibilité à donner, pour Gosselin (1996) et Caudal et Vetters (2007) il s'agit d'une opération, respectivement désignée comme celle de *monstration* et *de focalisation*. De même, pour le polonais Laskowski (1998) remarque que face à certaines situations, l'énonciateur a le choix de les présenter d'un point de vue perfectif ou

[125] Nous discutons plus loin les notions de *borne* et de *terme inhérent* qu'il convient, à notre avis, de distinguer.
[126] Nous ne partageons pas les positions de Karolak (*à paraître*) qui postule l'invariabilité aspectuelle d'un verbe comme *marcher*. Selon cet auteur, sous l'effet d'un temps grammatical, un verbe peut complexifier ses caractéristiques aspectuelles, mais « ne subit aucune modification de la part de celui-ci » (*à paraître* : 19).

imperfectif[127]. Les moyens que telle ou telle langue utilise pour « donner à voir » peuvent, bien évidemment, lui être propres, comme cela a lieu dans le cas du polonais et du français[128].

7.4 Analyse de structures argumentales et de propriétés de situations

En caractérisant les verbes de manière de mouvement en polonais et en français, nous allons les aborder en tant que prédicats, et analyser les structures argumentales qu'ils sont en mesure de former dans leurs différents emplois. Il s'agira, dans un premier temps, d'observer quels éléments de l'énoncé sont des arguments sémantiques du prédicat, c'est-à-dire spécifient le *Terminus*. Nous les distinguerons de ceux qui remplissent simplement une fonction adverbiale, en prédiquant une propriété de l'événement décrit par le prédicat.

Dans un second temps, notre tâche consistera à observer les propriétés que présente la structure et l'organisation temporelle de l'événement associé à une structure argumentale particulière. On pourra en même temps vérifier si les verbes de manière de mouvement forment des classes homogènes, conformément aux postulats de Levin (2006) que nous avons présentés dans la section 6.2 de ce chapitre. Rappelons que les verbes d'une même classe doivent se caractériser par la/les même(s) structure(s) argumentale(s) qui renvoient aux mêmes types d'événements, c'est-à-dire font preuve de régularité interprétative.

Nos analyses se situent donc sur le plan qui relève de l'aspect prédicationnel tel qu'il est déterminé par Verkuyl *et alii* (2004) : elles consistent à rechercher des informations sur la structure temporelle de l'événement décrit disséminées sur le plan prédicatif. Nous considérons que l'événement associé à une structure argumentale peut subir des opérations, telles que délimitation, notamment sous l'effet des temps verbaux à point de vue perfectif et/ou des modifieurs. Nous nous concentrerons sur le rôle de l'argument *Terminus* et sur l'apport des modifieurs adverbiaux, ne faisant que signaler occasionnellement celui des temps grammaticaux, surtout en français.

7.5 Problème de tests aspectuels

Dans une section précédente, nous avons eu recours à quelques tests d'autonomie syntaxique capables d'opérer une distinction entre les compléments de lieu adlatifs et les

---

[127] Le choix dont dispose l'énonciateur n'est pas libre de toute contraite. Il n'est pas totalement arbitraire, mais doit se plier aux contraintes discursives ou situationnelles. Il n'en existe pas moins un choix possible dans la langue. Selon la forme choisie, l'information sur la situation n'est pas la même. Ajoutons par souci de précision que Laskowski réserve le terme d'aspect à l'opposition entre le perfectif et l'imperfectif.

[128] Smith (1986 : 100) remarque : « Les relations entre les situations et le point de vue aspectuel doivent être étudiées pour chaque langue séparément ». Une comparaison plus approfondie des moyens employés en polonais et en français dépasse le cadre de ce travail et mérite d'être étudiée à part.

circonstants scéniques. A cette occasion, nous avons pu remarquer que ces procédures ne se laissent pas appliquer au polonais.

Il existe des tests couramment pratiqués pour identifier les propriétés aspectuelles d'un verbe et d'une expression prédicative. Il s'agit de tests à caractère sémantique destinés à vérifier si certains traits de l'organisation temporelle interne de l'événement dénoté par l'énoncé sont effectivement présents ou non. Ainsi, à titre d'exemple, l'adjonction des adverbiaux temporels *en x temps*/*pendant x temps* sert-elle à confirmer ou à récuser la télicité du prédicat. Dans la lignée de Vendler (1967), Caudal (2000 : 23) illustre son fonctionnement à l'aide des exemples suivants, rénumérotés par nos soins :

(43)
Erwan but un verre de vin (en cinq secondes / *pendant cinq secondes)
(44)
Erwan but du vin (pendant deux minutes / *en deux minutes)

La télicité consiste, pour Caudal (2000 : 23), dans « la propriété qu'a une situation de posséder ou non un terminus »[129]. Le terminus, la fin naturelle est déterminée par *un verre de vin*. Une fois le vin bu, l'événement prend son terme. Il est donc, comme le remarque Caudal, a un caractère téléonomique, c'est-à-dire il progresse vers une fin naturelle. L'adverbial inclusif *en x temps* fait correspondre le terminus et la borne finale de la période *x*, ce qui est un indicateur de télicité. Dans un exemple comme (44), aucun terme n'est présent, ce qui rend la prédication compatible avec l'adverbial *pendant x temps* qui « n'entretient aucune relation nécessaire avec la fin de la situation » (*ibidem*).

Le fonctionnement de ces tests aspectuels a été maintes fois mis en question. Ainsi, Verkuyl *et alii* (2004) indiquent-ils que, selon le système linguistique (germanique ou slave), leur portée potentielle diffère. Molendjik *et alii* (2004) soulignent que les adverbiaux *en x temps* et *pendant x temps* sont des modifieurs de descriptions événementielles. Il s'agit d'opérateurs aspectuels qui permettent une dérivation aspectuelle : un type d'événement nouveau est désigné à partir d'une situation[130].

Les réticences formulées par Verkuyl *et alii* (2004), par Molendjik *et alii* (2004) ont été confirmées dans les exemples de notre corpus. Certains emplois autorisent, en effet, quelque doute quant au pouvoir discriminateur des adverbiaux en question. Ils rappellent que ce sont avant tout des expressions de langue naturelle pourvues de sens et, de ce fait, capables de changer la donne dans le calcul sémantique opéré sur les éléments de la prédication. En ce qui

[129] Caudal entend par *terminus* non pas nécessairement une classe d'arguments particuliers, mais une culmination, une fin naturelle.
[130] Selon Molendjik et alii, *en x temps*, permet de dériver des événements à partir d'autres événements, et des événements à partir de procès et d'états. Les auteurs adoptent la répartition de situations proposée par Bach (1986).

concerne les verbes qui nous occupent, *en x temps/pendant x temps* assument le rôle de modifieurs auprès des prédicats, en façonnant la description d'événement. Observons les exemples (45) et (46) :

(45)
Il a couru le dix mille mètres en une heure.
(46)
Il a couru le dix mille mètres pendant une heure.

Appliqués à la structure prédicative, les modifieurs en question montrent clairement leur capacité de transformer une description. C'est ce que nous constatons dans les exemples (45) et (46) où un même prédicat accepte aussi bien l'adverbial *en x temps* que *pendant x temps*. Or, le prédicat dans les deux cas reste le même : *courir le dix mille mètres* et il possède un terminus tel qu'il est défini par Caudal. L'étendue spatiale permet de mesurer le déroulement de l'événement et d'en identifier le point final. Il s'agit donc, dans les deux cas, d'un prédicat télique. Cependant, les descriptions divergent, car dans (45) et dans (46), *Figure* ne fait pas la même chose. En (45), *il – Figure* réalise une course sur la distance complète requise pour une épreuve de dix mille mètres. L'événement, de par le caractère spatialement délimité et borné de *le dix mille mètres*, correspond au caractère inclusif de l'adverbial *en x temps*. Dans (46), la course ne s'effectue que sur une partie de la distance requise pour un dix mille mètres, cette partie correspondant à un temps, certes, limité, mais envisagé dans sa durée. Plutôt que de servir de tests, les adverbiaux *en x temps et pendant x temps* modifient la description construite avec le prédicat *courir le dix mille mètres*, en spécifiant les caractéristiques propres à la réalisation d'une occurrence d'événement d'un même type[131].

Les problèmes liés au choix et à l'application des tests décuplent, lorsque nous devons les utiliser dans deux langues. Il faut, dès lors, poser la question de la nature des tests à appliquer. Doit-on simplement trouver des équivalents de *en x temps* et de *pendant x temps* en polonais ? De prime abord, une telle démarche ne semble pas poser de problème, puisque le polonais dispose d'adverbiaux temporels *w godzinę* (même valeur inclusive que *en une heure*) et *przez godzinę* (même valeur durative que *pendant une heure*). Ce qui, en revanche, laisse planer un doute, c'est la pertinence de ce test lui-même. Comme les autres langues slaves, le polonais possède un système verbal qui, grâce à un ensemble d'affixes, marque la perfectivité et l'imperfectivité dans la forme du lexème verbal lui-même. L'adverbial *w godzinę* est compatible seulement avec les perfectifs, ce qui conduirait à considérer que tous les perfectifs

[131] Dans le chapitre 4, nous aurons l'occasion de discuter d'autres exemples où les deux types d'adverbiaux peuvent apparaître.

sont téliques. Or, comme il a déjà été montré (Filip 2003, 2004), les verbes perfectifs ne sont pas systématiquement téliques.

Ce parcours rapide vise à justifier le choix de la méthode descriptive pour laquelle nous avons opté et qui accorde peu de crédit aux tests aspectuels, notamment ceux de télicité. Dans la section suivante, nous caractérisons les propriétés dont nous nous sommes servie dans nos analyses de prédicats de manière de mouvement.

8. Verbes de manière de mouvement et leurs prédicats : propriétés pertinentes pour une description d'événement

« Les langues diffèrent quant aux types de situations qu'elles distinguent grammaticalement. De même, les propriétés à prendre en compte dans leurs systèmes aspectuels ne se recouvrent pas » (Smith 1986 : 99)[132]. Est-ce le cas des verbes de manière de mouvement polonais et français ? Y a-t-il des différences dans la structuration interne des situations qu'ils décrivent en tant que prédicats ?

En cherchant les réponses à ces questions, nous avons tenu compte des difficultés discutées dans la section 7. Par conséquent, nous avons opté pour une démarche descriptive qui ne fait recours ni à un classement général de verbes ni à une typologie de situations. Nous décrivons les verbes de manière de mouvement et les structures argumentales des prédicats qu'ils construisent à l'aide d'un ensemble de propriétés pertinentes dites structurelles, puisqu'elles caractérisent la structure de l'événement désigné. Un tel ensemble a pu être défini à la suite des analyses de corpus. La présente section est consacrée à la présentation des propriétés structurelles retenues.

8.1 La dynamicité

La dynamicité est souvent associée avec la compatibilité de la structure prédicative avec *en train de* (Caudal 2006) ou bien, pour les langues qui en disposent, avec des formes progressives (Vendler 1967, Dowty 1979, Caudal 2000). « L'intuition sémantique qui sous-tend ce test est qu'un événement se distingue d'un état par le fait qu'il se déroule dans le temps, c'est-à-dire qu'il est en rapport avec une progression » (Caudal 2006). La définition de la dynamicité mise en relation avec *en train de* présente quelque difficulté. Premièrement, nous n'avons pas trouvé d'expressions polonaises équivalentes de *en train de*[133], susceptibles d'être suivies d'infinitif. Le recours à un nom d'action y est nécessaire. Deuxièmement, à

[132] Smith (1986 :99) : « Languages differ as to the situation types they distinguish ; the properties that play a role in the aspectual system of languages differ too ».
[133] Sans dire qu'il est possible de dire en français *il est en train de dormir*, *il est en train d'attendre*, voire *il est en train de ne rien faire*.

notre connaissance, le polonais ne dispose pas de formes verbales qui véhiculent l'idée de progression, comme par exemple le *present* ou le *past continuous* anglais.

L'idée de progression à travers le temps, évoquée par Caudal, doit dès lors être explicitée d'une autre façon pour être applicable à des langues qui diffèrent quant aux moyens linguistiques capables de la vérifier. Levin (2006), de Hay, Kennedy et Levin (1999), Beavers (2008) considèrent que la dynamicité consiste dans le changement qualitatif d'une propriété caractérisant l'un des arguments du prédicat. Ainsi, dans *Il a rougi*, l'argument externe (*il*) est affecté, puisque l'une de ses propriétés, en l'occurrence, la couleur de sa peau, a subi une modification.

Une telle définition de la dynamicité s'applique aux verbes de manière de mouvement, puisque la propriété affectée par le changement n'est autre que la localisation spatiale de *Figure*. Elle nous permet de qualifier de dynamiques des emplois dans lesquels l'argument *Figure* pourrait être considéré comme n'exerçant aucune actvité à propremenr parler, mais juste subissant le mouvement, comme dans (47) :

(47)
Ano, wsiedli do pociągu i jadą. Jadą, jadą, jadą, jadą … (Corpus PWN)
Eh bien, ils sont montés dans le train et ils *JECHAĆ*$_{[PRÉSENT]}$. Ils *JECHAĆ*$_{[PRÉSENT]}$, ils *JECHAĆ*$_{[PRÉSENT]}$, ils *JECHAĆ*$_{[PRÉSENT]}$, ils *JECHAĆ*$_{[PRÉSENT]}$.
(*Eh bien, ils sont montés dans le train et ils roulent. Ils roulent, ils roulent, ils roulent, ils roulent …*)

Même si *Figure* (*oni*) n'a pas de rapport causal avec le déplacement et n'exerce aucun contrôle sur sa progression, l'événement décrit a un caractère dynamique, puisque la localisation de *Figure* dans l'espace subit un changement.

8.2 La scalarité

La scalarité est liée à la dynamicité du prédicat. Le changement qualitatif est considéré comme scalaire, lorsqu'il est possible de le mesurer selon une échelle. Dans le cas des verbes de mouvement en général, et de ceux de manière en particulier, le changement se mesure selon une série de valeurs spatiales *l*.

Une telle échelle de mesure peut être comprise dans le sens lexical du verbe (voir section 4.1.4) ou bien fournie, sur le plan de l'énoncé, par un complément. Selon qu'il s'agit d'un terminatif ou d'un directionnel, les propriétés scalaires de la représentation de la progression ne sont pas les mêmes. Les types de scalarité ont été présentés dans la section 4.1.3.

8.3 La durativité

Une situation, dans notre cas un événement, présente le trait [+ durée], si elle est conceptualisée comme étendue dans le temps. Elle se déroule, en couvrant un intervalle

(borné ou non) composé d'une multitude d'instances temporelles. Beavers (2008) définit la durativité comme une organisation temporelle permettant de distinguer plusieurs moments ou séquences *t*. Il met en relation le caractère duratif d'un événement (situation dynamique par définition) et le type d'échelle selon laquelle se mesure son déroulement. La durativité requiert de recourir à une échelle composée de plusieurs degrés. Nous verrons que quelques affinements peuvent être apportés à cette relation, notamment pour ce qui est de prédicats duratifs de forme *P(***e***,x,y)* dont la structure argumentale comprend le *y = Terminus*, puisque ceux-ci mettent en relation deux intervalles t_1 et t_2 qui correspondent respectivement au déplacement décrit par le prédicat de manière de mouvement et la nouvelle localisation de *Figure* qu'il implique.

8.4 La télicité

De nombreuses définitions de télicité sont utilisées dans la littérature. Levin et Rappaport Hovav (2005) remarquent que les conceptions adoptées par les auteurs se répartissent en deux types d'approches[134]. La première est organisée autour de la notion d'état résultant (Dowty 1979, Parsons 1990, Pustejovsky 1991, Laskowski 1998). L'événement se déroule de manière à produire un nouvel état de choses. Selon d'autres, la télicité a un caractère méréologique, c'est-à-dire elle est liée à la présence, dans la structure de l'événement, d'une partie qui constitue son terme inhérent (Krifka 1998, Filip 1999, Hay, Kennedy, Levin 1999, Caudal 2000, Tenny 1994).

8.4.1 Définir la télicité des prédicats de manière de mouvement

Plutôt que de pencher d'un côté ou de l'autre, nous avons choisi de suivre Caudal (2005) dont la démarche suppose plusieurs types de télicité. Il en distingue cinq, selon l'échelle mesurant la progression de l'événement. Compte tenu de la multitude de contenus sémantiques codés dans les lexèmes verbaux et de leurs fonctionnements dans les descriptions d'événements, l'idée de plusieurs formes que prend la télicité nous semble à la fois prudente et opérationnelle, puisqu'elle autorise à penser que les prédicats de manière de mouvement sont compatibles avec le trait [+ télicité] autrement que ceux relevant d'une autre classe de sens. Ainsi, le sémantisme des verbes de mouvement suppose-t-il un certain type de télicité propre au contenu notionnel du prédicat.

Notre définition de cette notion reprend la ligne tracée dans Caudal[135] :

---

[134] Pour une discussion critique, voir Levin et Rappaport Hovav (2005, 88-96).

[135] Avec néanmoins toutes les réserves que nous avons émises au sujet de la corrélation entre la télicité des prédicats et les adverbiaux *en x temps*.

> « Nous appellerons *télicité* la propriété qu'a une situation de posséder ou non un terminus. Une situation télique sera pourvue d'un terminus tandis qu'une situation *non-télique* en sera dépourvue. Il est connu dans la littérature que la télicité est une catégorie calculée sur la base de plusieurs éléments sémantiques – et en particulier, sur la relation entre la sémantique du verbe et celle de ses GN compléments »
>
> Caudal (2000 : 23)

La définition de Caudal permet de situer la télicité sur le plan phrastique, c'est-à-dire celui de la description d'événement. Elle met également en avant son caractère compositionnel : ce qui permet de dire si un prédicat décrit une situation télique ou non, c'est la prise en compte du rôle des éléments constitutifs de l'énoncé, et notamment de la structure argumentale du prédicat.

Qu'en est-il dès lors de la télicité dans le cas des prédicats de manière de mouvement ? Tout comme Caudal, nous considérons que la télicité est une propriété des situations, en l'occurrence des événements. Un événement de mouvement télique :

1. possède un terminus, contenu dans son sens lexical ou bien identifié à travers un argument *Terminus* qui marque le terme inhérent du déplacement. Il importe peu que ce terme soit réellement atteint ou seulement visé par *Figure* dans la mesure où il s'agit d'une partie constitutive de l'événement ;
2. le terminus constitue la partie finale au-delà de laquelle l'événement ne peut plus continuer ;
3. le terminus constitue une articulation entre le déplacement décrit par le prédicat et le nouvel état de choses impliqué, qui en est le résultat. Ce nouvel état de choses est une localisation que l'on peut attribuer à *Figure* suite à son déplacement. L'emplacement qu'occupe *Figure* est décrit par un énoncé locatif *x* (*Figure*) *est à y* (*Terminus*).

Un événement télique est décrit par un prédicat télique.

L'exemple (9) que nous avons déjà observé sous plusieurs angles, est une description d'événement télique :

> (9)
> Quelque chose dans l'air donnait à la cigarette une saveur ignoble. **J'ai couru au bar**, ni l'eau ni le soda ne l'ont fait passer. (Frantext, Brisac, G. *Weekend de chasse à la mer*)

Quel que soit le point de vue aspectuel, le prédicat *courir au bar* possède un terminus, identifié par son argument *Terminus* (*au bar*). Une fois atteint, le déplacement doit s'arrêter et déboucher sur une nouvelle localisation de *Figure* (*je*) que l'on pourra décrire en termes de proposition locative *x être à y* où *x = je* (*Figure*), *y = bar* (*Terminus*). Dans le cas des verbes

de mouvement, la télicité est liée à leur capacité d'établir une relation locative finale de coïncidence spatiale entre *Figure* et terminus (lexicalisé ou spécifié à travers un argument).

Il convient de préciser que l'état résultant, c'est-à-dire la nouvelle localisation attribuée à *Figure* n'est pas forcément lexicalisée. Il est souvent, comme dans le cas de (9), strictement impliqué.

A contrario, nous considérons qu'une situation décrite par les prédicats de manière de mouvement est atélique, lorsqu'elle est dépourvue de terminus répondant aux conditions que nous avons définies aux points 1-3.

8.4.2 Distinction entre télicité *et* délimitation

Les trois conditions réunies dans notre définition de la télicité nous amènent à la distinguer du bornage, phénomène lié à la délimitation spatiale ou temporelle de l'événement. Toute borne finale n'est pas un terminus. A la suite de Dahl (1981), Declerck (1979, 1989) et de Depraetere (1995), nous admettons que la télicité et le bornage sont deux phénomènes différents.

Depraetere définit ainsi le bornage temporel :

> « Un énoncé est borné s'il représente une situation en tant qu'ayant atteint une limite temporelle, indépendamment de l'éventuel point final inhérent ou visé qu'elle peut posséder ou non. Un énoncé n'est pas borné, lorsqu'il ne présente pas une situation comme ayant atteint une limite temporelle ».[136]
>
> Depraetere (1995 : 3)

Dans l'énoncé (48), l'événement décrit est borné à gauche et à droite par l'opérateur temporel plus-que-parfait et par l'adverbial *une heure* :

(48)
Ils avaient marché ***une heure*** ... (Frantext, Clavel, *Le cœur des vivants*)

Conformément à notre définition de la télicité, le prédicat de (48) est atélique, puisqu'il ne possède aucune sous-partie propre, qui constitue son terme naturel. Il n'a pas non plus d'argument *Terminus*. Le modifieur délimitatif *une heure* apporte des bornes temporelles, qui marquent le début et la fin de l'occurrence d'événement. Bien que celle-ci s'arrête et ne continue plus au-delà, la borne droite n'a pas un caractère télique : elle n'est pas « un terme inhérent ou visé » du procès, pas plus qu'elle ne s'articule pas sur un nouvel état de choses.

---

[136] Depraetere (1995 : 3) : « A sentence is bounded if it represents a situation as having reached a temporal boundary, irrespective of whether the situation has an intended or inherent endpoint or not. It is unbounded if it does not represent a situation as having reached a temporal boundary ».

La délimitation s'effectue aussi par introduction de bornes spatiales, comme dans l'exemple (49) ci-dessous :

> (49)
> En décembre 2000, à Cayo Largo à Cuba, **j'ai nagé 11 km** au crawl et au dos crawlé en 4 heures 30 minutes, de la Villa Capricho à la Marina. (www.swimmingspirit.com/exploits)

Dans (49), le modifieur de délimitation *onze kilomètres*[137] spécifie les bornes spatiales qui délimitent l'événement à gauche (le point zéro à partir duquel la distance est comptée) et à droite. Les délimitations spatiale et temporelle sont souvent liées, dans la mesure où les bornes spatiales correspondent à celles temporelles imposées par le temps grammatical[138]. Dans l'exemple (49), cette coïncidence est mise en relief par un autre adverbial, à savoir *en quatre heures et trente minutes*.

8.4.3 Délimitation et télicité – bilan de différences

La notion de télicité et celle de délimitation renvoient à des niveaux différents de la description. La télicité est une propriété structurelle de l'événement en tant que situation associée à une structure argumentale. Un événement, et par extension, un prédicat est télique ou atélique dans sa forme atemporelle, en tant qu'objet linguistique et grammatical. La délimitation est une opération de prélèvement quantitatif effectuée sur le plan de l'énoncé pour caractériser une occurrence d'événement particulière. Elle consiste à imposer des bornes temporelles et spatiales à un événement qui en est dépourvu.

Dans un énoncé, la télicité est véhiculée soit par le contenu sémantique du verbe, soit par un argument sémantique. Dans les cas qui nous intéressent, il s'agit de l'argument *Terminus*. En observant les verbes de manière de mouvement, nous avons pu constater que la délimitation, au contraire, s'opère par des modifieurs adverbiaux.

Borillo (1988) remarque par ailleurs le lien entre une opération de prélèvement quantitatif (délimitation) et l'atélicité du prédicat. L'observation de notre corpus confirme qu'une telle opération est possible uniquement sur les prédicats atéliques. Une expression telle que *une heure* ou *onze kilomètres* n'est pas un modifieur délimitatif dans le cas d'un prédicat télique où elle spécifie au contraire la durée de l'événement dans sa totalité.

---

[137] Il convient de se garder de confondre le syntagme nominal à fonction adverbiale (modifieur) *onze kilomètre* et un syntagme nominal comme *le onze kilomètre* qui est un argument du prédicat, porteur du rôle *Thème incrémental*. Nous discutons de tels exemples dans le chapitre 4.

[138] En effet, lorsqu'il n'y a pas de coïncidence entre les bornes imposées par un modifieur temporel ou spatial et celles de l'opérateur temporel, comme dans le cas du présent ou de l'imparfait appliqués aux prédicats atéliques, la délimitation conduit à une lecture plurielle.

Notre approche est donc située à l'opposé de celle de Verkuyl (1993, 1999) et de Verkuyl *et alii* (2004) qui préfèrent le recours à la notion de *terminativité*. Elle remplace celle de télicité, en incluant également la délimitation. Plus précisément, les termes *terminatif* et *duratif* sont employés pour désigner une opposition aspectuelle binaire qui apparaît au niveau de la structure prédicative ou de la phrase[139]. Ainsi, Verkuyl (1993) et Verkuyl *et alii* (2004) proposent-ils un mode de calcul aspectuel qu'il est possible d'appliquer sur des langues différentes (par exemple, germaniques et slaves). Or, plusieurs exemples polonais, notamment dans le cas des verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*, nous ont amenée à distinguer entre la télicité et la délimitation. Par conséquent, la terminativité telle qu'elle est définie chez Verkuyl, correspond à ce que nous appelons délimitation.

Deux paramètres se trouvent à la base du système descriptif proposé par Verkuyl. [+ ADDTO] appliqué à un verbe marque sa dynamicité. Dans la mesure où nous nous intéressons aux descriptions d'événements de mouvement[140], tous les verbes étudiés peuvent être caractérisés comme [+ ADDTO].

L'apport des éléments de la prédication est caractérisé en termes d'opposition binaire [± SQA]. SQA signifie la quantité spécifiée de *A*, *A* désignant à son tour le référent d'une expression, le plus souvent d'un syntagme nominal. La combinaison des traits [+ ADDTO] du verbe et [+ SQA] pour les arguments forme, sur le plan prédicatif, la propriété complexe [+ TERMINATIVITE].

Nous pouvons dès lors, réinterpréter les exemples qualifiés plus haut comme des cas de délimitation, en adoptant les outils proposés par Verkuyl.

(48)
Ils avaient marché une heure…
$[_{SN} + SQA_1] + [_{SV} [_V + ADDTO] + [_{SN} + SQA_2]]$[141]

(50)
Jean a couru un kilomètre.
$[_{SN} + SQA_1] + [_{SV} [_V + ADDTO] + [_{SN} + SQA_2]]$

Les formules qui représentent les descriptions d'événements (48) et (50) mettent en avant les syntagmes nominaux ainsi que le caractère délimité ou non de leurs référents. Or, tout syntagme nominal n'est pas un argument et ne représente pas forcément un participant de l'événement décrit. Dans les deux exemples, les adverbiaux *une heure* et *un kilomètre* ne sont

[139] Voir Verkuyl *et al*. (2004 : 239) : « We will use the pair *terminative* vs. *durative* for the binary aspectual opposition that arises at the level of the VP and the S. Another term for *terminative* is *telic* as opposed to *atelic* ».
[140] Nous indiquons cependant, pour certains de ces verbes, des emplois attributifs, dans lesquels ils attribuent une propriété (par exemple une capacité).
[141] Afin de bien distinguer les deux SN et leurs référents respectifs (A), nous avons introduit les indices 1 et 2, en nous écartant légèrement des formules appliquées par Verkuyl (2004 : 238).

pas des arguments des prédicats *marcher* et *courir*, mais ils remplissent une fonction délimitative : ils spécifient ou délimitent la quantité de *A* – temps dans le cas de (48) et étendue spatiale dans celui de (50) – qui correspond à l'occurrence d'événement décrite par le prédicat. Nous proposons donc les formules suivantes pour mettre en avant le statut non argumental des modifieurs délimitatifs :

(48)
[*marcher*$_{(ils)}$] *une heure*
(50)
[*courir*$_{(Jean)}$] *un kilomètre*.

Les expressions *une heure* (48), *onze kilomètre* (49) et *une heure* (50) ne sont pas des arguments des prédicats de manière de mouvement. Le sémantisme du lexème ne permet d'établir aucune relation entre *Figure* et leurs référents. Ils assument une fonction adverbiale propre aux modifieurs. Dans le cas des prédicats atéliques, ils opèrent un prélèvement quantitatif, alors qu'auprès des téliques ils spécifient l'étendue temporelle ou spatiale de l'événement dans sa totalité.

8.5 Homogénéité et hétérogénéité des prédicats

La réification conceptuelle des événements qu'autorisent les approches davidsoniennies permet de transposer dans le domaine verbal certaines propriétés réservées auparavant aux référents des expressions nominales. Il s'agit de la référence homogène ou hétérogène. La première est propre aux termes massifs, la seconde caractérise les noms comptables.

8.5.1 Homogénéité des prédicats

La référence d'un prédicat est homogène, lorsque celui-ci possède les propriétés suivantes :

i. la divisibilité (selon Filip 2003) ou distributivité (Nef 1988)[142]. Prenons un terme de masse, telle que *l'eau*. Si nous prélevons un verre de ce liquide, cette quantité sera également de l'eau. En d'autres termes, l'eau dans le verre présente les mêmes propriétés que la quantité globale[143]. Transposée au domaine des prédicats, la divisibilité consiste à distinguer dans l'événement décrit *e* des portions ou des séquences α, β, γ qui possèdent les mêmes propriétés que *e* dans son ensemble. Par conséquent, chacune des portions de *e* peut être décrite par le même prédicat *P* que *e* dans son ensemble. D'une manière plus formelle, Filip (2003) constate

[142] Nous préférons le terme de *divisibilité* dans la mesure où celui de *distributivité* peut conduire à des confusions, en faisant penser à la référence distributive des descriptions d'événements multiples.
[143] Un autre exemple possible est celui du sable : « on peut diviser une quantité de sable en plusieurs portions, et ces portions sont de nouveau des quantités de sable » Vet (1993 : 312).

qu'un prédicat est divisible si et seulement si à chaque fois que le prédicat *P* s'applique à *e*, il doit aussi s'appliquer à α, β, γ inclus dans *e*.[144]

ii. la cumulativité : Si nous disposons de plusieurs verres d'eau, le contenu de chacun est de l'eau. Une fois ces quantités particulières mises ensemble, la quantité globale sera également de l'eau – substance dont l'ensemble présente les mêmes propriétés que les quantités prises à part. Transposée au domaine des prédicats, la cumulativité réside dans la capacité de référer spécifiquement à chacune des portions α, β, γ de l'événement, ainsi qu'à *e* dans sa totalité. Filip (2003) propose une définition plus technique de la cumulativité : un prédicat *P* est cumulatif si et seulement si à chaque fois que *P* s'applique à une séquence α et à une séquence β, il s'applique aussi à la somme de α et de β ($\alpha \oplus \beta$), à condition que *P* s'applique à deux entités distinctes au moins.[145]

Krifka (1986) présente l'homogénéité sous forme de conjonction des deux caractéristiques. Nous verrons cependant qu'en ce qui concerne les verbes déterminés du polonais, la cumulativité est soumise à une contrainte spécifique.

8.5.2 Hétérogénéité des prédicats

Dans le domaine nominal, les termes comptables réfèrent à des entités dont la structuration n'est pas homogène. Une chaise est construite avec des éléments qui pris un par un ne sont pas des chaises. Un coussin que l'on détache ne peut pas être appelé *chaise*.

Transposée au domaine des prédicats, l'hétérogénéité structurelle se manifeste dans l'impossibilité d'employer *P* qui désigne la totalité de l'événement *e* pour référer à chacune de ses parties constitutives α, β, γ. Formellement, Filip (2003) constate qu'un prédicat est hétérogène (*quantized*) quand il s'applique à α et β, mais β ne peut pas être une partie de α.[146]

Certaines propriétés sont liées entre elles, alors que d'autres s'excluent mutuellement. Ainsi, la référence hétérogène est-elle caractéristique des prédicats téliques. A contrario, comme le remarque Asnès (2005), l'homogénéité et la télicité sont incompatibles en français. Il ne saurait en être autrement en polonais dans la mesure où un prédicat télique réfère à un événement *e* pourvu de terminus qui ne peut pas être décrit par le même prédicat que *e* dans sa totalité.

---

[144] Filip (2003 : 57) : « A predicate is **divisive** if and only if whenever *P* applies to *x*, then it must also apply to any *y* that is properly included in *x*». En traduisant, nous nous sommes résolue à remplacer *x*, *y* réservés aux arguments par α, β, γ afin d'éviter d'éventuelles confusions avec les variables individuelles.

[145] Filip (2003 : 57) « A predicate *P* is **cumulative** if and only if, whenever *P* applies to any *x* and *y*, it also applies to the sum of *x* and *y*, and *P* should apply to at least two distinct entities.

[146] Filip 2003 : 57 : « A predicate P is quantized iff, whenever it applies to x and y, y cannot be a proper part of x ».

8.6 Pluralité événementielle et référence multiple

Il est bien connu que certains verbes imperfectifs polonais, notamment ceux qui de par leur sens lexical décrivent des événements, peuvent référer à un événement multiple, c'est-à-dire composé de plusieurs occurrences e_1, e_2, e_3, … du même type. Il convient cependant de se garder d'amalgame entre l'imperfectivité de la forme verbale et l'interprétation plurielle qui lui est accordée dans certaines conditions. Sur le plan du lexème verbal, nous pouvons tout au plus signaler une ambiguïté qui autorise aussi bien une lecture occurrentielle que plurielle. De plus, les verbes déterminés de manière de mouvement polonais que nous étudions dans le chapitre 2 ont une interprétation singulière par défaut.

Dans notre corpus, nous avons repéré plusieurs exemples dans lesquels les verbes de manière de mouvement polonais et français sont employés pour décrire un événement multiple. Pour examiner le mécanisme que sous-tend cette référence multiple, nous admettons qu'elle relève du prédicat et de la prédication plutôt que du verbe. Dans le traitement que nous en proposons, nous nous servons d'outils élaborés par Kleiber (1987).

L'exemple (51) présente l'événement *on marche 5 à 7 heures* comme s'étant (re)produit pendant une période de temps :

> (51)
> On sort des sentiers battus pour une randonnée dans l'Amdo, une région méconnue des touristes, aux confins de la Chine et du Tibet. **On marche** 5 à 7 heures par jour, en faisant des haltes dans les monastères et dans les villages. (offre publicitaire d'une agence de voyage)

Une itération d'occurrences (réelles ou virtuelles) ne peut pas se voir attribuer des coordonnées spatio-temporelles comme celles qui caractérisent une occurrence d'événement. Il n'est pas possible de dire ni penser que l'événement *on marche cinq à sept heures par jour a eu lieu le 5 mars dernier à 15 heures*. C'est ce que Kleiber (1987 : 111) appelle « absence de hic et nunc ». Une itération d'occurrences se produit nécessairement pendant ou dans une période de temps qui constitue son intervalle temporel de référence (Kleiber 1987).

L'intervalle temporel de référence est la période pendant laquelle les occurrences e_1, e_2, e_3 … constitutives de l'événement multiple e se reproduisent. Explicite ou implicite, il « constitue en même temps une spécification de la durée de la situation dénotée » (Kleiber, 1987 : 112). Par ailleurs, l'intervalle de référence est situé, selon différents modes, dans le temps. Il peut, en effet, précéder, recouvrir ou suivre (totalement ou partiellement) le moment d'énonciation[147]. Le mode de quantification sur les occurrences et la structuration de

[147] Pour une présentation de cette problématique, voir Kleiber (1987 : 109-111)

l'intervalle de référence permettent de distinguer des phrases habituelles, fréquentatives et itératives (Kleiber 1987).

8.6.1 Référence plurielle de type habituel

Dans le cas de l'interprétation habituelle, le nombre exact des occurrences n'est pas précisé. L'on sait seulement, comme dans le cas de l'exemple (51), que celles-ci sont multiples et qu'elles se répartissent sur tout l'intervalle.

Dans notre exemple, l'intervalle de référence n'est pas indiqué explicitement, mais nous pouvons le reconstituer à partir du co-texte gauche : c'est la période qui correspond au séjour dans la région d'Amdo. Les occurrences, réelles ou virtuelles, sont réparties sur toute la durée du séjour dans l'Amdo, et (51) ne perd pas son caractère habituel même si les touristes s'offrent un jour de repos.

8.6.2 Référence plurielle de type fréquentatif

Les énoncés fréquentatifs comportent un jugement évaluatif portant sur la quantité des occurrences itérées. Les adverbiaux tels que *souvent*, *rarement*, *quelquefois*, *często*, *rzadko*, *czasami* sont les principaux porteurs d'une telle évaluation :

(52)
On a souvent marché sur le sable de la belle plage de Boucan Canot, on a marché dans les sentiers de Mafate (http://iledeserte.over-blog.net/)

Le jugement évaluatif impose une organisation de la période de référence. Celui-ci doit avoir un caractère inclusif à cause du « jugement fréquentatif qui ne se conçoit que par rapport à un intervalle tout entier » Kleiber (1987 : 115). Ainsi, il n'est pas à exclure que son allongement amène à modifier le jugement : ce qui est considéré comme fréquent par rapport à une période courte, peut ne plus l'être par rapport à un laps de temps plus important.

8.6.3 Référence plurielle de type itératif

Une description d'événement multiple forme une phrase itérative, lorsqu'elle stipule le nombre exact d'occurrences itérées (cf. Kleiber 1987). L'exemple (53) présente ce cas de figure :

(53)
J'ai ensuite **couru** ***3 fois*** dans la semaine qui a suivi. (http://arnaudvanvracem.skynetblogs.be)

Toutes les occurrences sont incluses dans l'intervalle de référence, mais aucune contrainte ne pèse sur leur répartition à l'intérieur de celui-ci. Par ailleurs, compte tenu de la

quantification numérale explicite (*trois fois*), la structuration ouverte ou bornée de l'intervalle de référence importe peu dans la description.

9. En guise de conclusion du chapitre 1

Au terme de ce chapitre dont l'objectif premier est de fixer le cadre théorique général et les repères notionnels, nous espérons avoir composé un ensemble d'outils permettant de décrire les prédicats de manière de mouvement en polonais et en français.

Les exemples qui ont stimulé notre réflexion proviennent notre corpus polonais et français. Pour ne pas alourdir l'exposé, nous avons choisi d'illustrer nos propos alternativement avec des énoncés dans les deux langues au lieu de proposer systématiquement un exemple en polonais et un autre en français. Faute de place, nous avons à peine évoqué les interdépendances entre les différentes propriétés, alors qu'un regard rapide sur les énoncés de la section 8.6 permet de déceler un rapport entre la délimitation des occurrences et la référence plurielle. Au fur et à mesure que l'on avancera, certaines de ces interconnexions ne manqueront pas de se manifester. Notre souci principal a été de préciser le contenu notionnel des termes utilisés et d'expliciter les raisons qui ont guidé nos choix. Par conséquent, nous avons insisté uniquement sur les aspects liés aux questions discutées.

Dans les chapitres qui suivent nous appliquons ces outils dans le but de présenter une description homogène et cohérente des prédicats de manière de mouvement polonais et français. En dégageant leurs structures argumentales, nous verrons que dans les deux langues, les verbes de manière de mouvement, en tant que prédicats, autorisent un traitement conceptuel et linguistique différents des événements de mouvements.

Chapitre 2

Verbes de manière de mouvement polonais et caractéristiques aspectuelles liées à leurs structures argumentales

Introduction

Les verbes de manière de mouvement polonais, nous l'avons vu dès le premier chapitre, forment deux groupes. Les lexèmes *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* sont qualifiés de déterminés, alors que *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* relèvent de la classe d'indéterminés. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de formes lexicales qui véhiculent le point de vue imperfectif sur le déroulement de l'événement. L'imperfectivité est inscrite dans les lexèmes, elle fait partie de leur sens lexical et détermine leur comportement grammatical, notamment l'impossibilité de former un temps futur synthétique.

Certaines définitions lexicographiques (Doroszewski 1965, Dubisz 2006), ainsi que les descriptions plus élaborées (Grochowski 1973a, 1973b), laissent penser que les couples tels que *iść* (déterminé) et *chodzić* (indéterminé) ont le même contenu sémantique, nuancé par des spécifications aspectuelles somme toute négligeables[148]. Or, plusieurs éléments concordent pour indiquer que la différence entre les deux groupes de verbes est beaucoup plus complexe et plus riche, comme le laisse pressentir l'exemple (54) :

> (54)
> I dlatego tak bardzo doskwiera jej brak anonimowości. – (54.1) **Chodzę** z wzrokiem unikającym ludzi, żeby nie wywoływać rozmowy […], na przykład na ulicy. (54.2) **Idę** więc wpatrzona w bliżej nieokreśloną dal – wyznaje szczerze dziennikarka. (presse)
>
> Voilà pourquoi le manque d'anonymat lui pèse tellement. – (54.1) Je *CHODZIĆ*$_{[PRESENT]}$ (*je marche*) en m'efforçant d'éviter les gens du regard pour ne

[148] A notre connaissance, seul Laskowski (1999) mentionne le trait de linéarité qui caractérise, à son avis, les déterminés. Włodarczyk (1980b) met en avant les différences aspectuelles véhiculées dans les emplois des verbes déterminés et des verbes indéterminés.

pas provoquer de conversation […], dans la rue par exemple. (54.2) Je *IŚĆ[PRESENT]* (*je marche/j'avance*) donc en fixant un point indéterminé au loin – avoue la journaliste avec franchise.

Dans cet exemple particulier, *chodzę* (*chodzić* 1sg) de (54.1) et *idę* (*iść* 1sg) de (54.2) ont tous les deux une lecture habituelle. En d'autres termes, ils renvoient à un événement multiple, c'est-à-dire un événement qui comprend plusieurs occurrences du même type[149]. Les deux parties de notre exemple, (54.1) et (54.2), sont co-référentielles. La question est dès lors celle de savoir pourquoi le polonais recourt à deux lexèmes – considérés par ailleurs comme équivalents à l'égard de la manière de mouvement qu'ils lexicalisent - pour évoquer un événemement de nature similaire. Il nous semble que la linéarité évoquée par Laskowski (1999) n'est pas une explication suffisante. Si nous constatons que *chodzić* (54.1) réfère à un déplacement non linéaire, ce en quoi il s'opposerait à *iść* (54.2), le lien qui les relie dans un exemple comme (54) nous échappe. Qui plus est, dans (54.2) *iść* ne semble pas plus linéaire que *chodzić*. Dans les deux cas, il s'agit d'une seule et même habitude.

Cependant, les deux lexèmes permettent de porter un regard différent sur cette habitude. Dans (54.1), *chodzić* réfère à l'habitude, c'est-à-dire à l'événement multiple, dans son ensemble, indépendant de ses occurrences (Kleiber, 1987). Ce mode de donation du référent suppose de passer outre ce qui fait la spécificité de chaque séance de marche, en particulier l'organisation spatiale des emplacements adoptés par *Figure*, c'est-à-dire la trajectoire.

Iść employé dans (54.2), décrit l'habitude à travers l'une des occurrences qui la constituent. Cette occurrence spécifique de déplacement se caractérise par une organisation temporelle (succession de moments de temps interne), mais également par un ordre spatial des emplacements qu'occupe *Figure* en marchant. Il s'agirait donc d'une classe de verbes qui fusionnent *manière de mouvement* et *trajectoire*[150]. Par conséquent, la progression de l'événement se déroule selon une échelle et elle a un caractère scalaire. Le mouvement est saisi, dans le lexème verbal, comme une fonction qui projette les valeurs temporelles t_1, t_2, t_3, …, t_n du temps interne de l'événement sur les valeurs spatiales l_1, l_2, l_3, …, l_n qui forment la trajectoire. Le déroulement de l'événement tel qu'il est présenté dans le sens lexical de *chodzić* suppose seulement une succession temporelle t_1, t_2, t_3, …, t_n liée au caractère duratif de ces prédicats, sans aucune référence à une organisation spatiale.

---

[149] Les différences dans le mode de description d'événements multiples par les verbes déterminés et indéterminés trouveront – l'espérons-nous – une explication au fil des pages.

[150] C'est à cette caractéristique précisément que fait référence le terme de linéarité employé par Laskowski (1999). Même s'il nous semble plus adéquat que celui de directionnalité dont nous avons évoqué les défauts dans le chapitre 1, il est moins précis que celui de *trajectoire* qui présente l'avantage supplémentaire d'appartenir à un dispositif descriptif conhérent.

Cette brève réflexion inspirée par l'exemple (54) indique la première des différences qui opposent les verbes déterminés et les verbes indéterminés. Elles ne sauraient être réduites à une opposition binaire [+ progression scalaire], [+ organisation spatiale] versus [- progression scalaire], [- organisation spatiale]. Si, après l'examen de notre corpus, nous espérons nuancer l'avis de Forsyth (1970) selon lequel les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* sont sémantiquement plus riches et plus complexes, nous souscrivons pleinement à son postulat de traitement séparé des deux classes. Par ailleurs, leurs caractéristiques grammaticales telles que la dérivation par préfixes perfectivisants conduisent, dans les deux cas, à des effets dissemblables.

Au lieu de considérer qu'il s'agit de paires de verbes, nous pensons que les déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* et les indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* constituent deux classes distinctes. Certes, nous pourrons constater que leurs membres, en tant que prédicats, se caractérisent par les mêmes alternances argumentales. Dans un cas comme dans l'autre, ils peuvent être employés dans une version monorgumentale *P(***e***,x)* où *x = Figure* ou bien biargumentale *P(***e***,x,y)* où *x = Figure*, *y = Terminus*. Cependant, les types d'événements associés à chacune de ces structures argumentales sont différents. En d'autres termes, l'événement *e* présente des propriétés distinctes.

1. Verbes déterminés en tant que prédicats monoargumentaux P(e,*x*)

Observons les exemples suivants :

> (55)
> Piję poranną kawę z mlekiem. Listonosz **idzie** w tym swoim granatowym waciaku. Widzę go z okna w kuchni. (Kalicińska 2)
> Je bois mon café au lait du matin. Le facteur *IŚĆ*$_{[PRÉSENT]}$ dans sa doudoune bleu marine. *(Le facteur marche/avance dans sa doudoune bleu marine)* Je le vois depuis la fenêtre de la cuisine
>
> (56)
> - Starość nie radość! Tak, tak … - i ruszył wyprostowany jak struna, wymachując wesoło laseczką w jednej ręce, a pustym koszykiem w drugiej. Oczywiście **szedł** w przeciwnym kierunku niż jego ofiara. (Śmigielska *Węszący Renifer*)
> - Triste vieillesse ! Eh oui … - il partit droit comme un piquet en balançant gaiment sa canne dans une mains et le panier vide dans l'autre. Bien évidemment, il *IŚĆ*$_{[PASSE\ MASCULIN]}$ (*il marchait*) dans la direction opposée à celle de sa victime.

Dans l'exemple (55), le verbe *iść* apparaît sans aucun complément adlatif. Le prédicat n'a donc qu'un seul argument, à savoir *listonosz* (*le facteur*) qui est *Figure* du déplacement. *Figure* est en train de réaliser un mouvement dont on ne connaît ni le début, ni la fin. Le

contexte droit *Widzę go z okna w kuchni* (*Je le vois depuis la fenêtre de la cuisine*) fournit tout au plus un cadre spatial dans lequel se situe une partie de l'événement. *Figure* se déplace en adoptant successivement des emplacements différents dont l'ensemble constitue la trajectoire de son mouvement. Le déplacement de *Figure* avait commencé avant que celle-ci n'entre dans le champ visuel du narrateur, et il continue sans que son *Terminus* soit connu. Le déplacement n'aboutit donc pas à la relation locative finale. Il est envisagé en tant qu'activité exercée par *Figure*.

La relation locative finale n'est pas établie non plus dans le cas de l'exemple (56). La trajectoire y est explicitement spécifiée par un complément directionnel *w przeciwnym kierunku niż jego ofiara* (*dans la direction inverse de celle de sa victime*). Comme dans l'énoncé (55), le prédicat décrit un événement avec un seul participant représenté par l'argument *Figure*.

En l'absence de l'argument sémantique *Terminus*, le prédicat n'est pas en mesure de construire une relation locative, que l'on pourrait attribuer à *Figure* comme résultat de son déplacement. Dans les exemples (55) et (56), le verbe déterminé *iść* est réalisé sous forme de prédicat monoargumental de forme *P(***e***,x)* où *x = Figure*. Notre corpus montre que ce modèle de réalisation argumentale caractérise l'ensemble de verbes déterminés.

Observons à présent les exemples suivants :

> (57)
> **Idę *do Domów Centrum***. Ile zmian!
> (…) Hoffland w Juniorze, taki młodzieżowy, modny ! (…) Mnóstwo świątecznych elementów, dekoracji, taki rejwach ! Jakie towary ! (Kalicińska 2)
> Je *IŚĆ[PRÉSENT]* (*je vais*) aux Galeries Centrum. Que de changements !
> (...) Dans Junior, Hoffland fait tellement jeune et mode ! Plein de motifs et de décors de Noël, quelle effervescence ! Quels produits !
> (58)
> **Szłam *na dworzec*** i myślałam: jak będzie jeszcze 15 minut do autobusu, to pójdę do tej Warty - wspomina. Rozkład jazdy okazał się łaskawy. (www.wszia.edu.pl)
> Je *IŚĆ[PASSE FEMININ]* (*j'allais*) à la gare et je pensais : s'il reste quinze minutes avant le départ du bus, j'irai voir à Warta – se souvient-elle. Les horaires se sont montrés favorables.

Dans les exemples (57) et (58), le verbe *iść* (respectivement *idę* – présent, 1sg et *szłam* – passé féminin, 1sg) apparaît suivi d'un complément terminatif : *do Domów Centrum* (*aux Galeries Centrum*) dans le premier cas, *na dworzec* (*à la gare*) dans le second. L'activité de déplacement vise une nouvelle localisation que l'on pourra attribuer à *Figure* : *być w Domach Centrum* (*être aux Galeries Centrum*) dans (57) et *być na dworcu* (*être à la gare*) dans (58).

Le prédicat que construit le verbe *iść* dans (57) et (58) est bien différent de celui que nous avons observé en (55) et en (56). Dans les exemples (57) et (58), il met en relation deux arguments, *Figure* et *Terminus*. Suite à l'activité de déplacement, une relation locative de coïncidence spatiale s'établit (ou est censée s'établir) entre ces deux participants d'événement. Le *Terminus* représente à la fois un participant d'événement et permet d'identifier le terme inhérent au déplacement. Contrairement aux deux premiers exemples, il s'agit donc d'un prédicat à structure biargumentale.

Dans les parties 1.1 et 1.2 du présent chapitre, nous observons de près les types de situations associés à chacune de ces deux structures argumentales propres aux prédicats construits par les verbes déterminés de manière de mouvement *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*.

1.1 Caractéristiques des prédicats monoargumentaux *P(*e*,x)*

1.1.1 Dynamicité, durativité et type de scalarité

Les prédicats *P(***e***,x)* sont dynamiques. Conformément à la définition que nous en avons adoptée dans la section (7.5) du chapitre 1, de par le sémantisme du verbe, ils décrivent un événement qui consiste dans un changement qui affecte *Figure*, l'unique participant de l'événement décrit. En d'autres termes, le sens lexical des verbes de manière de mouvement implique le caractère dynamique des prédicats *P(***e***,x)*. L'événement *e* se déroule dans le temps et sa progression marque un changement qualitatif de l'une des propriétés qui caractérisent *Figure*. La propriété affectée est celle de localisation dans l'espace.

Dans le cas des verbes de manière de mouvement, la dynamicité des prédicats doit être mise en relation avec leur caractère duratif, et par conséquent avec le type d'échelle selon laquelle l'on mesure la progression de l'événement. Pour préciser cette corrélation, observons une fois de plus l'exemple (55) et son prédicat *iść* de forme *P(***e***,x)* :

> (55)
> Piję poranną kawę z mlekiem. Listonosz **idzie** w tym swoim granatowym waciaku. Widzę go z okna w kuchni. (Kalicińska 2)
> Je bois mon café au lait du matin. Le facteur *IŚĆ*$_{[PRÉSENT]}$ dans sa doudoune bleu marine. *(Le facteur marche/avance dans sa doudoune bleu marine)* Je le vois depuis la fenêtre de la cuisine.

P est un prédicat à un argument structurel. En d'autres termes, l'événement *e* associé à *P* engage un seul participant. *e* consiste dans un événement tel que *iść*$_{(listonosz)}$, décrit par la proposition minimale *listonosz idzie*. Le prédicat attribue à *Figure* la propriété consistant à exercer un ensemble de gestes qui s'accompagnent de changements de sa localisation dans

l'espace. Dans la mesure où le prédicat est duratif, ce changement recouvre un *continuum* temporel t_1, t_2, t_3, ….

Beavers (2008) postule une corrélation entre la durativité et le type de scalarité. Il considère que la première de ces propriétés est une contrainte qui détermine le caractère de l'échelle de progression. En d'autres termes, une situation dynamique durative exige une échelle plurivalente, c'est-à-dire composée d'une succession de valeurs qui correspondent aux moments t_1, t_2, t_3, …. Les localisations successives attribuées à *Figure* (*listonosz – facteur*) s'organisent donc de la manière suivante :

au moment t_1, *Figure* est à l_1

au moment t_2, *Figure* est à l_2

au moment t_3, *Figure* est à l_3

…

Les prédicats déterminés se caractérisent par un double ordre, à la fois temporel et spatial, qui détermine le déroulement de l'événement.

Dans la section 6.2.2 du précédent chapitre, nous avons signalé les difficultés auxquelles l'on se heurte dans le choix des prédicats primitifs à insérer dans les formules qui représentent la structure de l'événement. Par conséquent, le mode de représentation que nous avons choisi est celui que propose Croft (2000, 2009). Il consiste à représenter le(s) changement(s) qui constituent l'événement décrit par le prédicat de manière bi-dimensionnelle, c'est-à-dire selon deux axes : l'un temporel, l'autre qualitatif. L'événement peut être mesuré selon le temps pendant lequel il se déroule (l'axe horizontal) et selon le(s) changement(s) produit(s) dans son cours. Dans le cas des états, dépourvus de dynamicité, le segment qui représente le déroulement de l'événement est parallèle à l'axe du temps, puisque l'argument externe ne subit pas de changement.

La figure 6 ci-dessous représente le déroulement de l'événement *e* tel qu'il est décrit par les prédicats $P(\mathbf{e},x)$ des verbes déterminés, y compris de $iść_{(listonosz)}$ de l'exemple (55), de manière suivante :

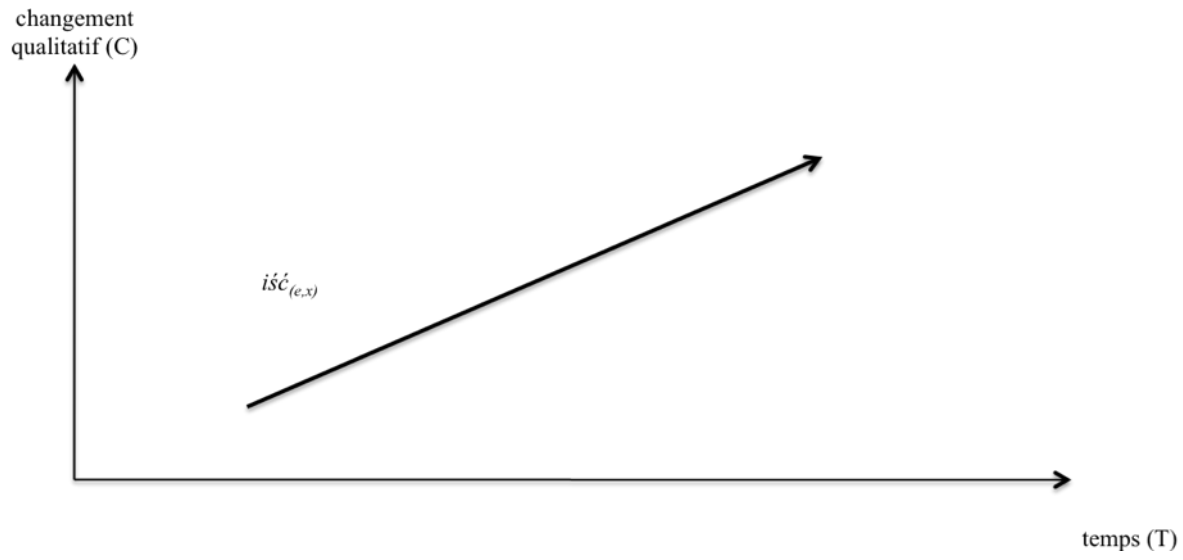

Figure 6 : Déroulement de l'événement *e* associé aux prédicats *P(*e*,x)* des verbes déterminés.

Dans cette section, la présentation concerne les propositions minimales telles que *Listonosz idzie* qui sont des réalisations de prédicats monoargumentaux que forment tous les verbes déterminés. Nous verrons par la suite qu'il est possible d'effectuer sur eux quelques opérations à l'aide de modifieurs adverbiaux.

*1.1.2 Atélicité des prédicats P(*e*,x)*

La structure des événements associés aux prédicats monoargumentaux est simple. Conformément au sens des lexèmes déterminés, le déroulement de l'événement auquel ils réfèrent suit un ordre temporel et spatial à la fois. Il est donc possible, à notre avis, de considérer qu'il s'agit d'une progression, mais celle-ci n'a pas un caractère téléonomique dans la mesure où l'événement est dépourvu de terme inhérent. Ce sont des prédicats atéliques.

*1.1.3 Homogénéité des prédicats P(*e*,x)*

L'atélicité des prédicats coexiste souvent avec la référence homogène qui suppose, comme nous l'avons vu dans la section 8.5.1 du chapitre précédent, deux propriétés, à savoir la divisibilité (ou la référence divisible) et la cumulativité (ou la référence cumulative). Le sémantisme des déterminés, et plus précisément la lexicalisation de la trajectoire, impose une contrainte forte sur la cumulativité, sans pour autant l'exclure. A présent, nous nous proposons d'observer comment s'articulent les deux propriétés en question dans le cas qui nous occupe.

*1.1.3.1 Référence divisible des prédicats P(*e*,x)*

Rappelons qu'un prédicat se caractérise par une référence divisible, lorsque tout en s'employant pour l'ensemble de l'événement *e*, il s'applique également à une quelconque partie α, β ou γ. Le terme *partie* doit être compris dans ce cas plutôt comme une portion ou séquence obtenue par prélèvement quantitatif, et non pas en tant qu'élément constitutif. Cette capacité reflète les caractéristiques structurelles du prédicat. En effet, la référence divisible est possible uniquement lorsque chacune des portions α, β, γ possède les mêmes caractéristiques que *e* dans sa totalité. Il s'agit d'une particularité qui n'est pas un simple construit conceptuel, mais qui autorise certains emplois de verbes déterminés. Soit l'exemple (59) :

(59)
Ano, wsiedli do pociągu i (59.1) jadą. (59.2) Jadą, jadą, jadą, jadą … (Korpus PAN, Korczak, *Król Maciuś Pierwszy*)
Eh bien, ils sont montés dans le train et ils (59.1) *JECHAĆ[PRESENT]* (*ils roulent*). (59.2) Ils *JECHAĆ[PRESENT]*. Ils *JECHAĆ[PRESENT]*, ils *JECHAĆ[PRESENT]*, ils *JECHAĆ[PRESENT]*, ils *JECHAĆ[PRESENT]* … (*Ils roulent, ils roulent, ils roulent, ils roulent*)

L'exemple (59) compte cinq occurrences du verbe déterminé *jechać* (*jadą*), mais il ne s'agit nullement de référer à cinq occurrences d'événement de mouvement. En réalité, il est question d'un seul *e* : une fois montée dans le train, *Figure* (*ils*) commence un déplacement qui peut être décrit dans sa totalité par le prédicat *jechać* de forme *P(***e***,x)* :

(59.1)
Ano, wsiedli do pociągu i jadą (*e*).

Le destinataire de l'énoncé (59) comprend sans ambiguïté aucune que le voyage est long, grâce à l'accumulation de prédicats dans la partie (59.2). Chacun d'entre eux réfère à l'une des parties que nous pouvons découper dans *e* :

(59.2)
Jadą (α), jadą (β), jadą (γ), jadą (δ)…

Les énoncés en (59.1) et en (59.2) sont ainsi co-référentiels. Ils forment deux descriptions différentes d'un même événement. Dans le premier cas, le locuteur renvoie à *e* dans son ensemble, dans le second, il désigne *e* par l'intermédiaire des séquences succesives α, β, γ, δ. La focalisation sur la pluralité de séquences qu'il est possible de distinguer dans *e* crée un effet d'intensité et de durée prolongée.

Ces deux modes de désignation du référent, l'un par le tout, l'autre par les parties, sont possibles, lorsque le prédicat est divisible, comme celui de l'exemple (59) : un même prédicat s'applique aussi bien à la totalité de *e* qu'aux portions qui le forment. La divisibilité de *jechać* qui le caractérise en tant que prédicat monoargumental, se laisse représenter de la manière suivante :

$$\text{DIV}\ (\text{P}\mathbf{e},x) \leftrightarrow \text{P}(\mathbf{e},x) \wedge [\text{P}(\boldsymbol{\alpha},x) \wedge \text{P}(\boldsymbol{\beta},x) \wedge \text{P}(\boldsymbol{\gamma},x) \wedge \text{P}(\boldsymbol{\delta},x) \wedge \ldots]$$

*1.1.3.2 Référence cumulative des prédicats P(**e**,x)*

Les définitions de la cumulativité des prédicats, dont celle de Filip (2003) que nous citons dans le chapitre 1 (section 8.5.1), présentent quelque ambiguïté. Elle ressort clairement lorsque l'on s'efforce de les appliquer aux structures monoargumentales des prédicats déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*.

Il y a référence cumulative si à chaque fois que P s'applique à α et à β, il s'applique également à leur somme $\alpha \oplus \beta$. Si, dans le cas de divisibilité, α et β ne peuvent être que des parties obtenues par division d'une occurrence, un tel statut ne découle pas de la définition.

Dans le chapitre 1, nous avons cité l'exemple du terme de masse *eau*. Son référent a un caractère cumulatif, puisqu'une quantité quelconque, par exemple un verre, ajoutée à une autre quantité, par exemple un autre verre, constitue de l'eau, substance qui possède les mêmes propriétés que les deux volumes pris à part.

La cumulativité est l'une des propriétés des objets massifs qui nécessite quelques aménagements pour être appliquée aux prédicats que forment les verbes déterminés. L'ordre spatial imposé par la trajectoire lexicalisée dans leur sens impose une structuration plus contraignante de l'événement. Revenons à l'exemple (55) :

> (55)
> Piję poranną kawę z mlekiem. Listonosz **idzie** w tym swoim granatowym waciaku. Widzę go z okna w kuchni. (Kalicińska 2)
> Je bois mon café au lait du matin. Le facteur *IŚĆ*$_{[PRÉSENT]}$ dans sa doudoune bleu marine. *(Le facteur marche/avance dans sa doudoune bleu marine)* Je le vois depuis la fenêtre de la cuisine.

Imaginons que, après avoir quitté le champs visuel du narrateur, *listonosz* (*le facteur*) défile devant la fenêtre d'un voisin qui constate à son tour : *Listonosz **idzie** w tym swoim granatowym waciaku* (*Le facteur IŚĆ*$_{[PRÉSENT]}$ *dans sa doudoune bleu marine*). Le prédicat *iść*$_{(listonosz)}$ s'applique à chacune des deux séquences de la marche du facteur, respectivement $P(\alpha,x)$ et $P(\beta,x)$. Un observateur extérieur voyant le déplacement du facteur dont les deux séquences α et β, pourra décrire l'ensemble de l'événement e en recourant au même prédicat *iść*$_{(listonosz)}$ pour construire le même énoncé : *Listonosz **idzie** w tym swoim granatowym waciaku*. Le prédicat *iść* qui s'applique respectivement à α et à β , s'applique également à leur somme $\alpha \oplus \beta$. Dans un tel cas, la cumulativité est le pendant de la divisibilité.

Le sémantisme des verbes déterminés exerce une forte contrainte sur les prédicats pour ce qui est de la référence cumulative : elle n'a lieu que lorsque α et β sont des séquences (parties) d'une même occurrence d'événement, comme le montre la figure 7 ci-dessous :

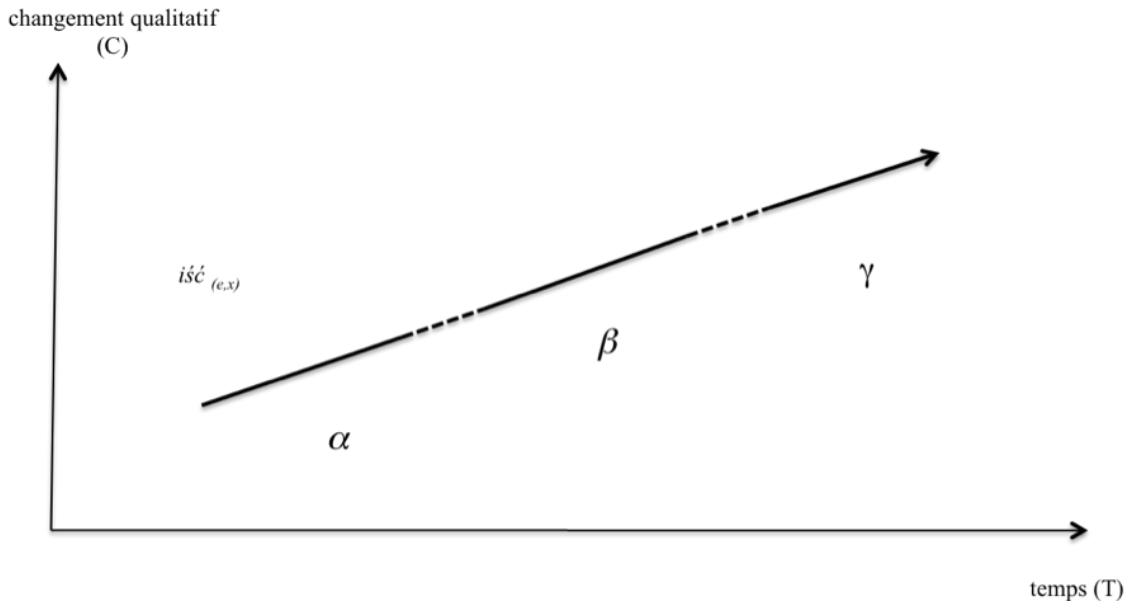

Figure 7 : Organisation de séquences pour la référence cumulative des prédicats déterminés

En revanche, il n'est pas nécessaire que α, β, γ, tout en faisant partie d'une même occurrence de déplacement, soient temporellement et spatialement adjacentes, comme le montre l'exemple (60) ci-dessous. *Jechać* y construit un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*, avec *x = Figure* (*ja*) et un argument *y = Terminus* spécifié de manière anaphorique *do mojej jednostki kadeckiej zlokalizowanej w Harlemie* (*dans mon unité de cadets basée à Harlem*). Le circonstant *po chodnikach* (*po*$_{[prép.Loc]}$ *SN*$_{[locatif\ pl]}$ - *sur des trottoirs*) est un scénique dont la référence plurielle permet de localiser certaines séquences[151] de l'événement de déplacement *e*. Celles qui ont eu lieu sur des trottoirs sont présentées dans l'exemple (60) comme alternant avec les portions du déplacement se déroulant sur la chaussée :

(60)
W ramach poznawania pracy policyjnej zostałam skierowana do Posterunku 94 na Greenpoincie. Tam właśnie zastał mnie 11 września. Gdy zobaczyłam w telewizji, co się dzieje, wsiadłam na motor, pojechałam do domu, przebrałam się w mundur wojskowy i pognałam do mojej jednostki kadeckiej zlokalizowanej w Harlemie. Miasto było już sparaliżowane. Samochody utknęły w ogromnych korkach. Omijałam je motorem, często **jechałam *po chodnikach***. Koledzy w jednostce byli zdziwieni, że tak szybko się zameldowałam. (magazine *Twój Styl*, 03.2008)

Pour me familiariser avec le travail de policier, j'ai été envoyée dans le commissariat 94 à Greenpoint. C'est là que je me trouvais le 11 septembre. Quand j'ai vu à la télé ce qui se passait, j'ai pris ma moto, je suis rentrée chez moi, j'ai mis l'uniforme militaire et je me suis précipité dans mon unité de cadets basée à Harlem. La ville était paralysée. Les voitures étaient bloquées

[151] Observons que *często* (*souvent*) n'est pas un marqueur d'événement multiple. Il permet de quantifier et d'apporter un jugement sur les séquences α, β, γ qui, a l'intérieur du déplacement *e*, présentent une même caractéristique, celle d'être localisée sur un trottoir.

dans des bouchons monstrueux. Je les contournais, souvent je *JECHAĆ*$_{[PASSÉ]}$ sur les trottoirs. (*J'ai roulé sur des trottoirs*). Mes camarades étaient étonnés de me voir arriver ausi rapidement.

La comparaison avec une substance massive comme de l'eau n'empêche pas de regarder autrement α et β. Tout comme les deux verres d'eau peuvent provenir de sources différentes, il est possible de voir dans α et β deux occurrences indépendantes l'une de l'autre. Ainsi, si le narrateur de (55) voit le facteur passer trois, quatre ou *n* fois devant sa fenêtre, il ne pourra pas désigner l'ensemble (la somme) de ces occurrences par le même prédicat *iść*$_{(listonosz)}$. Il est alors nécessaire de recourir au prédicat indéterminé *chodzić*.

La figure 8 représente le second cas évoqué ci-dessus, celui où les séquences α, β, γ sont elles-mêmes des occurrences d'événements distinctes. Pour référer à leur somme $\alpha \oplus \beta \oplus \gamma$, il faut recourir à un autre prédicat (*chodzić*).

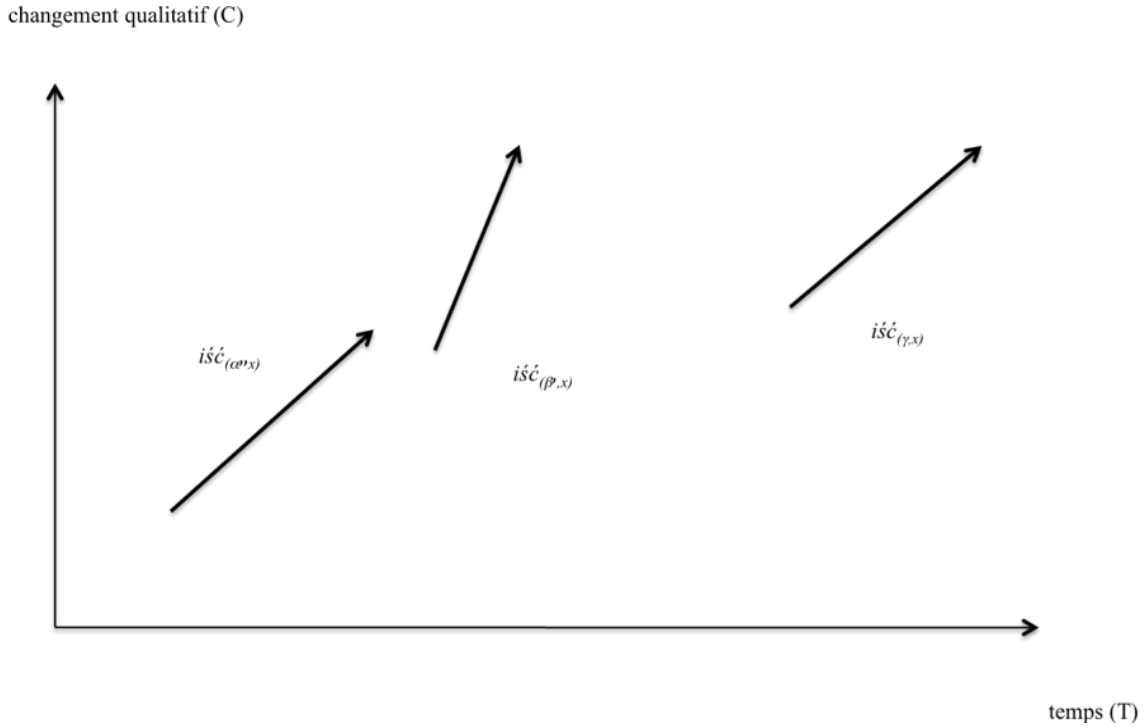

Figure 8 : Organisation non cumulative des occurrences α, β, γ (*iść* versus *chodzić*).

1.2 Modifieurs adverbiaux de prédicats déterminés

Lorsque les verbes déterminés sont réalisés en tant que prédicats à structure monoargumentale, ils se caractérisent par leur dynamicité, durativité, homogénéité – avec néanmoins une référence cumulative soumise à quelque contrainte - et l'atélicité. Ces propriétés caractérisent la structure d'événement *e* associé aux prédicats *P* avec un seul argument *x* (*Figure*).

Cependant, un énoncé qui décrit un événement de mouvement spécifie également des caractéristiques propres à une occurrence particulière. Il s'agit donc de propriétés accidentelles qui ne modifient point la structure de l'événement. Les expressions linguistiques qui signalent ces caractéristiques accidentelles sont des modifieurs. Nous avons opté pour ce terme, réunissant différents types de compléments syntaxiques, pour plusieurs raisons. Premièrement, la distinction entre les compléments de verbe et les circonstants est loin d'être claire, et par conséquent, opérationnelle (nous l'avons signalé, en rappelant les désaccords entre Bąk (1979) et Podracki (1989) au sujet de compléments de lieu). Les modifieurs, au contraire, se définissent à travers leur fonction auprès de prédicat. La deuxième raison d'opter pour ce terme réside dans la possibilité qu'il offre de dépasser les différences syntaxiques spécifiques à chacun des deux systèmes linguistiques, en s'appuyant sur le contenu notionnel supposé commun.

Les modifieurs ont deux fonctionnalités différentes auprès des prédicats qui nous intéressent. Certains d'entre eux sont des adverbiaux, c'est-à-dire ils permettent de signifier une caractéristique propre à une occurrence d'événement de mouvement[152]. C'est ainsi que nous pouvons expliquer le rôle de *w przeciwnym kierunku niż jego ofiara* (*dans la direction opposée à celle de sa victime*) dans l'exemple (56) que nous rappelons ci-dessous :

> (56)
> - Starość nie radość! Tak, tak … - i ruszył wyprostowany jak struna, wymachując wesoło laseczką w jednej ręce, a pustym koszykiem w drugiej. Oczywiście **szedł *w przeciwnym kierunku niż jego ofiara***. (Śmigielska *Węszący Renifer*)
> - Triste vieillesse ! Eh oui … - il partit droit comme un piquet en balançant gaiment sa canne dans une mains et le panier vide dans l'autre. Bien évidemment, il *IŚĆ[PASSÉ MASCULIN]* (*il marchait*) dans la direction opposée à celle de sa victime.

L'événement *e* décrit par le prédicat monoargumental *P(***e***,x) iść* se distingue par une certaine organisation spatiale spécifiée par le modifieur directionnel *w przeciwnym kierunku niż jego ofiara* (*dans la direction opposée à celle de sa victime*). Précisons qu'il s'agit, dans ce groupe, de modifieurs adverbiaux intra-prédicatifs (Guimier 1996). Un second groupe réunit des adverbiaux qui effectuent un certain nombre d'opérations sur les prédicats, par exemple celle de délimitation, de quantification ou de prélèvement quantitatif. Dans la section précédente, l'exemple (60) nous en a fourni une illustration avec *często* (*souvent*) qui quantifie les séquences α, β, δ, γ de l'événement *e*.

Dans les pages qui suivent, nous étudions les modifieurs qui accompagnent les prédicats monoargumentaux formés par les verbes déterminés.

---

[152] C'est en ce sens que nous pouvons voir en eux des prédicats d'événements.

1.2.1 Modifieurs de spécification

1.2.1.1 Spécification de manière de mouvement

Les modifieurs de manière sont les plus fréquents parmi ceux que l'on trouve auprès de prédicats de manière de mouvement. L'étude de Kopecka (*à paraître*) effectuée sur un choix de textes littéraires confirme cette tendance. Ces modifieurs se caractérisent par une importante variété formelle. On trouve parmi eux des syntagmes nominaux, des syntagmes prépositionnels ou des participes.

Les modifieurs de manière que nous avons repérés remplissent soit une fonction spécifiante, soit une fonction complémentaire (*compensatoire* Slobin 2004, Kopecka *à paraître*). La différence est facilement identifiable dans les exemples suivants :

> (61)
> Zaplanowałem sobie, że **będę biegł ze średnią prędkością 4min44s/km**, ale już na pierwszym kilometrze okazało się, iż tempo jest szybsze. (www.runner.pl)
>
> J'avais prévu de *BIEC[FUTUR]* (*J'avais prévu de courir*) avec une vitesse moyenne de 4 minutes 44 secondes au kilomètre, mais sur le premier kilomètre déjà, le rythme s'est revelé plus soutenu.
>
> (62)
> Cicho, najciszej jak tylko się dało, opuścił zamek i **szedł na palcach** w kierunku lasu. (www.forumlo.vipserw.com)
>
> Doucement, en faisant le moins de bruit possible, il quitta le château et il *IŚĆ[PASSÉ MASCULIN]* sur la pointe de pied en direction de la forêt. (*il marcha sur la pointe de pied en direction de la forêt*)

Dans l'énoncé (61), l'adverbial *ze średnią prędkością 4min44s/km* (*avec une vitesse moyenne de 4 minutes 44 secondes au kilomètre*) spécifie une composante sémantique que l'on trouve dans le lexème, à savoir la vitesse. C'est l'un des éléments qui forment le type ontologique *manière*. L'adverbial a un lien avec l'un des composants du sens du lexème.

Dans l'exemple (62), une profusion de modifieurs de manière permettent de rendre les caractéristiques particulières du déplacement. En suivant la distinction entre ceux qui spécifient et ceux, complémentaires, qui apportent une information additionnelle par rapport aux éléments lexicalisés par le verbe, leurs fonctions aparaissent clairement. *Na palcach* (*sur la pointe des pieds*) et *w kierunku lasu* (*en direction de la forêt*) spécifient un composant du sens lexical, ce qui n'est pas le cas de *cicho* (*doucement*) ni de *najciszej jak tylko się dało* (*en faisant le moins de bruit possible*).

Na palcach (*sur la pointe de pied*) de (62) est bien un modifieur de manière propre au déplacement qui consiste à *iść* (ici : *marcher*) et dans lequel habituellement les pieds sont

impliqués. *Iść* étant un verbe déterminé, son sémantisme contient le composant *trajectoire*. Celle-ci est ouvertement spécifiée par le modifieur *w kierunku lasu* (*en direction de la forêt*).

Pour ce qui est de *cicho* (*doucement*) et de *najciszej jak tylko się dało* (*en faisant le moins de bruit possible*), nous considérons qu'ils portent aussi bien sur le prédicat *opuścił zamek* (*[il] quitta le château*) que sur *szedł* (*[il] marcha*). Il est cependant difficile de nommer un élément sémantique codé dans le lexème correspondant au prédicat, qui soit en rapport avec le niveau de bruit qui caractérise la manière de mouvement *iść*. Il s'agit d'une information supplémentaire au sujet du déplacement, qui est introduite dans la description de l'événement pour l'affiner. Elle s'ajoute ainsi aux éléments prototypiques qui forment le type ontologique *manière* lexicalisé dans le lexème.

Parmi les adverbiaux qui assument une fonction complémentaire, il faut noter une fréquence élevée de ceux que Kopecka (*à paraître*) qualifie d'*attitude*. Dans la plupart des cas, ils expriment moins les propriétés que l'on pourrait attribuer au mouvement que la disposition psychologique propre à *Figure* et susceptible de se manifester dans la façon dont l'événement se déroule. C'est ainsi que nous interprétons les modifieurs, en l'occurence les adverbes *pewnie*, *dobitnie*, *radośnie* de l'exemple (63) :

> (63)
> Wracałam już inna. **Szłam *pewnie*, *dobitnie*, *radośnie***. W ręku trzymałam kijek … (Kalicińska 2)
>
> Je rentrais transformée. Je *IŚĆ*$_{[PASSE\ FEMININ]}$ sûrement, catégoriquement, joyeusement[153]. (*Je marchais d'un pas sûr*, *décidé*, *joyeux*). Je tenais un bâton dans la main …

Pewnie (*sûrement*, *d'un pas assuré*), *dobitnie* (*catégoriquement*, [*d'un pas*] *décidé*) et *radośnie* (*joyeusement*, [*d'un pas*] *joyeux*) sont bien des modifieurs de manière, mais ils sont rattachés (se réfèrent sémantiquement – voir Guimier 1996) à l'argument *Figure* dont l'état d'esprit est censé se manifester dans la façon dont il exécute le mouvement. Aucun élément qui forme la manière de mouvement présent dans les lexèmes déterminés ne relève de dispositions psychologiques ou attitudinaux.

1.2.1.2 Modifieurs de spécification d'instrument

Contrairement à ceux de manière, les modifieurs spécifiant l'instrument ou le moyen de mouvement font preuve d'une grande homogénéité formelle. Ils apparaissent sous forme de syntagmes nominaux à l'instrumental ($SN_{instrumental}$). Malgré leur caractère nominal, ils ne sont pas des projections syntaxiques d'arguments sémantiques, mais bien des modifieurs à

[153] Nous avons choisi de rendre fidèlement le caractère adverbial de *pewnie* (*sûrement*), *dobitnie* (ici : *catégoriquement*), *radośnie* (*joyeusement*) que, dans la traduction qui suit, nous avons remplacé par les adjectifs.

fonction adverbiale. Le composant *instrument* étant contenu dans le sens du lexème, ils ne font qu'expliciter cet élément. Leur présence (ou absence) n'a pas de conséquence pour la structure de l'événement qui reste telle que nous l'avons décrite dans la section précédente. Ils ne sont apparemment pas nécessaires non plus pour compléter le contenu informationnel de l'énoncé dans la mesure où le lexème lui-même indique dans quelle catégorie d'objet il convient de chercher le moyen employé pour le déplacement. Observons l'exemple (64) pour le comparer ensuite avec (65) et (66) :

(64)
Tym razem **lecimy** w ciągu dnia, więc siedzimy przy oknach, patrzymy na tę pozorną jałowość pod nami ... (blog de Jurek Owsiak)
Cette fois, nous *LECIEĆ*$_{[PRESENT]}$ dans la journée (*nous voyageons pendant la journée*), nous restons donc assis près des hublots et nous regardons cette stérilité apparente en dessous de nous ...

(65)
Leciałem nowym ***Boeingiem 737-800*** (www.tvn24.pl)
Je *LECIEĆ*$_{[PASSÉ\ MASCULIN]}$ (*j'ai volé*) à bord du nouveau Boeing 737-800

(66)
Leciałem balonem. (www.globtrotter.pl)
Je *LECIEĆ*$_{[PASSÉ\ MASCULIN]}$ (*j'ai volé*) en montgolfière.

Dans l'exemple (64), le moyen de transport est facilement identifiable en l'absence de toute spécification. Cependant, dans (65) et (66), les modifieurs *Boeingiem 737-800* et *balonem* (tous les deux de forme $SN_{instrumental\ sg}$) ne peuvent pas être considérés comme redondants.

Tout d'abord, la manière de mouvement propre au lexème ne permet pas d'identifier un moyen de transport précis. Les éléments lexicalisés conduisent à sélectionner une classe d'appareils susceptibles d'assurer le déplacement dans un milieu particulier et de façon compatible avec les autres composants de type *manière*. Ainsi, pour *lecieć*, l'ensemble d'instruments disponibles se compose-t-il d'avions, de montgolfières, de parapentes, etc. Parmi eux, l'avion semble considéré par les locuteurs comme le moyen prototypique assurant un déplacement aérien. Par conséquent, il est choisi par défaut, en l'absence d'information contraire. C'est ainsi qu'il faut interpréter, à notre avis, l'absence du modifieur instrumental *samolotem* ($SN_{instrumental\ sg}$) en (64).

Comparons à présent l'exemple (64) avec sa version (64a) dans laquelle nous avons explicitement indiqué le moyen de transport par le modifieur instrumental *samolotem* ($SN_{instrumental\ sg}$ – *en avion*) :

(64a)
Tym razem **lecimy *samolotem*** w ciągu dnia, więc siedzimy przy oknach, patrzymy na tę pozorną jałowość pod nami ... (blog de Jurek Owsiak)

Cette fois, nous *LECIEĆ[PRESENT]* ***en avion*** dans la journée (*nous voyageons en avion pendant la journée*), nous restons donc assis près des hublots et nous regardons cette stérilité apparente en dessous de nous ...

Dans (64a), *samolotem* (*SN*$_{instrumental\ sg}$ – *en avion*) a une référence générique : il ne s'agit pas de renvoyer à un appareil particulier qui a servi pour effectuer le déplacement, mais à un type, par ailleurs identifiable par défaut. La sélection par défaut n'a pas lieu en revanche dans un cas comme (66) dans la mesure où une montgolfière n'est pas un moyen prototypique auquel l'on recourt pour assurer ses déplacements aériens. *Samolotem* (*SN*$_{instrumental\ sg}$ – *en avion*) de (64a) et *balonem* (*SN*$_{instrumental\ sg}$ – *en montgolfière*) de (66) ont cependant tous les deux une lecture générique.

Observons l'exemple (65) avec son modifieur instrumental *Boeingiem 737-800* (*SN*$_{instrumental\ sg}$). Contrairement à (64), il n'est pas possible de retrouver le moyen utilisé pour le déplacement sans spécification explicite dans la mesure où il s'agit d'une sous-catégorie à l'intérieur d'une classe d'avions. De plus, il ne s'agit pas d'indiquer cette sous-catégorie dans son ensemble, mais de retrouver un exemplaire particulier de fabrication récente.

Il convient de signaler que la marque flexionnelle d'instrumental ne permet pas de ranger une expression parmi les modifieurs instrumentaux. Dans l'exemple (67), les deux *SN*$_{INSTR\ SG}$ *business klasą* (*en classe affaires*) et *wielkim jumbo jetem* (*par un énorme jumbo jet*) entretiennent des rapports différents avec le prédicat *lecieć* de par leurs fonctions.

(67)
Zdarzyło mi się **lecieć *business klasą***, ***wielkim jumbo jetem***, gdzie na pięterku podawano wszyskim szampana. (blog de Jurek Owsiak)
Il m'est arrivé de *LECIEĆ[INFINITIF]* en classe affaires (*il m'est arrivé de voyager en classe affaires*), par un énorme jumbo jet où, à l'étage, on servait du champagne à tout le monde.

Wielkim jumbo jetem (*SN*$_{instrumental\ sg}$ - *par un énorme jumbo jet*) est bien un modifieur instrumental, avec une lecture comparable à celle de *Boeingiem 737-800* : il spécifie l'exemplaire particulier impliqué dans un déplacement spécifique. *Business klasą* (*SN*$_{instrumental\ sg}$ - *en classe affaires*) est un opérateur de localisation qui porte sur l'ensemble de l'événement décrit par la structure argumentale. Il est important de souligner la possibilité de le remplacer par un syntagme nominal au locatif *w business klasie* (*en classe affaires – SN*$_{locatif\ sg}$)[154]. Une telle substitution aboutit à un énoncé comme (67a), synonyme à nos yeux de (67)[155] :

[154] Dans une répartition syntaxique comme celle de Boons (1985) et de Gross (1995), il s'agirait de compléments scéniques.
[155] La traduction française de (67a) sera la même que celle en (67), la modification de l'ordre des deux séquences nous paraît sans conséquence sémantique dans la mesure où nous pouvons effectuer la même permutation sur (67) : Zdarzyło mi się **lecieć *wielkim jumbo jetem***, ***business klasą***, gdzie na pięterku podawano wszyskim szampana.

(67a)
Zdarzyło mi się **lecieć *wielkim jumbo jetem*, *w business klasie***, gdzie na pięterku podawano wszyskim szampana.

Avant de conclure notre examen de modifieurs instrumentaux, il est important de mettre en avant également les limites qui leurs sont imposées par le sémantisme des verbes déterminés. Nous pensons à l'absence de formes plurielles de modifieurs instrumentaux. En effet, lors de nos recherches sur corpus, nous n'avons pas trouvé de lexème verbal déterminé avec un complément d'instrument de forme $SN_{instrumental\ pl}$[156]. Les cas comme (68) et (69), forgés pour les besoins de notre exposé, semblent déviants :

(68)
? Lecę samolotami. ($SN_{instrumental}$ pl)
Je *LECIEĆ[PRESENT]* par des avions. (*Je voyage en avions*)
(69)
? Płynę statkami ($SN_{instrumental\ pl}$)
Je *PŁYNĄĆ[PRESENT]* en bateaux. (*Je voyage en bateaux*)

Pour éviter les équivoques, il convient d'écarter la possibilité d'une lecture multiple que pourraient suggérer les traductions françaises de (68) et de (69). Rappelons que le sémantisme des verbes déterminés impose une référence spécifique. En d'autres termes, la structure argumentale *P(***e***,x)* construit une description de *e* en tant qu'occurrence d'événement[157].

Le caractère occurrentiel de *e* impose ensuite des contraintes quant à la référence cumulative du prédicat : elle n'est assurée qu'à condition que α, β, … soient des parties d'un seul et même *e*. Or, la lecture qu'imposent *samolotami* ($SN_{instrumental\ pl}$ - *par des avions*) et *statkami* ($SN_{instrumental\ pl}$ – *en bateaux*) n'est pas compatible avec la double contrainte liée au sémantisme des verbes déterminés. Une seule occurrence spécifique d'événement implique un seul moyen. Si plusieurs instruments ont été utilisés, c'est qu'il s'agit de plusieurs occurrences spécifiques. Conformément à ce que nous avons pu constater dans la section précédente, le locuteur est obligé de recourir dans ces cas à un verbe indéterminé : *latać* dans (68) et *pływać* dans (69).

Résumons à présent les éléments que nous avons recueillis au fil de notre réflexion au sujet des modifieurs instrumentaux. Il s'agit, dans une grande majorité des cas, de syntagmes nominaux singuliers fléchis à l'instrumental. Le lexème verbal, tout en lexicalisant la manière de mouvement, n'indique pas précisément l'instrument ou le moyen employé pour effectuer le mouvement. Les composants sémantiques permettent néanmoins d'identifier les classes

[156] Plus précisément, nous avons trouvé un seul emploi, sur un forum touristique. Cependant, le post qui le contenait était incompréhensible, ce qui nous conduit à rejeter ce cas comme mal formé.
[157] Construire une référence multiple reste néanmoins possible. Nous présentons ce mécanisme dans une section ultérieure.

d'objets concernés. Pour des raisons liées à leurs expériences quotidiennes, les locuteurs peuvent considérer l'une des classes d'objets comme prototypique (comme c'est le cas de *samolot* - *avion* pour *lecieć*). Elle deviendra alors une référence par défaut, même en l'absence de modifieur (exemple 66). Pour ces mêmes raisons pragmatiques, il est moins aisé d'identifier les instruments par défaut de certains prédicats. C'est le cas de *jechać*. En effet, de par nos expériences quotidiennes, nous sommes amenés à prendre en compte plusieurs moyens (voiture, bus, train, etc) susceptibles d'être employés pour effectuer le déplacement décrit par le sémantisme de *jechać*.

Le recours à un modifieur instrumental se révèle cependant nécessaire, lorsqu'il s'agit de sélectionner une classe de moyens moins prototypiques, tel que *balon* (*mongolfière*) dans l'exemple (36) où bien un exemplaire particulier appartenant (*nowy Boeing 737 – 800 – un nouveau Boeing 737 – 800*) à l'une des sous-catégories de la classe (en l'occurrence celle d'avions).

Soulignons enfin que, dans son rapport avec le prédicat, le modifieur instrumental n'est pas un argument. Il s'agit de ce que Levin (2006) appelle *pure root participant* : élément qui spécifie un composant présent dans le sens. Sa présence (ou son absence) n'affecte pas la structure de l'événement *e* associé à *P(***e***,x)*. Bien au contraire. Les exemples (68) et (69) portent à croire que la raison de l'incompatibilité entre les prédicats déterminés et les modifieurs instrumentaux à référence plurielle est à chercher non pas parmi les contraintes exercées par la structure argumentale, mais sur le plan du lexème verbal. Celui-ci renvoie par défaut à une occurrence d'événement qui, logiquement, ne peut être réalisée que par un seul moyen de transport. S'il y en avait plus, il s'agirait de plusieurs déplacements.

1.2.1.3 Modifieurs de spécification directionnelle

Le mouvement codé dans le sémantisme des verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* quelle que soit la manière propre au lexème, se déroule selon un ordre spatial. Autrement dit, les emplacements successivement adoptés par *Figure* sont spatialement adjacents et forment un *continuum*. Le mouvement se déroule en suivant un ordre spatial. Du point de vue de la sémantique lexicale, les verbes déterminés dénotent donc le mouvement qui s'effectue selon une trajectoire. Il s'agit d'un changement scalaire de localisation spatiale à travers le temps. La trajectoire contenue dans le sens des lexèmes présente le mouvement comme une progression mesurée selon une échelle composée d'une série de valeurs spatiales l_1, l_2, l_3, … qui correspondent aux valeurs temporelles t_1, t_2, ,t_3, … qui forment la durée de l'événement.

Lorsque ces verbes sont réalisés dans le discours en tant que prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*, la trajectoire est ouverte, c'est-à-dire elle ne possède pas de valeur finale.

Le caractère scalaire du mouvement peut être explicitement spécifié par des modifieurs directionnels[158], comme celui de l'exemple (23) ci-dessous :

> (23)
> Żaglówka unosiła się na falach i **płynęła *w stronę zachodzącego słońca***. Ptaki ćwiczyły przed wieczornym koncertem. Przyjaciele sprawnie dobili do brzegu i zacumowali. (www.bajki.com)
>
> Le bateau à voile flottait sur les vagues et [le bateau à voile] *PŁYNĄĆ[PASSE FEM]* ***vers le soleil couchant***. (*Le bateau à voile flottait sur les vagues en naviguant vers le soleil couchant*) Les oiseaux s'exerçaient avant le concert du soir. Les amis accostèrent avec adresse et jetèrent les amarres.

Nous limiterons l'analyse de (23) à la partie de l'énoncé qui est la réalisation de la structure monoargumentale *P(***e***,x)* du verbe *płynąć* où *x = żaglówka* (*bateau à voile*) :

> Żaglówka płynęła ***w stronę zachodzącego słońca***
> Le bateau à voile *PŁYNĄĆ[PASSE FEM]* ***vers le soleil couchant***
> (*Le bateau à voile flottait vers le soleil couchant*)

Le modifieur *w stronę zachodzącego słońca* (*vers le soleil couchant*) permet d'identifier le site, mais le prédicat ne le met pas en relation avec *Figure* (*żaglówka – bateau à voile*). Il n'y a pas de relation locative finale entre *Figure* et *site*, qui par ailleurs ne marque pas le terme inhérent de l'événement. $e = płynąć_{(żaglówka)}$ reste donc atélique, comme le sont toujours les situations associées avec cette structure argumentale des verbes déterminés.

Le rôle du site se définit par rapport à la trajectoire lexicalisée par les lexèmes déterminés et il consiste à spécifier l'orientation des emplacements l_1, l_2, l_3, …. Dans l'exemple (23), ils s'étalent sur un espace qui va depuis le lieu où se trouve *Figure* en direction du soleil couchant.

On pourrait objecter que la relation locative finale entre *Figure* et le site est exclue d'office à cause de la nature même de ce dernier. Il est effectivement difficile d'envisager une coïncidence spatiale entre le soleil et un objet, quel qu'il soit, y compris un bateau à voile. L'énoncé (70) montre cependant clairement que dans le cas des modifieurs directionnels, la relation locative finale ne peut pas être sémantiquement établie, même lorsque le site est une ville :

> (70)
> … **jechaliśmy *w kierunku Nelson***. Wycieczkę zakończyliśmy o godzinie 17-ej pod kempingiem « Top 10 Holiday Parks ». (www.pinezka.pl)

[158] Voir, chapitre 1, section 6.1.2.

… nous *JECHAĆ[PASSE MASC PL]* en direction de Nelson (*nous avons roulé en direction de Nelson*). Nous avons terminé notre sortie à 17 heures près du camping « Top 10 Holiday Parks ».

A partir de (70), il est impossible de savoir si *Figure* (*nous*) a atteint la ville de Nelson. Un calcul compositionnel opéré sur les éléments de l'énoncé :

… jechaliśmy w kierunku Nelson.
… nous *JECHAĆ[PASSE MASC PL]* en direction de Nelson (*nous avons roulé en direction de Nelson*)

ne permet pas de soutenir que *Nelson* est le terme visé du déplacement. Le site identifié par le modifieur directionnel spécifie l'ordre dans lequel s'organise la trajectoire. Pour savoir ce qui en est de la relation locative finale, il faut recourir aux informations pragmatiques. Concrètement, il est nécessaire de connaître la localisation du camping *Top 10 Holiday Parks* pour établir une relation discursive entre les événements décrits par *jechaliśmy w kierunku Nelson* et *Wycieczkę zakończyliśmy o godzinie 17-ej pod kempingiem « Top 10 Holiday Parks »*.

Nous insistons sur la différence entre un calcul sémantique que nous effectuons dans le processus d'interprétation d'un énoncé comme (70) et les relations discursives telles que Narration ou Elaboration (Asher et Lascarides 2003) qui s'établissent à un niveau supérieur à une phrase. Il suffit à cet effet de modifier le co-texte droit, comme nous l'avons fait en (70a) :

(70a)
… **jechaliśmy *w kierunku Nelson***. Wycieczkę zakończyliśmy o godzinie 17-ej pod katedrą Christ Church.
… nous *JECHAĆ[PASSE MASC PL]* en direction de Nelson (*nous avons roulé en direction de Nelson*). Nous avons terminé notre sortie à 17 heures près de la cathédrale Christ Church.

Sachant que le cathédrale Christ Church est l'un des bâtiments les plus connus de Nelson, nous pouvons identifier la relation discursive entre e_1 *jechaliśmy w kierunku Nelson* (*nous avons roulé en direction de Nelson*) et e_2 *wycieczkę zakończyliśmy o godzinie 17-ej pod katedrą Christ Church* (*nous avons terminé notre sortie à 17 heures près de la cathédrale Christ Church*) comme celle d'Elaboration : e_2 est une partie de e_1. Cette relation discursive fournit une base permettant d'inférer que la relation locative finale a été établie suite au déplacement.

Dans (70a), la relation locative finale est inférée sur le plan discursif à partir de la configuration des événements décrits dans le premier et dans le second énoncé, respectivement *jechaliśmy w kierunku Nelson* et *wycieczkę zakończyliśmy o godzinie 17-ej pod katedrą Christ Church.*

1.2.2 Modifieurs délimitatifs

1.2.2.1 Modifieurs de délimitation spatiale

Il existe des expressions qui, tout en étant des compléments directionnels, assument une fonction délimitative. D'une part, il convient de les classer parmi les compléments directionnels, puisque le mode de désignation du site ne permet pas d'établir la relation locative finale de coïncidence spatiale entre *Figure* et ce site. D'autre part, leur rôle consiste à introduire des bornes spatiales et temporelles. En résumé, le site ainsi désigné n'est pas le *Terminus* du déplacement, mais une borne spatiale qui délimite une occurrence d'événement, sans en modifier les propriétés structurelles. L'exemple (71) illustre un tel cas de figure :

> (71)
> Na skrzyżowniu skręcam w prawo i **idę** prosto aż ***do dworca***. Od dworca prosto aż do Placu Piłsudskiego, następnie **idę** obok placu *aż* ***do kościoła***. (www.niemiecki.ang.pl)
> Au carrefour, je tourne à droite et je *IŚĆ[PRESENT]* (*je marche/je vais*) jusqu'à la gare. Depuis la gare, tout droit jusqu'à la Place Piłsudski, ensuite je *IŚĆ[PRESENT]* (*je marche/je vais/je passe*) à côté de la place jusqu'à l'église.

Do dworca est un complément directionnel de forme *do* $SN_{génitif\ sg}$, fréquente également parmi les terminatifs. Certains noms de lieu permettent de distinguer formellement les expressions de *Terminus* de celles qui fixent des bornes spatiales. C'est notamment le cas de *dworzec* (*gare*) qui peut former un complément terminatif *na dworzec* (*na* $SN_{accusatif\ sg}$ *– à la gare*). Celui-ci est la réalisation syntaxique de l'argument sémantique *Terminus*. Ainsi, est-il possible de clairement différencier les prédicats biargumentaux téliques (exemple 58 ci-dessus) des opérateurs de délimitation comme *do dworca* (*do* $SN_{génitif\ sg}$ *– jusqu'à la gare*) dans l'exemple (71). Cependant, pour une majorité des noms de lieu, comme *kościół* (*église*) dans (71), les compléments terminatifs et directionnels délimitatifs ont la même forme *do* $SN_{génitif\ sg}$, par exemple *do kościoła* (*à l'église*). La fonction délimitative est alors renforcée par *aż*, équivalent dans ce type d'emplois de *jusque*, qui permet d'insister sur l'extension spatiale.

Observons les deux modifieurs do_2 *dworca* (do_2 $SN_{génitif\ sg}$ *– jusqu'à la gare*) et do_2 *kościoła* (*jusqu'à l'église*)[159]. Sémantiquement, ils identifient le site en tant que point de référence spatiale qui d'une part organise la trajectoire et de l'autre délimite son extension par une borne. Ils définissent ainsi une séquence de déplacement, sans pour autant modifier les propriétés structurelles de l'événement. Dans (71), les événements *e idę* do_2 *dworca* et *idę* do_2 *kościoła* restent atéliques. Ces occurrences de déplacement sont des séquences délimitées qui

[159] Rappelons que dans la section 5.3.3.1 du chapitre 1, nous avons proposé d'indexer la préposition *do* dans les $SN_{génitif}$, pour distinguer celle à valeur terminative de *do* – opérateur de délimitation. Nous ne recourons à cette indexation, que lorsqu'il est nécessaire de souligner la différence entre les deux. En l'absence d'indexe, il est question de complément terminatif désignant l'argument *Terminus*.

préservent une structure homogène dans la mesure où une borne spatiale n'est pas nécessairement un terme inhérent de l'événement. La séquence délimitée de *e* se déroule dans le temps selon une trajectoire, mais elle n'a pas un caractère téléonomique. La portée des modifieurs délimitatifs peut être représentée de la manière suivante :

(71)
[*iść*$_{(je)}$] do dworca
[*iść*$_{(je)}$] do kościoła

Il s'agit donc d'un prélèvement quantitatif permettant de constituer une occurrence *e* que l'on pourrait caractériser, avec Verkuyl (1999) et Verkuyl *et alii* (2004), en termes de *quantité spécifiée de A* (*Specified Quantity of A*) notée [+ SQA], *A* représentant l'étendue de la trajectoire délimitée par le modifieur.

Il est important cependant d'insister sur ce qui oppose notre approche à celle de Verkuyl (1999) et de Verkuyl *et alii* (2004). L'exemple (72) illustre bien cette différence de positions. Il s'agit surtout de la notion de terminativité. Verkuyl considère qu'elle est la conjonction du trait [+ SQA] et de la dynamicité du prédicat [+ ADDTO] et qu'elle remplace celle de télicité. Pour notre part, nous croyons nécessaire de maintenir la distinction entre la télicité du prédicat (ou plutôt de sa structure argumentale) qui confère à l'événement un caractère terminatif et l'opération de délimitation autorisée par une structure d'événement homogène. L'exemple (72) montre que la délimitation peut porter non pas sur l'événement dans son ensemble, mais sur l'une des propriétés accidentelles qui le caractérisent :

(72)
Aż ***do Dworca Wileńskiego*****,** przez 20 minut, **jedziemy** ściśnięci jak sardynki w puszce, robi się coraz bardziej duszno. (www.wirtualna.warszawa.pl)
Jusqu'à la gare de Vilnus, pendant 20 minutes, nous *JECHAĆ*$_{[PRESENT]}$ (*nous voyageons/nous roulons*) serrés comme des sardines, l'air devient de plus en plus irrespirable.

On aurait tort de considérer que *aż do Dworca Wileńskiego* véhicule une valeur terminative. En effet, il ne marque aucunement un terme. Au vu de (72), nous avons toutes les raisons de penser que le déplacement décrit par *jechać*$_{(my\text{-}nous)}$ se poursuit au-delà de la gare de Vilnus. Le modifieur permet cependant de sélectionner par prélèvement d'une portion *A* de la trajectoire, une séquence qui se déroule selon une certaine modalité, en l'occurrence dans des conditions peu confortables pour les voyageurs de ce train de banlieue.

Les modifieurs délimitatifs restent neutres quant à la relation locative finale.

1.2.2.2 Modifieurs de délimitation temporelle

Dépourvues de terme inhérent, partie finale de l'événement, les situations associées avec les structures monoargumentales des verbes déterminés peuvent être délimitées par des

modifieurs temporels. Le rôle de ces modifieurs consiste à fixer les bornes initiale et finale d'une occurrence d'événement, comme cela a lieu dans l'exemple (73) ci-dessous :

> (73)
> Jako przykładni turyści popłynęliśmy statkiem, udającym parowiec. **Płynęliśmy *godzinę*** w dół rzeki, mijając kontenerowce i statki wojskowe z helikopterami na pokładzie.
> Następnego dnia pływaliśmy też, ale z kolei małym stateczkiem wycieczkowym. (http://eturystyka.org)
>
> Touristes exemplaires, nous *POPŁYNĄĆ[PASSE MASC. PL]* (*nous avons embarqué*) à bord d'un bateau qui faisait semblant d'être à vapeur. Nous *PŁYNĄĆ[PASSE MASC. PL]* une heure (*nous avons navigué une heure*) en aval du fleuve, en passant à côté de porte-conteneurs et de bateaux militaires avec des hélicoptères à bord.
> Le lendemain nous *PŁYWAĆ[PASSE MASC. PL]* aussi (*le lendemain nous avons navigué aussi*), mais cette fois en petit bateau de croisière[160].

Le verbe déterminé *płynąć* (*płynęliśmy* – passé masc. 1 sg pl) est réalisé dans (73) en tant que prédicat à structure monoargumentale. Il est accompagné de complément directionnel *w dół rzeki* (*en aval du fleuve*) qui spécifie la trajectoire du déplacement.

Dans l'exemple (73), *godzinę* (*une heure*) précise la durée de l'événement *e* dans sa totalité, mais cette interprétation est due au co-texte. Nous savons que la fin de l'heure constitue la borne droite de la promenade en bateau. Le modifieur temporel autorise à décrire l'événement *e* en termes de [+ SQA] où *A* représente la quantité de temps qui correspond à la séquence de *płynąć(my – nous)*. Ainsi, l'opération de délimitation aboutit-elle à une occurrence d'événement.

Observons à présent l'exemple (74) :

> (74)
> Nie czuję zmęczenia, **idę *godzinę*, *dwie***, aż noc rzednie, odsłaniając zarysy gór. (www.hornblower.republika.pl)
>
> Je ne sens pas la fatigue, je *IŚĆ[PRESENT]* (*je marche/j'avance*) une heure, deux heures, jusqu'à ce que la nuit s'éclaicisse, en dévoilant les contours de montagnes.

Dans la partie qui nous intéresse, à savoir *idę godzinę*, *dwie* (*je IŚĆ[PRESENT] une heure, deux* [*heures*]), l'énoncé (74) a une construction elliptique que l'on peut développer de la manière suivante :

> idę godzinę, idę dwie [godziny]
> je *IŚĆ[PRESENT]* une heure, je *IŚĆ[PRESENT]* deux heures

Les deux occurrences du verbe *iść* (*idę* – présent 1 sg) sont coréférentielles : elles renvoient à un seul événement *e* dont la description est faite à travers ses séquences internes délimitées par les modifieurs temporels. En d'autres termes, on désigne le tout par ses parties.

---

[160] Nous remettons à plus tard la discussion du verbe indéterminé *pływać*.

Ce mode de donation du référent est l'effet des modifieurs temporels et des rapports entre eux.

Tout comme dans l'exemple précédent, les adverbiaux *godzinę* (*une heure*) et *dwie* [godziny] (*deux* [*heures*]) ont un caractère duratif : entre la borne initiale qu'est le début de l'heure et sa fin que marque la borne finale, une période composée de plusieurs moments *t* s'étale. Le premier modifeur *godzinę* (*une heure*) marque la borne initiale et finale d'une partie α « découpée » dans *e*. *Idę godzinę* est ainsi décrit par le même prédicat *P(***e***,x)* qui s'applique à l'ensemble de *e*. Simplement, à la place de *e*, il convent d'indiquer le référent désigné α, l'une des séquences que l'on distingue dans *e* : $P(\alpha,x)$.

Le second modifieur temporel *dwie* [*godziny*] (*deux* [*heures*]) fixe des bornes initiale et finale d'une partie γ prélévée sur la totalité de *e*, telle que $\alpha \subset \gamma$, comme le montre le schéma ci-dessous :

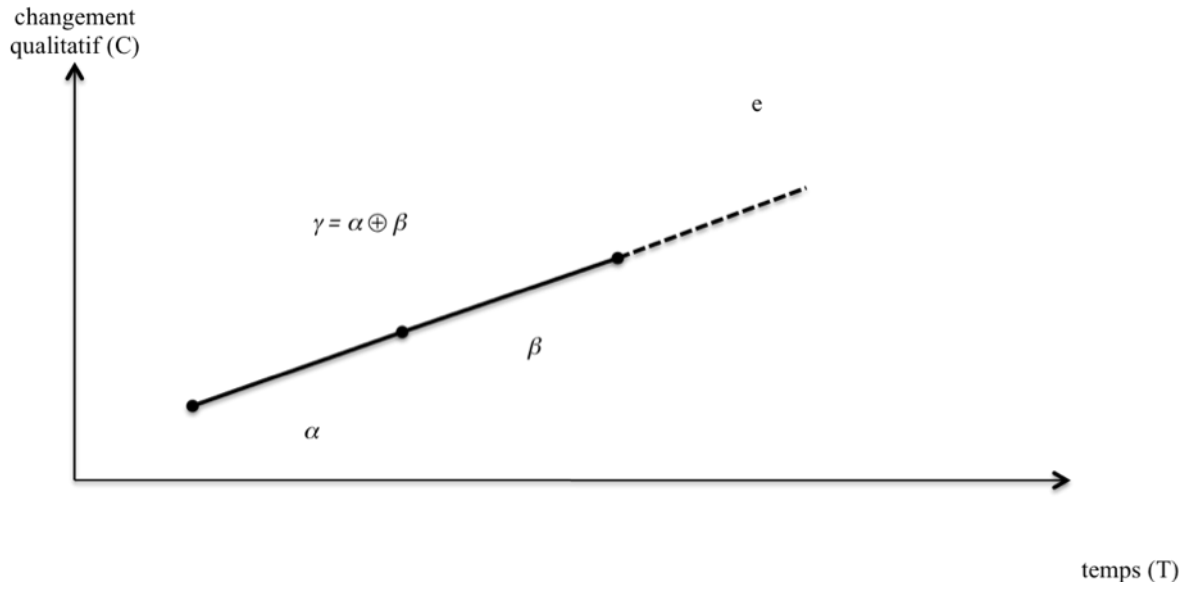

Figure 9 : Délimitation temporelle du prédicat *iść* dans l'exemple (74)

Les formules suivantes résument le raisonnement que nous venons d'exposer au sujet de la description d'événement de mouvement dans (74) :

(74)
idę godzinę, dwie
idę godzinę, idę dwie godziny
[*iść*$_{(ja\text{-}je)}$] *godzinę*, [*iść*$_{(ja\text{-}je)}$] *dwie godziny*
$P(\alpha,x)$ $\qquad$ $P(\gamma,x) \wedge \alpha \subset \gamma$

Le schéma présenté dans la figure 9 fait apparaître un élément supplémentaire qui émerge de la description du déplacement en (74). Il s'agit de la séquence β qu'implique la lecture que nous proposons de cet exemple. β est le segment qui correspond à l'heure qui ajoutée à α,

forme la partie γ = *idę dwie* [*godziny*]. Il en ressort que γ est la somme des deux séquences définies par délimitation temporelle : α explicitement désignée par *idę godzinę* et β inférée à partir de la description qui est faite de γ *idę dwie* [*godziny*].

$$\gamma = \alpha \oplus \beta$$

Les séquences α et γ déterminées par les modifieurs temporels, ainsi que potentiellement β, peuvent être décrites à l'aide du même prédicat *P*, en l'occurrence *iść*, parce que l'événement *e* a une structure interne homogène. Les parties que l'on peut « découper » possèdent les mêmes propriétés que *e* dans sa totalité. Ce même prédicat s'applique également à la somme des parties $\alpha \oplus \beta$, comme le stipule le postulat de référence cumulative tel que nous l'avons précisé pour les verbes déterminés.

En résumé, les modifieurs temporels appliqués aux prédicats *P(***e***,x)* introduisent des bornes spatiales et temporelles, sans modifier la structure de l'événement *e*. Celui-ci reste atélique, duratif et homogène. La séquence de *e* ainsi délimitée peut être une occurrence d'événement (exemple 73) ou bien l'une des séquences qui la composent.

1.2.3 Modifieurs délimitatifs et types de scalarité

Les prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* présentent un événement atélique, c'est-à-dire dépourvu de terme naturel. Le sens lexical des verbes déterminés, avons-nous dit, le saisit en tant qu'organisé aussi bien du point de vue spatial que temporel. Rappelons que la formule suivante représente le déplacement décrit par les lexèmes déterminés, lorsqu'ils forment des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* :

formule 2 : (l_1, t_1), (l_2, t_2), (l_3, t_3), …

Dans sa fonction d'échelle mesurant le déroulement de l'événement, la trajectoire est composée de plusieurs valeurs successives l_1, l_2, l_3 …. Elle a un caractère ouvert, car aucune valeur finale n'en est spécifiée. C'est ainsi que nous appréhendons le mouvement dans le cas d'un exemple comme (54.2) que nous rappelons ci-dessous :

(54.2)
Idę więc wpatrzona w bliżej nieokreśloną dal – wyznaje szczerze dziennikarka. (presse)
Je *IŚĆ*$_{[PRESENT]}$ (*je marche/j'avance*) donc en fixant un point indéterminé au loin – avoue la journaliste avec franchise.

Il est dès lors intéressant de poser la question suivante : quel est l'effet des modifieurs délimitatifs sur l'organisation de l'échelle mesurant l'événement. Rappelons l'exemple (72) que nous avons discuté sous l'angle de l'opération de délimitation spatiale qui y est effectuée :

(72)

Aż ***do Dworca Wileńskiego*****,** przez 20 minut, **jedziemy** ściśnięci jak sardynki w puszce, robi się coraz bardziej duszno. (www.wirtualna.warszawa.pl)
Jusqu'à la gare de Vilnus, pendant 20 minutes, nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* (*nous voyageons/nous roulons*) serrés comme des sardines, l'air devient de plus en plus irrespirable.

Si, comme nous l'avons admis, une opération de délimitation consiste à fixer les bornes spatiale ou temporelle, cela signifie que l'événement se déroule sur une section ainsi « prélevée » de la trajectoire. Par ailleurs, en vertu de la relation de mouvement (chapitre 1, section 5.1.1), fixer une borne spatiale revient à identifier la borne temporelle qui lui est attachée et vice versa. Dans la formule 2, nous avons employé des crochets pour marquer la délimitation spatiale, et par conséquent temporelle, dans un cas comme celui de (72) :

formule 2 : $[(l_1, t_1), (l_2, t_2), (l_3, t_3), \ldots, (l_n, t_n)]$[161]

Remarquons que l'échelle garde son caractère plurivalent (elle est composée de plusieurs valeurs *l*), compatible avec la durativité de l'événement *e*. Dans le cas de l'exemple (72), la durée est explicitement spécifiée par le modifieur temporel *przez 20 minut* (*pendant 20 minutes*).

1.3 Construction de référence multiple

Le sens codé dans les verbes de manière de mouvement déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* présente le référent, c'est-à-dire l'événement de mouvement, en tant qu'occurrence spécifique. En observant l'exemple (54) au début de ce chapitre, nous avons cependant constaté que l'on peut avoir recours à ces verbes pour construire une description d'événement multiple, c'est-à-dire d'un événement composé de plusieurs occurrences itérées. Rappelons la partie (54.2) de cet exemple pour observer l'emploi du verbe déterminé *iść* :

(54.2)
Idę więc wpatrzona w bliżej nieokreśloną dal – wyznaje szczerze dziennikarka. (presse)
Je *IŚĆ[PRESENT]* (*je marche/j'avance*) donc en fixant un point indéterminé au loin – avoue la journaliste avec franchise.

Dans cet exemple, *iść* forme un prédicat monoargumental *P(***e***,x)*. L'interprétation que nous donnons à (54.2) en l'absence de son co-texte, consiste à voir dans *e* une occurrence spécifique d'événement. Rien ne permet de considérer que cet énoncé soit une description d'événement pluriel. C'est en le replaçant dans son environnement discursif que nous sommes amenée à en rectifier la lecture et à considérer qu'il s'agit d'une phrase habituelle.

[161] Cf. chapitre 1, section 4.1.

(54)
I dlatego tak bardzo doskwiera jej brak anonimowości. – (54.1) **Chodzę** z wzrokiem unikającym ludzi, żeby nie wywoływać rozmowy […], na przykład na ulicy. (54.2) **Idę** więc wpatrzona w bliżej nieokreśloną dal – wyznaje szczerze dziennikarka. (presse)

Voilà pourquoi le manque d'anonymat lui pèse tellement. – (54.1) Je *CHODZIĆ[PRESENT]* (*je marche*) en m'efforçant d'éviter les gens du regard pour ne pas provoquer de conversation […], dans la rue par exemple. (54.2) Je *IŚĆ[PRESENT]* (*je marche/j'avance*) donc en fixant un point indéterminé au loin – avoue la journaliste avec franchise.

Le premier énoncé *i dlatego tak bardzo doskwiera jej brak anonimowości* (*voilà pourquoi le manque d'anonymat lui pèse tellement*) a une importance particulière dans la mesure où il réfère à un état, psychologique en l'occurrence, qui fournit l'intervalle de référence. Ainsi la locutrice indique-t-elle la pluralité d'occurrences que désignent *chodzić* dans (54.1) et *iść* dans (54.2). *Więc* (*donc*) de (54.2) marque la reformulation. Il s'agit, dans cette seconde partie de notre exemple, de référer à un même événement non pas globalement à l'ensemble d'occurrences itérées, comme cela a lieu dans la partie (54.1) avec *chodzić*, mais à une seule, en caractérisant à travers elle toutes les autres. Une relation discursive comme celle de (54) correspond à l'Elaboration définie par Lascarides et Asher (1993) : l'événement décrit en (54.2) fait partie de celui auquel réfère (54.1)[162]. Faute de modifieur quantifiant, c'est donc par le co-texte et par les relations discursives qu'il établit, que nous pouvons accorder une interprétation multiple à un prédicat déterminé monargumental.

Au fil de notre recherche sur corpus, nous avons pu repérer un certain nombre d'énoncés dans lesquels les verbes de mouvement déterminés construisent des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* et qui reçoivent une lecture multiple. L'habitualité est plusieurs fois attestée dans notre corpus et elle n'est pas systématiquement le fait de co-texte. L'interprétation selon laquelle l'événement décrit par le prédicat a lieu plus d'une fois apparaît sur le plan phrastique, lorsque le verbe déterminé figure dans une phrase complexe avec une subordonnée en *kiedy*, *jak, gdy*, *zawsze kiedy*, *za każdym razem gdy* (équivalents respectivement de *quand*, *comme*, *lorsque*, *à chaque fois que*), comme dans (75) :

(75)
A jak **idziemy** w mieście, to ciągle oglądasz się za dziewczynami w miniówkach (www.blog.tenbit.pl)

Et quand/à chaque fois[163] nous *IŚĆ[PRESENT]* (*nous marchons*) en ville, tu te retournes constamment sur des filles en mini-jupes.

---

[162] Cf. Lascarides et Asher (1993 : 440)

[163] La traduction de la conjonction *jak* pose quelque problème. En effet, elle est dépourvue de valeur temporelle propre à *quand* et *à chaque fois que* en français.

Le mécanisme qui se met en place pour construire une référence multiple consiste dans ce que Kleiber (1987) appelle *extraction d'occasion pertinente*. L'événement *e* se reproduit dans des conditions spécifiques détaillées par la subordonnée introduite par *jak*. Il se trouve que, dans notre exemple (75), le déplacement décrit par *iść* constitue lui-même une occasion pertinente pour l'événement de la proposition principale.

Le sémantisme des verbes déterminés permet de décrire un événement spécifique. Pour en signifier l'itération, il faut recourir à l'un des deux procédés : soit l'on choisit une expression, le plus souvent adverbiale telle que *zawsze* (*toujours*), *zwykle* (*habituellement*), pour effectuer la multiplication, soit l'on précise les conditions dans lesquelles l'occurrence *e* se reproduit et qu'il faut la considérer comme faisant partie d'une habitude. Cette fonction est assumée par *jak* dans notre exemple (75).

(76) est un cas de pluralité itérative qui consiste dans une multiplication par indication du nombre exact d'occurrences itérées à l'aide de l'adverbial *dwa razy*. Il est intéressant cependant d'observer que cette phrase revêt une valeur de parfait d'expérience :

> (76)
> **Biegłem *dwa razy*** w tym maratonie i nie zrażają mnie pomyłki organizatorów, a krytykowanie ich jeszcze przed imprezą jest delikatnie mówiąc niepoprawne. (www.maratonypolskie.pl)
>
> Je *BIEC*$_{[PASSE\ MASCULIN]}$ (*j'ai couru*) *deux fois* dans ce marathon et je ne suis pas découragé par les erreurs des organisateurs. Les critiquer avant même que cette manifestation commence est pour le moins incorrect.

Si l'exemple (76) est bien une phrase itérative de par la quantification numérale qu'il contient, rien ne permet de savoir si les deux occurrences d'événement *biec*$_{(ja\text{-}je)}$ ont la même étendue spatio-temporelle et si, les deux fois, *Figure* a parcouru la distance complète du marathon. Le locuteur présente plutôt l'état de son expérience, valable au moment d'énonciation, pour ce qui est de sa participation à une manifestation sportive particulière. Cette expérience comprend deux occurrences d'événement[164].

Nous n'avons réussi à trouver aucun exemple de verbe déterminé réalisé en tant que prédicat monoargumental *P(***e***,x,y)* qui, dans une phrase itérative, ne véhicule de valeur de parfait d'expérience. Il semblerait qu'une quantification numérale indiquant simplement le nombre d'occurrences attestées soit impossible dans le cas des prédicats déterminés monoargumentaux. Cette incompatibilité s'explique, à notre avis, par la structure de l'événement décrit. Celui-ci est présenté comme dépouvu de terme et par conséquent non comptable. Or, pour qu'une quantification numérale puisse être effectuée, les entités à

[164] Ce type d'usages qualifiés de *statement of fact convention* (Forsyth 1970, Comrie 1976, Smith 1991) a été maintes fois défini. La convention stipule que i. un imperfectif indique dans ce cas qu'un certain événement a eu lieu et/ou ii. que l'individu a eu un certain type d'expérience.

compter doivent être comptables. C'est la raison pour laquelle faute de *Terminus*, une délimitation est nécessaire pour procéder à une quantification numérale qui conduit à une phrase itérative. *Biegłam dwa razy sto metrów (j'ai couru deux fois cent mètres)* décrit une itération d'occurrences, alors que dans le cas de *Biegłam dwa razy* (*j'ai couru deux fois*), nous avons inévitablement affaire à un parfait d'expérience.

Il est frappant de noter que les cas de pluralité fréquentative sont plutôt rares, voire inexistants, dans le cas *P(***e***,x)*.

1.4 Structure monoargumentale et propriétés grammaticales des verbes déterminés (sélection de préfixes verbaux)

L'une des difficultés que l'on rencontre lorsque l'on se propose d'examiner les verbes polonais quels qu'ils soient, et ceux de manière de mouvement en particulier, est liée à la richesse de valeurs sémantiques des préfixes verbaux. Les verbes de manière de mouvement imperfectifs, y compris les déterminés dont il est question ici, servent de base pour une dérivation par préfixes (préverbes).

Dans cette section, nous montrerons que la structure argumentale qu'un verbe réalise en tant que prédicat détermine la sélection de préfixes perfectivisants et la lecture associée aux dérivés perfectifs. En d'autres termes, le niveau relationnel et conceptuel dont relève le prédicat contraint la dérivation par préfixes tant en ce qui concerne la sélection de préverbes, que l'interprétation à donner aux dérivés.

1.4.1 Préverbes polonais et la notion de potentiel dérivationnel

Comme le remarque Giermak-Zielińska (1979), les préfixes polonais assument un certain nombre de fonctions sur au moins deux plans. Au niveau grammatical, ils sont souvent exposants de perfectivité qui détermine les propriétés grammaticales des dérivés, telles que par exemple la formation du futur. Dans le tableau ci-dessous, nous présentons un exemple de verbe imperfectif (*jechać*) et de son dérivé perfectif (*pojechać*). La répartition des formes verbales est faite selon leur valeur sémantique de présent ou de futur, et non pas selon leur morphologie[165].

[165] Nous tenons à le préciser dans la mesure où le futur des perfectifs a la forme morphologique de présent.

infinitif	futur
jechać (imperfectif)	*będę jechać* (1 sg) ou *będę jechał* (1 sg masc.) *będę jechała* (1 sg fém.)
pojechać (perfectif)	*pojadę* (1 sg)

Tableau 10 : (Im)perfectivité verbale et formation du futur

Outre cette fonction qualifiée de grammaticale, les préfixes peuvent apporter des modifications sémantiques. Mis à part le rôle purement aspectuel qui consiste à modifier le point de vue sur le procès (*robić*$_{imp}$ – *faire* versus *zrobić*$_{perf}$ – *faire*), Klemensiewicz (1951) distingue trois autres fonctions attribuées aux préverbes. Il se peut, en effet, que deux lexèmes co-aspectuels, par exemple deux perfectifs, aient une dénotation proche bien que non identique. C'est le cas de *wyjechać* versus *odjechać*, équivalents tous les deux de *partir*. *WY-* et *OD-* modèlent différement la relation locative initiale, c'est-à-dire celle qui précède le déplacement. Par ailleurs, l'apport sémantique du préfixe peut spécifier le déroulement du procès dans le temps : ainsi *NAD-* introduit-il une certaine soudaineté. La quatrième fonction, assez éloignée de nos préoccupations, consiste à dériver des verbes dénominaux.

Cette revue rapide permet d'apercevoir l'immense complexité que suppose la sémantique des préverbes, surtout lorsque l'on songe à la diversité des valeurs qu'ils sont susceptibles de produire en interaction avec les sens véhiculés par les lexèmes servant de base de dérivation. A titre d'exemple, un verbe déterminé comme *jechać* est la base de dérivation des formes perfectives suivantes :

odjechać, *wyjechać*, *przejechać*, *przyjechać*, *dojechać*, *pojechać*, *podjechać*, *najechać*, *nadjechać*, *zajechać*, *wjechać, zjechać*

Il nous est impossible, dans cette thèse, d'évoquer les nombreuses études dont ont fait l'objet les préverbes dans les langues slaves en général et en polonais en particulier[166]. De même, une analyse approfondie des valeurs sémantiques des formes dérivées dépasse de loin la cadre de ce travail. Concentrée sur les verbes imperfectifs déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* qui fournissent les bases pour cette dérivation, nous nous intéresserons à un aspect particulier de la perfectivisation qu'ils subissent et qui, à notre connaissance, n'a pas encore été exploré. Il s'agit du rapport entre la structure argumentale qu'un verbe réalise en tant que prédicat et ce que nous appelons son *potentiel dérivationnel*.

[166] Pour une discussion critique récente des différentes approches, voir Przybylska (2006)

Par *potentiel dérivationnel* d'un verbe nous entendons sa capacité de servir de base de dérivation à un nombre plus ou moins élevé de préfixes.

Si de nombreux travaux consacrés aux rapports entre le préfixe et le caractère de complémentation verbale ont vu le jour[167], le lien entre la structure argumentale de la base et sa capacité à former des dérivés n'a pas été mis en avant. Ce lien suppose une mise en relation d'un phénomène morphologique qu'est la dérivation et des caractéristiques du prédicat qui, quant à lui, relève du plan conceptuel et sémantique. Les observations que nous avons pu effectuer sur corpus confirment son existence. Dans la section suivante, nous présentons celles qui concernent les verbes déterminés de mouvement en tant que prédicats monoargumentaux.

1.4.2 Prédicats monoargumentaux et potentiel dérivationnel des verbes déterminés

Lorsque les verbes *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* sont réalisés sous forme de prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*, leur potentiel dérivationnel est très faible. Plus précisément, il se limite à un seul préfixe, à savoir *PO-*, avec ses deux allomorphes : *po-*, *pó-*. Observons l'exemple (77) :

> (77)
> **Jechałem** samochodem po jednym piwie, zatrzymała mnie policja (http://forum.auto.pl)
> Je *JECHAĆ[PASSE MASCULIN]* en voiture après avoir bu une bière (*Je roulais en voiture après avoir bu une bière*), la police m'a arrêté.

Le prédicat *jechać* a un argument *ja* (*je*), il s'agit donc d'une forme monoargumentale *P(***e***,x)*. *Pojechać* est le seul dérivé qu'il est possible de forger sur cette base. Nous pouvons par ailleurs le substituer à la base dans notre exemple :

> (77a)
> **Pojechałem** samochodem po jednym piwie, zatrzymała mnie policja.
> Je *POJECHAĆ[PASSE MASCULIN]* en voiture après avoir bu une bière (*Je roulais en voiture après avoir bu une bière*), la police m'a arrêté.

Tous les dérivés *pójść*, *pojechać*, *popłynąć*, *pobiec*, *polecieć*, *pofrunąć*, *popełznąć* formés sur la base des verbes déterminés de manière de mouvement qui sont des prédicats *P(***e***,x)* sont perfectifs. Ils véhiculent donc un point de vue perfectif sur l'événement, par conséquent ils sont supposés « saisir l'événement dans sa globalité » (Renaud 2005 : 116). Nous avons recouru à une modalité épistémique *être supposé*, car *pojechałem* dans (77) ne présente pas le déplacement « dans sa globalité ». L'énoncé construit sur un tel verbe perfectif, ne donne pas

[167] De nombreux travaux existent en revanche pour ce qui est du rapport entre le préfixe et le caractère de la complémentation verbale. Ceux de Weinsberg (1973, 1975) que nous avons discutés dans le chapitre 1 comptent parmi eux.

à voir la totalité du procès, mais simplement son début. Nous rejoignons donc le point de vue de Mindak (1988) qui évoque, sans en donner une définition précise, une perfectivité ponctuelle. La perfectivité ponctuelle donne à voir dans sa globalité non pas l'événement *e*, mais l'une de ses parties, le plus souvent initiale ou finale. Dans le cas qui nous intéresse, ce serait le début, l'entrée en mouvement. C'est sur cette étape initiale que porte le point de vue perfectif, en la présentant dans sa globalité. Le mouvement engagé se poursuit sans être saisi globalement. L'exemple (73), que nous avons déjà partiellement discuté, illustre bien notre propos :

> (73)
> (73.1) Jako przykładni turyści **popłynęliśmy** statkiem, udającym parowiec.
> (73.2) **Płynęliśmy *godzinę*** w dół rzeki, mijając kontenerowce i statki wojskowe z helikopterami na pokładzie.
> Następnego dnia pływaliśmy też, ale z kolei małym stateczkiem wycieczkowym. (http://eturystyka.org)
>
> Touristes exemplaires, nous *POPŁYNĄĆ[PASSÉ MASC. PL]* (*nous avons embarqué*)[168] à bord d'un bateau qui faisait semblant d'être à vapeur. Nous *PŁYNĄĆ[PASSÉ MASC. PL]* une heure (*nous avons navigué une heure*) en aval du fleuve, en passant à côté de porte-conteneurs et de bateaux militaires avec des hélicoptères à bord.
> Le lendemain nous *PŁYWAĆ[PASSÉ MASC. PL]* aussi (*le lendemain nous avons navigué aussi*), mais cette fois en petit bateau de croisière.

Popłynęliśmy (passé perf 1 masc pl) de (73.1), dérivé perfectif de *płynąć* – prédicat monoargumental, présente l'entrée en mouvement de manière globalisante. Une fois lancé, le déplacement continue et (73.2), avec *płynęliśmy* (passé imperf masc 1 pl) apporte des informations supplémentaires. Le référent de (73.1) et de (73.2) est le même : il s'agit toujours de l'événement *e*, mais le regard que le locuteur porte sur lui est différent. Dans (73.2) avec la forme imperfective *płynęliśmy* (*płynąć*), l'occurrence *e* est saisie dans son déroulement, dans les limites fixées par le modifieur temporel *godzinę*. Le déplacement est caractérisé par la trajectoire qu'il suit et qui est spécifiée par le modifieur directionnel *w dół rzeki* (*en aval du fleuve*).

L'observation du potentiel dérivationnel des verbes déterminés confirme notre hypothèse du statut sémantique différent à accorder aux compléments terminatifs et directionnels. Dans le chapitre 1 (section 6.2.2), nous avons admis que les premiers sont des réalisations de l'argument sémantique *Terminus*, alors que les seconds sont des modifieurs qui permettent d'indiquer des propriétés accidentelles de *e*. Si, comme on le verra plus loin, dans notre

[168] Nous tenons à signaler un problème de traduction de *popłynęliśmy* dans (73.1). Nous avons, en effet, quelque difficulté à rendre en français la valeur inceptive. Si nous choisissons un marqueur lexical français, par exemple dans *nous avons commencé à naviguer à bord d'un bateau qui faisait semblant d'être à vapeur*, nous suggérons que *Figure* (*nous*) en a changé par la suite. Rappelons que les traductions entre parenthèses sont destinées à rendre le sens en français et de faire comprendre le contenu sémantique de la forme polonaise « en bon français », les spécificités polonaises étant discutées dans nos commentaires.

présentation de prédicats biargumentaux, la présence de l'argument *Terminus* augmente le nombre de préfixes sélectionnés par le verbe, celle de modifieurs directionnels reste sans incidence sur le potentiel dérivationnel. L'exemple (23a) dont nous avons discuté le modifieur directionnel *w stronę zachodzącego słońca* (*vers le soleil couchant*) dans une section précédente le montre bien :

> (23a)
> Żaglówka […] **płynęła** w stronę zachodzącego słońca. (www.bajki.com)
> Le bateau à voile […] *PŁYNĄĆ[PASSE FEM]* ***vers le soleil couchant***. (*Le bateau à voile flottait sur les vagues en naviguant vers le soleil couchant*.)

Seul le préfixe *PO-* est disponible pour former un perfectif à partir de *płynąć P(***e***,x)* dans cet exemple :

> (23a)
> Żaglówka […] **popłynęła** w stronę zachodzącego słońca.

Outre le potentiel dérivationnel limité à un préverbe, il convient d'insister sur une grande régularité interprétative : tous les dérivés en *PO-* construits sur des verbes déterminés de mouvement réalisés en tant que prédicats *P(***e***,x)* ont une valeur inceptive. Par ailleurs, ils restent atéliques, puisque rien dans leur structure ne permet d'identifier une culmination, un terme inhérent marquant l'articulation entre deux états de choses différents que l'on peut asserter de *Figure*[169].

*2. Verbes déterminés en tant que prédicats biargumentaux P(*e*,x,y)*

Selon qu'un verbe déterminé *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć* ou *pełznąć* est réalisé en tant que prédicat mono- ou biargumental, il se voit associer un événement de type différent. L'observation de corpus permet de constater, en effet, que l'intégration du second argument modifie la structure du prédicat. En d'autres termes, une analyse comparative des propriétés des prédicats *P(***e***,x)* qui ont fait l'objet de la section précédente, et celle des formes *P(***e***,x,y)* revèle des différences significatives.

Dans la présente section, nous nous efforçons de mettre en évidence les modifications que subit la structure de l'événement propre aux prédicats *P(***e***,x)*, lorsque un second argument sémantique apparaît. Nous nous intéresserons aux verbes déterminés en tant que prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)* où *x = Figure*, *y = Terminus*. Nous nous concentrons sur les différences qui opposent les deux types dont l'événement *e* relève dans les deux cas, ne

[169] Les données polonaises confirment donc les observations que Filip (2003) fait essentiellement pour le tchèque : les verbes perfectifs ne forment pas nécessairement des prédicats téliques, la perfectivité n'impliquant pas forcément la télicité. Par ailleurs, les deux notions relèvent de niveaux d'analyse différents.

faisant que signaler les propriétés communes et les similitudes de leurs fonctionnements respectifs.

Deux exemples illustraient, au début du chapitre 2, la capacité des verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* de construire des prédicats biargumentaux. Nous les reproduisons ci-dessous :

> (57)
> Idę do Domów Centrum. Ile zmian!
> (…) Hoffland w Juniorze, taki młodzieżowy, modny ! (…) Mnóstwo światecznych elementów, dekoracji, taki rejwach ! Jakie towary ! (Kalicińska 2)
> Je *IŚĆ[PRÉSENT]* (*je vais*) aux Galeries Centrum. Que de changements !
> (...) Dans Junior, Hoffland fait tellement jeune et mode ! Plein de motifs et de décors de Noël, quelle effervescence ! Quels produits !
>
> (58)
> **Szłam *na dworzec*** i myślałam: jak będzie jeszcze 15 minut do autobusu, to pójdę do tej Warty - wspomina. Rozkład jazdy okazał się łaskawy. (www.wszia.edu.pl)
> Je *IŚĆ[PASSÉ FÉMININ]* (*j'allais*) à la gare et je pensais : s'il reste quinze minutes avant le départ du bus, j'irai voir à Warta – se souvient-elle. Les horaires se sont montrés favorables.

Dans les deux exemples, il s'agit d'un même verbe *iść* : *idę* (présent 1 sg[170]) et *szłam* (passé féminin 1 sg). En tant que prédicats, ils mettent en relation deux participants d'événement *Figure* (*ja-je*) et *le Terminus* représenté linguistiquement par un complément terminatif, respectivement *do Domów Centrum* (*do* $SN_{génitif\ pl}$ - *aux Galeries Centrum*) dans (57) et *na dworzec* (*na* $SN_{accusatif\ sg}$ *à la gare*) dans (58).

L'adjonction de l'argument *Terminus* modifie le contenu notionnel du prédicat. Désormais, il décrit un déplacement qui vise une relation locative finale de coïncidence spatiale entre *Figure* et le *Terminus* désigné par le complément terminatif sur le plan syntaxique ou identifié au niveau du discours.

2.1 Argument *Terminus* et la télicité des prédicats *P(*e*,x,y)*

Commençons par la structure qui caractérise les événements *e* en tant que types de situations associées aux prédicats biargumentaux. *P(***e***,x,y)*. Dans les exemples (57) et (58), *y* représente respectivement *Domy Centrum* (*Galeries Centrum*) et *dworzec* (*gare*). Dans les deux cas, il s'agit du terme du déplacement dénoté par le verbe. Le mouvement s'arrête ou doit s'arrêter, une fois que ce lieu est atteint.

[170] Il s'agit néanmoins d'un présent historique.

L'argument *y* est donc porteur du rôle aspectuel *Terminus* (Tenny 1994). Avec lui, est intégré dans la structure de l'événement un élément nouveau, à savoir un terme inhérent qui marque la complétion de l'événement. La structure de l'événement associé aux prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)* compte dès lors une partie supplémentaire, absente dans le cas de *P(***e***,x)*.

Dans la mesure où le *Terminus* indique la partie finale de l'événement, il est de peu d'importance si *Figure* finit par l'atteindre réellement ou si, interrompue dans son déplacement, il/elle n'y parvient pas. Le terme est inhérent à l'événement et la relation locative finale de coïncidence spatiale peut être effectivement établie ou simplement visée.

Il en ressort que les verbes déterminés qui, en tant que prédicats sont biargumentaux, c'est-à-dire autorisent une relation locative finale de coïncidence spatiale, forment des descriptions d'événements téliques. Ils répondent aux trois critères que nous avons proposés pour définir la télicité des verbes de mouvement en suivant Depraetere (1995) : la situation est décrite comme pourvue d'un point final qui doit être atteint pour qu'il y ait complétion. Par conséquent, que *Figure* l'ait réellement atteint ou simplement visé importe peu, puisque la télicité est une propriété de la situation (événement) et de la description qui en est faite dans l'énoncé[171].

Les exemples (57) et (58) illustrent cette particularité. La relation locative finale visée par le déplacement fait bien partie de l'événement, mais l'imperfectivité de la forme verbale véhicule potentiellement une représentation sécante : le cours du déplacement peut être interrompu. A partir des réalisations les plus simples de la structure biargumentale, nous ne pouvons pas décider si la relation locative finale a réellement été ou sera établie :

(57)
Idę do Domów Centrum.
Je *IŚĆ[PRESENT]* (*je vais*) aux Galeries Centrum.

(58)
Szłam na dworzec.
Je *IŚĆ[PASSÉ FÉMININ]* (*j'allais*) à la gare.

Dans les deux cas, la forme imperfective des verbes déterminés présente l'événement en cours de déroulement, sans certitude aucune, pour *Figure*, de parvenir au terme. Mais l'événement *e* lui-même n'en est pas moins télique : on distingue dans sa structure une partie qui constitue son terme.

[171] Depraetere (1995 : 3) : « A clause is telic if the situation is described as having a natural endpoint or an intended endpoint which has to be reached for the situation as it is described in the sentence to be complete and beyond which it cannot continue. »

Le déroulement de l'événement *e* tel qu'il est décrit par les prédicats biargumentaux vise à établir une relation locative de coïncidence spatiale entre *x* et y. Celle-ci se traduit par un état consistant, pour *x*, à *être à y*, c'est-à-dire *être au Terminus*. Cet état, nouvelle localisation de *Figure*, est la conséquence, ne serait-ce que de courte durée, du déplacement effectué. Dès lors, nous pouvons représenter la structure de l'événement par recours au schéma suivant :

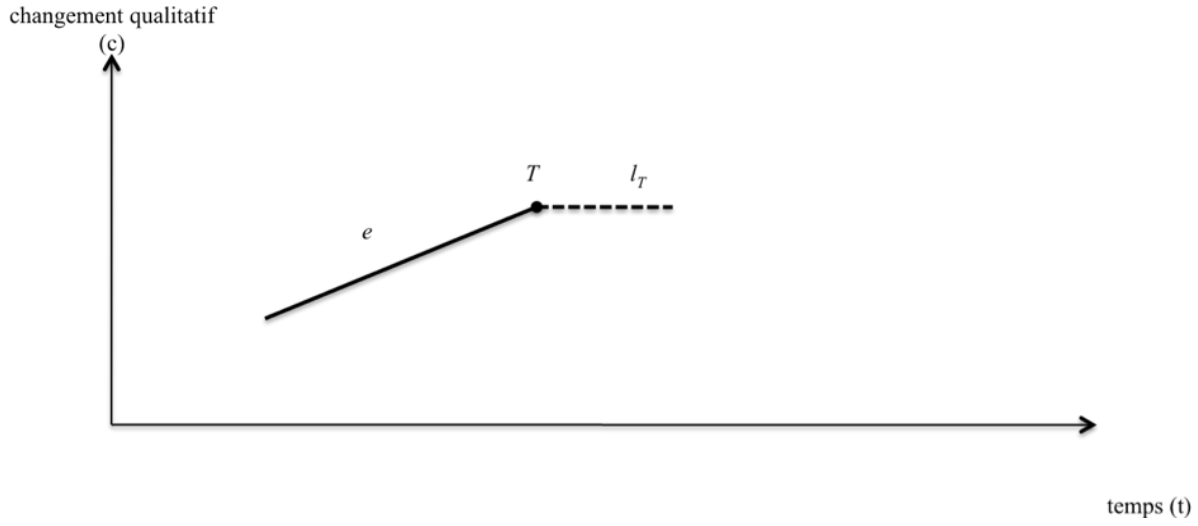

Figure 10 : Structure d'événement dénoté par les prédicats biargumentaux *P(*e*,x,y)* des verbes déterminés

Le segment *e* représente l'événement décrit par le prédicat *P(***e***,x,y)* dont *T* marque le *Terminus*. La droite en pointillés l_T représente la nouvelle localisation de *Figure* qui commence au moment où le *Terminus* est ou sera atteint. Ainsi, tout en appartenant structurellement à *e*, *T* constitue une articulation entre celui-ci et l'état locatif résultant qui n'est qu'impliqué. La présence du *Terminus* en tant que participant de l'événement et l'implication stricte de l'état résultant l_T assure la cohérence entre les énoncés formés par des prédicats déterminés et leurs co-textes droits. L'exemple (57) le montre bien :

(57)
Idę do Domów Centrum. Ile zmian!
(…) Hoffland w Juniorze, taki młodzieżowy, modny ! (…) Mnóstwo światecznych elementów, dekoracji, taki rejwach ! Jakie towary ! (Kalicińska 2)

Je *IŚĆ[PRÉSENT]* (*je vais*) aux Galeries Centrum. Que de changements !
(...) Dans Junior, Hoffland fait tellement jeune et mode ! Plein de motifs et de décors de Noël, quelle effervescence ! Quels produits !

La description qui suit celle du déplacement (*idę do Domów Centrum*) est celle du lieu désigné par *Terminus*. Elle émane de la locutrice (narratrice dans le texte) qui porte un regard émerveillé sur son environnement. Or, elle n'aurait pas pu le faire sans atteindre la complétion de l'événement de mouvement.

Il faut souligner cependant que l'état que l'on asserte de *Figure*, le plus souvent transitoire, *être à T*, ne fait pas partie de l'événement désigné par le prédicat. En d'autres termes, il n'en est pas une partie constitutive et ne peut pas être désigné par lui à la différence, par exemple, des verbes français de mouvement que l'on qualifie souvent de verbes de changement d'état, c'est-à-dire *venir*, *arriver*. Sous l'effet d'un opérateur temporel à point de vue résultatif, il est possible de donner à voir la phase résultante présentée comme effet de changement de localisation par *Figure*. En polonais, la description de l'événement telle qu'elle s'effectue par la structure argumentale *P(***e***,x,y)* de *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* inclut *e* avec son *Terminus*. Le nouvel état locatif relève d'implication forte.

Avant de clore cette section, il convient de souligner deux points qui en ressortent. Premièrement, la télicité n'est pas le fait du verbe déterminé lui-même et de son sémantisme. Elle est construite sur le plan prédicatif, lorsque les verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* forment dans le discours des prédicats biargumentaux.

Deuxièmement, il est important d'insister sur la conformité des cas étudiés avec la définition de la télicité adoptée dans la mesure où les tests traditionnels, notamment celui qui consiste à vérifier la compatibilité avec l'adverbial *en x temps* échouent systématiquement pour les raisons que nous exposons dans les deux sections suivantes.

2.2 Problèmes liés à la forme imperfective des prédicats téliques

Il a été montré plus d'une fois que l'(im)perfectivité et l'(a)télicité sont des phénomènes bien distincts. Filip (2003) montre que les verbes perfectifs dans les langues slaves ne sont pas nécessairement téliques. Pour ce qui est des verbes de mouvement russes, Kagan (2008) remarque que l'imperfectivité n'implique pas leur atélicité. L'observation de notre corpus polonais vient confirmer ce constat. Les verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* sont des imperfectifs qui, employés comme prédicats biargumentaux, dénotent des situations téliques.

2.2.1 Verbes imperfectifs et paradoxe de l'imperfectif en polonais

Les exemples (78) et (79) présentent deux cas de figure. Dans le premier, le prédicat télique *biec*$_{(ja,\ do\ samochodu)}$ – *courir*$_{(je,\ à\ la\ voiture)}$ décrit l'événement dans le cours de son déroulement. Il en est de même en (79.1), mais le co-texte droit (79.2) permet d'établir des relations discursives en vertu desquelles nous inférons que l'état locatif *być w pobliskiej wiosce* (*être au village voisin*) a réellement suivi le déplacement désigné par *iść*$_{(my,\ do\ pobliskiej\ wioski)}$ – *aller*$_{(nous,\ au\ village\ voisin)}$:

(78)

Przypomniało mi się, jak ostatnio **biegłam do samochodu**, żeby zdążyć przed burzą. Nawałnica. Trwała krótko, ale wrażenia niezapomniane. (blogspot.com)

Je me suis souvenu comment la dernière fois je *BIEC[PASSÉ FÉMININ]* à la voiture (*je me suis souvenu comment la dernière fois j'ai couru à la voiture*), pour échapper à l'orage. Des bourrasques. Cela n'a pas duré, mais le souvenir est inoubliable.

(79)
(79.1) Wieczorem **idziemy** przez las **do pobliskiej wioski**, w której jest knajpa z dyskoteką w namiocie. (79.2) Jakieś piwo, część osób tańczy, rozmawiamy, żartujemy, czas mija szybko i nadchodzi pora powrotu. (www.bikeworld.pl)

(79.1) Le soir, nous *IŚĆ[PRÉSENT]* par la forêt au village voisin (*nous allons au village voisin*) où il y a un bar avec boîte de nuit sous une tente. (79.2) Une bière, quelques personnes qui dansent, on rigole, le temps passe vite et il est temps de rentrer.

Si l'on met à part les relations discursives comme celles qui permettent d'inférer que le *Terminus* a effectivement été atteint par *Figure* pour nous en tenir à l'information sémantique limitée au seul prédicat et à sa structure argumentale, il semblerait dès lors que nous sommes face à une version polonaise du paradoxe de l'imperfectif. Bien connu dans la littérature aspectologique, il est souvent illustré par le prédicat *construire*$_{(x,y)}$ tel que *Jean construit une maison.* Sémantiquement, *une maison* est porteur du rôle thématique *Thème incrémental*[172]. Cet argument joue également un rôle sur le plan aspectuel, puisqu'il permet de mesurer le déroulement de l'événement. En même temps, il marque son point final atteint au moment où la maison/une maison est construite. Le prédicat *construire*$_{(x,y)}$ dans *Jean construit une maison* est un prédicat télique.

Cependant, sous l'effet d'un opérateur temporel comme imparfait, la situation est présentée avec un point de vue aspectuel imperfectif, c'est-à-dire comme n'ayant pas atteint son terminus. En effet, *Jean construisait une maison* ne signifie pas que la situation s'est déroulée jusqu'à sa complétion, car « l'imparfait (...) présente l'événement dans son déroulement, c'est-à-dire sans sa borne droite. Or, les situations téliques ne se réalisent que par leur borne droite » (Vetters et De Mulder 2000 : 31-32).

On ne peut, certes, ignorer les différences formelles et sémantiques entre *Jean construisait une maison* et *biegłam do samochodu* dans (78). Dans le second cas, il s'agit d'un complément syntaxique indirect qui représente non pas un argument *Thème incrémental* mesurant le déroulement de l'événement jusqu'à son terme, mais d'un *Terminus*. Les deux arguments, chacun à sa façon, marquent pourtant le point final de la situation.

En polonais, la forme même des verbes *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* impose un point de vue imperfectif sur les situations téliques associées à la structure

[172] Ou bien, avec une granularité de description plus fine, un *Objet effectué* (Levin 2006).

biargumentale du prédicat. Ainsi, un événement télique est-il présenté en cours de sa réalisation avant que le *Terminus* soit atteint. L'effet de l'imperfectivité codée dans le verbe polonais rejoint ainsi celui que l'opérateur temporel d'imparfait peut avoir lorsqu'il est appliqué à certains verbes qui forment des prédicats téliques.

2.2.2 Imperfectivité et l'échec des tests en x temps

Si le raisonnement présenté ci-dessus est juste, le point de vue imperfectif véhiculé par le lexème verbal n'exclut pas la télicité du prédicat. En revanche, le fait de désigner un événement qui bien que pourvu d'un terme, ne l'a pas atteint, produit des effets intéressants. Dans la partie méthodologique, nous avons déjà mentionné les difficultés liées à l'application des tests linguistiques supposés vérifier certaines propriétés aspectuelles. Ainsi, le test traditionnel de télicité, *en x temps*, échoue-t-il dans les cas qui nous intéressent sans même conduire, en polonais, à une lecture habituelle. Il est généralement admis que *w x czasu* est l'équivalent polonais de *en x temps*. Or, il s'avère qu'aucun des exemples étudiés jusque-là n'accepte le modifieur temporel *en x temps – w x czasu*, comme en témoignent les cas de (78a) et (79a) :

> (78a)
> *?* Przypomniało mi się, jak ostatnio ***w dwie minuty*** biegłam do samochodu, żeby zdążyć przed burzą. Nawałnica. Trwała krótko, ale wrażenia niezapomniane. (blogspot.com)
>
> Je me suis souvenu de la dernière fois où je *BIEC[PASSÉ FÉMININ]* à la voiture ***en deux minutes*** (*je me suis souvenu de la fois où j'ai couru à la voiture*), pour échapper à l'orage.Des bourrasques. Cela n'a pas duré, mais le souvenir est inoubliable.
>
> (79a)
> *?* Wieczorem ***w godzinę*** idziemy przez las do pobliskiej wioski, w której jest knajpa z dyskoteką w namiocie. Jakieś piwo, część osób tańczy, rozmawiamy, żartujemy, czas mija szybko i nadchodzi pora powrotu. (www.bikeworld.pl)
>
> Le soir, ***en une heure*** nous *IŚĆ[PRÉSENT]* par la forêt dans le village voisin (*nous allons dans le village voisin*) où il y a un bar avec boîte de nuit sous une tente. Une bière, quelques personnes qui dansent, on rigole, le temps passe vite et il est temps de rentrer.

Face à cette incompatibilité, deux solutions sont à envisager. Soit l'échec du teste conduit à considérer le prédicat comme atélique, soit la pertinence du test lui-même doit être reconsidérée. L'événement *e* étant clairement pourvu d'un terme inhérent représenté par l'argument *Terminus*, la seconde solution nous apparaît comme exacte.

L'incompatibilité des prédicats téliques réalisés par des lexèmes verbaux qui imposent un point de vue imperfectif sur le déplacement trouve, nous semble-t-il, facilement une explication logique. Les adverbiaux temporels *en x temps – w x czasu* ont une valeur inclusive. Ils indiquent clairement la borne temporelle gauche et droite de la période désignée

par le *SN x temps*. C'est la raison pour laquelle ils s'accordent avant tout avec des descriptions événementielles dans lesquelles les bornes, qu'elles soient spatiales ou temporelles, sont fixées et, encore mieux, lorsqu'elles sont atteintes. Or, l'imperfectivité – quel que soit le moyen de l'exprimer – consiste à présenter l'événement dans son déroulement, sans sa borne droite.

En polonais, les adverbiaux inclusifs de type *en x temps* apparaissent donc avec les formes verbales perfectives signalant que la phase finale du procès a été ou sera achevée. (80) en est un exemple. Le verbe perfectif *dojechać* qu'il contient est morphologiquement dérivé de *jechać*.

(80)
W pół godziny **dojedziemy** do Torunia (Gazeta Wyborcza, titre d'article)
Nous *DOJECHAĆ*$_{[FUTUR]}$ à Toruń en une demi-heure. (*Nous irons à Toruń en une demi heure*)

De la même manière, l'insertion de l'adverbial-test *w x czasu* (*en x temps*) rend les exemples (78a) et (79a) pour le moins douteux. Seul le recours aux formes perfectives, de préférence celles en *DO*-, *dobiec* pour (78a) et *dojść* pour (79a), permet de passer le test avec succès.

2.3 *Terminus* en tant que borne temporelle et spatiale

Nous avons indiqué que le sens lexical des verbes déterminés saisit le mouvement de *Figure* selon une double organisation interne. Conformément à la thèse d'homomorphisme et la relation de mouvement qu'elle permet de définir, la structure interne de l'événement *e* présente un ordre à la fois temporel et spatial comme le montre la formule suivante :

$$(t_1,l_1), (t_2, l_2), (t_3, l_3), \ldots, (t_n, l_n)$$

L'argument *Terminus* joue, en réalité, un rôle sur plusieurs plans. D'une part, il constitue la borne spatiale du déplacement, de l'autre il en fixe la borne temporelle droite. Le mouvement désigné par les verbes déterminés s'organise en une série de valeurs spatiales et temporelles $(t_1, l_1), \ldots (t_n, l_n)$ qui correspondent à des emplacements successifs de *Figure* en cours de déplacement. Ainsi, l'argument *y* doit-il être interprété comme le point final l_n. Or, l'emplacement l_n est atteint par *Figure* à un moment t_n où le déplacement s'arrête, ce qui autorise à le traiter comme une borne temporelle. Cette multifonctionnalité du *Terminus* exclut un certain nombre d'opérations telles que la délimitation spatiale et temporelle qu'il est possible d'effectuer dans le cas de prédicats monoargumentaux. Les sections suivantes nous permettrons d'observer les interconnexions entre le *Terminus*, les propriétés structurelles de l'événement et les opérations qu'il peut (ou ne peut pas) subir.

2.4 Dynamicité, durativité et type d'échelle des prédicats déterminés à structure biargumentale

2.4.1 Durativité des prédicats déterminés biargumentaux

Les événements associés aux structures biargumentales des prédicats déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* ont un caractère duratif. Ils se déroulent à travers une étendue temporelle composée de plusieurs moments *t*, avec une valeur finale t_n qui correspond au *Terminus*.

2.4.2 Les emplois statifs de iść

Le verbe *iść* constitue une exception dans la mesure où son prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* peut se voir associer une situation stative, comme dans l'exemple suivant :

> (81)
> Jako dziecko nie miałam własnego pokoju. Najpierw mieszkaliśmy w hotelu robotniczym. Kiedy **szłam do liceum**, matce udało się zdobyć większe mieszkanie. Dostałam pokój razem z młodszymi braćmi.(kobieta.gazeta.pl)
>
> Quand j'étais enfant, je n'avais pas de chambre à moi. Nous avons d'abord vécu dans un foyer ouvrier. Quand je *IŚĆ[PASSÉ FÉMININ]* au lycée (*quand je devais entrer au lycée*), ma mère a réussi à obtenir un logement plus grand. J'ai partagé ma chambre avec mes jeunes frères.

Dans un emploi comme celui qu'illustre l'exemple (81), *iść do liceum* (*devoir entrer au lycée*) ne peut pas être traité comme un verbe de mouvement, puisqu'il ne décrit pas le changement d'emplacements adoptés par *Figure* dans le cours de son déplacement. Il s'agit d'un état transitoire qui précède immédiatement le début des études en lycée. Nous ne faisons donc que signaler la possibilité de ce type d'emplois.[173].

2.4.3 Prédicats biargumentaux et la dynamicité

De par leur sémantique lexicale, les verbes déterminés sont donc majoritairement des prédicats dynamiques. La présence du *Terminus* dans leur structure argumentale transforme le déroulement de l'événement en une progression qui se poursuit vers un terme inhérent. Il s'agit donc d'une progression à caractère téléonomique.

Lorsque *Figure* atteint le terme (réellement ou virtuellement), l'événement *e* prend sa fin et aboutit à une nouvelle localisation. Cette configuration de propriétés [+ dynamicité téléonomique] et [+ durativité] n'est pas sans incidence sur l'organisation conceptuelle de l'échelle qui mesure la progression de l'événement.

---

[173] Tout en admettant que ce type d'emplois méritent une étude approfondie, notamment pour ce qui est de leur éventuelle valeur prospective.

2.4.4 Prédicats biargumentaux et types de scalarité

Rappelons l'exemple (57) où le verbe *iść* construit un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* :

(57)
Idę *do Domów Centrum*. Ile zmian!
(…) Hoffland w Juniorze, taki młodzieżowy, modny ! (…) Mnóstwo światecznych elementów, dekoracji, taki rejwach ! Jakie towary ! (Kalicińska 2)

Je *IŚĆ[PRÉSENT]* (*je vais*) aux Galeries Centrum. Que de changements !
(...) Dans Junior, Hoffland fait tellement jeune et mode ! Plein de motifs et de décors de Noël, quelle effervescence ! Quels produits !

La structure de l'événement associé correspond à celle que nous avons présentée dans la figure 10 que nous rappelons ci-dessous en figure 11, relative à l'exemple (57) :

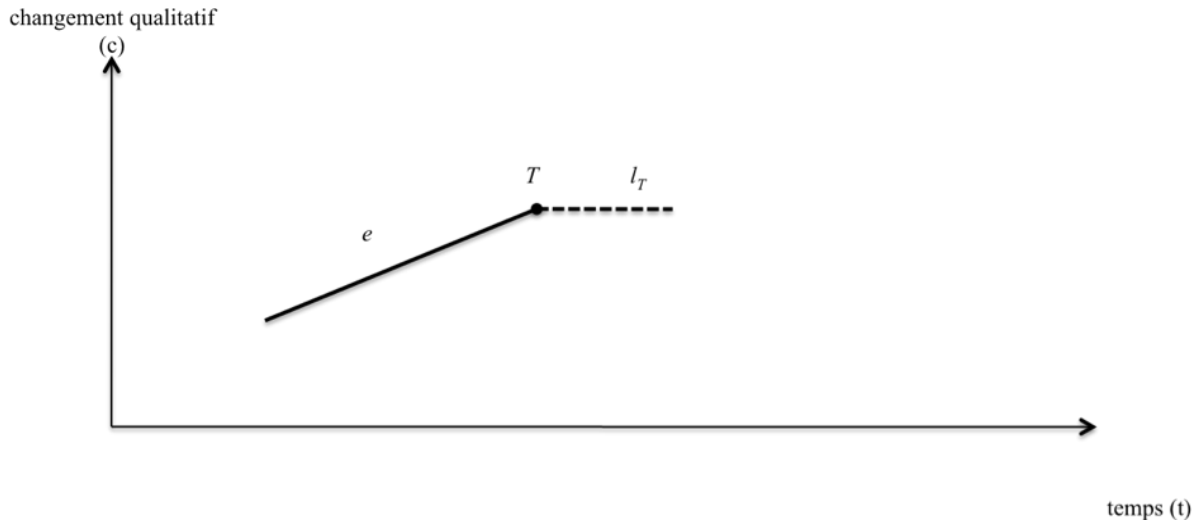

Figure 11: Structure d'événement dénoté par les prédicats biargumentaux *P(*e*,x,y)* des verbes déterminés

Observons à présent l'organisation scalaire de *e*. En vertu de la relation de mouvement (cf. chapitre 1, section 4.1.1), sa durativité implique le caractère plurivalent de l'échelle selon laquelle se mesure la progression de l'événement. Cette échelle est cependant fermée, car le *Terminus* détermine sa valeur finale au-delà de laquelle *e* ne peut plus continuer. Nous proposons de recourir à la formule 6 pour représenter ce cas de figure :

formule 6 : $[(l_1, t_1), (l_2, t_2), (l_3, t_3), \ldots, \mathbf{(l_n, t_n)}]$

Le crochet gauche en empreinte indique le début de l'événement. Dans un énoncé comme (57), cette borne initiale n'a aucune réalisation linguistique, mais nous l'avons marquée dans la mesure où tout événement possède un début. A droite, le *Terminus*, dernière localisation de la trajectoire, cumule la fonction de borne spatiale l_n et celle de borne temporelle t_n. Plusieurs paires de valeurs se suivent entre le point initial et le *Terminus* pour former une échelle plurivalente fermée caractéristique de cet événement télique.

Le déplacement couvre donc un intervalle composé de plusieurs valeurs spatio-temporelles. Le *Terminus* l'articule avec la nouvelle localisation de *Figure*, état conséqutif du déplacement où plusieurs valeurs temporelles t correspondent à une seule valeur spatiale l_n (l_T sur le schéma représenté dans la figure 11). Par conséquent, il nous semble possible d'admettre que la présence de *Terminus* impose une échelle différente pour mesurer le déroulement de l'événement. Cette échelle est dès lors composée de deux intervalles[174] dont le premier correspond au déplacement et le second au nouvel état de choses qui en résulte.

2.5 Hétérogénéité structurelle des prédicats *P(e,x,y)*

Les prédicats téliques, du fait même de leur structure interne incluant le *Terminus*, sont considérés comme référant de manière hétérogène et, par conséquent, indivisibles[175]. Ce constat ne manque pas d'étonner, lorsqu'il est question de prédicats possédant le trait [+ durée]. En effet, la durativité qui repose sur une multitude de moments t formant l'intervalle pendant lequel l'événement e se déroule pourrait autoriser des divisions. Certaines définitions de durativité encouragent cette hypothèse. Beavers (2008) propose d'expliquer de manière informelle la durativité en termes de possibilité de discerner, dans la structure de l'événement, plusieurs parties temporelles[176]. Qu'en est-t-il alors de la référence hétérogène, et par conséquent indivisible de ces prédicats téliques et de la possibilité de discerner des parties liée au trait [+ durée] ? S'agirait-il d'une contradiction ?

Une réponse affirmative conduirait à une conclusion plus que douteuse, consistant à soutenir que les prédicats téliques, en tant qu'indivisibles, ne peuvent pas être duratifs et vice versa, ceux qui possèdent la propriété [+ durée] ne seraient jamais téliques.

Une réponse négative peut, au contraire, être justifiée avec un certain nombre d'arguments. L'incompatibilité apparente entre la télicité et la durativité n'a pas lieu, puisque la divisibilité caractéristique des prédicats homogènes ne consiste pas dans la possibilité de distinguer, dans la structure interne de l'événement, des sous-parties successives réparties sur sa durée. La divisibilité des prédicats homogènes, comme nous l'avons précisé dans le chapitre 1, est définie sur le plan méréologique du rapport entre le prédicat et les sous-parties qui le constituent. Plus précisément, sont homogènes et divisibles les prédicats qui tout en désignant l'événement dans sa totalité, peuvent également décrire chacune de ses sous-parties constitutives.

---

[174] Cf. définition d'échelles dans Hay, Kennedy et Levin (1999). Nous en avons proposé une présentation dans la section 8 du chapitre 1.

[175] Pour une explication exhaustive de l'incompatibilité entre la homogénéité et la télicité en français, par exemple, voir Asnès (2005).

[176] Beavers, (2008 : 3) : « I define durativity informally in terms of the subdividability of an event. Durative events have multiple discernible subparts »

L'exemple (82) nous permettra d'illustrer ce raisonnement :

> (82)
> *Już od dwóch godzin* **szliśmy** ***do pierwszego obozu*** z całym majdanem. (www.albumwypraw.waw.pl)
> Depuis deux heures déjà, nous *IŚĆ[PASSÉ]* au premier camps, avec tout le bataclan. (*Depuis deux heures déjà, nous étions en route/nous marchions/nous avancions vers le premier camps, avec tout le bataclan*)

Dans (82), *iść* est un prédicat *P(***e***,x,y)* avec une structure argumentale qui prend la forme suivante : *iść(my, do pierwszego obozu)*. Le modifieur temporel *już od dwóch godzin* (*depuis deux heures déjà*) a pour fonction de préciser la durée de la séquence de l'événement *e* réellement effectuée. Celle-ci couvre un intervalle de deux heures. Le modifieur n'a aucun caractère délimitatif, puisque *e* ne s'arrête pas à la fin de la deuxième heure de marche. Il ne permet pas de présenter le segment correspondant aux deux heures comme une occurrence d'événement autonome. Il donne une représentation sécante du temps impliqué dans le déplacement, en apportant des précisions sur la partie déjà réalisée. Il est à noter par ailleurs que le rôle sécant du modifieur est essentiellement attaché à l'adverbe *już* (*déjà*). En ce sens, la durativité permet en effet de discerner une partie de *e*, comme le stipule la définition proposée par Beavers (2008).

Il serait erroné cependant d'en conclure à la référence homogène. Le prédicat *P(***e***,x,y)* inclut dans sa structure le *Terminus* désigné par *y*. En d'autres termes, le *Terminus* (*y*) fait partie de l'événement *e* associé au prédicat. Or, pour qu'un prédicat soit divisible, chacune de ses sous-parties doit posséder les mêmes propriétés que la totalité de *e*. L'événement *e* est télique, mais seule sa partie finale intègre le *Terminus*. Cette différence structurelle est décisive : en effet, si le prédicat *P(***e***,x,y)* décrivant le déplacement dans son intégralité, possède des propriétés différentes de celles que présentent certaines de ses parties constitutives, il ne peut être utilisé pour les désigner toutes. L'exemple (83) montre ce cas de figure :

> (83)
> (83.1) Jedziemy pociągiem do Warszawy. (83.2) Jedziemy, jedziemy i jedziemy. Bez końca. (http://miasta.gazeta.pl/lodz)
> (83.1) Nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* en train à Varsovie (*Nous allons à Varsovie en train*).
> (83.2) Nous *JECHAĆ[PRÉSENT]*, nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* et nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* (*Nous roulons, nous roulons et nous roulons*). Sans fin.

Dans (83.1), *jechać* est un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* où l'argument *y* (*do Warszawy – à Varsovie*) confère à l'événement *e* un caractère télique. Il s'agit de décrire une situation pourvue de terme inhérent. Dans le second énoncé (83.2 de notre exemple), les occurrences du verbe *jechać* sont des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*. L'événement n'a pas de fin naturelle, il est présenté en tant qu'activité exercée par *Figure*, seul participant impliqué. De

tels prédicats, comme nous l'avons vu dans la section 1.1.3.1 du présent chapitre, autorisent la référence divisible. C'est ainsi que (83.2) réfère à *e* à travers ses parties, sans y inclure cependant la partie finale Les séquences α, β, δ auxquelles réfèrent les occurrences de *jechać* (*jedziemy*) dans (83.2) précèdent le *Terminus*. Le principe de référence cumulative permet *a contrario* d'appliquer à l'ensemble de ces sous-parties le même prédicat *P(***e***,x) jechać*, comme le montre notre version remaniée de (83), indiquée ci-dessous en (84) :

(84)
(84.1) Jedziemy pociągiem do Warszawy. (84.2) Jedziemy. Bez końca. (http://miasta.gazeta.pl/lodz)
(84.1) Nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* en train à Varsovie (*Nous allons à Varsovie en train*).
(84.2) Nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* (*Nous roulons*). Sans fin.

En revanche, *jechać* de (83.1) et de (84.1), en tant que prédicat télique, n'est ni divisible, ni cumulatif. Observons (85) :

(85)
Jedziemy pociągiem do Warszawy, jedziemy pociągiem do Warszawy i jedziemy pociągiem do Warszawy. Bez końca.
Nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* en train à Varsovie, nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* en train à Varsovie et nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* en train à Varsovie. (*Nous allons à Varsovie en train, nous allons à Varsovie en train et nous allons à Varsovie en train.*) Sans fin.

Dans (85), les trois emplois du verbe *jechać* sont des prédicats biargumentaux *jechać(my, do Warszawy)*. De par leur télicité, ils ne sont pas en mesure de nommer les parties de *e*, mais uniquement sa totalité. (85) décrit ainsi une itération d'occurrences.

2.6 Télicité et impossibilité de délimitation

Dans la section 1.2.2.2, nous avons pu constater que les modifieurs temporels tels que *godzinę* (*une heure*), *dwie godziny* (*deux heures*) permettent de fixer les bornes temporelles et de délimiter temporellement une occurrence d'événement. Une opération similaire peut être effectuée sur les prédicats déterminés à structure monoargumentale par des modifieurs de délimitation spatiale. Il s'agit, dans les deux cas, de spécifier la quantité bornée de A, temporelle ou spatiale, qui forme l'occurrence *e*.

Le *Terminus* cumule, avons-nous dit, la fonction de borne finale spatiale l_n et temporelle t_n. De ce fait, les modifieurs que nous avons décrits comme ceux de délimitation dans le cas de prédicats monoargumentaux, ont un caractère spécifiant, lorsqu'ils sont appliqués aux prédicats déterminés biargumentaux. Ils définissent en effet la durée ou l'espace couvert par la totalité de *e*, comme cela a lieu dans l'exemple (86) :

(86)
W 2015 roku do Gdańska będziemy jechali tylko dwie godziny.

En 2015, nous *JECHAĆ*$_{[FUTUR\ MASCULIN]}$ à Gdańsk seulement deux heures. (*En 2015, nous mettrons deux heures pour aller à Gdańsk*).

En présence du *Terminus do Gdańska* (*à Gdańsk*), l'adverbial temporel est interprété comme précisant la durée de l'événement décrit par le prédicat. Contrairement au modèle à un argument, de tels modifieurs ne servent pas à opérer une délimitation, c'est-à-dire à « prélever » une quantité spécifiée de *A*, *A* correspondant au temps de l'événement. *Dwie godziny* (*deux heures*) spécifie donc le temps pendant lequel l'événement décrit se déroule jusqu'à atteindre le *Terminus*. Il semblerait d'ailleurs que ce phénomène dépasse le cas strict du polonais. Borillo (1987 : 223) fait un constat similaire concernant français : « une situation durative peut être mesurée (temporellement) à l'intérieur des bornes qu'elle possède en tant que processus télique ».

2.7 Construction de référence multiple

De par le sémantisme des verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*, l'interprétation qu'on leur accorde par défaut est spécifique. De ce point de vue, les prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* que nous avons observés dans la section 1.3 du présent chapitre et les biargumentaux *P(***e***,x,y)* qui nous occupent ici, ont un fonctionnement analogue. Sauf indication contraire, un énoncé comme (87) renvoie à une occurrence d'événement *e* :

(87)
idę do pokoju Maćka (Gazeta Wyborcza, reportage)
je *IŚĆ*$_{[PRÉSENT]}$ dans la chambre de Maciek (*je vais dans la chambre de Maciek*)

Cependant, les énoncés dans lesquels les verbes déterminés construisent des prédicats *P(***e***,x,y)* peuvent décrire des événements multiples. C'est ainsi qu'il faut comprendre (87) dans son co-texte que nous reproduisons ci-dessous en (87a) :

(87a)
Czasami snuję się po pustym mieszkaniu i **idę do pokoju Maćka**. (Gazeta Wyborcza, reportage)
Des fois, je traîne dans l'appartement désert et je *IŚĆ*$_{[PRÉSENT]}$ dans la chambre de Maciek (*je vais dans la chambre de Maciek*).

L'adverbial *czasami* (*des fois*) qui porte sur les deux propositions de l'énoncé (87a) lui confère une lecture habituelle. Nous avons au départ un prédicat à structure biargumentale *iść*$_{(ja,\ do\ pokoju\ Maćka)}$ qui renvoie à une occurrence *e* dont l'itération est marquée par l'adverbial *czasami* (*des fois*). Suite à cette procédure, l'événement décrit par l'énoncé (87a) a un caractère pluriel, car composé de plusieurs occurrences du même type. L'événement *e biec*$_{(ona,\ do\ drzwi)}$ – *courir*$_{(elle,\ à\ la\ porte)}$ de (88) est présenté comme itéré, bien que dans son cas la procédure soit différente.

(88)
Marcin zabiega o względy Klary. Z wzajemnością. (88.1) Pierwsza **biegnie do drzwi**, (88.2) ***kiedy*** odwiedza ich w mieszkaniu na Ursynowie. (magazine Twój Styl, reportage)
Marcin fait des efforts pour s'assurer les bonnes grâces de Klara. Et inversement. (88.1) Elle *BIEC[PRÉSENT]* la première à la porte (*Elle court la première à la porte*), (88.2) ***quand*** il leur rend visite dans leur appartement à Ursynów.[177]

Dans l'exemple (88), le mécanisme qui conduit à la lecture habituelle est plus complexe que dans le cas de (87a) où il s'agit d'une simple multiplication d'occurrences. Le verbe déterminé *biec*, prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* à référence spécifique, est placée dans une proposition complexe dont la subordonnée temporelle (88.2) en *kiedy* (*quand*) opère une extraction d'occasion pertinente (Kleiber 1987). Autrement dit, la partie (88.2) de l'énoncé qui nous intéresse détaille les conditions dans lesquelles le déplacement décrit dans (88.1) se produit. Remarquons que l'ensemble de cet énoncé préserve une certaine ambiguïté due à sa sous-détermination, quant à l'interprétation – spécifique ou plurielle – qu'il faut faire de la subordonnée temporelle. Il peut s'agir, en effet, aussi bien d'une unique visite que de rencontres régulières :

(88)
(88.1) Pierwsza **biegnie do drzwi**, (88.2) ***kiedy*** odwiedza ich w mieszkaniu na Ursynowie.
(88.1) Elle *BIEC[PRÉSENT]* la première à la porte (*Elle court la première à la porte*), (88.2) ***quand*** il leur rend visite dans leur appartement à Ursynów.

C'est seulement sur le plan discursif, en fonction des relations qui s'établissent dans le co-texte que le locuteur construit une référence multiple. S'accorder les bonnes grâces de quelqu'un suppose un certain intervalle pendant lequel les visites se reproduisent.

Plutôt que de sélectionner l'occasion pertinente, une subordonnée temporelle peut servir également à définir la période de référence pendant laquelle l'habitude a eu/a/ou aura lieu. Dans ce cas de figure, elle suffit pour former un co-texte conduisant à une lecture multiple. Il en est ainsi dans l'exemple (89) dans lequel la subordonnée temporelle *kiedy byłem dzieciakiem* (*quand j'étais gamin*) fixe la période durant laquelle l'habitude est restée valide dans le passé, c'est-à-dire dans la période qui précède le moment d'énonciation :

(89)
Kiedy byłem dzieciakiem, rzucałem teczkę w kąt i **szedłem na podwórko** grać z kolegami w Siedlcach. (http://wyborcza.pl)
Quand j'étais gamin, j'envoyais balader mon cartable et je *IŚĆ[PASSÉ MASCULIN]* dans la cour (*j'allais dans la cour*) faire du foot avec des copains, à Siedlce.

[177] Précisons que le présent employé dans l'exemple (88) est un présent de reportage. Par conséquent, l'intervalle de référence doit être situé avant le temps d'énonciation.

Malgré les différences que l'on observe dans les mécanismes discursifs permettant de construire une référence multiple : une simple multiplication (87a), une extraction d'occasion pertinente comme dans (88) ou par détermination d'intervalle de référence (89), la description d'événement multiple se fait toujours, dans le cas de verbes déterminés, à travers une occurrence. Ses caractéristiques sont ensuite considérées comme communes à toutes celles qui forment l'itération.

2.8 Prédicats à structure biargumentale et le potentiel dérivationnel de verbes déterminés

Les données du corpus indiquent que le potentiel dérivationnel des verbes déterminés de mouvement augmente avec l'apparition de l'argument *Terminus* dans la structure argumentale des prédicats. En d'autres termes, lorsqu'un verbe déterminé *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* est réalisé en tant que prédicat biargumental, il sélectionne un nombre de préfixes nettement plus élevé que dans le cas de la structure monoargumentale *P(***e***,x)*. Outre les formations perfectives forgées à l'aide du préfixe *PO-* qui possèdent la même valeur inceptive que dans le cas de *P(***e***,x)*, plusieurs dérivés terminatifs sont possibles.

Observons d'abord les formations perfectives à valeur inceptive, comme celle de l'exemple (90) ci-dessous :

(90)
Pugh popłynie na Biegun Północny. (www.zw.com.pl)
Pugh *POPŁYNĄĆ*$_{[FUTUR]}$ au Pôle Nord
(*Pugh ira au Pôle Nord à la nage*)

Les formes perfectives en *PO-*, comme *popłynąć*, marquent l'entrée en déplacement, mais n'impliquent pas nécessairement la complétion de l'événement. Autrement dit, elles ne présentent pas forcément le *Terminus* comme atteint. Une telle interprétation n'est pas liée à l'emploi du futur, car elle se maintient lorsque nous transposons l'exemple (90) au passé :

(91)
Pugh popłynął na Biegun Północny.
Pugh *POPŁYNĄĆ*$_{[PASSÉ\ MASCULIN]}$ au Pôle Nord (*Pugh est au Pôle Nord à la nage*)

Comme dans le cas des prédicats monoargumentaux, les dérivés en *PO-* sont des perfectifs ponctuels (Mindak 1988) : ils présentent de manière globale l'entrée dans un procès qui se poursuit, mais qui n'est pas globalisé dans son ensemble. C'est dans un co-texte particulier que le locuteur est autorisé à inférer que l'événement a progressé jusqu'à atteindre son terme et que le point de vue perfectif peut être élargi sur *e* dans sa totalité. C'est sur cette inférence autorisée d'une part par le co-texte (il n'est possible d'effectuer le paiement qu'une fois parvenu(e) au bureau de poste) que repose l'interprétation de (92) où l'on comprend sans

équivoque que le point de vue perfectif peut être étendu sur le déplacement dans son ensemble, et non seulement, ponctuellement, sur l'entrée en procès :

(92)
Wystarczy pójść na pocztę i dokonać opłaty (publicité d'une banque)
Il suffit de *PÓJŚĆ[INFINITIF]* à la poste (*Il suffit d'aller à la poste*) et effectuer le paiement.

Sur la base des relations discursives, la présence du *Terminus* autorise ainsi à élargir l'interprétation strictement inceptive que nous avons observée dans le cas des verbes déterminés réalisés en tant que prédicats monoargumentaux.

L'impact de cet argument interne sur le potentiel dérivationnel ne se limite pas à cet effet de sens. En effet, sur le plan morphologique, la présence de *Terminus* se manifeste par l'augmentation du nombre de préfixes employés dans le processus de dérivation perfectivisante.

Lorsque les verbes déterminés forment des prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)*, ils servent de base de dérivation à toute une série de préfixes terminatifs tels que *PRZY*-, *POD*-, *DO*-, *NAD*-, *ZA*-, *W*- comme dans l'exemple (93) ci-dessous :

(93)
Lewis Pugh, sportowiec i ekolog z Republiki Południowej Afryki, zamierza **dopłynąć** wpław **na Biegun Północny**. (www.zw.com.pl)
Lewis Pugh, sportif écologiste originaire de la République Sud-Africaine, a l'intention de *DOPŁYNĄĆ[INFINITIF]* à la nage au Pôle Nord. (*Lewis Pugh, sportif écologiste originaire de la République Sud-Africaine, a l'intention d'atteindre le Pôle Nord à la nage*).

Le renforcement du potentiel dérivationnel lié à la présence d'un second argument dans la structure argumentale du prédicat ne devrait pas surprendre. Dans la section 1.4.1, nous avons mentionné les fonctions sémantico-aspectuelles des préfixes polonais identifiées par Klemensiewicz (1951). L'une d'entre elles consiste à caractériser le déroulement de l'événement dans le temps. Or, si *e* possède un participant supplémentaire, en l'occurrence le *Terminus*, celui-ci peut faire l'objet de spécifications additionnelles. Ainsi, pouvons-nous préciser comment il a été atteint, dans quelle configuration spatiale se trouvent *Figure* et *Terminus*. Dans l'exemple (94) ci-dessous le préfixe *W*- appliqué au verbe déterminé *płynąć*, introduit un rapport de type contenant – contenu entre le *Terminus* (*port*) et *Figure* (*wieloryb – baleine*) :

(94)
Wieloryb, najprawdopodobniej z gatunku humbaków **wpłynął do portu** w Nowym Jorku - poinformowała amerykańska Straż Przybrzeżna. (info.wiadomosci.gazeta.pl)

Une baleine, probablement de l'espèce mégaptère *WPŁYNĄĆ[PASSÉ MASCULIN]* dans le port à New York (*Une baleine, probablement de l'espèce mégaptère a pénétré dans le port*) – ont fait savoir les garde-côtes.

Il nous est impossible, dans le cadre de cette thèse, de traiter de manière tant soit peu approfondie les problèmes sémantiques liés aux préverbes eux-mêmes et au processus de préfixation, ne serait-ce que limités à la classe restreinte des verbes de manière de mouvement. Une fois de plus, nous ne pouvons que signaler les études déjà réalisées à ce sujet. Il est par contre important de mettre en avant le rapport entre la structure argumentale du prédicat qu'un verbe réalise dans le discours et sa capacité à former des dérivés perfectifs qui, à notre connaissance, n'ont pas encore été mis en avant et explorés.

L'observation du potentiel dérivationnel et la mise en rapport avec le *Terminus* apportent un argument de poids à la distinction que nous avons opérées, dans le chapitre 1, entre les compléments syntaxiques de lieu terminatifs et directionnels. Les premiers représentent un argument sémantique du prédicat qui participe à la structure de l'événement. En leur présence, le potentiel dérivationnel du verbe augmente sensiblement (6 préfixes disponibles dans le cas de *P(***e***,x,y)* contre un seul en l'absence de l'argument *y*). Les seconds sont des modifieurs et n'ont aucune incidence sur les possibilités de dérivation par préfixation. Elle se limite, en effet, au seul *PO-* à valeur inceptive caractéristique des prédicats monoargumentaux. On peut donc légitimement conclure que cette différence de statut sémantique auprès du prédicat se manifeste dans le système même de la langue dont relève le procédé morphologique de dérivation par préfixes.

2.9 Constructions infinitives des verbes déterminés

Les verbes déterminés de manière de mouvement peuvent introduire un infinitif qui remplace le complément terminatif. Parmi les constructions infinitives des verbes déterminés qui figurent dans notre corpus, très peu sont des descriptions d'événements de mouvement. L'exemple (95) discuté ci-dessous en est un cas. Pour la plupart, les constructions infinitives des verbes déterminés forment des périphrases à valeurs modale et/ou future. Nous les présentons dans cette section, même si elles se situent en marge de notre sujet. Nous pensons qu'elles méritent d'être évoquées dans la mesure où leur capacité de désigner un événement futur est liée à leur contenu sémantique.

2.9.1 Constructions infinitives en tant que descriptions d'événements de mouvement

2.9.1.1 Complément terminatif infinitif

Observons l'exemple (95) dans lequel la construction infinitive *jechał pracować* décrit un déplacement :

> (95)
> Spotkałem JoPecet w tramwaju około siódmej, jak **jechał *pracować***. (wawkom.waw.pl)
> J'ai rencontré JoPecet dans le tram, vers sept heures, quand il *JECHAĆ[PASSÉ MASC]* travailler (*quand il allait travailler*).

Dans l'exemple (95), *Figure* (*on – il*) est en train d'effectuer un déplacement pour se rendre à son lieu de travail. Il serait tentant de voir dans une construction infinitive, comme celle de (95), une expression de finalité. Ainsi, *jechał pracować* (*il allait travailler*) serait-il équivalent de *jechał, żeby pracować* (*il allait/il se déplaçait pour/afin de travailler*) où nous avons clairement affaire à une infinitive finale.

Lamiroy (1983) montre, en ce qui concerne le français, que les verbes de mouvement suivis d'infinitif et les infinitives finales constituent deux types de constructions différentes. En d'autres termes, *il monte voir Pierre* n'est pas une construction dérivée de *il monte pour voir Pierre* par un effacement de la préposition *pour*. Lamiroy emploie des tests syntaxiques, en montrant, à la suite de Gross (1975), que ces deux types d'infinitives ont des propriétés distributionnelles et transformationnelles différentes

Tout comme Gross (1975), Lamiroy distingue clairement un infinitif de but de celui qui suit un verbe de mouvement. L'infinitif qui suit un verbe de mouvement n'est pas une expression à caractère final. C'est un complément de verbe, alors qu'un infinitif de but introduit par *pour* est un complément de phrase.

Les infinitifs qui nous intéressent possèdent, selon Lamiroy (1983), certaines propriétés adverbiales locatives. Elles se manifestent notamment dans leur capacité de répondre à une question en *où*. Ce qui, dans le cas des verbes déterminés polonais, serait à mettre en relation avec leur capacité, en tant que prédicats, de sélectionner un argument interne *Terminus*.

Effectivement, nous pensons qu'un complément infinitif se substitue avec succès à un complément terminatif réalisé sous forme de syntagmes nominaux *do* $SN_{génitif}$ et *na* $SN_{accusatif}$. Ainsi, pourrions-nous former l'énoncé (95a), synonyme de (95) :

> (95a)
> Spotkałem JoPecet w tramwaju około siódmej, jak **jechał *do pracy*** (*do* $SN_{génitif}$).
> J'ai rencontré JoPecet dans le tram vers sept heures, quand il *JECHAĆ[PASSÉ MASC]* au travail (*quand il allait au travail*).

Comme dans le cas des constructions infinitives françaises introduites par les verbes de mouvement, le lien sémantique entre les deux éléments verbaux apparaît comme très fort, y compris lorsqu'il s'agit de décrire un événement de mouvement. A titre d'exemple, remarquons qu'il n'est pas possible d'attribuer au verbe introducteur *jechał* et à son complément infinitif *pracować* deux localisations temporelles distinctes, comme cela a lieu dans le cas des constructions infinitives finales. Observons :

(95b)
? Spotkałem JoPecet w tramwaju, jak **jechał** *około siódmej* ***pracować*** *o dziewiątej*.
? J'ai rencontré JoPecet dans le tram, quand il *JECHAĆ[PRÉSENT]* travailler *à neuf heures*.

L'insertion de l'adverbial *o dziewiątej* (*à neuf heures*) nous a permis d'introduire un clivage temporel entre l'événement de mouvement désigné par *jechać* situé temporellement aux environs de sept heures et celui consistant à travailler susceptible de survenir deux heures plus tard. L'énoncé (95b) obtenu par cette manipulation n'est acceptable ni en polonais, ni en français.

En revanche, il nous semble plus difficile de préciser en quoi consistent les propriétés locatives adverbiales que Lamiroy (1983) attribue aux compléments infinitifs des verbes de mouvement, y compris à ceux que nous analysons dans cette thèse sous le nom de verbes de manière de mouvement. Certes, en polonais, il existe des situations dans lesquelles un infinitif, comme *pracować* de l'exemple (95), peut constituer une réponse à la quastion en *où*. Par ailleurs, (95a) montre qu'il est possible de le remplacer par un syntagme prépositionnel $Prép_{Loc}$ *SN* dont le *SN* est un nom de lieu ou d'une activité possédant une localisation précise. Ainsi, pouvons-nous établir, dans le cas de (95a), une relation locative finale entre *Figure* (*Jo Pecet*) et le *Terminus* (*do pracy*) que l'on décrit par une proposition stative *Jo Pecet jest w pracy* (*Jo Pecet est au travail*). Mais qu'en est-il de la relation locative finale lorsque le complément est un infinitif ?

Les exemples dans lesquels les constructions infinitives des verbes déterminés sont des descriptions d'événements de mouvement sont, en effet, difficiles à traiter en termes de relation locative finale entre *Figure* et *Terminus*. Nous pensons que le complément infinitif introduit par un verbe déterminé peut être considéré comme une réalisation syntaxique d'un argument sémantique, cet argument étant cependant de toute autre nature que dans les exemples que nous avons analysés jusque-là.

2.9.1.2 Complément terminatif infinitif en tant qu'expression de Terminus

Nous avons admis que les compléments terminatifs sont des réalisations syntaxiques de l'argument sémantique *Terminus*. Cet argument assume également un rôle aspectuel dans la mesure où il marque le terme inhérent de l'événement de mouvement. Il convient dès lors de vérifier si un complément terminatif infinitif peut être considéré comme l'expression de *Terminus*.

Il est impossible, nous semble-t-il, de considérer l'infinitif *pracować* comme une désignation du terme inhérent, notamment en raison de la durativité qui le caractérise en tant que prédicat. Ainsi, l'activité de travailler se déroule au-delà du déplacement désigné par *jechać*. La représentation de l'événement pourrait prendre la forme que nous proposons dans la figure 12 :

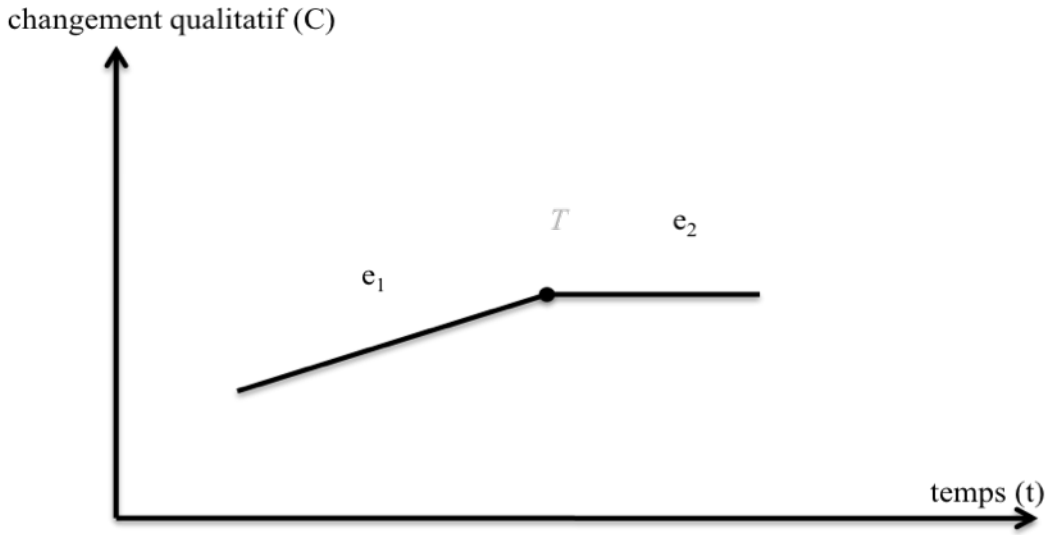

Figure 12 : Construction infinitive et structure de l'événement décrit par une construction infinitive (exemple 95)

Notre représentation articule deux événements à caractère duratif : le déplacement (e_1), en l'occurrence effectué à bord d'un tramway, et e_2 (*travailler*) sur lequel le mouvement débouche. Nous avons grisé *T*, marquant le *Terminus*, dans la mesure où dans le cas d'une construction infinitive comme celle en (95), il n'est pas explicitement désigné. Il est en revanche inféré, puisqu'il est la condition *sine qua non* de l'événement e_2 visé par le déplacement e_1.

Remarquons par ailleurs que le schéma présenté dans la figure 12 a la même forme que celui de la figure 11 qui représente un événement pourvu de *Terminus*. La différence, dans le cas de l'exemple (95) représenté ci-dessus, repose sur le caractère ouvertement désigné de e_2, et non pas seulement impliqué.

Une autre différence se manifeste lorsqu'il faut choisir une formule représentant le prédicat. Or, comme nous venons de le suggérer, une construction infinitive qui décrit un événement de mouvement, est une réalisation discursive du verbe en tant que prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*. A la place de l'argument *y*, nous trouvons cependant un autre événement e_2 avec le même participant *x*, *Figure* de déplacement auprès de *jechać*. Par conséquent, nous considérons que dans un exemple comme (95), la construction infinitive est la réalisation d'un prédicat complexe qui se voit associer un événement complexe dont les deux sous-événements sont liés par le même participant *x*.

Il convient de noter cependant que le schéma représentant l'événement décit à l'aide d'une construction infinitive pourrait prendre une forme différente, si e_2 était dépourvu de durée. Nous reprendrons cette réflexion dans le chapitre 4, en décrivant les constructions infnitives construites par *courir*.

2.9.2 Verbes déterminés et l'expression du futur

2.9.2.1 Sémantisme des verbes déterminés et leur valeur future

Les verbes déterminés de manière de mouvement *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* entretiennent un rapport particulier avec le futur. Il se manifeste dans la possibilité, pour leurs formes verbales du présent, d'assumer la valeur du futur. Si cette capacité, absente dans le cas des verbes indéterminés, est indéniablement liée au sémantisme des déterminés, nous l'avons repérée principalement dans le cas des prédicats biargumentaux, comme celui de l'exemple (96) :

(96)
Piotr leci na eksperymentalną terapię do Los Angeles. (www.onet.pl/film)
Piotr *LECIEĆ*$_{[PRÉSENT]}$ à Los Angeles pour une thérapie expérimentale[178].
(*Piotr va en avion/en volant à Los Angeles pour une thérapie expérimentale*)

Le verbe *lecieć* est employé au présent, mais la localisation de l'événement désigné dans le temps reste ambiguë. Il se peut qu'au moment d'énonciation *Figure* (*Piotr*) se trouve dans un avion au dessus de l'Atlantique, auquel cas (96) signifie qu'il est réellement en route. Cependant, notre exemple peut être tout aussi bien compris comme expression d'un événement localisé dans un futur immédiat. Ce mode de désignation de l'événement futur est

[178] Dans cette section, nous nous intéressons à la valeur future des formes du présent des verbes déterminés. C'est la raison pour laquelle, nous ne nous arrêterons pas sur le rapport entre les compléments *Terminus* dans l'exemple (96). Au prime abord, il y en a deux exprimés par deux compléments terminatifs *na eksperymentalną terapię* (*na* $SN_{accusatif}$) i *do Los Angeles* (*do* $SN_{génitif}$). Or, Levin et Rappoprt Hovav (1992), comme Slobin (2003), remarquent qu'un événement de mouvement ne peut avoir qu'un seul lieu final (un seul terme, du point de vue de la structure de l'événement décrit), sauf si deux compléments désignent en fait ce même terme de manière différente. C'est le cas de notre exemple, dans lequel *na eksperymentalną terapię* (*na* $SN_{accusatif}$) et *do Los Angeles* (*do* $SN_{génitif}$) indiquent le *Terminus* avec lequel *Figure* vise une relation locative finale.

par ailleurs fortement modalisé, puisqu'il permet de marquer une intention ferme de *Figure* de réaliser le déplacement qui ne manquera pas d'être suivie de faits.

2.9.2.2 Constructions infinitives des verbes déterminés en tant que périphrases à valeur future

Dans l'exemple (97), la construction infinitive apparaît dans un co-texte qui indique clairement une localisation temporelle future à travers l'adverbial *w najbliższe wakacje* :

> (97)
> Na szczęście w najbliższe wakacje **jadę *popracować*** jako kelner za granicą. (www.info-tur.pl)
> Heureuseument, pendant les prochaines vacances je *JECHAĆ[PRÉSENT]* travailler (*je vais travailler*) comme serveur à l'étranger.

Il convient de souligner dans un premier temps que *za granicą*, que nous avons traduit par *à l'étranger*, ne présente pas l'ambiguïté de statut syntaxique et sémantique que l'on constate en français où il peut s'agir d'un complément adlatif ou d'un scénique. *Za granicą* porte la marque de l'instrumental, moins fréquent dans une valeur locative, mais caractéristique d'un complément scénique introduit par la préposition *za*[179]. Dans l'exemple (97), il est bel et bien question de déplacement à effectuer, puisque l'activité consistant à travailler se situe à l'étranger. Or, aussi bien le complément terminatif *za granicę* que scénique *za granicą* ont un fonctionnement déictique ou anaphorique, puisqu'un lieu ne peut être nommé ainsi que par rapport au lieu d'énonciation ou bien en relation à une localisation auparavant reconnue et accordée à *Figure*.

Cependant, la construction infinitive *jadę popracować* de l'exemple (97) est moins une description de déplacement, qu'une déclaration d'intention portant sur un événement futur. Le co-texte, et plus précisément l'adverbial temporel *w najbliższe wakacje* (*pendant les prochaines vacances*) conduisent clairement vers une interprétation future.

Notre travail a pour objectif d'analyser les verbes de manière de mouvement en tant que prédicats qui décrivent des événements de mouvement. Par conséquent, il nous est simplement possible, dans le cadre de cette thèse, de signaler les valeurs modales futures des constructions infinitives que forment les verbes déterminés polonais. Pour clore cette section, nous tenons à souligner que si *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* sont tous compatibles avec un complément infinitif, *iść*, *jechać*, *biec*, *lecieć* apparaissent dans ces constructions nettement plus souvent que *płynąć*, *frunąć*, *pełznąć*. Malgré nos recherches,

---

[179] Cette même préposition peut avoir une valeur allative, si elle est suivie de $SN_{accusatif}$ auquel cas, il s'agit d'un complément terminatif.

nous n'avons pas trouvé d'énoncés attestant des constructions infinitives de ces trois verbes déterminés.

3. Bilan du chapitre 2

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons pu identifier deux structures argumentales propres aux prédicats formés par les verbes déterminés. Ceux-ci peuvent, en effet, être réalisés en tant que prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* ou biargumentaux *P(***e***,x,y*). L'argument *x* représente *Figure* de mouvement, alors que *y* est le *Terminus* qui marque le terme inhérent de l'événement. Les deux types de prédicats diffèrent par un ensemble de traits structurels, c'est-à-dire de propriétés caractérisant la structure de l'événement *e* dont ils forment la description. Parmi les plus importants d'entre elles, il faut citer la télicité et la référence hétérogène des prédicats *P(***e***,x,y)* qui les opposent à l'atélicité et à la structure homogène des prédicats déterminés à un seul argument. Les propriétés structurelles du prédicat déterminent, en grande partie, le fonctionnement grammatical du verbe. Ainsi, la structure hétérogène et télique propre à *P(***e***,x,y)* empêche-t-elle la délimitation temporelle et spatiale dont les bornes droites ne correspondent par au *Terminus*. Dans le cas des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*, il est possible, au contraire, de fixer des bornes temporelles et spatiales, en constituant la quantité de *e* ainsi prélevée [+ SQA] en une occurrence d'événement qui reste atélique.

L'impact du *Terminus* se manifeste jusque dans la productivité du processus morphologique de dérivation. Le potentiel dérivationnel des verbes déterminés de mouvement qui sont réalisés comme prédicats *P(***e***,x,y)*, est nettement supérieur à celui des monoargumentaux *P(***e***,x)*. De plus, on constate une régularité dans les interprétations accordées aux dérivés forgés sur les bases verbales qui, en tant que prédicats, possèdent la même structure argumentale.

Par ailleurs, *P(***e***,x)* et *P(***e***,x,y)* diffèrent par leur contenu notionnel. De par la présence de *Terminus*, les biargumentaux ont un caractère relationnel : l'événement se déroule de manière à établir une relation locative de coïncidence spatiale entre *Figure* et *Terminus*. Comparativement, les prédicats monoargumentaux décrivent l'événement *e* avec un seul participant, à savoir *Figure*. Ils lui attribuent la propriété consistant à exercer un mouvement spatialement ordonné, sans aucune relation finale visée.

Les exemples qui ont illustré nos propos, et surtout leurs traductions, rendent les différences de contenus notionnels qui caractérisent les deux structures argumentales. Lorsqu'un verbe déterminé polonais est réalisé en tant que prédicat monoargumental, il est traduit par un verbe de manière de mouvement français ou par un verbe de trajectoire tel que

avancer. La possibilité de recourir, dans les traductions en français, soit à un verbe de manière de mouvement, soit à *avancer* qui, à notre avis, lexicalise la trajectoire confirme nos hypothèses au sujet du sémantisme des verbes déterminés. Dans la mesure où ils fusionnent la *manière* de mouvement et la *trajectoire*, il est possible de choisir l'équivalent français selon la saillance que le locuteur souhaite donner à l'un de ces composants. Il est important de souligner cependant qu'aussi bien les verbes de manière de mouvement français que *avancer* forment des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*. Autant dire que, dans les deux langues, les événements décrits ont la même structure atélique.

Quand il s'agit, au contraire, de traduire en français un verbe déterminé de manière de mouvement qui forme un prédicat biargumental, la traduction recourt à *aller*.

Chapitre 3

Verbes indéterminés et propriétés associées à leurs structures argumentales

1. Quelques remarques générales sur la sémantique des verbes indéterminés de mouvement

1.1 Sémantique lexicale de verbes indéterminés : indétermination *versus* sous-détermination

En observant les définitions lexicographiques des verbes de manière de mouvement polonais, nous avons pu constater que les verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* et leurs « correspondants » indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* se voient doter de paraphrases quasi identiques. Ainsi, trouvons-nous, tant pour *iść* que pour *chodzić*, l'explication suivante (Dubisz 2006) : « przenosić się z miejsca na miejsce, posuwać się stawiając kroki » (se transposer d'un endroit à l'autre, se mouvoir en faisant des pas). Il arrive même, comme dans le cas de *pełznąć* et *pełzać*, que l'un des lexèmes soit défini par recours à l'autre.

Faut-il en conclure, comme le suggère Grochowski (1973a), qu'il s'agit de quasi-synonymes que seules quelques différences aspectuelles opposent ? L'observation d'exemples nous a conduite à adopter une thèse contraire. Nous considérons que le modèle de lexicalisation, malgré les éléments communs relatifs à la manière de mouvement, est différent dans le cas des verbes déterminés et dans celui des verbes indéterminés.

Commençons par les éléments communs aux verbes des deux groupes. Les définitions lexicologiques évoquées ci-dessus, dont nous avons présenté les détails dans la section 6.2.3 du chapitre 1, montrent que tous ces verbes lexicalisent la manière de mouvement. Ce qui distingue les deux groupes, c'est la référence à la trajectoire. Les verbes déterminés fusionnent *manière* et *trajectoire* de mouvement. Par conséquent, le déroulement de l'événement est soumis à un double ordonnancement, à la fois temporel et spatial.

Les verbes indéterminés lexicalisent la manière propre à l'exécution du mouvement, mais leur sens ne contient aucun élément relatif à la trajectoire. Les sous-parties que l'on peut distinguer dans la structure de l'événement décrit sont soumises à une organisation temporelle sans spécification d'ordre spatial. Autrement dit, les séquences temporelles de *e* se suivent, mais le déroulement du mouvement n'est pas mesuré selon l'échelle que constitue la trajectoire. Nous pensons donc que l'indétermination des verbes de manière *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* est avant tout un fait de sémantique lexicale. Leur sens ne comprend pas l'un des éléments de base d'un événement de mouvement, à savoir la trajectoire. Par conséquent, le mouvement ainsi dénoté n'est pas conceptualisé comme scalaire. L'indétermination se laisse observer sur le plan aspectuel, puisqu'elle suppose que les parties qui correspondent aux moments *t* du temps interne de l'événement sont organisés en une succession chronologique, mais sans contrainte spatiale.

Contrairement aux verbes déterminés, les indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* n'ont pas une interprétation occurrencielle par défaut. Sur le plan de la référence, ils font preuve d'une sous-détermination. Ils peuvent, en effet, désigner aussi bien des événements spécifiques que référer à une pluralité d'occurrences (Bogusławski 2004, Stawnicka 2007). Cette ambiguïté ne peut pas être entièrement levée sur le plan de la structure argumentale, notamment en cas de prédicats monoargumentaux. Lorsque le verbe est réalisé sous forme d'un prédicat à deux arguments, il désigne systématiquement un événement multiple. Comme dans le cas des verbes déterminés que nous avons discutés plus haut, l'argument *Terminus* est un participant de l'événement. En ce qui concerne les prédicats dont l'unique argument représente *Figure* de déplacement, c'est-à-dire dans le cas de *P(***e***,x)*, on hésite plus d'une fois devant la lecture à choisir. Une prise en compte de la nature du référent désigné par l'argument et du contexte linguistique s'avèrent nécessaires pour choisir entre une lecture spécifique et multiple.

Pour résumer les résultats de cette mise au point terminologique, il convient de noter que l'indétermination des lexèmes *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* est liée à l'absence de l'élément *trajectoire* dans leurs sens. Par conséquent, le mouvement qu'ils dénotent ne se déroule pas selon une série de valeurs spatiales *l*. Par ailleurs, en tant que prédicats, ils sont sous-déterminés, puisque l'identification du type d'événement désigné tient non seulement à leur structure argumentale, mais également à la nature des entités qui remplissent les positions argumentales.

1.2. Alternances argumentales de prédicats indéterminés

Dans le discours, les prédicats construits par les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* se caractérisent par les mêmes alternances argumentales que leurs correspondants déterminés. Ils prennent forme de prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* ou biargumentaux *P(***e***,x,y)*. Les exemples suivants illustrent ces emplois :

(98)
— Dzisiaj dzwoniła do mnie pani Tifton – powiedział pan Penderwick.
— Oho! – prychnęła Skye.
— Była bardzo zdenerwowana tym, że **Psisko biegało** po ogrodzie. Przeprosiłem ją i zapewniłem, że to się już więcej nie powtórzy – ciągnął (…). (Birdsall)
— Madame Tifton m'a appelé aujourd'hui – annonça Monsieur Penderwick.
— Ah !? – fit Skye.
— Elle était très en colère car Clebs *BIEGAĆ[PASSE NEUTRE]* dans le jardin. (*Elle était très en colère car Clebs avait couru dans le jardin*). Je lui ai présenté mes excuses et promis que cela ne se reproduira plus – poursuivit-il (...).

(99)
«Galileusz» już pływa do Ystad. (www.promare.com.pl)
[Le ferry] «Galilée» pływać[présent] à Ystad. ([Le ferry] «Galilée» va déjà à Ystad)

Dans l'exemple (98), le verbe indéterminé *biegać* est employé comme prédicat monoargumental *P(***e***,x)*. Nous reviendrons sur le mode de désignation de *e*. A cette étape, il convient de noter seulement que l'unique position de cette structure argumentale est réservée à *Figure* de mouvement. L'événement *e* n'a donc qu'un seul participant structurel. L'adverbial *po ogrodzie* que nous avons choisi de traduire par *dans le jardin*, en effaçant une partie du sémantisme de la préposition *po*[180], n'est pas un argument du prédicat. Il localise l'événement dans sa totalité. D'un point de vue syntaxique, il relève donc de la catégorie de circonstants (ou compléments scéniques, si l'on suit Gross 1995).

L'événement *e* décrit en (99) comprend deux participants. Outre *x* (*Galileusz – le ferry Galilée*), il possède un second argument *y* (*do Ystad – à Ystad*). Celui-ci assume le rôle de *Terminus*, c'est-à-dire il constitue le point final du déplacement. Comme dans le cas des prédicats déterminés, le *Terminus* reste un marquer de télicité, mais son statut exact et le caractère (a)télique d'un prédicat comme *pływać do Ystad* nécessite une analyse approfondie que nous présentons dans la section 6 du présent chapitre. Notons cependant dès à présent que

[180] Dans les syntagmes *Prép* $SN_{1Locatif}$, la préposition *po* joue un rôle configurationnel (Vandeloise 1987), en sélectionnant la surface du référent de SN_1 comme pertinente pour l'organisation de la relation spatiale. En d'autres termes, le chien court « à la surface du jardin », et non pas, comme le suggère la traduction française « à l'intérieur ». Cette mise au point nous semble importante pour souligner que le polonais ne présente pas l'ambiguïté propre à la construction française *courir dans le jardin* dont le complément de lieu peut être interprété comme un argument du prédicat ou comme un opérateur de localisation.

les verbes indéterminés de mouvement réalisés en tant que prédicats biargumentaux ont nécessairement une référence multiple.

A l'issue de cette section, il convient de noter les deux structures argumentales propres aux prédicats indéterminés. Dans une configuration comme celle de l'exemple (98), l'unique argument sémantique représente le participant de l'événement *Figure*. Il s'agit d'un prédicat monoargumental *P(***e***,x)*. Il est également possible, comme le montre l'exemple (99), d'employer les verbes indéterminés sous forme de prédicaux biargumentaux, avec un second argument *y* assumant le rôle de *Terminus*. Les caractéristiques liées à ces structures argumentales des prédicats indéterminés nous occuperont dans la suite de ce chapitre.

1.3 Verbes indéterminés en tant que prédicats monoargumentaux

Contrairement aux verbes déterminés de mouvement (*iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*), dans le cas des indéterminés (*chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*) la structure argumentale n'est pas une donnée suffisante pour identifier la nature du référent. Pour décider s'il s'agit d'une occurrence ou d'un événement multiple, il est nécessaire de prendre en compte les propriétés de l'unique argument du prédicat, c'est-à-dire de *Figure*. Comparons l'exemple (98) de la section précédente avec (100) et (101) :

(98)
— Dzisiaj dzwoniła do mnie pani Tifton – powiedział pan Penderwick.
— Oho! – prychnęła Skye.
— Była bardzo zdenerwowana tym, że **Psisko biegało** po ogrodzie. Przeprosiłem ją i zapewniłem, że to się już więcej nie powtórzy – ciągnął (…). (Birdsall)
— Madame Tifton m'a appelé aujourd'hui – annonça Monsieur Penderwick.
— Ah !? – fit Skye.
— Elle était très en colère car Clebs *BIEGAĆ[PASSÉ NEUTRE]* dans le jardin. (*Elle était très en colère car Clebs avait couru dans le jardin*). Je lui ai présenté mes excuses et promis que cela ne se reproduira plus – poursuivit-il (...).

Psisko biegało (*Clebs avait couru*) décrit une occurrence d'événement *biegać(x)*. Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 1, un événement spécifique est localisé dans le temps et dans l'espace. Il advient à un moment *t* et dans un lieu *l*. Ainsi l'événement *Psisko biegało* (*Clebs avait couru*) peut-il être situé dans le temps, à un moment *t* antérieur au temps de l'énonciation. Par conséquent, un fort présupposé existentiel accompagne l'exemple (98). Peu importe si l'on accorde à *e* une existence réelle ou fictive, nous pouvons lui attribuer un prédicat de niveau supérieur *avoir lieu* tel que *L'événement e 'Psisko biegało'* (*Clebs avait couru*) a eu lieu au moment *t* dans le lieu *l*.

Il est impossible d'en faire autant dans le cas de l'exemple (100) ci-dessous :

(100)
Robiłam różne dziwne rzeczy. Na przykład po przeczytaniu książki *Mój zdrowy plan* Andrew Weila za radą autora **chodziłam**, kiedy tylko mogłam. (Twój Styl, 03/2008)
J'ai fait des choses étranges. Par exemple, après la lecture du livre *Mon plan santé* d'Andrew Weil, en suivant les conseils de l'auteur, je *CHODZIĆ[PASSÉ FÉMININ]* à chaque fois que je le pouvais (*j'ai marché à chaque fois que je le pouvais*).

Employé dans l'exemple (100), *chodzić* (*chodziłam* – passé féminin 1sg) est un prédicat monoargumental *chodzić*$_{(x)}$ où *x = je*. Si l'on compare sa structure argumentale avec celle de *biegać*$_{(x)}$, on conclut à l'identité, d'autant plus que dans les deux cas *x* est une variable individuelle. Cependant, dans l'exemple (100), nous avons affaire non pas à une description d'occurrence, mais à une référence plurielle de type habituel. La subordonnée temporelle *kiedy tylko mogłam* (*à chaque fois que je le pouvais*) indique que *e = chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$ s'est produit et reproduit, lorsque les conditons nécessaires l'ont autorisé. Kleiber (1987) qualifie une telle procédure permettant de construire une lecture plurielle de « sélection d'occasion pertinente ».

Les occurrences de *chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$ qui forment l'événement multiple, se reproduisent pendant l'intervalle de référence implicite situé dans le passé. L'intervalle de référence commence à l'issue de la lecture du livre incriminé, mais sa borne droite n'est pas explicitement précisée. La période de référence est néanmoins perçue comme close en raison de la relation discursive d'Elaboration qu'elle entretient avec le *designatum* du premier énoncé *Robiłam różne dziwne rzeczy* (*J'ai fait des choses étranges*). Or, la forme imperfective passée de *robić* dans *robiłam różne dziwne rzeczy* possède une valeur de parfait d'expérience. Celle-ci concerne également l'itération des occurrences décrite par *chodzić* et l'intervalle de référence qu'elles couvrent relève entièrement d'un passé révolu avec les autres activités étranges de *Figure*.

Enfin, un troisième cas de figure émerge à l'analyse de corpus. L'énoncé (101) en est une illustration :

(101)
Zaś **pingwiny z kraju, gdzie jest zawsze lód i śnieg**, **chodzą** bardzo niezdarnie. Ale za to jak pływają ! Szybciej niż niektóre ryby (Korpus PWN)
En revanche, **les pingouins du pays où il y a toujours de la glace et de la neige**, *CHODZIĆ[PRÉSENT]* de manière très maladroite. (*En revanche, les pingouins du pays où il y a toujours de la glace et de la neige, marchent de manière très maladroite*). Mais comment ils *PŁYWAĆ[PRÉSENT]* ! (*Mais comment ils nagent !*) Plus vite que certains poissons.

Pour le choix de la lecture appropriée, il est essentiel de saisir la nature du référent du syntagme nominal sujet dans l'exemple (101). Le syntagme nominal *Pingwiny z kraju, gdzie jest zawsze lód i śnieg* (*les pingouins du pays où il y a toujours de la glace et de la neige*) qui

représente l'argument *Figure*, ne peut recevoir qu'une lecture générique. Il réfère à toute une espèce de pingouins et non pas à un groupe particulier. Les prédicats *chodzić*$_{(x)}$ i *pływać*$_{(x)}$ ne servent pas à décrire un événement, qu'il soit spécifique ou multiple. Ainsi, ne pouvons-nous pas reformuler l'exemple (101) à l'aide d'une formule existentielle *avoir lieu* : *chodzić*$_{(pingwiny\ z\ ...)}$ a lieu, *pływać*$_{(pingwiny\ z\ ...)}$. Il s'agit, au contraire, d'une propriété commune à toute une espèce, plus précisément d'une capacité : les pingouins en question sont capables de bien nager, alors que la marche leur pose de sérieux problèmes.

Dans un emploi comme celui de (101), *chodzić*$_{(pingwiny\ z\ ...)}$ et *pływać*$_{(pingwiny\ z\ ...)}$ remplissent les conditions de généricité formulées par Kleiber (1987 : 27). Premièrement, il s'agit d'un événement pluriel, c'est-à-dire d'une répétition d'occurrences qui, deuxièmement n'a rien d'accidentel. En suivant Kleiber, on peut donc parler de *nomicité* de l'énoncé (101) : une phrase nomique a un caractère de loi (*law like* chez Dahl, 1975) qui porte non seulement sur des occurrences réelles d'événement, mais également sur celles qui restent virtuelles.

Les exemples de cette section illustrent la sous-détermination des prédicats monoargumentaux des verbes indéterminés. Ils permettent de constater à quel point la nature individuelle ou générique de l'argument externe contribuent à façonner la représentation de l'événement de mouvement que nous construisons à l'aide de verbes indéterminés.

Dans les sections suivantes, nous nous efforçons de montrer comment et sous quelles conditions la sémantique lexicale des verbes indéterminés conduit à une référence spécifique, multiple ou générique. Nous commençons pas la généricité qui se situe en marge de notre thématique dans la mesure où un énoncé comme (101) n'est pas une decription de situation de mouvement à proprement parler. Nous passons ensuite à la référence spécifique et à la description des prédicats monoargumentaux que forment les verbes indéterminés. Enfin, nous essayons de cerner les conditions nécessaires pour une référence multiple des prédicats indéterminés monoargumentaux.

1.4 Verbes indéterminés en emploi attributif

Nous considérons comme attributif un emploi, en l'occurrence de verbes indéterminés de manière de mouvement, dans lequel il ne s'agit pas de décrire un événement de mouvement réel ou fictif, mais de nommer une propriété ou une qualité de l'argument. Dans le cas de prédicats monoargumentaux, il est forcément question de propriété attribuée à l'argument *Figure*. Nous avons pu identifier deux types de prédications attributives dans notre corpus : les phrases génériques et les phrases dispositionnelles.

1.4.1 Référence générique de prédicats monoargumentaux

Dans l'exemple (101), les prédicats monoargumentaux sont employés de manière attributive. Il ne s'agit pas de décrire des déplacements, mais d'attribuer des propriétés (en l'occurrence des capacités) à une espèce : celle de *chodzić bardzo niezdarnie* (*marcher de manière très maladroite*) et celle de *pływać* (*nager*).

Il est difficile, nous semble-t-il, de parler d'ancrage spatial dans le cas de (101), puisque les propriétés sont attachées à l'espèce, et non pas à un événement particulier. En revanche, on ne peut pas nier leur ancrage temporel. Conformément à la mise au point par Kleiber (1987), nous considérons que les phrases génériques ne sont pas atemporelles. Elles peuvent être localisées dans le passé : on imagine facilement des espèces disparues ou bien associées à une certaine époque, comme dans l'exemple (102) :

(102)
Scipionyx był mięsożercą i biegał w postawie dwunożnej (Johnson)
Scipionyx était carnivore et il *BIEGAĆ*$_{[PASSÉ\ MASCULIN]}$ (*il courait*) sur deux pattes.

En polonais, la construction d'une référence générique nécessite la conjonction de deux éléments. Il est difficile, voire impossible de les hiérarchiser dans la mesure où les deux sont indispensables.

Il faut en effet un *SN* qui renvoie à une espèce comme *pingwiny* ($SN_{nominatif\ pl}$ - *les pingouins*) dans (101). La pluralité nominale n'est pourtant pas une condition *sine qua non* d'une lecture générique en polonais. Nous pouvons aisément remplacer le $SN_{nominatif\ pl}$ *pingwiny* par un $SN_{nominatif\ sg}$ équivalent, selon le contexte, du *SN* déterminé *le pingouin* ou bien du *SN* indéterminé *un pingouin*. Quel que soit le cas, la lecture générique d'un énoncé polonais comme (101a) reste intacte, à une différence près : l'espèce est désignée à travers « l'entité typique » ou « un exemplaire saillant » (Riegel, Pelat, Rioul, 1994 : 571)[181].

(101a)
Zaś **pingwin z kraju, gdzie jest zawsze lód i śnieg**, **chodzi** bardzo niezdarnie. Ale za to jak pływa ! Szybciej niż niektóre ryby (Korpus PWN)
En revanche, **le/un pingouin du pays où il y a toujours de la glace et de la neige**, *CHODZIĆ*$_{[PRÉSENT]}$ de manière très maladroite. (*En revanche, un pingouins du pays où il y a toujours de la glace et de la neige, marchent de manière très maladroite*). Mais comment il *PŁYWAĆ*$_{[PRÉSENT]}$! (*Mais comment il nage !*) Plus vite que certains poissons.

Cependant, la référence générique ne peut se faire uniquement sur la base d'un $SN_{nominatif\ sg}$ ou d'un $SN_{nominatif\ pl}$. Il convient de préciser, en effet, que le polonais ne dispose pas d'un système de déterminants sous forme d'articles. La lecture générique d'un élément

[181] Ces deux modes de désignation de l'espèce sont, par ailleurs, extrêmement difficiles à différencier en l'absence de système de déterminants.

nominal est activée par le choix d'un lexème verbal approprié. Świątkowska (1988) remarque sans plus de précision que, dans cette langue, l'expression de la généricité est liée aux formes verbales imperfectives. En ce qui concerne les verbes de manière de mouvement, il convient de restreindre le constat de Świątkowska aux seuls indéterminés. En effet, si dans l'exemple (101), nous remplaçons les verbes indéterminés *chodzić* et *pływać* respectivement par les déterminés *iść* et *płynąć*, l'énoncé (101b) obtenu par cette manipulation ne peut pas recevoir une interprétation générique.

> (101b)
> Zaś **pingwiny z kraju, gdzie jest zawsze lód i śnieg**, **idą** bardzo niezdarnie. Ale za to jak **płyną** ! Szybciej niż niektóre ryby (Korpus PWN)
> En revanche, les pingouins du pays où il y a toujours de la glace et de la neige, *IŚĆ[PRÉSENT]* de manière très maladroite. (*En revanche, les pingouins du pays où il y a toujours de la glace et de la neige, marchent de manière très maladroite*). Mais comment ils *PŁYNĄĆ[PRÉSENT]* ! (*Mais comment ils nagent !*) Plus vite que certains poissons.

Avec les verbes imperfectifs déterminés *iść* et *płynąć*, (101b) est une description d'événement spécifique. Le $SN_{nominatif\ pl}$ *pingwiny (les pingouins)* ne réfère plus à une espèce, il ne peut être interprété que de manière collective. Le locuteur construit la représentation d'un déplacement de plusieurs pingouins, dont certains avancent en marchant maladroitement, alors que d'autres nagent lestement. Une telle description n'a rien de générique, il s'agit d'une occurrence d'événement en cours de réalisation.

1.4.2 Prédicats monoargumentaux gnomiques

Les prédicats gnomiques, selon Carlson (1982), sont ceux qui désignent les propriétés constantes d'un individu. Il se peut effectivement qu'un prédicat monoargumental d'un verbe indéterminé n'ait pas de référent événementiel, alors que l'argument externe renvoie à un ou à plusieurs individus. Il ne saurait dès lors être question de référence générique. L'exemple (103) est représentatif de ce type d'emplois :

> (103)
> Widziałam dziś gniazda bocianie, **młode już fruwają**. (tusia301.bloog.pl)
> Aujourd'hui, j'ai vu des nids de cigognes, les jeunes *FRUWAĆ[PRÉSENT]* déjà (*les jeunes volent déjà*)

On pourrait objecter qu'en observant les nids, la locutrice a vu les jeunes cigognes s'envoler et, de ce fait, postuler que son énoncé décrit une occurrence d'événement. Cependant, la signification de (103) nous semble tout autre. Au lieu de décrire un événement, elle attribue à un ensemble d'individus une certaine propriété qui les caractérise, à savoir la capacité de voler.

Kleiber (1987) parle dans ce cas de *phrases dispositionnelles* : elles décrivent la capacité ou le savoir-faire d'un individu à exercer un certain type d'activité, en l'occurrence de mouvement. La propriété attribuée à l'individu est indépendante de ses réalisations. Il est possible d'asserter que *młode już fruwają* (*les jeunes volent déjà*), même lorsque ceux-ci restent au repos dans leurs nids.

Ces emplois que nous qualifions également d'attributifs dans la mesure où ils n'ont pas de référent événementiel, présentent une caractéristique morphologique commune. Employés en tant que prédicats monoargumentaux à lecture générique ou gnomique, les verbes indéterminés de mouvement *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* ne peuvent pas servir de base à aucune dérivation par préfixes. Leur potentiel dérivationnel est bloqué et égal à zéro.

2. Prédicats monoargumentaux à référent événementiel

Les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* réalisés sous forme de prédicats *P(***e***,x)* nous intéressent particulièrement en tant que descriptions d'événements de mouvement. Nous commençons notre exposé par la présentation du mécanisme qui permet de construire une référence spécifique. Nous nous intéressons ensuite aux propriétés structurelles des événements décrits. Finalement, nous essayons de caractériser les environnements linguistiques dans lesquels ces prédicats forment des descriptions d'événements multiples.

2.1 Construction d'occurrence événementielle

Dans le cas des prédicats *P(***e***,x)* des verbes indéterminés, l'analogie avec les termes massifs est plus frappante que dans le cas des déterminés. Entre les propriétés qui encouragent un tel rapprochement[182], il suffit d'observer le mécanisme relativement complexe nécessaire pour mettre en place une référence événementielle. Celle-ci ne peut, en effet, être obtenue que par un calcul, plus précisément par un rattachement à une instance d'individu, c'est-à-dire une entité comptable.

Les exemples (98) que nous avons déjà présenté rapidement, et (104) serviront de point de départ pour notre réflexion :

(98)
— Dzisiaj dzwoniła do mnie pani Tifton – powiedział pan Penderwick.
— Oho! – prychnęła Skye.

[182] Nous discutons ces problématiques plus en détail dans des sections ultérieures, notamment pour ce qui est de la référence cumulative.

— Była bardzo zdenerwowana tym, że **Psisko biegało** po ogrodzie. Przeprosiłem ją i zapewniłem, że to się już więcej nie powtórzy – ciągnął (…). (Birdsall)

— Madame Tifton m'a appelé aujourd'hui – annonça Monsieur Penderwick.
— Ah !? – fit Skye.
— Elle était très en colère car Clebs *BIEGAĆ[PASSÉ NEUTRE]* dans le jardin. (*Elle était très en colère car Clebs avait couru dans le jardin*). Je lui ai présenté mes excuses et promis que cela ne se reproduira plus – poursuivit-il (...).

(104)
Warszawiacy **pływali** w Wiśle (www.wirtualna.warszawa.pl)
Les/des varsoviens *PŁYWAĆ[PASSÉ MASCULIN]* dans la Vistule (*Les/des varsoviens ont nagé dans la Vistule*)

Comme dans l'exemple (103), les *SN* qui apparaissent en position de l'argument *Figure* réfèrent à des individus. C'est le cas de *Psisko* (*Clebs*) et de *Warszawiacy* (*les/des varsoviens*). De plus, le $SN_{nominatif\ pl}$ - *Warszawiacy* (*les/des varsoviens*) a une référence plurielle collective. Comme dans le cas des jeunes cigognes de l'exemple (103), il s'agit d'un groupe d'individus. Cependant, contrairement à (103), les deux exemples ci-dessus sont des descriptions d'occurrences d'événement. Il nous semble intéressant de nous pencher sur les éléments qui conduisent vers une interprétation spécifique d'un prédicat monoargumental indéterminé.

2.1.1 Instanciation

Une différence de taille doit pourtant être notée en ce qui concerne les référents des *SN* arguments dans le cas que nous comparons. En (103), le groupe d'individus est saisi comme un ensemble, un objet collectif, unique dans son identité. Dans (98) et dans (104), nous avons affaire à des instances d'individus. Les instances d'individu ou constantes individuelles « sont formées de parties non temporelles ou temporelles, les étapes ou les épisodes temporels des individus » (Nef 1988 : 260). Un individu comprend donc ses propres instances (étapes ou épisodes) temporelles. C'est par leur intermédiaire que les prédicats concernés renvoient à des occurrences événementielles. Ainsi, dans (98) le *SN Psisko* (*Clebs*) réfère-t-il à l'une des instances temporelles de l'individu *Psisko* (*Clebs*), en permettant ainsi à *biegać* de renvoyer non pas à un type d'événement, mais à une occurrence. De même, le $SN_{nominatif\ pl}$ *Warszawiacy* doit être compris de manière collective, mais en tant que groupe d'individus qui s'est formé dans un *hic et nunc*. On peut donc en conclure que, dans le cas des verbes indéterminés, la construction des occurrences d'événement s'effectue par instanciation : une entité individuelle en tant qu'instance assure l'ancrage spatio-temporel nécessaire pour une lecture événementielle. De cette manière, un énoncé comme (98) ou (104) prend-il un caractère référentiel, alors que du côté de (101) et (103) nous avons affaire à des emplois attributifs.

Comprise ainsi, l'instanciation est une notion plus restreinte que l'actualisation. On peut considérer que l'instanciation est l'un des moyens d'actualiser le sens verbal[183].

2.1.2 « Découpe notionnelle » ou décompactisation

Ce mode de désignation d'occurrence événementielle est caractéristique des prédicats massifs (*massique* chez Kozlowska 1998a et b). Franckel, Paillard et de Voguë (1988) ainsi que Franckel et Paillard (1991) parlent de prédicats compacts qu'il est possible de « décompactiser » par une « découpe notionnelle » opérée sur eux. De tels prédicats – écrivent Franckel, Paillard et de Voguë –

> « ne se manifestent que par un ancrage spatio-temporel. (…) cette manifestation n'est possible qu'à travers la médiatisation d'une relation prédicative qui l'ancre à un support externe (…) »
>
> Franckel, Paillard et de Voguë (1988 : 241)

Le recours à « un support externe » que nous préférons désigner sous le terme d'instance, rapproche les verbes indéterminés de ceux qui dénotent des états. Les premiers restent, dans la plupart des cas, des prédicats dynamiques, mais ils autorisent également des emplois attributifs qui ne sont possibles qu'en présence d'un certain type de « support externe », par exemple un *SN* générique. Parmi les états, certains prédicats tels que *être intelligent* ont des emplois similaires. S'ils ne forment pas de phrases dispositionnelles, ils s'appliquent soit à une espèce (*les chats sont intelligents*), soit à un individu (*Paul est intelligent*). Pour construire une référence spécifique, dans les deux cas il est nécessaire de recourir à un *SN* interprété en termes d'instance d'individu (*Dans cette affaire, Paul a été intelligent*). Soulignons que nous ne concluons nullement à l'identité des prédicats indéterminés *P(***e***,x)* *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* et des prédicats statifs tel que *être intelligent* ou *être sage*. Nous tenons simplement à mettre en avant un certain parallélisme dans leurs fonctionnements respectifs, dû probablement aux similarités de leurs structures internes.

Le terme *compact* ne fait pas partie de l'outillage conceptuel que nous avons proposé dans le chapitre 1. Il nous a cependant semblé important de signaler la description faite par Franckel, Paillard et de Voguë (1988) et Franckel et Paillard (1991), dans la mesure où elle se propose d'expliquer un phénomène auquel nous nous sommes heurtée. Cependant, le système descriptif proposé par ces auteurs est trop différent du nôtre. Pour notre part, nous maintenons donc l'analogie avec les termes massifs dont la structure peut être décrite par recours à un

[183] L'impact des éléments cotextuels conjugué à l'apport du temps verbal ne devant pas être oubliés non plus.

certain nombre de propriétés. Ce choix n'empêche pas de reconnaître l'idée de « découpage notionnel » en précisant que celui-ci s'effectue par instanciation.

Dans les sections qui suivent nous nous proposons d'analyser la structure commune aux événements *e*, associés aux prédicats monoargumentaux *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*.

2.2 Caractéristiques des prédicats indéterminés *P(*e*,x)*

2.2.1 Duratívité, dynamicité et atélicité

Les prédicats indéterminés sont duratifs, c'est-à-dire les situations qu'ils dénotent s'étalent sur une période décomposable en plusieurs moments *t*. Lorsqu'ils décrivent les occurrences d'événement *e*, ils sont dynamiques : le contenu sémantique du lexème verbal spécifie un changement à travers le temps. Dans la mesure un il s'agit d'événement avec un seul participant, lui seul est concerné par le changement en question. Dans le cas des verbes indéterminés, le terme *changement* doit être compris, en vertu de leur sémantisme, non pas comme un changement de localisation spatiale, mais comme celui qui concerne la posture (Asher *et alii* 1995). Il consiste dans une série de gestes ou de mouvements (*stawiać kroki – faire des pas*, *szybkie ruchy nóg – mouvements rapides de jambes*, *wykonywać ruchy w wodzie – exercer des mouvements dans l'eau*) qui peuvent s'accompagner de déplacement.

Dans cette section, nous avons été amenée à mettre en relation le plan verbal et celui du prédicat. Il ne saurait en être autrement dans la mesure où le sens lexical du verbe détermine le caractère dynamique de l'événement associé au prédicat. En ce qui concerne la structure de l'événement, il convient de noter son atélicité : il est en effet dépourvu de terme inhérent et de ce fait, il ne peut pas y avoir complétion.

2.2.2 Non scalarité de changement

Les changements de posture tels qu'ils forment le sens lexical des verbes indéterminés, ne suivent pas un ordre spatial que nous avons observé dans le cas des verbes déterminés. En d'autres termes, les séquences t_1, t_2, t_3, … du temps interne de l'événement ne sont pas organisées selon un ordre spatial imposé par les localisations successives l_1, l_2, l_3, ... formant la trajectoire de mouvement. Le changement décrit par les prédicats *P(***e***,x)* a donc un caractère non scalaire[184]. Par conséquent, il ne s'agit pas d'une progression, ni – faute de *Terminus* – d'un déroulement téléonomique.

[184] Levin (2006) considère que la non scalarité est liée aux lexèmes verbaux de type ontologique *manière*. C'est probablement ce trait sémantique qui empêche les verbes indéterminés d'apparaître avec des modifieurs spatiaux spécifiant la trajectoire. Nous discutons cet aspect dans une section ultérieure.

*2.2.3 Homogénéité structurelle des prédicats P(*e*,x) indéterminés*

Les prédicats indéterminés *P(***e***,x) chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* supportent mieux la comparaison avec les substances massives que leurs correspondants déterminés, respectivement *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*. Comme ces derniers, ils ont une structure interne homogène, mais ils s'en distinguent par leur rapport à la cumulativité, comme nous espérons le montrer dans les sections qui suivent.

*2.2.3.1 Référence distributive des prédicats indéterminés P(***e***,x)*

Les prédicats indéterminés monoargumentaux sont divisibles dans la mesure où leurs parties α, β, γ,… possèdent les mêmes propriétés que l'événement *e* dans sa totalité. Par conséquent, le prédicat qui décrit *e* s'applique également à chacune des séquences α, β, γ, … qui font partie de *e*.

L'exemple (105) est une illustration de la divisibilité des prédicats indéterminés *P(***e***,x)*. C'est un échange entre deux internautes, Henryk et Bartek, que nous avons recueilli sur un site destiné aux amateurs de champignons (www.grzyby.pl) :

> (105)
> Henryk : Godzina i cały kosz maślaków. Musiałem wyjść z lasu, bo nie miałem w co zbierać.
> Henryk : Une heure et tout un panier de bolets mous. J'ai dû sortir de la forêt, car je n'avais plus rien pour les mettre.
> Bartek : A ja **chodziłem** i **chodziłem**, ale niewiele mam.
> Bartek : Et moi, je *CHODZIĆ[PASSÉ]* et je *CHODZIĆ[PASSÉ]*, mais je n'ai pas grand-chose. (*Et moi, j'ai marché et j'ai marché, mais je n'ai pas grand-chose*)[185].

La réplique de Bartek comprend deux occurrences du verbe *chodzić* qui forment une coordination. Un certain effet de répétition est ainsi mis en place. Les deux occurrences de *chodzić* sont des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x) – chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$. Ils renvoient à un seul et même événement *e*, mais le mouvement est décrit par le locuteur (*Bartek*) par référence aux portions α et β prélevées dans *e*. Notons que, outre un effet d'intensité dû à la répétition, le contenu informationnel de la réplique de Bartek ne subit aucune modification, lorsque, au lieu de renvoyer à des sous-parties α et β, nous référons directement à l'ensemble de *e*. Bartek pourrait très bien répondre à Henryk par l'énoncé (105a) qui décrit directement l'ensemble de *e*, sans que l'échange en devienne incohérent :

> (105a)
> Bartek : A ja **chodziłem**, ale niewiele mam.

---

[185] La traduction que nous proposons entre parenthèses est « faussée » par la valeur à la fois perfective et résultative du passé composé français. Le passé polonais préserve le point de vue imperfectif codé dans le verbe et il n'est pas accompli.

Bartek : Et moi, je *CHODZIĆ[PASSÉ]*, mais je n'ai pas grand-chose. (*J'ai marché, mais je n'ai pas grand-chose*)

Par ailleurs, cette interprétation est renforcée par le rapport entre les deux propositions coordonnées *A ja chodziłem i chodziłem* (*Et moi, j'ai marché et j'ai marché, mais je n'ai pas grand-chose*) et le résultat qu'exprime la proposition *niewiele mam* (*je n'ai pas grand-chose*). Or, cette proposition peut être considérée comme exprimant le résultat de la coordination sur la base d'une relation discursive que Lascarides et Asher (1993) appellent Narration et qui rapportée à notre exemple, s'articule de la manière suivante : *e* est un événement homogène dans lequel on distingue des séquences α et β. En d'autres termes, dans l'énoncé qui nous intéresse, e_1 est la somme binaire de α et de β ($\alpha \oplus \beta$). Admettons que e_2 est l'événement résultant décrit par la proposition *niewiele mam* (*je n'ai pas grand-chose*). e_2 est la conséquence, sans être *sensu stricto* causé par l'événement e_1, ce qui correspond au cas de l'énoncé (105a) :

(105a)
Bartek : A ja chodziłem (e_1), ale niewiele mam (e_2).

Il nous semble que la relation entre e_2 et e_1 reste la même dans le cas de (105b) ci-dessous :

(105b)
Bartek : A ja chodziłem i chodziłem ($e_1 = (\alpha \oplus \beta)$), ale niewiele mam ($e_2$).

En d'autres termes, que l'on décrive l'événement dans sa totalité ou bien en tant qu'une somme de ses sous-parties, la relation discursive entre e_1 et sa conséquence non nécessaire (*defeasible consequence*) e_2 reste la même.

La comparaison de (105a) et de (105b) nous conduit vers l'autre caractéristique des prédicats homogènes, à savoir la référence cumulative.

*2.2.3.2 Référence cumulative des prédicats indéterminés P(**e**,x)*

L'interprétation divisible que nous avons accordée à l'exemple (105) autorise *a contrario* de considérer *e* comme la somme ($\alpha \oplus \beta$) de plusieurs sous-parties. Dans le cas des prédicats indéterminés, la cumulativité n'est cependant pas restreinte à des séquences susceptibles d'être discernées dans une même occurrence de *e*. L'exemple (106) est une illustration intéressante de la façon dont les prédicats *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* à structure monoargumentale incarnent le postulat de référence cumulative :

(106)
Grzybów jest dużo i są różnorodne. **Chodziłem** wolno wśród jagodzin i wrzosów po obu stronach autostrady A4 już od 120 km za Wrocławiem w kierunku Olszyny. (www.grzyby.pl)

Il y a beaucoup de champignons et il y en a de toute sorte. Je *CHODZIĆ[PASSÉ]* lentement (*j'ai marché lentement*) parmi les myrtilles et les fougères des deux côtés de l'autoroute A4, déjà à partir du 120e kilomètre après Wrocław, en direction d'Olszyna.

Il est intéressant d'observer d'abord les circonstants scéniques *wśród jagodzin i wrzosów* et *po obu stronach autostrady A4 już od 120 km za Wrocławiem w kierunku Olszyny* (*parmi myrtilles et les fougères des deux côtés de l'autoroute A4, déjà à partir du 120e kilomètre après Wrocław, en direction d'Olszyna*). Le second localise le premier et, par son intermédiaire, l'événement de mouvement *chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$: les myrtilles et les fougères parmi lesquels *Figure* se déplace, poussent des deux côtés de l'autoroute. La spécification des circonstances qui caractérisent cette occurrence semble assez complexe, mais pour ce qui est de la référence cumulative, seule la localisation spatiale fournit les informations pertinentes. Nous allons donc nous concentrer sur *po obu stronach autostrady A4* (*des deux côtés de l'autoroute A4*). La formule suivante résume le rapport entre l'événement dénoté par le prédicat *chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$ et le circonstant qui est, en fait, un opérateur de localisation :

[*chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$] *po obu stronach autostrady A4*
[*chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$] *des deux côtés de l'autoroute A4*

Un première observation permet de relever la référence plurielle du syntagme prépositionnel *po obu stronach autostrady A4* (*des deux côtés de l'autoroute A4*). Il renvoie à deux lieux qui ne peuvent pas cependant être considérés comme propres à une seule occurrence de *e*. Il est difficile de prétendre que *Figure* se déplace à la fois dans ces deux endroits. Les séquences α et β diffèrent donc par leur coordonnées spatiales. S'agit-il alors de deux événements *chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$? Une interprétation en termes de référence cumulative lève à notre avis cette ambiguïté. Elle consiste à distinguer dans l'événement décrit par le prédicat *chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$ au moins deux séquences (ou deux sous-événements) α et β dont chacune se situe d'un côté de l'autoroute. Nous pouvons par ailleurs référer à chacune d'entre elles séparement, en accord avec son caractère divisible de la manière suivante :

(106a)
Grzybów jest dużo i są różnorodne. **Chodziłem** wolno wśród jagodzin i wrzosów po jednej stronie autostrady A4 już od 120 km za Wrocławiem w kierunku Olszyny i **chodziłem** po drugiej stronie autostrady A4 już od 120 km za Wrocławiem w kierunku Olszyny. (www.grzyby.pl)

Il y a beaucoup de champignons et ils sont de types divers. Je *CHODZIĆ[PASSÉ MASCULIN]* lentement (*j'ai marché lentement*) parmi myrtilles et les fougères d'un côté de l'autoroute A4, déjà à partir du 120e kilomètre après Wrocław, en direction d'Olszyna et je *CHODZIĆ[PASSÉ]* lentement (*j'ai marché lentement*) parmi myrtilles et les fougères de l'autre côté de l'autoroute A4, déjà à partir du 120e kilomètre après Wrocław, en direction d'Olszyna.

Dans l'exemple (106), le prédicat réfère de manière cumulative à la somme de $\alpha \oplus \beta$. Les deux séquences de *chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$ possèdent les mêmes propriétés structurelles que leur somme. Il est par conséquent difficile, voire impossible, de trancher si α et β sont des parties d'une seule occurrence *e*, ou si, au contraire, ces séquences constituent elles mêmes des événements spécifiques, tout comme il n'est pas aisé de délimiter où passe la frontière entre le contenu de deux verres d'eau une fois qu'ils se retrouvent dans un récipient commun. Les prédicats indéterminés supportent beaucoup mieux la comparaison avec les termes massifs, comme le montre le statut ambigu de α et de β dans l'exemple (106). En effet, « la notion de massif comporte l'idée de non-limitation » (Borillo, 1987 : 216), ce qui pourrait expliquer notre cas.

En résumant la réflexion inspirée par l'énoncé (106), il convient de souligner la différence importante qui oppose les prédicats *P(***e***,x)* déterminés et indéterminés. Les prédicats indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* sont libres de la contrainte que nous avons notée dans le cas des déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*. Dans le cas des indéterminés, le déroulement et l'organisation interne ne sont pas mesurés selon une échelle. Par conséquent, les séquences α, β, … n'appartiennent pas nécessairement au même événement *e*. Elles ne sont pas soumises non plus à un ordre spatial. Cette particularité est importante pour l'ensemble des modifieurs que nous pouvons appliquer aux prédicats indéterminés et encore plus pour comprendre la raison du rejet de certains d'entre eux.

*3. Modifieurs adverbiaux des prédicats P(*e*,x) indéterminés*

Dans cette partie, nous nous intéressons aux effets produits sur la représentation d'un événement de mouvement par les modifieurs. Dans un premier temps, nous observons les modifieurs de spécification (section 3.1), ensuite nous présentons les opérations qu'il est possible d'effectuer à l'aide de modifieurs délimitatifs (section 3.2).

3.1 Modifieurs de spécification

Cette section comporte deux parties. Dans la première, nous signalons plus que nous ne discutons les modifieurs de spécification de manière (section 3.1.1). Si nous avons choisi d'indiquer seulement leur présence, c'est parce que leur fonctionnement n'est pas vraiment différent de celui que nous avons observé dans le cas des verbes déterminés. Dans la seconde partie (3.1.2), il est question de modifieurs de spécification directionnelle, ou plutôt de leur absence constatée auprès des prédicats indéterminés. Les raisons de cette incompatibilité sont liées, à notre avis, au sémantisme de ces lexèmes, comme nous nous efforcerons de le montrer.

3.1.1 Modifieurs de spécification de manière

Le fonctionnement des modifieurs de manière auprès des prédicats indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* ne présente aucune particularité par rapport à celui que nous avons décrit dans le cas des déterminés. Ces adverbiaux spécifient l'un des éléments potentiellement présents dans le sens lexical du verbe, comme la vitesse dans (107), ou bien ils complètent le composant *manière* en y incluant des éléments non prototypiques, par exemple concernant la sécurité dans (108) :

(107)
i ślimak **pełzał *powoli*** (www.forum.pclab.pl)
et un escargot *PEŁZAĆ[PASSÉ MASCULIN]* lentement (*et un escargot rampait lentement*)
(108)
Teraz żółw **pływa *bezpiecznie*** w nowym akwarium.
Maintenant, la tortue *PŁYWAĆ[PRÉSENT]* en toute sécurité dans le nouvel aquarium (*Maintenant, la tortue nage en toute sécurité dans le nouvel aquarium*)

Parmi les modifieurs de manière, nous trouvons des expressions linguistiques appartenant à des catégories grammaticales fort différentes telles que adverbes, syntagmes nominaux ou formes verbales participiales[186]. Cette diversité n'empêche point les modifieurs de manière de faire preuve d'une grande unité fonctionnelle d'une part, et de l'autre, d'avoir une même portée : elles attribuent à l'événement *e*, qu'il soit spécifique ou multiple, des propriétés accidentelles sans modifier la structure de l'événement associé au prédicat *P(***e***,x)*.

3.1.2 Modifieurs de spécification directionnelle

Dans une section précédente, nous avons indiqué le caractère dynamique, mais non scalaire des prédicats indéterminés à structure monoargumentale. Le mouvement est décrit sans référence à la trajectoire, puisque celle-ci n'est pas lexicalisée dans le sens. *Figure* exerce une série de gestes qui peuvent s'accompagner de déplacements. Il y a donc bien un mouvement, mais celui-ci n'est pas conceptualisé dans le sens lexical comme organisé selon une série d'emplacements adoptés par *Figure*. Le déroulement de l'événement n'est pas mesurée par rapport à la trajectoire, ses différentes étapes ne suivant pas un ordre spatial. Une telle représentation du mouvement dans le sens lexical est à l'origine du rejet systématique, par les prédicats *P(***e***,x)* indéterminés, de modifieurs de spécification directionnelle. Transposé sur le plan syntaxique, cette situation se traduit par l'absence de compléments directionnels et de circonstants perlatifs singuliers auprès de verbes de manière de mouvement indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*.

[186] Pour un exposé détaillé, voir Kopecka (*à paraître*)

Après des recherches infructueuses dans les corpus polonais disponibles[187], nous avons, en effet, créée des exemples de sytagmes verbaux formés par un verbe indéterminé de manière de mouvement et d'un $SN_{instrumental\ sg}$ tels que *chodzić tą drogą* (*chodzić* par ce chemin), *pływać tą rzeką* (*pływać* par cette rivière), *biegać tą ulicą* (*biegać* par cette rue). D'autre part, nous avons forgé un certain nombre d'exemples de forme verbe indéterminé de manière de mouvement accompagné de *w kierunku* $SN_{génitif}$. Nous disposions dès lors d'un échantillon d'énoncés construits sur la base de verbes indéterminés suivis (ou précédés, compte tenu des spécificités morphosyntaxiques du polonais) de complément perlatifs $SN_{instrumental\ sg}$ ou directionnels *w kierunku* $SN_{génitif}$. Force est de reconnaître que ces exemples nous ont paru d'office plutôt mal formés, mais il s'agissait de mettre à l'épreuve cette intuition, en recherchant des contextes dans lesquels ils pourraient néanmoins s'insérer. L'objectif que nous nous sommes posé a consisté à tester la compatibilité des prédicats indéterminés avec des modifieurs représentant la trajectoire en tant qu'objet de référence scalaire qui mesure le déroulement de l'événement. Nous nous sommes concentrée sur des trajectoires n'incluant pas le *Terminus*, dont l'unique fonction consisterait à spécifier l'organisation des emplacements successifs que *Figure* adopte dans le cours de son déplacement.

Cette recherche s'est soldée par un échec, aucun résultat attestant une telle configuration syntactico-sémantique n'ayant apparu. La raison de cette absence réside, à notre avis, dans l'incompatibilité sémantique relativement simple à repérer. Or, les compléments directionnels et perlatifs singuliers sont des expressions qui désignent la trajectoire de mouvement organisée en une série de localisations adoptées par *Figure* et soumises à un ordre spatial. En d'autres termes, les localisations l_1, l_2, l_3, … forment une succession, une échelle plurivalente qui mesure la progression de l'événement. De son côté, la représentation du mouvement telle qu'elle s'effectue par recours au sémantisme des verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*, apparaît comme incompatible avec une organisation scalaire selon une échelle plurivalente ouverte. Pour résumer ce cas de figure, on observe que dans le conflit entre, selon le niveau d'analyse, le verbe [- trajectoire] et le complément [+ trajectoire] ou le prédicat [- organisation scalaire] et le modifieur [+ organisation scalaire], c'est le sens lexical du verbe qui contraint à la fois le caractère du prédicat et le choix des modifieurs qu'il autorise. Le modifieur ne peut pas, comme dans le cas de celui de manière dans l'exemple (108), venir compléter les éléments contenus dans le lexème.

[187] Corpus PWN et celui de IPI PAN, voir bibliographie.

Les prédicats indéterminés n'excluent pas cependant toute spécification de trajectoire, comme le montre le cas de (109) :

> (109)
> Rok później. Tamara trzy razy cofa się spod drzwi do pokoju synów. Ma ważny komunikat : « Lubicie, jak Robert nas odwiedza. Czy może z nami zamieszkać ? Ale nic wbrew wam ». W tym czasie Robert **chodzi *dookoła bloku*** i odpala papierosa od papierosa. (Twój Styl, maj 2008)
>
> Un an plus tard, Tamara recule trois fois devant la porte de la chambre de ses fils. Elle a un message important : « Vous aimez bien quand Robert vient nous voir. Peux-il habiter avec nous ? Mais rien ne se passera contre vous ». Pendant ce temps, Robert *CHODZIĆ[PRÉSENT]* ***autour de la maison*** et allume cigarette sur cigarette. (*Pendant ce temps, Robert marche autour de la maison et allume cigarette sur cigarette*)

Dans (109), il s'agit bien d'un événement spécifique, pourvu de caractéristiques propres en ce qui concerne son ancrage temporel. L'unique argument du prédicat *chodzić* est une instance spatio-temporelle de *Robert* qui correspond au temps de l'événement. Même si le verbe porte la marque du présent, comme tous ceux qui apparaissent dans le reportage dont l'exemple a été tiré, l'événement auquel il réfère a eu lieu à un moment passé par rapport aux temps d'énonciation.

Cet énoncé est susceptible de recevoir deux lectures. Dans la première, *dookoła domu* (*autour de la maison*) est un modifieur de spécification de trajectoire. *Robert* exécute un mouvement qui se poursuit selon une trajectoire circulaire. En d'autres termes, il fait plusieurs fois le tour de la maison. La trajectoire a donc deux caractéristiques importantes qui la rendent compatible avec le caractère non scalaire du mouvement saisi dans le sens verbal. Premièrement, elle est fermée dans la mesure où pour faire le tour de la maison[188], *Figure* doit rejoindre plusieurs fois le point initial du mouvement pour s'engager de nouveau sur la même trajectoire. Celle-ci n'est pas conceptualisée alors comme une échelle dont les valeurs permettent de mesurer la progression scalaire de l'événement. Elle suppose plutôt des séquences $\alpha = (t_1, l_1), (t_2, l_2), ..., (t_n, l_n)$, $\beta = (t_1, l_1), (t_2, l_2), ..., (t_n, l_n)$, etc, qui se poursuivent de telle façon que $(t_1, l_1) = (t_n, l_n)$. Plutôt que de marquer la progression dans le déroulement du mouvement, la trajectoire *dookoła domu* (*autour de la maison*) indique les séquences

---

[188] Une interprétation en termes de *trajectoire fermée* désignée par l'adverbial *dookoła* (*autour*), localisée par l'élément nominal (*dom – maison*) qu'il introduit permet de comprendre pourquoi celui-ci peut facilement subir une ellipse sans conduire à l'agrammaticalité. Nous pouvons, en effet, nous limiter à l'expression de la trajectoire sans la localiser explicitement dans un énoncé comme
Robert chodzi dookoła i odpala papierosa od papierosa
Robert *CHODZIĆ[PRESENT]* autour et allume cigarette sur cigarette. (*Pendant ce temps, Robert marche autour en allume cigarette sur cigarette*)
Une telle ellipse n'est pas possible dans le cas de *iść w stronę* :
? Robert idzie w stronę
Robert *IŚĆ[PRESENT]* (*Robert marche en direction*)

successives appartenant à la même occurrence de *e*. De par ce caractère, il est possible d'y voir une manifestation de la divisibilité des prédicats indéterminés *P(***e***,x)*.

La notion de trajectoire fermée nous semble la plus adaptée pour l'interprétation de l'adverbial *dookoła domu* (*autour de la maison*). Contrairement aux trajectoires désignées par les compléments terminatifs et directionnels, le $SN_{génitif\ sing}$ *domu* (*la maison*) ne réfère pas à un site, inclu ou non dans la trajectoire, donc susceptible d'être ou de ne pas être atteint par *Figure*. Un tel site est plutôt destiné à localiser la trajectoire fermée.

Une autre lecture possible, moins immédiate et plus coûteuse sur le plan conceptuel, consiste à voir dans *dookoła domu* (*autour de la maison*) un complément scénique. Dans ce cas, nous aurions affaire à un opérateur permettant de localiser l'événement décrit par le prédicat $chodzić_{(Robert)}$. En d'autres termes, l'adverbial *dookoła domu* (*autour de la maison*) servirait alors à identifier *la région*[189], c'est-à-dire le volume spatial dans lequel *Figure* exerce son mouvement, volume dont les différentes parties ont en commun la propriété d'être réparties autour de la maison. Dans ce cas, il n'est pas question de la trajectoire, c'est-à-dire d'une succession de localisations.

Il ressort de nos investigations que les verbes indéterminés en tant que prédicats monoargumentaux sont incompatibles avec des modifieurs de spécification directionnelle, c'est-à-dire avec ceux qui présentent la trajectoire comme une série de valeurs l_1, l_2, l_3, ... En effet, le mouvement décrit par ces prédicats ne supporte pas l'ordre spatial imposé par les modifieurs directionnels.

3.2 Modifieurs de délimitation

Les prédicats indéterminés *P(***e***,x)* forment des descriptions d'événements dépourvus de terme inhérent. Cette caractéristique ne saurait étonner, puisque l'on sait que « la notion de massif comporte l'idée de non-limitation » (Borillo, 1987 : 216).

Les prédicats indéterminés monoargumentaux ne font pas exception à cette règle générale. Il est cependant possible d'effectuer un certain nombre de « découpages » dans un prédicat massif. Un premier mode de découpage consiste, comme nous l'avons vu avec l'exemple (98), dans une instanciation qui permet de construire une description d'événement spécifique. Le syntagme nominal en position d'argument réfère alors à une instance spatio-temporelle d'individu. Cette opération permet de construire une description d'occurrence d'événement, mais elle n'apporte pas de borne terminative.

[189] Cf. Talmy (2000)

Borillo (1988 : 216) remarque aussi que le caractère non terminatif des situations qui s'apparentent aux termes massifs n'exclut pas la possibilité « d'une limitation obtenue par prélèvement quantitatif » Nous avons qualifié ce procédé de *délimitation*. Une délimitation peut être précisée en termes de quantité spécifiée de *A* [+ SQA][190]. L'occurrence d'événement est alors présentée comme contenue entre deux bornes temporelles ou spatiales. Dans cette section, nous nous proposons d'observer quelle est la nature de *A* (temporelle et/ou spatiale) et quels moyens linguistiques sont susceptibles d'opérer une telle délimitation.

3.2.1 Modifieurs de délimitation temporelle

La délimitation temporelle de *e* est une opération qui consiste à imposer des bornes temporelles à une situation qui en est originellement dépourvue. On spécifie ainsi une quantité de *A* qui correspond à une occurrence *e*. L'exemple (110) permet d'observer un tel cas de figure :

> (110)
> Wczoraj **pływałam** non stop ***półtorej godziny***. Chciałabym już widzieć jakieś efekty. Trzymam dietę - myślę, że średnio około 1400 kalorii dziennie mi wychodzi, a tu nic, żadnych zmian... (www.dieta.pl)
>
> Hier, je *PŁYWAĆ[PASSÉ]* une heure et demie sans m'arrêter (*Hier, j'ai nagé une heure et demie sans m'arrêter*). Je voudrais voir déjà des résultats. Je continue mon régime, je pense m'en tenir à environ 1400 kalories par jour, mais rien, aucun changement...

Dans l'exemple (110), l'adverbial *półtorej godziny* (*une heure et demie*) permet d'opérer un « découpage » dans le prédicat massif *pływać*. Le début et la fin de l'intervalle désigné par l'adverbial définissent les limites de l'occurrence *e*. La quantité de *A* est déterminée et correspond à une heure et demie[191].

3.2.2 Modifieurs de délimitation spatiale

A la différence des prédicats déterminés (*iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*), il n'est pas possible d'opérer une délimitation spatiale sur les prédicats indéterminés (*chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*) tout en préservant une référence singulière. Plus précisément, une adjonction de modifieur spécifiant l'étendue dans l'espace et fixant des bornes spatiales reste possible sans provoquer d'agrammaticalité, mais elle conduit

[190] Rappelons que sur ce point notre position s'éloigne de celle de Verkuyl (1999) et Verkuyl et alii (2004). Nous pensons, en effet, qu'une approche en termes de [+ SQA] permet de caractériser la délimitation, et non pas la télicité.

[191] Observons que sans délimitation, nous aurions affaire à un parfait d'expérience, permettant seulement de conclure que *Figure* a exercé un certain type d'activité.

inévitablement[192] à une lecture multiple, comme celle de l'exemple (111) :

(111)
Biegałam ***9-10 kilometrów*** co dwa dni, ale teraz nie mam czasu. (www.biegajznami.pl)
Je *BIEGAĆ[PASSÉ FÉMININ]* 9-10 kilomètres (*Je courais 9-10 kilomètres*) tous les deux jours, mais maintenant je n'en ai plus le temps.

L'interprétation habituelle de (111) est indépendante de l'adverbial *co dwa dni* (*tous les deux jours*) dont la fonction consiste seulement à organiser la répartition des occurrences réitérées sur un intervalle de référence implicite. (111a) montre que c'est bien la délimitation spatiale, c'est-à-dire l'installation des bornes spatiales gauche et droite, qui est responsable de la lecture habituelle, et non pas l'adverbial temporel en question.

(111a)
Biegałam ***9-10 kilometrów***, ale teraz nie mam czasu.
Je *BIEGAĆ[PASSÉ FÉMININ]* 9-10 kilomètres (*Je courais 9-10 kilomètres*), mais maintenant je n'en ai plus le temps.

Nous remettons à la section suivante le problème de référence multiple des prédicats indéterminés. Les exemples (111) et (111a) ont été présentés ci-dessus pour illustrer une différence importante entre les prédicats déterminés (*iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*) et les indéterminés (*chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*). Dans le cas de ces derniers, il est impossible d'opérer un prélèvement quantitatif de type [+ SQA] par délimitation spatiale pour « découper » une seule occurrence d'événement.

A notre avis, la raison en est à chercher dans le rapport indirect qu'entretient un modifieur de délimitation spatiale comme *dziewięć kilometrów* (*neuf kilomètres*) avec l'expression de la trajectoire.

En effet, de telles expressions peuvent être considérées comme désignant une étendue spatiale comprenant une série de valeurs précises qui correspondent aux localisations successives que *Figure* a dû occuper en parcourant cette étendue d'un bout à l'autre. Ainsi, se déroulant sur une distance de neuf ou dix kilomètres, l'occurrence *e* de mouvement aurait-elle un caractère scalaire, ce qui – comme nous l'avons constaté en observant les modifieurs directionnels – est incompatible avec le trait [- trajectoire] et par conséquent, avec la non scalarité du prédicat monoragumental *P(***e***,x)*.

---

[192] Lors de nos recherches, nous n'avons trouvé qu'un seul exemple de construction *biegać* + [+SQA] avec un A à valeur spatiale :
Wczoraj biegałem 10 kilometrów, dziś do tego dystansu dołożyłem kolejne 2 kilometry. (kbgymnasion.blox.pl)
Hier, je *BIEGAĆ[PASSE MASCULIN]* 10 kilomètres (*Hier, j'ai couru 10 kilomètres*), aujourd'hui j'en ai rajouté 2 autres à cette distance.
Cependant, cet exemple provenant d'une source incertaine, semble lui aussi douteux.

3.2.3 Modifieurs d'estimation quantitative

Certains modifieurs adverbiaux permettent d'effectuer une opération qui n'est pas une délimitation à proprement parler. *Dużo* (*beaucoup*), *sporo* (*pas mal*), *trochę* (*un peu*), *mało* (peu) sont des modifieurs « permettant une estimation quantitative approximative. Le prélèvement quantitatif opère une partition imprécise dans une masse elle-même peu évaluable » (Borillo 1987 : 217). L'exemple (112) présente un tel cas d'estimation quantitative vague, opéré par l'adverbial *dużo* (*beaucoup*). Il s'agit bien d'un événement spécifique, ancré dans le temps non seulement à travers l'instance de *ja – je*, mais aussi explicitement par l'adverbial temporel *rano* (*ce matin*) :

(112)
Od dziś jesteśmy u babci na parę dni. Rano byłem na spacerku z dziadkiem. Jak zwykle ***dużo* chodziłem**. (www.smyki.pl)
Depuis aujourd'hui, nous sommes chez mémé pour quelques jours. Ce matin, je suis allé me promener avec pépé. Comme d'habitude, je *CHODZIĆ*$_{[PASSÉ\ MASCULIN]}$ beaucoup. (*Comme d'habitude, j'ai beaucoup marché*).

Une telle opération n'est pas un cas de délimitation dans la mesure où aucune borne temporelle ou spatiale n'est fixée. Par conséquent, elle ne peut pas mener à une spécification de la quantité (temporelle ou spatiale) de *A* [+ SQA]. C'est la raison pour laquelle le terme d'estimation quantitative proposé par Borillo (1988) paraît plus adapté pour caractériser ce mode de prélèvement. Remarquons par ailleurs qu'en l'absence d'information supplémentaire dans le co-texte, comme cela a lieu dans (112), l'évaluation porte sur une quantité de temps ou de l'espace correspondant à *e chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$.

4. Prédicats monoargumentaux à référence multiple

4.1 Référence distributive et collective des prédicats indéterminés *P(e,x)*

La référence plurielle des prédicats indéterminés se présente sous plusieurs angles différents. Dans un premier temps, il est possible de la présenter selon que l'on attribue la pluralité événementielle à un ensemble d'individus ou séparément à chacun d'entre eux. Nous commençons par signaler leur capacité d'assumer aussi bien une pluralité collective (114) que distributive (113).

(113)
Dyrektor Dziuba myśli już o zatrudnieniu kolejnych pań […]. « Wiem, że często **jeżdżą *bezpieczniej***, są bardziej rozważne niż mężczyźni ». (Gazeta Wyborcza au sujet de femmes chauffeurs de bus)
Le directeur M. Dziuba pense déjà à embaucher d'autres femmes. […] « Je sais qu'elles *JEŹDZIĆ*$_{[PRÉSENT]}$ de manière plus sécurisante (*elles roulent de manière plus sécurisante*), elles sont plus prudentes que les hommes.

(114)
Giżycko. Młodzież jeździ bezpiecznie (http://olsztyn.naszemiasto.pl)
Giżycko. La jeunesse *JEŹDZIĆ[PRÉSENT]* en toute sécurité (*La jeunesse roule en toute sécurité*)

L'exemple (113) est complexe du fait de la portée de l'adverbial fréquentatif *często* (*souvent*). Une première hypothèse consisterait à penser qu'il exprime « un jugement évaluatif » (Kleiber 1987) sur l'itération des occurrences de *e* associée au prédicat *jeździć(one-elles)*. Dans ce cas, il faudrait pencher vers une lecture collective paraphrasable par [*l'ensemble de « elles »* (= *toutes les femmes chauffeurs*) *roulent de manière plus sécurisante*] *souvent*. C'est également une interprétation collective qu'il convient d'accorder à (113), lorsque l'on limite la portée de l'adverbial *często* (*souvent*) au modifieur de manière *bezpieczniej* (*de manière plus sécurisante*. L'idée du directeur Dziuba serait alors la suivante : *l'ensemble des femmes chauffeurs roulent* [*de manière plus sécurisante*] *souvent*, *ipse eo* pas toujours. En d'autres termes, une quantité élevée d'occurrences de *jeździć(one-elles)* se déroulent de manière plus sécurisante, mais il en reste un certain nombre qui laissent à désirer du point de vue de la sécurité.

Une troisième hypothèse interprétative nous paraît la plus convaincante cependant. Elle nous conduit à penser que, dans (113), *często* (*souvent*) n'est pas un adverbial fréquentatif, mais un quantifiant qui porte sur les éléments de l'ensemble formé par les femmes chauffeurs évitant la conduite dangereuse. La signification de notre exemple peut dès lors être rendue par la paraphrase suivante : *souvent* [*les femmes chauffeurs*] *roulent de manière plus sécurisante*[193]. L'opération consiste alors à sélectionner des individus dans l'ensemble des femmes chauffeurs et, tout en portant un jugement évaluatif sur leur nombre, attribuer à chacune d'entre elles l'habitude de conduire prudemment. Pour rendre la signification distributive de (113), on dirait alors : *il existe souvent dans l'ensemble de femmes chauffeurs des individus qui ont l'habitude de rouler de manière plus sécurisante*. Il s'agit, dans ce cas, d'une pluralité événementielle accordée à chacun des individus du groupe sélectionné par *często* (*souvent*).

La lecture collective de (114) est plus simple à établir dans la mesure où *młodzież* (*la jeunesse*) est un nom collectif et ne peut référer qu'à un groupe.

4.2 Référence multiple habituelle et fréquentative

Un autre angle d'approche des descriptions d'événements multiples consiste à décrire la répartition d'occurrences sur l'intervalle de référence et la structuration de celui-ci.

[193] Dans une formalisation, on recourrait à un quantificateur existentiel.

Conformément aux critères proposés par Kleiber (1987), les prédicats indéterminés à structure monoargumentale forment des descriptions d'événements multiples fréquentatifs et habituels. Nombreux sont les exemples dans lesquels la lecture est orientée par la présence des adverbiaux spécialisés, respectivement *często* (*souvent*), *rzadko* (*rarement*) ou *zazwyczaj* (*habituellement*), *na ogół* (*en général*). Dans la présente section, nous laissons de côté les énoncés contenant ce type d'adverbiaux pour observer quelques cas dans lesquels la lecture multiple est construite sans leur concours.

Dans le cas des prédicats indéterminés à structure monoargumentale, il est possible de construire une référence multiple par des moyens qui leur sont spécifiques et qui n'interviennent pas dans le cas des prédicats déterminés. Il s'agit d'un certain type de modifieurs sur lesquels nous nous arrêtons dans la section qui suit.

4.3 Référence multiple sous l'effet de modifieurs

On pourrait considérer que les modifieurs sont eux-mêmes des indices cotextuels auquel cas il n'est pas nécessaire de leur réserver un traitement à part. Cependant, certains d'entre eux ont un fonctionnement spécifique auprès des prédicats indéterminés. Il s'agit des modifieurs de délimitation spatiale et de ceux qui spécifient l'instrument. Leur présence est souvent responsable de la référence multiple des prédicats indéterminés qu'ils accompagnent.

4.3.1 Modifieurs de délimitation spatiale

En discutant des problèmes liés à la référence spécifique des prédicats indéterminés monoargumentaux, nous avons signalé l'impossibilité de délimiter spatialement *e* en tant qu'occurrence. En réalité, un tel modifieur délimitatif confère une lecture multiple à l'énoncé. Rappelons l'exemple (111a), que nous avons présenté dans la section 3.2.2, et dont la signification ne peut être que habituelle :

(111a)
Biegałam *9-10 kilometrów*, ale teraz nie mam czasu.
Je *BIEGAĆ*[PASSÉ FÉMININ] 9-10 kilomètres (*Je courais 9-10 kilomètres*), mais maintenant je n'en ai plus le temps.

Les modifieurs délimitatifs spaciaux permettent de former des phrases habituelles et fréquentatives.

Les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* réalisés en tant que prédicats mononargumentaux, peuvent former également des phrases itératives, comme celle que nous présentons dans l'exemple (115). Dans leur cas, il est possible de procéder à une quantification numérale, à condition néanmoins de fixer les bornes spatiales des occurrences.

(115)
Wczoraj w deszczu **biegałem** 6x1km po 3:42 do 3:31, nie było źle. (www.biegajznami.pl)
Hier, sous la pluie, je *BIEGAĆ[PASSÉ MASCULIN]* (*j'ai couru*) 6 fois un kilomètre entre 3 : 42 et 3 :31, pas trop mal.

(115) est une phrase itérative où le nombre d'occurrences de *biegać(ja-je)* est égal à six. Cette quantification numérale ne pourrait se faire sans une délimitation spatiale préalable, comme en témoigne (115a) qui paraît pour le moins étrange :

(115a)
? Wczoraj w deszczu **biegałem *sześć razy***.
Hier, sous la pluie, je *BIEGAĆ[PASSÉ MASCULIN]* (*j'ai couru*) six fois.

Au vu des exemples (111a) et (115a), le rôle des modifieurs de délimitation spatiale semble le suivant : associé à un prédicat indéterminé monoargumental, ce modifieur impose des bornes spatiales gauche et droite, en prélevant ainsi non pas une seule occurrence de *e*, comme cela aurait eu lieu dans le cas des déterminés (*iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*), mais plusieurs. Autrement dit, le découpage notionnel est effectué de telle façon qu'il aboutit à une itération d'occurrences qui reste disponible pour une référence habituelle, fréquentative et, fait inhabituel dans le cas des prédicats indéterminés, à une pluralité itérative. Nous pensons que ce sont justement les bornes spatiales qui autorisent à concevoir les *e* itérés de manière globale, ce qui par la suite offre la possibilité de les « compter ».

4.3.2 Modifieurs instrumentaux

Dans la partie consacrée aux modifieurs de spécification susceptibles d'accompagner les prédicats indéterminés à structure monoargumentale, nous n'avons pas évoqué ceux d'instruments. Il s'agissait néanmoins d'une omission volontaire ou, plus précisément, d'un ajournement. Il s'avère en effet que les modifieurs instrumentaux qui apparaissent avec les prédicats indéterminés monoargumentaux *P(***e***,x)* forment avec eux des descriptions d'événements multiples[194]. L'observation des exemples de notre corpus nous a conduite à penser que, dans cette configuration, les modifieurs en question font plus qu'apporter des spécifications concernant un élément contenu dans le sens du verbe. Ils assument également, surtout ceux qui apparaissent sous forme de $SN_{instrumental\ pl}$, un rôle propre aux adverbiaux quantifiants.

[194] Il s'agit de ceux dont l'*instrument* ou le *moyen de mouvement* contenu dans le sens lexical est autre que les parties de corps. C'est la raison pour laquelle dans les exemples tels que *I* ***chodzi stopami*** *do środka* (*Et elle CHODZIĆ[PRESENT]* (*elle marche*) *les pieds vers l'intérieur*) où *stopami* ($SN_{instrumental\ pl}$ – *les pieds*) peut difficilement être considéré comme spécfication d'*instrument*, mais plutôt de *manière*.

Il convient de souligner qu'à la différence des prédicats déterminés (*jechać*, *lecieć*, *płynąć*) qui acceptent uniquement les modifieurs instrumentaux à référence singulière (c'est-à-dire de forme $SN_{instrumental\ sg}$), leurs correspondants indéterminés (*jeździć*, *latać*, *pływać*) sont compatibles également avec ceux à référence plurielle. En d'autres termes, l'instrument employé pour exécuter le mouvement peut être spécifié par recours aux modifieurs de forme $SN_{instrumental\ sg}$ ou $SN_{instrumental\ pl}$. Il reste à savoir si les descriptions composées d'un verbe indéterminé accompagné d'un $SN_{instrumental\ sg}$ et celles construites autour d'un même verbe avec un $SN_{instrumental\ pl}$, prédicats monoargumentaux à référence multiple dans les deux cas, sont synonymes. Comparons les exemples suivants :

(116)
W ostatnich tygodniach **latałam** ***samolotami*** na dość dalekich trasach, widziałam wszędzie ludzi pogrążonych w lekturze tej książki. (www.rzeczpospolita.pl)

Ces dernières semaines, je *LATAĆ[PASSÉ FÉMININ]* en avion (= $SN_{instrumental\ pl}$ *samolotami*) sur des longs trajets (*j'ai voyagé en avions sur des longs trajets*) , j'ai vu partout des gens plongés dans la lecture de ce livre.

(117)
Dziewięciolatek ukradł trzy auta i bez biletu **latał** ***samolotem*** (http://wiadomosci.gazeta.pl)
Un garçon de neuf ans a volé trois voitures et il *LATAĆ[PASSÉ MASCULIN]* en avion (= $SN_{instrumental\ sg}$) sans billet (*… et il a voyagé en avion sans billet*).

Dans les deux cas, l'interprétation qui s'impose est habituelle. Dans l'exemple (116), l'intervalle de référence est explicitement indiqué par *w ostatnich tygodniach* (*ces dernières semaines*), alors que dans (117) il est implicitement identifiable en tant que période pendant laquelle le jeune garçon a exercé son forfait. Dans les deux cas, il s'agit de plusieurs voyages en avion. Cependant, la signification de ces deux énoncés n'est pas identique.

A notre avis, le mode de désignation de la pluralité d'occurrences formant l'habitude diffère selon que le modifieur instrumental prend la forme $SN_{instrumental\ pl}$ ou $SN_{instrumental\ sg}$. Dans le cas de (116), la description indique la pluralité habituelle à travers les occurrences qui la composent. La locutrice de (116) signifie en effet que lors des semaines précédentes, elles a réalisé plusieurs événements de *latać*$_{(ja\text{-}je)}$, dont chacune à bord d'un appareil différent. Chacune des occurrences itérées formant l'habitude est supposée posséder ses propres coordonnées spatio-temporelles. En d'autres termes, un fort présupposé d'existence pèse sur elles. Telle n'est pas l'information fournie par (117). Si nous savons que le garçon a resquillé

plusieurs fois, sa mauvaise habitude est présentée dans sa globalité comme un type d'actions ou un type d'expérience[195].

Nous remettons à la section suivante le problème d'un type d'événements pour poser une dernière question au sujet des modifieurs instrumentaux. Dans la mesure où ils conduisent à une lecture plurielle des prédicats indéterminés, s'agit-il réellement de modifieurs à fonction adverbiale ou bien faudrait-il parler d'argument sémantique comme dans le cas de *Terminus* ?

L'argument sémantique *Terminus* – avons-nous dit – entre en relation locative finale avec *Figure*, du moins dans le cas des verbes de manière de mouvement. Par ailleurs, il modifie la structure de l'événement associé au prédicat, en transformant sa forme atélique monargumentale $P(\mathbf{e},x)$ en une structure télique biargumentale $P(\mathbf{e},x,y)$.

Or, deux raisons conduisent à penser que l'expression précisant l'instrument, indépendamment de sa référence singulière ou plurielle, n'est pas un argument sémantique. Premièrement, parce que dans leurs cas il n'est pas question d'établir une relation locative finale entre *Figure* et l'instrument. Le rôle du modifieur est restreint à la spécification d'un composant sémantique de manière de mouvement contenu dans le sens lexical du verbe. De cette manière, un modifieur permet d'attribuer à un événement – fût-il multiple – les particularités propres à sa réalisation : *latać samolotami* est une habitude différente de celle consistant à *latać balonami* (*latać*$_{(x)}$ *en montgolfières*). Être un prédicat d'événement est l'une des caractéristiques des adverbiaux.

Deuxièmement, quant à la fonction qu'assument les modifieurs instrumentaux sur le plan aspectuel, elle ne consiste pas, comme dans le cas du *Terminus*, à ajouter une partie finale inhérente à la structure de l'événement. Ils marquent l'itération des occurrences. Leur fonction est plutôt quantifiante, de la même façon que le sont les autres adverbiaux, notamment les fréquentatifs *często* (*souvent*), *rzadko* (*rarement*) ou les marqueurs d'habitualité *zawsze* (*toujours*), *zazwyczaj* (*habituellement*), *na ogół* (*en général*).

4.3.3 Référence à un type d'événements

Dans la section précédente, à l'occasion de l'exemple (117), nous avons signalé un mode de référence plurielle à caractère habituel que nous avons qualifié de référence à un type. La question qu'il convient de poser est celle de l'utilité de distinguer un mode de référence multiple supplémentaire. Est-il réellement utile de parler d'un type plutôt que d'habitualité ou bien, sur un autre plan d'analyse, de parfait d'expérience ?

---

[195] Un modifieur instrumental à référence singulière (c'est-à-dire de forme $SN_{instrumental\ sg}$) renforce la valeur de parfait d'expérience des verbes indéterminés que nous avons déjà signalée auparavant. Comme il a été maintes fois indiqué dans des travaux d'aspectologie slave, cette valeur est l'une de celles qui caractérisent les formes imperfectives.

Une approche d'inspiration davidsonienne permet, comme nous avons essayé de l'expliquer dans le chapitre 1, de transférer au domaine verbal un certain nombre de démarches (par exemple une description de prédicats en termes de propriétés) et de concepts (tels que référence homogène, hétérogène, etc) appliqués auparavant dans le domaine de la référence nominale. Dans cette perspective, le transfert de la distinction entre un type et un token, héritée de Peirce (1931/58) nous semble présenter un intérêt notamment pour décrire le sémantisme des verbes indéterminés de mouvement en polonais.

Un type est considéré comme « une sorte générale» de choses (*general sort of things* Wetzel 2006). Les logiciens citent souvent l'exemple des caractères écrits. La lettre [A] existe en tant que type abstrait et unique, avec un certain nombres de propriétés qui la distinguent de la lettre [B], un autre type. Un token est alors une instance particulière du type [A], même s'il peut posséder ses caractéristiques individuelles. Ainsi, *a*, **A**, **A**, **a**, *A* sont-ils des tokens de [A]. Le type est défini non pas comme un ensemble d'éléments, mais sur la base des traits communs[196]. En paraphrasant Weitzel (2006), on pourra donc dire que dans le domaine verbal, un type regroupe une même sorte d'événements.

En revanche, le terme de token renvoie à des instances, c'est-à-dire aux objets, et non pas aux événements. Les deux types d'entités, comme nous avons essayé de le monter au chapitre 1, n'ont pas le même mode d'existence, surtout en ce qui concerne leur rapport au temps et à l'espace. Les réalisations particulières de *e* sont des occurrences et non pas des tokens.

L'utilité de la notion de type d'événements semble se confirmer, lorsque l'on est amené à comparer les phrases habituelles comme celle que nous avons observée en (116) avec un exemple comme (117). D'autres emplois de verbes indéterminés en tant que prédicats monoargumentaux autorisent également une interprétation en termes de *type d'événements*. Observons l'exemple (118) :

> (118)
> Kiedy zaczynałam, nie zdawałam sobie sprawy, że mój eksperyment może mi naprawdę zamieszać w głowie. Dziś trudno mi uwierzyć, że z powagą i namaszczeniem **chodziłam** po pokoju i w każdym rogu klaskałam w ręce, żeby odganiać złe duchy. (Twój Styl, 05. 2008)
>
> Quand j'ai entamé mon expérience, je ne me rendais pas compte qu'elle risquait de semer une telle confusion dans ma tête. Aujourd'hui, j'ai du mal à croire qu'avec sérieux et application, je *CHODZIĆ[PASSÉ]* dans la pièce, en tapant dans les mains dans chaque coin pour éloigner les mauvais esprits. (*Aujourd'hui, j'ai du mal à croire qu'avec sérieux et application, je marchais dans la pièce en tapant dans les mains dans chaque coin pour éloigner les mauvais esprits.*)

[196] Il diffère du prototype dans la mesure où il ne s'agit pas de « meilleur exemplaire » ou de ressemblance de famille (Kleiber 1990). On ne peut pas considérer que *a* est un meilleur exemplaire de *a* tant qu'ils sont identifiés comme relevant du même type. Il est également difficile de parler de leur ressemblance de famille.

Il est difficile de décider si le prédicat *chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$ est employé dans (118) pour décrire une occurrence d'événement *e* ou une habitude, c'est-à-dire un événement multiple. Nous pouvons seulement en inférer qu'au moins une séance de marche selon les modalités décrites (avec sérieux et application) a eu lieu[197].

Pour ce qui est de la description d'événement, il convient de remarquer que le prédicat *chodzić*$_{(ja\text{-}je)}$ se trouve dans la portée du modalisateur *dziś trudno mi uwierzyć, że* que nous avons traduit par *aujourd'hui, j'ai du mal à croire que*. Il s'agit, en l'occurrence d'une modalité épistémique qui explicite le rapport du locuteur au contenu propositionnel de la complétive. La locutrice précise son rapport à un type d'événement, indépendamment de ses réalisations qu'elles soient des occurrences ou bien des événements multiples.

La capacité des verbes indéterminés de mouvement de désigner un événement potentiellement multiple comme un type explique, à notre avis, la fréquence de leurs apparitions dans des co-textes modalisés[198], comme dans l'exemple (119) ci-dessous où *nienawidzę* (*je déteste*) véhicule une modalité appréciative.

> (119)
> Choć tempo pracy jest duże, zdjęcia do "Statystów" potrwają jeszcze miesiąc. Aktorzy wstają o piątej rano, (…). Na planie spędzają 12 godzin na dobę. Na tym nie koniec wyrzeczeń. Po zdjęciach w Polsce ekipa leci na kilka dni do Pekinu. - ***Nienawidzę* latać**. Będę musiała nałykać się środków uspokajających - zapowiada Buczkowska. (http://miasta.gazeta.pl/lodz)
>
> Bien que le rythme de travail soit soutenu, le tournage de « Figurants » durera encore un mois. Les acteurs se lèvent à cinq heures du matin (…). Ils passent 12 heures par jours sur le plateau. Ce n'est pas la fin de leurs peines. Après le tournage en Pologne, l'équipe *LECIEĆ*$_{[PRÉSENT]}$ quelques jours à Pékin *(l'équipe va [en avion] quelques jours à Pékin*). – Je déteste *LATAĆ*$_{[INFINITIF]}$ (*je déteste voler/voyager en avion*). Je serai obligée de me bourrer de calmants – prévient Buczkowska.

L'exemple (119) ne présuppose l'existence d'aucune occurrence de l'événement décrit par le prédicat *latać*$_{(Buczkowska)}$. Il se peut que la locutrice n'ait jamais pris l'avion. Cela ne l'empêche pas d'avoir et d'exprimer un rapport affectif au type d'événements.

Le recours au concept de type d'événements permet de mieux rendre compte des emplois des verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* dans des co-textes tels que ceux des exemples (118) et (119). Si le premier se laisse décrire en termes de

---

[197] Caractéristique connue des verbes imperfectifs, y compris indéterminés de mouvement, sous le nom de « statement of fact convention » (Forsyth 1970), qui leur permet de revêtir la valeur de parfait d'expérience.

[198] Sans disposer de données précises concernant la fréquence, nous avons interrogé un moteur de recherche. Les résultats confirment nos observations. Ainsi, la proposition *nienawidzę chodzić* (*je déteste marcher* avec *chodzić*, verbe déterminé) a été répertoriées 2010 fois contre seulement 97 occurrences de *nienawidzę iść* traduisibles par également par *je déteste marcher*. La même tendance se dessine clairement pour les autres verbes employés avec ce modalisateur : *jeździć* (541) contre *jechać* (29), *latać* (261) contre *lecieć* (1), *pływać* (68) contre *płynąć* (2), *biegać* (593) contre *biec* (4).

parfait d'expérience, il est moins aisé d'en faire autant dans le cas du second, puisqu'il est possible de proférer *nienawidzę latać* (*je déteste voler/voyager en avion*) même en l'absence d'une quelconque expérience dans ce domaine. Traiter les deux cas en termes de type semble donc une solution économique.

*5. Prédicats monoargumentaux P(*e*,x) et potentiel dérivationnel des verbes*

Lorsque les verbes indéterminés (*chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*) sont employés comme prédicats à structure monoargumentale, leur potentiel dérivationnel reste faible. Ils sélectionnent deux préfixes *PO-* et *NA-*. (120) en est un exemple :

> (120)
> Zatrzymuję się obok bramy i oczywiście gaśnie !
> Ufff! Piotrek ! Ja jechałam !!! – drę się patetycznie, głośno, dziko.
> No widzisz, Basiu ? Nietrudno złapać, o co chodzi. **Pojeździsz jeszcze trochę** i kurs będzie tylko formalnością (Kalicińska 2)
>
> Je m'arrête à côté du portail et, bien sûr, elle [la voiture] cale !
> Ouff, Piotrek ! Je *JECHAĆ[PASSÉ FEMININ]* !!! (*J'ai roulé !!!*) – hurlé-je à pleins poumons, sans retenue, sauvagement.
> Tu vois ? Pas dur de capter comment faire. Tu *POJEŹDZIĆ[FUTUR]* encore un peu (*tu rouleras encore un peu*) et le code ne sera qu'une formalité.

Pojeździć est un dérivé perfectif de *jeździć*. Le point de vue aspectuel impose donc une saisie de l'événement dans sa globalité. Cette forme perfective ne recouvre cependant pas un prédicat télique, puisque le préfixe n'introduit pas de terme inhérent. Les perfectifs en *PO-* dérivés des verbes indéterminés réalisés en tant que prédicats à structure monoargumentale, sont eux aussi des prédicats atéliques *P(***e***,x)*. La saisie globale de l'événement n'implique pas, dans leur cas, une complétion.

Comme le montre l'exemple (120), appliqué à un prédicat *P(***e***,x)* indéterminé, *PO-* opère un prélèvement quantitatif. Sa valeur est purement délimitative et elle consiste à indiquer la présence des limites. En effet, le sens de *pojeździć* dans (17) est paraphrasable par « tu effectueras encore une petite quantité de *jeździć* ». Il est donc logique que les formes perfectives en *PO-* apparaissent régulièrement avec des adverbiaux indiquant la faible quantité. Ceux-ci spécifient la quantité temporelle qui constitue l'événement, comme dans l'exemple (121) :

> (121)
> **Pochodziliśmy *pół godziny***, a i tak nie starczyło na wszystko czasu. (maciek.nugat.net)
> My *POCHODZIĆ[PASSÉ PL MASCULIN]* une demi-heure (*Nous avons marché une demi-heure*), mais le temps n'a pas été suffisamment long pour tout.

En suivant Verkuyl (1999) et Verkuyl *et alii* (2004), d'un point de vue aspectuel, *pochodzić pół godziny* (*marcher une demi-heure*) peut être représenté [+ ADDTO] + [+ SQA], le premier élément marquant la dynamicité du prédicat, et le second – la spécification quantitative du *A* temporel.

Les formes perfectives en *PO-* dérivées des verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* peuvent désigner la quantité réalisée de *A* sans spécification explicite de temps qui correspond à l'événement. Dans ce cas, nous avons affaire à une évaluation approximative. Il s'agit alors d'une certaine quantité, peu élevée, de *A*. La nature de *A*, temps ou espace, n'est pas précisée. C'est ainsi qu'il convient de interpréter *popływałem* dans l'exemple (122) : *Figure* a exercé une certaine quantité de *A*, présentée comme peu élevée :

(122)
A wczoraj **popływałem** w jeziorze Białym - super ciepła i super czysta woda. (http://www.mindex.pl/)
Hier, je *POPŁYWAĆ[PASSÉ MASCULIN]* dans le lac Białe (*Hier, j'ai nagé dans le lac Białe*). L'eau était super chaude et super claire.

Le second préfixe, *NA-*, a également un rôle quantitatif, mais celui-ci ne consiste pas à fixer les bornes. Il sert à signaler que la quantité de *A* réalisée par *Figure* est perçue comme importante. La forme perfective ainsi forgée est accompagnée du pronom réfléchi *się*, comme le montre l'exemple (123) :

(123)
Byłem dziś w górach, **nachodziłem się**, było pięknie, robiłem zdjęcia i jutro się z Wami nimi podzielę. (www.rfm.fm)
Aujourd'hui, j'ai été à la montagne, je *NACHODZIĆ SIĘ[PASSÉ MASCULIN]* (*j'ai beaucoup marché*), c'était beau, j'ai pris des photos que je partagerai demain avec vous.

Le traitement quantitatif de l'événement par le locuteur est à la base de certains emplois métaphoriques tels que (124) :

(124)
A w sumie : **nachodziłem się** dzisiaj ***na zapas*** próbując znaleźć salkę konferencyjną w budynku 2. (http://www.microsoft.com)
En somme : en essayant de trouver une salle de conférence dans le bâtiment 2, je tellement *NACHODZIĆ SIĘ[PASSÉ MASCULIN]* (*j'ai tellement marché*) que je peux en faire des réserves.

En formulant l'énoncé (124), le locuteur recourt à la forme perfective *nachodzić się* pour signifier qu'il avait effectué une quantité particulièrement grande de *chodzić*. Il la présente même comme excessive, donc permettant de constituer un stock de réserve. Un tel traitement est habituellement réservé aux objets, qu'ils soient comptables ou massifs. Il serait, certes, abusif de voir dans (124) un élément confirmant les thèses davidsoniennes. Il montre

cependant qu'une telle conceptualisation des événements n'est pas réservée uniquement aux philosophes, ni à certains linguistes et qu'elle fait partie des échanges quotidiens.

*6. Verbes indéterminés en tant que prédicats biargumentaux P(*e*,x,y)*

Dans de nombreux emplois, les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* forment des prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)*. Leur modèle de réalisation argumentale comporte un argument externe *x – Figure* et un argument interne *y* porteur de rôle *Terminus*. Sur le plan syntaxique, ce second argument prend la forme d'un complément terminatif *do* $SN_{génitif}$ (99) ou bien *na* $SN_{accusatif}$ (125), explicite dans le premier cas, implicite dans le second.

> (99)
> « Galileusz » już **pływa do Ystad**.
> [Le ferry] « Galilée » *PŁYWAĆ[PRÉSENT]* à Ystad. *([Le ferry] «Galilée» va déjà à Ystad*)
>
> (125)
> Ja też bym chętnie pochodziła. Pytałam nawet lekarza i w odpowiedzi dostałam, że w zasadzie nie ma żadnych przeciwskazań, tylko trzeba znaleźć w miarę czysty basen. Mieszkam w Szczecinie i do żadnej z tutejszych pływalni nie mam zaufania. Przed ciążą **chodziłam** i to dużo, bardzo lubię pływać. (http://forum.dziecko-info.com)
> Moi aussi, je *POCHODZIĆ[CONDITIONNEL PRÉSENT FÉMININ]*.[199] (*Moi aussi, j'y irais bien volontiers de temps à autre*). J'ai posé la question au médecin et il m'a répondu qu'en principe il n'y avait aucune contre-indication, qu'il fallait simplement trouver une piscine passablement propre. J'habite Szczecin et je me méfie de toutes les piscines ici. Avant ma grossesse, je *CHODZIĆ[PASSÉ FÉMININ]* beaucoup, j'aime bien *PŁYWAĆ[INFINITIF]*. (*Avant ma grossesse, j'y allais beaucoup, j'aime bien nager*)

Dans l'exemple (99), le complément terminatif *do Ystad* (*à Ystad*) représente l'argument *Terminus* dont la présence permet au prédicat d'établir la relation locative entre *Figure* (*Galileusz - Galilée*) et *Ystad* (*Terminus*). Une même relation se construit entre *Figure* (*ja – je*) et *basen* (*piscine*) qui assume le rôle de *Terminus*. Syntaxiquement, le complément terminatif *na basen* (*à la piscine*) est absent sur le plan de l'énoncé. Il peut être facilement récupéré grâce au co-texte gauche qui mentionne *czysty basen* (*une piscine propre*) et *pływalnia* (*piscine*). Dans (125), *chodziłam* passe avec succès les deux tests que nous avons proposés[200] pour vérifier si une expression du co-texte est un complément terminatif. Nous pouvons, en effet, insérer dans l'énoncé un complément explicite *na basen* (*à la piscine*) aussi bien qu'une question en *dokąd ?* (le *où* ? allatif), sans altérer la cohérence du récit. Par

[199] Dans cette section, nous nous intéressons uniquement à la structure argumentale des prédicats indéterminés. Par souci de clarté, nous remettons à une section suivante la discussion des problèmes liés au préfixe délimitatif (*pochodzić*) et à l'adverbial de quantification *dużo* (*beaucoup*).
[200] Voir : chapitre 1, section 5.3.5.4.

conséquent, sémantiquement, *chodzić* de (125) est un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* qui autorise une relation locative finale de coïncidence spatiale entre *Figure* et *Terminus*.

Face à ces exemples, on constate que les verbes indéterminés possèdent, en tant que prédicats, une structure argumentale multiple. Conformément aux postulats de Levin (2005, 2006, 2009) exposées dans le chapitre 1, une structure argumentale du prédicat se voit associer un type de situations. Cela suppose une certaine constance dans les interprétations que l'on en fait. Or, de ce point de vue, il convient de souligner que les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* réalisés dans le discours comme prédicats biargumentaux donnent systématiquement lieu à une lecture multiple. Ainsi, dans (99), est-il clair que le ferry « Galilée » effectue le trajet plusieurs fois, tout comme, dans (125), la locutrice s'était autrefois rendue plus d'une fois à la piscine. La référence multiple des prédicats indéterminés biargumentaux est une constante dans notre corpus. En d'autres termes, en tant que prédicats *P(***e***,x,y)*, les verbes indéterminés désignent nécessairement un événement multiple. Il convient de s'interroger dès lors quel est le rôle du *Terminus* dans la structure d'un tel événement.

6.1 Le rôle du *Terminus* dans la structure d'un événement multiple

Du point de vue sémantique, l'argument *Terminus* est l'un des deux éléments mis en relation par le prédicat. Le déplacement effectué par *Figure* s'y arrête, ou est censé s'y arrêter, en donnant lieu à une relation locative finale qui peut être décrite par une proposition stative : *być*$_{(Figure)}$ *w/na y* (*Terminus*) – *être à y* (*Terminus*). Dans la mesure où *e* associé à la structure biargumentale des verbes indéterminés a un caractère pluriel, il suppose une série d'occurrences itérées (e_1, e_2, ..., e_n). (e_1, e_2, ..., e_n) sont des déplacements donnant lieu à la localisation de *Figure* à l'endroit identifié par *Terminus*. Celui-ci marque à la fois le point final inhérent à chacun des événements e_1, e_2, ..., e_n constitutifs et le début d'un nouvel état de choses que l'on peut décrire avec une construction locative *być w/na y* (*Terminus*). Le *Terminus* fait partie de chacun des événements itérés e_1, e_2,…, e_n. Chacun d'entre eux a donc un caractère télique. En d'autres termes, *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* désignent un événement multiple formé de plusieurs occurrences d'événements téliques.

La description d'un événement multiple nécessite, comme l'a montré Kleiber (1987), un paramètre supplémentaire, à savoir l'intervalle de référence. Ainsi, dans l'exemple (99), l'intervalle de référence reste-t-il implicite, mais l'emploi du présent permet de le considérer comme recouvrant, du moins partiellement, le temps d'énonciation. Dans le cas de (125), cette période de référence est située avant le moment d'énonciation, et elle est fermée tant à

gauche qu'à droite. Ses bornes temporelles correspondent en effet au début et à la fin de la grossesse. Ce caractère délimité n'empêche pas cependant de la présenter plutôt dans sa durée que de manière inclusive. Nos deux exemples ont une lecture habituelle.

En réunissant les éléments qui permettent de décrire la structure de l'événement multiple *e* associé aux prédicats indéterminés *P(***e***,x,y)*, il est possible de le représenter sous forme du schéma suivant (figure 13) où le segment I, parallèle à l'axe du temps, représente l'intervalle de référence sur lequel les événements itérés e_1, e_2, e_3 … se répartissent. :

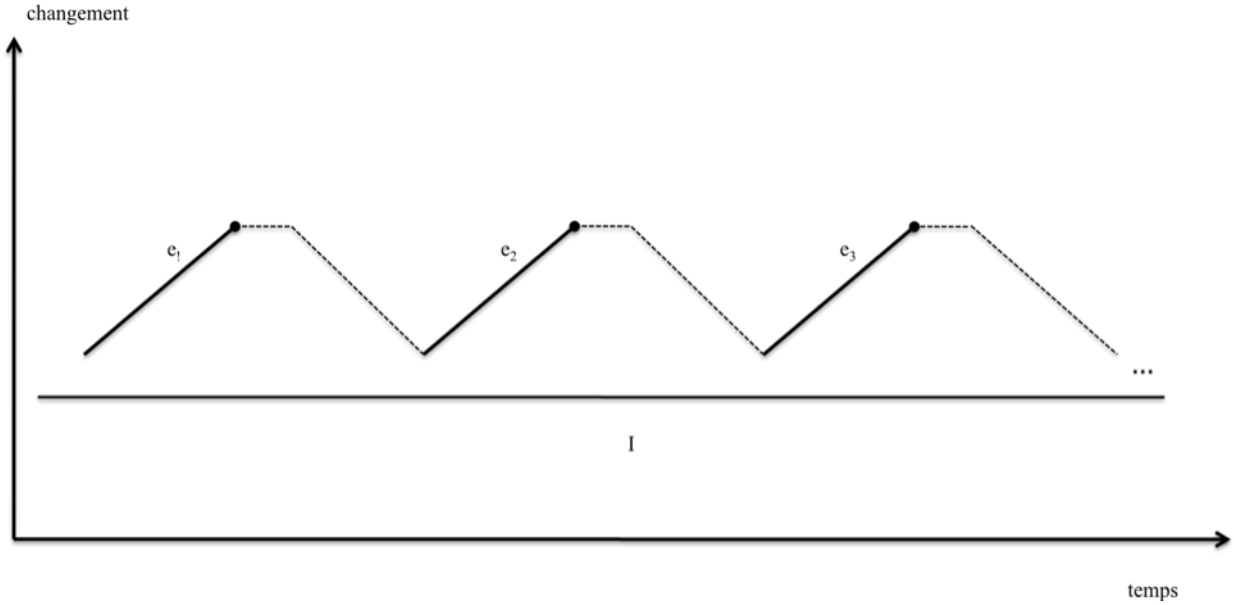

Figure 13 : Structure de l'événement multiple associé aux prédicats indéterminés biargumentaux

Une ligne en pointillés relie à chaque fois le *Terminus T* avec le point initial de l'événement suivant. Si nous avons choisi de différencier ce segment d'un point de vue typographique, c'est pour signaler son statut particulier dans la sémantique de ces prédicats. Janda[201] considère que l'annulation de la localisation *być w/na y* (*Terminus*) fait partie du sens, puisqu'un nouvel événement e_n ne pourrait pas avoir lieu sans que *Figure* ne retourne au point initial. Il est clair, en effet, que l'annulation de la relation locative finale résultant du déplacement e_1 est nécessaire pour que e_2 puisse avoir lieu. Force est de reconnaître que pour pouvoir effectuer un autre déplacement e_n, constitutif de la multiplicité évenementielle de *pływać* dans l'exemple (99) et de *chodzić* dans (125), *Figure* a dû réaliser un retour à la case départ : le ferry est bien retourné à son port d'origine et la locutrice de (125) a dû quitter la piscine pour pouvoir s'y rendre de nouveau. Cependant, l'annulation de la relation locative entre *Figure* et *Terminus* ne fait pas partie, à notre avis, du sens lexical des verbes indéterminés. Par conséquent, la structure de l'événement multiple comprend des occurrences

[201] communication personnelle

de déplacement, mais l'annulation de la relation locative finale n'est qu'impliquée. En d'autres termes, les prédicats indéterminés *P(***e***,x,y)* décrivent un déplacement de type *aller*, et non des *aller-retours*.

6.2 Itération d'occurrences téliques et l'imperfectivité des verbes indéterminés

En analysant les prédicats déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* en tant que prédicats biargumentaux, nous avons eu l'occasion de discuter l'articulation qui organise le rapport entre la télicité du prédicat et de l'imperfectivité de sa forme verbale. Or, *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* sont également des prédicats biargumentaux dont les formes verbales lexicalisent le point de vue imperfectif. Il convient de préciser dès lors comment s'articulent, dans leur cas, la forme imperfective du verbe et la télicité de chacune des occurrences constitutives de l'événement multiple qu'il désigne.

Compte tenu de la différence dans le caractère des événements désignés, occurrence ou événement spécifique dans le cas des déterminés, événement multiple ou pluriel dans celui des indéterminés, le point de vue imperfectif a une portée différente dans les deux fois.

Les formes imperfectives saisissent l'événement dans son déroulement. Il en est de même pour les événements multiples, composés d'une série d'événements téliques e_1, e_2, e_3 … comme c'est le cas de prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)* formés par *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*. Ces verbes, lexicalisant le point de vue imperfectif, présentent l'événement multiple en cours de déroulement, c'est-à-dire à l'intérieur de l'intervalle de référence. L'événement poursuit son cours qui consiste dans l'itération des occurrences le long de cet intervalle, et non pas vers un *Terminus*, comme dans le cas des prédicats déterminés à deux arguments (*iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*).

L'imperfectivité des formes verbales des prédicats *P(***e***,x,y)* opère donc différemment selon qu'il s'agit des déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* ou d'indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*. Dans le cas des premiers (*iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*), le point de vue imperfectif porte sur le déroulement d'une occurrence événementielle qui consiste dans la progression vers le *Terminus*. Pour les seconds (*chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*), il doit être mis en relation avec l'intervalle de référence. Dans le cas d'un événement multiple, le point de vue imperfectif n'est pas focalisé sur telle ou telle autre occurrence itérée e_1, e_2, e_3 ... ni sur le déroulement d'aucune d'entre elles, mais sur l'intervalle *I*. Selon que l'intervalle de référence, qui est en même temps un intervalle duratif (Kleiber, 1987), est situé dans le passé, le présent ou le futur, le point de vue imperfectif permet de signaler qu'un certain nombre de

sous-événements constitutifs a déjà eu/a/aura lieu, mais que leur itération se poursuit et n'a pas encore atteint la borne temporelle fermant l'intervalle de référence.

7. Propriétés pertinentes pour une description d'événements multiples

Jusque-là, en décrivant les situations associées aux structures argumentales des prédicats déterminés (*P(***e***,x)* et *P(***e***,x,y)*) et indéterminés (*P(***e***,x)*), nous avons traité d'abord les caractéristiques structurelles d'occurrence d'événement *e*, pour nous intéresser ensuite aux procédés qui conduisent à leur éventuelle référence multiple. En d'autres termes, il était possible de décrire la structure de l'événement *e* et, dans un second temps, de saisir les procédures de sa multiplication.

Avec les prédicats biargumetaux *P(***e***,x,y)* des verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*, ce modus operandi ne peut pas être maintenu. L'événement associé à cette configuration argumentale est toujours multiple. Autrement dit, la référence à une pluralité d'occurrences est indissociable de la structure biargumentale des prédicats indéterminés et ne nécessite aucune des procédures multiplicatives que nous avons notées dans les cas précédents (par exemple, le recours à des adverbiaux fréquentatifs, extraction d'occasion pertinente, etc.). Décrire la structure de *e* désigné par les *P(***e***,x,y)* indéterminés signifie traiter directement une pluralité événementielle.

Un tel objet de description implique un choix de propriétés pertinentes qui sont différentes de celles dont nous nous sommes servie pour discuter des problèmes liés aux occurrences d'événement. Nous avons pu le constater, en évoquant ci-dessus le rôle du *Terminus*, essentiel dans la construction de la référence multiple, mais ne permettant pas de considérer que l'événement *e* décrit par un prédicat indéterminé biargumental est télique. Par ailleurs, il est difficile de parler de télicité en cas d'événement multiple. Une itération d'occurrences dans un intervalle de référence pourrait-elle être pourvue de terme inhérent ? De même, parler de durativité d'un événement multiple conduit à une impasse dans la mesure où c'est l'organisation de la période de référence qui permet de décrire l'organisation de l'itération des occurrences e_1, e_2, e_3, … qui forment le référent pluriel *e*.

Parmi les propriétés aptes à décrire à la fois des occurrences d'événement et un événement multiple, seule l'hétérogénéité peut être citée. En effet, un *e* pluriel n'est pas structuré de manière homogène dans la mesure où les prédicats biargumentaux *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* ne sont pas divisibles. Un e_1 particulier distingué dans l'itération qui forme l'événement multiple *e* ne peut pas être désigné par le même prédicat que *e* dans sa totalité. En effet, pour décrire un événement spécifique e_1, e_2 ou

e_3, le locuteur doit recourir à un prédicat biargumental déterminé *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*.

En décrivant le référent multiple *e* des prédicats *P(***e***,x,y)*, nous analysons dans un premier temps le mode d'établissement de la relation locative finale, c'est-à-dire selon le rapport entre *Figure* et *Terminus* dans le cas du référent pluriel. Ensuite, nous nous servons des outils conceptuels proposés par Kleiber (1987) pour étudier l'organisation de l'itération et de la structuration de l'intervalle de référence.

7.1 Référence distributive et collective des prédicats *P(*e*,x,y)* indéterminés

A la différence des verbes déterminés, les indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* peuvent être accompagnés, sur le plan syntaxique, de compléments terminatifs sous forme de syntagmes prépositionnels *do* $SN_{génitif\ sg}$/*do* $SN_{génitif\ pl}$ ou bien *na* $SN_{accusatif\ sg}$/*na* $SN_{accusatif\ pl}$. Il s'agit ainsi d'expressions référant soit à un objet unique, soit à plusieurs entités. Lorsque l'expression en position d'argument *Figure* est un $SN_{nominatif\ pl}$, la relation locative finale peut s'établir entre *Figure* et *Terminus* d'au moins deux façons, illustrées par nos exemples (126) et (127).

> (126)
> Na treningi obaj **bracia jeżdżą do** Ostrołęki (80 km w jedną stronę) dwa razy w tygodniu (poniedziałki i wtorki). (www.kurekmazurski.pl)
> Pour les entrainements, les deux frères *JEŹDZIĆ*$_{[PRÉSENT]}$ à Ostrołęka (*do Ostrołęki* - *do* $SN_{génitif\ sg}$) (80 kilomètres dans un sens) deux fois par semaine (le lundi et le mardi).
> (*Pour les entrainements, les deux frères vont à Ostrołęka deux fois par semaine, (le lundi et le mardi)*)
> (127)
> Nasze dzieci **chodzą do szkół muzycznych** (…), więc wolą kończyć lekcje wcześniej – tłumaczy z kolei dyrektorka VII LO (miasta.gazeta.pl)
> Nos enfants (*nasze dzieci* – $SN_{nominatif\ pl}$) *CHODZIĆ*$_{[PRÉSENT]}$ dans des écoles de musique (*do szkół muzycznych – do* $SN_{génitif\ pl}$). (*Nos enfants vont dans des écoles de musique*). Ils préfèrent donc terminer les cours plus tôt – explique à son tour la proviseure du Lycée d'enseignement général VII.

Dans les deux exemples, les verbes indéterminés *jeździć* et *chodzić* sont réalisés comme prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)*. Les $SN_{nominatif\ pl}$ *obaj bracia* (*les deux frères*) dans (126) et *nasze dzieci* (*nos enfants*) dans (127) renvoient à plus d'un individu. Les deux prédicats diffèrent par le caractère de leurs *Terminus*. Dans l'exemple (126), le complément *do Ostrołęki* ($SN_{génitif\ sg}$) désigne un seul lieu *Terminus*. La relation locative finale de coïncidence spatiale s'établit entre l'ensemble d'individus que forment les deux frères (*Figure*) et le *Terminus*. L'exemple reçoit une lecture habituelle collective.

Dans le cas de (127), le complément terminatif *do szkół muzycznych* ($SN_{génitif\ pl}$) désigne plusieurs lieux *Terminus* dont chacun correspond à la localisation finale de chacun des individus dont chacun est considéré comme *Figure(s)* de mouvement. La lecture attribuée par défaut est donc distributive[202] : chacun des individus de l'ensemble *nasze dzieci* (*nos enfants*) effectue plusieurs fois le déplacement vers son école de musique. L'habitude est donc le fait de chacun des individus.

7.2 Organisation de l'itération des occurrences et structuration de l'intervalle de référence

Les prédicats indéterminés *P(***e***,x,y)* décrivent systématiquement une pluralité d'occurrences. Dans l'exemple (99), seule la référence multiple est possible, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un adverbial quantifiant ou de repérer des indices discursifs présents dans le co-texte :

(99)
«Galileusz» już pływa do Ystad.
[Le ferry] «Galilée» pływać[présent] à Ystad. ([Le ferry] «Galilée» va déjà à Ystad)

La lecture multiple qui caractérise la structure biargumentale des prédicats indéterminés apparaît donc comme liée à la présence du *Terminus*. Cette observation mène à deux constats. Premièrement, en ce qui concerne les prédicats indéterminés à deux arguments, une référence plurielle, comme celle de (99), doit être attribuée non pas à l'énoncé, comme dans les cas précédents, mais au prédicat et à son argument interne. Deuxièmement, cette référence plurielle est indépendante de la nature de l'argument externe qui peut renvoyer à un individu (mais pas à l'une de ses instances spatio-temporelles), à plusieurs d'entre eux ou à un ensemble. Les différences dans le mode d'établissement de relation locative finale conduisent à une lecture distributive ou collective. Il convient désormais de s'intéresser à l'organisation de l'itération des occurrences pendant la période de référence.

*7.2.1 Prédicats indéterminés P(*e*,x,y) et la pluralité habituelle*

L'énoncé (99) que nous avons déjà observé sous des angles différents, est une phrase habituelle. Il décrit une itération d'occurrences régulièrement réparties sur la totalité de l'intervalle de référence. L'adverbial *już* (*déjà*) indique le rattachement de l'intervalle de référence au moment d'énonciation, mais il n'est pas pertinent pour le caractère habituel de l'énoncé. Sans lui, l'interprétation habituelle, liée de toute évidence à la structure

[202] On pourrait, certes, imaginer un contexte favorisant une lecture collective selon laquelle l'ensemble des étudiants se rend systématiquement dans deux, voire trois écoles de musique différentes, mais cette interprétation est exclue dans le cas de l'exemple (127).

biargumentale du prédicat, reste intacte, comme le montre l'exemple (99a) obtenu par suppression de *już*.

(99a)
Galileusz **pływa do Ystad**.
[Le ferry] Galilée *PŁYWAĆ[PRÉSENT]* à Ystad. *([Le ferry] «Galilée» va déjà à Ystad*)

(99a) est un énoncé que l'on pourrait qualifier de minimal dans la mesure où il est la réalisation la plus simple de la structure argumentale du prédicat indéterminé *pływać*. Dans cette configuration, la lecture habituelle est de rigueur. Nous pouvons donc généraliser les renseignements fournis par ce cas précis, en arguant que les verbes indéterminés qui forment des prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)* se voient associer un référent pluriel à caractère habituel. Celui-ci peut être souligné par un modifieur tel que *zawsze* (*toujours*) dans l'exemple (128) :

(128)
Ja ***zawsze*** **pływałem** promami Unity Line **do Szwecji** i nigdy mnie nie zawiodły. (www.portalmorski.pl)
Je toujours *PŁYWAĆ[PASSÉ MASCULIN]* en Suède avec des ferries Unity Line (*j'ai toujours voyagé en Suède*) et je n'ai jamais été déçu.

L'exemple (129) ci-dessous est également une description d'événement dont le caractère habituel ne tient à aucun adverbial. C'est la structure biargumentale qui impose ce type de lecture. Par ailleurs, l'habitude est vérifiée par rapport à un intervalle de référence implicite que l'on pourrait caractériser à l'aide d'un adverbial tel que *aktualnie* (*actuellement*) et qui recouvre également le moment d'énonciation. Cet exemple nous a frappée par la complexité des procédés nécessaires pour identifier le référent, ou plutôt les référents, dans la mesure où l'habitude décrite peut être assertée, de manière distributive, de chacun des individus ou collectivement, au groupe qui constitue *Figure* de mouvement.

(129)
— A turystyka ?
— Na wschodzie nie należy nadmiernie na nią liczyć. Poza szczególnie atrakcyjnymi miejscami – jeziora, Bieszczady – nie przyjeżdża tam masowy turysta. Turyści **jeżdżą do Warszawy**, **Krakowa**, **w Tatry**, **nad morze**. (Gazeta Wyborcza, interview avec un spécialiste du développement régional)
— Le tourisme ?
— A l'est, il ne faut pas trop y compter. En dehors des endroits particulièrement attrayants : les lacs, [le massif de] Bieszczady, le touriste de masse n'y *PRZYJEŻDŻAĆ[PRÉSENT]* pas (*le touriste de masse n'y viendra pas*). Les touristes *JEŹDZIĆ[PRÉSENT]* à Varsovie, à Cracovie, dans le Tatra, au bord de la mer (*les touristes vont à Varsovie, à Cracovie, dans le Tatra, au bord de la mer*).

Même si l'exemple (129) ne comprend qu'une seule occurrence du verbe *jeździć*, celle-ci est une ellipse qui recouvre en réalité quatre prédicats. En effet, l'énoncé :

(129)
Turyści **jeżdżą do Warszawy**, **Krakowa**, **w Tatry**, **nad morze**.

peut facilement être présenté sous sa forme complète de conjonction de prédicats biargumentaux suivante :

1. Turyści **jeżdżą do Warszawy** : a. (Pe_1, x, y_1) ou bien b. (Pe_1, x_1, y_1)
Les touristes *JEŹDZIĆ[PRÉSENT]* à Varsovie (*Les touristes vont à Varsovie*)
2. Turyści **jeżdżą do Krakowa** : a. (Pe_2, x, y_2) ou bien b. (Pe_2, x_2, y_2)
Les touristes *JEŹDZIĆ[PRÉSENT]* à Cracovie (*Les touristes vont à Cracovie*)
3. Turyści **jeżdżą w Tatry** : a. (Pe_3, x, y_3) ou bien b. (Pe_3, x_3, y_3)
Les touristes *JEŹDZIĆ[PRÉSENT]* dans le Tatra (*Les touristes vont dans le Tatra*)
4. Turyści **jeżdżą nad morze** : a. (Pe_4, x, y_4) ou bien b. (Pe_4, x_4, y_4)
Les touristes *JEŹDZIĆ[PRÉSENT]* au bord de la mer. (*Les touristes vont au bord de la mer*)

L'énoncé (129) renvoie par une ellipse à quatre événements multiples habituels et, de ce fait, peut être représenté sous forme des conjonctions (129a) ou (129b) :

(129a)
$(Pe_1, x, y_1) \cap (Pe_2, x, y_2) \cap (Pe_3, x, y_3) \cap (Pe_4, x, y_4)$
(129b)
$(Pe_1, x_1, y_1) \cap (Pe_2, x_2, y_2) \cap (Pe_3, x_3, y_3) \cap (Pe_4, x_4, y_4)$

Commençons par l'observation du premier élément de cette conjonction *turyści jeżdżą do Warszawy* (*les touristes JEŹDZIĆ[PRESENT] à Varsovie*) et des deux formules *a.* (Pe_1, x, y_1) et *b.* (Pe_1, x_1, y_1) qui correspondent à deux interprétations habituelles différentes : l'une collective, l'autre distributive.

Dans la lecture *a*, le locuteur admet que les mêmes touristes *x* vont à Varsovie à répétition. Nous avons donc affaire à une interprétation collective dans la mesure où il s'agit d'un groupe. En d'autres termes, un groupe de touristes, en tant qu'ensemble, a l'habitude d'aller à Varsovie (ainsi que celle de se rendre à Cracovie, dans le Tatra et au bord de la mer). Si l'on opte pour une interprétation de type *a*, il est également possible d'envisager (129) sous forme d'une alternative (129c) :

(129c)
$(Pe_1, x, y_1) \cup (Pe_2, x, y_2) \cup (Pe_3, x, y_3) \cup (Pe_4, x, y_4)$

La lecture *b* consiste, au contraire, à considérer l'événement multiple comme une somme de déplacements individuels effectués au moins une fois par chacun des touristes. Chacun des individus x_1 vient plusieurs fois à Varsovie. Il s'agit donc d'une lecture distributive et l'habitualité tient à l'itération des occurrences de déplacement qui ne sont pas forcément réalisées par une seule et même *Figure*. Nous pouvons interpréter de cette façon chacune des trois autres descriptions.

Le co-texte qui mentionne *le touriste de masse* semble indiquer que l'interprétation collective est plus adéquate. L'ambiguïté n'est pas levée pour autant dès que l'on envisage

l'ensemble de l'énoncé de (129). De nouveau sommes-nous amenée à poser la question de la variable *x* : s'agit-il d'un même ensemble de touristes qui vont dans les quatre endroits spécifiés par les *Terminus* ou bien est-il préférable d'envisager quatre collectifs différents dont chacun se rend à un endroit précis ? Une fois de plus, le locuteur hésite entre une lecture collective qui attribue à un seul ensemble d'individus les déplacements itérés dans chacun des quatre lieux *Terminus* et une interprétation distributive qui présuppose plusieurs sous-ensembles dans la collectivité désignée comme *touriste de masse*.

Dans la partie consacrée aux verbes déterminés, nous avons signalé que sur le plan syntaxique, ils peuvent sélectionner un complément terminatif infinitif. Nous avons suivi Lamiroy (1983), en reconnaissant une valeur locative aux infinitifs introduits par les verbes de mouvement, du moins lorsque l'énoncé dans lequel ils figurent est une description d'événement de mouvement. Nous avons aussi remarqué que les verbes de manière de mouvement qui admettent un complément terminatif infinitif, construisent des prédicats susceptibles de sélectionner l'argument *Terminus*. Ce constat est valide également pour les verbes indéterminés qui forment des prédicats *P(***e***,x,y)*. Les exemples (130) et (131) illustrent de tels cas :

(130)
Jeżdżę pracować za granicą[203]. (www.slupca.lm.pl)
Je *JEŹDZIĆ[PRÉSENT]* travailler à l'étranger.

(131)
Jako nastolatek **chodził *oglądać perkusje*** na wystawach sklepowych i zawsze marzył o tym, aby kiedyś zostać perkusistą (villevalo.blog.onet.pl)
Adolescent, il *CHODZIĆ[PASSÉ MASC]* regarder les batteries dans les vitrines de magasins et il a toujours rêvé de devenir batteur.

Contrairement à leurs correspondants déterminés, les formes du présent *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* suivis d'infinitif n'ont pas de valeur future[204]. Ils reçoivent systématiquement une lecture habituelle. Dans l'exemple (130), l'intervalle de référence est implicite, mais il recouvre le moment dénonciation et pourrait être actualisé par un adverbial tel que *actuellement*. L'énoncé (131) est également une phrase habituelle, mais l'intervalle de référence est situé avant le moment d'énonciation. Il s'agit de la période d'adolescence révolue.

---

[203] La marque casuelle de l'instrumental que porte le syntagme prépositionnel *za granicą* (*za* $SN_{instrumental}$) indique qu'il s'agit de complément scénique. S'il s'agissait d'un terminatif, nous aurions *za granicę* (*za* $SN_{accusatif}$).

[204] Comme dans le cas des déterminés, on observe une fréquence plus élevée de constructions infinitives dans le cas de *chodzić*, *jeździć*, *latać*, *biegać* que dans celui de *pływać*, *pełzać*, *fruwać*.

Pour ce qui est des prédicats indéterminés, l'effet produit par l'infinitif est identique à celui de l'argument *Terminus* : il conduit à une lecture multiple habituelle accordée par défaut, c'est-à-dire en l'absence d'adverbial marquant la pluralité fréquentative.

*7.2.2 Prédicats indéterminés P(*e*,x,y) et la pluralité fréquentative*

Les adverbiaux de quantification fréquentielle (*często – souvent*, *rzadko – rarement*, etc) se trouvent parmi les modifieurs les plus fréquents auprès des prédicats indéterminés à deux arguments. Dans l'exemple (132), le jugement fréquentatif exprimé par *najczęściej – le plus souvent* concerne le nombre d'occurrences d'événements compris dans l'intervalle de référence que constitue l'année 2001 :

> (132)
> Polscy klienci linii lotniczych, jak wynika z najnowszych danych za 2001 roku, ***najczęściej*** **latają do Europy** - to blisko trzy czwarte biletów. (corpus IPI PAN)
>
> Selon les dernières données de 2001, les clients polonais de compagnies aériennes *LATAĆ[PRÉSENT]* en Europe (*les clients polonais de compagnies aériennes voyagent le plus souvent vers l'Europe*) – [cela représente] presque trois quarts de billets.

Contrairement à l'habitualité qui constitue l'interprétation par défaut des prédicats indéterminés *P(***e***,x,y)*, la pluralité fréquentative nécessite le recours aux adverbiaux spécialisés.

*7.2.3 Prédicats indéterminés P(*e*,x,y) et la pluralité itérative*

« Une phrase simplement itérative est une phrase qui présente une situation comme étant vérifiée à deux, trois ou plusieurs reprises à l'intérieur d'un intervalle temporel » (Kleiber, 1987 : 115). Les marqueurs d'itérativité peuvent par conséquent indiquer le nombre exact d'occurrences ou bien, dans le cas de *plusieurs*, indiquer que celui-ci est comptable.

Le premier cas de figure, c'est-à-dire la quantification numérale, est peu attestée en cas de prédicats indéterminés *P(***e***,x,y)*. Il est extrêmement rare de trouver un prédicat indéterminé avec des numéraux dont le rôle consisterait à comptabiliser le nombre d'occurrences spécifiques qui forment l'événement multiple, bien que notre exemple (133) ci-dessous semble indiquer le contraire.

> (133)
> Zadeklarowałam polski, angielski i jako dodatkowy niemiecki (…). **Chodziłam *sto razy* do dyrektorki** pytać się, czy tak na pewno można, a ona mnie cały czas o tym zapewniała. (www.forumowisko.pl)
>
> J'ai choisi le polonais, l'anglais et l'allemand comme langue vivante supplémentaire (…). Je *CHODZIĆ[PASSÉ FÉMINN]* chez la directrice (*je suis allée cent*

fois chez la directrice) ***cent fois*** pour me renseigner si on pouvait faire comme ça, et elle n'a pas arrêté à m'en assurer.

Le prédicat *chodzić*$_{(ja,\ do\ dyrektorki)}$ est accompagné de l'adverbial quantifiant *sto razy* (*cent fois*) dont la fonction ne consiste pas cependant à comptabiliser le nombre exact d'occurrences de *chodziłam do dyrektorki* (*je suis allée voir la directrice*) effectuées par *Figure* et de le fixer avec précision à cent. L'adverbial *sto razy* (*cent fois*)[205] indique d'une part que *Figure* (*ja - je*) s'est rendue chez la directrice (c'est-à-dire au lieu *Terminus*) un certain nombre fois. De l'autre, cette quantité que l'on pourrait rendre également par *plusieurs fois*, est jugée sufisamment, voire trop élevée. Cependant, ce jugement n'engage pas l'intervalle de référence, ni ne suppose aucune structuration de celui-ci. L'évaluation est faite par rapport aux normes de fonctionnement social ou institutionnel, en l'occurrence celui d'un lycée dont la proviseure aurait dû fournir les bons renseignements.

Dans l'exemple (134), la pluralité d'occurrences est également un cas d'itérativité. Le pronominal *kilka* qui en est le marqueur mérite cependant quelque commentaire. Observons l'exemple (134) :

(134)
21 lipca wysłałam Babci paczkę priorytetem z Poznania do Wrocławia. Miała być na drugi dzień. Nie dotarła. Babcia **chodziła na pocztę *kilka razy***. Tam dowiedziała się, że pojęcie priorytet do niczego nie zobowiązuje. Ma spokojnie czekać do dwóch tygodni... (www.alert24.pl)

Le 21 juillet, j'ai envoyé à grand-mère un colis prioritaire de Poznań à Wrocław. Il devait arriver le lendemain. Il n'est pas arrivé. Grand-mère *CHODZIĆ*$_{[PASSÉ\ FÉMINN]}$ plusieurs fois (= entre 3 et 9 fois). (*Grand-mère est allée à la poste plusieurs fois*). Elle y a appris que la notion de prioritaire n'entraîne aucune obligation. Elle devait attendre tranquillement jusqu'à quinze jours …

Kilka est un adjectif numéral indéfini qui dénote une pluralité (d'objets, d'individus ou d'événements) comprise entre 3 et 9[206]. Il possède un fonctionnement spécifique. De par son sens lexical, il indique l'ensemble dans lequel il faut chercher le référent, en l'occurrence le nombre correspondant. Ce nombre est simplement compris dans un ensemble fermé et fini. On peut donc admettre qu'il renvoie avant tout à un ordre de grandeurs. Par ailleurs, cette référence globale n'empêche pas les locuteurs de s'accorder sur un nombre plutôt précis d'occurrences qui forment l'événement multiple *babcia chodziła na pocztę* (*grand-mère est allée à la poste*).

Corblin (1989) décrit l'ambiguïté similaire dans le cas de l'adverbial *plusieurs* qu'il qualifie de *nombre indéfini.* Il s'agit en fait d'un quantifieur sous-déterminé. Sa signification

---

[205] De par son fonctionnement, il peut être identifié avec l'adverbial français trente six fois.
[206] Dans le dictionnaire de polonais (*Słownik Języka Polskiego*) précise que *kilka*, *kilku* dénote une quantité comprise entre 3 et 9.

ne peut être établie que par recours au contexte (et ceci non limité au co-texte). Celui-ci permet d'identifier l'une des deux opérations que *plusieurs* est susceptible de réaliser. Soit il indique une quantité globale, soit il procède à une extraction qui consiste à sélectionner un nombre particulier d'occurrences.

Dans le souci d'écarter toute préférence personnelle, nous avons cherché à identifier l'interprétation partagée par les locuteurs. Ainsi, avons-nous soumis l'exemple en question à dix locuteurs polonophones pour vérifier s'il leur était possible d'indiquer le nombre exact de déplacements que *Figure* (*babcia – grand-mère*) a réalisé. Dans la majorité des cas (sept réponses sur dix), le nombre d'occurrences correspondant à *kilka* dans (134) était fixé à trois – quatre. Une réponse envisageait quatre à cinq déplacements, deux autres optaient pour deux ou trois.

Les renseignements recueillis se sont en réalité avérés beaucoup plus riches que nous n'avions escompté. Tout d'abord, nous avons pu constater qu'aucun répondant n'a été en mesure d'indiquer un seul chiffre. A chaque fois, une fourchette de valeurs, ne serait-ce que réduite à deux, a été identifiée. En d'autres termes, il semble impossible d'attribuer à *kilka* une seule valeur précise. Deuxièmement, les réponses que nous avons obtenues visent un nombre réduit de possibilités autorisées par le sens lexical de *kilka*, qui renvoie – rappelons-le – à un nombre situé entre trois et neuf. Pas une seule réponse ne mentionne le nombre de six, sept, huit ou neuf déplacements. De plus, nos informateurs n'ont pas hésité à commenter leurs choix ainsi que la situation décrite. Les remarques telles que « A partir de la troisième fois, je commencerais à dire que je devais y aller sans arrêt », « A partir de la quatrième fois, j'aurais commencé à crier au scandale » jettent une lumière intéressante sur l'exemple (134) et apportent des précisions sur la référence plurielle des descriptions construites à l'aide de prédicats indéterminés biargumentaux.

La situation est, certes, vérifiée un certain nombre de fois, sans être quantifiée par attribution d'une valeur précise. Ce recours au nombre indéfini ne semble pas cependant empêcher une lecture itérative, puisque celle-ci est de mise dans le cas de quantification par *plusieurs*. Kleiber (1987) cite comme exemple *Paul est allé plusieurs fois à l'école à pied*. Les réponses apportées à notre requête indiquent que *kilka razy* (*plusieurs fois*) pourrait être remplacé dans (134a) par *trzy-cztery razy* (*trois-quatre fois*) :

(134a)
21 lipca wysłałam Babci paczkę priorytetem z Poznania do Wrocławia. Miała być na drugi dzień. Nie dotarła. Babcia **chodziła na pocztę *trzy-cztery razy***. Tam dowiedziała się, że pojęcie priorytet do niczego nie zobowiązuje. Ma spokojnie czekać do dwóch tygodni... (www.alert24.pl)

Le 21 juillet, j'ai envoyé à grand-mère un colis prioritaire de Poznań à Wrocław. Il devait arriver le lendemain. Il n'est pas arrivé. Grand-mère

CHODZIĆ[PASSÉ FÉMINN] trois-quatre fois. (*Grand-mère est allée à la poste trois-quatre fois*). Elle y a appris que la notion de prioritaire n'entraîne aucune obligation. Elle devait attendre tranquillement jusqu'à quinze jours …

De plus, dans l'exemple (134), nous avons affaire à un intervalle implicite fermée à gauche, comme à droite. Il comprend la période qui court du lendemain de l'envoi au jour où il a été conseillé à la cliente d'attendre patiemment. Cependant, cette période pourrait être modifiée. Le nombre d'occurrences désigné par *kilka* n'a pas de rapport avec la longueur de l'intervalle.

D'autre part, certaines particularités distinguent (134) de phrases itératives. Les valeurs attribuées à *kilka* ne sont pas absolues et, malgré un certain consensus qui nous a permis de proposer (134a), elles présentent des fluctuations liées à l'évaluation personnelle de la situation décrite par le locuteur. La présence d'un jugement évaluatif portant sur le nombre d'occurrences comprises dans un intervalle est caractéristique des phrases fréquentatives.

Or, le nombre d'occurrences qui constituent l'événement multiple *chodzić(babcia, na pocztę)* est effectivement estimé comme élevé, mais ce jugement n'est pas en rapport avec l'intervalle de référence. Tout comme dans le cas de (133), il est établi en fonction des normes sociales et institutionnelles. Le nombre de déplacements est considéré comme (trop) important et significatif d'un dysfonctionnement.

En résumé, certains éléments (fourchette de valeurs relativement précises, modifications possibles de l'intervalle de référence et un jugement évaluatif qui ne contribue aucunement à la structuration de celui-ci), semblent conduire vers une interprétation itérative des exemples (133) et (134).

Au début de cette section, nous avons signalé l'absence de cas dans lesquels la pluralité itérative est construite, dans le cas des prédicats indéterminés biargumentaux, par quantification numérale. Même si (134a) montre qu'un tel emploi n'a rien d'impossible, nos observations conduisent à la conclusion que plutôt que de marquer le nombre d'occurrences de déplacement, les locuteurs préfèrent construire une phrase itérative, en précisant le nombre de fois où la relation locative finale a été établie, comme dans l'exemple (134b) ci-dessous, cas attesté qui résume la situation décrite en (134) :

(134b)
Byłam na poczcie 3 razy i paczki nie było. (idg.allegro.pl)
Je *BYĆ[PASSÉ FÉMININ]* à la poste trois fois mais le colis n'étais pas là.
(*J'ai été à la poste trois fois mais le colis n'étais pas là*)

*8. Prédicats P(*e*,x,y) et potentiel dérivationnel des verbes indéterminés*

Lorsque les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* forment des prédicats à structure biargumentale *P(***e***,x,y)*, leur potentiel dérivationnel est très

élévé. Ils sélectionnent un grand nombre de préfixes. Il existe par ailleurs des corrélations entre des groupes de préfixes, les valeurs sémantiques et les caractéristiques aspectuelles des dérivés. Deux paradigmes dérivationnels sont à distinguer : l'un sert à produire des formes verbales perfectives, l'autre préserve le point de vue imperfectif, mais autorise deux types de lectures.

8.1 Paradigme de dérivation perfectivisante

Ce paradigme dérivationnel permet de forger des formes perfectives de verbes de manière de mouvement indéterminés par adjonction des préfixes *NA*- et *PO*-. Les exemples (135) et (136) permettent d'observer l'effet qu'ils produisent. Commençons par *NA*- dans l'énoncé (135) :

> (135)
> — Uczysz się gdzieś ? – wiedziałam, że nie, choć ludzie w wieku 20 lat z zasady studiują.
> — Nie, ja już **się**[207] w swoim życiu **nachodziłem do szkoły**. Pracuję. (http://ofelia.blog.pl/)
> — Tu fais des études quelque part ? – je savais que ce n'était pas le cas, bien que, en principe, les jeunes de 20 ans soient en train de faire des études.
> — Non, je déjà *NACHODZIĆ SIĘ[PASSE MASCULIN]* à l'école dans ma vie (*je suis déjà beaucoup allé à l'école dans ma vie*). Je travaille.

Appliqué aux verbes indéterminés qui réalisent une structure biargumentale *P(***e***,x,y)*, le préfixe *NA*- conjugue deux fonctions sémantiques. La première est quantifiante et elle permet au locuteur de signaler que le nombre de fois où *Figure* s'est rendu(e) à l'endroit *Terminus*, c'est-à-dire le nombre d'occurrences itérées qui forment l'événement multiple *e*, est jugé élevé et subjectivement ressenti comme largement suffisant. Il s'agit non pas d'une quantification numérale, mais d'une estimation quantitative entièrement subjective. Le préfixe *NA*- véhicule ainsi une valeur modale.

Cependant, comme nous avons pu l'observer[208] dans la section 3.2.3 du présent chapitre, une estimation quantitative n'est pas synonyme de perfectivisation. Une forme perfective présente l'événement, en l'occurrence un *e* multiple, de manière globale. La seconde fonction assumée par le préfixe *NA*- est donc délimitative et elle porte sur l'intervalle de référence.

---

[207] Les dérivés en *NA*- sont réfléchis. C'est une caractéristique qui mérite une recherche plus approfondie que ne l'autorise le cadre de cette thèse. Nous ne pouvons que signaler ce problème.

[208] Nous pensons notamment à l'exemple (112) qui malgré une opération du même type, effectuée à l'aide d'un modifieur, reste imperfectif :
(112)
Od dziś jesteśmy u babci na parę dni. Rano byłem na spacerku z dziadkiem. Jak zwykle ***dużo*** **chodziłem**. (www.smyki.pl)
Depuis aujourd'hui, nous sommes chez mémé pour quelques jours. Ce matin, je suis allé me promener avec pépé. Comme d'habitude, je *CHODZIĆ[PASSE MASCULIN]* beaucoup. (*Comme d'habitude, j'ai beaucoup marché*).

Celui-ci est présenté comme fermé tant à gauche qu'à droite. De ce fait, il peut être appréhendé de manière globale, propre aux formes perfectives.

Le préfixe *PO-* a également une double fonction, à la fois quantifiante et délimitative. L'exemple (136) permet d'observer leur articulation :

> (136)
> Tydzień **pochodziłem do przedszkola** i na nowo temperatura w nocy, kaszel … (www.smyki.pl)
> Je *POCHODZIĆ[PASSÉ MASCULIN]* à l'école maternelle pendant une semaine (*je suis allé à l'école maternelle pendant une semaine*) et de nouveau, fièvre la nuit, toux ...

Avec *PO-*, l'estimation quantitative consiste à signaler que la quantité d'occurrences de l'événement multiple *e* est jugée comme peu élevée. Il est fréquent, par conséquent, de voir ces dérivés perfectifs accompagnés d'un adverbial tel que *trochę* (*un peu*). Dans le cas de l'exemple (136), la quantité de déplacements correspond à celle qui peut être contenue dans l'espace d'une semaine, mais cette spécification n'est pas nécessaire. En son absence, la forme en *PO-* garde sa valeur d'opérateur de petite quantité, comme le montre (136a) :

> (136a)
> **Pochodziłem do przedszkola** i na nowo temperatura w nocy, kaszel …
> Je *POCHODZIĆ[PASSÉ MASCULIN]* à l'école maternelle pendant une semaine (*je suis allé à l'école maternelle un peu*) et de nouveau, fièvre la nuit, toux ...

Dans (136), l'intervalle de référence *tydzień* (*une semaine*) est explicite, il est compris de manière durative. De même, dans l'exemple (135), l'intervalle de référence, bien qu'implicite, doit être considéré comme duratif.

C'est une particularité qui mérite d'être soulignée. En effet, les perfectifs en *PO-* et en *NA-* s'accordent avec des adverbiaux temporels équivalents de *pendant x temps*, et non pas avec ceux, inclusifs, *en x temps*. L'adverbial temporel *tydzień* (*une semaine*) est équivalent, dans (135), de *przez tydzień* (*pendant une semaine*). La durativité dont font preuve, en tant que prédicats, les dérivés de ce paradime perfectivisant nous renforce dans l'idée que la vision globale, propre au point de vue perfectif, porte sur l'intervalle de référence. Pour qu'un nombre d'occurrences soit considéré comme élevé ou comme modeste, il faut qu'elles se reproduisent pendant une période. Par ailleurs, cette période peut être vue dans sa globalité dans la limite des bornes temporelles imposées par les préfixes.

8.2 Paradigme de dérivation imperfective

Employés comme prédicats biargumentaux, les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* servent également de bases à une dérivation par préfixes qui conduit à d'autres formes imperfectives. Sémantiquement, ce paradigme dérivationnel permet de former des lexèmes verbaux ambigus, puisqu'ils peuvent renvoyer aussi bien à une

occurrence *e* qu'à un événement multiple *e*. Ce n'est que sur le plan discursif que l'on peut identifier la nature singulière ou plurielle de leur référent. Dans la partie qui suit, nous présentons les deux groupes de dérivés imperfectifs forgés sur la base des verbes indéterminés, lorsque ceux-ci sont réalisés en tant que prédicats *P(***e***,x,y)*.

Les préverbes sélectionnés pour les deux types de dérivation imperfective sont beaucoup plus nombreux que les délimitatifs discutés dans la section précédente. On compte parmi eux *OD-*, *WY-*, *W-*, *DO-*, *PRZY-, ZA-*, *NA-*, *NAD-*, *POD-*.[209]

8.2.1 Dérivés imperfectifs à référence multiple

Tout comme les formes de base, les dérivés imperfectifs réfèrent à des événements multiples à caractère habituel. L'exemple (137) illustre ce cas de figure :

> (137)
> Brytyjczycy i Irlandczycy upodobali sobie krakowskie puby. **Przylatują** na weekend bawić się do rana. (reportage télévisé)
> Les britanniques et les irlandais se sont pris d'affection pour les pubs cracoviens. Ils *PRZYLATYWAĆ[PRÉSENT]* pour le weekend faire la fête jusqu'au matin (*ils viennent pour le weekend faire la fête jusqu'au matin*)

Dans l'exemple (137), le *Terminus* n'a pas de réalisation syntaxique sous forme d'un complément terminatif. Cependant, il est facilement identifiable grâce au co-texte gauche et à l'expression *krakowskie puby* (*les pubs cracoviens*)[210]. Le *Terminus* est donc bien présent dans la représentation de l'événement multiple et de chacune des occurrences e_1, e_2, e_3, ... qui le composent. Nous avons donc affaire à une itération d'occurrences avec les mêmes participants : *Figure* (*Brytyjczycy – les Britanniques* et *Irlandczycy – les Irlandais*) saisie de manière collective ou distributive et un *Terminus* pluriel[211], puisqu'il est question de plusieurs pubs. L'intervalle de référence implicite pourrait être caractérisé par une sorte d'*actuellement*.

Les énoncés formés par ces dérivés imperfectifs sont disponibles pour une lecture habituelle, comme dans (137) et fréquentative (138).

> (138)
> **Przyjeżdżała** ***rzadko***, ale pisała, telefonowała. Z czasem przestała. (www.kronikatygodnia.pl)

---

[209] Il convient de signaler toutefois une particularité morphologique du verbe *latać*. Si pour les *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać* le processus dérivationnel consiste, d'un point de vue formel, dans une « simple » adjonction du préfixe, dans le cas de *latać*, il s'accompagne d'un infixe *–YW –*. Concrètement, avec un préfixe comme *OD-*, nous obtiendrons les formes imperfectives ***od****chodzić*, ***od****jeżdżać*, ***od****pływać* et ***od****biegać* d'un côté, et ***od****lat****yw****ać* de l'autre.

[210] On peut également considérer que par une relation métonymique, c'est la ville de Cracovie en tant que « contenant », doit être considérée comme *Terminus*.

[211] L'exemple (137) présente la même ambiguïté que celle que nous avons discuté à l'occasion de (129) dans la section précédente.

Elle *PRZYJEŻDŻAĆ[PASSÉ FÉM]* rarement (*elle venait rarement*), mais elle écrivait, téléphonait. Avec le temps, elle a arrêté.

Contrairement aux préfixes *NA-* et *PO-* qui opèrent sur l'intervalle de référence en formant ainsi des dérivés perfectifs, ceux qui forment des imperfectifs ont une portée différente. Ils portent en effet sur des éléments constitutifs des occurrences e_1, e_2, e_3, ... Dans nos exemples (137) et (138), *PRZY-* apporte l'information précisant le mode selon lequel le *Terminus* est abordé et la façon dont la relation locative finale est établie dans chacune des occurrences e_1, e_2, e_3, ... qui forment *e*. D'autres préverbes, tel *DO-*, introduisent en plus la trajectoire dans la représentation de l'événement, en spécifiant ainsi un élément que l'on pouvait seulement inférer en présence du *Terminus*.

8.2.2 Dérivés imperfectifs à référence singulière

Les dérivés imperfectifs des verbes indéterminés peuvent également référer à une occurrence d'événement. Dans l'exemple (139), *Figure* poursuit son mouvement en s'approchant d'un site (dont il est difficile de décider s'il constitue le *Terminus* du mouvement ou non). En revanche, les circonstances de ce déplacement, décrites dans le co-texte droit, indiquent qu'il s'agit bien d'un événement spécifique dont on peut identifier les coordonnées spatio-temporelles.

(139)
Dopływał do mostu Łazienkowskiego. Wiatr jakoś przycichł i jego Orion wydawał się być całkowicie bezradny na silnym nurcie. (www.port21.pl)

Il *DOPŁYWAĆ[PASSÉ]* au pont Łazienkowski. (*Il s'approchait/il arrivait au pont Łazienkowski*). Le vent s'est quelque peu calmé et son Orion semblait complètement perdu dans le courant puissant.

La référence spécifique de ces dérivés est possible uniquement lorsqu'un *hic et nunc* est clairement spécifié dans le co(n)texte. Dans l'exemple (139), le *hic et nunc*, c'est-à-dire les coordonnées spatio-temporelles de *e*, est indiqué à travers les circonstances qui accompagnent l'événement. Dans l'exemple (140) ci-dessous, l'adverbial *właśnie* oriente la lecture de telle façon que seule une interprétation spécifique peut entrer en ligne de compte. *Właśnie* (*justement à ce moment-là*) fixe un moment *t* qui constitue la localisation temporelle de l'événement *e ekspres relacji Wrocław – Warszawa właśnie* ***odjeżdżał*** (*Le train express Wrocław – Warszawa était justement en train de partir*).

(140)
Świtało, kiedy jak zwykle spóźniony, **wbiegł na peron**. Ekspres relacji Wrocław – Warszawa właśnie **odjeżdżał**. Skład nabierał prędkości. Wskoczył. (www.wroclawzwyboru.pl)

Le jour pointait, lorsque en retard comme d'habitude, il *WBIEC[PASSÉ MASC]* sur le quai[212] (*il entra sur le quai en courant*). Le train express Wrocław – Warszawa *ODJEŻDŻAĆ[PASSÉ MASC]* justement. (*Le train express Wrocław – Warszawa était justement en train de partir*). Le convoi prenait de la vitesse. Il sauta dedans.

Il convient de souligner un rapport particulier de ces formes avec l'expression du futur. Employés au présent, ces dérivés imperfectifs peuvent désigner un événement futur, qui au moment d'énonciation ne relève que du domaine des intentions. C'est ainsi que nous devons interpréter *przyjeżdżać do Krakowa* dans l'exemple (141) :

(141)
Książę Karol **przyjeżdża do Krakowa** (titre d'article)
We wtorek **do Krakowa przyjedzie** brytyjski następca tronu, Książę Walii Karol wraz z małżonką Kamilą, Księżną Kornwalii. (chapeau d'article, Gazeta Wyborcza)

Le prince Charles *PRZYJEŻDŻAĆ[PRÉSENT]* à Cracovie (*Le prince Charles vient à Cracovie*)
Mardi prochain, le successeur au trône britannique *PRZYJECHAĆ[FUTUR PERFECTIF]* à Cracovie (*le successeur au trône britannique viendra à Cracovie*) avec son épouse Camilla, Princesse des Cornouailles.

La venue du prince Charles est clairement située à un moment ultérieur à l'énonciation, par le futur du perfectif *przyjechać* (*przyjedzie* – futur perfectif 3 sg) et par l'adverbial *we wtorek* (*mardi prochain*). *Przyjeżdża*, présent du dérivé imperfectif réfère à ce même événement spécifique, en le présentant comme quasi immédiat.

Remarquons que la capacité de désigner un événement futur caractérise deux types de formes parmi les verbes de manière de mouvement. Elle est propre aux verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* quelle que soit la structure (mono- ou bi-) argumentale qu'il réalisent en tant que prédicats. Ils partagent cette propriété avec les dérivés imperfectifs des verbes indéterminés réalisés en tant que prédicats *P(***e***,x,y)*. Ces derniers peuvent, en effet, apparaître comme désignant un événement futur à condition qu'il s'agisse d'une occurrence, et non pas d'un événement multiple. Il en ressort que la valeur prospective du tiroir temporel présent s'active en présence d'un certain type de référent événementiel.

[212] *Wbiegł* (*WBIEC[PASSÉ MASC]*)est un exemple de prédicat déterminé à deux places argumentales que nous avons eu l'occasion de discuter auparavant.

8.3 Potentiel dérivationnel – bilan

Nos observations au sujet de la dérivation par préfixation que subissent les verbes indéterminés de manière de mouvement polonais peuvent facilement être qualifiées d'incomplètes, voire réductrices. Cependant, notre objectif n'était pas de décrire de manière détaillée ce processus morphologique et les conséquences sémantiques qu'il entraîne[213].

Nous avons cherché à montrer que la structure et les participants de l'événement associés au prédicat, bien qu'ils paraissent relever d'un niveau d'abstraction plus élevé, ont une réalité grammaticale. Les capacités qu'a un verbe de sélectionner un certain type de préfixes dépendent, en grande partie, de la structure argumentale qu'il réalise en tant que prédicat. De plus, nous avons pu constater des régularités dans l'interprétation des dérivés, notamment en ce qui concerne leur valeur aspectuelle. Rappelons l'exemple du préfixe *PO*-. Selon la structure de l'événement dénoté par le verbe, il peut marquer l'entrée en déplacement (lorsqu'un verbe déterminé est un prédicat monoargumental *P(***e***,x)*) ou bien opérer un prélèvement quantitatif en cas de verbes indéterminés. Pour ce qui est de la description de l'événement, les préfixes apportent des informations relatives à ses participants comme le *NA*-quantitatif de l'exemple (135), introduisent des éléments conceptuels nouveaux (par exemple, *DO*- dans un cas comme (139)), précisent le mode d'établissement de la relation locative finale (*NAD*-, *POD*- appliqués aux prédicats biargumentaux tant déterminés qu'indéterminés). Ajoutons enfin que certains (*PRZE*-)[214] s'accompagnent de modifications dans la structure argumentale, c'est-à-dire ils n'héritent pas de celle que possède leur base de dérivation en tant que prédicat.

Compte tenu de cette complexité sémantique et des implications qu'entraîne l'apparition d'un préfixe verbal, il est judicieux de leur réserver un traitement à part et de considérer les dérivés comme des prédicats qui possèdent leur propre structure argumentale avec un/des type(s) de situations associés.

9. Verbes de manière de mouvement polonais – récapitulatif du chapitre

En polonais, les verbes de manière de mouvement forment deux classes qui réunissent les troponymes des verbes de mouvement *przemieszczać się* ou bien *poruszać się*. Selon les

[213] A ce titre, nous avons déjà eu l'occasion, tout au long de ce travail, de signaler des études approfondies sur le sujet.

[214] *PRZE*- impose un complément direct accusatif. Si les rapports entre les préfixes et la complémentation du verbe ont été largement explorés (cf. Klemensiewicz 1951, Kuryłowicz 1960, Weinsberg 1971, Kudra 1993), les dérivés ont été – à notre connaissance – relativement peu étudiés en tant que prédicats dotés de leur(s) propre(s) structure(s) argumentale(s) renvoyant à un certain type d'événements.

données que nous avons pu réunir et exposer, elles méritent d'être clairement distinguées et traitées séparément.

Les verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* fusionnent dans leur sens lexical les composants sémantiques relatifs à deux types ontologiques : *manière* et *trajectoire*. Par conséquent, ils désignent systématiquement le mouvement saisi comme une progression le long d'une trajectoire. Le mouvement a un caractère scalaire, il se déroule selon une échelle de valeurs temporelles et spatiales (*t,l*). Dans le cas des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*, l'échelle est organisée selon plusieurs valeurs l_1, l_2, l_3 ..., mais ouverte, c'est-à-dire dépourvue de valeur finale l_n. Dans le cas des prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)*, l'argument interne *y* marque le *Terminus*, terme inhérent de l'événement. Un tel événement télique se mesure selon une échelle qui met en rapport deux intervalles : l'un relatif au déplacement, l'autre au nouvel état de choses, c'est-à-dire à la relation locative finale entre *Figure* et *Terminus*, consécutif au déplacement et impliqué par le verbe en tant que prédicat *P(***e***,x,y)*.

Au vu des données linguistiques exposées dans ce chapitre, nous croyons légitime le rapprochement entre la présence, dans le sens du lexème verbal, des éléments caractérisant l'organisation spatio-temporelle de l'événement et la référence systématique à une occurrence *e*. Une interprétation spécifique de *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* est donc la lecture par défaut dans le cas de ces verbes déterminés, quelle que soit par ailleurs la structure argumentale de leurs prédicats.

Selon sa structure argumentale, le prédicat déterminé renvoie à des situations qui possèdent un même faisceau de traits structurels et qui sont susceptibles de supporter et d'exclure un même type d'opérations (spécification de certains éléments du sens, par exemple de la trajectoire, ou délimitation). Les prédicats déterminés *P(***e***,x)* se voient associer des événements atéliques, duratifs et homogènes, sur lesquels il est possible d'opérer un prélèvement quantitatif à caractère temporel et/ou spatial.

Les prédicats déterminés *P(***e***,x,y)* décrivent des événements téliques, dont la structure interne est hétérogène. Une opération de délimitation est impossible dans la mesure où les modifieurs temporels et spatiaux réalisent une spécification concernant la totalité de l'événement, et non pas une délimitation. En d'autres termes, la partie finale *Terminus* empêche l'installation de toute autre borne. Le caractère duratif permet, certes, de prélever une séquence dans le cours de l'événement désigné par le prédicat *P(***e***,x,y)*, mais elle devra être décrite par un prédicat monoargumental *P(***e***,x)*.

Lorsqu'ils possèdent le *Terminus* dans leur structure argumentale, les prédicats déterminés n'ont pas le même contenu notionnel et relationnel. Les prédicats biargumentaux

établissent une relation locative finale de coïncidence spatiale entre *Figure* et *Terminus*. Cette relation est visée par le déplacement. Le prédicat reste donc télique, même si l'on admet – compte tenu de l'imperfectivité véhiculée par la forme verbale – que l'événement peut à tout moment être interrompu dans son déroulement.

Les verbes indéterminés de mouvement *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* lexicalisent la manière, mais leur sens ne contient aucun élément relatif à la trajectoire. De plus, sur le plan syntaxique, ces verbes rejettent les compléments directionnels. Ce rejet signifie qu'en tant que prédicats, ils refusent des modifieurs susceptibles d'introduire un ordre spatial dans le déroulement de l'événement de mouvement. Par conséquent, le mouvement est saisi comme une série de gestes ou de comportements, mais les localisations successives de *Figure* dont ils s'accompagnent ne forment pas une échelle ordonnée de paires de valeurs (*t,l*).

Les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* sont réalisés, dans le discours, en tant que prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* ou biargumentaux *P(***e***,x,y)*. Dans chacune de ces configurations argumentales, le prédicat se voit associer un certain type de situations. Dans le cas de la structure monoargumentale *P(***e***,x)*, l'interprétation que l'on doit accorder à une description, c'est-à-dire l'identification du référent *e*, nécessite cependant la prise en compte de la variable en position d'argument *Figure*. Plus d'une fois, il faut recourir à des éléments co(n)textuels pour saisir les indices guidant la lecture. C'est la raison pour laquelle nous avons conclu à la sous-détermination des prédicats indéterminés *P(***e***,x)*.

A l'opposé, lorsqu'ils sont employés comme prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)*, les indéterminés réfèrent systématiquement à un événement multiple. Celui-ci consiste dans l'itération de déplacements téliques de *Figure*, qui en l'absence d'autres indications (marquant une lecture itérative ou fréquentative), reçoivent une lecture habituelle.

Dans chacune des deux classes, déterminée et indéterminée, nous avons identifié deux modèles de réalisation argumentale. Les différences entre les prédicats et celles qui distinguent leurs référents, c'est-à-dire les événements de mouvement aux structures internes particulières, sont à notre avis responsables des disparités dans le potentiel dérivationnel des verbes et des effets produits par les préfixes sélectionnés.

En entamant notre réflexion, nous avons fait référence aux observations de Forsyth (1970) qui constate, au sujet des verbes russes de mouvement, que les indéterminés sont beaucoup plus riches et complexes que ceux que l'on a l'habitude de présenter comme leurs correspondants déterminés. Pour ce qui est des verbes polonais, nous sommes à présent en mesure de préciser et de nuancer ce constat.

Du point de vue de la sémantique lexicale, les verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* nous paraissent plus riches que les indéterminés dans la mesure où leur sens contient plus de composants. Nous pensons notamment à la trajectoire absente des lexèmes indéterminés. Par conséquent, leur mode de donation du référent est plus précis et l'identification de celui-ci moins complexe. Les procédures que le locuteur doit mettre en oeuvre pour identifier le référent *e*, c'est-à-dire pour construire la représentation de l'événement, sont relativement simples.

Au contraire, les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* s'avèrent nettement moins riches du point de vue de leur sens lexical. En d'autres termes, ils lexicalisent moins de composants sémantiques. Du coup, les procédures interprétatives sont plus complexes que dans le cas des déterminés. Afin d'identifier le référent, plusieurs données supplémentaires doivent être repérées et prises en compte. Le rôle de certains modifieurs (par exemple ceux d'instrument) ne consiste plus seulement dans une spécification, mais permet d'effectuer des découpages notionnels. Compte tenu de tous les facteurs qui comptent dans le calcul du sens, l'interprétation des verbes indéterminés est beaucoup plus coûteuse pour le locuteur. Parallèlement, les lexèmes de cette classe offrent plus de possibilités pour qui veut décrire un événement de mouvement. Si, comme le pense Forsyth, ils sont effectivement plus riches, il s'agit à notre avis de la richesse d'interprétations qu'ils rendent possibles.

Chapitre 4

Verbes de manière de mouvement français et caractéristiques sémantiques liées à leurs structures argumentales

Introduction

Classé parmi les langues à trajectoire verbalisée par Talmy (2000), considéré comme faisant preuve de basse saillance de manière par Slobin (2004), le français possède néanmoins un nombre relativement élevé[215] des verbes de manière de mouvement[216]. Comme dans le cas des verbes polonais, nous considérons que relèvent de cette classe les verbes qui lexicalisent les éléments relatifs au type ontologique *manière*, en l'occurrence *manière de mouvement*.

Comme le remarquent Asnès et Kupferman (2008), ces verbes sont, en français, plus nombreux que ceux qui lexicalisent la trajectoire. De plus, contrairement à ces derniers, ils forment une classe ouverte à de nouveaux membres potentiels. On peut supposer, en effet, que si une nouvelle manière de bouger son corps, accompagnée d'un déplacement apparaît, elle autorisera la formation d'un nouveau verbe de manière de mouvement. Pensons, à titre d'exemple, à une activité sportive relativement récente qu'est le stepping. Il est possible d'imaginer un parcours composé de marches et disposé, non pas verticalement, mais horizontalement dans un gymnase. Les amateurs de ce sport pourraient s'y adonner en montant et en descendant deux-trois marches tout en avançant dans le parcours. Plutôt que de recourir à *monter les marches*, inadéquat pour ce type d'activité, on pourrait y référer à l'aide du verbe « stepper ». Remarquons cependant que les éventuels néologismes de ce type, restent

---

[215] Stosic (*à paraître*) cite une liste de 165 lexèmes. Ce chiffre nous paraît très, voire trop élevé, d'autant plus que l'on trouve parmi eux *jaillir*, *effleurer*, *heurter*, *monter*, etc., qui à notre avis sont plutôt à classer parmi les verbes de contact (*effleurer*, *heurter*), de trajectoire (*monter*). Pour ce qui est de *jaillir*, l'analyse de la définition qu'en propose le TLFi et son réseau de synonymie nous conduisent à penser qu'il s'agit d'un troponyme élaborant la manière de *sortir* ou *d'apparaître* : *jaillir est une manière de sortir/d'apparaître*.

[216] Asnès et Kupferman (2008) parlent des verbes de mode de déplacement.

en relation de troponymie avec les verbes de manière de mouvement existant. Ainsi, *stepper* serait *une manière de marcher*, tout comme *skater*, attesté par de nombreuses occurrences sur internet[217], est – à notre avis – *une manière de rouler*.

Les rapports entre les membres de la classe de verbes de manière de mouvement frappent par leur diversité. Asnès et Kupferman (2008) remarquent que, contrairement aux verbes de trajectoire (*aller – venir*, *entrer – sortir*, *arriver – partir*, etc), les verbes de manière de mouvement ne se laissent pas organiser par paires d'antonymes. Ce constat n'est pas étonnant compte tenu de leur polarité aspectuelle[218] médiane (Boons 1987, Borillo 1998). Les paires antonymiques telles que *arriver* et *partir* diffèrent, entre autres, par la façon dont *Figure* parcourt la trajectoire par rapport au site. Le sémantisme des verbes de manière de mouvement, du moins de ceux auxquels nous nous sommes intéressée, du fait de leur polarité aspectuelle médiane, n'impose *a priori* aucun rapport entre *Figure* et le site.

L'organisation de la classe des verbes de manière de mouvement repose sur des rapports de nature diverse. Certains lexèmes forment une gradation établie selon l'intensité de l'une des propriétés de l'événement désigné. Ainsi, en comparant la rapidité du déplacement, il est possible d'organiser certains de ces verbes en « chaîne d'intensité » :

marcher < *courir* < *galoper*

Parallèlement, une organisation verticale s'établit entre les verbes de cette classe à travers les liens troponymiques. Une relation troponymique relie *marcher* à *trotter*. En effet, ce dernier présente un degré de spécification plus élevée[219] de l'un des paramètres de la manière de mouvement *marcher* : les pas sont petits et rapides.

Enfin, il convient de relever les réticences éprouvées parfois par les auteurs, à voir dans *marcher*, *rouler*, *nager*, *courir*, *voler*, *ramper* des verbes de déplacement. En effet, les descriptions d'événements qu'ils forment, ne contiennent pas nécessairement d'élément référant au site et à la trajectoire, comme dans l'exemple (27) présenté dans le chapitre 1 et rappelé ci-dessous :

---

[217] A titre d'exemple, citons la phrase habituelle :
C'est une façon de vivre : « Quand les autres marchent, **je skate** » (www.ffrs.asso.fr)
Nous évoquons ces néologismes uniquement pour signaler une possibilité qu'offre la langue, sans les inclure dans nos considérations compte tenu de leur statut incertain. Il n'est pas sûr, en effet, de voir leur usage se généraliser suffisamment pour dépasser le strict cercle d'initiés et de passionnés de ses activités.
[218] Sarda (1999) emploie le terme de polarité locative.
[219] Fellbaum (2002) qualifie cette relation d'élaboration de manière de mouvement.

(27)
Quand elle franchit la barrière ouverte, Aimée **courait** presque, à pas raides. (Frantext, Manchette, J.-P., *Fatale*)

Plutôt qu'un déplacement, l'énoncé (27) semble décrire l'activité exercée par l'*Agent* (*Aimée*). Aimée marche tellement vite qu'il pourrait presque d'agir d'une course. L'énoncé (27) répond moins à la question en *où* (*Où courait Aimée ?*), qu'à l'interrogation *Que faisait Aimée ?*

On pourrait arguer que la trajectoire, sans être explicitement exprimée, n'est pas absente de (27), puisque l'on devine qu'une marche rapide, presque une course, doit bien se dérouler selon un parcours. Asher et Sablayrolles (1995), Asnès et Kupferman (2008) remarquent cependant qu'il est possible d'annuler la trajectoire, en insérant dans l'énoncé l'adverbial *sur place*. Ainsi *Aimée* pourrait-elle marcher sur place ou courir sur place[220]. C'est la raison pour laquelle Asnès et Kupferman (2008) considèrent qu'il est préférable de parler des verbes d'activité corporelle, plutôt que de mouvement. Cependant, une telle dénomination nous semble trompeuse, car elle rapproche *marcher*, *rouler*, *nager*, *courir*, *voler*, *ramper* de lexèmes tels que *danser* ou *se laver* ou encore *se coucher*[221] qui ne sont pas employés pour décrire des événements de déplacement. A notre avis, lorsque dans le cas de *marcher*, *rouler*, *nager*, *courir*, *voler*, *ramper*, le locuteur a recours à l'adverbial *sur place*, il souhaite souligner *expressis verbis* l'absence de déplacement. Faute de cette spécification, ses interlocuteurs seraient susceptibles de choisir par défaut une interprétation en termes de mouvement.

1. Du verbe de manière de mouvement au prédicat

Asnès et Kupferman (2008) constatent que du point de vue syntaxique, les compléments de lieu qui accompagnent les verbes de manière de mouvement ne sont pas des arguments, mais des adjoints. Dans la présente section nous observons les verbes de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* et les compléments adlatifs de lieu qu'ils acceptent afin de déterminer quel est leur statut sémantique. Y a-t-il parmi ces compléments ceux qui relèvent des terminatifs et de ce fait, sont à considérer comme des réalisations de l'argument *Terminus* ? Nous nous intéressons en particulier à des cas discutables, comme ceux des exemples (143) et (144) abordés dans la section 1.2 ci-dessous.

---

[220] Il nous semble cependant qu'une telle annulation est quelque peu problématique dans le cas de *ramper* ou *de voler*.

[221] Il est vrai que selon certaines approches théoriques et descriptives (Boons, 1985, Gross, 1995), *se coucher* est un verbe de mouvement, puisque il remplit la condition syntaxique selon laquelle un complément de lieu peut lui être adjoint (par exemple, *se coucher par terre*).

Il apparaît, en effet, que les adjoints syntaxiques peuvent recevoir des interprétations fort différentes. Cependant, les énoncés que nous avons observés portent à croire qu'à l'exception de *courir*, les verbes de manière de mouvement retenus pour analyse ne sélectionnent pas de complément terminatif. Ce qui signifie qu'en tant que prédicats de manière de mouvement, ils se caractérisent par une structure monargumentale.

1.1 Verbes de manière de mouvement et leurs compléments adlatifs

Parmi les compléments de lieu, les circonstants scéniques sont fréquents et relativement faciles à repérer. Dans l'énoncé (142), *sur le sol glacé* en est un exemple :

(142)
La voiture **roulait** lentement ***sur le sol glacé***. Gérard regardait la pauvre tête cahotée de gauche et de droite à l'angle du véhicule. **(**leonicat.club.fr)

Borillo (1998) précise que d'un point de vue sémantique, dans de tels cas, le mouvement consiste dans le changement d'emplacements à l'intérieur d'une même zone. Pendant toute la durée de l'événement, *Figure* entretient la même relation locative avec le lieu désigné par le complément.

D'un point de vue fonctionnel, nous pouvons traiter les expressions telles que *sur le sol glacé* comme des opérateurs de localisation. Ils situent l'événement (par exemple *la voiture roulait*) dans un espace structuré d'une certaine façon. Dans l'exemple (142), la portée de cet opérateur de localisation peut être représentée par la formule suivante :

[la voiture roulait lentement] *sur le sol glacé*

Dans la mesure où le prédicat ne possède qu'un seul argument (*la voiture – Figure*), nous pouvons recourir à une représentation plus générale :

[*P(***e***,x)*] LOC

Cependant, il n'est pas rare de trouver des verbes de manière de mouvement avec des compléments de lieu dont l'interprétation pose des difficultés. Nous en discutons quelques-uns dans la section qui suit.

1.2 Interprétation sémantique des compléments de lieu

Dans une étude récente, effectuée sur un corpus de 208 textes extraits de Frantext, Kopecka (2009) étudie un ensemble de neuf verbes de manière de mouvement[222]. Elle constate que dans 37,7% des cas ils apparaissent avec un complément (introduit par les

[222] Cf. Kopecka 2009 : *nager*, *marcher*, *courir, rouler*, *voler*, *glisser*, *ramper*, *grimper*, *sauter*. Comme nous l'avons déjà indiqué, à notre avis *grimper*, en tant que troponyme de *monter*, ne relève pas de la même classe verbale que *nager*, *marcher* etc.

prépositions *sur*, *dans* et *sous*) qui permet de décrire un mouvement accompagné de changement de lieu. Le changement de lieu doit être compris comme une nouvelle localisation consécutive au déplacement. Deux aspects du travail de Kopecka nous semblent importants à relever. Tout d'abord, dans le cas de certains exemples, le changement de lieu peut paraître discutable, notamment dans son exemple (143) et (144)[223] :

> (143)
> Et tu peux pas faire attention où tu mets les pieds **t'as marché *sur mon œuf***
> (Frantext, Rochefort, *Encore heureux qu'on va vers l'été*)
> (144)
> (…) les enfants, éveillés, **rampent *sur leur natte*** et se blotissent autour des braises
> (Frantext, Guyotat, *Tombeau pour cinq cent mille soldats*)

Si l'on analyse ne serait-ce que rapidement les deux compléments *sur mon œuf* et *sur leur natte* du point de vue de leur statut syntaxique, on constate qu'il s'agit de deux cas de figure différents. Nous sommes, en effet, loin de la situation observée en (142) dans lequel le complément localise l'ensemble de l'événement de mouvement.

Le cas de l'exemple (143) paraît équivoque. En admettant que *marcher* peut y être considéré comme un verbe de déplacement, nous hésiterions à voir dans *sur mon œuf* un complément de lieu. Il ne localise pas l'ensemble de l'événement, comme le font les circonstants scéniques. Il ne s'agit pas non plus d'un complément terminatif. Même si l'on reconnaît que *Figure* s'est bien trouvé sur l'œuf, il est contestable de penser que l'endroit associé à l'œuf constitue une localisation consécutive au déplacement. Rien ne permet de dire que la marche de *Figure* s'y arrête. Nous pouvons, au contraire, raisonnablement supposer que *sur mon œuf* mentionne un accident de parcours qui n'a pas arrêté la marche effectuée par *Figure*. Le complément assume une fonction adverbiale propre aux circonstants, qui consiste à spécifier les caractéristiques propres à une occurrence d'événement. En l'occurrence, il s'agit d'une propriété accidentelle, et non pas de la relation locative finale que le prédicat établit entre deux arguments.

Plus radicalement, on peut se demander si, dans *t'as marché sur mon oeuf*, *marcher* est un verbe de déplacement ou s'il doit être considéré comme équivalent de *poser le pied* (*sur mon œuf)*, *écraser un œuf.* Dans ce cas, le déplacement a pu ne pas avoir lieu, il y a eu uniquement un geste maladroit.

Pour ce qui est de *sur leur natte*, l'exemple (144) est susceptible de recevoir deux lectures. Selon la première, il apparaît comme relevant syntaxiquement, sémantiquement et fonctionnellement du même cas que *sur le sol glacé* dans l'exemple (142) : les enfants, après

[223] Kopecka 2009 : 68

avoir dormi sur leur natte, rampent dessus pour se rapprocher des braises. Une autre lecture, moins immédiate à notre avis, reste possible. Dans ce cas, les enfants dorment ailleurs et après le réveil, ils se déplacent en rampant pour être sur leur natte. Les braises seraient alors à situer sur la natte, interprétation qui nous paraît difficile à admettre. Il nous semble plus probable de penser alors que, dans le cours de leur déplacement, les enfants ont traversé la natte. Si notre raisonnement est exact, cette interprétation nous conduit à accorder à *sur leur natte* un statut de circonstant. Il n'est pas scénique, puisqu'il ne peut pas être considéré comme localisant l'ensemble de l'événement de mouvement, comme dans l'exemple (142). Il ne s'agit pas de complément terminatif, car l'emploi du possessif *leur* suggère que les enfants se trouvent sur leur natte pendant seulement une partie du déplacement consistant à ramper. Sans information supplémentaire, il nous semble par ailleurs difficile de décider s'il s'agit de la partie initiale, finale ou médiane du mouvement. Or, pour notre part, nous avons admis que dans le cas des compléments terminatifs, seul le calcul sémantique autorise à conclure que la relation locative finale s'établit.

Un second point que nous tenons à souligner concerne les niveaux sur lesquels il est possible d'établir la relation locative finale. Les résultats issus des analyses du corpus réunissent des situations dans lesquelles la relation locative finale de coïncidence spatiale peut effectivement être construite, mais uniquement pour des raisons pragmatiques et discursives. Observons l'exemple (145) :

(145)
Je marche *vers un café au coin de deux grandes rues*. Finalement, j'ai un café au lait et un croissant au chocolat. (http://bucknellenloire.blogspot.com)

L'exemple (145) comprend des descriptions de deux événements : e_1 (*Je marche vers un café au coin de deux grandes rues*) et e_2 (*j'ai un café au lait et un croissant au chocolat*). Le complément directionnel *vers un café* détermine la trajectoire du déplacement, mais en ce qui concerne le prédicat, il ne représente pas un argument sémantique. La description fournie par le premier énoncé représente le déplacement désigné par *marcher* comme dépourvu de *Terminus*. En tant que prédicat, *marcher* ne construit pas de relation entre *Figure* et le café[224]. C'est seulement sur le plan du discours, par l'enchaînement des événements e_1 et e_2, à travers la relation de Narration (Asher et Lascarides 2003), que nous inférons l'existence de la relation locative finale entre *Figure* et le lieu identifié comme *un café au coin de deux grandes rues*. La relation locative finale n'a donc pas de caractère sémantique, mais discursif et pragmatique.

[224] En d'autres termes, *le café* est interprété en termes de site, mais non pas de *Terminus*.

L'objectif de notre travail consiste à observer et à décrire les verbes de manière de mouvement en tant que prédicats. Sans nier le jeu des facteurs discursifs et pragmatiques, nous nous concentrons volontairement sur les structures argumentales et leurs caractéristiques relationnelles. La question que nous nous posons est celle de savoir si les verbes français de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *nager*, *courir*, *voler*, *ramper*, en tant que prédicats, peuvent sélectionner un argument clairement identifiable comme *Terminus*, en établissant ainsi une relation locative de coïncidence spatiale entre *Figure* et lui. Si tel était le cas, ils se verraient associer des événements de mouvement téliques. Dans cette section, nous nous sommes penchée sur des compléments de lieu pour vérifier s'ils peuvent être considérés comme des réalisations syntaxiques de l'argument sémantique *Terminus*. Or, l'observation du petit groupe que nous avons retenu pour analyse montre que seul *courir*, dans certains de ses emplois, remplit les critères de télicité que nous avons déterminés dans le chapitre 1.

2. Structures argumentales des prédicats de manière de mouvement

Les six verbes que nous avons retenus pour analyse n'ont pas tous les mêmes caractéristiques en tant que prédicats. D'une part, *marcher*, *rouler*, *nager*, *voler* et *ramper* apparaissent avec ou sans compléments directionnels. Ces compléments ne représentent pas l'argument sémantique *Terminus*, mais assument la fonction de modifieurs, comme nous l'avons vu au chapitre 1. Ces verbes sont réalisés dans le discours comme prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*. L'exemple (146) illustre ce type d'emplois :

> (146)
> Je n'eus pas le temps de dérouler mon cache-nez, je m'aplatis sur la neige, **je rampai**, je lui tendis ma main. (Frantext, Makine, *Le testament français*)

Ramper est ici un prédicat monoargumental *P(***e***,x)*. Un seul participant prend part à l'événement *e* qui est associé à *P*. C'est également ainsi que nous interprétons les exemples (143), (144) et (145) de la section précédente, dont les compléments de lieu ne sont pas des réalisations syntaxiques de l'argument sémantique *Terminus*.

D'autre part, *courir* se détache de l'ensemble des verbes en question puisque, en tant que prédicat, il possède clairement une structure argumentale multiple. Il peut sélectionner un argument *Terminus*, syntaxiquement réalisé sous forme d'un complément terminatif et former ainsi un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*, comme dans l'exemple (9).

(9)
Quelque chose dans l'air donnait à la cigarette une saveur ignoble. **J'ai couru *au bar***, ni l'eau ni le soda ne l'ont fait passer. (Frantext, Brisac, *Weekend de chasse à la mer*)

Le prédicat *courir* met en relation deux arguments : *Figure* (*je*) et le *Terminus* (*le bar*). La relation locative fianle peut être identifiée sans aucun recours aux éléments discursifs ou pragmatiques.

En décrivant *marcher*, *rouler*, *nager*, *voler* et *ramper* en tant que prédicats, nous commençons par la caractérisation de leurs structures monoargumentales et des événements qui leur sont associés. Nous nous pencherons par la suite sur le cas de *courir* en tant que prédicat *P(***e***,x,y)*.

*3. Propriétés des prédicats monoargumentaux P(*e*,x)*

3.1 Prédicats monoargumentaux en emplois attributifs

En tant que prédicats monoargumentaux, les verbes de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* apparaissent dans des emplois attributifs. Dans de tels cas, ils ne sont pas des descriptions d'événements de mouvement à proprement parler, mais ils attribuent une propriété ou une capacité particulière à un individu ou bien à un ensemble d'individus.

Observons les exemples (147) et (148) :

(147)
Les manchots **nagent** avec une aisance extrême. Ils atteignent de grandes vitesses sous l'eau. (www.waliboo.fr)
(148)
Lorsque les oisillons **volent** et peuvent quitter le nid, l'attention des parents peut se relâcher très rapidement. (fr.encarta.msn.com)

Dans l'exemple (147) la capacité de nager est attribuée à une espèce. Le *SN* déterminé *les manchots* renvoie à toute l'espèce et la proposition *les manchots nagent avec une extrême aisance* resterait vraie, même si certains d'entre eux étaient dépourvus de ce savoir-faire ou s'ils nageaient avec difficulté. Cependant, la généricité de l'énoncé (147) tient en grande partie à la lecture générique que l'on attribue, faute d'information contraire[225], au *SN les manchots*. C'est parce qu'il désigne une espèce que nous devons considérer la propriété *nager avec une extrême aisance* comme valable pour tout manchot. En français, contrairement au

[225] L'énoncé (147) peut également avoir une lecture habituelle, si le *SN les manchots* réfèrent par exemple à des animaux habitant un zoo. Enfin, dans un contexte particulier, (147) peut décrire un événement spécifique : imaginons quelqu'un qui, dans ce même zoo, observe et commente ce qu'il voit dans l'enclos occupés par ces oiseaux marins.

polonais, l'attribution d'une propriété prédicable de toute une espèce n'induit pas le choix d'un verbe particulier. Or, comme nous l'avons montré dans la section 1.4.1 du précédent chapitre, en polonais seuls les verbes indéterminés sont susceptibles de former des descriptions génériques. Ils sont nécessaires pour qu'un *SN* reçoive la lecture générique[226].

Dans l'exemple (148), le *SN les oisillons* réfère collectivement à une couvée. *Les oisillons* forment un groupe d'individus auquel on attribue collectivement la capacité de voler. (148) reste valide, même si l'un des oisillons ne l'a pas encore acquise. *Voler* est, dans ce cas, un prédicat gnomique.

Il n'est pas rare de repérer des emplois attributifs des verbes de manière de mouvement dans lesquels ils construisent des prédicats individuels, comme dans (149) ci-dessous où ils attribuent une propriété, en l'occurrence la capacité de marcher, à l'individu *ma fille de 16 mois* :

(149)
Ma fille de 16 mois **marche**. (www.forum-info.fr)

3.2 Caractéristiques des prédicats monoargumentaux P(*e*,x) à référent événementiel

Passons à présent aux descriptions d'événements de mouvement construites autour des prédicats *marcher*, *rouler*, *nager*, *courir*, *voler*, *ramper* dont la structure argumentale ne compte qu'un seul argument sémantique, à savoir *Figure*.

3.2.1 Dynamicité, durativité et scalarité

Beavers (2008) reprend l'hypothèse proposée par Dowty (1979), selon laquelle les verbes lexicalisant la manière (quelle que soit la classe de sens : mouvement, activités corporelles, etc.) sont majoritairement duratifs. En d'autres termes, si le sémantisme d'un lexème se caractérise par le type ontologique *manière*, son prédicat possède le trait [+ durée]. Beavers

---

[226] Rappelons que la référence générique de l'exemple (101) disparaît lorsque nous remplaçons l'indéterminé *pływać* par le déterminé *płynąć*. La substitution change l'interprétation accordée à *SN pingwiny* : de l'espèce en (101), elle évolue vers une référence collective en (101b) :
(101) Zaś **pingwiny z kraju, gdzie jest zawsze lód i śnieg**, **chodzą** bardzo niezdarnie. Ale za to jak pływają ! Szybciej niż niektóre ryby (Korpus PWN)
En revanche, **les pingouins du pays où il y a toujours de la glace et de la neige**, CHODZIĆ$_{[PRESENT]}$ de manière très maladroite. (En revanche, les pingouins du pays où il y a toujours de la glace et de la neige, marchent de manière très maladroite). Mais comment ils PŁYWAĆ$_{[PRESENT]}$! (Mais comment ils nagent !) Plus vite que certains poissons.
(101b) Zaś **pingwiny z kraju, gdzie jest zawsze lód i śnieg**, **idą** bardzo niezdarnie. Ale za to jak **płyną** ! Szybciej niż niektóre ryby (Korpus PWN)
En revanche, les pingouins du pays où il y a toujours de la glace et de la neige, *IŚĆ$_{[PRESENT]}$* de manière très maladroite. (*En revanche, les pingouins du pays où il y a toujours de la glace et de la neige, marchent de manière très maladroite*). Mais comment ils *PŁYNĄĆ$_{[PRESENT]}$* ! (*Mais comment ils nagent !*) Plus vite que certains poissons.

suppose que la raison en est perceptive : pour identifier une activité comme une manière de faire quelque chose, par exemple de se déplacer, il faut un certain nombre de gestes et de comportements qui s'enchaînent dans le temps. Ainsi, pour reconnaître si un événement doit être qualifié comme *marcher*, un seul pas est insuffisant. Une période d'activité plus ou moins longue est nécessaire pour décider si l'événement correspond au sens lexical du verbe *marcher* ou plutôt à celui de *courir* ou de *danser*. Cela implique, pour le prédicat, une succession de moments qui composent le temps interne de l'événement.

Les prédicats monoargumentaux *marcher*, *rouler*, *nager*, *courir*, *voler*, *ramper* sont dynamiques. Le changement qui affecte l'unique participant de l'événement (*Figure*) articule deux composants : la répétition de certains comportements de *Figure* et le changement de localisation qui s'ensuit. Le premier de ces deux éléments sémantiques relève de ce que Asher et Sablayrolles (1995) appellent *changements de posture*. Comme le remarque Levin (2006), les changements de ce type (*agiter les bras*, *mouvoir les jambes*, etc) n'ont pas un caractère scalaire. Les gestes se reproduisent dans le temps, mais ils ne sont pas appréhendés comme une progression selon une échelle de valeurs.

Dans le cas des prédicats de manière de mouvement, un deuxième élément dynamique entre en ligne de compte, à savoir le déplacement. Les changements de posture reproduits dans le temps rendent possible un déplacement de *Figure*. Asher et Sablayrolles (1995) indiquent cependant que ce déplacement est compris comme un changement de localisation, a un caractère potentiel et peut ne pas être actualisé[227].

En résumé : conformément au sémantisme des verbes *marcher*, *rouler*, *nager*, *courir*, *voler*, *ramper*, les prédicats qu'ils forment dans le discours sont dynamiques sans que le changement qu'affecte l'unique argument *Figure* se déroule selon une échelle de valeurs temporelles et spatiales (*t, l*). Ils acceptent cependant, comme nous le verrons dans la section 4.1.3 de ce chapitre, des modifieurs directionnels conférant au mouvement un caractère scalaire.

*3.2.2 Atélicité des prédicats monoargumentaux P(*e*,x)*

Les événements *e* associés aux prédicats monoargumentaux sont atéliques, puisque leur structure interne ne possède pas de terme inhérent qui marque sa complétion effective ou visée.

Dans le chapitre 1, nous avons proposé une double définition de la télicité des verbes de mouvement. Un événement est télique si l'on distingue dans sa structure une partie finale qui

[227] Le changement de localisation peut également être annulé par l'adverbial *sur place*.

marque son terme et qui l'articule sur un nouvel état locatif, consécutif au déplacement. Si l'adjonction d'un modifieur directionnel peut imposer un ordre spatial selon lequel l'événement progresse, en l'absence de *Terminus* la progression n'a pas un caractère téléonomique.

*3.2.3 Homogénéité des prédicats P(*e*,x)*

La corrélation entre atélicité et structure homogène des prédicats a été mise en évidence par plusieurs auteurs[228]. Cette configuration de propriétés caractérise également les prédicats *P(***e***,x)* de manière de mouvement. Nous avons pu repérer de nombreux emplois dans lesquels la référence homogène, et tout particulièrement divisible, est utilisée pour obtenir un effet rhétorique d'insistance.

*3.2.3.1 Référence divisible des prédicats P(***e***,x)*

Observons l'exemple (150) :

> (150)
> On voit la file d'attente. On va au bout. **On marche, on marche**, **on marche, on marche, on marche**. La file est interminable (www.skyrock.com)

L'exemple (150) fournit deux descriptions d'un seul et même événement de mouvement. Commençons par l'occurrence du verbe *aller* et par son complément de lieu pour ensuite saisir les éléments susceptibles de mettre en avant son fonctionnement en tant que prédicat. Dans un second temps, nous analyserons dans le même ordre les cinq occurrences du verbe *marcher*.

Le verbe *aller* apparaît avec un complément terminatif *au bout*. Grâce au co-texte gauche, nous identifions son référent comme le lieu, au bout de la file d'attente où *Figure* (*on*) doit prendre place. *Aller* est donc un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*. Il décrit un événement pourvu de terme inhérent. Si comme nous le pensons, *aller* est un prédicat télique dans l'exemple (150), il a une structure hétérogène et ne peut pas référer à l'événement *e* de manière divisible.

Passons à présent aux cinq occurrences du verbe *marcher*. Employées sans aucune complémentation, elles ne possèdent pas non plus d'argument syntaxique implicite. Dans ses cinq emplois de l'exemple (150), *marcher* est un prédicat monoargumental *P(***e***,x)*. Les cinq occurrences renvoient au même événement de mouvement, car il est question d'un seul déplacement, et plus précisément d'une seule et même occurrence *e*.

---

[228] Pour le rapport entre ces deux propriétés en français, voir Asnès (2005).

Sur le plan verbal, la répétition d'une même forme produit un effet intensificateur qui doit rendre la durée du déplacement et son caractère pénible. Nous considérons cependant que cet effet rhétorique est possible uniquement lorsque la structure de l'événement associé au prédicat l'autorise. En d'autres termes, la référence divisible du prédicat liée à sa structure homogène permet des emplois répétitifs à effet intensificateur. Chacune des occurrences de *on marche* réfère à l'une des portions α, β, χ, δ ou γ « découpées » dans l'événement *e*, en créant ainsi un effet d'accumulation qui est à la base du procédé rhétorique en question.

Nous avons remarqué par ailleurs que le référent *e* est le même dans le cas de *On va en arrière* et de *On marche, on marche, on marche, on marche, on marche*. Il est cependant associé à deux types de situations différents, respectivement téliques et atéliques. Remarquons que pour créer un effet intensifiant, nous ne pouvons recourir à un prédicat hétérogène comme $aller_{(on,\ au\ bout)}$. Avec un tel prédicat, la même répétition aboutirait à une itération d'occurrences d'événements.

*3.2.3.2 Référence cumulative des prédicats P(**e**,x)*

Inversement, la structure homogène autorise les prédicats de manière de mouvement *P(**e**,x)* à référer de manière cumulative à la somme des portions $\alpha \oplus \beta \oplus \chi \oplus \delta \oplus \gamma$, puisque chacune d'entre elles possède les mêmes propriétés structurelles que l'événement *e* dans sa totalité. Ainsi, en vertu de la référence cumulative, pouvons-nous recourir à une seule occurrence de *on marche* pour désigner directement l'ensemble de *e*. Cette démarche préserve le même référent, en modifiant seulement le mode de sa désignation :

> (150a)
> On voit la file d'attente. On va au bout. **On marche**. La file est interminable.

L'énoncé (151) est également une description d'événement qui met à profit la cumulativité d'un prédicat de manière de mouvement.

> (151)
> J'avais sauté d'un train, **couru *dans les fossés***, tiré sur tout ce qui bouge, volé une bagnole, et j'avais toujours ce putain de képi sur la tête (Frantext, Pouy, J.-B., *La clef des mensonges*)

Dans l'exemple (151), le complément *dans les fossés* doit être interprété comme un circonstant scénique. Cependant, sa fonction sémantique ne consiste pas uniquement à localiser l'événement de mouvement *e j'avais couru*[229].

[229] Sans pouvoir l'exclure, nous pensons que la référence plurielle de *dans les fossés* d'une part, ainsi que l'enchainement d'événements qui forment la Narration (cf. Asher et Lascarides 2003) empêchent de penser qu'il s'agit de *Terminus*.

Observons de près l'énoncé *j'ai couru dans les fossés*. D'une part, il convient d'admettre qu'il réfère à une occurrence d'événement, et non pas à un événement multiple. D'autre part, nous avons un complément scénique à référent pluriel : la course de *Figure* se poursuit dans plusieurs fossés. Or, il nous semble difficile de prétendre qu'un seul et même événement puisse se caractériser par plus d'une localisation spatiale. Nous pensons que le complément scénique, en indiquant plusieurs fossés, localise les séquences successives α, β, γ, … désignées de manière cumulative par le prédicat *courir P(***e***,x,y)*. En d'autres termes, la description de l'événement *e j'ai couru dans les fossés* équivaut à la somme des séquences $\alpha \oplus \beta \oplus \gamma \oplus \ldots$ dont chacune est décrite à l'aide du même prédicat *P(***e***,x)* : *j'ai couru dans un fossé* (α) $\oplus$ *j'ai couru dans un* [autre] *fossé* (β) $\oplus$ *j'ai couru dans un* [autre] *fossé* (γ) $\oplus$ …. En résumant, on constate que la pluralité de *dans les fossés* permet de décrire *e* comme la somme de plusieurs portions $\alpha \oplus \beta \oplus \gamma \oplus \ldots$ dont chacune est située dans un fossé.

Remarquons qu'un tel mode de référence à une occurrence d'événement n'est pas possible, lorsque *courir* forme un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* à structure télique et par là même hétérogène. L'énoncé (151a) dans lequel le prédicat *courir* met en rapport deux arguments *x* (*je*) et *y* (*au poste de commandement*), paraît difficilement acceptable :

> (151a)
> J'avais sauté d'un train, *?* **couru *dans les fossés* au poste de commandement**, tiré sur tout ce qui bouge, volé une bagnole, et j'avais toujours ce putain de képi sur la tête.

Nous avons également entrepris des recherches visant à trouver des exemples dans lesquels la référence cumulative serait la somme non pas de portions $\alpha \oplus \beta \oplus \gamma \oplus \ldots$, mais l'addition de plusieurs occurrences $e_1 \oplus e_2 \oplus e_3 \oplus \ldots$. Or, dans de tels cas, nous avons systématiquement affaire à un événement multiple.

Nous reviendrons aux problèmes de référence plurielle dans une section ultérieure. Dans celle qui suit nous nous proposons d'observer les effets produits par les modifieurs que l'on trouve le plus souvent auprès des prédicats de manière de mouvement français.

4. Modifieurs adverbiaux des prédicats de manière de mouvement

Tout comme dans le cas de leurs équivalents polonais, les descriptions d'événements de mouvement formées par les prédicats monoargumentaux de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* peuvent être accompagnés de modifieurs adverbiaux spécifiant les caractéristiques propres à une occurrence réelle ou virtuelle. Nous verrons cependant qu'une différence doit être notée, en ce qui concerne le rapport aux modifieurs directionnels.

4.1 Modifieurs de spécification

En observant les modifieurs de spécification, nous nous intéressons à ceux qui occupent une position intra-prédicative, c'est-à-dire ceux qui portent sur le contenu relationnel du prédicat ou sur son argument. Nous trouvons parmi eux des modifieurs de manière, d'instrument et de spécification directionnelle.

4.1.1 Modifieurs de spécification de manière

Certains modifieurs adverbiaux sont strictement liés à la manière de mouvement lexicalisée dans le verbe. Il en est ainsi de *en petites foulées* de l'exemple (152) qui pourrait difficilement être appliqué dans un cas autre que celui de *courir* ou de *marcher*.

> (152)
> Après ce petit déjeuner, Alonso revêtait un survêtement et **courait** longuement[230] ***en petites foulées*** à travers sa propriété, sur la terre envahie de mauvaises herbes … (Frantext, Manchette, J.-P., *Fatale*)

Sémantiquement, le substantif *foulée* qui forme cet adverbial, est défini par le TLFi comme « enjambée d'un coureur à pied ; distance entre deux appuis des pieds au sol ; manière dont est pris cet appui ». Le modifieur se rattache donc au composant du type ontologique *manière* qui distingue *courir* et *marcher* des autres modes de déplacement, par exemple de celui qui consiste à voler. En d'autres termes, un tel modifieur apporte des spécifications au sujet de l'un des composants de la partie propre, idiosyncrasique du lexème verbal *courir* et *marcher*, à savoir l'appui du pied au sol.

Il nous semble intéressant d'évoquer le cas de *marcher avec des béquilles* ou de *nager avec des palmes* dont les modifieurs pourraient être considérés comme ceux d'instrument. Nous pensons cependant qu'il s'agit plutôt de modifieurs de spécification de manière

[230] Nous ne discuterons pas ici le cas de *longuement* qui, à notre avis, appartient à la classe de modifieurs d'estimation quantitative dont nous parlerons plus loin.

complémentaires[231]. Ils apportent des informations sur les caractéristiques qui ne concernent aucun des composants sémantiques formant le type *manière* propre au lexème. En effet, la manière de se déplacer relative à *marcher* ne comprend pas le recours à un outil tel que des béquilles, pas plus que l'activité de nager ne requiert pas l'usage de palmes[232].

Il existe également des modifieurs qui caractérisent la manière d'effectuer un déplacement, mais qui ne portent pas sur un élément idiosyncrasique du lexème. Ils introduisent des caractéristiques du déplacement décrit qui complètent les informations concernant la manière lexicalisée dans le verbe, sans pour autant spécifier l'un de ses composants. Le modifieur *à l'aveuglette* des exemples (153) et (154) attribue une même propriété accidentelle aux événements aussi différents par leur mode de réalisation que *courir* et *nager*.

> (153)
> Gerfaut éperdu tourna le dos à l'incendie et se mit à courir à travers le champ en se tordant les chevilles dans la terre meuble. Il **courait *à l'aveuglette***. Il allait vers les voies de chemin de fer. (Frantext, Manchette, J.-P., *Trois hommes à abattre*)
>
> (154)
> Elle n'avait pas mis ses lunettes, alors elle **nageait *à l'aveuglette*** sous l'eau. (http://forumactif.com)

Parmi les modifieurs complémentaires de manière, il n'est pas rare de trouver ceux qui, comme *à l'aveuglette* de nos exemples (153) et (154), se rattachent sémantiquement non pas au contenu relationnel du prédicat, mais à son argument *Figure*. En effet, agir ou effectuer une action « à la manière d'un aveugle »[233] caractérise avant tout le comportement de l'unique participant de l'événement. C'est ainsi que nous interprétons aussi *allégrement* dans l'exemple (155) ci-dessous :

> (155)
> Nous **marchons *allégrement*** sur cette route en bon état, nous faisons une courte halte de repos … (books.google.com/Becker, A. (éd) *Journaux de combattants et civils de la France du Nord dans la Grande Guerre*)

Le modifieur *allégrement* caractérise l'événement décrit par le prédicat *P(***e***,x) marcher*$_{(nous)}$ à travers une disposition psychologique attribuée collectivement à *Figure* (*nous*). L'allégresse partagée par l'ensemble d'individus désignés par *nous* est supposée se manifester dans la réalisation de la marche. Le lien avec la *manière* lexicalisée dans le lexème est donc moins direct que dans le cas de *en petites foulées*.

---

[231] Cf. chapitre 2, section 1.2.1

[232] La comparaison avec *rouler* est à ce titre éclairante : l'instrument peut être spécifié à l'aide d'un modifieur dans le cas de *rouler en voiture*, ou bien l'instrument peut constituer *Figure* de mouvement. Ainsi, pouvons-nous dire *la/une voiture roule*, mais difficilement *des/les béquilles marchent* ou *des/les palmes nagent*.

[233] Cf. le TLFi (http://atilf.atilf.fr)

En ce qui concerne la spécification de manière, la sélection de modifieurs est régie majoritairement sur le plan verbal. Il faut que l'adverbial soit compatible avec les composants du sens du lexème, du moins dans le cas de ceux qui remplissent une fonction spécifiante à proprement parler (par exemple *en petites foulées* dans l'exemple (152). Pour ce qui est des modifieurs adverbiaux complémentaires, la contrainte exercée par le sémantisme du verbe semble moins forte, puisqu'il suffit qu'il n'y ait pas d'incompatibilité. Le niveau de la prédication est impliqué seulement dans un cas comme (155) où la spécification de manière implique une attitude psychologique que l'on attribue à *Figure*.

Comparativement, le rôle des modifieurs instrumentaux qui nous occupent dans la section suivante dépasse le plan verbal.

4.1.2 Modifieurs de spécification instrumentale

Il va sans dire que les modifieurs instrumentaux apparaissent auprès du prédicat uniquement lorsque le sémantisme du verbe l'autorise. On les repère donc avec *rouler* et *voler*. Remarquons au passage que contrairement à ses équivalents polonais *płynąć* et *pływać*, *nager* n'est pas compatible avec les adverbiaux de spécification instrumentale. Les énoncés tels que *Il nage en bateau* ou bien *Nous nageons en barques* sont inacceptables[234]. Le recours à *naviguer* ou *voguer* s'avère nécessaire. Nous pouvons donc admettre que le lexème *nager* exclut le composant *instrument*.

Il existe des cas inverses, lorsque le sémantisme du lexème subit une transformation de manière, en autorisant ainsi un composant sémantique *instrument* initialement absent. Nous le constatons avec *courir* dans les exemples suivants :

(156)
Dimanche, **j'ai couru *en vélo***, la grimpée de Sainte Agnès, avec un résultat pas terrible. (sittingbull06.canalblog.com)

(157)
Michael Schumacher **a** encore **couru en *moto***. (www.autonews.com)

Cependant si dans de tels emplois, *courir* peut difficilement être qualifié de verbe de manière de déplacement, c'est-à-dire un troponyme de *se déplacer* ou de *aller*. Il est plus judicieux, à notre avis, de le considérer alors comme signifiant *participer*, *prendre part à une compétition*.

Les modifieurs instrumentaux prennent habituellement forme de syntagmes prépositionnels à référent singulier ou pluriel. Les exemples (158), (159) et (160) illustrent chacun de ces cas :

---

[234] En revanche, nous disposons dans notre corpus de l'exemple suivant : Un fauteuil parut **nager** vers lui (Frantext, Queffelec, *Les noces barbares*).

(158)
Ainsi, **j'ai roulé** cette nuit, ***en voiture***, sur le terrain (Frantext, Saint-Exupéry, A. de, *Pilote de guerre*)

(159)
Ça fait maintenant 15 ans que (159.1) **je roule *en voitures françaises*** . R19 - Laguna 1 - Laguna 2 - Laguna 3, et à part la Laguna 2 dont la fiabilité m'a franchement déçu comme à peu près tous ses acquéreurs, je trouve aussi mon compte à (159.2) **rouler *en voiture française***. (forum.auto.fr)

(160)
Lorsque l'on connaît les prix pour aller à Phuket, Airasia est vraiment la meilleure alternative. Il n'y a eu aucun retard et **nous avons volé *sur des avions Airbus***. (www.ciao.fr)

L'observation de ces exemples permet de constater que les adverbiaux spécifiant l'instrument de déplacement jouent un rôle important sur le plan du prédicat. Ils permettent de caractériser une occurrence de l'événement *e*, comme dans l'exemple (158). *e* (*j'ai roulé en voiture*) possède une localisation propre dans le temps et une étendue temporelle, les deux étant assumés par l'adverbial *cette nuit*. A notre avis, c'est lui qui est responsable de l'interprétation en termes d'occurrence événementielle. Faute de ce type de spécification, la plupart des exemples de *rouler en voiture* reçoivent une lecture multiple, comme cela se produit dans l'exemple (159.2) où tout le co-texte gauche est habituel.

Nous pensons, en effet, qu'en présence d'un modifieur instrumental grammaticalement singulier, le prédicat reste sous-déterminé quant à la structuration interne de l'événement désigné[235]. Dans un exemple comme (161), il peut s'agir soit d'une occurrence, soit d'un événement multiple :

(161)
j'ai roulé en Renault (recherches.autoplus.fr)

Le recours aux éléments co(n)textuels est nécessaire pour désambiguïser l'exemple (161). En revanche, lorsque le modifieur instrumental a une référence plurielle, l'événement décrit par le prédicat a nécessairement un caractère pluriel, comme dans les exemples (159) et (160). Le recours aux éléments co-textels permet alors de décider, s'il s'agit d'habitualité, de fréquentativité ou d'itérativité.

En comparant les exemples (159) et (160), on s'aperçoit de deux types de pluralité du référent événementiel. Dans le cas de (159.1), il s'agit d'une phrase habituelle qui, grâce au modifieur instrumental pluriel, est comprise comme un enchaînement d'habitudes correspondant à des intervalles de références qui se suivent dans le temps.

---

[235] Nous insistons sur ce point, car les verbes de manière de mouvement français présentent de ce point de vue une analogie avec les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* en polonais. Cependant, contrairement à ces verbes polonais, lorsque l'un d'eux, à savoir *courir*, sélectionne l'argument *Terminus*, sa structure biargumentale n'entraîne pas une lecture multiple par défaut.

Dans le cas de l'exemple (160), la lecture habituelle est moins saillante. Le modifieur instrumental pluriel *sur des avions Airbus* a un effet multiplicatif et indique seulement que le déplacement consistant à voler a eu lieu au moins deux fois. Les occurrences itérées doivent être réparties sur l'intervalle de référence qui s'étale entre le départ en Asie et le retour en France.

En terminant cette section, nous tenons à souligner qu'outre la spécification du moyen employé pour effectuer le déplacement, les modifieurs instrumentaux opèrent une quantification sur le prédicat. Lorsqu'ils ont un référent pluriel, ils permettent d'indiquer que l'événement *e* a un caractère multiple.

4.1.3 Modifieurs de spécification directionnelle et type de scalarité

Le sens des lexèmes *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* saisit le mouvement de manière non scalaire. Si l'ensemble de comportements qui forment la manière de mouvement *marcher*, *rouler*, etc. est bien accompagné de déplacement, le sémantisme de ces verbes ne le présente pas comme se déroulant selon une trajectoire composée d'une série ordonnée de valeurs l_1, l_2, l_3, ….

Cependant, les descriptions d'événements que l'on construit à l'aide de ces verbes peuvent référer à un déplacement qui suppose non seulement une succession de moments *t*, mais également un ensemble de valeurs spatiales *l*. Le mouvement a ainsi un caractère scalaire, mesuré selon plusieurs valeurs successives.

Observons les exemples (162) et (163) d'abord sur le plan de leur organisation syntaxique pour passer ensuite à la fonction des modifieurs directionnels dans la représentation de l'événement de mouvement.

> (162)
> Je **marchais *en direction d'un mirador***, avec un drapeau. (Frantext, Guibert, *Le protocole*)
> (163)
> Alors elle vit le télégramme, le ramassa et le lut et **courut *vers la plage***. (Frantext, Manchette, J.-P., *Trois hommes à abattre*)

Selon la définition que nous avons adoptée, les compléments *un mirador* dans (162) et *la plage* dans (163) ne sont pas des arguments sémantiques. Dans les deux exemples, le déplacement n'est pas présenté comme visant l'établissement de la relation locative finale entre *Figure* et le lieu désigné par les deux compléments directionnels[236]. Ni *un mirador*, ni *la plage* ne peuvent être considérés comme terme inhérent de l'événement.

---

[236] Rappelons que nous nous situons sur le plan de la combinatoire sémantique qui effectue le calcul de sens à partir des éléments verbe + complément directionnel. Si relation locative finale il y a, elle s'établit sur la base de

Les expressions qu'ils forment en tant que compléments directionnels assument une fonction adverbiale. Ces modifieurs de spécification directionnelle confèrent au mouvement un caractère scalaire, puisqu'ils introduisent un ordre spatial qui est suivi par *Figure*. On sait que le déplacement consiste dès lors à occuper successivement des emplacements dont la succession est définie par rapport à un site (*un mirador* ou *la plage*). Dès lors, ce mouvement est présenté comme une progression, puisqu'il y a changement de valeurs le long d'une échelle. Cette progression n'a pas de caractère téléonomique : faute de *Terminus*, il ne peut pas y avoir de complétion.

En analysant les énoncés (162) et (163) dans les termes de Talmy (2000)[237], il convient de qualifier le lieu désigné par *un mirador* et *la plage* de site, c'est-à-dire de point de référence spatiale. C'est par rapport au site que s'organisent les emplacements successivement occupés par *Figure*. La trajectoire ainsi spécifiée par les modifieurs directionnels mesure le déroulement du mouvement selon une échelle qui comprend plusieurs valeurs *l*. Elle est très clairement ouverte dans le cas de l'exemple (162), puisqu'il nous est impossible de déterminer sa valeur finale l_n et par conséquent, le moment t_n qui lui correspond.

La situation décrite dans l'exemple (163) est plus complexe de par la valeur sémantique du passé simple. Pour rendre l'exposé plus clair, limitons-nous à la seule description d'événement de mouvement qu'il contient :

(163a)
Elle courut *vers la plage*

Le passé simple présente l'événement globalement, ce qui suppose un bornage temporel à gauche, comme à droite. Cependant, dans la mesure où, sémantiquement, la relation locative finale n'est pas possible à établir, la borne temporelle droite t_n ne correspond pas nécessairement au moment d'atteindre la plage[238]. Le schéma présenté dans la figure 14 représente l'effet produit par l'opérateur temporel passé simple :

---

relations discursives de type Narration (pour une présentation des relations discursives, voir : Asher et Lascarides 2003). Une telle relation s'établit dans l'exemple ci-dessous :
Gerfaut **courut *vers le canapé*** où il avait laissé la veste avec laquelle il était revenu de Saint-Georges. Il sortit le Star de la poche, ôta la sûreté et arma l'automatique.
Si nous savons que *Figure* (*Gerfaut*) a atteint le canapé et la veste qui s'y trouvait, c'est parce que le second événement e_2 (*il sortit le Star de la poche*) est asserté. Or, pour que e_2 puisse avoir lieu, le site de l'événement e_1 (*Gerfaut courut vers le canapé*) a dû être atteint.

[237] Rappelons que les quatre éléments qui, selon Talmy (2000), forment un événement de mouvement sont *figure*, *trajectoire* selon laquelle se déroule le *mouvement* et *site* par rapport auquel le déplacement est évalué.

[238] A moins qu'une relation discursive n'autorise de l'inférer, comme dans le cas de la relation discursive de type Narration qui caractérise un exemple comme (163b) :
Elle courut vers la plage et s'écroula dans le sable.

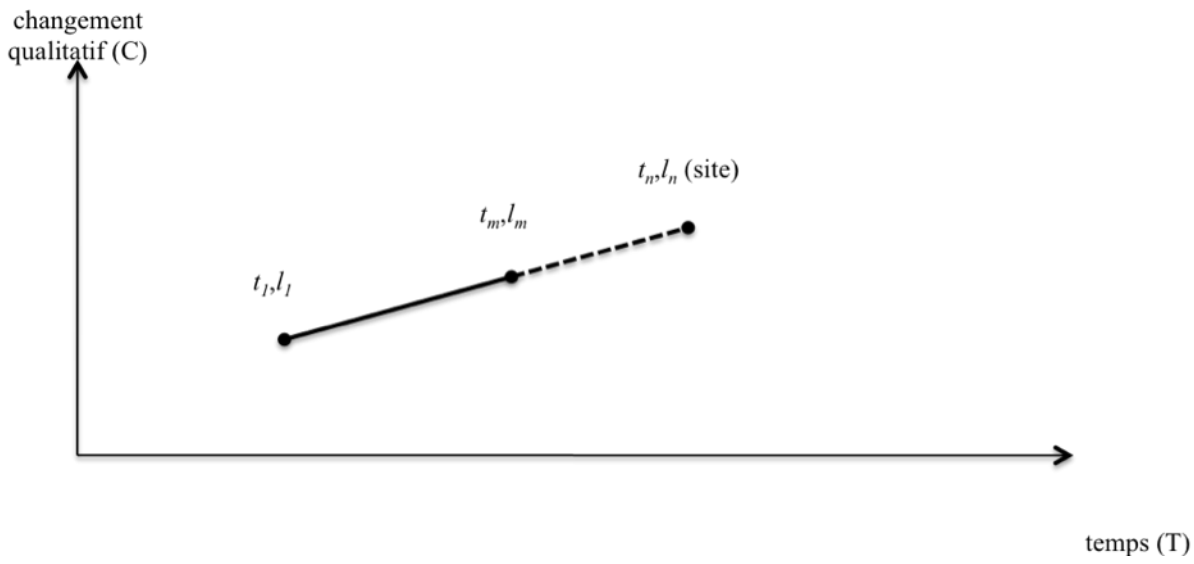

Figure 14 : Représentation de l'événement décrit par les énoncés (163a) et (163b)

Lorsque la trajectoire est explicitée sous forme d'un complément, et en vertu de la relation de mouvement[239], les moments *t* du temps interne de l'événement correspondent à des localisations *l* de *Figure* sur la trajectoire. Si le passé simple impose des bornes temporelles initiale et finale, elles se voient attribuer des valeurs spatiales *l*, initiale et finale, de la trajectoire. Une telle échelle est donc plurivalente, mais fermée, puisque pourvue d'une borne temporelle t_n imposée par l'opérateur passé simple. Dans la figure 14, nous avons distingué deux bornes temporelles t_m et t_n qui marquent deux effets de bornage produit par le passé simple, respectivement dans l'énoncé (163b) et (163b) que nous présentons ci-dessous :

(163b)
Elle courut vers la plage et s'y écroula dans le sable.

Si l'on s'en remet au seul calcul sémantique effectué sur la base des éléments disponibles en (163a), la borne t_m imposée par le passé simple, peut correspondre à tout moment t_m se situant avant le site. En revanche, il se peut avec l'apport d'informations supplémentaires comme la relation discursive en (163b) ci-dessus, que nous soyons autorisée à penser que la borne temporelle correspond au moment t_n où *Figure*, comme nous l'inférons, a atteint la plage. Dans les deux cas de figure, la borne temporelle est projetée sur la valeur correspondante de la trajectoire spécifiée par le modifieur, respectivement l_m et l_n. Dans le cas de (163b), les coordonnées (t_n,l_n), en vertu des relations établies entre les événements du discours, sont celles du site.

Il nous est impossible, dans les limites de la présente recherche, de traiter de manière satisfaisante la problématique des temps verbaux. Nous ne pouvons qu'évoquer leur rôle,

[239] Cf. chapitre 1, section 4.1.1.

lorsque celui-ci interfère avec l'organisation spatiale et temporelle de l'événement de mouvement, comme cela se produit – croyons-nous – dans le cas de l'exemple (163a) et (163b) où le passé simple assume une fonction délimitative. Sans explorer ces phénomènes en profondeur, nous poursuivrons donc notre examen des modifieurs adverbiaux, en nous intéressant, dans la section suivante, à ceux qui sont en mesure d'opérer une délimitation.

4.2 Modifieurs de délimitation temporelle et spatiale

Dans cette section, nous nous intéressons aux modifieurs permettant d'effectuer des opérations de prélèvement quantitatif sur les prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* de manière de mouvement français. Nous commençons par une discussion du rôle que jouent dans les descriptions d'événement, les compléments introduits par *jusque* + *Prép SN*. Nous exposons les raisons qui nous ont convaincue de qualifier les compléments syntaxiques introduits par *jusque* + *Prép SN* de modifieurs délimitatifs plutôt que d'arguments *Terminus*. Dans un second temps, nous observons les moyens qui opèrent les délimitations spatiales et temporelles des événements associés aux prédicats de manière de mouvement à structure monoargumentale *P(***e***,x)*.

4.2.1 Jusque + Prép SN *en tant que modifieur délimitatif*

Au cours de nos recherches, nous avons repéré de nombreux exemples de compléments syntaxiques traditionnellement dits de lieu introduits par *jusque* + *Prép*. L'exemple (164) en contient deux, mais nous nous concentrerons essentiellement sur celui qui accompagne *ramper*, en n'évoquant l'autre qu'à des fins comparatives.

> (164)
> Finalement, le chat s'est libéré. (164.1) Il **a rampé *jusqu'à un renforcement du mur***, les chiens à ses trousses, (164.2) avant de **monter** au ralenti ***jusqu'en haut d'un arbre***. (http://dufonddemonbureau.20six.fr)

A la lecture de cet exemple, il apparaît clairement que *Figure* (*le chat*) a bien atteint le site (*un renforcement du mur*). Par conséquent, suite à son déplacement, il était possible de lui attribuer, ne serait-ce l'espace d'un instant, une nouvelle localisation décrite par une phrase locative telle que *le chat est à un renforcement du mur*.

De tels énoncés ne sont pas rares et les compléments en *jusque* + *Prép SN* pourraient s'avérer fatals à la thèse selon laquelle les prédicats de manière de mouvement sont majoritairement atéliques, leur atélicité se manifestant dans le rejet quasi[240] systématique de l'argument *Terminus*. Il est dès lors d'une importance cruciale pour notre propos de décider si

[240] A l'exception de *courir*.

les compléments dits de lieu en *jusque + Prép SN* sont des réalisations syntaxiques de l'argument sémantique *Terminus* ou non.

4.2.1.1 Boons (1985) et la thèse de jusque + Prép SN *comme préposition de localisation finale*

D'un point de vue syntaxique, les syntagmes prépositonnels *jusque + Prép SN* sont généralement qualifiés de compléments de lieu. Boons (1985) considère que *jusqu'à* est une préposition de localisation finale, ce qui signifie qu'elle permet d'identifier le lieu désigné par *SN* comme la fin du déplacement. Dans ce cas, il s'agirait bien d'un argument sémantique *Terminus*. Le schéma de récit qu'il propose pour un énoncé comme (165) est donc le suivant :

(165)
Max a marché jusqu'au village.
Procès : Max a marché jusqu'au village
➔ Max est allé jusqu'au village.
Etat final : Max est au village. (Boons, 1985 : 229)

Nous reconnaissons volontiers que dans des contextes précis, les deux énoncés du schéma (165) *Max a marché jusqu'au village* et *Max est allé jusqu'au village* sont souvent compris par les locuteurs comme équivalents. Cependant, le fait que dans les deux cas on est amené à admettre que suite à son déplacement, *Max a été/est au village*, ne permet pas de considérer que les énoncés *Max a marché jusqu'au village* et *Max est allé jusqu'au village* sont sémantiquement équivalents.

En premier lieu, il convient de noter que *aller* accepte aussi bien les compléments terminatifs que ceux en *jusque + Prép SN*, puisque les deux énoncés *Max est allé au village* et *Max est allé jusqu'au village* sont également acceptables. Cela ne nous autorise pas cependant à les considérer comme synonymes. En les comparant, on constate que *marcher* ne peut se construire qu'avec un complément en *jusque + Prép SN*. Dans un énoncé comme *Max a marché au village*, il est impossible de voir dans *au village* un complément terminatif représentant l'argument sémantique *Terminus*. Seule une fonction adverbiale propre au circonstant de localisation (complément scénique chez Gross 1995) lui est attribuable.

Si un verbe, par exemple *aller*, accepte des compléments terminatifs, il en fait autant pour ceux en *jusque + Prép SN*. L'inverse n'est pas vrai cependant, comme le montre le cas de *marcher* qui admet une complémentation en *jusque + Prép SN*, mais rejette les terminatifs.

Le constat que nous venons de faire va au-delà du cas particulier du verbe *aller*. Il trouve une confirmation avec *monter* de l'exemple (164). Nous avons, en effet, remplacé les compléments en *jusque + Prép SN* par des terminatifs. Le résultat diffère selon qu'il s'agit de *ramper* ou de *monter* :

(164a)
Finalement, le chat s'est libéré. *Il **a rampé** ***à/dans un renfoncement du mur***[241], les chiens à ses trousses, avant de **monter** au ralenti ***en haut d'un arbre***.

Il semble, en effet, que les verbes qui par ailleurs acceptent les compléments terminatifs, réalisations de l'argument *Terminus*, peuvent être suivis également de ceux en *jusque + Prép*. Cela signifie qu'ils sont susceptibles, en tant que prédicats, de sélectionner l'argument *Terminus*, et par conséquent d'être téliques, au moins dans certains de leurs emplois (par exemple *monter* dans l'exemple 164a). En revanche, les verbes de manière de mouvement tels que *ramper* ou *marcher* rejettent les compléments terminatifs, en acceptant ceux qui prennent la forme de *jusque + Prép SN*.

Le rapport entre les verbes de mouvement et le complément *jusque + Prép SN* est également discuté dans Borillo (1998). Le traitement de cette préposition complexe proposé par l'auteur n'est pas incompatible avec celui de Boons. Borillo (1998 : 140) place *jusqu'à* parmi les prépositions dynamiques « dites aussi directionnelles utilisés pour exprimer le déplacement ». En suivant Sablayrolles (1995), elle considère que les prépositions qui forment ce groupe :

> « … précisent la nature de la relation spatiale dynamique qui s'instaure entre la cible et le site[242], mais également mettent en perspective le déroulement de ce déplacement puisqu'elles peuvent tout comme les verbes, focaliser l'une des trois phases[243]. »
>
> Borillo (1998 : 140)

Dans la perspective proposée par Borillo, *jusque + Prép SN* focalise le déplacement sur sa destination, ce qui revient à constater que cette préposition est liée à la polarité aspectuelle finale. L'approche de Borillo, tout comme celle de Boons, consiste à traiter *jusque + Prép SN* en termes de lieu final. Dans la terminologie que nous avons choisie, cette préposition serait donc un moyen d'indiquer non seulement le site, mais le *Terminus*, comme le suggèrent les termes de *destination* ou *de lieu final*[244]. Nous serions ainsi amenée à conclure que, du point de vue fonctionnel, *jusque + Prép SN* est équivalent de *à SN* en tant que complément

---

[241] Avec *dans le renforecement du mur*, nous avons affaire non pas à un complément terminatif, mais à un scénique.
[242] *Figure* et *site* dans la terminologie que nous avons adoptée.
[243] Les trois phases correspondent à la polarité aspectuelle des verbes telle qu'elle est décrite par Boons (1985, 1987), Borillo (1998) que nous avons rappelée dans l'introduction.
[244] Qualifier *jusqu'à*, et en général *jusque + Prép SN* de *dynamique* nous semble inapproprié. On connaît bien des emplois statifs de *jusqu'à*, ne serait-ce que dans les énoncés tels que : *La forêt s'étend jusqu'à la frontière.* C'est la raison pour laquelle il est plus judicieux, à notre avis, de conserver le terme de prépositions directionnelles proposé par Sablayrolles (1995).

terminatif. En d'autres termes, de manière générale, *jusque + Prép SN* ne serait qu'une variante de *Prép*$_{Loc}$ *SN*. Que les verbes de manière de mouvement acceptent uniquement un site (*Terminus* ?) désigné par un complément introduit par *jusque + Prép SN* devient par conséquent une affaire de pure convention.

C'est à Fortis (2006) que l'on doit une sortie possible de l'impasse. Avec l'explication qu'il propose, il est possible de dépasser le plan verbal pour déterminer le rôle que les compléments *jusque + Prép SN* assument auprès du prédicat. La solution de Fortis est d'autant plus intéressante qu'elle ne se limite pas aux emplois spatiaux de *jusque + Prép SN*.

4.2.1.2 Jusque + Prép SN *et la relation finale t-neutre (Fortis, 2006)*

L'explication du rôle assumé par *jusque + Prép SN* proposée par Fortis (2006) se situe à l'opposé de celle formulée par Boons (1985) que nous venons de discuter. Il est intéressant de comparer les deux points de vue, d'autant plus qu'ils mettent à contribution des concepts similaires. Si Boons parle de préposition susceptible d'établir une relation de localisation, Fortis (2006 : 140) précise que son rôle s'explique en termes de *relation interne*. Il s'agit d'une « relation impliquant que le trajecteur[245] est en coïncidence avec le site ou est inclus, au moins partiellement, dans le site ». Or, selon l'auteur, *jusque + Prép SN* marque une relation interne topologiquement neutre. En d'autres termes, même si elle n'est pas exclue d'office, comme le montrent les exemples (164) et (165) de la section précédente, ce n'est pas de relation interne qu'il s'agit dans le cas de *jusque + Prép SN*.

Dans la mesure où *jusque + Prép SN* est topologiquement neutre (*t-neutre*), ce n'est pas en termes de localisation ou de lieu final qu'il faut l'interpréter. « Par contraste avec *à*, *jusqu'à* met en focus l'étendue du déplacement » – constate-t-il (Fortis, 2006 : 142), après avoir précisé :

> « La relation finale étant t-neutre, ce n'est plus l'atteinte du site final qui est mise en focus par *jusqu'à*, mais l'extension du déplacement, qui est peu affecté par le caractère interne ou externe de la relation finale. Or, la limite finale donnée par *jusqu'à GN* ne peut correspondre qu'à la limite extrême du déplacement tout entier, puisque seule cette limite peut mesurer l'extension du déplacement.
>
> De plus, la possibilité que la relation soit externe est susceptible d'être interprétée comme l'indice que le déplacement ne peut franchir la limite du site

[245] *Trajecteur*, terme d'inspiration langackerien, correspond à *Figure*.

final. De ces deux facteurs suit que *jusqu'à* puisse faire de son régime la *borne* du déplacement. »

Fortis, 2006 : 141

Si, comme le postule Fortis, le rôle des compléments *jusque + Prép SN* consiste, du point de vue sémantique, à fixer « la limite finale » ou « une limite extrême » définissant ainsi l'extension du déplacement, c'est que leur fonction est avant tout délimitative et les expressions *jusque + Prép SN* sont en réalité des modifieurs délimitatifs.

Ainsi, l'interprétation des compléments de forme *jusque + Prép SN* ne se fait-elle plus en termes de *lieu final* ou de *destination*. *Jusque* oriente l'interprétation vers *l'extension du déplacement*[246]. Il est vrai que Fortis (2006) ne fournit pas de définition explicite de la notion d'extension du déplacement, pas plus qu'il ne précise celle d'étendue spatiale. Le sens de ces termes paraît cependant relativement accessible. On peut supposer, en effet, que l'étendue ou l'extension spatiale désigne l'ensemble d'emplacements occupés par *Figure* dans le cours de son déplacement. *Jusque + Prép SN* identifie la trajectoire en en fixant la limite. Il s'agit donc d'un prélèvement quantitatif opéré par imposition de la borne spatiale droite.

Remarquons cependant que la délimitation opérée par *jusque + Prép SN* dépasse le strict cadre spatial et ne porte pas forcément sur la trajectoire. Observons les exemples (166) et (167) ci-dessous :

(166)
Ils ont nagé ***jusqu'à minuit*** ! (www.vitre.maville.com, titre d'article au sujet d'une compétition d'endurance)

(167)
Ainsi j'ai rattrapé les hommes du bataillon. Ils parlaient fort, et ils fumaient. ***Jusqu'aux Trois-Jurés***, **nous avons marché vite** ; et puis l'allure s'est faite plus lente, dans un piétinement de troupeau fourbu. (Frantext, Genevoix, M. *Ceux de 14*)

Dans (166), le modifieur délimitatif *jusqu'à minuit* opère non pas sur la trajectoire, mais sur le temps interne de l'événement : il en fixe la borne temporelle droite, en spécifiant ainsi la quantité (temporelle) de A qui caractérise l'occurrence de l'événement de mouvement. L'événement *ils ont nagé* correspond donc à A compris comme un ensemble fermé de valeurs temporelles qui s'étalent entre le début de e, c'est-à-dire le moment t_1 et minuit (t_n), par conséquent :

$$e = A = [t_1, t_2, t_3, \ldots, t_n]$$

[246] En suivant Fortis (2006), on peut admettre que *jusque + Prép SN* focalise non pas la phase finale du déplacement, mais bien sa phase médiane ou interne.

En cas de délimitation temporelle, comme celle de l'exemple (166), le mouvement ne suit aucune trajectoire. Il n'est donc pas présenté comme une progression selon une échelle de valeurs spatiales.

Dans l'exemple (167), *jusqu'aux Trois-Jurés* est également un modifieur délimitatif, mais son rôle ne consiste pas à fixer la borne spatiale droite de l'événement, en déterminant de la sorte la quantité de *A* correspondant à l'occurrence d'événement de mouvement telle que

$$e = \mathrm{A} = [l_1, l_2, l_3, \ldots, l_n].$$

Cependant, *les Trois-Jurés* est bien le nom d'un hameau, il désigne donc un lieu. De ce point de vue, le cas n'est pas différent de (164.1). Cependant, en (164.1) le modifieur délimitatif *jusqu'à un renforcement du mur* précise la limite extrême de l'événement *il a rampé*. Il impose une borne spatiale, en fixant le point de la trajectoire où le mouvement consistant à ramper s'arrête. Dans l'exemple (167), *les Trois-Jurés* ne marque pas ce type de limite, le déplacement désigné par *marcher* continue au-delà. L'opération de prélèvement quantitatif porte, dans le cas de (167), sur la trajectoire, mais elle ne fait qu'en délimiter la portion qui correspond à une certaine manière d'exercer le mouvement (*marcher vite*). Ce qui advient au-delà des *Trois-Jurés*, consiste également à marcher, mais avec une vitesse moins élevée.

Il en ressort un constat important pour notre propos. Même si les syntagmes prépositionnels *jusque + Prép SN* peuvent être considérés comme des compléments de lieu, ils ne sont pas des réalisations syntaxiques de l'argument sémantique *Terminus*. Sémantiquement, ils assument un rôle de modifieurs délimitatifs des prédicats.

4.2.2 Modifieurs de délimitation temporelle

Les prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* construits par les verbes de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*, sans posséder de terme inhérent, peuvent néanmoins former des descriptions d'événements bornés dans le temps. Les modifieurs temporels permettent de définir la quantité de *A* qui correspond à l'occurrence de *e*. Dans la section précédente, avec l'exemple (166), nous avons observé le modifieur délimitatif *jusqu'à minuit* qui fixe la borne temporelle droite de l'événement. Il existe cependant de nombreux modifieurs de délimitation temporelle qui apportent des précisions aussi bien sur le point initial que final de *e*. Observons l'exemple (168) :

(168)
J'ai couru *45 minutes* aujourd'hui, mais j'ai eu une crampe atroce au ventre. (www.aujourd'hui.com)

(168) décrit une occurrence d'événement *courir*$_{(je)}$ qui possède une localisation temporelle explicite (*aujourd'hui*). Le modifieur *45 minutes* permet d'indiquer la quantité temporelle qui définit l'occurrence *e* comme [+ SQA], comprise entre le début de la première et la fin de la dernière minute de la période spécifiée.

Encore faut-il souligner la corrélation entre les modifieurs adverbiaux tels que celui de (168) et l'opérateur temporel *passé composé* capable, à lui tout seul, de fixer les bornes temporelles, sans pour autant leur attribuer une valeur exacte. Sans le modifieur temporel *45 minutes*, l'événement peut être décrit comme une occurrence aux contours temporels nets. Telle est la situation dans (168a) :

(168a)
J'ai couru aujourd'hui, mais j'ai eu une crampe atroce au ventre.

A contrario, la délimitation temporelle d'une occurrence semble incompatible avec un opérateur temporel qui, comme *imparfait*, présente l'événement sans ses bornes initiale et finale. L'énoncé (168b) aurait pu recevoir une lecture plurielle, si l'adverbial temporel *aujourd'hui* n'orientait pas l'interprétation vers une occurrence de *e* localisée dans un *hic et nunc*.

(168b)
? **Je courais 45 minutes** aujourd'hui, mais j'avais une crampe atroce au ventre.

La délimitation temporelle, en tant qu'opération de prélèvement quantitatif, n'introduit pas d'élément capable d'organiser le mouvement en une progression. Tels qu'ils sont décrits dans les exemples (168), (169) et (170), les événements *e* sont duratifs, mais il n'est pas possible de faire correspondre des localisations spatiales *l* aux moments *t* de leur temps interne. Le mouvement a donc un caractère non scalaire.

4.2.3 Modifieurs d'évaluation quantitative

Le caractère non scalaire du mouvement se maintient en cas d'estimation quantitative qui caractérise l'occurrence *e*. Dans l'exemple (169), la quantité temporelle qui forme *e* est évaluée à l'aide de l'adverbre *longtemps* :

(169)
Et moi, j'ai couru ***longtemps*** ... (Frantext, Le Clézio, J.-M. G, *Le Déluge*)

Dans l'exemple (169), l'occurrence de *e j'ai couru* est non seulement qualifiée de longue, mais également délimitée dans le temps. Le recours au passé composé permet de fixer les

bornes initiale et finale. Le modifieur *longtemps* évalue, d'un point de vue temporel, la longueur de la période qui s'étale entre ces deux bornes.

Cependant, un modifieur d'estimation quantitative comme *longtemps* n'a pas le pouvoir de fixer les bornes temporelles d'une occurrence d'événement. C'est probablement pour cette raison qu'il est compatible avec l'opérateur temporel imparfait qui partage cette caractéristique, et avec lequel il peut construire des descriptions d'occurrences, comme cela a lieu dans l'exemple (170) ci-dessous.

> (170)
> C'était une belle matinée de printemps. (…) **Je courais *longtemps***, laissant l'air frais envahir mes poumons, observant les fleurs s'ouvrir et délivrant leurs parfums si enivrants, les petits animaux sortir de leur trou ou s'enfuir sous mes pas lourds. (http://mulder89.skyrock.com)

Une opération de délimitation telle que nous l'avons observée dans les exemples des deux sections précédentes consiste à imposer des bornes spatiales ou temporelles à l'événement. Il n'est pas rare cependant d'évaluer la quantité de *A* de manière approximative, en indiquant seulement un ordre de grandeur, jugé élevé ou non.

Il convient de noter une particularité qui caractérise la quantité qui est jugée peu élevée, indiqué à l'aide de *un peu*. Notons d'abord l'ambiguïté qui plane le plus souvent quant à la nature, spatiale ou temporelle de *A*, comme dans l'exemple (171) :

> (171)
> — Et vous, qu'avez-vous fait ? demanda Philippe. – J'ai déjeuné rapidement, **marché un peu** à l'intérieur du parc, regardé les villas, construit des châteaux en Espagne. Et puis je suis venue ici et j'ai nagé. – Vous avez des projets pour ce soir ? – Aucun. (Frantext, Droit, M. *Le retour*)

L'événement décrit par prédicat *marcher*$_{(je)}$ s'inscrit dans toute une série d'événements qui se suivent et se superposent dans une séquence temporelle[247]. Sa forme grammaticale, reconstituée après l'ellipse de l'auxiliaire, est présentée sous (171a):

> (171a)
> j'ai marché un peu à l'intérieur du parc

L'adverbial *un peu* évalue quantitativement l'événement *e marcher*$_{(je)}$ comme correspondant à une valeur peu élévée. Observons cependant qu'une quantité peu élevée qui correspond à l'occurrence *e* apparaît de préférence comme délimitée par l'opérateur temporel *passé composé*[248]. L'énoncé (171b) marqué par le point de vue imperfectif véhiculé par

---

[247] Pour une présentation des rapports entre les effets de bornage et l'ordre temporel entre les événements, voir Kozlowska (1998b).

[248] Ou bien d'un autre opérateur temporel véhiculant le point de vue perfectif sur l'événement, le saisissant globalement à l'intérieur de bornes temporelles et donnant à voir la phase interne. Cf. Caudal et Vetters (2007) pour le fonctionnement des opérateurs temporels passé simple et passé composé.

l'imparfait qui donne à voir l'événement sans ses bornes gauche et droite, est difficilement acceptable, s'il s'agit de désigner une occurrence, et non pas un événement multiple.

(171b)
? je marchais un peu à l'intérieur du parc

4.2.4 Délimitation spatiale : entre modifieurs et arguments

Les prédicats de manière de mouvement *P(***e***,x)* acceptent régulièrement des modifieurs délimitatifs que l'on pourrait interpréter, de manière très générale, en termes de distance dans la mesure où ils indiquent le parcours effectué. L'exemple (172) en est une illustration :

(172)
J'ai nagé *un kilomètre* et espère m'être musclée un petit peu... en tous cas, je me sens bien fatiguée ! (forum.aufeminin.com)

Si nous employons le terme de *distance*, qui ne fait pas partie des outils descriptifs choisis pour nos analyses, cet usage a un caractère provisoire. Nous pensons, en effet, que deux phénomènes doivent être clairement distingués, lorsque l'on traite des prédicats de manière de mouvement accompagnés d'expressions telles que *un kilomètre* dans (172).

Lorsque l'on se penche sur les modifieurs de délimitation spatiale, on est inévitablement confronté à un problème relativement ancien, puisque évoqué déjà par Vendler (1967 : 100-101) qui signale la nécessité de distinguer *to run* et *to run a mile*. Nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre 1, en discutant des problèmes liés aux classements de verbes.

> « Il s'avère que *courir* et d'autres [verbes] de ce type se déroulent de manière homogène à travers le temps. Chaque partie du procès est de la même nature que sa totalité. Il n'en est pas ainsi avec *courir un mile* ou *écrire une lettre*. Eux aussi progressent à travers le temps, mais ils s'orientent vers un terminus qui est logiquement nécessaire de par leur nature[249]. »
>
> Vendler, 1967 : 100-101

Le rapprochement entre les prédicats tels que *courir un mile* ou, dans notre cas *nager un kilomètre* et *écrire une lettre* mérite, à notre avis, une discussion plus large. Du point de vue de son aspect lexical, *écrire* n'est pas un prédicat télique. Il ne l'est donc pas, lorsqu'il est réalisé dans une structure monoargumentale *P(***e***,x)*. Il peut le devenir lorsqu'il sélectionne un argument interne *y*, par exemple *une lettre*. Ainsi, considère-t-on habituellement (Vendler 1967, Partee 1999, Levin 2005) que *écrire une lettre* est un prédicat télique : il possède un argument qui assume le rôle sémantique de *Thème incrémental*. Un tel argument permet de

[249] Vendler (1967 : 101) : « It appears, then, that running and its kind go on in time in a homogeneous way ; any part of the process is of the same nature as the whole. Not so with running a mile or writing a letter; they also go on in time, but they proceed toward a terminus which is logically necessary to their being what they are. »

mesurer la progression de l'événement et marque son point final inhérent : la fin de la lettre marque le terme inhérent de l'événement *écrire*, en l'articulant sur un nouvel état de choses. Une fois le terme atteint, la lettre est écrite.

L'interprétation des informations aspectuelles contenues dans le prédicat *écrire une lettre* proposée par Verkuyl *et alii* (2004) fournit un argument supplémentaire en faveur du rapprochement. Selon les auteurs, le prédicat (*écrire*) et son argument interne (*une lettre*) fournissent une information de type trajectoire (*Path-information*) :

> « L'information temporelle contenue dans *écrire une lettre* peut être conçue comme un procès commençant à un point zéro (le début de l'événement) qui, dans le cas de *une lettre* (...) se déroule de manière à se terminer au point où la lettre est finie. »
>
> Verkuyl *et alii*, 2004 : 239[250]

Rien n'empêcherait désormais d'accorder la même interprétation à l'exemple (172) : le point zéro où le kilomètre commence, marquerait ainsi le début de l'événement et un autre point, situé mille mètres plus loin, correspondrait à sa fin. Pour autant, s'agit-il nécessairement d'un *Terminus* ?

Dans le chapitre 1, nous avons émis quelques réserves au sujet du test habituel de télicité qui repose sur la compatibilité du prédicat avec l'adverbial temporel *en x temps*. Appliqué à un énoncé comme (172), il produit un effet intéressant. Comparons (172) et (173) :

> (172)
> **J'ai nagé *un kilomètre*** et espère m'être musclée un petit peu... en tous cas, je me sens bien fatiguée ! (forum.aufeminin.com)
>
> (173)
> **J'ai nagé *un kilomètre en une demi-heure*** et espère m'être musclée un petit peu... en tous cas, je me sens bien fatiguée !

Il nous semble que l'adverbial *en une demi-heure*, dont la compatibilité avec le prédicat doit servir de test de télicité, fait plus que vérifier cette propriété structurelle. Intuitivement, les situations décrites par les énoncés (172) et (173) apparaissent comme différentes. La raison doit en être attribuée à l'adverbial *en une demi-heure*, seul élément qui les distingue. En effet, avant d'être un test, cette expression est en réalité un modifieur temporel avec sa propre valeur sémantique. Combinée avec celle de *un kilomètre*, elle en modifie le statut. Dans l'exemple (172), *un kilomètre* est un adverbial interprété comme une expression quantifiante, qui détermine l'étendue spatiale couverte par l'événement. En d'autres termes,

---

[250] Verkuyl et alii (2004 : 239) : « The temporal information expressed by *écrire une lettre* can be conceived of as a process starting at some point zero (the beginning of the eventuality) which in the case of the presence of *une lettre* (…) develops in such a way that it terminates at the point at which the letter is finished. »

nous avons alors affaire à un modifieur de délimitation spatiale qui fixe les bornes gauche et droite. Dans (173), *un kilomètre* est un argument, porteur du rôle thématique *Thème incrémental*. Dans les sections qui suivent, nous réunissons les éléments qui plaident en faveur de deux statuts sémantiques différents des expressions comme *un kilomètre* auprès du prédicat.

4.3 Modifieur délimitatif *versus* argument *Thème incrémental* : deux statuts sémantiques différents

L'exemple (172) présente une certaine ambiguïté qui a été levée, dans (173), avec l'adjonction de *en une demi-heure*. L'ambivalence originelle est liée au double statut catégoriel de *un* : il peut s'agir, comme dans (172), d un adjectif numéral ou bien d'un article indéfini dans (173). La fonction qu'il assume est dès lors différente. Dans le premier cas, il quantifie le nombre de kilomètres parcourus à la nage qui, en l'occurrence, est égal à un. Dans le second cas, *un kilomètre* a une fonction référentielle propre aux nominaux : il renvoie à un objet abstrait défini intensionnellement comme une étendue spatiale égale à mille mètres.

La différence d'appartenance catégorielle apparaît clairement, quand nous avons affaire à un numéral supérieur à un. Dans les exemples (172a) et (173a), nous avons choisi d'effectuer une telle manipulation :

> (172a)
> **J'ai nagé *deux kilomètres en une heure*** et espère m'être musclée un petit peu... en tous cas, je me sens bien fatiguée !
>
> (173a)
> **J'ai nagé *un deux kilomètres en une heure*** et espère m'être musclée un petit peu... en tous cas, je me sens bien fatiguée !

Dans l'exemple (174), nous pouvons réaliser l'opération inverse, c'est-à-dire remplacer le nominal *le deux cents mètres* par un modifieur délimitatif adverbial *deux cents mètres* dans (175) :

> (174)
> Le temps de Haggis au deuxième tour n'a pas été inscrit par les officiels. Au premier tour, **il a couru *le 200 mètres en 22,2***. (www.explorare.net)
>
> (175)
> Le temps de Haggis au deuxième tour n'a pas été inscrit par les officiels. Au premier tour, **il a couru 200 mètres** en 22,2.

L'énoncé (175) a été forgé pour les besoins de notre présentation, dans le souci de mener une comparaison rigoureuse entre les emplois de *deux cents mètres* en tant que argument dans (174) et en tant que modifieur délimitatif dans (175). Envisagé du point de vue de sa morphologie, le *SN* déterminé *le deux cents mètres* dans (174) est un nom composé. En tant qu'unité lexicale, il réfère à un parcours normalisé constitué en discipline olympique. De par

sa dénotation, il s'apparente au *SN* tel que *le marathon*, dans un emploi comme *courir le marathon*. *Le deux-cents mètres* est ainsi un argument du prédicat, porteur de rôle sémantique de *Thème incrémental*. L'événement décrit en (174) possède un terme inhérent, identique avec le point final de l'étendue identifiée comme celle d'un deux cents mètres. L'événement s'arrête à ce point final et ne continue plus au-delà, il est donc à considérer comme télique. La structure argumentale du prédicat compte deux arguments structuraux *x - Figure* et *y - Thème incrémental*. Nous pouvons la représenter par la formule *P(***e***,x,y)*.

L'exemple (175) est bien différent à cet égard. Le *SN 200 mètres/deux cents mètres* est composé d'un adjectif numéral (*deux cents*) et d'un nom (*mètres*). Il assume une fonction adverbiale. Ce n'est pas un argument du prédicat, mais un opérateur de délimitation. Cependant, on constate que dans les deux cas, il est possible d'insérer dans la description l'adverbial temporel *en 22,2 secondes* qui, de surcroît, a une valeur inclusive.

En réalité, l'énoncé (174) *il a couru le 200 mètres en 22,2* décrit un événement différent de celui qui correspond à (175) *il a couru 200 mètres en 22,2*. Le premier réfère à un événement *courir*$_{(Haggis,\ le\ deux\text{-}cents\ mètres)}$ dans sa totalité, contenu dans un espace temporel de vingt deux et deux dixièmes de seconde.

L'interprétation que nous faisons de (175) suppose que l'événement de *courir* se déroule sur un espace bien plus long que deux cents mètres et égale, à titre d'exemple, à quatre cents mètres. La délimitation temporelle effectuée par l'adverbial *en 22,2* secondes apporte des bornes temporelles à la partie de la course qui couvre l'étendue de deux cents mètres. Ainsi, avons-nous affaire au « découpage » d'une portion. Ce que inclut la période de vingt deux et deux dixièmes de seconde, c'est justement cette portion, qui est constituée en une occurrence de l'événement *e* prédiquée de *Haggis*. La borne droite n'est pas identique au terme inhérent de l'événement associé au prédicat *P(***e***,x)*. Dans la mesure où *deux cents mètres* n'a pas le statut d'argument, le prédicat *courir*$_{(Haggis)}$ de (175) garde une structure monoargumentale *P(***e***, x)*.

A la lumière des exemples tels que (172), (174) et (175), il semblerait que l'adverbial temporel *en x temps* est compatible aussi bien avec des modifieurs de délimitation spatiale qu'avec des arguments sémantiques qui assument également un rôle aspectuel, c'est-à-dire ceux qui, comme le *Thème incrémental*, sont responsables de la télicité du prédicat[251].

4.3.1 Prédicats monoargumentaux et leurs modifieurs de délimitation spatiale

[251] Les problèmes liés à l'application du test *en x temps*, et tout particulièrement l'identification de la propriété sur laquelle il porte méritent une analyse et un débat plus approfondis que nous ne pouvons mener dans le cadre du présent travail. Ainsi, nous limitons-nous à signaler les contextes dans lesquels ils se sont manifestés lors de nos recherches et les effets qu'il produit.

Les modifieurs de délimitation spatiale *un kilomètre* (172) ou *deux cents mètres* (175) effectuent un prélèvement quantitatif. Dans la présente section, nous nous proposons d'observer si cette opération, consistant à fixer des bornes spatiales, atteint les propriétés structurelles de l'événement associé au prédicat *P(***e***,x)*. En d'autres termes, il s'agit de savoir si les portions définies par prélèvement quantitatif sont également atéliques et homogènes.

La première question à laquelle nous espérons répondre est celle de l'(a)télicité d'un exemple comme (172). La borne spatiale droite imposée par *un kilomètre* ne peut-elle pas être considérée comme télique ? A notre avis, tel n'est pas le cas. La fin du kilomètre marque effectivement l'arrêt de l'événement, un point l_n, mais celui-ci ne constitue pas un terme inhérent. Il ne s'agit pas d'indiquer que l'événement possède, dans sa structure, une partie finale qui débouche pas sur un nouvel état de choses *être à* l_n.

En réalité, dans un exemple comme (172), il ne nous est pas possible d'affirmer que suite à son déplacement *Figure* est localisée *au bout d'un kilomètre* ou bien *un kilomètre plus loin*. Un modifieur délimitatif tel que *un kilomètre*, contrairement à ceux introduits avec *jusque + Prép SN*, n'impose pas un ordre de valeurs spatiales qui organise le déplacement en une progression. Avec un modifieur comme *un kilomètre*, il se peut qu'à la fin, *Figure* rejoigne le point de départ. L'information véhiculée par le modifieur de délimitation spatiale est celle de la quantité spatiale de *A* qui caractérise l'occurrence d'événement *e* et qui est égale un kilomètre.

En observant l'exemple (175), nous avons pu constater que le modifieur *deux cents mètres* n'est pas une caractérisation de la totalité de l'événement *e* associé au prédicat *P(***e***,x)*, mais en prélève une quantité qui correspond au déplacement effectué, cette portion étant constituée en occurrence. Or, il nous semble qu'un tel effet de sens n'est possible qu'en vertu de la structure homogène de *e* et de la référence divisible du prédicat *P(***e***,x)* qui le décrit.

D'autres effets de sens imputables à la structure homogène des occurrences de *e* obtenues par délimitation spatiale peuvent être notés. Il est possible d'obtenir un effet d'intensité dû à l'accumulation, en modifiant la description d'événement en (172). L'exemple (172a) en est le résultat :

(172a)
J'ai nagé, j'ai nagé, j'ai nagé, j'ai nagé. J'ai nagé un kilomètre.

Chacune des cinq occurrences du verbe *nager* réfère à un seul et même événement *e*. Les quatre premières semblent indiquer qu'il est possible d'en découper des portions dont chacune est décrite par le même prédicat *P(***e***,x)* qui, dans la proposition suivante sert à désigner le totalité de l'occurrence. Les bornes spatiales en sont fixées par le modifieur *un kilomètre*. En

d'autres termes, la portion correspondant à un kilomètre peut être, à son tour, désignée à travers ses parties.

Par ailleurs, la référence cumulative autorise à ajouter à la séquance α qui correspond à un kilomètre, une autre portion β de la même étendue. Leur somme *deux kilomètres* forme l'occurrence de déplacement. Observons le cas de (172b) :

> (172b)
> **J'ai nagé *un kilomètre*, *deux kilomètres*** et espère m'être musclée un petit peu... en tous cas, je me sens bien fatiguée !

Soulignons deux points importants qui ressortent des analyses de la présente section. Les modifieurs de délimitation spatiale tels que *un kilomètre* en (172) ou *deux kilomètres* en (172b) ne sont pas des expressions que l'on peut interpréter en termes de trajectoire. Par conséquent, ils n'introduisent pas d'organisation scalaire et l'événement *e* n'est pas saisi comme une progression selon une échelle de valeurs *t* et *l*.

Deuxièmement, les modifieurs de délimitation spatiale préservent les propriétés structurelles des prédicats *P(***e***,x)* : une occurrence délimitée reste atélique et homogène, ce qui signifie la possibilité d'opérer des découpages de portions α, β, χ, … .

Dans la section suivante, nous nous intéressons aux énoncés dans lesquels les prédicats de manière de mouvement possèdent un argument interne porteur du rôle *Thème incrémental*. Même si le cas de telles structures argumentales dépasse légèrement le cadre que nous nous sommes fixé[252], nous tenons à montrer la nécessité de distinguer les modifieurs de délimitation spatiale des arguments internes *Thèmes incrémentaux*.

4.3.2 Prédicats de manière de mouvement et leur argument interne

Les exemples (173) et (174) évoqués dans la section précédente autorisent à penser que les prédicats de manière de mouvement français peuvent sélectionner un second argument qui ressemble fortement à ceux qui relèvent de la classe de *Thèmes incrémentaux*. Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 1, les arguments sont considérés comme porteurs de ce rôle thématique, lorsqu'ils représentent un objet dont l'étendue spatiale détermine la progression temporelle de l'événement. L'argument assume alors une double fonction. De par sa place dans la structure argumentale, il entre en relation avec l'argument externe. De plus, il joue un rôle sur le plan aspectuel, puisqu'il permet de mesurer la progression de *e* et marque sa complétion. C'est la raison pour laquelle Tenny (1994) attribue à cette classe d'arguments le

[252] Syntaxiquement, nous avons déclaré nous en tenir aux constructions intransitives et sémantiquement, aux verbes de manière de déplacement. Or, on peut légitimement se demander si, réalisés en tant que prédicats à *Thème incrémental*, les verbes en question peuvent être considérés comme ceux de manière de mouvement. Nous essayons de répondre à cette question dans la section 4.3.4.

rôle aspectuel de *Mesure*, que l'on peut reconnaître à *Appalachian Trail* dans son exemple *Sue walked Appalachian Trail*.

L'exemple du *Sentier des Appalaches* possède des caractéristiques sémantiques communes avec *un kilomètre* dans (173) et *le deux-cents mètres* dans (174). Rappelons les deux cas :

> (173)
> **J'ai nagé *un kilomètre en une demi-heure*** et espère m'être musclée un petit peu... en tous cas, je me sens bien fatiguée !
> (174)
> Le temps de Haggis au deuxième tour n'a pas été inscrit par les officiels. Au premier tour, **il a couru *le 200 mètres en 22,2***. (www.explorare.net)

Il convient de souligner que le *Sentier d'Appalaches* désigne une étendue spatiale longue de 3500 kilomètres. Par ailleurs, nous avons constaté au sujet de l'exemple (173) que l'adverbial *en une demi-heure* nous conduit à considérer *un kilomètre* comme un élément nominal, et non plus adverbial. Il réfère dès lors à un objet abstrait dont l'étendue spatiale est clairement définie comme correspondant à mille mètres. De même, le *SN le deux-cents mètres* dénote un parcours constitué en discipline athlétique. Dans chacun des trois cas, on a affaire à une distance définie avec précision. Selon la manière adoptée pour la parcourir (*nager*, *courir*, *marcher*), un temps standard est prévu. Du côté du référent, nous avons affaire à une forte normalisation à la fois de l'étendue spatiale et du temps habituellement alloué pour la parcourir.

Ce n'est donc pas un hasard si les prédicats tels que *nager un kilomètre* ou *courir le deux-cents mètres* sont particulièrement abondants dans le domaine sportif. Cette normalisation est, certes, un facteur pragmatique, mais son rôle n'en est pas moindre. Il est rare, en effet, de trouver un tel prédicat biargumental dans le cas d'un verbe de manière de mouvement qui ne s'applique pas à une discipline sportive. L'exemple (176) nous permettra de le voir plus clairement :

> (176)
> Freinage Skoda 100. **J'ai roulé *10 km*** avec le frein à main levé ! (www.auto-evasion.com)

(176) fournit un emploi attesté dans lequel *dix kilomètres* est un modifieur de délimitation spatiale qui porte sur une portion de trajectoire parcourue avec le frein à main levé. En d'autres termes, la délimitation opère sur la manière[253]. Si nous essayons de le transformer en un *SN* déterminé, le résultat n'est pas acceptable, comme le montre (176a) :

[253] De ce point de vue, l'exemple (176) est comparable à (167) de la section 4.1.2.1 du présent chapitre.

(176a)
Freinage Skoda 100. ? **J'ai roulé *le dix kilomètres*** avec le frein à main levé !

Il est donc nécessaire de préciser que tous les prédicats de manière de mouvement ne sont pas libres de sélectionner l'argument *Thème incrémental*. De fait, le peu de cas attestés porte à croire que de tels emplois restent rares et cantonnés aux domaines d'athlétisme et de natation. Pour *courir*, notre enquête sur un moteur de recherche a permis de relever à peine 14 occurrences de *« couru le 200 mètres/m »* et 10 de *« courait le 200 mètres/m »*. Celle portant sur « *nagé le 200 mètres/m »* n'a conduit qu'à 6 résultats. La requête concernant *marché le 20 kilomètres/km »* s'est avérée infructueuse. Un titre d'article en ligne, consacré au champion olympique de marche à pied, nous a cependant encouragée à reformuler l'information au sujet de son exploit à l'aide du verbe *marcher*. Ainsi, avons-nous obtenu l'énoncé (177) :

(177)
Yohann Diniz, 28 ans, **a marché *le cinquante kilomètres*** en 3 heures 43 minutes 26 secondes.

L'énoncé (177) a été jugé acceptable par les locuteurs francophones que nous avons interrogés. Un emploi tel que *j'ai rampé le marathon* reste possible, mais il s'agirait alors d'un emploi hautement métaphorique. En revanche, les verbes *voler* et *rouler* ne sont pas réalisés en tant que prédicats biargumentaux à *Thème incrémental*.

4.3.3 L'argument Thème incrémental*, l'expression de trajectoire et type de scalarité*

Les *SN* que nous trouvons en position d'argument *Thème incrémental* réfèrent à une étendue spatiale précisément définie. Contrairement aux modifieurs délimitatifs, comme *un kilomètre* dans l'exemple (172), celle-ci est envisagée comme spatialement ordonnée. Ainsi, le mouvement est-il saisi comme une progression selon une échelle de valeurs spatiales l_1, l_2, l_3, …l_n qui correspondent aux moments t_1, t_2, t_3, …, t_n du temps interne de l'événement. De par le sens lexical des *SN un kilomètre* ou *le deux-cents mètres*, la valeur finale l_n est définie. Par conséquent, il est également possible de déterminer la valeur temporelle finale de t_n comme celle qui correspond au moment où l_n est ou sera atteint. La paire de valeurs spatio-temporelles (t_n, l_n) marque la complétion de l'événement. Le point final l_n n'est autre que terminus[254]. A partir de là, un nouvel état de choses commence. Celui-ci n'a pas, comme dans le cas de l'argument *Terminus*, un caractère locatif *x être à y*. Il est décrit plutôt en termes d'une construction passive : *le deux-cents mètres est couru*.

[254] Nous l'indiquons ici sans recours à la majuscule, dans la mesure où il n'est pas question de classes d'arguments.

Le changement décrit par les prédicats de manière de mouvement *P(***e***,x,y)* dans lesquels *y* est un *Thème incrémental* se mesure selon une échelle plurivalente, formée par une série de valeurs (*t, l*). Cette échelle est fermée, puisqu'elle possède une paire de valeurs finales (t_n, l_n).

Au-delà des différences syntaxiques (construction indirecte *versus* construction directe), le contenu relationnel du prédicat varie sensiblement selon que l'argument *y* est un *Terminus* ou bien un *Thème incrémental* (*Mesure*). Dans le premier cas, il tend à établir une relation locative finale de coïncidence spatiale entre *Figure* (*x*) et *Terminus* (*y*). Dans le second, il décrit un traitement de *y* par *x* qui s'achève naturellement lorsque le terme en est atteint.

4.3.4 Propriétés structurelles des prédicats de manière de mouvement à Thème incrémental

Les valeurs finales (t_n, l_n) caractérisent le terme de l'étendue spatiale de l'argument *y*. Au-delà de ce point terminus, l'événement ne peut plus continuer. Les prédicats *P(***e***,x,y)* de manière de mouvement à *Thème incrémental* sont téliques. Par conséquent, la progression de *Figure* est téléonomique.

Dans le cas des prédicats biargumentaux sélectionnant le *Terminus*, la télicité est liée à la structure hétérogène. Lorsque *marcher*, *courir* et *nager* sélectionnent un argument interne *y Thème incrémental* responsable de leur caractère télique, leur référence n'est plus homogène. Si nous comparons l'exemple (173) avec (175) discuté sous l'angle de sa référence divisible dans une section précédente, nous constatons qu'en (173a) la coréférentialité des occurrences n'est pas de rigueur :

(173a)
J'ai nagé, j'ai nagé, j'ai nagé, j'ai nagé. **J'ai nagé *le dix kilomètres***.

Dans le premier énoncé, les quatre occurrences de *nager* réfèrent à un seul événement e_1 associé au prédicat *P(***e***,x)*. Chacune des portions susceptibles d'y être délimitées peut être décrite par ce même prédicat *P(***e***,x)*. Dans le second énoncé, *j'ai nagé le dix kilomètres* est un prédicat télique à structure biargumentale $nager_{(je,\ le\ dix\ kilomètres)}$. L'événement e_2 qui lui est associé ne relève pas du même type que e_1. Dans (173a), le premier énoncé met à contribution la divisibilité du prédicats *P(***e***,x)*, en désignant un événement e_1, atélique et homogène, à travers ses portions α, β, χ, δ, alors que le e_2, *J'ai nagé le dix kilomètres* est un tout autre événement e_2 qui ne peut pas être considéré comme une somme de $\alpha \oplus \beta \oplus \chi \oplus \delta$.

Les prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)* à *Thème incrémental*, du fait de leur structure hétérogène, ne peuvent pas avoir une référence cumulative. Il est impossible d'obtenir, dans

leur cas, un effet d'accumulation que nous avons observé dans l'exemple (172b) et qui, selon l'hypothèse que nous avons émise, tient à la référence cumulative.

(173b)
J'ai nagé *le deux cents mètres*, *le quatre cents mètres* et espère m'être musclée un petit peu... en tous cas, je me sens bien fatiguée !

L'exemple (173b) comprend, sous une forme elliptique, deux prédicats *P(***e***,x,y)* : $nager_{(je,\ le\ deux\ cents\ mètres)}$ et $nager_{(je,\ le\ quatre\ cents\ mètres)}$. Contrairement à la situation que nous avons notée dans le cas de (172b), le second n'est pas la somme *e* d'une première portion α $nager_{(je,\ le\ deux\ cents\ mètres)}$ à laquelle s'ajouterait une autre portion β d'une étendue spatiale égale à deux cents mètres. Les deux prédicats *P(***e***,x,y)* de l'exemple (173b) renvoient à deux occurrences différentes e_1 et e_2, respectivement *nager le deux cents mètres* et *nager le quatre cents mètres*.

Avant de clore cette parenthèse consacrée à des prédicats qui se situent en marge de notre thématique, il convient de poser une dernière question. Compte tenu des différences sémantiques notées, s'agit-il, dans le cas de *courir le marathon*, *nager le deux-cents mètres* ou *marcher le cinquante kilomètres* de verbes de manière de mouvement ? A notre avis, la réponse est négative. Etant donné la nature de la relation que le prédicat établit entre ses deux arguments, par exemple *Yohann Diniz* et *le cinquante kilomètres*, il est plus adéquat de parler de **verbes de performance**. Levin (1993) distingue cette classe verbale dans le système anglais, en y plaçant entre autres *paint*, *dance* et *direct* dans les emplois tels que *paint a painting, dance a valse* et *direct a movie*. Pour ce qui est du français, nous pensons que dans ce type d'emplois, *peindre* (*un tableau*), *danser* (*une valse*), *réaliser* (*un film*) et *courir* (*le marathon*) peuvent également être qualifiés de verbes de performance. « Ces verbes décrivent des performances largement comprises et ces performances sont elles-mêmes des objets réalisés » (Levin 1993 : 179)[255].

La relation que le prédicat établit entre *Yohann Diniz* et l'objet désigné par *le cinquante kilomètres* se résume mieux en termes de performance plutôt que de relation locative finale. C'est la raison pour laquelle nous pensons que dans ce type d'emplois, il ne s'agit pas de verbes de manière de mouvement, mais effectivement des verbes de performances.

5. Construction d'événéments multiples

Les prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* peuvent former des descriptions d'événements multiples. Dans cette section, nous nous proposons d'observer les facteurs linguistiques nécessaires pour

[255] Levin (1993 : 179) : « These verbs describe performances, broadly speaking, and these performances are themselves the effected object ».

construire une référence multiple et leurs interactions conduisant à un type de lecture particulier : habituel, fréquentatif ou itératif au sens défini par Kleiber (1987).

5.1 Indétermination de la structure argumentale

Dans le cas des prédicats monoargumentaux de manière de mouvement, la structure argumentale n'est pas en mesure de construire, à elle toute seule, une description d'événement multiple. Observons les énoncés (178) et (179) dont nous avons supprimé tout élément susceptible d'orienter le locuteur vers une interprétation en termes d'occurrence ou de pluralité événementielles. Ils ont été réduits au syntagme verbal qui est la réalisation syntaxique du prédicat *P(***e***,x)* et aux circonstants scéniques qui localisent l'ensemble de l'événement *e* associé au prédicat :

(178)
(…) **il courait** entre les arbres ... (Frantext, Manchette, J. –P., *Nada*)
(179)
On courait (…) parmi les alignements de cuivres et d'acajous, de drisses et de pavillons. (Frantext, Ollivier, E. *L'orphelin de mer*)[256]

Sans aucune information supplémentaire, chacun des deux énoncés peut recevoir deux lectures. Dans une première interprétation, (178) et (179) réfèrent à une occurrence d'événement *e*, en la présentant en cours de déroulement. L'opérateur temporel d'imparfait localise *e* à un moment antérieur au temps de l'énonciation, tout en imposant un point de vue imperfectif. L'occurrence est présentée sans ses bornes droite et gauche. Dans les deux cas, il est alors possible de recourir à l'adverbial *en train de* : *x (il) était en train de courir entre les arbres noirs*, *x (on) était en train de courir parmi les alignements de cuivre* ... pour paraphraser les exemples (178) et (179).

Une autre interprétation consiste à accorder à (178) et à (179) une lecture habituelle, en considérant qu'ils réfèrent à un événement multiple, c'est-à-dire composé de plusieurs occurrences itérées, réparties sur un intervalle de référence.

L'effacement de certains éléments des énoncés (178) et (179) permet de constater que la référence multiple, dans le cas des prédicats *P(***e***,x)* de manière de mouvement, ne peut pas être imputée à la structure argumentale. Celle-ci reste indéterminée à cet égard et la nature de

[256] Dans leur intégralité, les exemples se présentent ainsi :
(178) A présent, il courait entre les arbres noirs. (Frantext, Manchette, J.-P, *Nada*)
(179) On courait beaucoup parmi ces alignements de cuivres et d'acajous, de drisses et de pavillons. (Frantext, Ollivier, E. *L'orphelin de mer*)

la variable *x* (espèce, individu ou instance[257]) que l'on trouve en position d'argument externe n'est pas un élément pertinent pour la désambiguisation.

Les prédicats *P(***e***,x)* de manière de mouvement peuvent être employés pour former des descriptions d'événements multiples, mais pour ce faire, ils nécessitent une configuration particulière de modifieurs adverbiaux, de temps grammatical, d'un certain type de subordonnées.

Dans la présente section, nous nous proposons d'observer les éléments nécessaires pour la construction du référent multiple. Nous présentons d'abord l'organisation conceptuelle de la référence plurielle pour observer, dans un second temps, la contribution des éléments linguistiques de différente nature (modifieurs adverbiaux, opérateurs temporels, etc).

5.2 Structuration de l'événement multiple

Dans cette section, nous nous proposons d'observer l'organisation du référent multiple, notamment en ce qui concerne les caractéristiques de l'argument *Figure* (section 5.2.1) pour étudier ensuite, dans la section 5.2.2, la répartition des occurrences sur l'intervalle de référence.

*5.2.1 Référence distributive et référence collective des prédicats P(*e*,x)*

Lorsqu'un le *SN* en position d'argument externe a une référence plurielle, la pluralité des occurrences peut être attribuée à chacun d'entre eux, ou bien collectivement à l'ensemble qu'ils forment. L'exemple (180) est, à notre avis, un cas de référence distributive :

> (180)
> Lorsque Nike s'est implanté il y a dix ans, **les ouvriers marchaient** des heures pour se rendre au travail ; trois ans plus tard, ils avaient les moyens d'acheter des vélos ; trois ans de plus, et ils y allaient tous en mobylette. (www.cercesliberaux.com)

Conformément à la description construite dans l'exemple (180), pendant un intervalle de référence implicite, chaque individu *ouvrier* marchait des heures pour se rendre à son lieu de travail, c'est-à-dire il reproduisait un long déplacement à pied nécessaire pour rejoindre leurs postes. Par ailleurs, aucun élément ne permet de supposer qu'ils travaillaient tous au même endroit et que, par conséquence, ils avaient l'habitude d'effectuer le même mouvement.

Si l'on désigne ces ouvriers comme un ensemble, en modifiant légèrement (180), il est également possible d'attribuer l'habitude collectivement à tout le groupe. L'énoncé (180a) reste vrai, même s'il existe, au village un ouvrier qui ne pratiquait pas ce déplacement :

---

[257] Rappelons que les instances d'individu ou constantes individuelles « sont formés de parties non temporelles ou temporelles, les étapes ou les épisodes temporels des individus » (Nef 1988 : 260). Cf. *supra*, chapitre 3, section 2.1.1.

(180a)
Lorsque Nike s'est implanté il y a dix ans, **les ouvriers du village marchaient** des heures pour se rendre à leur travail ; trois ans plus tard, ils avaient les moyens d'acheter des vélos ; trois ans de plus, et ils y allaient tous en mobylette.

5.2.2 L'événement multiple et la répartition des occurrences sur l'intervalle

5.2.1.1 La pluralité habituelle

Les exemples (180) et (180a) présentés dans la section précédente sont des phrases habituelles. Dans (180), chacun des ouvriers a plusieurs fois effectué un déplacement à pied pendant l'intervalle de référence qui est implicitement défini, du moins partiellement, par le co-texte droit. En effet, *trois ans plus tard* indique que la période de référence pendant laquelle l'habitude est vérifiée s'étend sur au moins les trois années qui suivent l'implantation de l'usine. Cependant, ses contours temporels restent vagues. Pour ce qui est de la borne initiale, l'habitude a très bien pu exister avant, lorsque chacun des individus *ouvriers* devait marcher des heures pour se rendre à un autre travail. A droite, la borne temporelle finale n'est qu'esquissée et elle peut varier selon l'individu. L'intervalle pendant lequel chacun des ouvriers effectue ses déplacements doit être compris de manière durative, même si sa durée peut varier selon l'individu.

C'est également à la référence plurielle à caractère habituel que nous avons affaire dans l'exemple (181) ci-dessous :

(181)
Avant le lever du soleil on avait chargé nos affaires et attelé Madeleine : il fallait profiter au maximum des courtes journées d'automne. **Nous marchions** jusqu'à midi, progressant lentement, trois kilomètres à l'heure à peine - avant de nous arrêter dans un nouveau champ que Nathalie et Pierre avaient repéré la veille ou le matin même. On déjeunait, on faisait la sieste pendant une heure, surtout pour laisser reposer les bêtes. Ensuite **nous marchions** jusqu'au crépuscule vers un autre campement. (Frantext, Mathews, H. *Ma vie dans la CIA : une chronique de l'année*)

Dans l'exemple (181), deux éléments contribuent à la construction de la référence multiple. Dans un premier temps, on repère les modifieurs délimitatifs *jusqu'à midi* et *jusqu'au crépuscule* qui imposent une borne temporelle droite à chacune des occurrences itérées. Notons leur interaction avec l'opérateur temporel d'imparfait[258]. Deuxièmement, le co-texte gauche contient le *SN* défini *les courtes journées d'automne* qui assument un rôle

[258] Nous ne faisons, dans cette section que relever les éléments qui contribuent à construire une référence multiple. Ils feront objet d'analyses plus approfondies dans les sections suivantes.

important pour la lecture plurielle accordée à l'exemple en question. En plus de remplir une place argumentale auprès du prédicat *profiter*, le *SN* défini *les courtes journées d'automne* localise les occurrences dans le temps. Par conséquent, s'il est question de plusieurs journées, c'est-à-dire de plusieurs localisations temporelles, c'est parce qu'il doit y avoir plusieurs occurrences de l'événement *marcher*$_{(nous)}$. La délimitation temporelle opérée par les modifieurs *jusque* + *Prép SN* permet de considérer les périodes ainsi découpées comme correspondant chacune à une occurrence d'événement. Chacune des *courtes journées d'automne* inclut au total deux occurrences de déplacements.

5.2.1.2 La pluralité fréquentative

De nombreux cas de référence plurielle à caractère fréquentatif peuvent être repérés dans notre corpus. Nous en citons trois dans lesquels les opérateurs temporels de présent, d'imparfait et de passé composé interagissent avec des adverbiaux fréquentatifs (*souvent*, *rarement*) :

(182)
En paramoteur, **je vole *rarement*** à plus de 200 m. (www.croibier.com)

(183)
C'est difficile de trouver des restos pas trop chers dans le Kansai, enfin surtout dans les grandes villes, on a eu moins de mal à Hiroshima. **On a *souvent* marché** pendant des heures avant de trouver le plat pas cher qui n'avait pas l'air d'avoir trempé dans l'eau pendant des mois.
(http://cacahueteaujapon.hautetfort.com)

(184)
Il n'avait pas d'amis. **Il marchait *souvent*** dans le désert. Il était triste. (www.moulinsmag06.com)

Remarquons que dans les exemples (183) et (184), il est possible de changer d'opérateur temporel en substituant l'imparfait au passé composé dans le premier, et inversement dans le second cas. Nous reviendrons plus loin sur la possibilité et les effets de telles substitutions.

5.2.1.3 La pluralité itérative

Dans les énoncés itératifs, le nombre d'occurrences formant l'événement pluriel est indiqué par un adverbial numéral, comme dans nos exemples ci-dessous :

(185)
Les îles du Nicaragua, Utilla, génial pour la plongée, **j'ai nagé deux fois** avec des requins baleines (www.lonelyplanet.fr)

(186)
Il faut dire que j'étais encore moins préparé qu'aujourd'hui : **j'avais couru trois fois** durant le mois précédant l'épreuve. (www.courirlemonde.org)

La quantification numérale caractéristique des énoncés itératifs apparaît comme beaucoup plus contraignante pour ce qui est de la sélection des opérateurs temporels. Il faut noter, en premier lieu, l'absence du présent[259]. Deuxièmement, ce sont les temps à point de vue perfectif qui servent à désigner ce type d'événement multiple. Nous ne disposons d'aucun cas attesté d'énoncé à valeur itérative avec un imparfait.

5.3 Prédicats indéterminés *P(*e*,x)* et construction de la référence multiple

La structure argumentale des prédicats de manière de mouvement ne permet pas à elle seule de décider si le référent a un caractère singulier ou pluriel[260]. La référence plurielle est le résultat d'un calcul effectué sur le plan de l'énoncé. Parmi les éléments qui contribuent à la construction de la référence, nous trouvons avant tout des modifieurs adverbiaux quantifiants et, pour ceux qui entraînent une lecture fréquentative, évaluatifs[261]. Nous avons également signalé, dans la section 4.1.2, le rôle des modifieurs instrumentaux : lorsqu'ils ont un référent pluriel, ils sont responsables de la lecture multiple accordée à un énoncé, comme dans l'exemple (160) que nous rappelons ci-dessous :

> (160)
> Lorsque l'on connaît les prix pour aller à Phuket, Airasia est vraiment la meilleure alternative. Il n'y a eu aucun retard et **nous avons volé *sur des avions Airbus***. (www.ciao.fr)

Par ailleurs, on ne saurait sous-estimer le rôle des indices co-textuels pour la construction de la référence multiple. Par exemple, l'adjonction d'une subordonnée temporelle permet d'extraire une occasion pertinente, opération qui ouvre la voie à l'interprétation multiple.

Compte tenu de ces éléments, nous pouvons d'ores et déjà repérer la similitude avec les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*, *łazić* qui, réalisés en tant que prédicats *P(***e***,x)*, nécessitent le même dispositif pour déclencher une lecture multiple.

Une différence notable oppose cependant non seulement les verbes de manière de mouvement polonais et français, mais plus largement les systèmes verbaux des deux langues. Il s'agit de la prise en compte, dans le calcul sémantique, de l'apport des temps verbaux qui, en français, peuvent être traités en termes d'opérateurs dans la mesure où ils sont capables de réaliser un certains nombre d'opérations conceptuelles sur les prédicats (par exemple, celle de délimitation). Les temps grammaticaux polonais sont, au contraire, des tiroirs temporels à

---

[259] A l'exception de ses emplois en tant que présent narratif ou historique.
[260] Cf. exemples (178) et (179).
[261] Pour un exposé complet, voir Kleiber 1987.

proprement parler, puisque leur rôle consiste non pas à structurer l'événement, mais uniquement à le localiser dans le temps.

Consciente d'avancer sur un terrain à la fois vaste et incertain de la sémantique des temps verbaux, nous avons pensé utile de proposer une réflexion au sujet de leur rôle dans la structuration de l'événement multiple, lorsque celui-ci est désigné par un verbe de manière de mouvement français. Même si le problème n'est pas spécifique à cette classe verbale, il est suffisamment tenace, notamment pour les locuteurs polonophones, pour retenir notre attention dans la section suivante.

5.4 Structuration de l'événement multiple par les opérateurs temporels (passé composé et imparfait)

Dans certaines descriptions d'événements multiples, il est possible de substituer le passé composé à l'imparfait et inversement, sans en modifier la lecture. Dans d'autres cas, une telle commutation produit des énoncés bien formés, mais différant par leur signification. Enfin, il se peut qu'un tel remplacement soit impossible. Sans prétendre à un traitement exhaustif des raisons sous-jacentes, nous nous proposons néanmoins de vérifier si nos exemples permettent de dégager quelques régularités dans les rapports entre la pluralité de l'événement désigné, en l'occurrence par les verbes de manière de mouvement, et le jeu des opérateurs temporels passé composé et imparfait.

Une discussion approfondie des problèmes liés aux valeurs sémantiques des temps verbaux dépasse de loin le cadre de la présente thèse. Nous nous sommes limitée à porter un regard plus attentif au passé composé et en tant que porteur de point de vue perfectif d'un côté, et de l'autre à l'imparfait connu pour véhiculer un point de vue aspectuel imperfectif[262].

5.4.1 Itérativité et impossibilité de substitution d'opérateurs temporels

Parmi les exemples de notre corpus qui refusent, semble-t-il systématiquement, la substitution d'un temps à point de vue perfectif comme le passé composé par l'imparfait, nous trouvons avant tout les phrases itératives. Nos tentatives de substitution menées sur les exemples (185) et (186) de la section 5.2.1.3 ont produit des énoncés (185a et 186a) qui semblent plutôt mal formés.

[262] Nous pensons que, dans le cas de prédicats de manière de mouvement *P(***e***,x)*, la valeur de parfait (sauf le parfait dit d'expérience) a un caractère pragmatique, et non pas sémantique (pour l'exposé de la résultativité sémantique et pragmatique, voir Apothéloz et Nowakowska (*à paraître*).

(185a)
*Les îles du Nicaragua, Utilla, génial pour la plongée, **je nageais *deux fois*** avec des requins baleines.

(186a)
*Il faut dire que j'étais encore moins préparé qu'aujourd'hui : **je courais *trois fois*** durant le mois précédant l'épreuve.

L'imparfait s'accorde mal avec la pluralité itérative, probablement à cause de la nature de cette dernière. Rappelons la remarque de Kleiber (1987 : 115) : « Une phrase simplement itérative est une phrase qui présente une situation comme étant vérifiée à deux, trois, …, plusieurs reprises à l'intérieur d'un intervalle temporel ».

L'événement que décrit le prédicat *nager*$_{(je)}$ dans l'exemple (185) a été vérifié deux fois à l'intérieur de la période de référence implicite que l'on identifie, grâce au co-texte, comme celle du séjour à Utilla. En ce qui concerne (186), il y a eu trois occurrences de *courir*$_{(je)}$ à l'intérieur de l'intervalle de référence que constitue *le mois précédant l'épreuve*. En simplifiant, on peut constater que la pluralité itérative apparaît quand il s'agit de compter le nombre d'occurrences événementielles. Chacune d'entre elles doit, par conséquent, être saisie de manière globale en tant qu'objet comptable. Si l'on adopte, comme nous l'avons fait, une optique d'inspiration davidsonienne, permettant de réifier les événements, on comprend que dans une démarche quantificationnelle de ce type, ils sont saisis globalement, comme des objets comptables, aux contours temporels fixés par un opérateur temporel tel que le passé composé, le plus-que-parfait ou, ailleurs, le passé simple[263]. Des modifieurs délimitatifs temporels ou spatiaux peuvent également définir les bornes permettant de saisir une occurrence d'événement globalement, comme un objet comptable. En d'autres termes, l'opérateur temporel doit imposer des bornes temporelles permettant de saisir les occurrences de manière globale, pour qu'un comptage soit possible.

5.4.2 Substitution d'opérateurs temporels dans les descriptions habituelles et fréquentatives

Dans les énoncés qui sont des descriptions d'événements multiples à caractère fréquentatif, le va-et-vient entre les opérateurs tels que le passé composé d'une part et l'imparfait de l'autre s'effectue sans difficulté. Dans l'exemple (183) présenté dans la section 5.2.1.2, nous avons remplacé le passé composé d'origine par un imparfait :

[263] Comme dans l'exemple : D'abord jockey champion (il courut deux fois dans le Grand Prix national), puis nageur et bobsleigher, il s'adonna à la course automobile en 1954 dans des voitures de sports. (www.f1-legend.fr)

(183)
C'est difficile de trouver des restos pas trop chers dans le Kansai, enfin surtout dans les grandes villes, on a eu moins de mal à Hiroshima. **On marchait *souvent*** pendant des heures avant de trouver le plat pas cher qui n'avait pas l'air d'avoir trempé dans l'eau pendant des mois.

Inversement, l'exemple (184) contenait originellement un imparfait auquel, dans (184a), nous avons substitué un passé composé :

(184a)
Il n'avait pas d'amis. **Il a *souvent* marché** dans le désert. Il était triste.

Les énoncés fréquentatifs que nous avons observés semblent plus ouverts à ce type de substitution que les habituels dont le comportement, de ce point de vue, apparaît comme fortement varié.

5.4.3 Substitution d'opérateurs temporels et l'expression d'habitualité

Les énoncés qui décrivent des événements multiples à caractère habituel sont quelque peu déconcertants, pour ce qui est de la substitution réciproque du passé composé et de l'imparfait. Celle-ci est plus d'une fois impossible, sauf si l'on accepte un changement de sens, comme cela a lieu dans les exemples (180) et (181). Le remplacement de l'imparfait par le passé composé a pour effet de supprimer la référence multiple, comme le montrent (180a) et (181a). Dans les deux cas, les prédicats de manière de mouvement $marcher_{(x)}$ renvoient à des occurrences d'événements. Dans le souci de ne pas alourdir notre présentation, nous reprenons seulement la première partie de l'exemple (181) dont l'imparfait a été, en (180a) remplacé par un passé composé :

(180a)
Lorsque Nike s'est implanté il y a dix ans, **les ouvriers ont marché *des heures*** pour se rendre au travail ; trois ans plus tard, ils avaient les moyens d'acheter des vélos ; trois ans de plus, et ils y allaient tous en mobylette.

(181a)
Avant le lever du soleil on avait chargé nos affaires et attelé Madeleine : il fallait profiter au maximum des courtes journées d'automne. **Nous avons marché *jusqu'à midi***, progressant lentement, trois kilomètres à l'heure à peine - avant de nous arrêter dans un nouveau champ que Nathalie et Pierre avaient repéré la veille ou le matin même.

À l'opposé, ne sont pas rares les cas de descriptions habituelles qui autorisent le remplacement réciproque sans que celui-ci en change le sens. C'est ce que nous pouvons observer dans l'exemple (187) qui emploie initialement un passé composé. Dans (187a), celui-ci cède la place à l'imparfait sans que cette modification annule la référence habituelle.

(187)
… ce sont les régions de Paris où **j'ai marché** ***des nuits entières*** quand j'étais une petite touriste étudiante, apprenant par cœur les noms des rues et des places jusqu'à en rêver. (Frantext, Bastide, F.-R., *Les adieux*)

(187a)
… ce sont les régions de Paris où **je marchais** ***des nuits entières*** quand j'étais une petite touriste étudiante, apprenant par cœur les noms des rues et des places jusqu'à en rêver.

Après cette brève présentation des possibilités de substitution d'opérateurs temporels dans les descriptions des différents types d'événements multiples, deux questions doivent être posées :

1. Quels sont les éléments qui bloquent la substitution de l'imparfait par le passé composé et inversement ?
2. Lorsque cette substitution est possible, tout en préservant la référence multiple, conduit-elle à des énoncés sémantiquement identiques ?

Une fois de plus, il nous sera impossible d'apporter des réponses exhaustives à ces questions. Elles exigent, notamment dans le cas de la première, de rendre compte de facteurs trop divers, lié entre autres aux co(n)textes et par conséquent difficilement prévisibles. Nous nous limiterons donc à examiner quelques exemples qui – espérons-nous – permettront de dégager ne serait-ce qu'un nombre restreint de facteurs favorables à la substitution ou ceux qui, au contraire, sont en mesure de l'empêcher. Nous espérons identifier ainsi les caractéristiques des descriptions d'événements multiples liées aux opérateurs temporels à points de vue perfectif ou imperfectif.

5.4.4 Effets liés à la substitution d'opérateurs temporels

Dans la présente partie, nous nous concentrons sur les énoncés habituels dans le but d'identifier les effets produits par le remplacement du passé composé par l'imparfait et inversement. Nous observons d'abord les conditions dans lesquelles une telle permutation est impossible, pour passer ensuite à celles qui l'autorisent. Si la substitution conduit à un énoncé qui renvoie au même référent, c'est-à-dire au même événement multiple, nous essayons de vérifier si la synonymie est parfaite ou si, au contraire, la présentation du référent s'en trouve changée.

5.4.4.1 Blocages de substitution d'opérateurs temporels

Parmi nos exemples, nous avons repéré deux énoncés habituels dans lesquels le remplacement de l'imparfait par le passé composé annule la référence multiple et conduit à

voir dans le référent *e* une occurrence d'événement. Rappelons d'abord le cas de l'exemple (180) et de sa version modifiée (180a) :

> (180)
> Lorsque Nike s'est implanté il y a dix ans, **les ouvriers marchaient *des heures*** pour se rendre au travail ; trois ans plus tard, ils avaient les moyens d'acheter des vélos ; trois ans de plus, et ils y allaient tous en mobylette.
>
> (180a)
> Lorsque Nike s'est implanté il y a dix ans, **les ouvriers ont marché *des heures*** pour se rendre au travail ; trois ans plus tard, ils avaient les moyens d'acheter des vélos ; trois ans de plus, et ils y allaient tous en mobylette.

On remarque que dans (180), la description d'événement multiple *les ouvriers marchaient des heures* possède, dans le co-texte gauche, un passé composé *lorsque Nike s'est implanté*. Il est, en effet, possible de lui accorder un sens événementiel (Vikner 1985) de l'implantation de l'usine, ou bien une valeur de parfait. Dans le premier cas, l'événement e_1 (implantation de l'usine) intervient, alors que l'habitude (e_2) qu'ont les ouvriers de marcher des heures est déjà installée. e_1 et e_2 sont liés par la relation discursive de Fond (*Background*)[264] : e_2 décrit par *les ouvriers marchaient des heures* forme les circonstances qui accompagnent la survenance de e_1 *Nike s'est implanté*. Il n'y a pas de relation causale entre les deux situations, mais un recouvrement temporel ne serait-ce que partiel.

Si, au contraire, nous interprétons la description de e_1 *lorsque Nike s'est installé* en accordant au passé composé une valeur accomplie, la relation discursive avec la description de e_2 n'est plus la même. L'état résultant doit alors être considéré comme intervalle de référence pendant lequel l'habitude attribuée aux ouvriers reste valide. Dans cette seconde interprétation, l'état résultant qui englobe toutes les conséquences de l'implantation, recouvre l'intervalle de référence de l'événement multiple. Entre e_1 (*Lorsque Nike s'est implanté*) et e_2 (*les ouvriers marchaient des heures*), une relation discursive d'Elaboration s'établit dans la mesure où e_2 relève des conséquences que recouvre l'état résultant de l'implantation de l'usine dans (180).

Ce co-texte particulier bloque la possibilité de substitution dans cet exemple. Si, dans l'énoncé habituel *les ouvriers marchaient des heures*, nous remplaçons l'imparfait par le passé composé comme nous l'avons fait dans (180a), la description *les ouvriers ont marché des heures* s'insère dans la narration, en présentant l'événement e_2 comme conséquence de l'ouverture de l'usine. La modification de la relation discursive impose une lecture événementielle de *lorsque Nike s'est implanté* et l'événement e_2 *les ouvriers ont marché des heures* est alors présenté comme une conséquence non nécessaire de e_1. Désormais, nous

[264] Cf. Asher er Lascarides (2003 : 440 et suiv.)

percevons e_2 comme une conséquence de e_1, bien qu'il n'y ait pas de relation causale à proprement parler[265]. La relation discursive entre les descriptions des deux événements est celle de Narration. Si nos observations sont exactes, elles permettent de déterminer plus exactement l'apport de l'imparfait à la construction de la référence multiple dans l'exemple (180). Il signale l'itération des occurrences et la présence de l'intervalle de référence aux bornes temporelles imprécises.

Inversement, il n'est pas rare de repérer des exemples comme (188) dans lesquels le passé composé d'origine ne peut pas être remplacé par l'imparfait :

> (188)
> **J'ai nagé** deux fois par semaine de septembre à décembre, 3000 mètres par séance environ. (www.velo101.com)
>
> (188a)
> *?* **Je nageais** deux fois par semaine de septembre à décembre, 3000 mètres par séance environ.

L'énoncé (188) relève des phrases habituelles. L'itération se poursuit sur un intervalle de référence bien délimité (*de septembre à décembre*) et structuré, puisque l'adverbial *deux fois par semaine* précise la répartition des occurrences qui reste valide pour la période spécifiée.

Il semblerait que l'impossibilité de remplacer le passé composé de (188) par un imparfait soit en rapport avec cette structuration de l'intervalle de référence. Dans un énoncé comme (188), nous avons affaire à une relation entre l'opérateur temporel et la présentation de l'intervalle de référence. L'adverbial *de septembre à décembre* impose des bornes temporelles qui correspondent à celles fixées par le passé composé. C'est la raison pour laquelle notre tentative de lui substituer l'imparfait dans (188a) s'est montrée infructueuse : le caractère délimité de l'intervalle ne s'accorde pas avec la valeur sémantique d'un temps qui présente une partie de son temps interne contenue entre deux bornes.

La suppression de l'adverbial *de septembre à décembre* conduit à un résultat qui conforte notre hypothèse. En effet, lorsque les points initial et final sont annulés, comme dans (188b), l'application de l'imparfait aboutit à une phrase habituelle dont l'intervalle de référence n'est délimité ni à gauche ni à droite et la substitution devient alors possible.

> (188b)
> **Je nageais** deux fois par semaine, 3000 mètres par séance environ.

En plus de mettre en avant le lien entre les opérateurs temporels et le caractère borné ou non de l'intervalle de référence, l'exemple (188b) permet d'en entrevoir un autre : celui, bien connu dans la littérature aspectologique, entre l'imparfait et la multiplication des occurrences.

---

[265] Il s'agit d'une conséquence qui n'est pas strictement impliquée. Elle a donc un caractère non nécessaire de *defeasible consequence* (pour une présentation complète, voir : Asher et Lascarides 2003).

Pour ce qui est des prédicats monoargumentaux de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*, nous l'observons de plus près dans la section suivante.

5.4.4.2 Imparfait et la délimitation des occurrences

Dans le cas des prédicats monoargumentaux de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*, l'opérateur temporel imparfait n'est pas suffisant pour établir une référence multiple. Nous avons pu le constater avec l'exemple (179) évoqué au début de notre réflexion à ce sujet (rappelé ci-dessous). Nous avons remarqué qu'un énoncé qui combine un prédicat à structure monargumentale *P(***e***,x)* et l'opérateur temporel imparfait reste ambigu quant à la nature de son référent. Il présente *e* soit comme une occurrence, soit comme un événement multiple.

> (179)
> **On courait** (…) parmi les alignements de cuivres et d'acajous, de drisses et de pavillons (Frantext, Ollivier, E. *L'orphelin de mer*)

C'est seulement dans sa version complète, que l'énoncé acquiert une lecture multiple. La comparaison montre l'importance du modifieur *beaucoup* :

> (179a)
> **On courait *beaucoup*** parmi ces alignements de cuivres et d'acajous, de drisses et de pavillons. (Frantext, Ollivier, E. *L'orphelin de mer*)

En tant que modifieur, *beaucoup* est ambigu dans cet exemple. Il peut recevoir une lecture quantifiante, équivalente à *plusieurs fois*. Il est également possible de lui accorder une interprétation en termes d'évaluation quantitative de chacune des occurrences. Nous pensons que la seconde lecture est plus adéquate dans le cas de (179) et c'est alors que le recours à l'imparfait permettrait de signaler l'itération des occurrences évaluées comme longues, selon leur étendue temporelle ou spatiale.

Les propriétés des situations associées avec les prédicats *P(***e***,x)* de manière de mouvement permettent de construire la référence multiple sur le plan phrastique par deux[266] moyens linguistiques. L'un consiste à recourir à un adverbial tels que *toujours*, *généralement*, *souvent* ou *beaucoup* dans sa lecture quantifiante. Le second procédé est plus complexe, car il suppose au moins deux étapes. L'exemple (181) que nous rappelons ci-dessous illustre son fonctionnement :

> (181)
> Avant le lever du soleil on avait chargé nos affaires et attelé Madeleine : il fallait profiter au maximum des courtes journées d'automne. **Nous marchions**

[266] Il va sans dire que les moyens discursifs (cf. l'exemple 180 ci-dessus) et pragmatiques sont nettement plus nombreux.

> ***jusqu'à midi***, progressant lentement, trois kilomètres à l'heure à peine - avant de nous arrêter dans un nouveau champ que Nathalie et Pierre avaient repéré la veille ou le matin même.

En observant (181a), nous avons constaté que, dans son cas, le passé composé annule la référence multiple et l'événement décrit est alors considéré comme une occurrence.

> (181a)
> Avant le lever du soleil on avait chargé nos affaires et attelé Madeleine : il fallait profiter au maximum des courtes journées d'automne. **Nous avons marché *jusqu'à midi***, progressant lentement, trois kilomètres à l'heure à peine - avant de nous arrêter dans un nouveau champ que Nathalie et Pierre avaient repéré la veille ou le matin même.

Dans (181), le prédicat monoargumental *marcher*$_{(nous)}$ ne possède pas de *Terminus*. Une occurrence est construite par délimitation temporelle. Le recours à l'imparfait permet de comprendre qu'il s'agit d'un événement pluriel, consistant dans l'itération d'occurrences temporellement délimitées par *jusqu'à midi*. L'imparfait effectue alors une opération de multiplication. La construction de la référence multiple comprend alors deux étapes : la délimitation et la multiplication.

Contrairement à (181), (181a) ne réfère pas à un événement multiple, mais il décrit une occurrence. Le passé composé impose des bornes temporelles, dont l'une, celle que l'on peut considérer comme finale, correspond à la limite spécifiée par *jusqu'à midi*. Le modifieur délimitatif semble dès lors préciser une borne temporelle finale imposée par le passé composé. Dans une telle configuration, la construction de la référence multiple nécessite le recours à un élément supplémentaire, par exemple un adverbial tel que *tous les jours*, *quelquefois* ou à une subordonnée permettant de sélectionner une occasion pertinente (Kleiber 1987).

5.4.4.3 Absence de délimitation explicite et possibilité de substitution

Lorsque les occurrences itérées ne sont pas explicitement délimitées du point de vue spatial ou temporel, les possibilités de substitution d'opérateurs temporels sont débloquées. Revenons aux exemples (187) et (187a) qui, indépendamment de l'opérateur temporel appliqué, préservent une lecture habituelle :

(187)
… ce sont les régions de Paris où **j'ai marché *des nuits entières*** quand j'étais une petite touriste étudiante, apprenant par cœur les noms des rues et des places jusqu'à en rêver. (Frantext, Bastide, F.-R., *Les adieux*)

(187a)
… ce sont les régions de Paris où **je marchais *des nuits entières*** quand j'étais une petite touriste étudiante, apprenant par cœur les noms des rues et des places jusqu'à en rêver.

Dans les deux cas, l'intervalle de référence est identifiable à travers la subordonnée temporelle *quand j'étais une petite touriste étudiante*. Cette période est présentée dans son étendue, sans aucune borne temporelle. Le mode de présentation de l'intervalle de référence semble donc commun à (187) et à (187a). Si cette observation est exacte, elle nous amène à penser que, dans ce cas, l'opérateur temporel n'a pas d'incidence sur la structuration de l'intervalle de référence. Par ailleurs, il serait inexact de conclure à l'identité des significations des deux versions de notre exemple. Il convient alors de poser la question de l'impact de l'opérateur temporel. En d'autres termes, il s'agit d'identifier l'élément ou le paramètre porteur des effets sémantiques dus respectivement au passé composé dans (187) et à l'imparfait dans (187a).

Un premier pas de cette recherche consiste à identifierer l'élément responsable de l'interprétation multiple dans le cas de ces exemples. Le circonstant scénique *les régions de Paris* ne semble pas décisif à cet égard. En effet, il peut rester le même dans la cas d'une occurrence d'événement qui serait une marche suffisamment longue pour traverser plusieurs régions de Paris, comme le montre (187b) :

(187b)
… ce sont les régions de Paris où **j'ai marché/je marchais *une nuit entière*** quand j'étais une petite touriste étudiante, apprenant par cœur les noms des rues et des places jusqu'à en rêver.

La manipulation dont résulte (187b) permet de constater que la lecture multiple de (187) est liée à l'adverbial *des nuits entières* qui autorise, quant à lui, deux interprétations. La première, activée par le passé composé dans (187), est inclusive. *Des nuits entières* sont envisagées comme une succession de périodes aux bornes précises dont chacune inclut une séquence de marche. L'emploi du passé composé permet de considérer les occurrences itérées comme temporellement délimitées, leurs bornes gauche et droite étant identiques respectivement à celles du début et de la fin de chaque nuit particulière. On pourrait parler ainsi d'une saisie perfective de chacune des occurrences itérées.

Dans (187a), au contraire, l'imparfait actualise une lecture durative de l'adverbial temporel *des nuits entières*. Les occurrences particulières de l'événement multiple sont

présentées sans bornes temporelles initiale et finale, dans le cours de leur déroulement, c'est-à-dire avec un point de vue aspectuel imperfectif.

Il semblerait que la substitution entre un opérateur à point de vue perfectif et imperfectif se fasse plus librement, lorsqu'il est question de porter un regard différent sur les occurrences. Les manipulations effectuées sur les exemples (180) et (188) montrent que la structuration de l'intervalle de référence apparaît comme plus contraignante dans le cas des exemples habituels. On comprend pourquoi la substitution est possible dans le cas des phrases fréquentatives. Leur intervalle de référence est nécessairement fermé à gauche comme à droite, ce qui autorise un jugement fréquentatif. Ce jugement est effectué par rapport à une période bien déterminée qu'une modification est susceptible d'invalider. Par conséquent, les opérateurs temporels passé composé et imparfait portent, dans les phrases fréquentatives, sur les occurrences itérées.

Les rapports entre les points de vue aspectuels portés par les opérateurs temporels et la structuration des événements multiples méritent certainement plus d'attention que nous n'avons pu y apporter dans le cadre de ce travail. Il est probable de surcroît qu'ils diffèrent selon les caractéristiques du prédicat sur lequel ils portent. Nos remarques doivent donc être considérées comme relatives aux prédicats de manière de mouvement.

6. Potentiel dérivationnel des verbes de manière de mouvement

Lorsque les verbes de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* sont réalisés en tant que prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*, ils servent de base de dérivation par le préfixe *RE*-[267]. A ce propos, d'importantes différences doivent être notées en ce qui concerne le fonctionnement des préverbes en français et en polonais. Dans les chapitres 2 et 3, nous avons observé ceux qui s'appliquent aux verbes de manière de mouvement polonais, en essayant de saisir leur apport sur le plan aspectuel. Du point de vue sémantique, nous avons constaté qu'ils peuvent apporter des informations supplémentaires au sujet de l'événement de mouvement décrit. Ainsi, *NAD*- précise-t-il entre autres la configuration spatiale dans laquelle la relation locative finale entre *Figure* et *Terminus* s'établit, alors que *DO*- introduit la trajectoire.

Dans la présente section, nous nous proposons d'observer le préfixe *RE*- disponible pour former des dérivés sur la base des verbes de manière de mouvement.

---

[267] Nous ne discuterons pas, dans le cadre de ce travail, le préfixe *AC*- de *accourir*. Il ne semble pas productif en français. On peut supposer, en effet, pour ce qui est d'*accourir* que le processus dérivationnel eut lieu en latin qui disposait de formes *currere* et *accurrere*.

6.1 Formes attestées de dérivés en *RE-*

Le TLFi répertorie les dérivés en *RE-* suivants : *recourir*, *remarcher*, *revoler*[268]. Sont absentes du dictionnaire les formes *renager*, *rerouler*, *reramper*. Nous avons néanmoins pu en recueillir plusieurs exemples acceptables, attestés dans les écrits électroniques. Leur présence dans des formes de discours proches de l'oral témoigne, à notre avis, de la vivacité de ce modèle dérivationnel. Il est, en effet, largement pratiqué par les locuteurs dans la mesure où même les dérivés absents de dictionnaires produisent régulièrement, comme nous nous efforcerons de le montrer, les mêmes effets sémantiques.

Les exemples (189) à (191) ont été recueillis dans des fora et des blogs :

> (189)
> **J'ai renagé** hier après presque 3 semaines d'arrêt. Je crois qu'il va me falloir une bouée… (sptri.forumactif.com)
>
> (190)
> Bonjour, enfin je peux **rerouler** avec mon bébé, suite à mon accident le 30 août 2004. (www.forum-auto.com)
>
> (191)
> Il rampe dans tout le magasin sous les rayons en disant "une deux, une deux!" et là, devant lui, les pots de Nutella. Il chope le Nut', **rerampe** jusqu'aux caisses, paye et sort. (www.skyrock.com)

Dans la mesure où les dérivés *renager*, *rerouler* et *reramper* sont attestés, nous les traitons par la suite sur un pied d'égalité avec ceux qui sont mentionnés dans le TLFi. Notons au passage que l'exemple (191) ci-dessus peut être considéré comme une descripton d'occurrence ou bien comme une phrase habituelle. Dans la section 6.3.2.2, nous espérons disposer d'éléments permettant d'expliquer les raisons de cette ambiguïté.

6.2 Valeurs sémantiques des dérivés en *RE-*

Les effets de sens produits par le préfixe *RE-* ont été discutés, pour différents types de verbes français, entre autres par Amiot (2002), Apothéloz (2005) et Mascherin (2007). En nous penchant sur les dérivés formés sur la base des verbes de manière de mouvement, nous suivons l'analyse proposée par Apothéloz (2005). L'auteur indique que la diversité des valeurs sémantiques produites par *RE-* peut obtenir une explication unitaire en termes d'itérativité. Le préfixe *RE-* est dès lors analysé en tant que foncteur susceptible de porter sur différents composants sémantiques du verbe qui lui sert de base de dérivation. L'itérativité véhiculée par *RE-* se manifeste dans deux types d'effets de sens : itératifs et annulatifs.

---

[268] Nous précisons que dans nos analyses nous prenons en compte uniquement les cas où il s'agit d'événement de mouvement. Nous laissons délibérément de côté les sens non spatiaux, tels que *recourir à qqn/à qch* au sens de *demander de l'aide/se servir de qch*.

6.2.1 RE- *et les sens itératifs*

Apothéloz (2005 : 52) explique que la préfixation en *RE*- peut être décrite en termes d'« application, à un argument, d'un foncteur lexical qu'on représentera par la formule *à nouveau (x)*. (…) Au plan du signifié, il produit un contenu sémantique consistant en une valeur d'itération appliquée à un argument, ce dernier pouvant être le (ou un) contenu de la base ou un paramètre de ce contenu ». Selon la nature de l'argument, trois cas de figure sont distingués. L'exemple de *raccompagner (x,y)*[269] illustre les distinctions réalisées. En effet, l'énoncé *A raccompagne X* peut être lu différemment selon la portée que l'on attribue à *RE*- :

1. « à nouveau A raccompagne X » suppose une itération de procès,
2. « à nouveau il y a accompagnement de X » celle de l'événement et
3. « à nouveau A accompagne quelqu'un » celle de l'activité exercée par *A*.

A chaque fois que les dérivés en *RE*- véhiculent un sens itératif, les paraphrases que l'on peut leur accorder sont construites selon le modèle suivant : *l'adverbial* « à nouveau » + *base de dérivation*.

Pour ce qui est des verbes de manière de mouvement, le TLFi note un sens itératif dans le cas de *recourir*, *remarcher*, *revoler*. *Recourir* se laisse définir comme « courir à nouveau », *remarcher* signifie « marcher à nouveau » et *revoler* veut dire « voler à nouveau ». En ce qui concerne les verbes *renager*, *rerouler* et *reramper* absents du dictionnaire, nous verrons au fur et à mesure de leur examen, que le sens itératif leur est également propre.

6.2.2 RE- *et les sens annulatifs*

Comme le remarque Apothéloz (2005), les sens annulatifs des dérivés en *RE*- sont une manifestation particulièrement intéressante de l'itérativité. Dans leur cas, le préfixe porte sur un paramètre qui n'est pas directement inclus dans la base, mais qui est présupposé.

Employé dans un sens annulatif, *redescendre* pourrait être paraphrasé de la manière suivante : « descendre pour être à nouveau là où l'on se trouvait avant de monter »[270]. Pour l'énoncé *x redescend à y*, on présuppose donc un état locatif *être à y* attribué à *x*. Cet état locatif est antérieur non seulement à l'action de redescendre, mais également à celle de monter. Il s'agit, d'un état présupposé[271], et non pas inféré, dans la mesure où il reste valide même si *redescendre* est placé sous la négation. En effet, si nous affirmons de *x* qu'il ou elle

---

[269] Nous empruntons cet exemple à Apothéloz (2005 : 54).
[270] Cf. Apothéloz (2005 : 53).
[271] Une présupposition est « un contenu sémantique qui reste vrai sous la négation » (Moeschler et Auchelin 2000). En suivant Martin (1976), Neveu (2004 : 242) précise ce qu'un présupposé : il s'agit d'une « inférence nécessaire, c'est-à-dire inscrite dans la structure linguistique de l'énoncé et, par conséquent, indépendante de la situation de discours ».

ne redescend pas, la négation n'empêche pas de présupposer qu'avant de monter *x était à y* qu'il a quitté pour monter.

Les sens annulatifs caractérisent les verbes qui dénotent un changement d'état. Les dérivés annulent celui-ci, en signifiant le retour à un état initial.

6.2.3 Recourir *et* revoler - *un sens annulatif contestable*

Après cette brève présentation générale des valeurs sémantiques qui caractérisent les dérivés en *RE*-, revenons à ceux qui sont forgés sur la base de verbes de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les sens itératifs sont notés par le TLFi dans le cas de *recourir*, *remarcher* et *revoler*. Cependant, dans le cas de *recourir* et de *revoler*, le dictionnaire fait état d'un sens qu'il conviendrait de considérer comme annulatif.

Cet état de choses nous a paru déroutant à cause des irrégularités interprétatives qu'il suppose : *remarcher* serait pourvu uniquement d'un sens itératif, alors que *recourir* et *revoler* autoriseraient une lecture itérative et annulative. Cela nous conduirait à la conclusion selon laquelle des verbes censés appartenir à une seule classe et construisant les mêmes prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*, réagissent différemment au foncteur *RE*-. Il a été nécessaire de vérifier si tel était réellement le cas.

Ainsi, conformément au TLFi, existe-t-il des emplois de *recourir* dans lesquels il signifie *retourner rapidement à l'endroit d'où l'on vient* et de *revoler* paraphrasables par *revenir, retourner rapidement quelque part*. L'exemple (192) illustre le sens annulatif imputé à *recourir*[272] :

> (191)
> Pour me rendre compte si je rêvais pas, **j'ai recouru** vers la République. (TLFi, Céline, *Mort à crédit*, 1936)

Le choix de *revenir* et de *retourner* pour reformuler le sens de *recourir* dans l'exemple (192) suggère son rapprochement avec les verbes de changement d'état. Dans le cas de *revenir* et de *retourner*, l'état locatif antérieur que l'on présuppose, n'est pas contestable. *Revenir à y* présuppose *avoir déjà été à y*, tout comme on ne peut pas nier que le locuteur affirmant retourner à *y*, voire ne pas retourner à *y*, avait auparavant été localisé à l'endroit *y*. Si *recourir* possède une valeur annulative propre à *revenir* et *à retourner*, il faudrait la rendre par la paraphrase suivante : *recourir* signifie *courir pour être à nouveau à y*. Concrètement, dans le cas de l'exemple (192), *recourir* voudrait dire *courir pour être à nouveau à la*

[272] Pour *revoler*, le TLFi précise qu'il s'agit d'emplois littéraires et/ou poétiques, en citant l'abbé Delille (*Œuvres posthumes*, 1813 : 256) : « Fatigué de Paris, de son brillant séjour/J'ai revolé aux lieux où j'ai reçu le jour/J'y croyais respirer ».

République. Cela reviendrait par ailleurs à reconnaître au complément directionnel *vers la République* une valeur terminative que nous lui avions refusée depuis le chapitre 1. Il serait ainsi une réalisation de l'argument sémantique *Terminus*, apte à établir une relation locative finale. Or, mis à part l'exemple (192) fourni par le TLFi, l'observation du corpus nous a amenée à constater que les verbes de manière de mouvement qui servent de base à la préfixation par *RE*- sont des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*. Comment serait-il possible, dès lors, que le foncteur *RE*- porte sur un état locatif que l'on ne peut présupposer qu'en présence de l'argument *y – Terminus* ? Face à ce dilemme, deux réponses devaient être prises en compte : soit (1), contrairement à ce que nous avons prétendu, le complément directionnel *vers la République* est la réalisation de l'argument sémantique *Terminus*, soit (2) *recourir* n'a pas, dans l'exemple (192), une valeur annulative. Pour trouver la réponse, il nous a fallu commencer par vérifier la solution (2), pour juger de la validité de (1).

Depuis Sinha et Kuteva (1997), on sait qu'une représentation spatiale construite à l'aide d'un verbe nécessite souvent le concours des éléments disséminés dans tout le co(n)texte. C'est la raison pour laquelle nous avons étudié l'intégralité du texte de Céline cité dans le TLFi pour rechercher les indices permettant d'établir la signification de *recourir*. Nous en reproduisons les éléments que nous croyons pertinents sous (192a) :

> (192a)
> *Le personnage principal quitte précipitamment un hôtel de passe. Ensuite, il* « marche doucement vers les boulevards… » (p. 224)*, il s'assoit sur un banc. Tout d'un coup, il s'aperçoit que lors de ses ébats, une broche de valeur lui a été subtilisée. Or, par sécurité, l'écrin avait été fixé à l'aide d'épingles de nourrice. La perte le plonge dans un désarroi profond.*
> « C'était pas possible qu'il soye tombé mon écrin !... (…) Mais non !... Et puis, une « nourrice » ça s'ouvre pas facilement !... Trois y en avait !... Ça part pas tout seul ! Pour me rendre compte si je rêvais pas, **j'ai recouru** vers la République … Arrivé rue Elzévir y avait plus personne là-haut !... Ils étaient déjà tous barrés… J'ai attendu sur les marches… »
>
> Céline, F. *Mort à crédit*, 1936 : 221-225

Replacé dans son co-texte, *recourir* ne peut plus être interprété comme signifiant *revenir/retourner à l'endroit d'où l'on vient*. Dans la suite des événements qui forment le récit, rien ne permet de soutenir que le personnage avait été à la place de la République, pas plus que le lecteur ne peut être sûr que, au bout de sa course, il atteigne l'endroit en question. Ce que nous pouvons affirmer avec certitude, c'est qu'il a couru en direction de la République.

L'examen de l'exemple (192) nous conduit à exclure la valeur annulative de *recourir*. Plus précisément, compte tenu de (192a), nous ne disposons d'aucun exemple attesté d'un tel emploi. *Recourir* a, dans (192), un sens itératif susceptible cependant de recevoir deux

lectures, selon la portée que nous reconnaissons au foncteur *RE*-. Dans une première interprétation, *j'ai recouru vers la République* signifie *à nouveau, j'ai couru et cette fois, j'ai couru vers la République*. Nous avons alors affaire à ce que Apothéloz (2005 : 52-53) appelle *itération de l'activité*. En d'autres termes, *Figure* exerce le même type de mouvement qui possède comme caractéristique accidentelle propre de se dérouler selon une trajectoire *vers la République*. Dans la seconde lecture, *RE*- porte sur l'ensemble de la prédication. *J'ai recouru vers la République* reçoit alors la paraphrase *à nouveau, j'ai couru vers la République*.

Quelle que soit l'interprétation retenue, il s'agit bien d'un sens itératif, et non pas annulatif.

6.3 Organisation de l'itération

Dans la présente section, nous nous intéressons à l'organisation de l'itération telle qu'elle est décrite par les dérivés en *RE*- des verbes de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*. Deux paramètres caractéristiques de l'événement dénoté seront pris en compte : l'identité de l'argument externe *Figure* et l'organisation temporelle des occurrences itérées.

6.3.1 Identité du participant Figure

Nous avons pu constater que les verbes de manière de mouvement qui servent de base à la dérivation en *RE*- sont des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*. En d'autres termes, ils désignent les événements avec un seul participant structurel, à savoir *Figure*. Les dérivés en *RE*- héritent de la structure monoargumentale de la base : ils sont eux aussi des prédicats monoargumentaux.

D'un autre côté, l'observation des exemples que nous avons réunis permet de repérer une première contrainte qui détermine l'organisation des occurrences itérées dans le cas de *remarcher*, *rerouler*, *recourir*, *renager*, *revoler*, *reramper* : elles doivent être réalisées par le même participant *Figure*. Cela exclut, pour ces dérivés, la possibilité de désigner le type d'itération dite itération d'événements (Apothéloz 2005). Nous pensons notamment à une situation dans laquelle une même activité est réalisée par un autre participant[273]. L'exemple (193) nous permettra d'expliciter cette caractéristique :

(193)

[273] Cf. Apothéloz (2005 : 52) discute le cas de *recalculer* dont l'une des interprétations possibles est paraphrasable par « à nouveau il y a calcul de x ». Dans le cas de notre exemple (193), il s'agirait d'une itération que l'on pourrait résumer de la façon suivante : « à nouveau, il y a course dans le Grand Prix de Dinard ».

> Eric Février tout heureux de sa performance, *Kouros d'Helby*, blessé en début de saison, a vu en effet sa saison un peu gâchée. « **Il a recouru** dans le Grand Prix de Dinard, en juillet dernier. Il confirme, il a retrouvé tout son potentiel ». (www.ouest-france.fr)

Dans (193), *recourir* a bien un sens itératif, même si une certaine ambiguïté demeure. Deux paraphrases doivent donc être envisagées :

1. « à nouveau, Kouros d'Helby a couru et cette fois dans le Grand Prix de Dinard » et
2. « à nouveau, Kouros d'Helby a couru dans le Grand Prix de Dinard ».

Les occurrences de l'événement *courir* dont la première présupposée et la suivante dont l'itération est désignée par recours à *RE*-, doivent être réalisées par le même participant *Figure*. Pour nous en assurer, nous avons essayé de modifier le récit d'Eric Février :

> (193a)
> 1. **Kouros d'Helby a couru** dans le Grand Prix de Dinard, en juillet dernier.
> # Après Kouros d'Helby, **un autre cheval a recouru** dans le Grand Prix de Dinard, en juillet dernier.

L'énoncé (193a) est, certes, bien formé et *recourir* y possède un sens itératif. Cependant, les occurrences itérées doivent toutes être attribuées non pas à Kouros d'Helby, mais à l'autre cheval. Il n'est pas possible de comprendre (193a) en termes d'itération d'une même performance réalisée successivement par plusieurs participants différents.

6.3.2 Le foncteur RE- *et l'organisation temporelle de l'itération*

Selon le mode d'organisation temporelle de l'itération, il est possible de distinguer deux types d'effets de sens dus au foncteur *RE*- appliqué aux prédicats de manière de mouvement *P(***e***,x)*. Dans le premier, nous avons affaire à une itération d'occurrences, dans le second il s'agit de ce que nous proposons d'appeler itération de séquences α, β, χ, etc.

6.3.2.1 « à nouveau avec retour à la situation antérieure » *(Amiot 2002) et itération d'occurrences et d'événements multiples*

Amiot (2002) distingue deux séries de verbes présentant des types d'itération différents. Dans la première série, nous trouvons *réinventer*, *réopérer*, *recalculer* où il s'agit d'une itération simple du procès auquel réfère la base. Dans la seconde série, comportant les verbes tels que *rebriller*, *recouler*, *remarcher*, nous avons affaire à « une reprise de continuité du procès *couler* (ou *marcher* – DS) antérieur » (Mascherin 2007 : 249). Pour ce qui est de notre travail, c'est la seconde série qui nous intéresse. Notre tâche, dans cette section, consiste à vérifier si la paraphrase « à nouveau avec retour à la situation antérieure » proposée par Amiot (2002) caractérise le mode d'organisation d'itération par les dérivés en *RE*- des verbes de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*.

Dans les exemples (194) et (195) ci-dessous, *renager* et *recourir* renvoient à une pluralité d'occurrences, bien qu'ils diffèrent quant à la nature de leurs référents. Dans le premier cas, il s'agit d'une description d'occurrence, dans le second d'un événement multiple habituel.

> (194)
> **J'ai renagé** hier après presque 3 semaines d'arrêt. Je crois qu'il va me falloir une bouée… (sptri.forumactif.com/entrainements-f2)
>
> (195)
> Malgré tout, le moral va bien quand même. **Je recours** régulièrement depuis 3 semaines 4 fois par semaine en plus du tennis de table. (www.courseapied.net)

Renager$_{(je)}$ renvoie à une occurrence d'événement que nous pouvons désigner comme e_2, qui en présuppose au moins une autre, e_1, du même type potentiellement décrite par *nager*$_{(je)}$, avec le même participant *Figure*. L'occurrence e_2 doit donc être interprétée comme une reprise d'activité (au sens défini par Apothéloz 2005) après une période d'arrêt que l'on pourra résumer par un énoncé négatif *ne pas nager*$_{(je)}$ et qui, dans le cas de (194), est explicitement spécifiée comme correspondant à environ trois semaines.

Recourir$_{(je)}$ réfère à un événement e_2 composé de plusieurs occurrences. Les modifieurs adverbiaux *régulièrement*, *depuis trois semaines* et *quatre fois par semaine* présentent les informations permettant de structurer l'intervalle de référence d'un événement multiple à caractère habituel. *Depuis trois semaines* permet de préciser l'intervalle de référence. Celui-ci est fermé à gauche, mais non pas à droite et il recouvre également le moment d'énonciation. Les adverbiaux *régulièrement* et *quatre fois par semaine* organisent la succession des occurrences à l'intérieur de l'intervalle de référence. En plus de décrire un événement multiple habituel e_2, l'énoncé (195) présuppose l'existence d'un événement e_1 qu'il est possible de désigner à l'aide du prédicat *courir*$_{(je)}$. Tout comme e_2, il a un caractère multiple et habituel, mais nous ne disposons d'aucune information relative à son intervalle de référence. Une certaine ambiguïté persiste en revanche quant à sa structuration. Deux interprétations sont disponibles. La première consiste à penser que les occurrences qui formaient l'événement multiple e_1, susceptibles d'être décrit par *courir*$_{(je)}$, survenaient régulièrement, quatre fois par semaine lors d'une période de référence implicite, mais organisée exactement comme celle de e_2. Dans la seconde, nous présupposons seulement l'existence d'un e_1 à caractère habituel, en considérant que la répartition des occurrences (*régulièrement*, *quatre fois par semaine*) est une propriété spécifique de e_2.

Contrairement à (194), nous ne trouvons dans (195) aucune spécification de la période d'arrêt d'activité[274]. Celle-ci est cependant présupposée, tout comme l'est e_1.

---

[274] *Depuis trois semaines* peut en effet marquer non pas la reprise de l'habitude dans son ensemble, mais signifier qu'il s'agit de *courir à nouveau régulièrement*.

L'organisation de l'itération telle que nous l'avons observée dans les exemples (194) et (195) correspond bien à la paraphrase proposée par Amiot (2002) : « à nouveau avec retour à la situation antérieure ». Le schéma présenté dans la figure 15 reprend les éléments nécessaires pour décrire les situations discutées dans nos exemples.

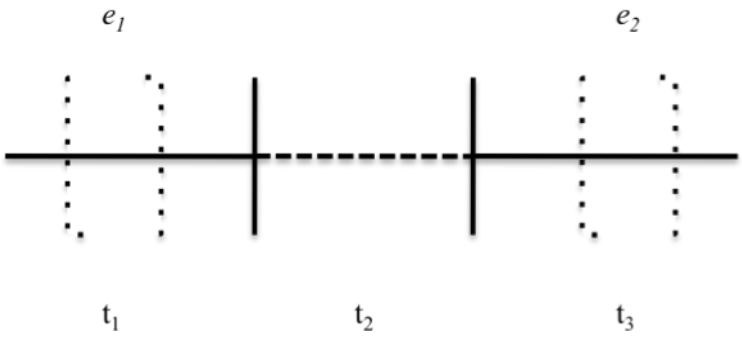

Figure 15 : Organisation de l'itération de type « à nouveau avec retour à la situation antérieure ».

Quelle que soit la nature du référent *e*, occurrence comme dans (194) ou multiple comme dans (195)[275], l'organisation de l'itération comprend les éléments suivants :

i. l'événement e_2 auquel réfère le dérivé en *RE*-,

ii. au moins un événement e_1, qui est présupposé. S'il devait être explicitement désigné, e_1 le serait à l'aide du verbe qui sert de base de dérivation. Simple occurrence ou événement multiple, l'existence de e_1 n'est pas mise en cause par la négation portant sur e_2. En effet, *je n'ai pas renagé* n'invalide pas le présupposé *j'ai nagé*.

iii. Trois séquences temporelles[276] : t_1, t_2 et t_3. t_3 représente le temps de l'événement e_2 (ou l'intervalle de référence pour un événement multiple). t_2 désigne la période d'inactivité qui suit e_1. Tout comme e_1, elle est présupposée et en tant que telle, elle n'est pas affectée par la négation de e_2 : *je n'ai pas renagé* n'invalide pas le présupposé selon lequel il existe une période t_2 pendant laquelle *Figure* (*je*) a arrêté de nager. Enfin, le troisième élément t_1 caractérise la localisation temporelle de e_1.

Aussi bien les verbes de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* que leurs dérivés *remarcher*, *rerouler*, *recourir*, *renager*, *revoler*, *reramper* sont des prédicats monoargumentaux. Les variables événementielles e_1 et e_2 possèdent les mêmes propriétés structurelles telles que atélicité, durativité et homogénéité. Elles peuvent différer cependant selon des propriétés accidentelles qui caractérisent une réalisation particulière. Les

---

[275] Par ailleurs, les contours temporels de *e* peuvent être marqués ou non. Les pointillés indiquent le caractère facultatif des bornes temporelles de e_1 et de e_2.

[276] La représentation de l'organisation de l'itération que nous présentons sous forme de la figure 15 réunit deux schémas provenant de sources différentes : nous avons tenté de présenter l'ordre temporel entre les événements, en suivant Kozlowska (1998b), en y intégrant la discontinuité (t_2) mise en avant par Dolbec (1988 : 222 cité dans Mascherin (2007 : 246).

ambiguïtés que nous avons notées dans le cas des exemples (192) et (195) en sont des preuves. Rappelons que dans (195), conformément à la première interprétation que nous en avons proposée, il y a itération d'événement multiple, même si e_2 est caractérisé par les adverbiaux *régulièrement* et *quatre fois par semaine*, alors que l'organisation temporelle de e_1, tout en restant habituelle, ne suit pas cette cadence.

Avant de quitter cette section, nous tenons à signaler que les dérivés en *RE-* à valeur itérative peuvent avoir également des emplois attributifs. Tel est le cas de *remarcher* en (196) et de *revoler* en (197) :

> (196)
> Igor, comment va la santé ? Ça va. **Je remarche** correctement. Mon chirurgien vient de me dire que je pouvais continuer tout doucement la rééducation. (www.letelegramme.com)
>
> (197)
> Après 10 années de restauration, **l'avion P-38** de la Seconde Guerre Mondiale, baptisé Glacier Girl, qui est resté prisonnier des glaces du Groenland durant 50 ans, **revole**. (http://uwpresse.com)

Tout comme les phrases dispositionnelles discutées entre autres par Kleiber (1987), (196) et (197) sont disponibles pour une lecture habituelle, supposant une pluralité d'occurrences. Cependant, il suffit que *Igor* ait remarché une seule fois et que *l'avion P-38* se soit envolé une fois pour que (196) et (197) soient valides. Les déplacements effectués ne sont pas « des régularités présentées comme des propriétés » (Kleiber 1987 : 133) attribuées à *Figure*.

Dans (196) et (197), $remarcher_{(je)}$ et $revoler_{(l'avion\ P\text{-}38)}$ désignent des capacités que l'on peut résumer par recours à *à nouveau* : respectivement « à nouveau, Figure (*je – Igor*) est capable de marcher », « à nouveau, Figure (*l'avion P-38*) est capable de voler ». Contrairement aux situations observées dans nos exemples précédents, le fait de posséder ou non une capacité a un caractère statif. L'itération, transparente dans la paraphrase et l'emploi de l'adverbial *à nouveau*, concerne dès lors deux états e_1 et e_2 dont les contours temporels ne sont pas clairement déterminés. L'opérateur *RE-* présuppose donc un état e_1 : *Figure (je – Igor) était capable de marcher* et *Figure (l'avion P-38) était capable de voler* dont la continuité a été interrompue pour un temps t_2, conformément à la représentation que nous en avons adoptée (figure 15). L'état e_2 qui recouvre le temps t_3 : « à nouveau, *Figure* est capable de marcher » dans (196) et « à nouveau, *Figure* est capable de voler » dans (197), se laisse bien paraphraser, sur un plan plus général, en termes proposés par Amiot (2002) : « à nouveau avec retour à la situation antérieure ».

6.3.2.2 Itération séquentielle

L'examen attentif des énoncés exemplifiant l'usage des dérivés en *RE-* des verbes de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* a permis de repérer des emplois qui diffèrent de ceux que nous avons discutés dans la section précédente. (198) et (199) en sont des illustrations :

(198)
Je nage, je nage et **je renage** ! Attention Manaudou, j'arrive ! (copainsdavant.linternaute.com)

(199)
C'est super de les voir débordants de vie. Quand moi j'ai fait deux tours de terrain de foot pour l'échauffement, eux entament leur dixième. Alors je cours, je cours et **je recours**... (www.sappel.info)

Dans le cas de ces énoncés, une paraphrase de type « à nouveau avec retour à la situation antérieure » n'est pas adéquate. Qui plus est, le recours même à l'adverbial *à nouveau* paraît contestable. C'est *encore* qui permet de rendre compte du sens véhiculé par *renager* et *recourir* dans nos deux exemples. Comparons en effet les paraphrases *a* et *b* de chacun d'entre eux :

(198a)
Je nage, je nage et **je nage *à nouveau*** ! Attention Manaudou, j'arrive !

(198b)
Je nage, je nage et **je nage *encore*** ! Attention Manaudou, j'arrive !

(199a)
C'est super de les voir débordants de vie. Quand moi j'ai fait deux tours de terrain de foot pour l'échauffement, eux entament leur dixième. Alors je cours, je cours et **je cours *à nouveau*** …

(199b)
C'est super de les voir débordants de vie. Quand moi j'ai fait deux tours de terrain de foot pour l'échauffement, eux entament leur dixième. Alors je cours, je cours et **je cours *encore*** ...

Face à ces exemples, on peut hésiter entre une interprétation occurrentielle et habituelle. Dans le cas de (198), les deux nous semblent possibles, alors que dans (199), malgré un co-texte gauche plutôt habituel, l'énoncé *alors je cours, je cours et je recours* renvoie plutôt à une occurrence. S'il existe un rapport incontestable entre la référence plurielle, les énoncés qui nous intéressent ici semblent décrire plutôt une occurrence. Cette hypothèse est renforcée par l'introduction des adverbiaux qui sont des marqueurs explicites d'habitualité, de fréquentativité et d'itérativité. Observons (198c) et (199c) :

(198c)
***Habituellement/souvent/trois fois*,** je nage, je nage et **je renage** ! Attention Manaudou, j'arrive !

(199c)

> C'est super de les voir débordants de vie. Quand moi j'ai fait deux tours de terrain de foot pour l'échauffement, eux entament leur dixième. Alors, ***habituellement/souvent/trois fois,*** je cours, je cours et **je recours** ...

Paradoxalement, l'explicitation de la référence plurielle renforce l'interprétation occurrentielle de *je nage*, *je nage et je renage* dans (198) et de *je cours, je cours et je recours* dans (199). Ces énoncés décrivent en réalité le déroulement d'une occurrence e_1 dont l'adverbial marque ensuite la multiplication.

Par ailleurs, l'adverbial *encore* employé dans les paraphrases met en avant un trait sémantique particulier. En effet, dans de tels emplois, les dérivés en *RE*- des verbes de manière de mouvement ne présupposent pas de discontinuité que nous avons repérée dans les exemples (194) à (197) et que nous avons désignée, en tant que période d'inactivité, par t_2.

Cependant, *renager* et *recourir*, quelle que soit l'interprétation retenue, ont bien un sens itératif, mais l'organisation de l'itération diffère de celle que nous avons discutée dans la section précédente. Nous avons affaire non pas à une reprise d'activité après une période d'arrêt, mais à une accumulation de séquences. Nous proposons donc de parler, dans le cas de (198) et de (199), d'itération séquentielle.

L'itération séquentielle est possible parce que les dérivés en *RE*- des verbes de manière de mouvement, y compris *renager* et *recourir*, forment des prédicats à structure homogène[277]. Il se caractérise alors par sa référence divisible : nous pouvons, en effet, prélever des séquences α, β, χ, … d'une occurrence de l'événement *e* décrit par le prédicat $P(\mathbf{e},x)$. Le foncteur *RE*- permet alors de marquer l'itération de ces séquences, en contribuant ainsi à créer un effet d'intensité ou de grande quantité (spatiale ou temporelle) que couvrent ensemble les séquences itérées.

A présent, nous tenons les éléments nécessaires pour expliquer l'ambiguïté de l'exemple (191) à peine mentionnée au début de la section consacrée à la préfixation en *RE*- des verbes de manière de mouvement en tant que prédicats $P(\mathbf{e},x)$. Rappelons l'exemple en question :

> (191)
> Il rampe dans tout le magasin sous les rayons en disant "une deux, une deux!" et là, devant lui, les pots de Nutella. Il chope le Nut', **rerampe** jusqu'aux caisses, paye et sort. (www.skyrock.com)

Il est possible d'accorder à (191) aussi bien une interprétation en termes d'itération d'occurrences ou d'itération séquentielle. Autrement dit, les paraphrases valides peuvent recourir aussi bien à l'adverbial *à nouveau* qu'à *encore*, selon que l'on présuppose (ou que l'on ne présuppose pas) le temps d'inactivité t_2. Dans le premier cas, l'événement *e* comprend

[277] Il ne semble pas possible d'obtenir le même effet de sens dans le cas du prédicat télique *courir à la poste*.

plusieurs occurrences e_1, e_2, e_3, … itérées. Dans le second, la démarche entreprise par *Figure* (*il*), certes curieuse, mais non impossible, consiste à attraper le pot de Nutella sans interrompre son déplacement. Dans ce cas, nous avons affaire à une itération séquentielle.

6.4 Conclusion de la section : préfixe *RE-* et les verbes de manière de mouvement

Le potentiel dérivationnel des verbes de manière de mouvement *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* est limité au préfixe *RE-* qui confère aux dérivés *remarcher*, *rerouler*, *recourir*, *renager*, *revoler*, *reramper* un sens itératif. En examinant les exemples de notre corpus, nous avons pu constater que l'itération ainsi désignée peut être caractérisée par deux types de paraphrases : « à nouveau avec retour à la situation antérieure » proposée par Amiot (2002), lorsqu'il s'agit d'occurrences, et celle qui recourt à l'adverbial *encore*, en cas d'itération séquentielle.

Les deux types d'itération ainsi repérés diffèrent par :

1. la nature des éléments itérés (occurrences d'événement *versus* séquences d'événements),
2. l'organisation temporelle dans la mesure où dans le premier cas, le temps t_2 (période d'inactivité) est présupposé. Il ne l'est pas, au contraire, lorsque nous avons affaire à l'itération séquentielle.

7. Verbes de manière de mouvement en tant que prédicats biargumentaux

7.1 Verbes de manière de mouvement et leurs compléments de lieu

Parmi les caractéristiques souvent citées des verbes de manière de mouvement, on évoque leur incompatibilité avec les compléments que nous avons qualifiés de terminatifs. Asnès et Kupferman (2008) remarquent que du point de vue syntaxique, les compléments de lieu sélectionnés par les verbes de manière de mouvement ne sont pas des arguments[278], mais d'adjoints.

D'un point de vue formel, force est d'admettre que les verbes de manière de mouvement, dans la plupart des cas[279], rejettent les compléments terminatifs introduits par la préposition *à*. Ainsi, dans l'exemple (200), *au centre commercial* doit-il être compris comme un complément scénique, et non pas comme un complément terminatif[280] :

---

[278] Il s'agit, à ce niveau d'analyse, d'arguments syntaxiques.
[279] Nous discutons plus loin le cas de *courir*.
[280] Nous tenons à remercier Dominique Willems d'attirer notre attention sur la possibilité d'interpréter, dans l'exemple (200), *au centre commercial* comme un complément terminatif. Les discussions qui s'en sont ensuivies au sein de l'équipe *Lexique* ont apporté de précieux éclaircissements à notre travail.

(200)
Elle ne peut pas le souffrir, pourtant c'est son mari. Il faut dire qu'il est bête. Les gens lui racontent des histoires, il croit tout ce qu'on lui dit. Il est crédule. Comme ça l'énerve, elle lui lance des injures … Alors à l'occasion, il sort pour respirer un peu, boire un café, **marcher *au centre commercial.***
Elle lui répète qu'il est un bon à rien. Remarque, elle a raison mais enfin … (Frantext, Mréjen, V. *Eau sauvage*)

Nous ne discuterons pas ici le statut syntaxique des compléments en question. Pour notre propos, il est plus important de répondre à la question de savoir s'ils peuvent assumer le rôle d'argument sémantique *Terminus* auprès des prédicats. En d'autres termes, il s'agit de savoir si les compléments de lieu acceptés par les verbes de manière de mouvement représentent le *Terminus* tel que nous l'avons défini dans le chapitre 1. Quelques éléments de cette réflexion ont été présentés dans la section (1.2) du présent chapitre. Si, dans l'exemple (200), *au centre commercial* ne représente pas le *Terminus*, au fil de nos recherches, nous avons repéré des énoncés dans lesquels il pourrait en être autrement. Observons en effet les exemples suivants où les compléments de lieu sont introduits par des prépositions autres que *à* :

(201)
Le commissaire et les domestiques le jetèrent au bas du perron. **Il roula *dans le ruisseau.*** (Frantext, Manchette, J.-P. *Fatale*)

(202)
La grenouille rampa ***hors du bocal***.

(203)
Buckley, lorsqu'il s'est réveillé, **a rampé *dans les buissons*** et s'est couché jusqu'à midi. (www.www.canadianmysteries.ca)

L'exemple (201) est présenté par Kopecka (2009) comme un cas de changement de lieu. En effet, suite à son mouvement décrit par *rouler*, *Figure* se trouve dans le ruisseau. De même, dans les exemples suivants, une relation locative finale s'établit entre la grenouille et l'espace situé hors du bocal dans l'exemple (202), entre Buckley et la broussaille dans (203). Dans les trois cas, il est question de nouvelle localisation que l'on décrit à l'aide d'une proposition locative *il est dans le ruisseau* (201), *la grenouille est hors du bocal* (202) et *Buckley est dans les buissons* (203).

Cependant, le site désigné par ces compléments peut difficilement être considéré comme un *Terminus*, c'est-à-dire comme un argument qui représente le terme inhérent de l'événement au-delà duquel celui-ci ne peut plus continuer. En effet, les référents de *dans le ruisseau*, *hors du bocal* et *dans les buissons* sont saisis, dans nos exemples, dans leur étendue spatiale. D'autre part, le sémantisme des verbes *rouler* et *ramper* présente le mouvement de manière non scalaire. Celui-ci ne prend pas la forme d'une progression selon une échelle de valeurs spatiales. C'est dire que l'élément scalaire est dû, dans leur cas, à un certain type de

complément. Or, si les compléments de (201) à (203) sont bien des expressions de trajectoire – échelle qui mesure le déroulement interne de l'événement, ils ne permettent pas d'en fixer la valeur finale l_n. Par conséquent, il est toujours possible d'ajouter un emplacement à l_n, de manière à considérer que *Figure* continue son mouvement en atteignant encore l_{n+1}. En d'autres termes, une fois qu'il est dans les buissons, Buckley peut poursuivre son mouvement. Par cet aspect, les compléments *dans le ruisseau*, *hors du bocal* et *dans les buissons* de nos exemples se rapprochent de compléments scéniques[281] qui localisent l'événement de mouvement.

Sémantiquement, ces compléments ne peuvent pas être interprétés en tant qu'assumant le rôle aspectuel de *Terminus*, propre aux terminatifs qui représentent la partie finale de l'événement. Nous pensons que dans les exemples (201) à (203), les compléments de lieu ne représentent pas l'argument structurel *Terminus*.

Par conséquent, *rouler* et *ramper* restent, dans les exemples (201) à (203), des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*, avec un seul argument structurel *Figure*. L'événement *e* conserve ainsi sa structure atélique et homogène[282].

7.2 *Courir* et sélection de compléments terminatifs

Il existe cependant des verbes de manière de mouvement qui acceptent aussi bien des compléments directionnels que terminatifs. Il s'agit de *courir*[283] et de ses troponymes *galoper*, *cavaler*, *foncer*, etc. Dans les exemples (204) et (205), *courir* est suivi d'un complément directionnel, alors que dans (206) et (9), nous avons clairement affaire à un terminatif.

> (204)
> Hé ! Vous ! Le type qui **court *vers cette ferme*** ! Arrêtez immédiatement ou nous tirons ! (Frantext, Manchette, J.-P., *Nada*)
>
> (205)
> … il percuta Dansel qui bascula en arrière et atterrit sur le coccyx, puis **courut *en direction de l'échelle*** que l'inspecteur venait d'emprunter pour descendre au rez-de-chaussée du hangar. (Frantext, Jonquet, T. *Les Orpailleurs*)

Dans ce type d'emplois, *courir* ne diffère guère des autres verbes de manière de mouvement que nous avons retenus pour analyse. Il est réalisé sous forme de prédicat

---

[281] On a affaire, dès lors, non plus à un changement de lieu, mais à un changement d'emplacement à l'intérieur d'un même espace (Borillo 1998, Kopecka 2009).

[282] Nous en voulons comme preuve la possibilité de leur adjoindre des modifieurs délimitatifs, exclus dans le cas des prédicats biargumentaux téliques comme *courir* réalisé en tant que *P(***e***,x,y)*.

[283] Comme nous le signale John Beavers (communication personnelle) à l'issue de ses travaux comparatifs et typologiques, il a pu constater que dans plusieurs langues (notamment le japonais), les équivalents de *courir* présentent des particularités grammaticales qui les diffèrent des autres verbes de manière de mouvement. Seraient-elles liées à la manière *courir* ou bien à une polysémie de ce verbe, qui peut apparaître entre autres comme synonyme de *fuir* ?

monorgumental *P(***e***,x)* dont *x* est l'unique argument structurel *Figure*. Sur le plan sémantique, les compléments directionnels *vers cette ferme* dans (204) et *en direction de l'échelle que …* en (205) spécifient l'organisation des emplacements occupés par *Figure* dans son mouvement, c'est-à-dire la trajectoire. Le mouvement se déroule donc selon une échelle ouverte, puisque le *Terminus* est absent. Ainsi, le prédicat *courir*, dans (204) et (205), reste-t-il atélique et homogène. En tant que tel, il s'inscrit dans les analyses que nous avons menées au sujet des autres prédicats de manière de mouvement et de la structure de l'événement qui leur est associée. Notons au passage que dans ce type d'emplois, *courir* peut être remplacé par un autre verbe de manière de mouvement, si le déplacement est réalisé selon un autre mode :

(204a)
Hé ! Vous ! Le type qui **marche/roule/nage/vole/rampe *vers cette ferme*** ! Arrêtez immédiatement ou nous tirons !

(205a)
… il percuta Dansel qui bascula en arrière et atterrit sur le coccyx, puis **marcha/roula/nagea/vola/rampa *en direction de l'échelle*** que l'inspecteur venait d'emprunter pour descendre au rez-de-chaussée du hangar.

Dans les exemples (206) et (9), les compléments *à la Lancia* et *au bar* sont des terminatifs. Ils s'avèrent compatibles avec *courir*, dont la substitution par les autres verbes de manière de mouvement est plutôt problématique, comme le montrent (206a) et (9a) :

(206)
Carlo se releva et **courut *à la Lancia***. (Frantext, Manchette, J.-P., *Trois hommes à abattre*)

(206a)
? Carlo se releva et **marcha/roula/nagea/vola/rampa *à la Lancia***.

(9)
Quelque chose dans l'air donnait à la cigarette une saveur ignoble. **J'ai couru *au bar***, ni l'eau ni le soda ne l'ont fait passer. (Frantext, Brisac, G. *Weekend de chasse à la mer*)

(9a)
Quelque chose dans l'air donnait à la cigarette une saveur ignoble. *?* **J'ai marché *au bar*/j'ai roulé *au bar*/j'ai nagé *au bar*/j'ai volé *au bar*/j'ai rampé *au bar***, ni l'eau ni le soda ne l'ont fait passer. (Frantext, Brisac, G. *Weekend de chasse à la mer*)

Les énoncés présentés ci-dessus permettent de constater que *courir* diffère des verbes tels que *marcher*, *rouler*, *nager*, *voler* et *ramper* par une propriété formelle significative. Il est, en effet, compatible avec les compléments terminatifs. Dans la section suivante, nous discutons les implications sémantiques de cette propriété syntaxique.

7.3 *Courir* en tant que prédicat biargumental P(*e*,x,y)

Dans (206) et dans (9), le référent du complément terminatif, respectivement *à la Lancia* et *au bar*, constitue le dernier emplacement que *Figure* adopte ou adoptera dans sa course. C'est le terme inhérent du déplacement, à partir duquel un nouvel état de choses, réel ou simplement visé, doit commencer. Une fois atteint, on pourra attribuer à *Figure* une nouvelle localisation, décrite en termes de la proposition stative *être à la Lancia* et *être au bar*. Il convient donc d'admettre que dans les exemples (206) et (9), les référents des compléments terminatifs remplissent les conditions que nous avons fixées pour l'argument sémantique *Terminus*.

Contrairement à *marcher*, *rouler*, *nager*, *voler*, *ramper*, le verbe *courir* est un prédicat à structure argumentale multiple. Il peut être réalisé en tant que prédicat monoargumental *P(***e***,x)* ou bien comme prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*. Outre *x*, identifié comme *Figure*, il sélectionne alors un second argument *y* – *Terminus* qui participe de la structure de l'événement, en lui conférant de nouvelles propriétés.

Si *courir* est le seul, parmi les verbes que nous avons retenus pour analyse, à réaliser en tant que prédicat une alternance de structures argumentales, son cas est loin de constituer une exception dans la classe des verbes de manière de mouvement. En effet, *courir* partage la propriété de double structure argumentale avec certains de ses troponymes, tels que *cavaler* et *foncer* qui sélectionnent, eux aussi, l'argument *Terminus*, comme cela a lieu dans le cas de (207) et dans celui de (208) :

> (207)
> Formes, couleurs, signes, mots, bruits des objets, parfois odeurs des matières, tout y passe. Un rébus. Et j'envoie. Vite. **Je cavale *à la poste***. Une fois expédié, ce n'est plus à moi. (pages-perso.orange.fr)
>
> (208)
> Je fonce au bois. (Frantext, Belloc, D. *Néons*)

Dans la mesure où nous avons limité nos recherches aux troponymes du verbe *se déplacer*, nous ne faisons que signaler les emplois biargumentaux de *cavaler* et de *foncer*. Par la suite, nous nous concentrons sur ceux de *courir*.

7.4 Caractéristiques de *courir* en tant que prédicat biargumental P(*e*,x,y)

7.4.1 Télicité, durativité et type de scalarité

En présence de l'argument *Terminus*, le changement de localisation décrit par *courir* est une progression à caractère téléonomique. Le prédicat $courir_{(x,y)}$ est duratif : l'événement *e* qu'il désigne couvre un *continuum* temporel que l'on peut découper en plusieurs valeurs *t*. Le mouvement suit un double ordre, à la fois temporel et spatial. Nous pouvons dès lors le

représenter sous forme de paires de valeurs qui caractérisent le changement [(t_1, l_1), (t_2, l_2), (t_3, l_3), … (t_n, l_n)]. Les coordonnées spatio-temporelles (t_n, l_n) sont celles du *Terminus* : à partir du moment t_n, on pourra considérer que *Figure* se trouve à l_n.

Le prédicat *P(***e***,x,y)* réfère donc à un événement dont la progression se mesure selon une échelle composée de plusieurs valeurs (t, l). Cette échelle plurivalente est fermée par une borne télique qui permet de mettre en relation l'événement et l'état locatif qui en résulte.

7.4.2 Référence hétérogène de courir *en tant que prédicat biargumental P(*e*,x,y)*

Dans le cas de *courir*, comme dans celui des prédicats déterminés polonais, la présence de l'argument *Terminus* modifie la structure de l'événement *e*. Celle-ci est désormais hétérogène, puisque sa partie finale – le terme inhérent de l'événement – diffère par ses propriétés de celles que possèdent les séquences qu'il est possible de « découper » dans le cours de l'événement *e* en raison de sa durativité. Pour observer les effets produits par l'introduction du *Terminus* dans la structure argumentale du prédicat *courir*, nous nous proposons de comparer deux énoncés : (209) et (9). Dans le premier, *courir* est employé comme prédicat monoargumental *P(***e***,x)*. Outre l'unique argument *Figure* (*Yaël*), le prédicat *courir* est accompagné du modifieur directionnel *vers sa maison*. (9), présenté dans une section précédente, est un exemple de structure biargumentale du prédicat *courir*, avec deux arguments : *Figure* (*je*) et *Terminus* (*au bar*).

(209)
Yaël panique et **court *vers sa maison***. (Frantext, Thérame, V. *Bastienne*)

(9)
Quelque chose dans l'air donnait à la cigarette une saveur ignoble. **J'ai couru *au bar***, ni l'eau ni le soda ne l'ont fait passer. (Frantext, Brisac, G. *Weekend de chasse à la mer*)

Dans le cas du prédicat monoargumental $courir_{(Yaël)}$, nous pouvons décrire l'événement de déplacement, en renvoyant non pas à son ensemble, mais à un certain nombre de séquences de *e*, en obtenant ainsi un effet d'accumulation et d'intensité que nous avons déjà eu l'occasion d'observer. Il est possible de dire :

(209a)
Yaël panique et **court**, **court**, **court**, **court *vers sa maison***.

Chacune des quatre occurrences du verbe *courir* est, dans (209a), un prédicat monoargumental *P(***e***,x)* – $courir_{(Yaël)}$. Ce mode de donation du référent *e* n'est possible qu'en cas de structure homogène. Ainsi, le prédicat *courir P(***e***,x)*, qui dans (209) réfère à *e* dans sa totalité, permet de désigner, dans (209a), chacune des portions α, β, χ, γ prélevées dans *e* et dotées de mêmes propriétés structurelles. Par ailleurs, chacune des séquences α, β, χ, γ est

caractérisée par le même modifieur directionnel *vers sa maison*. Les formules (209b) et (209c) représentent la procédure référentielle mise en œuvre :

(209)
b. Yaël panique et [*P(***e***, x)*]*vers sa maison*
c. Yaël panique et [*P(*α*, x)*]*vers sa maison* $\cap$ [*P(*β*, x)*]*vers sa maison* $\cap$ [*P(*χ*, x)*]*vers sa maison* $\cap$ [*P(*γ*, x)*]*vers sa maison*

Les rapports entre (209b) et (209c) se laissent saisir en termes de divisibilité et cumulativité : d'une part, il est possible de prélever, dans *e*, des portions α, β, χ, γ avec les mêmes propriétés que *e*, de l'autre, *e* peut être saisi comme une somme des séquences $\alpha \oplus \beta \oplus \chi \oplus \gamma$.

Appliquée à *courir* en tant que prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*, une telle procédure référentielle produit un effet radicalement différent. Certes, il est possible de prélever dans *e* des séquences temporelles α, β, χ, ... Une telle démarche est autorisée par la durativitité du prédicat. Rappelons que, conformément à la définition proposée par Beavers (2008), un prédicat est duratif, si nous pouvons distinguer dans son temps interne plusieurs éléments (points ou séquences) *t*. Par conséquent, il n'est pas impossible de transformer l'exemple (9) de manière à marquer plusieurs séquences qui forment l'événement télique *e* associé au prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* :

(9a)
Quelque chose dans l'air donnait à la cigarette une saveur ignoble. **J'ai couru, j'ai couru, j'ai couru**. **J'ai couru *au bar***, ni l'eau ni le soda ne l'ont fait passer.

Nous convenons volontiers du caractère quelque peu incohérent de (9a). Cependant, l'écarter en tant qu'inacceptable nous a paru d'une rigueur excessive. L'incohérence tient à notre avis à l'impossibilité de considérer les trois premières occurrences de *courir*, réalisées comme prédicats monoargumentaux et *j'ai couru au bar* qui suit comme coréférentielles.

La manipulation que nous avons réalisée pour obtenir l'énoncé (9a) ne peut pas être considérée comme une mise à contribution de la structure homogène et de la divisibilité du prédicat $courir_{(je,\ au\ bar)}$. De par son caractère duratif, l'événement permet de distinguer des séquences temporelles auxquelles notre exemple réfère à l'aide des trois premières occurrences du verbe *courir*. Cependant, dans ces emplois, *courir* n'est pas un prédicat biargumental. Les séquences temporelles α, β et γ « découpées » dans la durée de l'événement *e*, sont décrites à l'aide du verbe *courir* réalisé en tant que prédicat monoargumental. Ni α, ni β n'ont pas la même structure que l'événement *e* dans sa totalité, car elles n'intègrent pas la partie finale qui correspond au *Terminus*. Pour schématiser la description de l'événement *courir* dans (9a), il nous faudrait recourir à la formule (9b) :

(9b)
$[P(\alpha, x) \cap P(\beta, x) \cap P(\gamma,x,) \cap y] \subset P(\mathbf{e},x,y)$

Notre exemple (9) montre qu'en tant que prédicat biargumental $P(\mathbf{e},x,y)$, *courir* a une structure hétérogène liée à sa télicité et ne peut pas référer de manière divisible.

8. Modifieurs adverbiaux

Dans cette section, nous nous proposons d'observer les modifieurs adverbiaux susceptibles de décrire les caractéristiques propres à la réalisation d'un événement. Nous nous concentrons sur les spécificités que présentent les modifieurs adverbiaux face au prédicat biargumental *courir* $P(\mathbf{e},x,y)$, sans nous arrêter sur les phénomènes que nous avons pu observer dans le cas des prédicats monoargumentaux.

8.1 Absence de modifieurs délimitatifs

Il n'est pas étonnant de constater l'incompatibilité du prédicat télique $P(\mathbf{e},x,y)$ avec des modifieurs délimitatifs, tant spatiaux que temporels. Pourvu de terme inhérent, l'événement n'a pas besoin de délimitation par prélèvement quantitatif pour constituer une occurrence, comme cela a lieu dans le cas de ceux que l'on associe aux prédicats monoargumentaux.

En revanche, il est surprenant de remarquer que, en tant que prédicat biargumental, *courir* n'accepte pas de modifieurs de spécification spatiale et temporelle. L'énoncé (210) comprend une occurrence de *courir* qui forme un prédicat biargumental $P(\mathbf{e},x,y)$. Nous avons tenté de recourir au modifieur spatial *deux kilomètres* pour spécifier l'étendue spatiale couverte par l'événement *e* jusqu'à sa complétion, c'est-à-dire jusqu'au moment t_n où *Figure* atteint le *Terminus*. Le résultat (210a), obtenu par cette manipulation, a été jugé inacceptable :

(210)
Sitôt descendue du train, **elle a couru *à la Poste*** pour m'envoyer les clefs. (forum.aufeminin.com)

(210a)
? Sitôt descendue du train, **elle a couru *deux kilomètres à la Poste*** pour m'envoyer les clefs.

Si le locuteur souhaite indiquer la longueur du parcours le long duquel l'événement se poursuit jusqu'à sa complétion, il n'a d'autre solution que de placer le modifieur en position extra-prédicative, par exemple en apposition, comme dans (210b) :

(210b)
Sitôt descendue du train, **elle a couru *à la Poste*, *deux kilomètres*,** pour m'envoyer les clefs.

Nous rencontrons les mêmes difficultés, en essayant d'appliquer à la structure biargumentale de *courir* des modifieurs temporels, qu'ils soient délimitatifs ou spécifiants.

Pour ce qui est des délimitatifs, le rejet tient à la même raison que dans le cas de modifieurs spatiaux : la structure télique de l'événement ne semble pas supporter la délimitation par prélèvement quantitatif.

Même si le prédicat *courir*$_{(x,y)}$ est doté du trait [+ durée], il rejette systématiquement tous les modifieurs susceptibles de spécifier cette durée. L'énoncé (210c) en est un exemple :

> (210c)
> *?* Sitôt descendue du train, **elle a couru *à la Poste dix minutes/pendant dix minutes*** pour m'envoyer les clefs.

Le seul modifieur temporel acceptable dans le contexte de (210), ainsi que dans d'autres énoncés construits à l'aide de *courir* en tant que prédicat biargumental, a un caractère inclusif. Il s'agit de *en x temps* que nous pouvons insérer avec succès dans notre exemple, comme le montre (210d) :

> (210d)
> Sitôt descendue du train, **elle a couru *à la Poste en deux minutes*** pour m'envoyer les clefs.

Le modifieur temporel cerne l'événement dans les limites de la période de deux minutes. Ces limites correspondent aux bornes temporelles imposées par l'opérateur *passé composé*, la droite étant identique au point (t_n, l_n) *Terminus*.

Cependant, la compatibilité du prédicat biargumental *courir* avec ce type de modifieur temporel n'est pas une constante. Ainsi, en présence de l'imparfait, deux cas de figure doivent être envisagés. Dans le premier, le modifieur peut être appliqué au prédicat, mais l'imparfait conduit alors à une lecture multiple, comme dans le cas de (210e) ci-dessous où nous avons affaire à une phrase habituelle :

> (210e)
> Sitôt descendue du train, **elle courait *à la Poste en deux minutes*** pour m'envoyer les clefs.

Lorsque, au contraire, l'énoncé décrit une occurrence d'événement en cours de déroulement (*ipse eo*, avec un point de vue aspectuel imperfectif), le modifieur *en x temps* ne peut pas y être inséré, comme le montre l'exemple (211) et sa version modifiée (211a) :

> (211)
> **Elle courait *à la porte*** quand je l'ai regardée avec surprise. (www.ism-france.org)
>
> (211a)
> *?* **Elle courait *à la porte en dix secondes*** quand je l'ai regardée avec surprise.

8.2 Modifieurs de spécification

8.2.1 Modifieurs de spécification de manière

L'introduction de l'argument *Terminus* dans la structure argumentale de *courir* conduit à des modifications sémantiques qui se manifestent jusque dans les rapports entre le prédicat et les modifieurs adverbiaux. Ceux que nous avons qualifiés de temporels ou spatiaux ne sont pas les seuls à subir un rejet. Nous avons pu observer que dans les descriptions d'événements de mouvement construites à l'aide de *courir* en tant que prédicat biargumental, les modifieurs de spécification de manière sont rares, et pour certains d'entre eux, quasiment absents.

Parmi les rares modifieurs de manière, il faut noter ceux qui spécifient l'un des composants du type ontologique *manière* lexicalisé par le verbe *courir*, à savoir ceux qui spécifient une vitesse élevée du déplacement. L'exemple (212) en est un :

(212)
Il a ***vite*** couru chez l'inspecteur Wolf. (ftp://ftp2.beaulieu-sur-layon.com)

En revanche, les modifieurs spécifiant une vitesse peu élevée n'apparaissent pas auprès de *courir* biargumental. En règle générale, on constate que les modifieurs tels que *lentement*, *doucement*, *à petits pas*, *à grandes enjambées* qui spécifient le composant *manière* propre au lexème *courir*, accompagnent le prédicat, lorsqu'il est employé dans la configuration monoargumentale *P(***e***,x)*. Dans ce cas un modifieur de manière peut s'accompagner d'un directionnel, comme dans l'exemple (213) :

(213)
La femme a couru vers lui à petits pas, à cause de la robe étroite. (Frantext, Navarre, Y. *Biographie*)

Si nous remplaçons le modifieurs directionnel *vers lui* par un argument *Terminus*, par exemple *chez lui*, la spécification de manière *à petits pas* apparaît comme acceptable, comme le montre (213a). Dans (213b), le modifieur se trouve en position extra-prédicative, ce qui conduit également à un énoncé bien formé :

(213)
a. La femme a couru chez lui à petits pas, à cause de la robe étroite.
b. A petits pas à cause de la robe étroite, la femme a couru chez lui.

Les modifieurs de ce type ne semblent donc pas d'office incompatibles avec *courir* en tant que prédicat biargumental. Il n'en est pas moins que (213a) et (213b) sont des exemples créés pour les besoins de notre présentation, et non pas attestés.

En tant que prédicat biargumental, *courir* accepte tout aussi difficilement les modifieurs complémentaires, c'est-à-dire ceux qui, tout en relevant de manière, apportent des caractéristiques non contenus dans le lexème. Un seul exemple a pu être vérifié. *Joyeusement* y attribue une propriété non pas directement à l'événement *courir à la maison*, mais à *Figure* (*il*) dont l'attitude joyeuse doit se manifester dans la manière de se déplacer.

(214)
Il court joyeusement à la maison, en s'exclamant : « J'ai cent points ». (www.forum.aufeminin.com)

Il ressort de nos observations, ainsi que des manipulations que nous avons effectuées que la présence du *Terminus* dans la structure argumentale ne bloque pas entièrement la spécification par modifieurs de manière. Cependant, les exemples en sont rares, surtout si l'on songe à l'abondance que nous en avons notée du côté des prédicats monoargumentaux. Il semblerait donc que le contenu relationnel du prédicat biargumental se prête moins bien à de telles modifications. Nous pensons, en effet, que le *Terminus* réorganise le contenu sémantique du prédicat. La relation locative finale qui est dès lors visée au terme du déplacement l'en emporte sur la manière de mouvement, toujours présente, mais moins saillante dans ce type d'emploi. Seule la vitesse du déplacement reste pertinente, puisque dans plusieurs de ses emplois biargumentaux, *courir* peut être paraphrasé par *aller vite*. C'est la raison pour laquelle il est possible de trouver des exemples comme (212). Pour ce qui est des autres composants sémantiques de type *manière* propres à *courir* (contact avec le sol, longueur des pas, etc), le locuteur ne ressent pas le besoin d'apporter des précisions à ce sujet, puisqu'ils sont secondaires par rapport au déplacement visant l'établissement de la relation locative finale.

8.2.2 Modifieurs de spécification instrumentale

Le sémantisme de *courir* définit la manière de mouvement de telle façon que seul un déplacement à pied peut être décrit à l'aide de ce verbe. Contrairement à *rouler* ou *voler*, la manière de mouvement qui correspond à *courir* ne contient pas le composant *instrument*. Dans le cas des prédicats monoargumentaux, nous avons pu noté un certain nombre d'emplois dans lesquels *courir* décrit des déplacements effectués autrement qu'à pied (cf. ci-dessus *courir en vélo* dans l'exemple (156) et *courir en moto* en (157)). En ce qui concerne *courir* en tant que prédicat biargumental, nous n'avons trouvé aucun exemple accompagné de modifieur instrumental, probablement pour la même raison que dans le cas des modifieurs spécifiant la manière. La relation locative finale établie au terme du déplacement prime sur la manière. Moins saillante que dans les cas des prédicats monoargumentaux, elle ne fait plus objet de spécification.

9. Courir *en tant que prédicat biargumental et ses constructions infinitives*

Il a été souvent remarqué que les verbes de manière de mouvement ne peuvent pas apparaître comme introducteurs dans les constructions infinitives directes. Dans le cas de

marcher, *rouler*, *nager*, *voler*, *ramper*, seules les infinitives finales, introduites par une préposition telle que *pour* ou *afin de* sont autorisées. Il est, en effet, possible d'énoncer (215)

(215)
Il nage pour sauver la Baltique. (http://www.sportweekxtreme.fr),

alors qu'une construction infinitive directe *il nage sauver la Baltique* est incontestablement mal formée.

De ce point de vue, *courir* constitue une exception[284] parmi les verbes de manière. Il n'est pas rare de le trouver en position de verbe introducteur d'un complément infinitif direct, comme dans nos exemples ci-dessous :

(216)
L'abandonnant à sa rancœur, **j'ai couru retrouver Dominique**. (Frantext, Manœuvre, P. *L'enfant du rock*)

(217)
Le jeune homme **courut ouvrir une bouteille de Kronenbourg**. (Frantext, Manchette, J.-P., *Nada*)

Dans cette section, nous nous intéressons aux constructions infinitives directes du verbe *courir*. En partant de leurs propriétés linguistiques mises en évidence par Lamiroy (1983), nous les analysons en tant que réalisations de structures biargumentales du prédicat. Nous verrons que dans de tels emplois, *courir* entretient un rapport privilégié avec le futur. Il n'est pas rare, en effet, d'observer une certaine désémantisation et des signes d'auxiliarisation dans son cas.

9.1 Propriétés syntactico-sémantiques de la construction *courir + infinitif*

L'étude de Lamiroy (1983) menée dans une perspective syntaxique, met en avant de nombreux éléments qui se révèlent utiles pour nos analyses sémantiques. Les propriétés linguistiques de la construction *courir* + *infinitif* mises en évidence par Lamiroy apportent des éclaircissements sur le fonctionnement de ce verbe en tant que prédicat biargumental.

Les analyses de Lamiroy (1983) portent sur un ensemble de verbes de mouvement français[285], une vingtaine au total, qui peuvent être suivis d'infinitif. Tout d'abord, il est frappant de constater que *courir* se trouve ainsi inclus parmi les verbes tels que *accourir*, *aller*, *avoir été* (en tant que variante de *aller*), *s'en aller*, *descendre*, *entrer*, *monter*, *partir*,

---

[284] Observons cependant que la capacité d'apparaître dans des constructions infinitives en tant que verbe introducteur caractérise également les troponymes de *courir* tels que *galoper* et *foncer*, comme dans les exemples suivants :
Merci, **je galope *acheter*** votre album (http://perso0.free.fr)
Je fonce *chercher* la voiture (Frantext, Djian, P. *Le matin*)

[285] L'étude de Lamiroy (1983) a un caractère comparatif. Sa seconde partie porte sur les constructions infinitives des verbes de mouvement en espagnol. Nous nous sommes tout particulièrement intéressée au volet français de ce travail.

passer, *redescendre*, *rentrer*, *remonter*, *repartir*, *ressortir*, *rester*, *retourner*, *revenir*, *sortir*, *venir*. Or, il s'agit de verbes aux propriétés grammaticales et aspectuelles bien différentes de celles qui caractérisent *marcher*, *rouler*, *nager*, *voler*, *ramper*[286].

Deuxièmement, la démarche de Lamiroy (1983) montre clairement que, pour tous ces verbes, les constructions infinitives directes ne sont pas des versions élidées des infinitives finales dans lesquelles l'infinitif est introduit par *pour*. Leur statut syntaxique est différent dans les deux cas[287] : dans (215) *pour sauver la Baltique* est un complément de phrase, alors que *retrouver Dominique* de (216) et *ouvrir une bouteille de Kronenbourg* dans (217) sont des compléments de verbe.

Pour ce qui est de leur complémentation, Lamiroy (1983) observe que tous les verbes de mouvement formant des constructions infinitives directes sont par ailleurs capables de sélectionner un complément de lieu de forme *à SN*. Il s'agit donc d'un complément que nous avons qualifié de terminatif[288]. Le complément infinitif, comme celui que nous avons observé dans les exemples (216) et (217), serait-il à considérer lui-même comme un complément terminatif ?

Une troisième observation de Lamiroy (1983) fournit un argument en faveur d'une réponse positive à cette question. L'auteur remarque que les infinitifs directs introduits par les verbes de mouvement, contrairement aux infinitifs indirects, comme celui de (215), répondent à la question en *où ?*, et non pas en *pour quoi* ? C'est ainsi qu'à partir de l'exemple (216), il est possible d'envisager l'échange (216a) :

(216a)
— **Où** as-tu couru ?
— Retrouver Dominique.

Nous pouvons dès lors suivre Lamiroy (1983) dans ses conclusions au sujet du complément infinitif dont la fonction, y compris auprès de *courir*, n'est pas de spécifier le but. Si tel était le cas, la structure de la construction infinitive *courir* + *infinitif* se rapprocherait de la phrase complexe. Or, comme le remarque Lamiroy (1983), « la structure N_0 V_0 V_1 Ω tend à la structure de la phrase simple ». L'infinitif V_1 présente, en effet, des caractéristiques de

---

[286] Même si nous avons choisi de ne pas en référer à un classement aspectuel particulier, nous ne pouvons pas oublier le fait évident que les verbes des deux séries sont systématiquement répartis dans des classes différentes : accomplissements ou achèvements en ce qui concerne les premiers, les seconds sont considérés comme des activités.

[287] Cf. Gross (1975)

[288] Il est important de souligner la différence terminologique entre l'étude de Lamiroy (1983) et la nôtre. Lamiroy (1983) qualifie les compléments de forme *à SN* de *directionnels*. Pour notre part, nous parlons de *terminatifs* dans ce cas, en réservant le terme de *complément directionnel* aux compléments introduits par les prépositions *vers* et *en direction de*. Le terme même de *directionnalité* en tant que caractérisation sémantique d'un verbe de mouvement, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'expliquer, est trop général pour être pertinent comme outil d'analyses.

complément de verbe, et non pas de phrase. Et l'auteur de noter : « l'infinitif qui suit les verbes de mouvement présente des propriétés adverbiales locatives » Lamiroy (1983 : 64).

Le lien syntactico-sémantique entre le verbe introducteur et l'infinitif, notamment en ce qui concerne les propriétés adverbiales locatives mises en avant par Lamiroy nous intéressent tout particulièrement dans notre réflexion au sujet des constructions infinitives du verbe *courir*. Dans les sections suivantes, nous essayons de saisir la place et le rôle assumés par l'infinitif sur le plan de la structure de l'événement qu'il désigne en tant que prédicat.

9.2 Complément infinitif du verbe et structure biargumentale du prédicat

Il apparaît, à la lumière des analyses de Lamiroy (1983) que le complément infinitif apparaît auprès d'un verbe de mouvement, lorsque celui-ci est apte à sélectionner un complément terminatif. Or, pour notre part, nous avons admis que les compléments terminatifs sont des réalisations syntaxiques de l'argument *Terminus*, chargé d'une double fonction à la fois sémantique (consistant à entrer en relation locative finale avec *Figure*) et aspectuelle, puisqu'il marque le terme inhérent de l'événement de mouvement.

Nous nous sommes donc posé la question de savoir comment interpréter les constructions infinitives directes du verbe *courir*. Peut-on les considérer comme des réalisations de prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* ? Un infinitif qui est lui-même un prédicat, remplit-il une position destinée à l'argument *Terminus* ? Enfin, une troisième question appelle une réponse : dans le cas des constructions infinitives de *courir*, avons-nous affaire à la description d'un événement de mouvement télique ? Nous avons observé des exemples de constructions infinitives, en recherchant les éléments qui nous permettent de répondre à ces trois questions.

9.3 Constructions infinitives en tant que réalisations du prédicat *courir* à structure biargumentale

9.3.1 Arguments du prédicat et participants de l'événement

Avant d'exposer les raisons qui nous ont conduite à considérer les constructions infinitives avec *courir* dans le rôle du verbe introducteur comme des réalisations syntaxiques d'un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*, il nous semble utile de repréciser les niveaux d'analyse sur lesquels nous opérons. Cette mise au point nous paraît nécessaire avant toute réflexion sur les descriptions d'événements de mouvement que forment les constructions infinitives.

Pour ce faire, rappelons l'exemple (216) :

(216)
L'abandonnant à sa rancœur, **j'ai couru retrouver Dominique**. (Frantext, Manœuvre, P. *L'enfant du rock*)

Sur le plan syntaxique, nous avons affaire au verbe *courir* avec deux expressions qui remplissent la fonction de sujet (*je*) et de complément infinitif *retrouver Dominique*, *Dominique* assumant le rôle du complément direct auprès de l'infinitif *retrouver*.

D'un point de vue sémantique, l'infinitif *retrouver* est un prédicat biargumental qui met en relation l'argument *Agent* (*je*) et *Dominique* que l'on pourrait qualifier d'*Objet*[289]. Le prédicat *retrouver* peut donc être représenté par la formule suivante $retrouver_{(x,y)}$, et plus généralement $P(\mathbf{e},x,y)$. L'événement *e* qui lui est attaché possède deux participants. Il est dépourvu de durée et il se caractérise par sa télicité.

Par conséquent, le prédicat biargumental *courir* met en relation deux arguments : *je* et $retrouver_{(je,\ Dominique)}$. Le premier, *Figure* de mouvement, est un individu, le second est un prédicat avec, à son tour, deux arguments *Agent* (*je*) et *Objet* (*Dominique*). En tant que tel, il renvoie à un événement. La description d'événement de mouvement *e* présentée dans l'exemple (216) suppose donc l'ontologie suivante :

i. deux événements e_1 et e_2 désignés respectivement par les prédicats *courir* et *retrouver*,

ii. deux variables individuelles *je – x* et *Dominique – y*,

Pour plus de clarté, nous réduisons l'énoncé (216) à la seule descritpion d'événement de mouvement qui nous intéresse ici. L'organisation de ses éléments constitutifs peut être représentée de la manière suivante :

(216)
J'ai couru retrouver Dominique.
$courir_{(je,\ retrouver(je,\ Dominique))}$
$courir_{(x,\ retrouver(x,y))}$

L'événement *e* décrit dans notre exemple est donc complexe (Grimshaw 1990) dans la mesure où une démarche décompositionnelle permet de distinguer dans sa structure deux sous-événements e_1 (une course effectuée par *Figure*) et e_2 les retrouvailles entre *Agent* et *Objet*. Les deux événements sont liés par le même argument *x* qui participe des deux.

Soumis au traitement similaire, le prédicat *courir* de l'exemple (217) se laisse réduire à la même représentation :

[289] Le choix du rôle thématique qui caractérise le mieux l'argument *Dominique* dans sa relation avec *je* présente quelque problème. *Patient* ou *Bénéficiaire* ne semblent pas appropriés au contenu sémantique de *retrouver* dans la mesure où les arguments qu'ils caractérisent subissent l'action et les conséquences de l'action exercée par l'*Agent*. *Objet* proposé dans Levin (2006) reste neutre à cet égard, tout en mettant en avant l'absence d'implication de *Dominique* dans l'action des retrouvailles.

(217)
Le jeune homme **courut ouvrir une bouteille de Kronenbourg** (Frantext, Manchette, J.-P., *Nada*)
courir(*le jeune homme*, *ouvrir*(*le jeune homme*, *une bouteille de Kronenbourg*))
courir(x, *ouvrir*(x,y))

A présent, nous nous proposons d'observer de plus près les relations qui s'établissent entre e_1 et e_2, lorsque le prédicat biargumental *courir* est syntaxiquement réalisé sous forme d'une construction infinitive.

9.3.2 Coordonnées spatio-temporelles de l'événement complexe

Dans ce type de constructions, l'infinitif, avons-nous admis, est lui-même un prédicat avec sa propre structure argumentale et avec un événement qui lui est associé. Nous avons donc potentiellement affaire non seulement à un événement de mouvement décrit par *courir*, mettons e_1, mais également à un événement e_2, désigné par l'infinitif. Cependant, lorsque l'on examine les exemples comme (216), on s'aperçoit que les référents de *courir* (e_1) et de *retrouver* (e_2) sont difficiles, voire impossibles à traiter comme deux événements distincts. En outre, ils ne peuvent pas avoir de coordonnées spatio-temporelles entièrement disjointes. Nous l'avons testé, en introduisant dans notre exemple des adverbiaux temporels (216a), puis spatiaux (216b), différents pour chacun des événements. Les énoncés (216a) et (21.b) sont difficilement acceptables :

(216a)
? L'abandonnant à sa rancœur, j'ai couru *à deux heures* retrouver Dominique *à une heure et demie*.

(216b)
? L'abandonnant à sa rancœur, j'ai couru *dans la cour* retrouver Dominique *dans la grange*.

En ce qui concerne la localisation temporelle des événements e_1 et e_2 désignés respectivement par les deux prédicats, nous n'avons pas trouvé de contexte dans lequel ils seraient explicitement situés à des périodes ou à des moments différents. Ce constat renforce l'hypothèse selon laquelle e_1 et e_2 forment ensemble un seul et même événement e à structure complexe.

Pour ce qui est des localisations temporelle et spatiale, elles caractérisent l'ensemble de l'événement e, et non pas chacune de ses parties e_1 et e_2. Les coordonnées spatiales peuvent s'organiser selon trois modalités. Observons les énoncés suivants, dans lesquels nous avons inséré le modifieur spatial *dans la cours* :

(216c)
J'ai couru *dans la cour* retrouver Dominique.
(216d)
J'ai couru retrouver Dominique *dans la cour*.
(216e)
Dans la cour, j'ai couru retrouver Dominique.

Dans l'énoncé (216c), *dans la cour* est un complément terminatif. *Courir* est un prédicat biargumental qui met en relation deux arguments participant de l'événement de mouvement : *je* (*Figure*) et *dans la cour* (*Terminus*). Au terme de sa course, *Figure* est dans la cour. L'infinitif *retrouver Dominique* n'occupe pas une position argumentale. Il s'agit d'une apposition qui apporte des informations supplémentaires au sujet de ce qui s'est passé une fois que *Figure* a rejoint la cour (*Terminus*). En d'autres termes, les retrouvailles ont pu avoir lieu à condition d'établir la relation locative finale. Par ailleurs, l'énoncé (216c) autorise à présupposer que Dominique était dans la cour[290], ce qui initialement, n'était pas le cas de *Figure*.

Dans (216d), *dans la cour* a été remplacé en position d'argument *Terminus* par le prédicat $retrouver_{(je,Dominique)}$. L'adverbial *dans la cour* remplit la fonction de circonstant scénique et sert dès lors à localiser *Dominique* en tant que participant de l'événement e_2. Par conséquent, on en infère que l'événement e_2 a également eu lieu dans la cour.

La comparaison des énoncés (216c) et (216d) permet de constater que la configuration spatiale des participants est la même dans les deux cas, indépendamment de la nature du second argument du prédicat *courir*. Dans les deux cas, *Dominique* (argument *y*) participant de l'événement e_2 se trouve dans la cour où *Figure* (*je*) doit le rejoindre. Le prédicat *courir* réfère donc bel et bien à un événement de mouvement[291].

Dans le cas de (216e), le modifieur *dans la cour* localise l'ensemble de l'événement *j'ai couru retrouver Dominique*. Les deux participants de l'événement se trouvent dans la cour, mais leurs emplacements respectifs diffèrent. Nous avons néanmoins affaire à un déplacement, dans la mesure où *Figure* doit rejoindre le lieu occupé par *Objet* afin de retrouver celui-ci.

Si l'on écarte le cas de (216c) où l'argument *Terminus* est réalisé sous forme de complément terminatif, il reste deux moyens possibles de préciser les coordonnées spatiales

---

[290] Il s'agit d'une présupposition dans la mesure où la localisation de *Dominique* dans la cour reste valide même si le déplacement est nié, comme dans *Je n'ai pas couru dans la cour retrouver Dominique*. Le présupposé n'est pas atteint par la négation quelle que soit la portée de celle-ci : le déplacement décrit par *courir* ou les retrouvailles elles-mêmes.

[291] Nous tenons à le préciser dans la mesure où le sens spatial de mouvement peut bien être effacé, comme nous le verrons plus loin.

de l'événement complexe *e*. Le premier consiste à localiser l'un des participants de l'événement, comme dans l'exemple (216d). Le second, observé dans bien d'autres cas auparavant, situe l'événement *e* à l'aide un modifieur de localisation réalisé, sur le plan syntaxique, par un circonstant scénique.

9.3.3 Problème de télicité du prédicat biargumental courir dans les constructions infinitives

Nous avons admis que dans sa structure biargumentale *P(***e***,x,y)*, *courir* est un prédicat télique. L'argument *Terminus* marque son terme inhérent qui, une fois atteint, signifie la complétion de l'événement et le début de l'état de choses qui en résulte. Lorsque le *Terminus* est un lieu, l'état de choses résultant du déplacement a un caractère locatif. Nous pouvons le décrire en termes d'une proposition stative *x* (*Figure*) *est à y* (*Terminus*). Mais qu'en est-il de la télicité du prédicat, lorsque la position du second argument est remplie par un autre prédicat ? Cette question peut s'articuler de deux façons :

1. Comment appréhender le terme inhérent de l'événement complexe *e* décrit par une construction *courir* + *infinitif* ?
2. Quelle est la nature du nouvel état de choses qui advient, lorsque le déplacement atteint son terme ?

Reprenons l'exemple (216). Il est possible d'admettre que l'événement e_2 désigné par le prédicat *retrouver*$_{(je,\ Dominique)}$ remplit la première des deux fonctions que nous avons reconnues à l'argument *Terminus* des prédicats de mouvement : le déplacement e_1 prend son terme, lorsque e_2 survient. Il reste de déterminer en quoi consiste le nouvel état de choses, si tant est qu'il y en ait un.

Nous avons formulé deux paraphrases susceptibles de rendre le contenu sémantique exprimé par l'énoncé (216) :

i. L'abandonnant à sa rancœur, j'ai couru, j'ai retrouvé Dominique et j'ai été à l'endroit où j'ai retrouvé Dominique ;

ii. L'abandonnant à sa rancœur, j'ai couru, j'ai retrouvé Dominique et Dominique a été retrouvé(e).

Même si la paraphrase ii. apparaît comme tautologique, elle reprend fidèlement le contenu de notre exemple. Il en ressort que lorsque la seconde position argumentale auprès de *courir* est remplie par un prédicat, le déplacement n'est pas perçu comme visant la relation locative finale entre *Figure* et le lieu où e_2 advient. Le nouvel état de choses n'a pas un caractère locatif comme le montre l'inadéquation de la paraphrase i. L'état résultant *Dominique a été retrouvé(e)* suit dans le temps le déplacement décrit par *courir*, mais il est

sémantiquement lié à l'événement e_2. La figure 16 reprend l'ensemble des composants qui, à notre avis, forment la situation décrite par (216) :

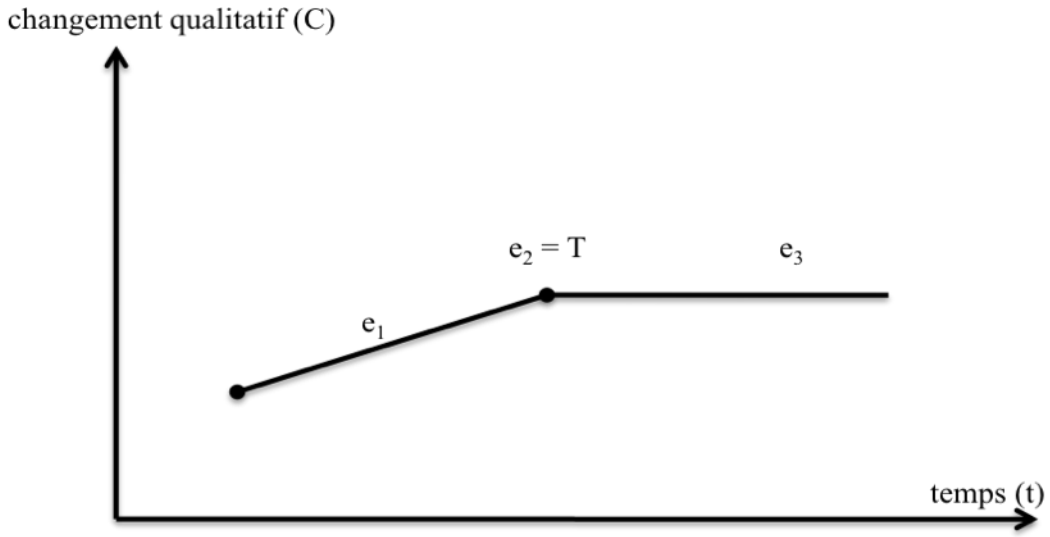

Figure 16 : Structure de l'événement décrit par le prédicat complexe dans l'exemple (216).

La lecture de la figure 16 est la suivante : le segment e_1 représente le déplacement décrit par *courir*. L'événement e_2, qui a un caractère atomique[292] et dépourvu de durée, marque le terme de e_1. Le segment e_3 reste parallèle à l'axe du temps, c'est-à-dire ne progresse pas selon l'axe du changement qualitatif, dans la mesure où il s'agit d'un état, en l'occurrence de l'état résultant *Dominique est retrouvé(e)*, sémantiquement lié avec le second prédicat.

Résumons à présent les résultats de notre enquête et les éléments qui apportent un éclairage sur les propriétés sémantiques des constructions infinitives du verbe *courir* dans les descriptions d'événements de mouvement. D'un point de vue syntaxique, l'infinitif prend la place du complément terminatif habituellement réalisé par un syntagme prépositionnel désignant un lieu. Les manipulations que nous avons effectuées sur l'exemple (216), en aboutissant à ses versions c et d, montrent que les deux formes (syntagme prépositionnel *dans la cour* et l'infinitif *retrouver Dominique*) remplissent avec succès la position du second argument syntaxique.

D'un point de vue sémantique, les constructions *courir* + *infinitif* sont bien des réalisations du prédicat biargumental $P(\mathbf{e},x,y)$, dans lesquelles la position du second argument étant remplie par un autre prédicat. Celui-ci est capable d'assumer la fonction aspectuelle propre au *Terminus*.

[292] L'atomicité ne fait pas partie des propriétés dont nous nous sommes servie dans notre démarche descriptive, car les prédicats que forment les verbes de manière de mouvement en polonais et en français ne sont pas atomiques. En suivant Caudal (2006), nous admettons que l'atomicité est une propriété qui caractérise ceux des événements qui forment un bloc impossible à scinder. Un tel événement ne peut pas être interrompu et repris par la suite, car la mesure de sa progression ne possède pas de degrés intermédiaires.

La comparaison des paraphrases i. et ii. que nous avons proposées plus haut pour rendre compte de la signification de l'exemple (216) apporte des informations importantes pour le choix de l'interprétation. Le sens dynamique et spatial de déplacement est bien présent dans l'énoncé en question, mais la paraphrase i. qui fait état d'une nouvelle localisation susceptible d'en résulter est moins bonne que celle en ii, qui rattache le nouvel état de choses au prédicat en position du second argument. On en conclut que le changement de localisation est une information moins pertinente que l'état résultant sémantiquement lié au prédicat *retrouver*$_{(je, Dominique)}$. Nous avons donc affaire à un prédicat complexe dont le référent *e* ne consiste plus seulement en un changement de localisation de *Figure*.

Outre les constructions infinitives qui sont des descriptions d'événements de mouvement, nous avons repéré de nombreux cas de constructions infinitives dans lesquelles le verbe *courir* perd sa valeur prédicative pour s'approcher des auxiliaires, comme nous le montrons dans la section suivante.

9.4 Construction *courir + infinitif* en tant que périphrase à valeur de futur

Les emplois dans lesquels *courir* est suivi d'un complément infinitif peuvent ne pas avoir de fonction prédicative, c'est-à-dire ne pas décrire un événement de mouvement. Il se peut qu'ils forment des périphrases modales à valeur future. De tels cas de figure ne relèvent pas des thématiques retenues comme objets de la présente thèse. Si nous ne prétendons pas à un traitement exhaustif de cette problématique, deux raisons nous ont poussée à en proposer un bref exposé. Premièrement, *courir* est le seul parmi les verbes de manière de mouvement qui subit une évolution sémantique allant de l'expression du mouvement vers celle du futur. Deuxièmement, les exemples (218) et (219) comparés avec (216) et (217) de la section précédente, montrent que dans une construction *courir* + *infinitif*, il ne s'agit pas systématiquement de décrire le mouvement. Le sens dynamique spatial de déplacement peut avoir différents degrés de saillance, jusqu'à être complètement éliminé. Observons les exemples suivants :

(218)
Je n'arrive pas à y croire, **je cours acheter un test** (forum.doctissimo.fr)

(219)
Smoky : Traduire, est-ce trahir ? Qu'en pensez-vous ?
Meilleure réponse choisie par les votants :
K9 : Que les deux verbes n'ont rien à voir … et que tu as raté ta pensée philosophique.
Smoky : Merci de l'info, **je cours travailler mon niveau intellectuel**. Bien amicalement et grâce à toi, je me coucherai moins bête.
(http://fr.answers.yahoo.com/question)

Le sens spatial de déplacement ne semble pas absent de l'exemple (218). *Courir* peut y être considéré comme un prédicat qui décrit un événement de mouvement complexe, comprenant, dans sa structure, un autre événement e_2. La localisation spatiale de e_2 est différente de celle qui caractérise *Figure* au début de sa course. En d'autres termes, réaliser e_2 suppose pour *Figure – Agent* un déplacement vers l'endroit où e_2 peut advenir. C'est dans ce type d'emplois que l'infinitif tel que *acheter un test* répond à une question en *où ?*

L'énoncé (218) véhicule cependant un autre composant sémantique, à savoir l'intention assumée par la locutrice (en l'occurrence, également *Figure* qui effectue le déplacement) de réaliser e_2. En prononçant (218), elle s'engage à l'égard de e_2. Or, comme le remarquent De Mulder et Vanderheyden (2008 : 29), en suivant Detges (1999) :

> « Il existe un rapport évident entre nos intentions et le futur, en effet, la réalisation de nos intentions se fait normalement moyennant des actes qui se situent dans le futur. (…) L'expression de l'intention actuelle du locuteur fonctionne donc comme une garantie d'une action future »
>
> De Mulder
> et Vanderheyden (2008 : 29)

De fait, l'exemple (218) peut être reformulé à l'aide de futur proche, avec néanmoins un adverbial de manière spécifiant la rapidité du déplacement. Remarquons cependant que la rapidité avec laquelle le mouvement sera exécuté implique l'imminence de e_2.

La situation décrite dans l'exemple (219) est un cas différent pour ce qui est de l'expression du déplacement. L'infinitif que nous trouvons auprès du verbe *courir* désigne une activité qui ne suppose pas un déplacement. De plus, *travailler son niveau intellectuel* ne peut pas vraiment être séparé de l'individu qui exécute ce travail. Il est, certes, possible de voir dans l'énoncé (219) l'engagement à se rendre dans un centre de ressources, mais le considérer comme équivalent de *je vais vite dans une bibliothèque* paraît abusif. Ainsi est-il plus légitime d'admettre que *courir* n'y est pas un prédicat décrivant un événement de mouvement, mais juste un marqueur d'intentionnalité et d'immédiateté de réalisation du travail intellectuel annoncé par le locuteur. La construction infinitive de (219) n'est pas une réalisation du prédicat *courir* à structure biargumentale, décrivant un événement *e* à structure complexe, comme celui que nous avons analysé dans la section précédente. Il s'agit d'une périphrase à laquelle *courir* confère une valeur modale d'intentionnalité portant sur un événement futur.

Il n'est pas lieu de nous attarder, dans ce travail, sur les mécanismes qui sous-tendent un tel glissement sémantique. Par ailleurs, malgré une littérature abondante, le débat entre les partisans d'une métaphorisation et ceux qui optent pour une métonymisation est loin d'être

clos. Précisons seulement que les travaux portent essentiellement sur le verbe *aller* et sur sa grammaticalisation en français. Cependant, certaines des observations faites au sujet du verbe *aller* s'appliquent également à *courir*, notamment pour ce qui est des éléments de son sémantisme qui autorisent son fonctionnement dans les périphrases à valeur de futur.

Le verbe *courir*, de par son sens lexical, dénote un déplacement effectué sans recours à un moyen de transport, par seule activité physique de *Figure*. Par conséquent, *Figure* possède des caractéristiques participatives que l'on attribue traditionnellement à *Agent* : engagement volitionnel et contrôle exercé sur le mouvement, propices à être interprétées en termes d'intentionnalité. D'autre part, en tant que prédicat, *courir* peut sélectionner un argument interne *Terminus* qui marque son terme inhérent, en s'articulant sur un état résultant, peu importe qu'il soit de nature locative ou non. Par conséquent, l'événement associé au prédicat biargumental *courir* est organisé en une progression téléonomique, en l'occurrence régie par un individu pourvu d'intention. Autant de « contraintes sur la possibilité d'activer un nouveau sens » (Traugott et Dasher 2002, 34 – 36). D'un point de vue pragmatique, la construction *courir* + *infinitif* permet au locuteur d'agir conformément à la relation *R* définie par Traugott (2004) et qui se résume au principe « n'en dites pas plus que nécessaire ». En d'autres termes, il s'agit d'une forme linguistique au « format économique », c'est-à-dire capable de véhiculer plusieurs contenus.

9.5 *Courir* face aux autres prédicats de manière de mouvement – bilan de particularités

Contrairement aux six autres verbes de manière de mouvement, *courir* en tant que prédicat, possède une double structure argumentale *P(***e***,x)* et *P(***e***,x,y)*. Le tableau 11 réunit les principales caractéristiques des verbes de manière de mouvement et des prédicats monoargumenaux qu'ils forment, en les comparant à celles de *courir* dans la structure biargumentale.

verbes / caractéristiques	verbes de manière de mouvement	*courir*
structure argumentale	prédicat à un argument structurel[293] *P*(e, *x*) *x = Figure*	prédicat à deux arguments structurels *P*(e, *x*, *y*) *x = Figure*, *y = Terminus*
caractéristiques du prédicat *P* selon le type de l'événement *e*	- dynamique - atélique - structure interne homogène	- dynamique - télique - structure interne hétérogène
type de changement en termes de scalarité	- changement non scalaire - changement scalaire selon une échelle ouverte à degrés multiples - changement scalaire selon une échelle fermée à degrés multiples (en cas de délimitation)	- changement scalaire selon une échelle à deux intervalles (déplacement + nouvel état locatif)
propriétés grammaticales du verbe	- complémentation ∅ - complémentation directionnelle (syntagmes prépositionnels *vers*, *en direction de*) - formation de dérivés en *RE*- à valeur itérative	- construction infinitive - formation de périphrases verbales à valeur modale de futur - potentiel dérivationnel égal à 0

Tableau 11 : Bilan contrastif des propriétés des verbes de manière de mouvement en tant que prédicats monoargumentaux et biargumentaux (dans le cas de *courir*).

10. Verbes de manière de mouvement français en tant que prédicats

En étudiant les verbes de manière de mouvement en tant que prédicats, nous avons délimité notre champ d'investigation de deux façons. D'une part, nous nous sommes intéressée aux équivalents français des verbes polonais, c'est-à-dire à ceux qui, dans les deux langues, lexicalisent les mêmes manières de mouvement. De l'autre, nous avons retenu pour analyse uniquement ceux qui entretiennent une relation de troponymie avec le verbe *se déplacer*. Par conséquent, six lexèmes ont été examinés.

Du point de vue de leur sémantisme, le mouvement qu'ils décrivent est saisi comme non scalaire. Il n'est donc pas organisé conceptuellement en une progression suivant un ordre

[293] Pour certains verbes de manière de mouvement, notamment *courir*, *marcher*, *nager*, il convient de signaler la possibilité de réaliser une structure argumentale à deux arguments où *y* assume un rôle de *Thème incrémental*, par exemple *courir le marathon*, *marcher le cinquante kilomètres*, *nager le deux cents mètres*.

spatial. Cependant, en tant que prédicats *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* acceptent des modifieurs qui introduisent une structuration scalaire : ils sont donc en mesure de décrire un mouvement organisé selon un ensemble de valeurs spatiales *l*. En revanche, si ces prédicats peuvent désigner un changement de localisation scalaire, l'échelle qui mesure cette progression est plurivalente ouverte ou fermée, c'est-à-dire délimitée par une valeur l_n définie à l'aide d'un modifieur. En tant que prédicats désignant le changement de localisation de *Figure*, *marcher*, *rouler*, *nager*, *voler*, *ramper* n'acceptent pas d'argument interne capable de modifier leur atélicité[294]. Cinq prédicats (*marcher*, *rouler*, *nager*, *voler*, *ramper*) rejettent l'argument *Terminus* qui, en plus de marquer le terme inhérent, impose une échelle de progression à deux valeurs correspondant à deux intervalles dont le premier est couvert par le déplacement et le second par le nouvel état de choses *être à y* attribué à *x*. Ils sont donc réalisés dans le discours en tant que prédicat monoargumentaux *P(***e***,x)*. Dans ce tableau plutôt homogène, seul *courir* se démarque par sa capacité de sélectionner l'argument interne *Terminus* et par conséquent, de fonctionner comme prédicat télique.

Dans le chapitre suivant, nous réunissons les principales différences entre les verbes de manière de mouvement polonais et français.

[294] Ce qui ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas être téliques, puisque certains d'entre eux sélectionnent un argument *Thème incrémental*. Ils constituent alors des prédicats téliques, mais ne décrivent pas le changement de localisation de *Figure*. Dans cette configuration, ils ne sont pas des troponymes de *se déplacer* et ne peuvent pas être qualifiés de verbes de manière de mouvement.

Chapitre 5

Verbes de manière de mouvement en polonais et en français – bilan comparatif

Dans les chapitres 2, 3 et 4, nous nous sommes attachée à décrire une à une les trois groupes de verbes de manière de mouvement. En ce qui concerne les verbes polonais de cette classe, nous avons d'abord présenté ceux qui sont réunis sous le nom de déterminés. Ainsi, dans le chapitre 2, avons-nous décrit *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*. Le chapitre 3 a été consacré à *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* qui sont qualifiés d'indéterminés. Dans le chapitre 4, nous nous sommes intéressée aux verbes français *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*.

Dans cette dernière partie, nous nous proposons de réunir, d'entrecroiser les résultats et les observations qui en ressortent pour comparer les verbes de manière de mouvement polonais et français. Nous mettrons accent sur les points de divergences qui se manifestent, lorsque l'on observe leur fonctionnement en tant que prédicats.

1. Aspects liés à la lexicalisation des éléments constitutifs d'événements de mouvement

1.1 Verbes de manière de mouvement – asymétrie dans l'organisation de la classe verbale en polonais et en français

Une première différence qui ressort, lorsque l'on s'intéresse aux verbes de manière de mouvement polonais et à leurs équivalents français, est d'ordre quantitatif. Nous avons à traiter un ensemble plus large du côté polonais (*iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*, *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*) que du côté français (*marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*). Cette disproportion s'explique par une répartition claire de l'ensemble des verbes de manière de mouvement polonais en deux groupes. Nous avons, en effet, des verbes dits déterminés (*iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*) et des verbes indéterminés (*chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*). Il convient de préciser que cette double organisation est caractéristique des

troponymes des verbes de déplacement, c'est-à-dire de ceux qui sont capables de renvoyer à des situations dont le schéma a été spécifié par Talmy (2000).

Manière est un terme relationnel. La manière est toujours une manière de faire quelque chose, et dans le cadre de ce travail nous nous sommes intéressée aux verbes qui permettent de spécifier la manière d'effectuer un mouvement, c'est-à-dire aux troponymes de *przemieszczać się – se déplacer*. C'est une précision importante, car les classes des verbes de manière de mouvement, aussi bien en polonais qu'en français, ne se limitent pas aux lexèmes que nous avons retenus pour analyse. En outre, dans les deux cas, elles possèdent une organisation hiérarchique : la spécification d'une manière de mouvement peut être plus ou moins détaillée, pour ce qui est de l'un des éléments formant le type ontologique propre à la classe verbale. Ainsi, dans les deux langues, trouvons-nous des verbes qui lexicalisent des informations relatives à une manière de mouvement particulière : *dreptać* et *trotter* sont des manières respectivement de *iść*/*chodzić* et de *marcher*, élaborant la manière selon la longueur et la rapidité des pas. Par conséquent, des troponymes peuvent posséder à leur tour des troponymes, même si les hiérarchies des classes verbales présentent moins de niveaux d'élaboration que les catégories nominales[295].

En polonais, la double organisation des imperfectifs en déterminés (*iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*) et indéterminés (*chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*) concerne uniquement les troponymes de *przemieszczać się* (*se déplacer*). Nous ne la retrouvons plus à des niveaux inférieurs, c'est-à-dire ceux des troponymes des verbes de manière de mouvement tels que *dreptać* (*trotter*) ou *kuleć* (*boiter*) qui s'opposent non pas à un autre imperfectif, mais à un perfectif (ou bien à un faisceau de perfectifs[296]).

A l'issue de notre étude des exemples, nous avons proposé de saisir la différence sémantique entre les verbes déterminés et indéterminés en termes de modèles de lexicalisation (cf. Talmy 2000). Les premiers (*iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*) fusionnent dans leur sens lexical *mouvement*, *manière* et *trajectoire*. La présence de l'élément *trajectoire* a des conséquences sur le plan référentiel. De par son contenu sémantique, un verbe déterminé renvoie à une occurrence de déplacement. Evénement réel, fictif ou virtuel, le mouvement est alors présenté comme suivant un double ordonnancement, à la fois temporel et spatial. Il est important de distinguer entre les deux temporalités : celle

[295] Selon Fellbaum (2002), les spécifications à l'intérieur d'une catégorie verbale permettent de former trois à quatre niveaux. En français, nous pouvons citer l'exemple de la « chaîne » troponymique suivante : *se déplacer – marcher (est une manière de se déplacer) – boiter (est une manière de marcher) – boitiller (est une manière de boiter)*.

[296] Nous empruntons la notion de *faisceau* (*cluster*) de perfectifs à Janda (2007).

qui consiste à accorder à l'événement une localisation temporelle[297] et celle qui caractérise le temps interne de l'événement. Or, un verbe déterminé (*iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*) décrit un événement de mouvement qui est non seulement localisé dans le temps, mais également dans l'espace. Autrement dit, avec la trajectoire lexicalisée, le recours à un verbe déterminé permet au locuteur d'indiquer que le mouvement de *Figure* se déroule selon un ordre l_1, l_2, l_3, ... qui suppose une localisation dans l'espace. Les valeurs spatiales l_1, l_2, l_3, ... correspondent aux moments t_1, t_2, t_3, ... du temps interne de l'événement et permettent ainsi de mesurer son déroulement. Des paires de valeurs (t_1,l_1), (t_2,l_2), (t_3,l_3), ... constituent une échelle mesurant le déroulement de l'événement qui, de ce fait, peut être qualifié de scalaire. C'est sans doute la raison pour laquelle, nous n'avons trouvé aucun emploi attributif des verbes déterminés que l'on puisse interpréter en termes de généricité ou de capacité. Une capacité, qu'elle soit individuelle ou attribuée à une espèce, n'est pas ancrée dans un espace, et en vertu de la relation de mouvement, dans un temps définis.

Les verbes indéterminés sont, en réalité, sous-déterminés quant à la nature de leur référent. Ils autorisent aussi bien les emplois attributifs que référentiels. Leur sémantisme ne contient aucun élément qui permette de considérer le mouvement comme soumis à un ordre spatial. Le contenu sémantique du lexème décrit un mouvement non scalaire.

En français, la distinction entre un sens occurrentiel et non occurrentiel n'est pas pertinente pour ce qui est de constitution de classes de verbes de manière de mouvement. Le recours à plusieurs éléments co(n)textuels, voire pragmatiques, est nécessaire pour saisir la nature spécifique ou multiple du référent *e*. Les verbes *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*, troponymes de *se déplacer* auxquels nous nous sommes intéressée dans ce travail, dénotent un mouvement dont le déroulement dans le temps n'est pas soumis à un ordre spatial. Il s'agit donc, sur le plan de la sémantique lexicale, d'un mouvement non scalaire.

Ces constats nous permettent de mettre le doigt sur la nature d'une première difficulté que l'on rencontre, par exemple dans la pratique pédagogique. Elle se situe donc sur le plan de la sémantique lexicale : à chacun des verbes français correspondent deux unités polonaises lexicalisant la même manière de mouvement. *Jechać* et *jeździć* dénotent, en effet, un déplacement réalisé à l'aide ou à bord d'un moyen de transport au sol, et de ce fait, ils correspondent tous les deux à *rouler*. C'est par ce contenu sémantique commun que nous pouvons expliquer le caractère mal formé en polonais de l'énoncé (220) produit par un élève francophone :

[297] Ponctuelle ou bien organisée en intervalle en cas d'événement multiple.

(220)
? To zabawka samochód, ale który **jedzie**.
C'un jouet, une petite voiture, mais qui *JECHAĆ*.
(*C'est un jouet, une petite voiture, mais qui roule*)

Dans le choix lexical, le composant *manière de mouvement* s'est révélé décisif pour ce locuteur. Nous pensons que les raisons de l'erreur produite dans (220) résident dans le sémantisme du verbe *rouler* et dans celui de *jechać* et de *jeździć*. Il s'agit de savoir dès lors quels éléments sémantiques ont été pris en compte.

1.2 Contenu sémantique des lexèmes et compétence lexicale

Marconi (1997) note que la compétence lexicale, c'est-à-dire – selon une définition commune – la capacité reconnue à un locuteur de faire un usage approprié d'un élément lexical, s'organise selon deux axes. Premièrement, la compétence lexicale permet de nommer, c'est-à-dire de « choisir le mot juste en réponse à un objet ou à une circonstance donnés » (Marconi 1997 : 2). Deuxièmement, la procédure dite *application* consiste dans un mouvement inverse. L'application, c'est la capacité de sélectionner l'objet ou la circonstance en réponse à un lexème donné[298]. Si, comme l'indique Marconi, les deux habilités sont en grande partie indépendantes dans leurs fonctionnements, elles reposent toutes les deux sur le savoir que possède le locuteur au sujet du sens lexical.

Considéré dans cette optique, le choix lexical erroné de (220) est représentatif du premier axe. Face à une circonstance donnée, un lexème inadapté a été choisi. Il s'agit non pas de décrire un déplacement effectué par la petite voiture, mais sa capacité de l'exécuter, malgré son statut de jouet. La situation à désigner ne correspond par au sémantisme du verbe *jechać*. Or, l'auteur de l'énoncé (220), s'en remet à sa compétence linguistique en français qui le conduirait, selon toute vraisemblance, à choisir le verbe *rouler* pour un emploi que nous avons qualifié d'attributif. *Rouler*, comme les autres verbes de manière de mouvement français, autorise ce type d'usages, tout en restant disponible pour référer à des occurrences d'événements de mouvement. Pour ce qui est du contenu sémantique, et par conséquent, des référents possibles, les verbes de manière de mouvement français semblent présenter des similarités avec ceux qui, en polonais, forment le groupe d'indéterminés. Leur indétermination quant aux coordonnées spatiales l_1, l_2, l_3, … permet de désigner aussi bien des

[298] Marconi (1997 : 2) définit les deux capacités de manière suivante : *naming* « selecting the right word in response to a given object or circumstance » et *application* « selecting the right objet or circumstance in response to a given word ». Nous reconnaissons volontiers le caractère simplifié de cette définition de compétence lexicale, qui commence avec l'usage fort contesté du terme *word*. A cette étape, elle nous apparaît cependant comme opérationnelle pour situer le problème que pose l'énoncé (220). Par ailleurs, Marconi insiste dans la suite de son étude sur le fonctionnement de la compétence lexicale dans l'interprétation des énoncés.

occurrences que des capacités. La thèse de la proximité sémantique des verbes de manière de mouvement français et des indéterminés polonais semble cependant s'inscrire en porte-à-faux face à un exemple d'erreur comme (220). Pourquoi le choix du locuteur francophone s'est-il porté sur le verbe déterminé *jechać* au détriment de *jeździć* qui lexicalise le mouvement selon les mêmes paramètres que *rouler* ? En pratique, le problème que pose l'énoncé (220) peut prendre la forme de deux questions :

1. Pourquoi le locuteur francophone a-t-il choisi le verbe déterminé *jechać* ?
2. Pourquoi n'a-t-il pas opté pour le verbe indéterminé *jeździć*, malgré ses contenus sémantiques communs avec *rouler* ?

Notre réponse ne peut avoir qu'un caractère putatif, dans la mesure où il s'agit de retracer un cheminement qui n'est pas le nôtre. Nous pensons cependant que le locuteur projette l'organisation sémantique propres aux verbes de manière français sur le polonais. En effet, dans sa langue, un même verbe permet de désigner une occurrence de déplacement et la capacité de le faire. En termes plus généraux, la possibilité de désigner une occurrence implique, pour un lexème, celle de construire également la description de la propriété générale que l'on attribue à quelqu'un ou à quelque chose. Or, contrairement au français, le polonais dissocie l'expression d'une occurrence d'événement effectuée, dont le déroulement suit un ordre spatial de la capacité, en réservant des lexèmes appropriés à ces deux cas, respectivement déterminés et indéterminés. Par conséquent, pour ce qui est des verbes de manière de mouvement polonais, un contenu sémantique qui permet de désigner une occurrence d'événement de mouvement n'implique pas la possibilité de nommer la capacité d'exercer celui-ci.

Paradoxalement, tout en renvoyant à une occurrence d'événement, le locuteur ne prend pas en compte la distinction entre le caractère occurrentiel et non occurrentiel d'une situation qui oppose les verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* et indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*. Or, dans le cas de (220), elle est déterminante, puisqu'il s'agit non pas de décrire un déplacement effectué par la petite voiture, mais sa capacité de le faire. Le recours à un verbe indéterminé est donc nécessaire, puisqu'il s'agit d'un emploi attributif, affranchi de contraintes spatiales propres aux déterminés.

Nous avons insisté sur un verbe indéterminé, et non pas uniquement sur *jeździć* qui aurait dû être employé dans (220), car la manière de mouvement y semble moins saillante que la capacité d'exercer un type de mouvement. Nous pouvons attribuer à la petite voiture une autre fonctionnalité que celle de rouler. Il est possible, en effet, d'imaginer une petite voiture qui se meut dans l'eau et de dire ensuite :

(220a)
To zabawka samochód, ale który **pływa**.
C'est jouet, une petite voiture, mais qui *PŁYWAĆ*.
(*C'est un jouet, une petite voiture, mais qui se déplace dans l'eau*)

Remarquons que le français montre à cet égard une tendance inverse, puisque accorder à une petite voiture la capacité de se déplacer dans l'eau décrite par *nager* ou *naviguer* conduit à un énoncé étrange. Il serait préférable de spécifier les propriétés de l'objet en le recatégorisant. (220c) est plus à même de décrire la situation que (220b) :

(220b)
? C'est jouet, une petite voiture, mais qui **nage/navigue**.

(220c)
C'est jouet, une petite voiture, mais qui fait amphibie.

Nous proposons donc la réponse suivante à la double question posée ci-dessus. Premièrement, nous pensons que *jechać* a été malencontreusement choisi pour deux raisons. La manière de mouvement qu'il lexicalise en est la première, la seconde tient paradoxallement à son sens occurrentiel. Dans le cas des verbes déterminés, la référence à une occurrence de *e* ne requiert aucune procédure supplémentaire, elle est tributaire du sens verbal. S'en remettant à sa compétence en français, le locuteur a appliqué au polonais un raisonnement valide dans sa langue : la possibilité de désigner une occurrence de déplacement implique celle de nommer la capacité d'effectuer celui-ci.

En répondant au second volet de notre question, celui où nous nous interrogeons sur les raisons qui ont conduit le locuteur à rejeter *jeździć*, nous tenons à rappeler la sous-détermination de son groupe verbal. Certes, *jeździć* peut désigner aussi bien une occurrence de mouvement qu'une capacité. Rappelons cependant que la construction d'une référence singulière exige dans son cas le recours à des procédures supplémentaires telles que l'instanciation. Comparativement, un déterminé comme *jechać* offre un sens occurrentiel immédiat. Son maniement est donc moins coûteux sur le plan cognitif et conceptuel. Et c'est à partir de cette valeur occurrentielle accordée par défaut aux verbes déterminés dont *jechać*, que le locuteur a, selon toute vraisemblance, élargi son emploi sur une propriété individuelle qu'est la capacité d'une entité.

2. Verbes de manière de mouvement dans les constructions intransitives

Si l'on s'en tient à l'analyse de leurs propriétés syntaxiques, on constate que dans les deux langues, les verbes de manière de mouvement forment des constructions intransitives lorsqu'ils sont suivis de complément prépositionnel de lieu. Il faut cependant noter des

différences significatives entre le polonais et le français quant à la possibilité de désigner ce que l'on appelle traditionnellement la destination du mouvement.

Les compléments de lieu dits adlatifs (Weinsberg 1971, 1973), ainsi que leurs rapports avec les verbes de manière de mouvement en polonais et en français, sont cependant difficiles à comparer sur le plan syntaxique, sans en référer aux différences générales entre les deux systèmes linguistiques. En français, ils peuvent avoir un statut de complément de verbe ou de circonstant scénique. En polonais, il n'y a pas d'accord quant à leur situation syntaxique : certains chercheurs les classent parmi les compléments de verbe (*dopełnienie*), d'autres soutiennent qu'ils sont des circonstants (*okoliczniki*).

Afin de trouver un dénominateur commun qui fournisse une base solide pour la comparaison, il a fallu nous tourner vers la sémantique et vers les interprétations auxquelles mènent les énoncés formés dans les deux langues par les verbes de manière de mouvement et leurs compléments adlatifs. Nous avons adopté comme point de référence le schéma d'un événement de mouvement typique proposé par Talmy (2000) et tout particulièrement deux de ces éléments constitutifs, à avoir *site* et *trajectoire*. Une distinction entre les compléments de lieu terminatifs et directionnels s'en est suivie[299]. L'examen de corpus nous a permis de constater que cette subdivision des adlatifs est valide dans les deux langues. Les tableaux 12 et 13 présentent la compatibilité des verbes de manière de mouvement avec les compléments terminatifs et directionnels, respectivement en polonais et en français.

[299] Voir : chapitre 1.

verbes de manière de mouvement polonais	compléments terminatifs	compléments directionnels
déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*	+	+
indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać*	+	-

Tableau 12 : Compatibilité des verbes de manière de mouvement polonais avec les compléments de lieu (terminatifs et directionnels)

verbes de manière de mouvement français	compléments terminatifs	compléments directionnels
marcher, *rouler*, *nager*, *voler*, *ramper*	-	+
courir	+	+

Tableau 13 : Compatibilité des verbes de manière de mouvement français avec les compléments de lieu (terminatifs et directionnels)

Comme le montre le tableau 12, en polonais, les verbes déterminés de manière de mouvement sont compatibles avec tout type de compléments de lieu. Tel n'est pas le cas des indéterminés qui s'accordent mal, voire pas du tout, avec les compléments directionnels. Aucun exemple attestant le contraire n'a pu être trouvé, ce qui nous a conduite à conclure à l'incompatibilité.

Le tableau 13 fait ressortir une ligne de démarcation qui s'établit à l'intérieur de l'ensemble des verbes de manière de mouvement français que nous avons retenus pour analyse. *Courir* se distingue des autres verbes discutés par sa capacité à sélectionner les compléments terminatifs. C'est un trait qu'il partage avec les verbes de manière de mouvement polonais. Notre pratique pédagogique nous a permis d'observer que les différences de comportements des verbes de manière de mouvement à l'égard des compléments de lieu jouent en défaveur des étudiants polonophones qui produisent des descriptions d'événements de mouvement, en employant les verbes de manières de mouvement français et en leur adjoignant des compléments terminatifs. Or, comme nous avons pu l'observer tout au long de notre travail, l'incompatibilité entre un verbe de manière de mouvement français tel que *marcher*, *rouler*, *nager*, *voler*, *ramper* avec les compléments terminatifs n'est pas simplement une question de sélection de préposition. Il serait inexact de considérer qu'il s'agit d'une convention qui nous oblige à employer *vers* ou *jusqu'à* après *marcher*, *rouler*, *nager*, *voler* et *ramper*, alors que d'autres verbes, par exemple *aller*, nécessitent la préposition *à*, tout comme *se souvenir* impose *de*. Les expressions que sont les compléments terminatifs et directionnels désignent des objets qui diffèrent par leur statut ontologique et par les fonctions qu'elles assument auprès du prédicat.

3. Verbes de manière de mouvement polonais et français en tant que prédicats

Les compléments terminatifs et directionnels sont des expressions dont la fonction diffère sur le plan sémantique. Les premiers désignent des lieux, comme la poste dans l'exemple (210) ou bien des entités à travers lesquelles le locuteur identifie un lieu. C'est ainsi que dans l'exemple (212) que nous rappelons ci-dessous, *chez l'inspecteur Wolf* conduit vers un endroit qui est présenté comme propre au fonctionnaire :

> (210)
> Sitôt descendue du train, elle a couru ***à la Poste*** pour m'envoyer les clefs. (forum.aufeminin.com)
>
> (212)
> Il a vite couru ***chez l'inspecteur Wolf***. (ftp://ftp2.beaulieu-sur-layon.com)

Si l'on aborde un verbe en tant que prédicat, on est en mesure de mieux saisir les différences fonctionnelles qui distinguent les deux compléments. Les terminatifs réfèrent à un objet que le prédicat met en relation avec un autre objet, en l'occurrence celui que l'on identifie comme *Figure* de mouvement. Le sémantisme du verbe précise la nature des arguments sélectionnés et le contenu notionnel du prédicat, c'est-à-dire la nature de la relation entre les deux objets : *Figure* et lieu (*Terminus*). *Figure* change de localisation à travers le temps interne de l'événement *e*, en visant à établir une relation locative de coïncidence spatiale avec le lieu *Terminus*. Une telle relation est décrite en termes de la proposition stative *être à la Poste* pour (210) et *être chez l'inspecteur Wolf* pour le déplacement de (212). Cette proposition attribue à *Figure*, respectivement *elle* et *il*, une nouvelle localisation consécutive du déplacement décrit par le prédicat.

Les compléments directionnels, comme celui de l'exemple (163) rappelé ci-dessous, n'autorisent pas l'établissement d'un tel rapport à l'aide du prédicat. Le calcul sémantique ne permet pas de considérer le déplacement de *Figure* (*elle*) comme visant la relation locative finale avec le site (*la plage*), ni de conclure à un nouvel état de choses, c'est-à-dire à une localisation de *Figure* au site.

> (163)
> Alors elle vit le télégramme, le ramassa et le lut et courut ***vers la plage***. (Frantext, Manchette, J.-P., *Trois hommes à abattre*)

Le complément directionnel *vers la plage* – avons-nous avancé dans le chapitre 1 – ne représente pas un argument du prédicat *courir*, mais il assume une fonction adverbiale en ce qu'il attribue à l'événement *e* la propriété consistant à se dérouler de manière scalaire. Il spécifie l'organisation, et plus précisément, la succession des localisations adoptées par *Figure* dans l'espace.

Ce bref rappel des éléments exposés et discutés plus amplement dans le chapitre 1, a pour objectif de réunir les éléments qui forment la base pour la comparaison des fonctionnements des verbes de manière de mouvement en tant que prédicats.

Dans les trois chapitres consacrés à l'analyse des verbes de manière de mouvement français et polonais en tant que prédicats, nous avons observé leurs propriétés sur le plan sémantique, et tout particulièrement aspectuel. Des différences importantes entre le polonais et le français doivent être notées dans le fonctionnement des prédicats que forment les verbes de manière de mouvement dans les deux langues.

Les verbes de manière de mouvement polonais, aussi bien déterminés qu'indéterminés, sont des prédicats à structure argumentale multiple. Deux modèles de réalisation argumentale apparaissent dans le corpus, avec cependant des différences interprétatives pour ce qui est du type de situations attaché à ces structures.

En français, les verbes de manière de mouvement fonctionnent essentiellement comme des prédicats monoargumentaux, exception faite de *courir* qui, en tant que prédicat, possède une structure argumentale multiple.

3.1 Prédicats déterminés en polonais

*3.1.1 Prédicats déterminés à structure monargumentale P(*e*,x)*

En tant que prédicats monoargumentaux *P(***e***, x)*, *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* décrivent des situations atéliques, dépourvus de terme inhérent. Le mouvement ainsi désigné consiste donc bel et bien dans le changement de localisation tout au long du temps interne de l'événement, mais il ne vise pas à établir une relation locative finale. Il ne saurait en être autrement dans la mesure où il n'y a pas d'argument susceptible d'entrer en relation avec le premier. Une relation localive finale nécessite au moins deux participants.

Dans ce type d'emplois, les prédicats déterminés *P(e, x)* renvoient aux événements qui, en français, sont décrits par *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*. Deux éléments sémantiques communs favorisent la correspondance entre, par exemple, *iść* et *marcher* : la manière de mouvement lexicalisée par le verbe et la structure de l'événement auquel il réfère en tant que prédicat. Nous avons pu repérer ces équivalences dans les traductions de nos exemples tout au long de notre étude. L'exemple (63) rappelé ci-dessous en est une illustration :

(63)
Wracałam już inna. **Szłam *pewnie*, *dobitnie*, *radośnie***. W ręku trzymałam kijek … (Kalicińska 2)
Je rentrais transformée. Je *IŚĆ[PASSÉ FÉMININ]* sûrement, catégoriquement, joyeusement. (*Je marchais/avançais d'un pas sûr*, *décidé*, *joyeux*). Je tenais un bâton dans la main …

Le modèle de lexicalisation propre aux verbes déterminés autorise deux types de traductions. Dans la mesure où *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* fusionnent *mouvement*, *manière* et *trajectoire*, il est possible, en français, de recourir soit à des verbes de manière de mouvement qui fusionnent *mouvement* et *manière*, comme *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*, soit à *avancer* qui réunit, dans son sens lexical, *mouvement* et *trajectoire*. Le choix revient au locuteur qui décide du degré de saillance qu'il souhaite accorder à *la manière* ou à *la trajectoire*.

Remarquons cependant que *marcher* et *avancer*, tout en lexicalisant des composants différents (*manière de mouvement* versus *trajectoire*), ont la même structure monoargumentale en tant que prédicats. Les situations qui leurs sont attachées se caractérisent par des structures homogènes et atéliques. Cependant, dans le cas d'*avancer*, tout comme dans celui de *iść* (et des autres prédicats déterminés), la référence cumulative est contrainte : les portions α, β, χ, δ relèvent d'une même occurrence d'événement *e*.

Une même structure de l'événement associé aux prédicats monoargumentaux de manière de mouvement en polonais et en français autorise dans les deux cas les opérations de délimitation temporelle et spatiale par des modifieurs appropriés. De tels adverbiaux permettent, en effet, de présenter un déplacement *e* en tant que [+ SQA], la quantité correspondant à une valeur spatiale ou temporelle, comme dans les exemples (73) et (168) que nous avons présentés et discutés respectivement dans les chapitre 2 et 4 :

(73)
Jako przykładni turyści popłynęliśmy statkiem, udającym parowiec. **Płynęliśmy *godzinę*** w dół rzeki, mijając kontenerowce i statki wojskowe z helikopterami na pokładzie. (http://eturystyka.org)

Nous *PŁYNĄĆ[PASSÉ MASC. PL]* une heure (*nous avons navigué une heure*) en aval du fleuve, en passant à côté de porte-conteneurs et de bateaux militaires avec des hélicoptères à bord.

(168)
J'ai couru *45 minutes* aujourd'hui, mais j'ai eu une crampe atroce au ventre. (www.aujourd'hui.com)

Précisons que le français permet de délimiter temporellement un événement, en lui imposant des bornes à l'aide d'un opérateur temporel tel que le passé composé. Nous

pouvons, en effet, éliminer le modifieur *45 minutes* de la description présentée sous (168) sans modifier le caractère délimité de l'événement *e*, comme le montre (168a) ci-dessous :

(168a)
J'ai couru aujourd'hui, mais j'ai eu une crampe atroce au ventre.

Il nous est impossible, dans le cadre du présent travail, de traiter ce problème de sémantique des temps verbaux de manière tant soit peu approfondie, d'autant plus qu'il n'est pas spécifique aux verbes et aux prédicats de manière de mouvement. Nous sommes en fait confrontée à une question qui relève de l'organisation même des deux systèmes linguistiques polonais et français. Pour ne pas nous éloigner de notre thématique, nous nous limitons à un constat d'impossibilité : les temps grammaticaux polonais ne sont pas en mesure d'opérer une délimitation consistant à imposer des bornes temporelles à l'événement désigné par le prédicat.

*3.1.2 Prédicats déterminés à structure biargumentale P(*e*,x,y)*

Les verbes *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* sont également réalisés en tant que prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)*. L'argument *y – Terminus* permet d'établir une relation locative finale de coïncidence spatiale. Autrement dit, le mouvement se déroule de manière téléonomique et vise à installer, en guise de résultat du déplacement, un nouvel état de choses qui consiste, pour *Figure*, à être situé(e) à l'endroit *Terminus*. Il est important de souligner que la structure biargumentale permet d'établir la relation locative finale sur le plan sémantique, ce qui n'est pas le cas des prédicats de manière de mouvement français.

L'argument *Terminus* identifiant le terme inhérent de l'événement et l'articulation de celui-ci avec le nouvel état locatif de *Figure*, assume de plus la fonction de borne finale temporelle et spatiale. De ce fait, il est impossible d'opérer un prélèvement quantitatif à l'aide de modifieurs adverbiaux. Ceux-ci ne peuvent que spécifier l'étendue temporelle ou spatiale de l'événement dans sa totalité. Ce résultat n'a rien d'étonnant dans la mesure où il a pu être noté régulièrement dans le cas de prédicats téliques (Borillo 1988).

La structure situationnelle associée aux prédicats déterminés biargumentaux diffère donc diamètralement de celle qui caractérise les prédicats monoargumentaux. Elle implique des composants situationnels nouveaux, absents en cas de *P(***e***,x)* : deux participants au lieu d'un, forment l'événement de mouvement et un nouvel état de choses est visé au terme du déplacement. Le contenu notionnel est donc différant selon que le verbe est réalisés en tant que prédicat mono- ou biargumental.

En tant que prédicats biargumentaux, les verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* apparaissent comme équivalents non pas de *marcher*, *rouler*, *courir*[300], *nager*, *voler*, *ramper*, mais de *aller* et de sa structure biargumentale *P(***e***,x,y)*. Il semblerait que la structure télique de l'événement associé aux prédicats biargumentaux et leurs contenus notionnels qui autorisent la relation locative finale de coïncidence spatiale sont décisifs pour l'équivalence entre *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* et *aller*. La manière de mouvement semble accessoire. Elle est certes présente en polonais, mais peut ne pas apparaître dans la description d'un même événement de mouvement en français, si elle n'est pas pertinente dans le discours et dans le contenu informationnel de l'énoncé. Observons sous cet angle l'énoncé (96) et un fragment de l'exemple (119) dont nous avons discuté l'ensemble dans le chapitre 3[301].

> (96)
> Piotr leci na eksperymentalną terapię do Los Angeles. (www.onet.pl/film)
> Piotr *LECIEĆ[PRÉSENT]* (*va*) à Los Angeles pour une thérapie expérimentale.
>
> (119)
> Choć tempo pracy jest duże, zdjęcia do "Statystów" potrwają jeszcze miesiąc. Aktorzy wstają o piątej rano, (…). Na planie spędzają 12 godzin na dobę. Na tym nie koniec wyrzeczeń. Po zdjęciach w Polsce **ekipa leci** na kilka dni ***do Pekinu***. - Nienawidzę latać. Będę musiała nałykać się środków uspokajających - zapowiada Buczkowska. (http://miasta.gazeta.pl/lodz)
> Bien que le rythme de travail soit soutenu, le tournage de « Figurants » durera encore un mois. Les acteurs se lèvent à cinq heures du matin (…). Ils passent 12 heures par jours sur le plateau. Ce n'est pas la fin de leurs peines. Après le tournage en Pologne, l'équipe *LECIEĆ[PRÉSENT]* quelques jours à Pékin *(l'équipe va [en avion] quelques jours à Pékin*). – Je déteste *LATAĆ[INFINITIF]*. Je serai obligée de me bourrer de calmants – prévient Buczkowska.

Dans les deux exemples, le verbe *lecieć* est réalisé comme prédicat biargumental. Dans l'exemple (96), la relation locative finale entre *Figure* (*Piotr*) et le *Terminus* (*Los Angeles*) prime sur le composant *manière de mouvement*. *Lecieć* pourrait être remplacé avec succès par un verbe qui n'en lexicalise aucune, comme *udawać się*, si cela n'occasionnait pas un changement de registre radical, en faisant le locuteur quitter le langage courant au profit d'un parler quasi administratif.

La manière de mouvement reste, au contraire, pertinente dans et pour le discours que nous présentons dans l'exemple (119). En tant que prédicat biargumental, *lecieć* désigne un déplacement qui doit conduire à une relation de coïncidence spatiale entre *Figure* (*l'équipe*) et

---

[300] Nous aurons l'occasion de nous pencher sur le cas de *courir* dans la section consacrée aux prédicats de manière de mouvement français.

[301] Nous y avons présenté les deux lectures possibles de (96) qui peut désigner soit un événement en cours de réalisation (*Figure* est en route), soit un déplacement qui doit avoir lieu dans un futur immédiat. Cependant cette ambiguïté n'a pas d'incidence sur le degré de saillance de manière de mouvement.

le *Terminus* (*Pékin*). L'énoncé *Après le tournage en Pologne, l'équipe* LECIEĆ$_{[PRESENT]}$ *quelques jours à Pékin (l'équipe va [en avion] quelques jours à Pékin*) est une Elaboration (Asher et Lascarides 2003) de celui qui le précède : *Na tym nie koniec wyrzeczeń* (*Ce n'est pas la fin de leurs peines*). Cependant, une certaine ambiguïté persiste quant à l'élément exact qui est présenté comme pénible : l'événement que constitue un déplacement pour Pékin, plus précisément son étendue spatiale et temporelle et/ou le moyen de transport impliqué par la manière propre au lexème, comme le suggère le co-texte droit.

C'est dans un co(n)texte comme celui de (119) que la spécification de manière de mouvement se révèle nécessaire en français qui recourt alors à un modifeur de manière qui accompagne le prédicat *aller*, ou bien choisit de décrire la situation en la reclassant (notamment du point de vue aspectuel) avec un autre prédicat télique, par exemple *s'envoler* ou *partir*.

Nos considérations au sujet des exemples (96) et (119) nous amènent à la conclusion selon laquelle dans le cas des prédicats déterminés biargumentaux, la manière de mouvement lexicalisée dans le lexème fait preuve d'un degré de saillance variable : faible dans le cas de (96) ou élevé, comme dans le cas de (119).

3.2 Prédicats indéterminés en polonais

*3.2.1 Prédicats indéterminés à structure monoargumentale P(*e*,x)*

Sous-déterminés du point de vue sémantique, les verbes indéterminés de manière de mouvement *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* réalisés en tant que prédicats monoargumentaux autorisent une multitude d'interprétations. Les événements qu'ils sont susceptibles de décrire ont une structure atélique et homogène, mais il n'est pas possible de leur accorder par défaut une lecture occurrentielle ou plurielle. Le calcul sémantique est beaucoup plus complexe, car outre la structure argumentale, il est nécessaire de prendre en compte la nature de l'entité que nous trouvons en position de l'argument *Figure*.

La référence à une occurrence d'événement repose sur une opération que nous avons désignée sous le nom d'instanciation. Elle consiste à remplir l'unique position argumentale par une instance d'individu ou d'objet, c'est-à-dire par sa « tranche » spatio-temporelle et, par cet intermédiaire, à ancrer l'occurrence d'événement *e* dans le temps et dans l'espace. C'est grâce au recours à *x* en tant qu'instance, que *e* est présentée comme doté de coordonnées spatio-temporelles. La participation des données cotextuelles se révèle souvent décisive dans la mesure où elle indique si l'individu ou l'objet doit être saisi en tant qu'instance ou non. C'est seulement en co(n)texte que nous pouvons choisir l'interprétation appropriée dans un exemple comme (98). L'enchainement des événements et les relations discursives entre eux

permettent de comprendre que *Figure* (*Psisko – Clebs*) doit être saisi comme une instance spatio-temporelle ayant agi *dzisiaj* (*aujourd'hui*).

(98)
— Dzisiaj dzwoniła do mnie pani Tifton – powiedział pan Penderwick.
— Oho! – prychnęła Skye.
— Była bardzo zdenerwowana tym, że **Psisko biegało** po ogrodzie. Przeprosiłem ją i zapewniłem, że to się już więcej nie powtórzy – ciągnął (…). (Birdsall)

— Madame Tifton m'a appelé aujourd'hui – annonça Monsieur Penderwick.
— Ah !? – fit Skye.
— Elle était très en colère car Clebs *BIEGAĆ[PASSÉ NEUTRE]* dans le jardin. (*Elle était très en colère car Clebs avait couru dans le jardin*). Je lui ai présenté mes excuses et promis que cela ne se reproduira plus – poursuivit-il (...).

La sous-détermination sémantique des indéterminés est probablement à l'origine d'une compatibilité plus élevée, comparativement à celle des déterminés, avec des modifieurs, notamment des modifieurs pluriels. La sous-détermination du lexème verbal quant à l'ordre spatial des localisations adoptées par *Figure* dans le cours de son mouvement autorise, en effet, une référence cumulative non contrainte des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*. Par conséquent, les possibilités de « façonner » la description d'événement sont beaucoup plus larges que dans le cas des déterminés. Mais cette flexibilité référentielle a un revers pour le locuteur (et notamment pour les apprenants étrangers) : elle suppose une activation simultanée de plusieurs opérations, par exemple d'instanciation et de référence cumulative, comme dans notre exemple (106).

(106)
Grzybów jest dużo i są różnorodne. **Chodziłem** wolno wśród jagodzin i wrzosów ***po obu stronach autostrady A4 już od 120 km za Wrocławiem w kierunku Olszyny***. (www.grzyby.pl)

Il y a beaucoup de champignons et ils sont de types divers. Je *CHODZIĆ[PASSÉ]* lentement (*j'ai marché lentement*) parmi les myrtilles et les fougères des deux côtés de l'autoroute A4, déjà à partir du 120e kilomètre après Wrocław, en direction d'Olszyna.

Par ailleurs, la référence cumulative non contrainte des prédicats monoargumentaux indéterminés laisse souvent une certaine ambiguïté quant à la nature du référent événementiel. Notre exemple (106) n'en est pas exempt. Faut-il l'interpréter, comme nous l'avons fait, en termes d'occurrence dont deux portions α et β surviennent des deux côtés de l'autoroute, ou bien s'agit-il de deux occurrences distinctes ?

Le maniement des prédicats indéterminés est donc plus complexe et peut apparaître comme incertain pour ce qui est des résultats, c'est-à-dire pour l'identification du référent événementiel visé. Il est dès lors compréhensible que le choix des étudiants étrangers

apprenant le polonais se porte plus facilement sur les déterminés, comme nous l'avons vu dans le cas de (220).

Notons que si les prédicats indéterminés polonais présentent plusieurs propriétés communes avec *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*, ils en diffèrent par leur résistance aux modifieurs directionnels. Comme nous avons eu l'occasion de l'indiquer dans le chapitre 3, nos recherches d'emplois qui réalisent la configuration de type : *prédicat indéterminé P(***e***,x) + modifieur directionnel* ont été infructueuses. Nous ne sommes pas parvenue à trouver un syntagme verbal de forme *verbe indéterminé de manière de mouvement + complément directionnel*, tel que par exemple *pływać w kierunku wyspy* (*nager en direction de l'île*). Un complément directionnel aurait, en tant qu'adverbial, une fonction complémentaire, car il apporterait un élément sémantique, en l'occurrence la *trajectoire*, absent du sens du lexème verbal. Or, l'absence d'une telle combinaison conduit à conclure que le trait [- trajectoire] du verbe ne permet pas à ce dernier d'accepter un complément directionnel pourvu du trait [+ trajectoire].

Sur le plan des prédicats, l'impossibilité de recourir à un modifieur directionnel conduit à penser que les indéterminés polonais monoargumentaux ne peuvent pas être employés pour décrire des événements dont l'organisation suit un ordre spatial l_1, l_2, l_3, ... En tant que prédicats monoargumentaux, les indéterminés ne peuvent décrire qu'un mouvement non scalaire.

*3.2.2 Prédicats indéterminés à structure biargumentale P(*e*,x,y)*

Acceptant les compléments terminatifs sur le plan syntaxique (cf. section 2 du présent chapitre, tableau 12), les verbes indéterminés de manière de mouvement *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* fonctionnent dans le discours comme prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)*. L'argument interne *y* qu'ils sélectionnent dans ces emplois assume le rôle de *Terminus*. Par conséquent, les prédicats indéterminés décrivent des déplacements qui se déroulent de manière téléonomique et qui visent à établir une relation locative finale de coïncidence spatiale entre *x* (*Figure*) et *y* (*Terminus*).

La sélection de l'argument *Terminus* produit un autre effet sémantique. Un prédicat indéterminé à structure biargumentale *P(***e***,x,y)* ne peut avoir qu'une référence multiple. Autrement dit, l'événement de mouvement *e* qu'il décrit est nécessairement composé d'une série d'occurrences e_1, e_2, e_3, ... qui se reproduisent pendant un intervalle de référence.

Produire une référence multiple rien que par sa structure argumentale, sans aucun recours à des adverbiaux ou autres procédés quantifiants (tels que, par exemple, extraction d'occasion pertinente par *za każdym razem*/*à chaque fois que* ou bien par une subordonnée temporelle)

est une particularité des prédicats indéterminés en polonais[302]. L'exemple (99) est une bonne illustration, puisque en dehors de l'adverbial *już* (*déjà*) qui porte sur l'ensemble de l'énoncé[303], celui-ci ne comporte d'éléments autres que ceux qui sont des réalisations de la structure biargumentale. Or, seule une interprétation en termes de pluralité des occurrences qui forment l'événement *e* est possible.

(99)
«Galileusz» już **pływa do Ystad**.
[Le ferry] «Galilée» *PŁYWAĆ[PRÉSENT]* à Ystad. *([Le ferry] «Galilée» va déjà à Ystad*)

3.3 Structures argumentales et polysémie des verbes de manière de mouvement polonais

Employés pour décrire des événements de mouvement, les verbes déterminés et indéterminés sont réalisés en tant que prédicats à structure argumentale multiple. Dans notre corpus de travail, nous avons identifié deux structures argumentales pour chacun des deux groupes de verbes de manière de mouvement polonais.

Les verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* sont réalisés en tant que prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* ou bien en tant que prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)*. Dans les deux cas, le contenu notionnel est différent. L'événement *e* présente des propriétés structurelles différentes. En d'autres termes, les prédicats monoargumentaux et biargumentaux ne renvoient pas aux mêmes événements. L'observation des verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* conduit au même constat.

Par ailleurs, nous avons pu constater que selon la structure argumentale qu'il réalise en tant que prédicat et, par conséquent, selon le type de situation qu'il désigne, le verbe diffère quant à son potentiel dérivationnel. Le nombre de préfixes disponibles pour la dérivation augmente considérablement en cas de structure biargumentale. Par conséquent, il nous semble possible de mettre en relation les différences dans le fonctionnement du verbe en tant que prédicat et certaines de ses propriétés grammaticales.

Dans le chapitre 2, nous avons brièvement présenté les quatre fonctions des préfixes verbaux polonais que distingue Klemensiewicz (1951). Ils sont en mesure d'apporter des éléments sémantiques précisant le déroulement du procès. Par conséquent, plus il y a de participants qui structurent un événement, en l'occurrence un déplacement, plus on peut apporter de spécifications à leur sujet.

---

[302] La possibilité de lecture multiple est depuis longtemps reconnue aux verbes imperfectifs, à condition cependant qu'il ne s'agisse pas d'états. Ce constat de faits est cependant très, voire trop, général. Nous avons bien pu constater que les verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*, tout en étant des imperfectifs, ne sont pas disponibles pour une lecture multiple sans recours à des procédés quantifiants, par ailleurs identiques à ceux qui marquent l'itération des occurrences en français. Nous reviendrons à ce problème dans une section ultérieure.

[303] Par ailleurs, la lecture multiple habituelle reste valide lorsque l'on supprime cet adverbial.

Les verbes de manière de mouvement polonais sont donc à considérer comme des cas de polysémie[304]. Un accord semble établi pour ce qui est de la défintion de cette dernière : i. une seule forme recouvre plusieurs sens qui ii. ont un certain nombre d'éléments sémantiques en commun (Kleiber 1999). Les verbes de manière de mouvement polonais, aussi bien déterminés qu'indéterminés, remplissent ces deux conditions. Selon la structure argumentale qu'ils réalisent en tant que prédicats, leurs sens n'est pas le même. Dans le cas de *P(***e***,x)*, le mouvement est organisé autour d'un seul participant *Figure*. Les prédicats *P(***e***,x,y)* mettent en relation deux participants : *Figure* et *Terminus*. Par conséquent, dans chacun des deux cas, il est question d'autre chose – d'un événement différent. Comparativement, on remarque que les deux contenus sémantiques sont répartis en français entre des lexèmes différents. Les verbes de manière de mouvement polonais, tant déterminés qu'indéterminés, réalisés en tant que *P(***e***,x)* correspondent, dans ces emplois, aux verbes de manière de mouvement français, également prédicats monoargumentaux. Les verbes polonais des deux groupes qui forment des prédicats biargumentaux sont traduisibles par *aller*, prédicat *P(***e***,x,y)* avec ou sans spécification par modfieur de manière, selon la saillance que celle-ci présente pour l'organisation du discours.

La condition ii. qui caractérise la polysémie se trouve également remplie dans le cas des déterminés, comme dans celui des indéterminés. En effet, les contenus notionnels de leurs prédicats à structure mono- et biargumentale ne sont pas disjoints. Il n'est pas impossible de soutenir que l'événement associé à la structure monoargumentale *P(***e***,x)* entretient une relation méréologique de type partie-tout avec celui que nous pouvons décrire à l'aide des prédicats biargumentaux *P(***e***,x,y)*, le premier faisant partie du second. L'exemple (83) discuté précédemment dans le chapitre 2, est une illustration de ce rapport.

> (83)
> (83.1) Jedziemy pociągiem do Warszawy. (83.2) Jedziemy, jedziemy i jedziemy. Bez końca. (http://miasta.gazeta.pl/lodz)
> (83.1) Nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* en train à Varsovie (*Nous allons à Varsovie en train*). (83.2) Nous *JECHAĆ[PRÉSENT]*, nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* et nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* (*Nous roulons, nous roulons et nous roulons*). Sans fin.

Le verbe *jechać* est réalisé en tant que *P(***e***,x,y)* en (83.1) et en tant que *P(***e***,x)* dans les trois occurrences coréférentielles da la partie (83.2) de notre exemple. En vertu de leur cumulativité, il est possible de réduire la seconde partie à une seule occurrence du verbe *jechać*, comme nous l'avons fait dans (84) :

[304] En évoquant l'exemple de *to flow*, Talmy (2000) parle de doublets lexicaux que sont les verbes de manière de mouvement dans certaines langues. Nous pensons qu'il s'agit de polysémie.

(84)
(84.1) Jedziemy pociągiem do Warszawy. (84.2) Jedziemy. Bez końca. (http://miasta.gazeta.pl/lodz)
(84.1) Nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* en train à Varsovie (*Nous allons à Varsovie en train*). (84.2) Nous *JECHAĆ[PRÉSENT]* (*Nous roulons*). Sans fin.

L'événement *e*, désigné par *P(***e***,x)* de (84), fait partie de celui associé au prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*. Le second possède donc une structure plus complexe et hétérogène.

3.4 Prédicats de manière de mouvement en français

Les verbes de manière de mouvement français *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* sont réalisés avant tout en tant que prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*. Parmi ceux que nous avons retenus pour analyse, seul *courir* a une structure argumentale multiple. Il est en mesure de sélectionner l'argument *y – Terminus*. Dans ce cas, il construit un prédicat biargumental.

En tant que prédicats monoargumentaux, *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* partagent un certain nombre de propriétés avec leurs correspondants[305] polonais aussi bien déterminés qu'indéterminés. Tout comme les déterminés polonais, ils acceptent des modifieurs directionnels. Cependant, contrairement à *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć*, dans le cas de prédicats monoargumentaux que forment *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper*, ces modifieurs ont une fonction complémentaire dans la mesure où ils introduisent dans la description un composant sémantique nouveau, à savoir la *trajectoire*[306] qui n'est pas contenue dans le sens lexical du verbe.

L'atélicité et la structure homogène caractérisent les événements associés à tous les prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* analysés dans ce travail. Ces propriétés autorisent des prélèvements quantitatifs temporels ou spatiaux, dont le rôle sémantique sera discuté dans la section 4.1 ci-dessous.

Dans l'ensemble des verbes de manière de mouvement français, *courir* se démarque par sa capacité de former des prédicats biargumentaux. Dans ce type d'emplois, il désigne un événement télique.

Employé en tant que prédicat biargumental *P(***e***,x,y)*, le verbe *courir* présente des similarités frappantes avec les verbes déterminés de manière de mouvement en polonais, tout

[305] Par *correspondants*, nous entendons les prédicats qui sont des réalisations des verbes lexicalisant la même manière de mouvement.
[306] Rappelons que dans le cas des déterminés polonais, la trajectoire est lexicalisée par le verbe. Par conséquent, les modifieurs directionnels n'introduisent pas un composant nouveau dans la description d'événement, mais spécifient l'élément *trajectoire* contenu dans le sens verbal.

particulièrement avec *biec*, ce qui est n'a rien d'étonnant compte tenu de son sens lexical, mais également avec *iść*.

Les ressemblances se manifestent tout d'abord sur le plan syntaxique, notamment pour ce qui est de la possibilité de sélectionner un complément infinitif. Du côté sémantique, de telles constructions infinitives évoluent, surtout dans le cas de *iść* et de *courir*, vers des périphrases dans lesquelles il s'agit moins de décrire un événement de mouvement que de marquer la valeur temporelle de futur. Tout comme *iść*, *courir* se trouve alors partiellement désémantisé.

En intralinguistique, le contenu sémantique de *courir* en tant que prédicat *P(***e***,x,y)*, le rapproche sensiblement de celui de *aller*. Dans de nombreux emplois, il peut être paraphrasé par *aller vite*, comme dans le cas de l'exemple (221) ci-dessous, que l'on peut considérer comme équivalent de (221a). La sélection de l'argument *y* semble repousser le composant *manière* au second plan, n'en retenant que la vitesse et en accordant plus de saillance au déplacement visant la relation locative finale :

> (221)
> Après la Fnac à Saint Lazare, **nous avons couru *à la Gare du Nord*** pour l'inauguration du train Harry Potter. (plus-belle-du-quartier.skyrock.com)
>
> (221a)
> Après la Fnac à Saint Lazare, **nous sommes vite allés *à la Gare du Nord*** pour l'inauguration du train Harry Potter.

Remarquons que lorsque *courir* adopte une structure monoargumentale avec un modifieur directionnel, le remplacement est nettement plus problématique, comme le montre la comparaison de (222) et de (222a), notamment en raison des différences structurelles entre les prédicats *courir* et *aller*, mises en avant par le passé composé[307] :

> (222)
> j'ai dit à Alix, vite, viens... **On a couru**, en restant dans l'ombre, ***vers la voiture*** (Frantext, Pouy, J.-B., *La clefs des mensonges*)
>
> (222a)
> j'ai dit à Alix, vite, viens... *?* **On est vite allés**, en restant dans l'ombre, ***vers la voiture***

Le verbe *courir* apparaît donc comme polysémique. Deux sens différents lui sont attachés, selon la structure argumentale qu'il réalise en tant que prédicat. Dans la configuration monoargumentale *P(***e***,x)*, il ne diffère guère des autres verbes de manière de mouvement français que nous avons examinés, alors qu'avec l'apparition du *Terminus*, *courir* devient équivalent de *aller vite*.

---

[307] La place nous manque ici pour développer cette comparaison. En évoquant la différence structurelle entre *courir* dans (222) et *aller* dans (222a), nous pensons à l'atélicité du premier et à la télicité du second, ainsi qu'à la résultativité d'*aller*.

4. Verbes de manière de mouvement polonais et français – mode d'emploi général

Dans ce bilan récapitulatif, nous avons réuni les éléments essentiels issus de nos analyses, afin de résumer les similitudes et les différences dans le fonctionnement des verbes de manière de mouvement en polonais et en français. Nous avons évoqué des problèmes syntaxiques, tels que la compatibilité avec les compléments terminatifs et les propriétés des prédicats que forment les verbes de manière de mouvement en polonais et en français.

Dans cette partie, nous nous proposons d'observer ce que les différences mises en avant supposent pour le maniement de ces lexèmes dans les deux langues. Nous verrons que les particularités linguistiques exigent, de la part des locuteurs polonais et français, de recourir à des procédures différentes, notamment pour ce qui est de la construction de la relation locative finale, de la référence multiple et du traitement conceptuel des situations associées aux structures argumentales des prédicats.

4.1 Construire une relation locative finale de coïncidence spatiale à l'aide des verbes de manière de mouvement

En polonais, la capacité que possèdent les verbes de manière de mouvement de sélectionner l'argument *Terminus* permet d'établir la relation locative finale sur le plan du prédicat. Dans le cas des verbes déterminés, il s'agit d'une occurrence de déplacement visant à ce que, une fois le terme *y* (*Terminus*) atteint par *x* (*Figure*), l'état locatif *x est à y* soit vérifié. Dans le cas des indéterminés, la sélection de l'argument *Terminus* conduit à une lecture multiple : plusieurs occurrences de déplacement *e* établissent à répétition la relation locative finale entre *x* et *y*.

En français, seul *courir* permet de signaler, à travers sa structure biargumentale, que le déplacement possède un terme inhérent et vise une telle relation. Dans le cas de *marcher*, *rouler*, *nager*, *voler*, *ramper*, ainsi que dans celui de *courir,* qui sont des prédicats monoargumentaux, construire la relation locative finale exige une démarche plus complexe et implique plusieurs niveaux d'analyse. Ces prédicats n'autorisent pas la sélection de l'argument *Terminus*, ce qui exclut la possibilité de signaler la relation locative finale sur le plan de la structure argumentale. Le prédicat *P(***e***,x)* peut néanmoins se voir adjoindre des modifieurs effectuant l'une des deux opérations : spécification directionnelle (223) ou la délimitation spatiale (224).

> (223)
> — Asseyez-vous... Il nous désigna un canapé bleuâtre contre le mur. Puis **il marcha** à petits pas chaloupés ***vers la pièce contiguë*** : la cuisine. On entendit

le bruit d'une poêle à frire. Il revint, portant un plateau qu'il posa sur le bras du canapé. (Frantext, Modiano, P. *Villa triste*)

Le calcule sémantique prenant en compte uniquement l'apport de la structure argumentale *P(***e***,x) – il marcha* et du modifieur directionnel *vers la pièce contiguë : la cuisine* ne permet pas de conclure à la relation locative de coïncidence spatiale que vise le déplacement de *Figure* (*il*) vers le site (*la pièce contiguë : la cuisine*). Certes, il en ressort que le déplacement conforme au sémantisme du verbe *marcher* se déroule selon une trajectoire organisée par rapport au lieu[308] désigné par *la pièce contiguë – cuisine*. Des indices contextuels (dans notre cas particulier, des indices cotextuels) doivent également être retenus pour savoir si un nouvel état locatif en résulte pour *Figure*. Le plus souvent, ce sont des relations discursives, c'est-à-dire construites entre les événements dans le discours. Dans l'exemple (223), une relation de Narration (Asher et Lascarides 2003) s'établit entre e_1 (*il marcha à petits pas chaloupés vers la pièce contiguë : la cuisine*) et e_2 (*On entendit le bruit d'une poële à frire*), voire entre e_1 et e_3 (*Il revint portant un plateau*). e_2 et e_3 sont des conséquences non nécessaires de e_1. Les activités associées au lieu *cuisine* (possiblité de faire usage d'une poêle, d'en rapporter de la nourriture sur un plateau) forment la base de cette relation de Narration. La succession d'événements telle qu'elle est décrite dans notre exemple permet au locuteur de valider l'inférence selon laquelle l'énoncé statif *Figure* (*il*) *est dans la pièce contiguë : la cuisine* a été vrai pendant un temps. Sans le calcul des relations discursives, la relation locative finale ne peut pas être établie dans le cas de modifieurs directionnels.

Le mécanisme qui permet d'établir une relation locative finale de coïncidence spatiale entre *Figure* et le site diffère en cas de délimitation spatiale. Observons l'exemple (164) que nous avons introduit dans le chapitre 4 et dont le fragment (164.1) illustre le point qui nous intéresse à cette étape :

(164)
Finalement, le chat s'est libéré. (164.1) Il **a rampé *jusqu'à un renfoncement du mur***, les chiens à ses trousses, … (http://dufonddemonbureau.20six.fr)

Jusqu'à un renforcement du mur est un modifieur directionnel qui détermine l'organisation spatiale de la trajectoire et en marque l'extension. *Un renforcement du mur* est présenté comme la dernière des localisations occupées par *Figure* (*il – le chat*) dans le cours de son déplacement désigné par *ramper*. En d'autres termes, c'est le point final de la trajectoire parcourue par le chat rampant. Nous ne pouvons que reconnaître que suite à son

[308] *Lieu à proprement parler* au sens précisé par Asher et alii (1995) : « entité pouvant généralement être caractérisée par une fonction liée (…) aux types d'activités pouvant s'y dérouler ».

déplacement, *le chat se trouvait dans un renforcement du mur* pendant une période de temps aussi courte soit-elle.

Cependant, plusieurs exemples montrent que l'établissement de la relation locative finale de coïncidence spatiale a, dans le cas de modifieurs délimitatifs *jusque + Prép SN*, un caractère aléatoire. Elle apparaît à condition que le délimitatif porte sur la trajectoire. Lorsqu'un autre composant sémantique de la description d'événement fait objet de l'opération de délimitation, la relation en question n'est pas validée. Tel est le cas de l'exemple (167). L'énoncé statif *Figure* (*nous*) *est/a été aux Trois-Jurés* par suite de son déplacement consistant à *marcher* n'est pas pertinent pour la situation décrite dans la mesure où la délimitation a, certes, un caractère spatial, mais elle porte sur un élément formant la manière de mouvement, à savoir la vitesse. En aucun cas, il ne s'agit de désigner ainsi le terme inhérent de l'événement, puisque celui-ci continue au-delà des *Trois-Jurés*, bien qu'à une allure moins soutenue.

> (167)
> Ainsi j'ai rattrapé les hommes du bataillon. Ils parlaient fort, et ils fumaient. ***Jusqu'aux Trois-Jurés***, **nous avons marché vite** ; et puis l'allure s'est faite plus lente, dans un piétinement de troupeau fourbu. (Frantext, Genevoix, M. *Ceux de 14*)[309]

Les exemples réunis dans la partie française de notre corpus nous amènent ainsi à souscrire pleinement à la thèse de Fortis (2006) selon laquelle les compléments de forme *jusque + Prép SN* (modifieurs selon nous, en ce qui concerne leur rapport au prédicat) sont neutres quant à la relation locative finale de coïncidence spatiale.

De plus, comme nous avons pu le constater, ils ne marquent pas forcément le terme inhérent de l'événement de mouvement. Nous touchons ainsi indirectement à une question liée aux caractéristiques aspectuelles et à l'organisation interne des événements qui peuvent être décrits à l'aide des verbes de manière de mouvement en polonais et en français. A cet égard, une différence cruciale oppose le fonctionnement des verbes appartenant à ces groupes dans les deux langues. Nous la discutons dans la section qui suit.

---

[309] Du point de vue syntaxique, la place l'adverbial *jusqu'aux Trois-Jurés* ne semble pas décisive dans le cas de l'exemple (167), car nous pouvons le placer en post-position par rapport au verbe :
(167a)
Ainsi j'ai rattrapé les hommes du bataillon. Ils parlaient fort, et ils fumaient. **Nous avons marché vite *jusqu'aux Trois-Jurés*** ; et puis l'allure s'est faite plus lente, dans un piétinement de troupeau fourbu.

4.2 Prédicats de manière de mouvement et l'argument porteur du rôle aspectuel *Terminus* en polonais et en français

Tenny (1994) distingue parmi les compléments verbaux ceux qui sont susceptibles d'assumer non seulement des rôles thématiques, mais également des rôles aspectuels[310]. Elle en distingue deux : celui de *Terminus* qui marque le terme inhérent de l'événement et *Mesure* pour celui qui constitue une échelle de progression de l'événement.

En observant les exemples de notre corpus, nous avons pu constater que les différences de compatibilité entre les verbes de manière de mouvement et leurs compléments indirects de lieu ne sont pas seulement des propriétés syntaxiques. Elles sont significatives de certains phénomènes aspectuels. De ce point de vue, des différences notables entre les verbes de manière de mouvement polonais et français doivent être soulignées. Elles concernent leur fonctionnement en tant que prédicats. En d'autres termes, nous pensons que le fait, pour un verbe de manière de mouvement, d'accepter sur le plan syntaxique un complément terminatif ou, au contraire, uniquement un directionnel est une manifestation des caractéristiques liées à la structure du prédicat.

4.2.1 Prédicats de manière de mouvement et l'argument Terminus

4.2.1.1 Prédicats déterminés de manière de mouvement en polonais

Revenons une fois de plus aux verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* en tant que lexèmes verbaux. De par leur sens lexical, ils désignent un événement atélique et homogène. Ces propriétés liées à l'aspect lexical restent intactes, lorsque le verbe forme un prédicat monoargumental. En revanche, l'introduction de l'argument *Terminus* dans la structure argumentale, conduit à la modification de l'atélicité et de l'homogénéité originelles. D'homogène, la structure de l'événement désigné devient hétérogène, car elle possède désormais un terme inhérent. Par conséquent, le prédicat biargumental est télique. Autrement dit, *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* peuvent sélectionner un argument aspectuel, en l'occurrence le *Terminus*, qui change la structure de l'événement telle qu'elle est saisie dans le sens du lexème. En d'autres termes, l'aspect lexical du verbe peut subir une modification sur le plan du prédicat.

[310] Rappelons que notre approche diffère de celle de Tenny (1990) sur un point important. En parlant de complément-mesure (*measuring-out complement*) Tenny pose implicitement que celui-ci représente un argument sémantique. Tel n'est pas notre avis. Comme nous avons essayé de le montrer tout au long de ce travail, un complément dit de lieu que l'on interprète en termes de *trajectoire* (par exemple un complément directionnel) n'est pas nécessairement un argument sémantique, mais un modifieur adverbial par exemple.

4.2.1.2 Prédicats indéterminés de manière de mouvement en polonais

Tout sous-déterminés qu'ils soient, les lexèmes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* désignent régulièrement, comme leurs correspondants déterminés, des événements atéliques et homogènes. Ces propriétés sont maintenues, lorsque les verbes sont réalisés comme prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*. Cependant, ils peuvent également sélectionner un argument *Terminus* qui produit un double effet en ce qui concerne la structuration de l'événement. Un verbe indéterminé qui forme un prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* à référent multiple, composé de plusieurs événements téliques e_1, e_2, e_3 .... La double action du *Terminus* auprès des prédicats indéterminés consiste d'une part à marquer la télicité de chacune des occurrences e_1, e_2, e_3 ... et de l'autre à signaler la pluralité du référent événementiel.

4.2.1.3 Prédicats de manière de mouvement en français

Les verbes de manière de mouvement français *marcher*, *rouler*, *courir*, *nager*, *voler*, *ramper* désignent, de par leur sémantisme, des événements à structure atélique et homogène. Contrairement à leurs équivalents polonais déterminés et indéterminés, *marcher*, *rouler*, *nager*, *voler*, *ramper* sont réalisés uniquement en tant que prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*, du moins en tant que troponymes des verbes de mouvement[311]. Les propriétés structurelles déterminées par le sens lexical sont ainsi préservées sur le plan du prédicat. L'impossibilité de sélectionner un argument *Terminus* signifie en réalité que, pour ce qui est des descriptions d'événements de mouvement, les prédicats de manière de mouvement français n'acceptent pas de modification des propriétés aspectuelles originelles, c'est-à-dire déterminées par le sémantisme du verbe.

Courir est le seul parmi ceux que nous avons retenus pour analyse qui sélectionne l'argument *Terminus*, en modifiant ainsi, sur le plan prédicatif, l'aspect lexical du verbe.

4.2.2 Prédicats de manière de mouvement et types de scalarité

Accompagnés ou non, sur le plan syntaxique, par un complément terminatif ou directionnel, les verbes de manière de mouvement reçoivent des interprétations différentes pour ce qui est de l'organisation spatio-temporelle des événements auxquels ils réfèrent. Dans la présente section, nous comparons les types d'échelles qui permettent de mesurer le déroulement de l'événement à travers le temps et l'espace.

---

[311] Sauf lorsqu'ils apparaissent comme des verbes de performance. En tant que prédicats, ils sélectionnent alors un argument interne *Thème incrémental* réalisé sur le plan syntaxique sous forme d'un complément direct.

4.2.2.1 Prédicats déterminés de manière de mouvement en polonais et types d'échelle

Le sémantisme des verbes déterminés *iść*, *jechać*, *płynąć*, *biec*, *lecieć*, *frunąć*, *pełznąć* comprend non seulement des composants propres au type ontologique *manière*, mais également ceux qui relèvent du type *trajectoire*. Par conséquent, ces verbes s'accordent bien avec les compléments directionnels qui, en tant qu'adverbiaux, apportent des spécifications concernant la trajectoire lexicalisée dans le sens.

En tant que prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)*, les déterminés renvoient donc systématiquement à un mouvement saisi comme une application surjective des moments *t* du temps interne aux localisations *l* qui forment la trajectoire. Le prédicat étant duratif et atélique, deux conséquences en découlent pour le mode de déroulement de l'événement. Premièrement, la pluralité des moments *t* liée à la durativité implique la pluralité des localisations *l* correspondantes. Deuxièmement, dans la mesure où il s'agit de prédicats atéliques, nous ne pouvons pas identifier la paire de valeurs finales (t_n, l_n) propre au terme inhérent de l'événement. La trajectoire qui constitue l'échelle capable de mesurer la progression de l'événement de mouvement associé aux prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* est plurivalente et ouverte. Le déroulement du mouvement est organisé en une série de valeurs temporelles et spatiales (t_1, l_1), (t_2, l_2), (t_3, l_3), …. Cependant, dans la mesure où il s'agit de prédicats atéliques, il est possible de procéder à une opération de délimitation spatiale ou temporelle, en fixant une (des) borne(s) spatiale(s) de l'événement. Dans ce cas, nous avons affaire à un événement *e* dont la progression se déroule selon une échelle plurivalente et fermée par une borne temporelle t_n ou temporelle l_n.

En cas de structure biargumentale, les prédicats déterminés désignent des événements téliques, tout en gardant un caractère duratif. Le *Terminus*, marqueur du terme inhérent de l'événement, articule donc l'intervalle temporel I_1, qui correspond à la durée de l'événement e_1 et I_2 couvert par e_2, nouvel état de choses résultant du déplacement. Le premier est dynamique, le second statif, ce qui signifie que tous les moments *t* de son temps interne sont projetés sur la même valeur *l*. Il en résulte que l'échelle mesurant le déroulement de l'événement *e* désigné par les prédicats déterminés *P(***e***,x,y)* se compose de deux intervalles I_1 et I_2. La borne ainsi fixée n'a pas un caractère télique, puisqu'elle n'apporte pas de modification dans la structure de l'événement.

4.2.2.2 Prédicats indéterminés de manière de mouvement en polonais et événement non scalaires

De par leur sens lexical, les verbes indéterminés *chodzić*, *jeździć*, *pływać*, *biegać*, *latać*, *fruwać*, *pełzać* décrivent un mouvement qui n'est pas soumis à un ordre spatial. En tant que

prédicats monoargumentaux, ils réfèrent à des événements *e* qui ont un caractère non scalaire et rejettent systématiquement les modifieurs directionnels susceptibles de leur imposer un ordre spatial.

Lorsque, au contraire, les prédicats indéterminés sélectionnent l'argument *Terminus*, parler d'organisation scalaire semble inadapté, puisqu'il s'agit inévitablement d'événements multiples. Or, un événement multiple se laisse décrire en termes de structuration d'intervalle de référence et de répartition d'occurrences, et non pas en tant que progression selon une échelle de valeurs.

4.2.2.3 Prédicats de manière de mouvement en français et types d'échelle

Commençons par signaler qu'en ce qui concerne les types d'échelle, par certaines de ses caractéristiques, *courir* se rapproche des prédicats déterminés en polonais. Dans la configuration monoargumentale *P(***e***,x)*, il désigne des événements dont la progression se mesure selon une échelle plurivalente ouverte ou fermée. En cas de structure biargumentale, l'échelle ne comporte que deux valeurs correspondant aux deux intervalles I_1 (déplacement) et I_2 état locatif impliqué. Cependant, il partage avec les prédicats indéterminés polonais la capacité de référer à un événement non scalaire, c'est-à-dire à un mouvement qui n'est pas organisé en une progression.

Les verbes *marcher*, *rouler*, *nager*, *voler*, *ramper* forment des prédicats atéliques à structure homogène. Le déroulement des événements qu'ils désignent se laisse mesurer selon une échelle plurivalente ouverte ou fermée en cas de délimitation spatiale.

Dans les sections 2 et 3 du présent chapitre, nous nous sommes intéressée aux propriétés syntaxiques des verbes de manière de mouvement, compatibles ou non avec les compléments terminatifs et/ou directionnels. Il est apparu que ce phénomène relevant de la syntaxe est une manifestation des différences plus profondes, liées à la conceptualisation des événements de mouvement en tant qu'objets grammaticaux.

Conclusions :

Questions qui demeurent et perspectives de recherches

> « L'information que véhiculent les verbes de mouvement va bien au-delà d'une simple description d'activités de mouvement (…). L'immense richesse des verbes de mouvement est probablement à l'origine des difficultés rencontrées par tous ceux (nous compris) s'attachent à les étudier »[312]
>
> Asher et Sablayrolles, 1995 : 164

Al'issue de cette étude, nous ne pouvons que souscrire à cet avis. Au fil de nos recherches, plusieurs questions ont émergé sans que nous soyons en mesure de les traiter dans le cadre de travail. Ainsi, seuls les compléments syntaxiques dits adlatifs ont-ils été examinés, en ce qui concerne leur statut auprès du prédicat et leur contribution à la représentation des événements de mouvement. Ce travail pourra être poursuivi afin d'examiner le rôle joué sur les différents plans d'analyse (syntaxique, celui du prédicat et de la structure d'événement qui lui est associée) par d'autres expressions, notamment celles que l'on réunit sous le nom de compléments ablatifs et perlatifs.

Nous avons plus d'une fois signalé que la vaste classe de verbes de mouvement est relativement mal délimitée, aussi bien en français qu'en polonais. Les verbes de manière de mouvement que nous nous sommes efforcée de décrire dans cette thèse, forment deux classes relativement homogènes en polonais et une classe plus différenciée en français. En plus de verbes de manière, il est possible d'identifier d'autres sous-classes de verbes de mouvement. Un travail de longue haleine nous paraît nécessaire pour décrire l'organisation interne de cette catégorie dans chacune des deux langues. L'exemple du français permet de mesurer l'étendue

[312] Asher et Sablayrolles (1995 : 163) : « Motion verbs convey much more information than just a simple and strict spatiotemporal description of motion activities (…). The immense richness of motion verbs is probably at the origin of the difficulties enountered by all those (including us) who have attempted to study them ».

de la tâche. Outre les verbes de manière de mouvement, notre travail nous a permis de signaler qu'il existe des verbes lexicalisant la *trajectoire* et que cette lexicalisation s'effectue selon deux modes. *Avancer*, *zigzaguer*, *circuler*, *monter* semblent lexicaliser une trajectoire composée de plusieurs valeurs *l* adjacentes, alors que *sortir* ou *entrer* mettent en relation deux états locatifs possibles.

Par ailleurs, les verbes de mouvement à structure causale, tels que *lancer*, *déplacer*, etc doivent être examinés pour identifier le statut sémantique de l'élément *cause*. Est-ce un type ontologique comparable à *manière* ou *trajectoire* ou bien une propriété structurelle de l'événement ?

Le travail effectué porte à croire que les classes de verbes, par exemple celle de manière de mouvement, possèdent une organisation interne. Les relations troponymiques entre les verbes de manière de mouvement, et plus généralement, l'organisation et la probable hiérarchisation à l'intérieur des ces classes verbales en polonais comme en français offrent un champ de recherches prometteur. Nous avons remarqué chemin faisant que les verbes de manière de mouvement ont eux-mêmes des troponymes, c'est-à-dire des lexèmes dont le sens contient des spécifications relatives à l'un des composants sémantiques présent dans le verbe superordonné. Ainsi, *trotter* est une manière de *marcher*, *galoper* est une manière de *courir*. Il serait intéressant de vérifier si les propriétés aspectuelles et leurs manifestations grammaticales constatées à un niveau superordonné, par exemple dans le cas de *marcher* et de *courir*, sont présentes dans leurs troponymes, en l'occurrence, *trotter* et *galoper*.

La définition de la classe verbale proposée par Levin (2005, 2006, 2009) nous semble intéressante dans la mesure où elle permet de délimiter des catégories relativement restreintes et, par conséquent, plus opérationnelles. La description de leurs caractéristiques est dès lors plus fiable, car susceptible d'être testée sur l'ensemble des membres de la classe. Le verbe *courir* mérite, dans ce contexte, une étude à part. Si, comme l'assure Beavers, dans plusieurs langues, les équivalents de ce lexème se démarquent des autres verbes de manière de mouvement par leur comportement grammatical, il serait intéressant de vérifier ce qui fait leur particularité.

Enfin, nous espérons que les résultats des recherches qui visent à définir et à caractériser les classes verbales dans une ou dans plusieurs langues peuvent trouver des applications pratiques, notamment dans l'enseignement. Si, en didactique de langues étrangères, on accorde aujourd'hui une place importante à l'erreur et à ce qu'elle revèle du processus d'apprentissage, il est important de prendre en compte le diagnostique linguistique décelant ses origines. A titre d'exemple, il suffit de penser à une incorrection syntaxique, relativement fréquente chez les étudiants polonophones, consistant à adjoindre un complément terminatif à

un verbe tel *marcher*. Notre travail autorise à penser que pour en saisir l'origine, il faut prendre en compte le fonctionnement du verbe en tant que prédicat. Du coup, cette erreur syntaxique apparaît comme révélatrice d'un traitement conceptuel différent de l'événement de mouvement en tant qu'objet grammatical.

Bibliographie et références :

Aalstein, A., Blackburn, P. An Aspectual Classification of Polish Verbs. http://www.loria.fr/~blackbur/papers/class.pdf.

Agrell, S. 1908. Przedrostki postaciowe czasowników polskich. *Materiały I Prace Komisji Językowej Akademii Umiejętności w Krakowie*, t. VIII.

Amiot, D. 2002. *RE*-, préfixe aspectual. *Cahiers Chronos*, 10, 1-20.

Antinucci, F., Gebert, L. 1977. Semantyka aspektu czasownikowego. *Studia gramatyczne*, 1, 7-43.

Apothéloz, D. 2005. *RE*- et les différentes manifestations de l'itérativité. *Pratiques*, 125/126, 48-69.

2007. La préfixation en *RE*-, l'antonymie directionnelle et les phénomènes de polarité aspectuelle. *Journal of French Language Studies*, 17, 143-158.

Apothéloz, D., Nowakowska, M. (*à paraître*) Note sur la résultativité et la valeur de parfait leur expression en polonais. *Cahiers Chronos*.

Aristote, *Métaphysique*. éd. 2008. Paris, Flammarion.

Physique. éd. 2002. Paris, Flammarion.

Asher, N. 1993. *Reference to Abstract Objects in Discourse*. Dordrecht, Boston, Londes, Kluwer Academic Publishers.

Asher, N., Aunargue, M., Bras, M., Sablayrolles, P., Vieu, L. 1995. De l'espace-temps dans l'analyse du discours. *Sémiotiques* 9, 11-62.

Asher, N. Lascarides, A. 2003. *Logics of conversation*. Cambridge, Cambridge University Press.

Asher, N., Sablayrolles P. 1995. A Typology and Discourse Semantics for Motion Verbs and Spatial PPs in French. *Journal of Semantics*, 12, 163-209.

Asnès, M. 2005. Incompatibility between telicity and homogeneity in French. *Cahiers Chronos*, 13, 93-103.

2007. Aspectual interactions between predicates and their external arguments in French. *Cahiers Chronos*, 17, 67-80.

Asnès, M., Kupferman, L. 2008. Evénements, prédicats, arguments : quelques points de repère. *Langages*, 169, 7-33.

Aunargue, 1991. *Contribution à l'étude de la sémantique formelle de l'espace et du raisonnement spatial : la localisation interne en français, sémantique et structures inférentielles*. Thèse de doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse.

Aunargue, M., Vieu, L., Borillo, A. 1997. Représentation formelle des concepts spatiaux dans la langue. Dans : Denis, M. (éd.) *Langage et Cognition Spatiale*, Paris, Masson 69-102.

Bach, E. 1981. On Time, Tense and Aspect : An Essay on English Metaphysics. Dans : Cole, P. (éd.). *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, 62-81.

1986. The Algebra of Events. *Linguistics and Philosophy*, 9, 5-16.
Bąk, P. 1979. Gramatyka języka polskiego. Warszawa, Wiedza Powszechna.
Beavers, J. 2008. The Typology of Motion Expressions Revisited. http://comp.ling.utexas.edu/~jbeavers/ motion-typology-working.
(*à paraître*). Scalar Complexity and the Structure of Events. Dans : Dölling, J., Heyde, Zybatow, T. (éds). Event Structures inLinguistic Form and Interpretation, Mouton de Gruyter, http://comp.ling.utexas.edu/~jbeavers/beavers-leipzig-paper.pdf.
Belletti, A., Rizzi, L. 1988. Psych-verbs and Θ-Theory. *Natural Language and Linguistic Theory* 6, 291-352.
Bennett, J. 1988. *Events and Their Names*. Oxford, Clarendon Press.
Berman R.A., Slobin D. (éds) 1994. *Different ways of relating events in narrative : a crosslinguistic developmental study*. Hillsdale, N.J., Lawrence, Erlbaum.
Berthonneau, A., Cadiot, P. (éds) 1993. *Les prépositions – méthodes d'analyse*. Presses universitaires de Lille.
Bertinetto, P.M., Squartini, M. 1995. An Attempt at Defining the Class of 'Gradual Completion Verbs'. Dans : Bertinetto, P.M., Bianchi, V., Higginbotham, J., Squartini, M. *Temporal References, Aspect and Acionality*. vol I : *Semantic and Syntactic Perspectives*, Turin, Rosenberg et Sellier, 11-26.
Bogacki, K., Giermak-Zielińska, T. (éds) 1997. *Espace et temps dans les langues romanes et slaves : actes du Huitième Colloque de Linguistique Romane et Slave* (Versovie, 19-21 septembre 1996), Warszawa, Instytut Filologii Romańskiej.
Bogusławski, A. 2004. *Aspekt i negacja*. Warszawa, Wydawnictwo Fakt.
2005. O operacjach przysłówkowych. Dans : Grochowski, M. (éd.) *Przysłówki i przyimki. Studia ze składni i semantyki języka polskiego*. Toruń, Wydawnictwo Uniwersytetu Mikołaja Kopernika, 15-44.
Bojar, B . 1977. Polskie czasowniki ruchu. *Polonica*, *III*.
1979. *Opis semantyczny czasowników ruchu oraz pojęć związanych z ruchem*. Warszawa, Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego.
Bonami, Olivier. 2006. Argument. Dans : Godard, D., Roussarie, L. et Corblin, F. (éds), Sémanticlopédie: dictionnaire de sémantique, GDR Sémantique & Modélisation, CNRS, http://www.semantique-gdr.net/dico/.
1999. Les constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
Bonami, O., Godard, D., Kampers-Manhe, B. 2004. Adverb Classification. Dans : Corblin, F., de Swart, H. (éds) 2004, *Handbook of French Semantics*, 143-184.
Boons, J.-P.1985. Préliminaires à la classificationdes verbes locatifs : les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles. *Lingvisticae Investigationes* IX, 2, 195-267.
1987. La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs. *Langue française*, 76, 5-40.
Borillo, A. 1982. Temps notionnel, temps grammatical : quelques faits linguistiques concernant la durée. Borillo, A., Borillo, M., Farines del Cerro, Virbel, J. (éds). *Approches formelles de la sémantique naturelle*. Toulouse, UTM.
1986. La quantification temporelle : durée et itérativité en français. *Cahiers de Grammaire*, 11, 117-156.
1987. Notions de « massif » et de « comptable » dans la mesure temporelle. Dans : David, J., Kleiber, G. (éds) *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Kliencksieck, 215-238.
1988. L'expression de la durée : constructions des noms et des verbes de mesure temporelle. *Lingvisticae Inverstigationes* 12, 2. 363-396.
1991. De la nature compositionnelle de l'aspect. *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, 97-102.

1992. Quelques marqueurs de la déixis spatiale. Dans : Morel, M-A., Danon-Boileau, L. (dir) *La Deixis*, Paris,Presses universitaires de France, 245-256.
1997. Quand le complément direct d'objet est un « lieu ». *Travaux de linguistique*, 35, 51-65.
1998. *L'espace et son expression en français*. Paris, Éditions Ophrys.
2005. Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français? *Lingvisticae Investigationes*, *Supplementa* 25, 67-82.
Bouchard, D. 1993. Primitifs, métaphore et grammaire : les divers emplois de *venir* et d'*aller*. *Langue Française*, 100, 49-66.
Bourdin, Ph. 1992. Constance et inconstance de la déicticité : la resémantisation des marqueurs andatifs et ventifs. Dans : Morel, M-A., Danon-Boileau, L. (dir.) *La Deixis*, Paris,Presses universitaires de France, 287-307.
2005. *Venir* en français contemporain : de deux fonctionnements périphrastiques. Le Querler, N. et Bat-Zeev Shyldkrot (éds), *Les périphrases verbales*. *Lingvisticae Investigationes*, *Supplementa*, 25, 261-278.
Bourquin, G. 1992. Ambiguïté de la deixis. Dans : Morel, M-A., Danon-Boileau, L. (dir.) *La Deixis*, Paris, Presses universitaires de France, 387- 400.
Bowerman, M. 2003. Rola predyspozycji kognitywnych w przyswajaniu systemu semantycznego. Dans : Dąbrowska E., Kubiński W. (réd.), *Akwizycja języka w świetle językoznawstwa kognitywnego.* Kraków, Wydawnictwo Universitas, 254-313.
Bowerman, M., Levinson, S.C. 2001. *Acquisition and Conceptual Development* (Language, Culture and Cognition 3), Cambridge University Press.
Brinton, L. 1988. *The Development of English Aspectual Systems: Aspectualizers and Post-verbal Particles*. Cambridge (Grande Bretagne), Cambridge University Press.
Brinton, L.J., Traugott, E.C. 2006. *Lexicalization and Language Change*. Cambridge University Press.
Buttler, D. 1976. *Innowacje składniowe współczesnej polszczyzny. Walencja wyrazów*. Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe.
Caroli, F. 1984. Verbes de mouvement en allemand. Dans : Guillet, A., La Fauci, N. (éds) Lexique-Grammaire des Langues Romanes, *Lingvisticae Investigationes, Supplementa* 9, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Filadelfia, 1-36.
Carlson, G. 1982. Generic Terms and Generic Sentences. *Journal of Philosophical Logics*, II, 145-181.
1995. (éd.)*The Generic Book*. Chicago, The University Press of Chicago.
Carlson, L. 1981. Aspect and Quantifiation. *Syntax and Semantics*, 14, 31-64.
Casati, R. Varzi, A. 2006. Events. Dans : *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Summer 2006 Edition)*, Edward N. Zalta (éd.), http://plato.stanford.edu/archives/sum2006/entries/events/
Caudal, P. 2000. La polysémie aspectuelle – contraste français / anglais. Thèse de doctorat, Université Paris VII – Denis Diderot.
2005a. Stage salience for event semantics. Dans : Kempchinsky, P., Slabakova, R. (éds), *Aspectual Inquires*. Dordrecht, Springer, 239-264.
2005b. Degree scales and aspect. *Cahiers Chronos*, 13, 103-119.
2006. Aspect. Dans *:* D. Godard, L. Roussarie et F. Corblin (éds), *Sémanticlopédie : dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique & Modélisation, CNRS, http://www.semantique-gdr.net/dico/
Caudal, P., Vetters, C. 2007. Passé composé et passé simple : sémantique diachronique et formelle. *Cahiers Chronos*, 16, 121-151.
Chafe, W. 1970. *Meaning and the structure of language*. Chicago, University of Chicago Press.

Charaudeau, P., Maingueneau, D. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil.
Charolles, M. 2002. *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris, Éditions Ophrys.
Chisholm, R.M. 1970. Events and Propositions. *Events*, 89-98.
Choi, S., Bowerman, M. 1991. Learning to express motion events in English and Korean. *Cognition*, 41, 83-121.
Comrie, B. 1976. *Aspect : An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. Cambridge, New York, Cambridge University Press.
Corblin, F. 1989. Spécifique-Générique : Un modèle pour les indéfinis. *Modèles linguistiques*, XI, 2, 11-35.
Corblin, F., de Swart H. (éds), 2004. *Handbook of French Semantics*. CSLI Publications.
Croft, W. 1991. *Syntactic categories and grammatical relations : the cognitive organization of information*. Chicago, University Press of Chicago.
2000. Verbs : aspect and argument structure. Texte sous contrat : Oxford University Press, http://www.unm.edu/~wcroft/WACpubs.html
2007. A two-dimensional conceptual analysis of lexical aspect. Communication à la 7e Conférence de l'Association de Linguistique Cognitive Slave (SCLA) à l'Université de Chicago, 12-14/10/2007.
2009. Aspectual and Causal Structure in Verb Meaning. Dans : Gathercole, V. (éd.) *Routes to Language Development : in honor of Melissa Bowerman*. Mahwah, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 139-166.
Croft, W., Cruse A.D. 2004. *Cognitive Linguistics*. Cambridge, Cambridge University Press.
Cruse, A. 2004. *Meaning in Language. An Introduction to Semantics and Pragmatics*. Oxford University Press.
Dahl, Ö. 1975. Remarques sur le générique. *Langages*, 79, 55-60.
1981. On the Definition of the Telic-Atelic (Bounded-Unbounded) Distinction. Dans : Tedeschi, P.J., Zaenen, A. (éds) *Syntax and Semantics. Tense and Aspect*, 14, Academic Press, New York, 79-90.
Davidson, D. 1967. The Logical Form of Action Sentences. Dans Rescher, N. (éd.) *The Logics of Decision and Action*. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.
1993. Forme logique des phrases d'action. Dans : Davidson, D. *Actions et événements*, Presses universitaires de France.
Davis, A.R., Koenig, J.-P. 2000. Linking as Constraints on Word Classes in a Hierarchical Lexicon. *Language*, 76, 56-91.
Declerck, R. 1979. Aspect and the Bounded/Unbounded Distinction. *Linguistics*, 17, 761-794
1989. Boundedness and the Structure of Situations. *Leuvense Bijdragen*, 78, 275-308.
De Mulder, W., Vanderheyden, A. 2008. Grammaticalisation et évolution sémantique du verbe *aller*. Dans : Fagard, B., Prévost, S., Combettes, B., Olivier, B. (éds). *Evolutions en français. Etudes de linguistique diachronique*, Bern, Peter Lang.
Depraetere, I. 1995. On the Necesity of Distinguishing between (Un)Boundedness and (A)Telicity. *Linguistics and Philosophy*, 18, 1-19.
Dervillez-Bastuji, J. 1982. *Structures des relations spatiales dans quelques langues naturelles : introduction à une théorie sémantique*. Genève – Paris, Librairie Droz.
Detges, U. 1999. Wie entstcht Grammatik ? Kognitive une Pragmatische Detreminanten des Grammatikalisierung von Tempusmarkern. Dans : Lang, J., Neumann-Holzschuh, I. (éds) *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*. Tubingen, Max Niedmeyer, 31-52.
Dickey, S.M. 2000. *Parameters of Slavic Aspect*. Stanford, SCLI Publications.
Dolbec, J. 1988. La préfixation en français, essais de théorie psychosystématique et application au préfixe *RE*-. Thèse de doctorat, Lilles III, A.N.R.T.

Donnellan, K. 1978. Speaker Reference, Descriptions and Anaphora. Dans : P. Cole (éd.) *Pragmatics, Syntax and Semantics*, 9, 47-68.
Doroszewski, W. (réd.) 1965. *Słownik Języka Polskiego*. Warszawa, Wiedza Powszechna.
Dowty, D.R. 1979, *Word Meaning and Montague Grammar*. Reidel, Dordrecht.
1991. Thematic Proto-Roles and Argument Selection. *Language*, 67, 547-619.
Dretske, F. 1967. Can Events Move ? *Mind*, 76, 479-492.
Dubois, J., Dubois-Charlier, F. 1997. *Les Verbes français*. Paris, Larousse.
Dubisz, S. (réd.) 2006. *Uniwersalny słownik języka polskiego*. Wydawnictwo Naukowe PWN.
Ducrot, O., Schaeffer, J.-M. 1999. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Edition du Seuil.
Fellbaum, Ch. 2002. On the Semantics of Troponymy. Dans : Green, R, Bean C.A., Myaeng, S. H. (éds) *The Semantics of Relationships. An Interdisciplinary Perspective*. Dordrecht, Boston, London, Kluwer Academic Publisher, 25-34.
Fellbaum, Ch., Miller, G.A. 1991. Semantic Networks of English. Dans : *Cognition*, 41, 197-229.
Feuillet, J. 1992. La structuration de la deixis spatiale. Dans : Morel, M-A., Danon-Boileau, L. (dir) *La Deixis*, Paris,Presses universitaires de France, 233-244.
Filip, H. 1999. *Aspect, Eventuality Types and Nominal Reference*. New York, Routledge, Taylor and Francis Group (Garland).
2003. Prefixes and Delimitation of Events. *Journal of Slavic Linguistics*, 11,1, 55-101.
2004. On Accumulating and Having it All : Perfectivity, Prefixes and Bare Arguments. Dans : Verkuyl, H., de Swart, H., van Hout, A. (éds) *Perspectives on Aspect*, Dordrecht, Kluwer, Academic Publishers Group, 125-148.
2005. The Telicity Parameter Revisited. Dans : *Semantics and Linguistic Theory*, XIV. http://plaza.ufl.edu/hfilip/Publications.htm.
Filip, H., Rothstein, S. 2006. Telicity as a Semantic Parameter. Dans : *Formal Approaches to Slavic Linguistics*, 14, 139-156.
Fillmore, Ch., J. 1968. The Case for Case. Dans : Bach, E., Harms R.T. (éds) *Universals in Linguistic Theory*. New York, Holt, Rinhart et Winston, 1-88.
1970. The Grammar of *Hitting* and *Breaking*. Dans : Jacobs, R., Rosenbaum, P. (éds) *Readings in English Transformational Grammar*, Ginn, Waltham, 120-133.
1975. Coming and Going. *Santa Cruz Lectures on Deixis 1971*. Indiana University Linguistics Club.
1977. The Case for Case Reopened. Dans : Col, P., Sadock, J.M. (éds) *Syntax and Semantics 8 : Grammatical Relations*, New York, Academic Press, 59-81.
1997. *Lectures on Deixis*. CSLI Publications, Stanford, California.
Forcellini, A., Furlanetto, J., Corradoni, F., Perin, J. 1965. *Lexicon totius latinitatis*. Bologne, A. Forni.
Forsyth, J. 1970. *A Grammar of Aspect. Usage and Meaning in the Russian Verb*. Cambridge, Cambridge University Press.
Fortis, J.-M. 1996. Sémantique cognitive et espace. Rastier, F. (éd.) *Textes et Sens*, Paris, Didier Erudition, 167-197.
2006. Les fonctions de jusqu'à. *Modèles linguistiques*, XXVII-2, 54, 137-154.
2007. Typologie de l'expression linguistique du déplacement: un examen critique. *Séminaire Formes Symboliques 13 février 2007*.
Fradin, B. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris, Presses universitaires de France.
Franckel, J.-J. 1989. *Etudes de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève-Paris, Droz.
Franckel, J.-J., Paillard, D. 1991. Discret – dense – compact : vers une typologie opératoire. *Travaux de linguistique et de philologie*, XXIX, 103-135.

Franckel, J.-J., Paillard, D., de Vogüe, S. 1988. Extension de la distinction *discret, dense, compact* au domaine verbal. Dans : David, J, Kleiber, G. (éds). 1988. *Termes massifs et termes comptables*. Klincksieck, Paris, 239-247.
François, J. 1989. *Changement, causation, action. Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français et allemand*. Genève-Paris, Droz.
1997a. La passivité des objets : rôles prototypiques et transitivité. *Travaux de linguistique*, 35, 21-37.
1997b. La combinatoire des propriétés aspectuelles et participatives des predications verbales. *Cahiers de Recherche Linguistique*, 9, 5-38.
Frege, G. 1971. *Ecrits logiques et philosophiques*. Paris, Editions du Seuil.
Fuchs, C. 1996. L'interprétation des polysèmes grammaticaux en contexte. Dans : Kleiber, G. Riegel, M. (éds) *Les formes du sens*. Louvain-la-Neuve, Duculot, 126-133.
1997. La synonymie en co-texte. Dans : Guimier,C. (éd.) *Co-texte et calcul du sens*. Presses universitaires de Caen, 31-41.
2004. (dir.) *La linguistique cognitive*. Paris, Editions Ophrys.
Furukawa, N. 2005. *Pour une sémantique des constructions grammaticales. Thème et thématicité*. Bruxelles, Paris, De Boeck, Duculot.
Gaffiot, F. 1963. *Dictionnaire illustré latin-français*. Paris, Hachette.
Giermak-Zielińska, T. 1979. *Polskie czasowniki przedrostkowe o znaczeniu przestrzennym i ich odpowiedniki w języku francuskim*. Wrocław, Warszawa, Kraków, Gdańsk. Zakład Narodowy im. Ossolińskich, Wydawnictwo Polskiej Akademii Nauk.
Gosselin, L. 1996. *Sémantique de la temporalité en français – un modèle calculatoire et cognitive du temps et de l'aspect*. Louvain, Dunod.
Gosselin, L., François, J. 1991. Les typologies de procès : des verbes aux prédications. *Travaux de liguistique et de philologie*, XXIX, 21-86.
Grimshaw, J. 1990. *Argument Structure*. MIT Press.
2005. *Words and Structures*. CSLI Publications, Stanford, CA.
Grochowski, M. 1973a. Eksplikacja znaczeń czasowników ruchu. Mayenowa M. R. (éd.) : *Semiotyka i struktura tekstu*. Wrocław, Warszawa, Kraków, Poznań, Ossolineum.
1973b. Klasyfikacja semantyczna jednomiejscowych czasowników ruchu współczesnego języka polskiego. *Prace filologiczne* XXIV, 99-116.
1975. Zależności semantyczne między czasownikiem i wyrażeniem lokatywnym. *Polonica*, I, 113-131.
Gross, M. 1975. *Méthodes en syntaxe : régime des constructions complétives*. Paris, Harmatann.
1981. Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages*, 63, 7-52.
1995. La notion de lieu argument du verbe. Dans : Bat-Zeev Shyldkrot H., Kupferman L. (éds), *Tendances récentes en linguistique française et générale*. *Lingvisticae Investigationes, Supplementa* 20, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
1999. Sur la définition d'auxiliaire du verbe. *Langages*, 135, 8-21.
Grzegorczykowa, R, Zaron, Z. (éds) 1997. *Semantyczna struktura tekstu i wypowiedzi*. Warszawa, Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego.
Guentchéva, Z. 2005. A propos de la compositionnalité et du fonctionnement de la préverbation dans le domaine slave. Dans : Dendale, P. (éd.) *Le mouvement dans la langue et la métalangue*, Recherches linguistiques, Metz, 217-242.
Guillet, A., Leclère Ch. 1992. *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives*. Genève-Paris, Droz.
Guimier, C. (éd.) 1993. *1001 circonstants*. Presses universitaires de Caen.
1996. *Les adverbes du français : le cas des adverbes en –ment*. Gap, Paris, Ophrys.

1998. (éd.) *Autour du circonstant*. Presses universitaires de Lyon.
Hacker, P.M.S. 1982. Events, Ontology and Grammar. *Philosophy*, 57, 477-86.
Hay, J. Kennedy, Ch., Levin, B. 1999. Scalar Structure Underlies Telicity in « Degree Achievements ». *SALT 9*, CLC Publications, Ithaca, 127-144.
Hickmann, M. 2001. Espace et sémantique des verbes. *Verbum*, XXIII, 4, 369-383.
Holt, J. 1943. Etudes d'aspect. *Acta Jutlandica*, XV, 2, 1-83.
Honneste, M.-L. 2005. *Venir* est-il un verbe périphrastique ? Etude sémantico-cognitive. Dans : Le Querler, N. et Bat-Zeev Shyldkrot (éds), *Les périphrases verbales*. *Lingvisticae Investigationes, Supplementa*, 25, 295-310.
Israeli, A. 2002. Russian verbs of motion : focus, deixis and viewpoint. Dans : Lagae, V., Carlier, A., Benninger, C. (éds), *Temps et aspect : de la grammaire au lexique*. Cahiers Chronos, 10, 97-118 .
Jackendoff, R. 1990. *Semantic Structures*. Cambridge (Massachusetts), London, MIT Press.
1991. Parts and boundaries. *Cognition*, 41, 9-45.
Janda, L. 2007. Aspectual Clusters of Russian Verbs. *Studies in Language*, 31, 3, 607-648.
Kagan, O. 2008. On the Semantics of Verbs of Motion in Russian. http://english.huji.ac.il/IATL/23/Kagan.pdf.
Kamp, H. 1981. Evénements, représentations discursives et référence temporelle. *Langages* 64, 39-64.
Karolak, S. 1984. Składnia wyrażeń predykatywnych. Dans : Topolińska. Z. (réd.), Grochowski, M., Karolak, S. *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia*. Państwowe Wydawnictwo Naukowe, Warszawa, 11-172.
1997. *Semantika i struktura slavjanskiego vida*. Wydawnictwo Naukowe Wyższej Szkoły Pedagogicznej, Kraków, 1997.
2001. *Od semantyki do gramatyki : wybór rozpraw*. Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy, Warszawa.
2005. *Struktura i semantyka aspektu w językach naturalnych*. Wyższa Szkoła Umiejętności, Kielce.
(*à paraître*). L'aspect dans une langue : le français. *Travaux de linguistique*.
Kearns, K. 2000. *Semantics*. St. Martin's Press.
Kennedy, Ch. 2001. Polar Opposition and the Ontology of 'Degrees'. *Linguistics and Philosophy*, 24, 33-70.
Kennedy, Ch., Levin, B. 2002. Telicity Corresponds to Degree of Change. Dans : *Topics in the Grammar of Scalar Expressions*. http://home.uchicago.edu/~ck0/docks/telicity/pdf.
Kenny, A. 1963. *Action, Emotion and Will*. London, Routledge and Kegan Paul.
Kim, J. 1969. Events and their Description : some Considerations. Dans : Resher, N. et al. (éds), *Essays in Honour of Karl Hempel*, Dordrecht, Kluwer, 198-216.
Kleiber, G. 1987. *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*. Berne, Francfort/M, New York, Paris, Peter Lang.
1990. *La Sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris, Presses unversitaires de France.
1996. Noms propres et noms communs : un problème de dénomination. *Meta*, vol. 41, 4, 567-589.
1999. *Problèmes de sémantique: la polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
Klein, W. 1989. *L'acquisition de langue étrangère*. Paris, Armand Collin.
Klemensiewicz, Z. 1951. Próba charakterystyki dwu naczelnych funkcji przedrostka w polskim czasowniku. *Sprawozdania Polskiej Akademii Umiejętności*, 52, 651-654.
Kopecka, A. 2004. Etude typologique de l'expression de l'espace : localisation et déplacement en français et en polonais. Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2.

2009. L'expression du déplacement en français : l'interaction des facteurs sémantiques, aspectuels et pragmatiques dans la construction du sens spatial. *Langages*, 173, 54-73.
(*à paraître*). Motion events in Polish : lexcalization patterns and the description of Manner.
Kövekses, Z., Radden, G. 1998. Metonymy: Developping a cognitive linguistic view. *Cognitive Linguistics* 9, 37-77.
Kozlowska, M. 1998a. Aspect, mode d'action et classes aspectuelles. Dans : Moeschler, J. (dir.) *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Editions Kimé, 101-122.
1998b. Bornage, télicité et ordre temporal. Dans : Moeschler, J. (dir.) *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Editions Kimé, 221-244.
Kratzer, A. 1995. Stage-level and Individual-level Predicates. Dans : Carlson, G. (éd.). *The Generic Book*, Chicago, Chicago University Press.
Kreisberg, A. 1996. Le circonstanciel de mesure temporelle et e sémantisme du prédicat. Dans : Bogacki, K. Giermak-Zielińska, T. (éd.) *Espace et temps dans les langues romanes et slaves : actes du Huitième Colloque de Linguistique Romane et Slave* (Varsovie, 19-21 septembre 1996), Warszawa, Instytut Filologii Romańskiej, 53-61.
Krifka, M. 1986. Nominalreferenz und Zeitkonstitution. Zur Semantik von Massentermen, Individualtermen, Aspektklassen. Doctoral Thesis, University of Munich, Germany.
1987. *Nominal Reference and Temporal Constitution : Towards a Semantics of Quantity*. FNS Berischt 17, Forschungstelle für Natürliche Sprachliche Systeme, Université de Tubingen.
1989. Nominal Reference, Temporal Constitution and Quantification in Event Semantics. Bartsch, R.,van Benthem, J. van Emde Boas, P. (éds), *Semantics and Contextual Expression*, Foris, Dordrecht, 75-115.
1992. Thematic Relations as Links between Nominal Reference and Temporal Constitution. Dans : Sag, I.A., Szabolcsi, A. (éds) *Lexical Matters*, CLSI Publications, Stanford California, 29-54.
1998. The Origins of Telicity. Dans : Rothstein, S. (éd.), *Events and Grammar.* Dordrecht, Kluwer, 197-235.
Krifka, M., Gerstner-Link, C. 1993. Genericity. Dans : Jakobs, J. Von Stechow, A., Sternefeld, W. Vennemann, T. (éds). *Syntax : An International Handbook of Contemporary Research.* Berlin, De Gruyter, 966-978.
Kryzia, W. 1986. Czas trwania zdarzenia a aspekt i limitatywność czasownika. Dans : Laskowski, R. *Czas i przestrzeń w języku*. Katowice, Uniwersytet Śląski, 97-104.
Kudra, B. 1993. *Wpływ przedrostków na łączliwość składniową czasowników ruchu*. Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.
Kupferman, L. 2005. Les verbes de déplacement et leurs complements. Dans : Lambert, F., Nølke, H. (éds) *La syntaxe au coeur de la grammaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 167-177.
2008. Les verbes de déplacement et le rôle Source. *Langages*, 169, 92-110.
Kurcz, I. (réd.) 1990. Słownik frekwencyjny polszczyzny współczesnej. Kraków, Państwowa Akademia Nauk, Instytut Języka Polskiego.
Kuryłowicz, J. 1960. Le problème du classement des cas. Dans : *Esquisses linguistiques*, Wrocław – Kraków, Polska Akademia Nauk, 131-154.
Laca, B. 2005. Périphrases aspectuelles et temps grammatical dans les langues romanes. Dans : Le Querler, N. et Bat-Zeev Shyldkrot (éds), *Les périphrases verbales*. *Lingvisticae Investigationes, Supplementa*, 25, 47-66.
Lamiroy, B. 1983. *Les verbes de mouvement en français et en espagnol*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing et Leuven University Press.
1999. Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation. *Langages*, 135, 33-45.

Langacker, R. 1987a. *Foundations of Cognitive Grammar I : Theoretical Prerequisites*. Stanford (California), Stanford University Press.
1987b. Mouvement abstrait. *Langue Française*, 76, 59-76.
Lascarides, A., Asher, N. 1993. Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entailment. *Linguistics and Philosophy*, 16, 437-493.
Laskowski, R. (éd) 1986. *Czas i przestrzeń w języku*. Katowice, Uniwersytet Śląski.
1996. Aspekt a znaczenie czasowników (predykaty zmiany stanu). *Studia z leksykologii i gramatyki języków słowiańskich*. Kraków, 39-48.
1998. Kategorie morfologiczne języka polskiego – charakterystyka funkcjonalna. Dans : Grzegorczykowa, R. *Gramatyka współczesnego języka polskiego*. *Morfologia*, 151-203.
1999. Czasowniki ruchu liniowego (czasowniki przemieszczania) w perspektywie kontrastywnej. *Semantyka a konfrontacja językowa,* 2, 49-57.
Leeman, D. 2005. La preposition *jusque*. Dans : Dendale, P. (éd.) *Le mouvement dans la langue et la métalangue*, Recherches linguistiques, Metz, 103-120.
Levin, B. 1993. *English Verb Classes and Alternations : a Preliminary Investigation*. Chicago, The University of Chicago Press.
2005. Semantic Prominence and Argument Realization V. Structuring Event Structure. Cours 123, MIT, www.stanford.edu/~bc**levin**/lsa05e**v**str.pdf.
2006. Lexical Semantics and Argument Realization I. Empirical and Conceptual Challenges of Argument Realization. http://www.stanford.edu/~bc**levin**/dgfs06.html - 4.
2009. Where do the verb classes come from ? Communication à la conférence : Verb Typologies revisited. A Cross-linguistic Reflection on Verbs and Verb Classes, Université de Gand, Belgique, 5-7/02/2009.
Levin, B., Pinker, S. 1991. Introduction to special issue of *Cognition* on lexical and conceptual semantics. *Cognition*, 41, 1-7.
Levin, B., Rappaport Hovav, M. 1992. The lexical semantics of motion verbs : the perspective from inaccusativity. Dans : Roca, I.M.(éd.) *Thematic Structure. Its role in Grammar*. Berlin, New York, Fortis Publications, 247-269.
1999. Two Structures for Compositionnally Derived Events. *SALT* 9, 199-223.
2005. *Argument Realization*. Cambridge University Press.
Lewicka, H., Bogacki, K. (dir.). 1983. *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*. Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe.
Lewis, D., K. 1986. Events. Dans : *Philosophical Papers*, Volume 2, New York, Oxford University Press, 241-69.
Madray-Lesigne, F. 1992. L'ici et l'ailleurs de la personne en discours : quelques affinités entre personnes, temps et mode en français. Dans : Morel, M-A., Danon-Boileau, L. (dir.) *La Deixis*, Paris, Presses universitaires de France, 401- 409.
Marconi, D. 1997. *Lexical Competence*. Cambridge/Massachusetts, London/England, The MIT Press.
Martin, R. 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase : éléments pour une théorie sémantique*. Paris, Klincksieck.
Mascherin, L. 2007. Analyse morphosémantique de l'aspectuo-temporalité en français. Le cas du préfixe *RE*-. Thèse de doctorat, Université Nancy 2/ATILF-CNRS (UMR 7118).
Maslov, Ju. 1948. Vid i leksiceskoje znacenje glagola v sovremiennom bolgarskom literaturnom jazyke. *Izviestia AN CCCP*, 7, 303-316.
Mathieu-Colas, M. 2007. Domaines et classes sémantiques. *Verbum*, XXIX, n° 1-2, 11-24.
Meunier, A. 1992. Sujet de la deixis et le support modal. Dans : Morel, M-A., Danon-Boileau, L. (dir.) *La Deixis*, Paris, Presses universitaires de France, 375-387.

Miladi, L. 2002. Verbes de "mouvement" à complémentation infinitive en polonais contemporain. Comparaison avec d'autres langues. *Lingvisticae Investigationes* 25/1, 71-86.

Mindak, J. 1988. Perfectivité. Dans : Bracops, M. (éd.) *Equivalences. Généricité, spécificité et aspect. Revue de l'Institut supérieur de Traducteurs et Interprètes de Bruxelles.* vol. 17/1-2-3, vol. 18/1, 151-162.

Moens, M., Steedman, M. 1988. Temporal Ontology and Temporal Reference. *Computational Linguistics* 14, 2, 15-28.

Moeschler, J. (dir.) 1998. *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Editions Kimé.

Montague, R. 1969. On the Nature of Certain Philosophical Entities. *The Monist* 53, 159-94.

Mourelatos, A. 1978. Events, Processes and Status, *Linguistics and Philosophy* 2, 3, 415-434.

1981. Events, Processes and States. Tedeschi, P., Zaenen, A. (éds) *Syntax and Semantics. Tense and Aspect,* 14, Academic Press, New York, 191-212.

Muller, Ph., Sarda, L. 1998. Représentation de la sémantique des verbes de déplacement transitifs du français. *Traitement automatique des langues*, ATALA, vol.39, n°2, 127-147.

Nef, F. 1988. Termes de masse, pluriel et événements. Dans : David, J, Kleiber, G. (éds). 1988. *Termes massifs et termes comptables*. Klincksieck, Paris, 249-265.

Nesset, T. 2007. Metaphorical walking : Russian идти as a generalized motion verb. Communication à la 7e Conférence de l'Association de Linguistique Cognitive Slave, Université de Chicago 12-14 octobre 2007.

Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris, Armand Colin.

Nølke, H. 1997. Les adverbiaux spatio-temporels dans le système adverbial. Dans : Bogacki, K., Giermak-Zielińska, T. (éds) *Espace et temps dans les langues romanes et slaves : actes du Huitième Colloque de Linguistique Romane et Slave* (Versovie, 19-21 septembre 1996), Warszawa, Instytut Filologii Romańskiej, 151-168.

Paduceva, E.V. 1996. *Semanticeskije issledovanija. Semantika vremeni i vida v russkom jazyke. Semantika narrativa*. Moscou, Jazyki russkoj kul'tury.

Parsons, T. 1990. Events in the Semantics of English : A Study in Subatomic Semantics. Dans : Le Pore, E. McLaughlin, B. (éds) *Actions and Events : Perspectives on the Philosophy of Donald Davidson*. Basil Blackwell, London, 235-267.

Partee, B. 1999. Some Remarks on Linguistic Uses of the Notion of Event. Dans : Tenny, C., Pustejovsky, J. (éds) *Events as Grammatical Objects. The Converging Perspectives of Lexical Semantics and Syntax*. Stanford, CSLI Publications 493-495.

Peirce, Charles S. 1931-58. *Collected Papers of Charles Sanders Peirce*, Hartshorne, Ch., Weiss, P. (éds) Cambridge: Harvard University Press.

Piernikarski C. 1969. O dopełnieniu i okoliczniku. *Studia z filologii polskiej i słowiańskiej* , 8, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe.

1972. Opozycje semantyczne czasowników *iść* i *chodzić*. *Studia z filologii polskiej i słowiańskiej* XI.

Podracki, J. 1982. *Koncepcje składniowe w gramatykach języka polskiego (od O. Kopczyńskiego do Z. Klemensiewicza)*. Warszawa, Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego.

1989. *Dydaktyka składni polskiej*. Warszawa, Wydawnictwa Szkolne i Pedagogiczne.

Porawska, J. 1991. *Semantyczne aspekty frazeologii czasowników ruchu. Francuskie związki frazeologiczne zawierające czasownik* aller *i ich formalno-semantyczne odpowiedniki w języku polskim*. Kraków, Wydawnictwo Universitas.

Pourcel, S., Kopecka, A. 2006. Motion Events in French : Typological Intricacies. www.sussex.ac.uk.

Pottier, B. 1974. *Linguistique générale : théorie et description*. Paris, Klincsieck.
1992. *Sémantique générale*. Paris, Presses universitaires de France.
Prévost, S., Fagard, B. 2007. Grammaticalisation et lexicalisation : la formation d'expressions complexes, *Langue Française*, 3-8.
Przybylska, R. 2002. *Polisemia przyimków polskich w świetle semantyki kognitywnej*. Universitas, Kraków.
2006. *Schematy wyobrażeniowe a semantyka polskich prefiksów czasownikowych do-, od-, prze-, roz-, u-*. Universitas, Kraków.
Pustejovsky, J. 1991. The syntax of event structure. *Cognition*, 41, 47-81.
Pustejovsky, J., Tenny, C. (éds) 1999. *Events as Grammatical Objects. The Converging Perspectives of Lexical Semantics and Syntax*. CSLI Publications.
Quinton, A. 1979. Objects and Events. *Mind*, 88, 197-214.
Ramchand, G.C. 1997. *Aspect and Predication. The Semantics of Argument Structure*. Oxford, Clarendon Press.
Ramsey, F., P. 1927. Facts and Propositions, *Proceedings of the Aristotelian Society*, Vol. 7, 153-70.
Rastier, F. 1987. *Sémantique interprétative*. Paris, Presses universitaire de France.
Récanati, C., Récanati, F. 1999. La classification de Vendler revue et corrigée. Dans : Vogeleer, S, Borillo, A., Vuillaume, M., Vetters, C. (éds). *Cahiers Chronos*, 4, 167-184.
Rémi-Giraud, S. 1998. Le complément circonstanciel : problèmes de definition. Dans : Guimier, C. (éd.). Autour du circonstant. Presses universitaires de Lyon, p. 65-113.
Renaud, F. 2005. *Temps, durativité, télicité*. Louvain – Paris, Editions Peeters.
Riegel, M., Pellat, J-Ch., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France.
Rosch, E. 1975. Cognitive Representation of Semantic Categories. *Journal of Experimental Psychology*, 104, 192-233.
1987. Wittgenstein and Categorization Research in Cognitive Psychology. Dans : Chapman, M., Dixon, R., A. (éds) *Meaning in the Growth of Understanding*. Berlin, Springer.
Rudzka-Ostyn, B. 2000. *Z rozważań nad kategorią przypadka*. Kraków, Universitas.
Sablayrolles, P. 1991. Sémantique spatio-temporelle du déplacement en français : analyse et representation. *Cahiers, de grammaire*, 16, 119-159.
1995. Sémantique formelle de l'expression du mouvement. Toulouse, Université Toulouse III.
Saint-Dizier, P. 2006. Rôles thématiques. Dans : D. Godard, L. Roussarie et F. Corblin (éds), *Sémanticlopédie : dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique et Modélisation, CNRS, http://www.semantique-gdr.net/dico/
Saloni, Z. 1976. *Cechy składniowe czasownika polskiego*. Wrocław, Ossolineum.
Sarda, L. 1999. *Contribution à l'étude de la sémantique de l'espace et du temps. Analyse des verbes de déplacement transitifs directs du français*. Thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail.
Schepping, M.-Th. 1996. Un cas de polysémie dans le domaine verbal : *ARRIVER*. Dans : Dupuy-Engelhardt, H. (éd.), 1996. *Questions de méthode et de delimitation en sémantique lexicale*. Presses universitaires de Reims, 159-174.
Sikora, D. 2006. Pourquoi revient-on à ses moutons? Regard croisé sur la sémantique du retour en français et en polonais. *Studia Romanica Posnaniensia*, vol. XXXIII, p. 199-221.
Sinha, Ch., Kuteva, T. 1997. Distributed Spatial Semantics. *Nordic Journal of Linguistics*, 18, 167-199.

Slobin, D. 2003. Od « myśli i języka » do « myślenia dla mówienia ». Traduit par Kubińska O, Kubiński W. Dans : Dąbrowska E., Kubiński W. (réd.), *Akwizycja języka w świetle językoznawstwa kognitywnego*. Kraków, Wydawnictwo Universitas, 361-402.
2004. The Many Ways to Search for the Frog : Linguistic Typology and the Expression of Motion Events. Dans : *Relating Events in Narrative 2 : Typological and Contextual Perspectives*. New York, Lawrence Erlbaum Assoc Inc, 219-257.
Smith, C. 1986. A Speaker-based Approach to Aspect. *Linguistics and Philosophy*, 9, 97-115.
1991. *The Parameter of Aspect*. Dordrecht, Boston, London, Kluwer.
Stawnicka, J. 2007. *Aspekt – iteratywność – określniki kwantyfikacyjne (na materiale form czasu przeszłego w języku polskim)*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
Stosic, D. (*à paraître*). La notion de « *manière* » dans la sémantique de l'espace.
Svorou, S. 1994. *The Grammar of Space*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
(de) Swart, H. 1987. Phrases habituelles et sémantique des situations. Dans : Kleiber, G. (éd.), 1987. *Rencontre(s) avec la généricité*, Paris, Kliencksieck, 261-279.
Szymczak, M. (réd.) 1998. *Słownik Języka Polskiego*. Wydawnictwo Naukowe PWN.
Świątkowska, M. 1988. Aspect et/ou classes de verbes. Dans : Bracops, M. (éd.) *Equivalences. Généricité, spécificité et aspect. Revue de l'Institut supérieur de Traducteurs et Interprètes de Bruxelles.* vol. 17/1-2-3, vol. 18/1, 163-174.
1997. *Je vous appelle depuis Paderevianum* : quelques observations sur l'emploi spatial de *depuis*. Dans : Bogacki, K., Giermak-Zielińska, T. (éds) *Espace et temps dans les langues romanes et slaves : actes du Huitième Colloque de Linguistique Romane et Slave* (Versovie, 19-21 septembre 1996), Warszawa, Instytut Filologii Romańskiej, 211-218.
Talmy, L. 2000. *Toward a Cognitive Semantics*. Volume I : *Concept Structuring System*. Volume II : *Typology and Process in Concept Structuring*. Harvard, MIT Press.
Taylor, B. 1977. Tense and Contnuity. *Linguistics and Philosophy*, 1, 199-220.
Taylor, J. R. 1995. *Linguistic Categorization. Prototypes in Linguistic Theory*. Oxford, Clarendon Press.
Tenny, C. 1994. *Aspectual Roles and the Syntax-Semantics Interface*. Dordrecht, Boston, Londres, Kluwer Academic Publishers.
1995. How Motion Verbs Are Special. The Interaction of Semantic and Pragmatic Information in Aspectual Verb Meaning. *Pragmatics and Cognition*, 3, 1, 31-73.
Tenny, C. Pustejovsky, J. (éds) 1999. *Events as Grammatical Objects. The Converging Perspectives of Lexical Semantics and Syntax*. Stanford, CSLI Publications.
Ter Meulen, A. 1984. Events, Quantities and Individuals. Dans : Landman, F., Veltman, F. (éds) *Varieties of Formal Semantics*, Dordrecht, Foris, 259-280.
1997. *Representing Time in Natural Languages*, Cambridge, MIT Press.
Tesnière, L. 1965. *Elements de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck.
Tokarski, J. 1967. *Z pogranicza metodyki i językoznawstwa*. Warszawa, Państwowy Zakład Wydawnictw Szkolnych.
Touratier, Ch. 2000. *La sémantique*. Paris, Armand Colin.
Traugott, E. 2004. Historical Pragmatics. Dans : Horn, L.R., Ward, G. (éd.) *The Handbook of Pragmatics*. Oxford, Blackwell, 538-561.
Traugott, E., Dasher, R. 2002. *Regularity in Semantic Change*. Cambridge, Cambridge University Press.
Traugott, E., König, E. 1991. The semantics-pragmatics of grammaticalization revisited. Dans : Traugott et Heine (éds), *Approaches to Grammaticalization*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins, vol. 1, 189-218.
Van Benthem, J., 1983, *The Logic of Time*. Dordrecht, Kluwer.
Vandeloise, C. 1985. Au-delà des descriptions géométriques et logiques de l'espace. Une description fonctionnelle. *Lingvisticae Investigationes*, t. 9, n° 1, 109-129.

1986. *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*. Paris, Seuil.
1987. La préposition *à* et le principe d'anticipation. *Langue Française*, 76, 77-111.
2006. *De la distribution à la cognition*. Paris, L'Harmattan.
2007. Le verbe ALLER : L'affranchissement du contexte d'énonciation immédiat. *Journal of French Language Studies*, 17-3, 343-359.
Van de Velde, D. 2006. *Grammaire des événements*. Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
Van Valin, R. 1990. Semantic Parameters of Split Intransivity. *Language* 66, 221-260.
Van Voorst, J. 1993. Un modèle localiste de la transitivité. *Langue Française*, 100, 31-48.
Vendler, Z. 1967. Verbes and Times. *Linguistics in Philosophy*, 97-121.
Verkuyl, H.J. 1972. *On the Compositionnal Nature of Aspect*. Dordrecht, Reidel.
1993. *A Theory of Aspectuality. The Interaction between Temporal and Atemporal Structure*. Cambridge Studies in Linguistics, 64, Cambridge, Cambridge University Press.
1999. *Aspectual Issues : Studies on Time and Quantity*. Stanford, CA, CSLI Publications.
Verkuyl, H., Vet, C., Borilo, A., Bras, M., Le Draoulec, A., Molendijk, A., de Swart, H., Vetters, C., Vieu, L. 2004. Tense and Aspect in Sentences. Corblin, F., de Swart, H. (éds) *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI Publications, 233-270.
Vetters, C. 1996. *Temps, aspect et narration*. Amsterdam, Rodopi.
Vetters, C., De Mulder, W. 2000. Passé simple et imparfait : contenus conceptual et procédural. *Cahiers Chronos* 6, 13-36.
Vet, C. 1980. *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain*. Genève, Droz.
1992. Le passé composé : contextes d'emploi et interprétation. *Cahiers de praxématique*, 19, 37-59.
1993. Peut-on calculer l'interprétation des syntagmes nominaux et des prédications verbales. Dans : Hulk, A., Melka, F., Schroten, J. (réd.) *Du lexique à la morphologie : do côté de chez Zwaan*. Amsterdam-Atlanta, Rodopi.
1994. Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect. *Cahiers de grammaire*, 19, 1-17.
1995. Structures discursives et interprétation du discours. *Modèles linguistiques*, t. XVI, 2, 111-122.
Victorri, B. 1996. *La polysémie : construction dynamique du sens*. Paris, Hermès.
1997. La place du mouvement dans la structure sémantique des langues. www.arco.asso.fr/downloads/Archives/Ec/Victorri.pdf.
2002. Espaces sémantiques et représentation du sens. http://halshs.ccsd.cnrs.fr/
Vikner, C. 1985. L'aspect comme modificateur du mode d'action : à propos de la construction être + participe passé. *Langages*, 67, 95-113.
Von Kutschera, F. 1993. Sebastian's Strolls. *Grazer Philosophische Studien*, 45, 75-88.
Weinsberg, A. 1971. Okoliczniki miejsca a przedrostki przestrzenne. *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego*, XXVIII, 145-151.
1973. *Przyimki przestrzenne w języku polskim, niemieckim i rumuńskim*. Wrocław, Ossolineum.
Weschler, S. 2005. An analysis of English resultatives under the event-argument homomorphism model of telicity. Dans : Erteschik-Shir, N., Rapoport, T. (éds) *The Syntaxe of Aspect – Deriving thematic and aspectual interpretation*. Oxford, Oxford University Press, p. 255-273.
Wetzel, L. 2006. Types and Tokens. The Stanford Encyclopedia of Philosophy (avril 2006). URL : http://plato.stanford.edu/entries/types-tokens.
Widła, H. 1999. *Influence de la langue seconde sur la langue maternelle. Les traces du français dans le polonais des residents polonais en France – approche statistique*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.

2007. L'acquisition du français – langue troisième. Problèmes méthodologiques et implications pratiques. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
Wierzbicka, A. 1967. On the Semantics of the Verbal Aspect in Polish. *To Honour Roman Jakobson*, III, 2231-2249.
Wilkins, S.C., Levinson D. (éds) 2006. Grammars of Space : exploration on cognitive diversity. Cambridge, New York, Melbourne, Cambridge University Press.
Wilson, N. L., 1974, Facts, Events, and Their Identity Conditions. *Philosophical Studies* 25, 303-321.
Włodarczyk, A., Włodarczyk, H. 1999. Semantics of Motion Verbs – Multiple Inheritance of Semantic Features. *Semantyka a konfrontacja językowa*, 2, 59-84.
Włodarczyk, H. 1980a. Zagadnienie aspektu w czasowniku polskim i francuskim. Studium kontrastywne. *Rocznik Slawistyczny*, XL, cz. I, 19-29.
1980b. Czasowniki ruchu a katergoria aspektu w języku polskim, *Polonica*, VI, 49-56
1997. *L'aspect verbal dans le contexte en polonais et en russe*. Paris, Institut d'Etudes Slaves.
Wróbel, H. 1986. Informacje przestrzenne w strukturach słowotwórczych. Dans : Laskowski, R. (éd.) *Czas i przestrzeń w języku*. Katowice, Uniwersytet Śląski, 75-84.
1998. Czasownik. Dans : Grzegorczykowa, R. (dir). *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Słowotwórstwo i morfotaktyka*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN, 536-583.
Zaron, Z. 2005. Wykładnikami lokalizacji – konstrukcje przysłówkowe ? Dans : Grochowski, M. (éd.) *Przysłówki i przyimki. Studia ze składni i semantyki języka polskiego*. Toruń, Wydawnictwo Uniwersytetu Mikołaja Kopernika, 45-55.

Ressources électroniques :

Base textuelle Frantext www.frantext.fr
Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales www.cnrtl.fr
Korpus Instytutu Podstaw Informatyki Polskiej Akademii Nauk (IPI PAN) http ://korpus.pl
Korpus Języka Polskiego Wydawnictwa Naukowego PWN (cédérom), Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe.
Narodowy Korpus Języka Polskiego www.nkjp.pl
Trésor de la Langue Française informatisé http://atilf.atilf.fr/tlf.htm

Textes et autres ressources :

Manuels de polonais langue étrangère

Dyèvre, L., Furman-Bouvard, M. 1994. *Dzień dobry. Méthode de polonais*. Paris, Insitut d'Etudes Slaves.
Goczołowa, Z., Rudzka, B. 1992. *Wśród Polaków. Polish for Foreign Students*. Lublin, Katolicki Uniwersytet Lubelski.
Lewiński, P. 2001. *Oto mowa polska*. Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego.
Pyzik, J. 2003. *Iść czy jechać? Ćwiczenia gramatyczno-semantyczne z czasownikami ruchu*. Kraków, Universitas.

Romans

Birdsall, J. 2007. *Rodzina Penderwicków*. trad. Baltyn, H. Warszawa, Nasza Księgarnia. (Birdsdall)

Johnson, J. 2000. *Encyklopedia dinozaurów*. trad. Szyndlar, Z. Bielsko-Biała, Wydawnictwo Debit. (Johnson)
Kalicińska, M. 2007. *Powroty nad rozlewiskiem*. Zysk i ska (Kalicińska 1).
Kalicińska, M. 2008. *Dom nad rozlewiskiem*. Zysk i ska (Kalicińska 2).

Index d'auteurs et de notions

Agrell, 35, 106, 357
Aktionsart, 35
Amiot, 290, 295, 296, 298, 300, 357
Antinucci, 102, 357
Apothéloz, 280, 290, 291, 293, 294, 295, 357
argument externe, 43
argument interne, 43
argument sémantique, 42
argument syntaxique, 42
Aristote, 10, 22, 30, 36
Asher, 7, 8, 12, 14, 15, 29, 30, 56, 57, 62, 64, 65, 85, 142, 149, 192, 194, 239, 242, 246, 248, 254, 283, 284, 337, 346, 353, 357, 365
Asnès, 32, 33, 34, 41, 43, 44, 47, 49, 50, 60, 119, 165, 237, 238, 239, 247, 301, 357
aspect grammatical, 32, 35, 105, 106
aspect lexical, 14, 32, 35, 106, 265, 348
aspect phrastique, 32
atomicité, 319
Auchelin, 291
Aunargue, 7, 15, 357
Bach, 28, 29, 109, 357, 361
Bąk, 40, 134, 358
Beavers, 91, 112, 113, 128, 165, 166, 245, 303, 306, 358
Belletti, 83, 358
Bénéficiaire, 52
Bennett, 27
Bogusławski, 71, 102, 182, 358
Bojar, 8, 12, 56, 82, 358
Boons, 8, 9, 13, 14, 37, 38, 39, 40, 49, 57, 59, 67, 72, 73, 75, 139, 238, 239, 257, 259, 358
Borillo, 7, 8, 14, 15, 28, 30, 32, 63, 101, 106, 116, 168, 196, 200, 201, 203, 238, 240, 259, 302, 336, 357, 358, 367
Bowerman, 7, 359, 360
Carlson, 30, 188, 359, 364
Casati, 25, 26, 27, 359
Caudal, 28, 29, 30, 31, 101, 102, 103, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 264, 359
cause, 9
Chisholm, 26, 360
cible, 8
compétence lexicale, 328
complément argument de lieu, 39
complément directionnel, 63
complément scénique de lieu, 39
complément terminatif, 63
complément adlatifs, 17
Comrie, 35, 102, 151, 360
Croft, 28, 59, 88, 103, 128, 360
cumulativité, 119
alternance de modèles de réalisation argumentale, 43
Dahl, 115, 186, 360
Dasher, 322, 368
Davidson, 22, 23, 24, 28, 30, 360, 366
Davis, 51
De Mulder, 160, 321, 360, 369
de Voguë, 191
découpage notionnel, 192
délimitation, 115
déplacement, 9
Detges, 321
distributivité, 118
divisibilité, 118
Dolbec, 297, 360
Doroszewski, 123
Dowty, 35, 51, 52, 54, 91, 111, 113, 245, 361
Dretske, 25, 361
Dubisz, 11, 90, 123, 181, 361
Ducrot, 45, 48, 361
durativité, 113
dynamicité, 111
échelle à deux valeurs, 58
échelle fermée, 58
échelle ouverte, 58
échelle plurivalente, 58

emplacement, 15
entités mixtes, 15
enveloppe pragmatique, 15
événement multiple, 120
Fagard, 7, 360, 367
Fellbaum, 10, 11, 238, 326, 361
figure, 8
Figure, 55
Filip, 35, 111, 113, 118, 119, 131, 155, 159, 361
Fillmore, 50, 83, 361
fond, 8
Forsyth, 151
Fortis, 7, 8, 60, 63, 259, 260, 347, 361, 365
Fradin, 89, 361
Franckel, 191, 361, 362
François, 28, 34, 362
Frege, 24, 362
Gebert, 102, 357
Giermak-Zielińska, 13, 106, 151, 358, 362, 364, 366, 368
Gosselin, 28, 31, 32, 107, 362
Grimshaw, 28, 50, 51, 83, 85, 87, 315, 362
Grochowski, 12, 96, 123, 181, 358, 362, 363, 370
Gross, 13, 37, 38, 39, 49, 67, 73, 75, 139, 173, 183, 239, 258, 313, 362
Grzegorczykowa, 102, 362, 365, 370
Guillet, 13, 37, 359, 362
Hacker, 25, 363
Hay, 99, 112, 113, 363
hétérogène, 119
hétérogénéité, 119
homogène, 118
homogénéité, 118
homomorphisme, 56
imperfectivité, 105
intervalle de référence, 120
itération séquentielle, 299
Jackendoff, 28, 83, 363
Janda, 106, 215, 326, 363
Kagan, 159, 363
Kamp, 28, 363
Karolak, 42, 102, 107, 363
Kennedy, 58, 99, 112, 113, 363
Kleiber, 10, 82, 120, 121, 124, 150, 169, 185, 186, 187, 189, 204, 205, 209, 214, 216, 218, 223, 225, 274, 279, 280, 287, 297, 342, 358, 362, 363, 366, 368
Klemensiewicz, 106, 152, 171, 232, 341, 363
Koenig, 51
Kopecka, 8, 12, 15, 17, 64, 82, 135, 136, 197, 240, 241, 302, 363, 366
Kozlowska, 191, 264, 297, 364
Kratzer, 364
Krifka, 15, 29, 32, 52, 56, 113, 119, 364
Kudra, 232, 364
Kupferman, 32, 33, 41, 43, 44, 47, 49, 50, 60, 237, 238, 239, 301, 357, 362, 364
Kurcz, 10, 364
Lamiroy, 37, 67, 173, 222, 312, 313, 314, 364
landmark, 8
langues à basse saillance de manière (low-manner-salient languages), 17
langues à haute saillance de manière (high-manner-salient languages), 16
langues à trajectoire satellisée (satellite framed languages), 16
langues à trajectoire verbalisée (verb framed languages), 15
Lascarides, 62, 64, 65, 142, 149, 194, 242, 248, 254, 283, 284, 337, 346, 357, 365
Laskowski, 34, 87, 102, 103, 104, 105, 107, 108, 113, 123, 124, 364, 365, 370
Leclère, 13, 37, 362
Levin, 28, 29, 36, 41, 43, 47, 50, 51, 54, 58, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 96, 99, 100, 101, 108, 112, 113, 140, 176, 192, 214, 246, 265, 274, 315, 363, 365
Levinson, 7, 359
Lewis, 27, 171, 365
lieu à proprement parler, 15
localisation finale, 13
localisation initiale, 13
localisation médiane, 13
Manière,
(rôle aspectuel) 52, 53
Marconi, 328, 365
Martin, 291, 365
Mascherin, 290, 295, 297, 365
Maslov, 102, 365
Mesure (rôle aspectuel)

Miladi, 73, 366
Miller, 10, 11, 361
Mindak, 154, 170, 366
modifieur, 50, 134
Moeschler, 291, 364, 366
Molendjik, 109
Montague, 27
Mourelatos, 102, 366
mouvement, 8, 9, définition
Muller, 7, 366
Nef, 118, 190, 275, 366
Neveu, 89, 291, 366
Objet, 51
Objet de perception, 52
Objet effectué, 52
objets, 15
Paducheva, 34, 87, 102
Paillard, 191, 361, 362
Parsons, 28, 113, 366
Partee, 24, 27, 43, 265, 366
Peirce, 209, 366
Pelat, 35, 187
perfectivité, 105
perfectivité ponctuelle, 154
Piernikarski, 40, 366
Podracki, 40, 134, 366
point de vue aspectuel, 105
polarité aspectuelle, 13, 14, 238, 259, 357
portions d'espace, 15
posture, 15
potentiel dérivationnel, 153
Pottier, 89, 367
Pourcel, 15
prédicat étendu, 44
propriétés participatives, 34
proto-Agent, 51
proto-Patient, 51
Przybylska, 73, 106, 152, 367
pure root participant, 140
Pustejovsky, 28, 29, 113, 366, 367, 368
Quine, 25
Quinton, 25, 367
Ramchand, 32, 367
Ramsey, 26, 27
Rappaport Hovav, 29, 36, 41, 43, 47, 50, 54, 83, 84, 87, 113, 365
relation de mouvement, 56, 57
relation locative, 13, 63
Renaud, 154, 367
Riegel, 35, 36, 187, 362, 367
Rioul, 35, 187, 367
Rizzi, 83, 358
rôle aspectuel, 53
rôles thématiques, 51
Rosch, 10, 367
Rosen, 83
Sablayrolles, 7, 8, 12, 14, 15, 56, 239, 246, 259, 353, 357, 367
Sarda, 7, 238, 366
scalarité, 112
Schaeffer, 45, 48, 361
site, 8
Slobin, 7, 12, 16, 57, 82, 92, 135, 176, 237, 358, 368
Smith, 15, 28, 30, 31, 102, 107, 108, 111, 151, 368
Source, 52
Stawnicka, 87, 182, 368
Stosic, 10, 17, 92, 237, 368
structure actancielle, 45
structure argumentale, 43
structure argumentale multiple, 43
substances, 15
Surface, 52
Svorou, 7, 368
Talmy, 7, 8, 9, 12, 15, 16, 19, 21, 35, 36, 54, 55, 56, 60, 82, 92, 93, 200, 237, 326, 331, 342, 368
Taylor, 10, 361, 368
télicité, 113
Tenny, 28, 29, 32, 52, 53, 54, 56, 58, 103, 113, 157, 270, 348, 366, 367, 368
Ter Meulen, 29
terminativité, 117
Terminus
(rôle aspectuel), 53
Tesnière, 43, 45, 46, 48, 49, 368
Thème, 51
Thème incrémental, 52
Tokarski, 40, 368
token, 209
Touratier, 45, 46, 368
trajecteur, 8
trajectoire, 8, 9, 17
Trajectoire, 52
Traugott, 322, 359, 368
troponyme, 11, 17,
troponymie, 10, 11
type, 209
types de procès, 28, 35

valence, 45
Van Benthem, 27
Van de Velde, 28, 36, 369
Van Valin, 35
Vandeloise, 7, 8, 38, 58, 183, 368
Vanderheyden, 321, 360
Varzi, 25, 26, 27, 359
Vendler, 25, 31, 32, 43, 102, 104, 111, 264, 265, 367, 369
verbes de performance, 274
Verkuyl, 15, 32, 106, 108, 109, 117, 144, 201, 212, 265, 361, 369,
Vet, 101, 369
Vetters, 28, 106, 107, 160, 264, 359, 367, 369
Vieu, 15, 357, 369
von Kutschera, 27
Weinsberg, 12, 17, 37, 38, 39, 40, 48, 65, 153, 232, 331, 369
Wetzel, 209, 369
Wierzbicka, 102, 370
Wilkins, 7, 370
Wilson, 26, 370
Włodarczyk, 13, 93, 94, 370
Zaron, 102, 362, 370

Table des matières

Remerciements ... 3

Sommaire ... 5

Introduction ... 7

1. Verbes de mouvement et verbes de manière de mouvement ... 8

1.1 La notion de manière de mouvement ... 9

1.2 Verbes de manière de mouvement retenus pour analyse ... 10

1.3 Relation de troponymie et hiérarchisation d'une classe verbale ... 11

2. Un champ vaste et prometteur ... 12

3. Présentation de l'objet et des objectifs du travail ... 18

4. Présentation des corpus de travail ... 19

4.1 Deux corpus : verbes de manière de mouvement polonais et français ... 19

4.2 Deux démarches dans le travail sur corpus ... 19

4.2.1 Repérer les caractéristiques sur un corpus réuni ... 19

4.2.2 Recherches ciblées ... 20

4.3 Traitement des exemples ... 20

Chapitre 1 ...

Bases théoriques et méthode de l'approche descriptive ... 22

Première partie : Eléments conceptuels et linguistiques de l'analyse ... 22

1. Sémantique de l'événement : de la philosophie vers la linguistique ... 23

1.1 La notion d'événement en philosophie ... 23

1.2 Le réalisme de Davidson (1967) et l'introduction de la variable événementielle ... 23

1.3 Conceptions non davidsoniennes de l'événement ... 26

1.3.1 Evénements et objets ... 26

1.3.2 Evénements et faits ... 27

1.3.3 Evénements et leurs rapports aux instances temporelles ... 28

2. La notion d'événement et ses applications en linguistique ... 28

2.1 L'événement : objet de la linguistique ou objet grammatical ? ... 28

2.2 Définition de la notion linguistique d'événement ... 30

2.3 Evénements et situations ... 32

2.4 Typologies de situations ... 33

3. Eléments d'une description linguistique – précisions terminologiques ... 37

3.1 Verbe – unité de sens et fonctionnement syntaxique 37
3.1.1 Le verbe et la définition de ses plans d'analyses 38
3.1.2 Verbes de mouvement et leur complémentation 39
3.1.3 Complément de lieu : argument *versus* scénique (Boons 1985, 1987, Gross 1995) 41
3.2 Prédicats et arguments sémantiques 43
3.2.1 Argument syntaxique *versus* argument sémantique 44
3.2.2 Prédicat et structure(s) argumentale(s) 45
3.2.3 Structure argumentale versus structure actancielle (valence) : comparaison des deux approches . 47
3.2.4 Arguments du prédicat et leur caractérisation selon le plan d'analyse 53
3.2.5 *Figure*, *site*, *trajectoire* – éléments conceptuels ou rôles thématiques et/ou aspectuels ? 57
3.2.6 *Figure* en tant que classe d'arguments 58
4. Relations sémantico-logiques entre site et trajectoire 59
4.1 Modes de spécification linguistique de la *trajectoire* 60
4.1.1 Définition de *trajectoire* et de *relation de mouvement* 60
4.1.2 Lexicalisation de *trajectoire* 60
4.1.3 Définition d'échelle 61
4.1.4 Lexicalisation de la trajectoire et différents types de scalarité 62
4.2 Rapports sémantico-logiques entre *site* et *trajectoire* 65
4.2.1 Relation d'inclusion entre *trajectoire* et *site* 65
4.2.2 Non inclusion entre *trajectoire* et *site* 66
5. Pour une nouvelle répartition de compléments adlatifs 67
5.1 Deux types de compléments adlatifs 67
5.1.1 Compléments terminatifs 67
5.1.2 Compléments directionnels 68
5.1.3 Compléments terminatifs et directionnels – bilan comparatif 69
5.2 Compléments terminatifs et directionnels : entre arguments sémantiques et modifieurs adverbiaux 70
5.3 Compléments terminatifs et directionnels en français et en polonais 71
5.3.1 Compléments terminatifs et directionnels en français 71
5.3.2 Compléments adlatifs et scéniques de lieu en polonais 76
5.3.3 Distinction entre compléments terminatifs et directionnels en polonais 80
5.3.4 Compléments terminatifs et directionnels polonais : arguments sémantiques *versus* adverbiaux . 82
5.3.5 Repérage discursif de l'argument de lieu 82
6. Description du sens verbal et délimitation de la classe de verbes de manière de mouvement 86
6.1 Niveaux de granularité d'une description du sens verbal 86
6.1.1 Classes verbales et classes de sens 86
6.1.2 Constitution de classes de verbes selon Levin (2005, 2006, 2009) 87
6.2 Conception bipartite du sens verbal selon Levin et Rappaport Hovav (2005) et Levin (2005, 2006, 2009) 88

6.2.1 Décomposition du prédicat et types d'événements ... 88
6.2.2 Déterminer la structure de l'événement : difficultés et limites de la démarche ... 91
6.2.3 Type ontologique du lexème verbal (*root*) ... 93
6.2.4 Aspects applicatifs de la conception levinienne de classe de sens ... 96
6.3 Bilan : du verbe vers le prédicat ... 103
Seconde partie : A la recherche d'outils pour une description de prédicats en polonais et en français ... 105
7. Problèmes liés à la description des propriétés aspectuelles dans une perspective comparative ... 105
7.1 Un classement de situations pour les deux langues ? ... 105
7.2 Pour un objet de classement unique ... 107
7.3 Verbes perfectifs et imperfectifs : aspect grammatical ou point de vue aspectuel ? ... 109
7.4 Analyse de structures argumentales et de propriétés de situations ... 112
7.5 Problème de tests aspectuels ... 113
8. Verbes de manière de mouvement et leurs prédicats : propriétés pertinentes pour une description d'événement ... 115
8.1 La dynamicité ... 116
8.2 La scalarité ... 117
8.3 La durativité ... 117
8.4 La télicité ... 117
8.4.1 Définir la télicité des prédicats de manière de mouvement ... 118
8.4.2 Distinction entre télicité et délimitation ... 119
8.4.3 Délimitation et télicité – bilan de différences ... 120
8.5 Homogénéité et hétérogénéité des prédicats ... 122
8.5.1 Homogénéité des prédicats ... 123
8.5.2 Hétérogénéité des prédicats ... 124
8.6 Pluralité événementielle et référence multiple ... 124
8.6.1 Référence plurielle de type habituel ... 125
8.6.2 Référence plurielle de type fréquentatif ... 126
8.6.3 Référence plurielle de type itératif ... 126
9. En guise de conclusion du chapitre 1 ... 126

Chapitre 2 ...

Verbes de manière de mouvement polonais et caractéristiques aspectuelles liées à leurs structures argumentales ... 127
Introduction ... 127
1. Verbes déterminés en tant que prédicats monoargumentaux *P(*e*,x)* ... 129
1.1 Caractéristiques des prédicats monoargumentaux *P(*e*,x)* ... 131
1.1.1 Dynamicité, durativité et type de scalarité ... 131
1.1.2 Atélicité des prédicats *P(*e*,x)* ... 133
1.1.3 Homogénéité des prédicats *P(*e*,x)* ... 133

1.2 Modifieurs adverbiaux de prédicats déterminés 138
1.2.1 Modifieurs de spécification..... 139
1.2.1.3 Modifieurs de spécification directionnelle..... 144
1.2.2 Modifieurs délimitatifs..... 147
1.2.3 Modifieurs délimitatifs et types de scalarité 152
1.3 Construction de référence multiple..... 153
1.4 Structure monoargumentale et propriétés grammaticales des verbes déterminés (sélection de préfixes verbaux) 156
1.4.1 Préverbes polonais et la notion de potentiel dérivationnel 156
1.4.2 Prédicats monoargumentaux et potentiel dérivationnel des verbes déterminés..... 158
2. Verbes déterminés en tant que prédicats biargumentaux *P(*e*,x,y)* 160
2.1 Argument *Terminus* et la télicité des prédicats *P(*e*,x,y)* 161
2.2 Problèmes liés à la forme imperfective des prédicats téliques 164
2.2.1 Verbes imperfectifs et paradoxe de l'imperfectif en polonais 164
2.2.2 Imperfectivité et l'échec des tests en x temps..... 166
2.3 *Terminus* en tant que borne temporelle et spatiale..... 167
2.4 Dynamicité, durativité et type d'échelle des prédicats déterminés à structure biargumentale 168
2.4.1 Durativité des prédicats déterminés biargumentaux 168
2.4.2 Les emplois statifs de *iść* 168
2.4.3 Prédicats biargumentaux et la dynamicité 168
2.4.4 Prédicats biargumentaux et types de scalarité..... 169
2.5 Hétérogénéité structurelle des prédicats *P(*e*,x,y)* 170
2.6 Télicité et impossibilité de délimitation..... 172
2.7 Construction de référence multiple..... 173
2.8 Prédicats à structure biargumentale et le potentiel dérivationnel de verbes déterminés..... 175
2.9 Constructions infinitives des verbes déterminés..... 177
2.9.1 Constructions infinitives en tant que descriptions d'événements de mouvement 178
2.9.2 Verbes déterminés et l'expression du futur..... 181
2.9.2.1 Sémantisme des verbes déterminés et leur valeur future 181
2.9.2.2 Constructions infinitives des verbes déterminés en tant que périphrases à valeur future..... 182
3. Bilan du chapitre 2 183

Chapitre 3 .....

Verbes indéterminés et propriétés associées à leurs structures argumentales 186
1. Quelques remarques générales sur la sémantique des verbes indéterminés de mouvement 186
1.1 Sémantique lexicale de verbes indéterminés : indétermination *versus* sous-détermination . 186
1.2. Alternances argumentales de prédicats indéterminés 188
1.3 Verbes indéterminés en tant que prédicats monoargumentaux..... 189

1.4 Verbes indéterminés en emploi attributif ... 191
1.4.1 Référence générique de prédicats monoargumentaux ... 192
1.4.2 Prédicats monoargumentaux gnomiques ... 193
2. Prédicats monoargumentaux à référent événementiel ... 194
2.1 Construction d'occurrence événementielle ... 194
2.1.1 Instanciation ... 195
2.1.2 « Découpe notionnelle » ou décompactisation ... 196
2.2 Caractéristiques des prédicats indéterminés *P(*e*,x)* ... 197
2.2.1 Durativité, dynamicité et atélicité ... 197
2.2.2 Non scalarité de changement ... 197
2.2.3 Homogénéité structurelle des prédicats *P(*e*,x)* indéterminés ... 198
3. Modifieurs adverbiaux des prédicats *P(*e*,x)* indéterminés ... 201
3.1 Modifieurs de spécification ... 201
3.1.1 Modifieurs de spécification de manière ... 202
3.1.2 Modifieurs de spécification directionnelle ... 202
3.2 Modifieurs de délimitation ... 205
3.2.1 Modifieurs de délimitation temporelle ... 206
3.2.2 Modifieurs de délimitation spatiale ... 206
3.2.3 Modifieurs d'estimation quantitative ... 208
4. Prédicats monoargumentaux à référence multiple ... 208
4.1 Référence distributive et collective des prédicats indéterminés *P(*e*,x)* ... 208
4.2 Référence multiple habituelle et fréquentative ... 210
4.3 Référence multiple sous l'effet de modifieurs ... 210
4.3.1 Modifieurs de délimitation spatiale ... 210
4.3.2 Modifieurs instrumentaux ... 211
4.3.3 Référence à un type d'événements ... 214
5. Prédicats monoargumentaux *P(*e*,x)* et potentiel dérivationnel des verbes ... 216
6. Verbes indéterminés en tant que prédicats biargumentaux *P(*e*,x,y)* ... 218
6.1 Le rôle du *Terminus* dans la structure d'un événement multiple ... 219
6.2 Itération d'occurrences téliques et l'imperfectivité des verbes indéterminés ... 221
7. Propriétés pertinentes pour une description d'événements multiples ... 222
7.1 Référence distributive et collective des prédicats *P(*e*,x,y)* indéterminés ... 223
7.2 Organisation de l'itération des occurrences et structuration de l'intervalle de référence ... 224
7.2.1 Prédicats indéterminés *P(*e*,x,y)* et la pluralité habituelle ... 225
7.2.2 Prédicats indéterminés *P(*e*,x,y)* et la pluralité fréquentative ... 228
7.2.3 Prédicats indéterminés *P(*e*,x,y)* et la pluralité itérative ... 228
8. Prédicats *P(*e*,x,y)* et potentiel dérivationnel des verbes indéterminés ... 232
8.1 Paradigme de dérivation perfectivisante ... 232
8.2 Paradigme de dérivation imperfective ... 234
8.2.1 Dérivés imperfectifs à référence multiple ... 234

8.2.2 Dérivés imperfectifs à référence singulière 235
8.3 Potentiel dérivationnel – bilan 237
9. Verbes de manière de mouvement polonais – récapitulatif du chapitre 238

Chapitre 4 .....

Verbes de manière de mouvement français et caractéristiques sémantiques liées à leurs structures argumentales 242
Introduction 242
1. Du verbe de manière de mouvement au prédicat 244
1.1 Verbes de manière de mouvement en tant que prédicats 245
1.2 Interprétation sémantique des compléments de lieu 245
2. Structures argumentales des prédicats de manière de mouvement 248
3. Propriétés des prédicats monoargumentaux *P(*e*,x)* 249
3.1 Prédicats monoargumentaux en emplois attributifs 249
3.2 Caractéristiques des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* à référent événementiel 250
3.2.1 Dynamicité, durativité et scalarité 250
3.2.2 Atélicité des prédicats monoargumentaux *P(***e***,x)* 252
3.2.3 Homogénéité des prédicats *P(***e***,x)* 252
4. Modifieurs adverbiaux des prédicats de manière de mouvement 255
4.1 Modifieurs de spécification 255
4.1.1 Modifieurs de spécification de manière 255
4.1.2 Modifieurs de spécification instrumentale 257
4.1.3 Modifieurs de spécification directionnelle et type de scalarité 259
4.2 Modifieurs de délimitation temporelle et spatiale 262
4.2.1 *Jusque + Prép SN* en tant que modifieur délimitatif 262
4.2.2 Modifieurs de délimitation temporelle 268
4.2.3 Modifieurs d'évaluation quantitative 269
4.2.4 Délimitation spatiale : entre modifieurs et arguments 270
4.3 Modifieur délimitatif *versus* argument *Thème incrémental* : deux statuts sémantiques différents 273
4.3.1 Prédicats monoargumentaux et leurs modifieurs de délimitation spatiale 274
4.3.2 Prédicats de manière de mouvement et leur argument interne 276
4.3.3 L'argument *Thème incrémental*, l'expression de trajectoire et type de scalarité 278
4.3.4 Propriétés structurelles des prédicats de manière de mouvement à *Thème incrémental* 279
5. Construction d'événéments multiples 280
5.1 Indétermination de la structure argumentale 280
5.2 Structuration de l'événement multiple 282
5.2.1 Référence distributive et référence collective des prédicats *P(***e***,x)* 282
5.2.2 L'événement multiple et la répartition des occurrences sur l'intervalle 282
5.3 Prédicats indéterminés *P(***e***,x)* et construction de la référence multiple 285

5.4 Structuration de l'événement multiple par les opérateurs temporels (passé composé et imparfait) ... 286
5.4.1 Itérativité et impossibilité de substitution d'opérateurs temporels ... 286
5.4.2 Substitution d'opérateurs temporels dans les descriptions habituelles et fréquentatives ... 287
5.4.3 Substitution d'opérateurs temporels et l'expression d'habitualité ... 288
5.4.4 Effets liés à la substitution d'opérateurs temporels ... 289
6. Potentiel dérivationnel des verbes de manière de mouvement ... 295
6.1 Formes attestées de dérivés en *RE-* ... 295
6.2 Valeurs sémantiques des dérivés en *RE-* ... 296
6.2.1 *RE-* et les sens itératifs ... 296
6.2.2 *RE-* et les sens annulatifs ... 297
6.2.3 *Recourir* et *revoler* - un sens annulatif contestable ... 297
6.3 Organisation de l'itération ... 300
6.3.1 Identité du participant *Figure* ... 300
6.3.2 Le foncteur *RE-* et l'organisation temporelle de l'itération ... 301
6.4 Conclusion de la section : préfixe *RE-* et les verbes de manière de mouvement ... 307
7. Verbes de manière de mouvement en tant que prédicats biargumentaux ... 307
7.1 Verbes de manière de mouvement et leurs compléments de lieu ... 307
7.2 *Courir* et sélection de compléments terminatifs ... 310
7.3 *Courir* en tant que prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* ... 311
7.4 Caractéristiques de *courir* en tant que prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* ... 312
7.4.1 Télicité, durativité et type de scalarité ... 312
7.4.2 Référence hétérogène de courir en tant que prédicat biargumental *P(***e***,x,y)* ... 312
8. Modifieurs adverbiaux ... 314
8.1 Absence de modifieurs délimitatifs ... 315
8.2 Modifieurs de spécification ... 316
8.2.1 Modifieurs de spécification de manière ... 316
8.2.2 Modifieurs de spécification instrumentale ... 318
9. Courir en tant que prédicat biargumental et ses constructions infinitives ... 318
9.1 Propriétés syntactico-sémantiques de la construction *courir + infinitif* ... 319
9.2 Complément infinitif du verbe et structure biargumentale du prédicat ... 321
9.3 Constructions infinitives en tant que réalisations du prédicat *courir* à structure biargumentale ... 321
9.3.1 Arguments du prédicat et participants de l'événement ... 321
9.3.2 Coordonnées spatio-temporelles de l'événement complexe ... 323
9.3.3 Problème de télicité du prédicat biargumental courir dans les constructions infinitives ... 325
9.4 Construction *courir + infinitif* en tant que périphrase à valeur de futur ... 327
9.5 *Courir* face aux autres prédicats de manière de mouvement – bilan de particularités ... 329
10. Verbes de manière de mouvement français en tant que prédicats ... 330

Chapitre 5 .....

Verbes de manière de mouvement en polonais et en français – bilan comparatif 332

1. Aspects liés à la lexicalisation des éléments constitutifs d'événements de mouvement 332

1.1 Verbes de manière de mouvement – asymétrie dans l'organisation de la classe verbale en polonais et en français 332

1.2 Contenu sémantique des lexèmes et compétence lexicale 335

2. Verbes de manière de mouvement dans les constructions intransitives 337

3. Verbes de manière de mouvement polonais et français en tant que prédicats 340

3.1 Prédicats déterminés en polonais 341

3.1.1 Prédicats déterminés à structure monargumentale *P(***e***,x)* 341

3.1.2 Prédicats déterminés à structure biargumentale *P(***e***,x,y)* 343

3.2 Prédicats indéterminés en polonais 345

3.2.1 Prédicats indéterminés à structure monoargumentale *P(***e***,x)* 345

3.2.2 Prédicats indéterminés à structure biargumentale *P(***e***,x,y)* 347

3.3 Structures argumentales et polysémie des verbes de manière de mouvement polonais 348

3.4 Prédicats de manière de mouvement en français 350

4. Verbes de manière de mouvement polonais et français – mode d'emploi général 352

4.1 Construire une relation locative finale de coïncidence spatiale à l'aide des verbes de manière de mouvement 352

4.2 Prédicats de manière de mouvement et l'argument porteur du rôle aspectuel *Terminus* en polonais et en français 355

4.2.1 Prédicats de manière de mouvement et l'argument *Terminus* 355

4.2.2 Prédicats de manière de mouvement et types de scalarité 356

Conclusions : .....

Questions qui demeurent et perspectives de recherches 360

Bibliographie et références : 364

Ressources électroniques : 378

Textes et autres ressources : 379

Manuels de polonais langue étrangère 379

Romans 379

Index d'auteurs et de notions 381

Table des matières 385